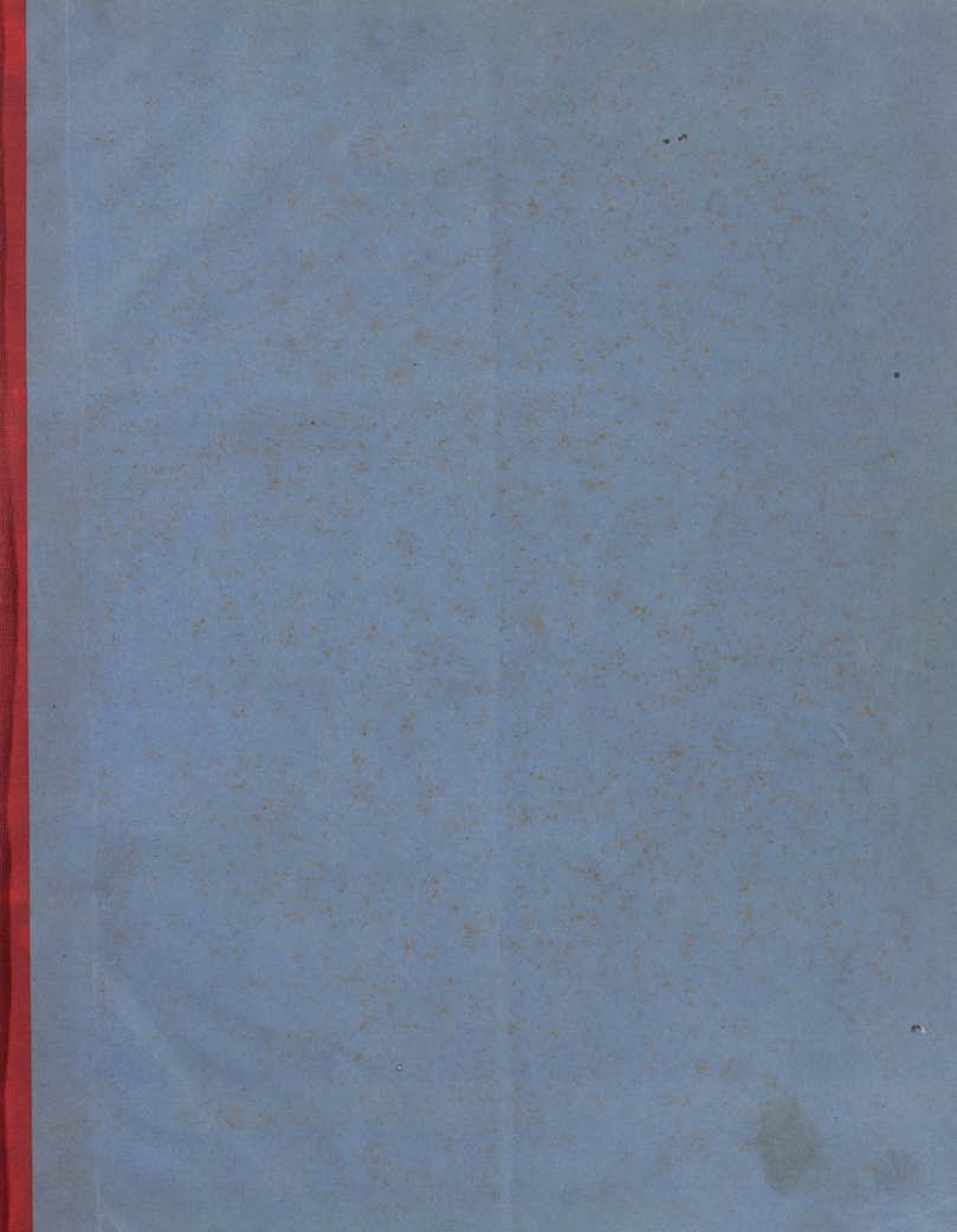
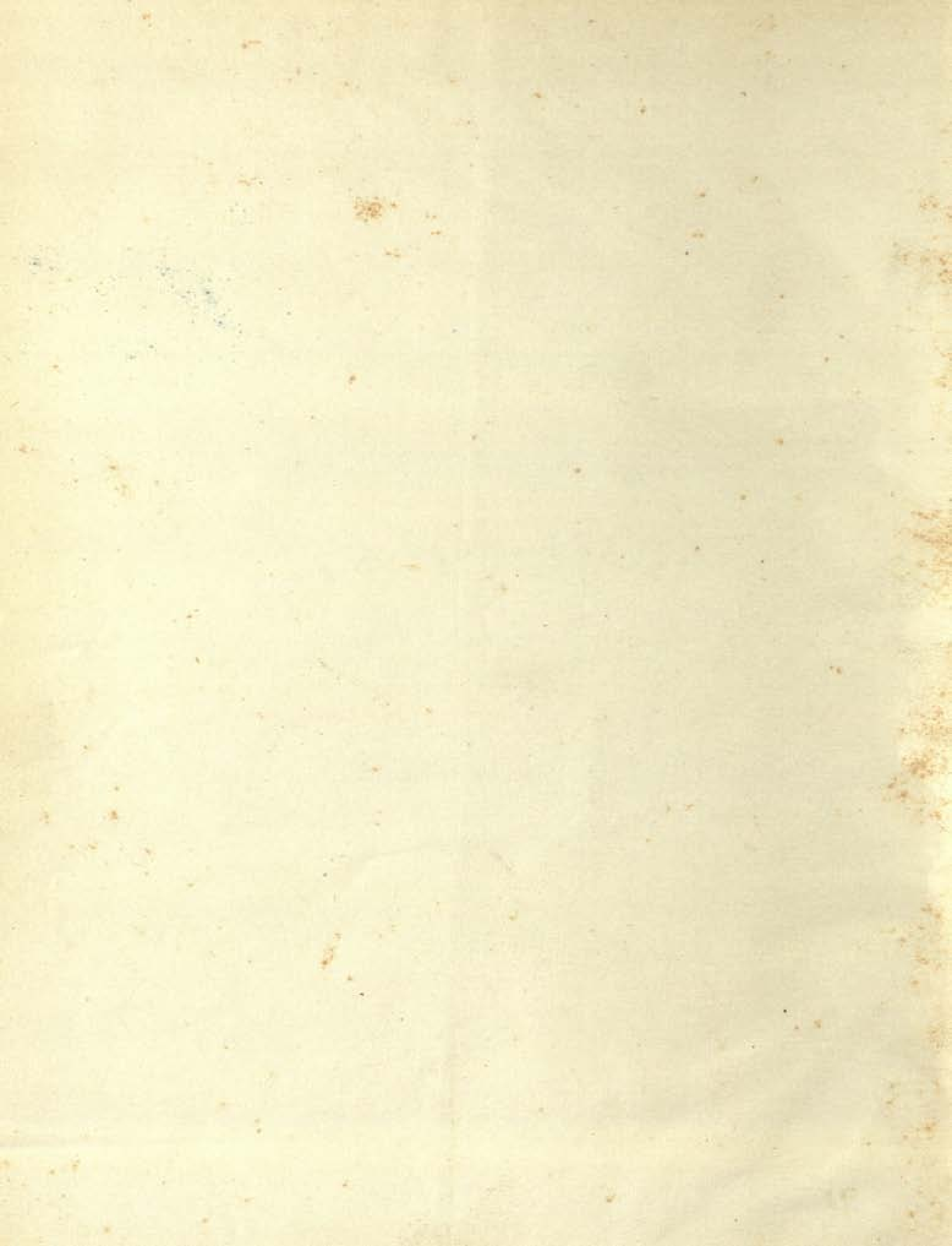
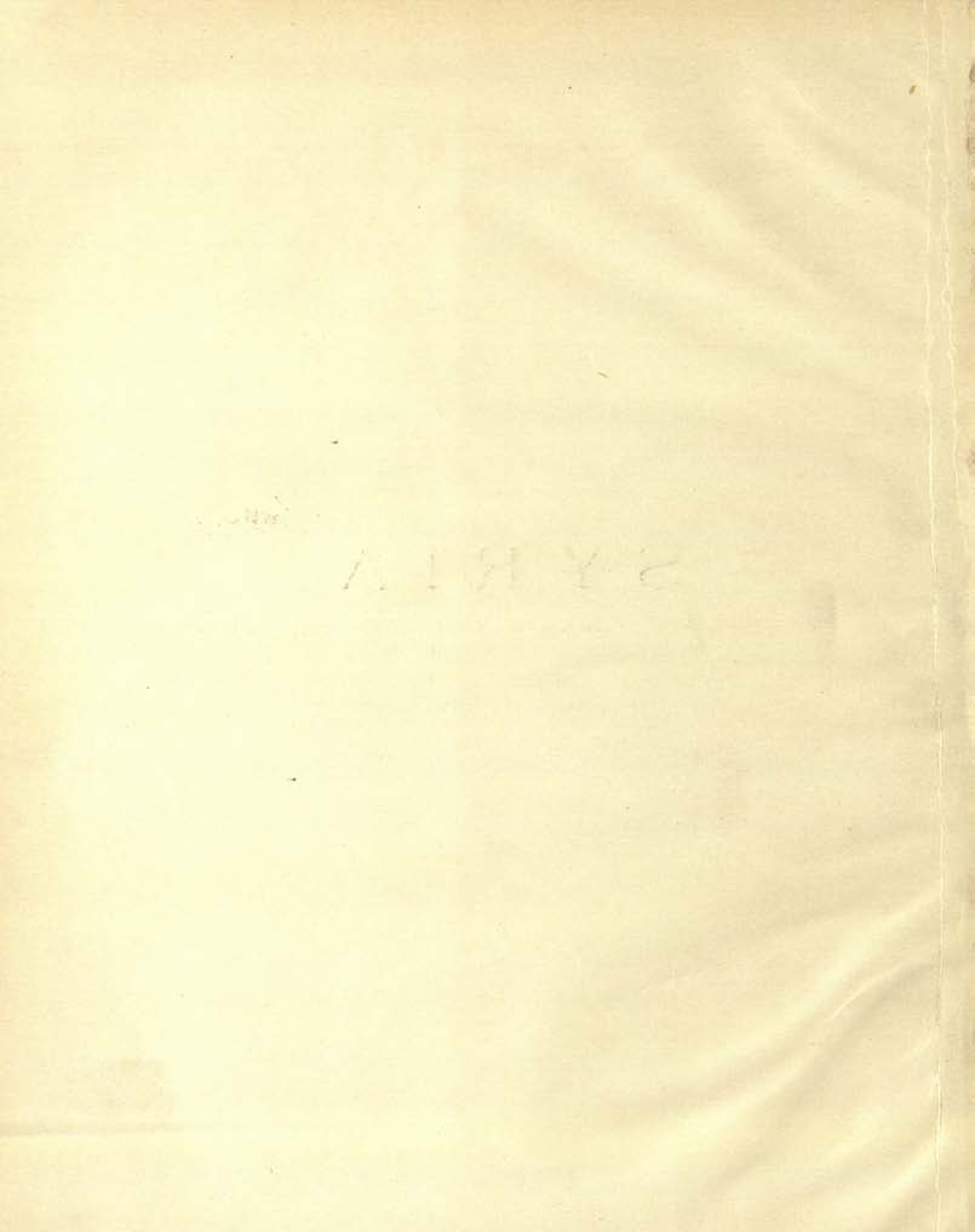




SYRIA

REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE



SYRIA

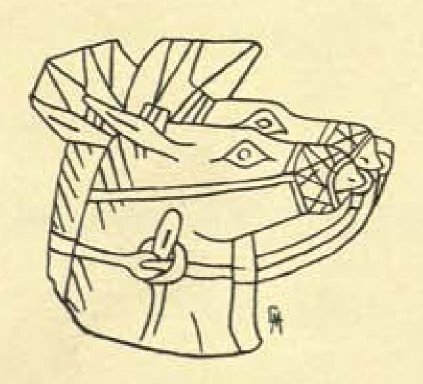
REVUE D'ART ORIENTAL ET D'ARCHÉOLOGIE

publiée sous le patronage
du Haut-Commissaire de la République française en Syrie

TOME XVI

Avec de nombreuses figures et 65 planches hors texte.

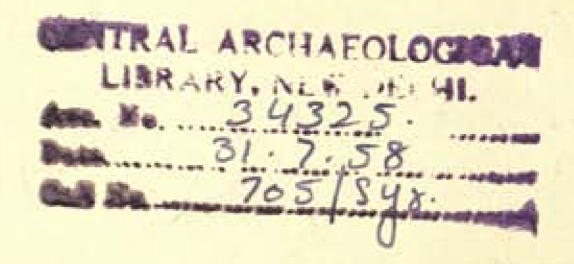




PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
12, RUE VAVIN (VI^e)

1935

La direction de la Revue *Syria* est assurée par M. René Dussaud,
membre de l'Institut, conservateur des Musées Nationaux.



LES FOUILLES DE MARI

PREMIÈRE CAMPAGNE (HIVER 1933-34)

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

PAR

ANDRÉ PARROT

Dans les premiers jours du mois d'août 1933, le lieutenant Cabane, officier des Services spéciaux, Inspecteur Adjoint des Cazas d'Abou-Kémal et de Mayadine, faisant une tournée d'inspection aux environs de sa résidence, Abou-Kémal, petite ville aux bords de l'Euphrate, toute proche de la frontière d'Iraq (figure 1), rencontra sur un tell un groupe de Bédouins procédant à une inhumation et fort occupés à déterrer des pierres pour orner leur tombe. Quelques jours plus tard, un indigène se présentait au bureau du lieutenant Cabane, lui demandant « ce qu'il fallait faire de l'homme qu'ils avaient trouvé ». Comprenant immédiatement de quoi il s'agissait, l'officier se rendait au tell (Tell Ḥarîrî) et se trouvait en présence de la statue mutilée d'un personnage acéphale, mains jointes sur la poitrine, le bas du corps traité dans le style schématisé de la montagne. Sans perdre de temps, le lieutenant Cabane aidé de ses collaborateurs, MM. Béchir Garro, A. Arsan et Lacape, transporta non sans peine, de Tell Ḥarîrî à Abou-Kémal, le monument dont il évalue le poids à plus de trois cents kilos et signala aussitôt sa découverte.

Quelques semaines plus tard, à la suite d'un rapport de M. P. de Rotrou, Inspecteur des Antiquités de la Syrie du Nord, venu à Tell Ḥarîrî, M. Dussaud songea immédiatement à entreprendre une campagne de fouilles. Les Musées Nationaux demandèrent la concession du site qui leur fut accordée par M. Seyrig, Directeur du Service des Antiquités. Dans les premiers jours de décembre 1933, la Mission avait rejoint Abou-Kémal où elle installait son cantonnement. Le 14 décembre, les travaux commençaient au tell et s'y poursuivirent jusqu'au 16 mars 1934. Nous nous plaisons à exprimer notre gratitude à tous ceux qui,

par leur appui constant, nous facilitèrent grandement la tâche : à M. Seyrig, Directeur du Service des Antiquités ; au général de Bigault du Grandrut, Commandant supérieur des Troupes du Levant ; au médecin-colonel Martin, Directeur du Service de Santé, à Deir-ez-Zor ; au colonel Jacquot, Délégué du Haut-Commissaire, à Abou-Kémal ; au lieutenant Cabane et à tous ses collaborateurs.

Subventionnée par les Musées Nationaux et le Ministère de l'Éducation Nationale, la Mission se composait des membres des campagnes précédentes à Tello et à Larsa : MM. André Bianquis, G. Tellier et D. Matta. Cette année, M. Paul François, élève à l'École des Beaux-Arts, était attaché comme architecte, à l'expédition. Une fois encore, il nous fallait mener de front une fouille et l'installation d'un campement. L'une et l'autre tâches demandant des efforts redoublés furent conduites à bonne fin, grâce à l'entrain de mes collaborateurs auxquels je suis heureux de rendre hommage et à l'appui du lieutenant Cabane.

Tell Ḥarīrī est situé à 11 km. au N.-N.-O. d'Abou-Kémal, dans une région à l'allure de steppe, mais autrefois irriguée et cultivée. L'Euphrate coule actuellement à quelque 2 km. 500, à l'Est, mais dans l'antiquité son cours devait border étroitement la ville, sur sa face orientale, lui servant tout à la fois de provision d'eau et de barrage défensif. La piste Abou-Kémal-Deir-ez-Zor passe à plus de 4 km., à l'Ouest, laissant par conséquent le tell à l'abri du trafic et le dérobant en quelque sorte aux voyageurs un peu pressés. Ce qui explique qu'il ait été à peu près inconnu des archéologues et des voyageurs [1].

[1] Albright a le premier donné une description de Tell Ḥarīrī, qu'il visita à l'automne 1925 (*Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, n° 21, p. 19-20 ; *Journal of the American Oriental Society*, vol. XLVI, p. 223-224), mais ce n'est que plus tard qu'il proposa fermement l'identification de Mari et de Tell Ḥarīrī (*Archiv für Orientforschung*, VII, p. 166). On n'a pas oublié qu'Isidore de Charax citait la station de Merrhan, qui est bien sur la rive droite de l'Euphrate (cf. Dussaud, *Topographie historique...*, p. 457), et risque fort de nous avoir conservé le nom même de Mari. Il sera intéressant de faire plus tard la revue de toutes les localisations ou identifications proposées pour Mari. Disons seulement que Herzfeld qui fouillait à 'Ashârah en 1910, recherchait Mari « entre 'Ishârah et Hit » (*RA*, XI, p. 131-139) et que le commandant Müller, qui fut pendant plusieurs années en résidence à Deir, parle de « ruines enterrées d'une ville certainement très importante » à propos de Tell Medkouk, tout proche de Tell Ḥarīrī, qu'il ne cite d'ailleurs pas (V. Müller, *En Syrie avec les Bédouins* (1931), p. 13, note 2). Quant aux cartes, elles déno-

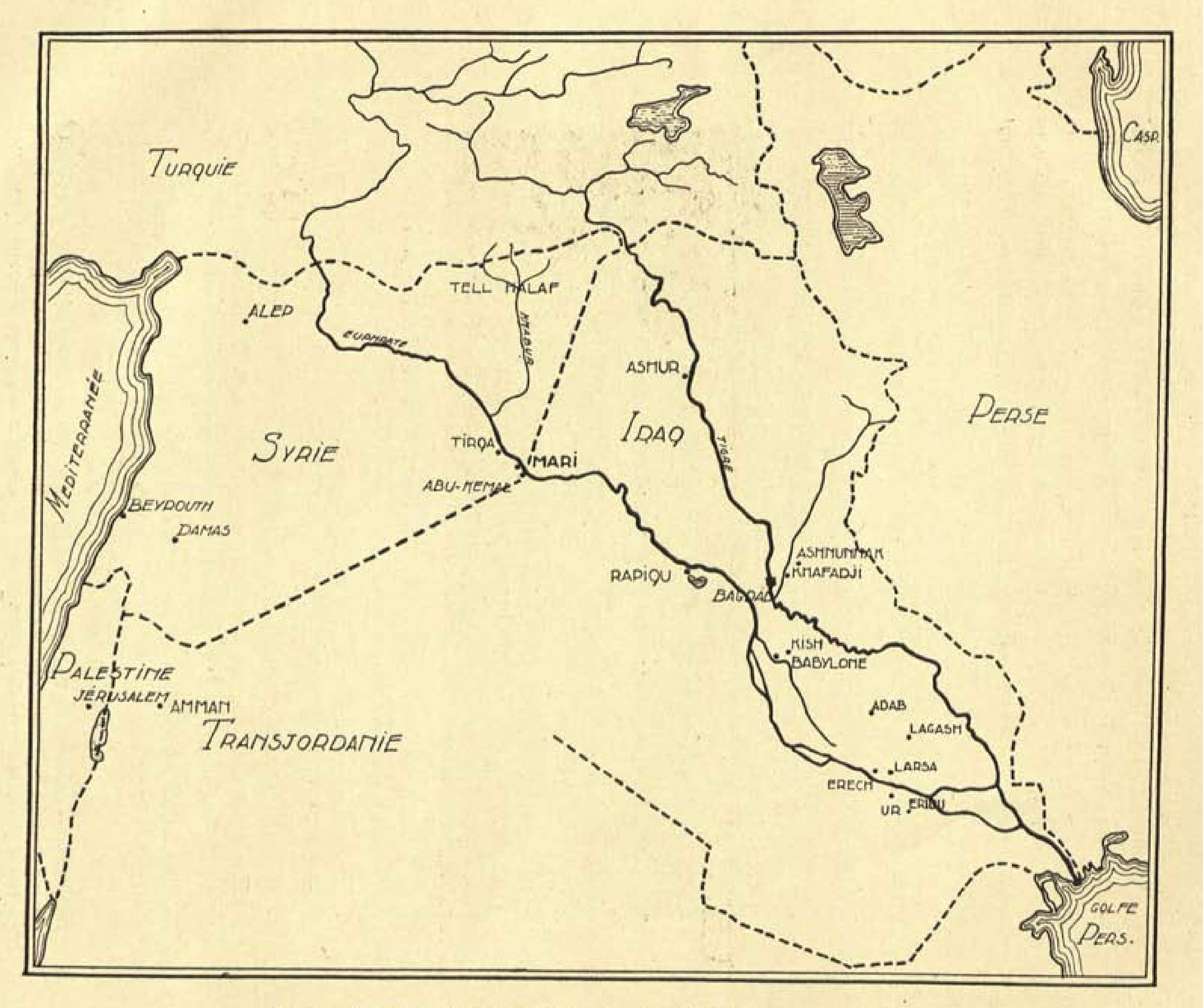


FIG. 1. — Sites mésopotamiens et position de Mari (Tell Ḥariri) sur l'Euphrate.

La masse principale de Tell Ḥarīrī a la forme d'un ovale, incliné N.-N.-O.-S.-S.-E., l'extrémité N. s'étirant en éperon (planche I). Dans sa plus grande longueur, il mesure plus d'un kilomètre, étant large de près de six cents mètres. Très escarpé sur toute sa face N.-E., et E., il s'abaisse au contraire beaucoup plus doucement du côté du S.-O., où de petits *ouadis* sont tout autant de couloirs de pénétration vers l'intérieur des tells (figure 2). Nous

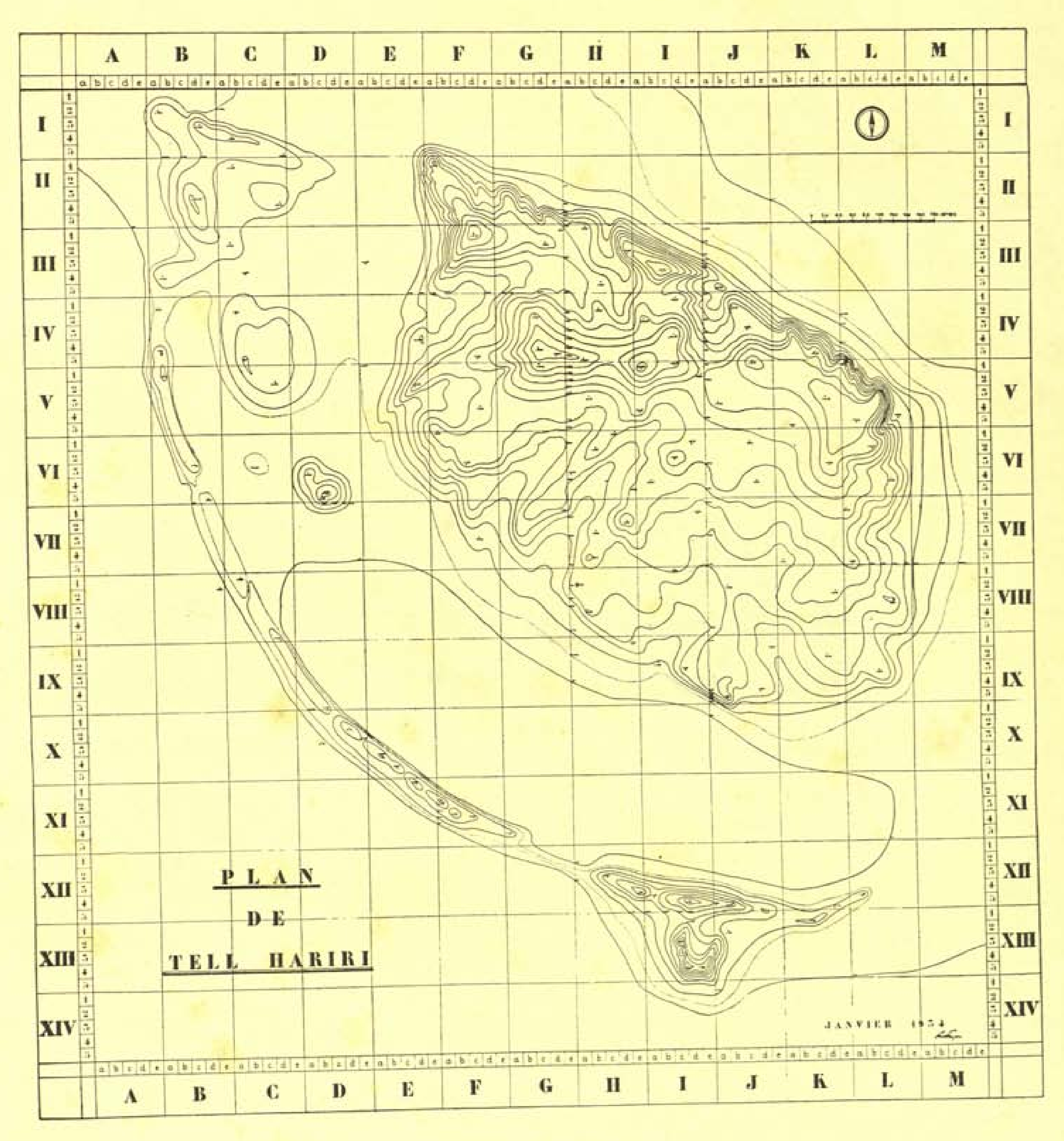


Fig. 2. — Les collines de Tell Ḥarīrī, vues du N.-O. (Photo A. Bianquis.)

disons des tells, car par le fait même des dépressions et des vallonnements, plusieurs sommets se détachent plus particulièrement. Le point culminant est de 14 m. 55 (angle du carré I, V), tout proche d'une petite acropole qui s'élève à 13 m. 60 et dont la sépare un petit col. L'éperon N.-O. domine la plaine de 14 m. 35, cependant qu' un cimetière occupe une grosse partie de la région méridionale (K, L, V) qui se hausse à 12 m. 90.

Très nettement détachée du côté de l'Occident, à 300 m. des lisières des

tent toutes la plus grande imprécision et placent Mari, aussi bien sur la rive gauche que sur la rive droite de l'Euphrate, dans la longue bande qui s'étend entre Deir et Hit. Seule la carte donnée dans Delaporte, *La Mésopotamie*, figure I, est d'une exactitude parfaite. Mais de toutes façons, Albright est le premier à avoir proposé la bonne identification.



Le site de l'ancienne Mari,
levé par M. l'architecte François.



ruines, une ligne incurvée est dessinée, avec des mamelons très étirés (+ 1 à + 4 m.) qui viennent buter au N. et au S. à des massifs relevés, qui ont l'allure de points d'appui, renforçant ce qui ne peut être qu'une organisation défensive. Le massif méridional est particulièrement impressionnant. Il a, *grosso modo*, l'allure d'un triangle, la pointe vers l'extérieur, la base du côté de la ville et une véritable acropole domine la plaine de 8 m. 70, couvrant parfaitement la cité. Entre cette ligne de défenses et la ville, deux petits mamelons (+ 3 m. et + 5 m. 55) devaient constituer au N.-O. une sorte de position de repli et nous savons maintenant ce qu'ils protégeaient : un des sanctuaires de la ville, celui de la déesse Ishtar.

Si nous rappelons que du côté de l'E., l'organisation fortifiée devait se trouver simplifiée par la proximité de l'Euphrate, muraille mouvante et difficilement franchissable, on conviendra que Tell Ḥarirī-Mari n'avait rien d'une « ville ouverte » et qu'il avait mis tous ses soins à se garantir contre les attaques arrivant du Sud, c'est-à-dire des pays d'Accad ou de Sumer[1].

La statue Cabane ayant été trouvée presque au centre du tell (angle S.-O. du carré I, V), notre premier chantier fut tracé dans les environs immédiats : bande de 90 m. de long sur 10 m. de large, avec ce double objectif, entraîner le plus vite possible des ouvriers novices et essayer d'obtenir rapidement quelques documents permettant une datation. Il apparut tout d'abord qu'en surface, on pouvait reconnaître les traces d'une immense esplanade, dallée en belles briques crues (43 cm. × 43), en relation certainement avec le point culminant du tell, qu'elle recouvrait sans discontinuité. A cette esplanade, on accédait par un escalier en briques cuites (33 cm. × 33), au pied duquel gisait précisément la statue acéphale d'août 1933. Cette statue se trouvait donc à l'entrée d'un monument dont la fouille nous rendait quelques lambeaux : dallages et base en briques cuites, jointoyées au bitume, cuve creusée dans un bloc de pierre évidé et posé sur un socle en briques. Non loin, nous ramassions plusieurs yeux énormes, en pierre tendre, la pupille en pierre bleutée ou en bitume, autrefois incrustés dans de grosses statues ; clous de bronze à grosse tête, chevilles à tête rectangulaire ; éléments de décoration en gypse. Plus pré-

[1] Le système défensif de Mari rappelle étrangement celui de Karkémish (C. L. Woolley, *Carchemish*, II, pl. III), protégé à l'Est par l'Euphrate et des autres côtés par des murailles.

cieux et d'excellent augure : un fragment de grosse statue avec le bas de trois cases inscrites ; une feuille d'or (21) travaillée en forme d'oreille et ayant servi ou à orner une tête de statue ou à rehausser l'éclat d'un casque de parade.

En poursuivant en profondeur, il devenait évident que le monument reposait sur une construction plus ancienne, avec des murs en briques crues sur des fondations de blocs de pierre. A ce niveau présargonique, des fragments de statuettes du type de celles trouvées plus tard dans le temple d'Ishtar.

Dans le même secteur, sous un massif de briques crues, une pièce intacte apparaissait. Enterrée debout, face à l'Est, une petite statue (h. : 0 m. 58), taillée dans une dalle de gypse soigneusement polie, représente un homme qui tient sur sa poitrine l'animal du sacrifice (planche XXI, 2). Tête rasée, le front très bas, les oreilles schématisées, cet homme porte une longue barbe qui tombe jusque sur l'offrande sacrée, où elle est taillée en carré. La lèvre supérieure, rasée, est seule marquée et très saillante. Le nez était largement épaté et sa cassure révèle une mortaise de fixation, ce qui prouve qu'il fut déjà réparé dans l'antiquité. Les yeux taillés en amande sont incrustés d'une coquille avec iris en bitume.

Le costume est à peine indiqué. On voit simplement, par l'examen du dos de la statue, que le personnage est vêtu de la robe unie, qui laisse l'épaule et le bras droits libres et tombe verticalement, sans pli. Bras et coudes collés au corps. Les deux mains ramenées vers la poitrine semblent tenir, par les pieds figurés côte à côte, un animal (brebis ou bélier) esquissé de profil, tête à gauche. Le bas de la statue se termine en forme de dalle où l'on semble avoir ménagé une sorte de tenon de mortaise, grâce auquel la pièce pouvait être dressée. Ce document était précieux, car il nous ramenait lui aussi vers l'époque présargonique.

Notre matériel lourd (wagonnets et voies Decauville) arrivé le 23 décembre, nous permit de travailler dès lors, avec des moyens renforcés et un nouveau secteur (en I, J, IV), sensiblement dans le prolongement du premier, fut tracé, qui nous retint jusqu'au 3 janvier. Il s'agissait encore d'une longue tranchée de sondage (120 m. × 10 m.) à cette double fin : explorer un « ouadi » que nous nous proposions d'utiliser pour y entasser nos déblais et recueillir de nouveaux éléments d'appréciation et de datation. Cette région du

tell révéla des installations toutes différentes. En surface, des maisons très pauvres, en pisé ou en mauvaises briques crues, utilisant le blocage des galets, soit comme dallage des cours ou des pièces, soit comme fondation des murs. On n'y trouve guère à signaler qu'un important « tout à l'égout », en anneaux de poterie, les eaux usées étant amenées dans un gros collecteur qui s'enfonce verticalement. Maisons de l'époque qui précéda immédiatement Hammurabi, qui donnèrent quelques figurines, quelques bronzes et un beau cylindre en hématite (73), avec trois colonnes inscrites.

Par contre, sous ce premier niveau, de nouvelles habitations en pisé et en briques crues nous reportaient, sans doute aucun, à l'époque présargonique. Ces maisons, de pauvre apparence elles aussi, abandonnaient des puisards en céramique, des « silos » en pisé, des fourneaux, des jarres encore en place et dans leur sous-sol, des tombes fort curieuses. Toutes, très abondamment pourvues de céramique, permettaient des comparaisons très précises avec d'autres sites de Mésopotamie : Fara, Kish et Assur en particulier.

Ne pouvant donner ici la description de chacune de ces tombes, nous les caractériserons simplement. Il s'agit presque toujours de la pratique d'inhumation avec dislocation. Cependant, il y a parfois des traces d'une incinération partielle ou complète. Inhumation et incinération coexistent donc au même moment. Quant au mobilier funéraire, il est d'habitude abondant, aussi bien dans les cas d'incinération que de désarticulation, ce qui exclut de ces rites toute idée de vengeance. La céramique, déposée à côté ou sur le défunt, est de genres divers (pl. II, 1, 2, 3). Les petites jarres communes, du type dénommé parfois « grenade », sont les plus nombreuses. Quelques pièces sont d'un module plus grand. D'autres se distinguent par une décoration peinte, très simple : des lignes horizontales de couleur rouge, placées après la cuisson. Enfin, d'une tout autre technique, une céramique noire, à léger engobe lustré, d'un galbe élégant et d'une épaisseur de pâte extrêmement fine.

La poterie commune (fig. 3) rappelait celle trouvée à Kish, dans les tombes du cimetière « A » et attribuées à la période « early sumerian », ou en tout cas présargonique[1]. La présence dans une des tombes de Tell Ḫarīrī de

[1] E. Mackay, *Report on the Excavation of the « A » Cemetery at Kish* (1925), pl. XVI. On retrouve des types absolument identiques, ce qui n'étonne pas, à 'Ashârah, cf. Th. Dangin

deux pièces encore plus caractéristiques, une jarre à anse et un support d'offrandes, le confirme encore explicitement. La jarre (fig. 4), carénée et à fond plat, est incisée d'un décor géométrique, de deux rangs concentriques de triangles à double contour. L'anse est, elle aussi, simplement incisée, mais sans aucun des attributs constituant la figuration schématique de la déesse mère [1]. Le support d'offrandes est du type classique du tuyau de terre qui s'évase aux deux bouts [2]. Il fait ainsi office d'un « compotier » et son utili-

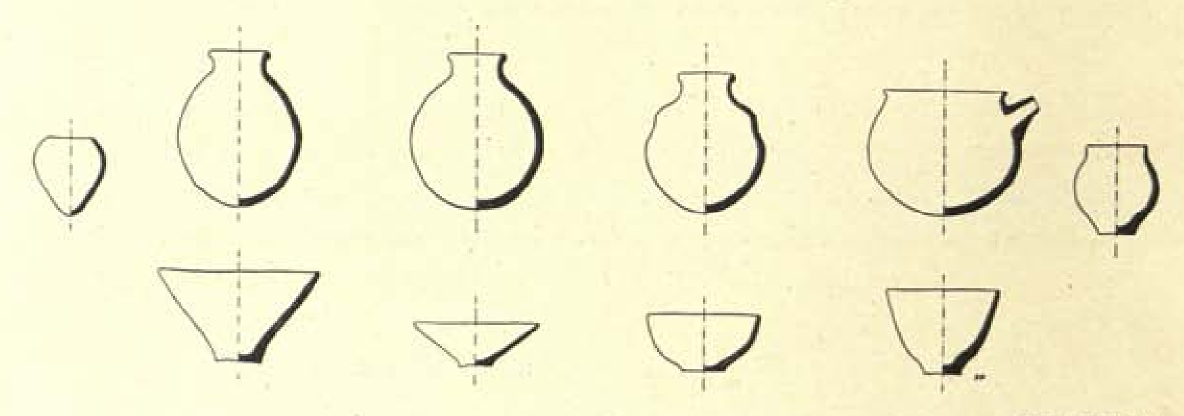


Fig. 3. — Céramique commune des tombes présargoniques.
(Dessin P. François.)

sation est généralisée non seulement dans les temples, mais aussi dans les maisons. Il fait partie de la vaisselle courante, c'est pourquoi on le retrouve dans le mobilier funéraire.

Outre cette céramique, nous ramassions aussi des épingles en cuivre, des aiguilles recourbées, de petits couteaux ; des fragments de coupes taillées dans des œufs d'autruche, quelques perles en cristal de roche et dans des coquilles marines, des restes de fard noir et rouge [3].

Dans le même secteur, mais à un niveau inférieur à celui des sépultures

et Dhorme, Cinq jours de fouilles à 'Ashârah, dans *Syria* (1924), V, p. 265-293, pl. LIX, 7, 8. De même à Ur dans le cimetière (Woolley, *Ur Excavations, The Royal Cemetery*, II, pl. CCLIII, CCLVII). Mais il s'agirait, d'après Woolley, d'une céramique importée (*op. cit.*, I, p. 113). Rien de semblable à Tello.

(1) Ainsi les jarres de Kish, Mackay, *op. cit.*, pl. IX, X.

(2) Bien attestés déjà par Kish (Mackay, *op. cit.*, pl. XI, XII) et Assur (W. Andrae, *Die archaïschen Ischtar-Tempel in Assur*, pl. 18-20).

(3) Tout concorde dans le détail avec les trouvailles de Mackay.

1. Tombe présargonique n° 2 avec céramique commune.



2. Tombe présargonique n° 4 avec jarre incisée et support d'offrandes.

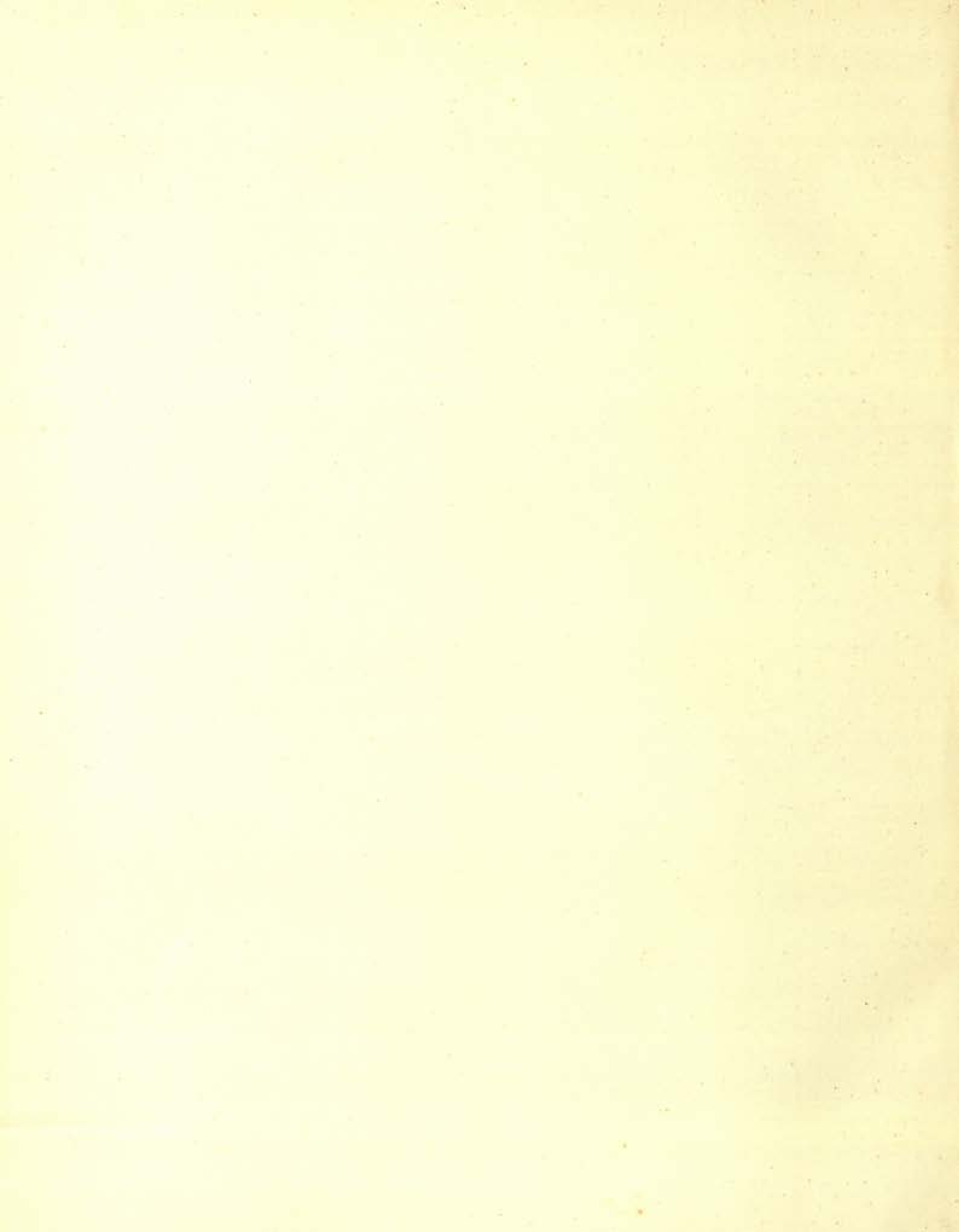


3. Céramique commune de la tombe n° 4.



4. Dégagement de deux tombeaux présargoniques en pierre.

TELL HARIRI (MARI).



présargoniques, nous dégagions deux tombeaux plus luxueux (pl. II, 4). Il s'agit cette fois de constructions en grosses dalles de pierre qui sont disposées de telle façon que deux abris jumelés sont aménagés, dont la toiture en longues dalles est supportée par des piles obliques en encorbellement. Un

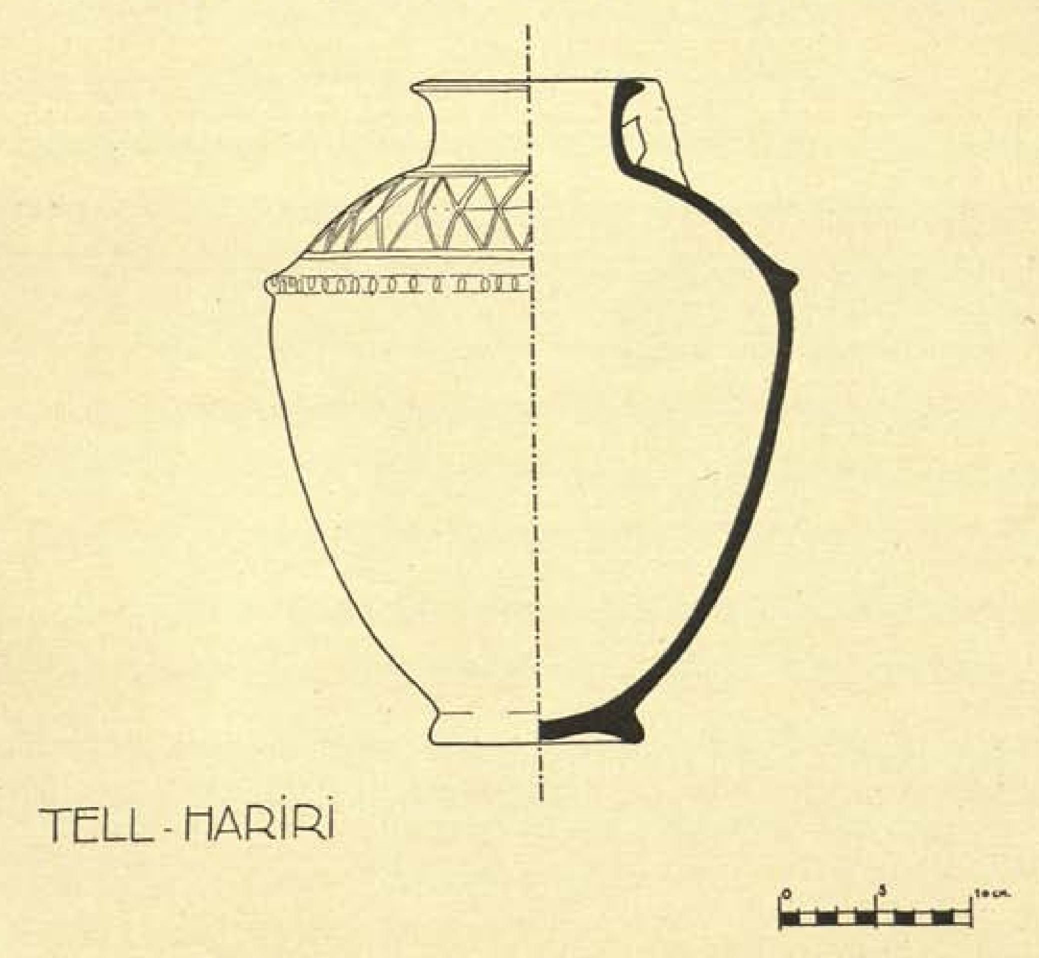


Fig. 4 — Jarre incisée, à anse, d'une tombe présargonique (n° 4).

mur de fond, deux d'extérieur, un de milieu, mitoyen, constituent ainsi deux chambres avec entrée sur le côté. Cette entrée était murée, mais les pillards avaient facilement écarté les blocs qui la masquaient. Des corps il ne restait que des ossements épars, mêlés à des cendres abondantes. A proximité, de la céramique cassée et quelques rares objets restés intacts : un support de jarre, une coupe avec collerette décorée d'un cercle et d'un double rang d'incisions

circulaires, un couvercle avec poignée, le tout en terre ; les éléments d'un collier en perles de cristal opaque ; de petites rondelles de coquille avec trous d'incrustation ; enfin, une petite amulette en ivoire en forme de gazelle couchée. Ces tombeaux, tant par leur mode de construction que par les quelques objets qu'ils nous avaient donnés, pouvaient être, eux aussi, datés de l'époque présargonique.

En trois points du tell, nous avions donc des vestiges d'une même époque, celle des temps présargoniques. Les installations de surface appartenant à celle de peu antérieure à Hammurabi, deux périodes de la ville étaient déjà repérées. Une autre, postérieure, devait être décelée immédiatement après.

En effet, le 4 janvier et pour dix jours, nos ouvriers commençaient le travail au centre même du tell. Il s'agissait de reprendre une recherche méthodique en explorant les alentours immédiats du point culminant (14 m. 55). Celui-ci est apparu, sans doute aucun, comme le résultat d'un exhaussement intentionnel, constituant en cet endroit une colline en briques crues, aux pentes dallées de belles briques crues (43 cm. × 43), en relation avec l'esplanade signalée dès les premiers jours. Il ne semble pas impossible qu'il y ait eu là un emplacement sacré, abandonné à basse époque, si l'on en juge d'après les nombreuses tombes qui furent creusées dans son épaisseur et qui sont toutes des temps assyriens ou néo-babyloniens.

Au bas de la pente, les maisons sont très modestes et en mauvaise brique crue. Elles furent détruites par un violent incendie qui a laissé une très épaisse couche de cendres, où l'on trouve des traces de paille, celle qui entrait certainement dans l'aménagement des toitures. Cet incendie mit fin à la ville, mais les tombes étaient restées habituellement intactes. Ce point est à souligner, car on sait assez qu'avant d'abandonner aux flammes les cités vaincues, les ennemis saccageaient les tombeaux, non seulement pour y troubler les morts dans leur repos, mais aussi pour faire main basse sur les objets précieux. Il faut avouer qu'ils n'ont rien perdu à s'abstenir, car le mobilier funéraire y est spécialement pauvre, quand il n'est pas complètement déficient.

Les sépultures sont des types les plus divers : en pleine terre ; en briques crues ; faites de deux jarres-cloches, placées ouverture contre ouverture ; sarcophages en céramique avec ou sans couvercle (fig. 5) ; énormes jarres décou-

pées pour permettre l'introduction du corps, le morceau étant replacé, l'inhumation une fois faite. Les corps sont couchés ordinairement sur le côté, jambes repliées. L'orientation semble chose indifférente. Le mobilier est pauvre, mais on a eu le plus grand soin du cadavre. Celui-ci était souvent enveloppé dans un suaire fait d'un tissu laineux et teinté d'une couleur brun-pourpre. D'un homme, la tête était encore parfaitement enturbannée et l'on voyait fort bien le pli et le nœud de l'étoffe enroulée à la manière des imans d'aujourd'hui, plaquée sur des cheveux restés très noirs (tombe n° 13).



Fig. 5. — Sarcophage néo-babylonien (tombe n° 20) avec couvercle.

Le bilan du premier mois de campagne (14 décembre 1933-14 janvier 1934) n'était nullement décevant. Il était déjà établi que la statue Cabane ne se trouvait pas isolée. La petite statue que nous avions trouvée dès le début de nos travaux, si elle ne témoignait pas d'un art extraordinaire, nous promettait une documentation plus abondante. Nous savions que la cité sur l'emplacement de laquelle nous nous trouvions avait existé des temps présargoniques à l'époque néo-babylonienne. Des objets recueillis, on pouvait déjà conclure à une culture similaire à celle des villes sumériennes du Sud-Mésopotamien, mais l'identification de Tell Ḥarīrī était toujours impossible, faute de textes. Un nom nous semblait devoir s'imposer, mais ce n'était qu'une hypothèse. Cette hypothèse allait devenir certitude dès le début du deuxième mois de travail.

LE TEMPLE D'ISHTAR

En choisissant en E V l'emplacement d'un nouveau secteur de recherches, nous songions avant tout à élargir notre documentation. Rien ne militait en faveur d'une région de préférence à une autre. Quelques blocs de pierre où l'on croyait pouvoir discerner un double alignement, apparaissaient en surface. Il était tentant de songer à une porte de ville et souvent aux portes des cités les reliefs ne manquent pas. Les indices étaient minces. Sans espoirs démesurés, mais avec l'attente optimiste qui préside toujours aux débuts de fouilles, nous avions transporté nos dix équipes sur ce chantier tracé aux lisières mêmes de l'agglomération antique. Là où nous pensions devoir dégager une porte, un temple apparaissait et dès les premiers coups de pioche, nous abandonnait le trésor de ses ex-voto, cassés certes, mutilés trop souvent, mais documents inestimables d'un art fait tout à la fois d'élégance, de raffinement et de réalisme. Et cette recherche, où le dégagement se fit souvent au couteau, au poignard et au pinceau, recherche lente, patiente et méthodique, en nous rendant un temple avec tous ses ex-voto, nous permettait non seulement d'identifier la divinité du sanctuaire, mais aussi Tell Ḥarīrī. Sur une des statuettes vouées à la déesse Ishtar et représentant un roi, une inscription nous donnait avec le nom du roi celui de sa ville : Lamgi-Mari, roi de Mari[1]. L'hypothèse était devenue certitude.

Le temple d'Ishtar, à Mari, fut dégagé en deux mois (pl. III, 1 et 2), et si tous les points douteux n'ont pas encore été éclaircis, l'ensemble qui s'en dégage est pourtant assez cohérent pour qu'il soit possible d'en indiquer l'ordonnance essentielle. Il n'est pas indifférent de noter dès l'abord que le sanctuaire de Mari, dédié à Ishtar, ressemble étrangement aux temples archaïques G et H voués, à Assur, à la même déesse et étudiés de si près par W. Andrae[2].

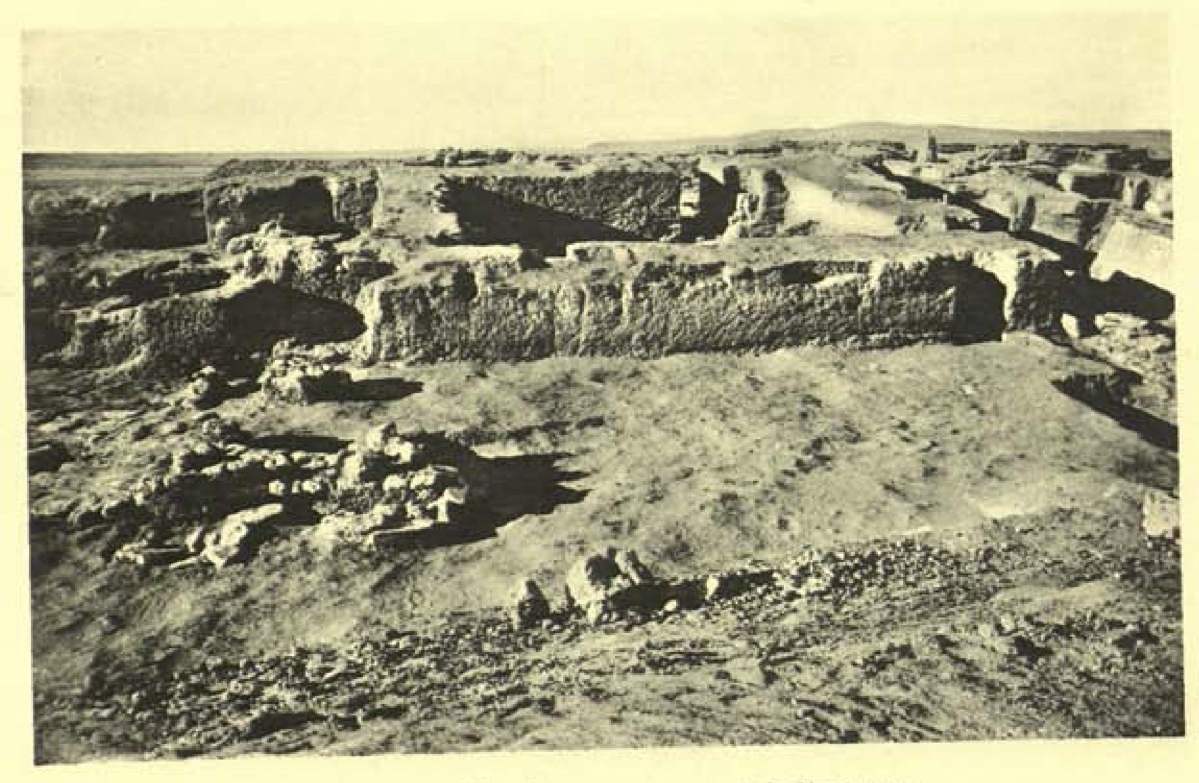
En réalité, on doit dire les sanctuaires de Mari, car ici comme à Assur,

[1] Nous écrivons Mari, pour simplifier l'écriture et pour nous conformer à une habitude à peu près courante. On trouvera dans *RA*, XXXI, p. 83, une étude de M. Thureau-Dangin qui pense que la vraie lecture du nom doit être Ma'eri.

[2] W. Andrae, *op. cit.*, pl. 2 et 3.



1. Emplacement du temple d'Ishtar au 15 Janvier 1934, avant la fouille.



2. Le temple d'Ishtar, le 20 mars 1934, après le dégagement.

TELL HARIRI (MARI).





1. La cour du temple d'Ishtar (15); au centre,
porte d'accès dans la cella (17).



2. Intérieur de la cella (17); pavements superposés;
vue prise du Sud-Est.

TELL HARIRI (MARI).



plusieurs temples se sont trouvés superposés. Si le dernier en date paraît être celui de l'époque de Hammurabi (vers 2000 av. J.-C.), le premier dans le temps est encore enfoui sous celui qui est en ce moment visible après notre dégagement et que nous croyons contemporain d'une « dynastie de Mari », située, d'après nos documents, aux environs de l'an 2900 av. J.-C.[1]. W. Andrae date, lui aussi, les temples archaïques d'Assur (G et H) du passage du IVe au IIIe millénaire[2]. Cela concorde absolument avec notre propre datation, car les rapprochements sont très étroits entre Assur et Mari, aussi bien dans le domaine architectural que dans celui des objets recueillis.

La déesse Ishtar était donc vénérée à Mari. Cela n'étonne pas, si l'on songe qu'un prince de la ville, à la fin du IIIe millénaire, s'appelait Puzur-Ishtar. Son père, Tura-Dagan, dans l'inscription de la statue qu'il dédie à une divinité dont le nom fut martelé, invoque lui-même en compagnie de Dagan et d'Enki, Ninni (Ishtar), qui sont chargés de châtier un mutilateur éventuel[3].

Trois statuettes inscrites, découvertes cette année, sont vouées à Ishtar, dont le nom est suivi du signe de la virilité. M. Thureau-Dangin, qui étudia et publia ces inscriptions[4], est assez hésitant sur la façon d'interpréter cette épithète. S'agit-il de l'Ishtar guerrière ? On sait que cette déesse était tout à la fois préposée aux plaisirs de l'amour, aux travaux de la fécondité et aux luttes guerrières. Aussi les représentations diffèrent selon qu'il s'agit d'une acception et non d'une autre. On trouvera ainsi la déesse, tantôt sous les traits d'une femme nue se pressant les seins, tantôt sous ceux d'une nourrice, enfin aussi, en costume de combat, la masse d'armes à la main et le pied posé sur

[1] D'après les anciennes listes royales, la dynastie de Mari suit celle d'Adab et serait la Xe « après le Déluge ». Une liste susienne récemment publiée (Scheil, dans *RA*, XXXI, p. 155), place Mari après Akshak. Dans les noms des six rois de Mari, on ne retrouve pas Lamgi-Mari, dont nous avons recueilli la statuette. Il faut, croyons-nous, avant cette « dynastie » attestée par les listes, en supposer une autre, dont ferait partie Lamgi-Mari. Il y aurait donc eu à Mari deux dynasties présargoniques.

[2] W. Andrae, *op. cit.*, p. 5.

[3] Les inscriptions se trouvent sur des statues publiées par Essad Nassouhi, *AfO*, III, p. 109-114. Voir aussi Contenau, *Manuel d'Archéologie orientale*, II, p. 798, fig. 558. L'une de ces statues, dont la tête est au Musée de Berlin (provenant de fouilles clandestines) et le corps au Musée de Stamboul (fouilles de Koldewey à Babylone), est celle, non de Puzur-Ishtar, prince de Mari, mais d'un dieu et sans doute de Dagan.

[4] Thureau-Dangin, *Inscriptions votives sur des statuettes de Ma'eri*, dans *RA*, XXXI, p. 137-143.

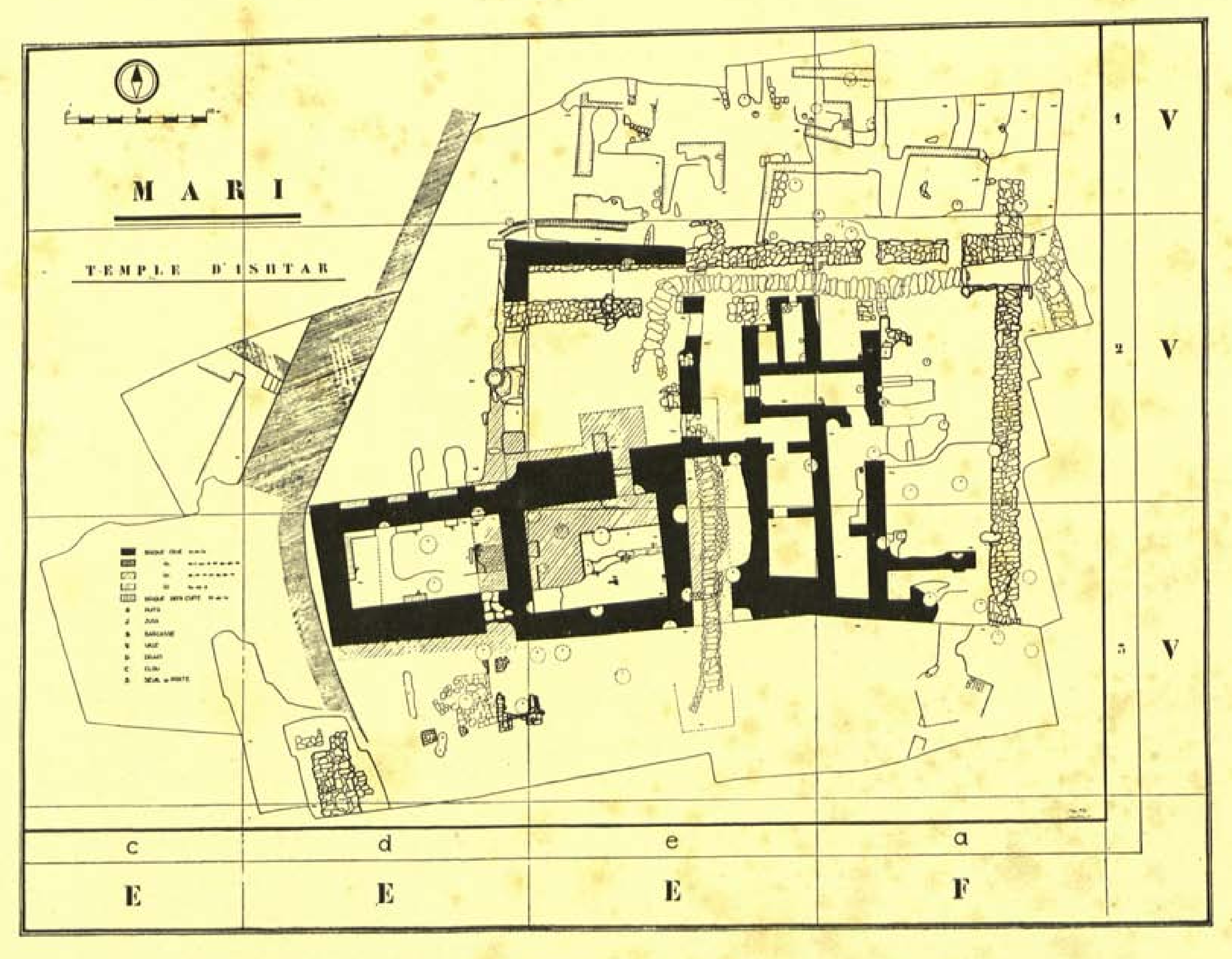
une lionne. De l'Ishtar de Mari, deux physionomies nous ont été conservées : l'une sous les traits des figurines de terre (femmes nues), l'autre dans de petites statuettes de pierre, où la déesse apparaîtrait sous un aspect plus calme et même hiératique.

Nous réservons pour la publication définitive, l'étude des vicissitudes subies par le temple d'Ishtar, à Mari, depuis le jour où il fut élevé en bordure de la ville jusqu'au moment où le sanctuaire fut détruit et abandonné. Nous croyons possible de retrouver, dès à présent, l'exacte compréhension de cet édifice au début du III^e millénaire. Sensiblement orienté, il recouvre un espace d'environ 225 mètres carrés, limité à l'Occident par un très beau mur en briques crues, incurvé et d'une largeur moyenne de 5 mètres ; à l'Orient et au Nord, par une muraille de briques crues avec de solides fondations de blocs de pierre (gypse) ; au Sud enfin, par une cour dont il n'a pas encore été possible de définir l'extension.

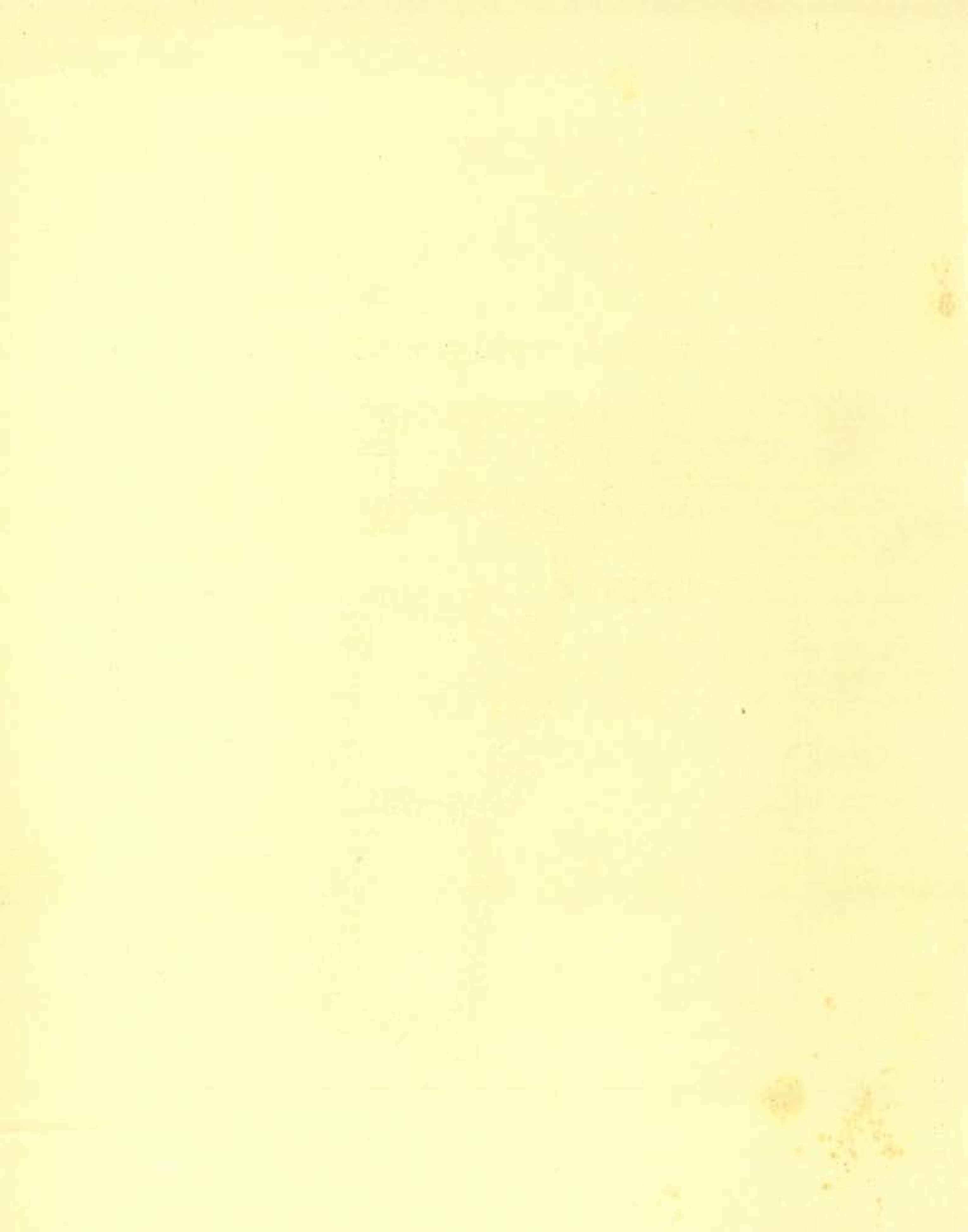
Au seul examen du plan (pl. V), on perçoit que ce sanctuaire se distribue en deux groupements bien marqués : à l'Ouest, les bâtiments à destination spécialement cultuelle ; à l'Est, les chambres réservées à l'habitation des clercs. Ces deux parties sont nettement séparées l'une de l'autre, ce qui n'empêche nullement les communications. Séparation catégorique entre territoire sacré et zone profane, le temple de Mari semble l'avoir soulignée tout particulièrement avec la grande enceinte de briques crues, avec les murs aux fondations de pierre, qui ne laissent place qu'à une seule entrée, du côté de la ville. Entrée renforcée par deux grandes dalles de seuil, délimitant une sorte de petit vestibule (1) (cf. croquis fig. 6).

Passé cette porte et ce vestibule, on arrivait dans un long couloir (7), bordé à main droite par le mur d'enceinte du temple et à gauche, par un bloc de petites chambres, habitations, réserves, cuisines. L'une de ces pièces, oblongue (10), devait vraisemblablement faire office de loge de concierge. En la vidant, nous avons retrouvé en cet endroit une abondante céramique, vaisselle de cuisine de gros et petit module, à proximité de broyeurs et mortiers en pierre dure. Dans un angle, le foyer. Enfin, la porte ouvrant directement sur le couloir, permettait la surveillance étroite des entrants et des sortants.

Toute la bande orientale des habitations (2-3) était en très mauvais état de conservation. Détruite à une époque que nous ne pouvons préciser, on l'avait



Plan levé par M. l'architecte François.



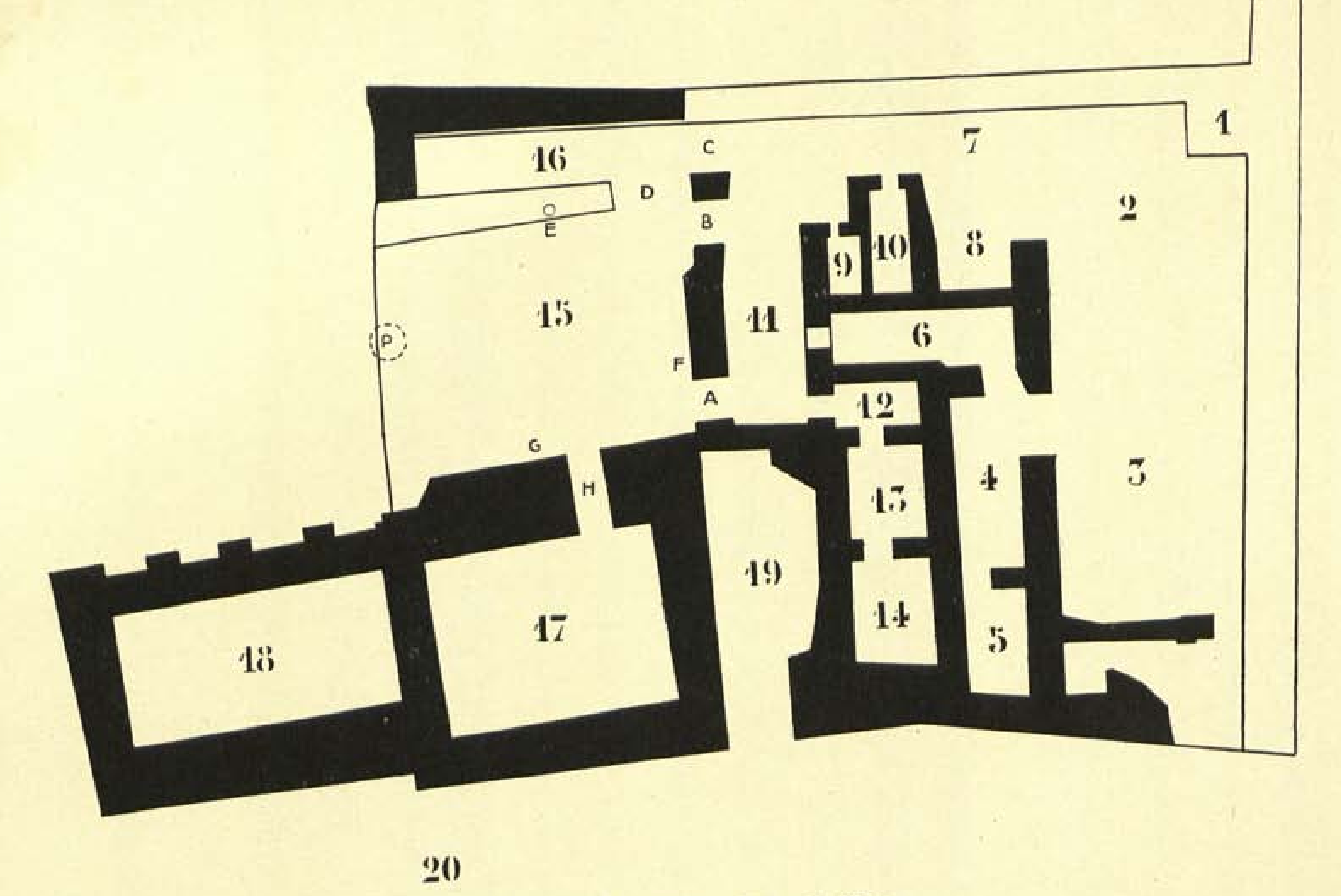


Fig. 6. — Croquis schématique du temple d'Ishtar.

(Dessin P. François.)

remblayée et bloquée de terre tassée. Celle-ci évacuée, il ne put être reconnu aucun reste certain de fondations et d'alignements de murs, mais tout l'espace actuellement blanc sur notre plan était occupé par des chambres.

Ce qui a pu être dégagé pourrait s'interpréter ainsi. Trois chambres (8, 10, 9) ouvrent sur le long couloir d'accès au sanctuaire. L'une (10), nous l'avons dit, devait être aménagée à l'intention des gardiens. Les autres (9,8) pouvaient servir d'abri ou d'entrepôt. Un deuxième groupe (6, 4, 5) communique et semble n'avoir eu qu'une sortie vers l'Est. Un troisième groupe (12, 13, 14), absolument indépendant du précédent, se compose de même de trois pièces communiquant, n'ayant aussi qu'une seule sortie, du côté de la cour du temple, dont la sépare une sorte d'antichambre (11). Ces deux groupes, l'un et l'autre de trois pièces, n'auraient-ils pas été réservés à deux classes spéciales du clergé, l'élément séculier habitant les chambres orientales (6, 4, 5), l'élément régulier, fixé dans les chambres plus proches du sanctuaire proprement dit ? A moins que les prêtres n'aient été d'un côté, les prêtresses de l'autre, car il n'y a aucune raison de supposer que les prêtresses aient été absentes dans un temple consacré à Ishtar... Et, à cette deuxième interprétation, nous trouverions un argument dans ce fait que dans les chambres (12, 13 et 14), nous avons recueilli une profusion de bijoux, colliers. amulettes, dont ont pu se parer plus spécialement des femmes, alors qu'elles se préparaient à officier.

De ce bloc des habitations, on avait accès après une antichambre 11, par deux portes (A, B) dans une grande cour (15), à ciel ouvert, utilisée certainement pour les besoins du culte (pl. IV, 1). Il nous semble que ces deux portes devaient être réservées aux prêtres, les fidèles pénétrant eux, à la sortie du long couloir (7), dans un passage en chicane (C, D) débouchant dans la même cour. Celle-ci a la forme d'un trapèze de 11 m. de base et de quelque 9 m. de hauteur. Son sol était fait, comme celui du couloir, d'un cailloutis très compact, recouvrant un dallage de plusieurs assises de dalles de gypse, posées à joints vifs mais avec, par intervalles, des lits de bitume.

Dans cette cour, outre quelques statuettes, furent recueillis de gros fragments de vases en pierre, ustensiles rituels, en relation avec une installation cultuelle où il a été possible de distinguer une vasque à libation (E), un autel à combustion (F), un puits (P) et une table d'offrandes (G). De ces divers élé-

ments, il nous est impossible de rien dire ici. Signalons cependant que le puits actuellement dégagé appartient au dernier temple (époque de Hammurabi), mais il est tout indiqué d'admettre qu'il doit être le réaménagement de celui qui existait à l'époque archaïque. Quant à la table d'offrandes (G), elle marquait sans doute la limite que ne devaient pas dépasser les simples fidèles, admis à déposer en cet endroit les ex-voto que les prêtres emportaient plus loin, dans la cella, où, placés sur la banquette d'offrandes, ils se trouvaient en face de la divinité[1].

Car la pièce (17) qui s'ouvre sur la grande cour est certainement une cella. De forme rectangulaire (9 m. 15 × 6 m. 90) elle a des murs en briques crues, d'allure et de largeur irrégulières. Le sol de la cella est recouvert, aux trois quarts, d'une épaisse couche de plâtre. Il est au même niveau que le cailloutis de la cour, mais une coupe a montré que plusieurs pavements sont superposés et il faut attendre la suite du dégagement pour comprendre exactement, l'agencement de ce lieu très saint. Il serait assez tentant d'admettre sur le long côté de la paroi et face à l'entrée, une longue banquette, sur laquelle on déposait les statues, au pied de laquelle on enfouit toute une série de récipients en terre (barcasses, coupes, plats profonds) et dans les soubassements de laquelle furent cachés deux immenses clous de fondation en cuivre, avec tablettes anépigraphes.

Que la cella ait été en usage pendant de longues années, les pavements superposés le prouvent (pl. IV, 2)[2]. Comme toiture, on peut songer à un vélum, car deux trous creusés dans le sol pourraient indiquer l'emplacement des poteaux destinés à le soutenir. D'autres trous, véritables puits de sondages, ont défoncé aussi le pavement. Nous y voyons les tentatives multipliées faites par des voleurs, au moment du pillage du sanctuaire, pour mettre la main sur les dépôts de fondation. C'est la seule hypothèse pouvant, à notre sens, rendre compte et du nombre des trous (7 dans la seule cella 17) et surtout des endroits choisis, visiblement à la hâte. Tentatives vraisemblablement infructueuses, sans quoi le pavement tout entier eût été éventré, ce dont se

[1] On trouve dans ANDRAE (*op. cit*, pl. 2) une reconstitution de la cella du temple G d'Assur, avec les banquettes supportant les offrandes.

[2] La fouille de 1935 (2e campagne), a révélé, correspondant à ces pavements, toute une série de banquettes elles aussi superposées, avec de nouvelles « barcasses ».

vengèrent les pillards, qui jetèrent au fond de ces puits les statuettes mutilées, butin à leurs yeux sans valeur.

Mitoyenne de cette cella, une autre (18) absolument indépendante et sans communication avec la précédente. De forme rectangulaire, elle aussi (11 m. 50 × 5), elle se présente de façon toute différente. On y accédait par un escalier dont il ne reste que les deux extrémités : le soubassement du perron à la hauteur de la pièce et la butée de départ, au milieu d'une cour à ciel ouvert, en contre-bas et en partie dallée (20). Ignorant encore les voies de pénétration dans cette cour, nous ne savons si les fidèles pouvaient entrer dans cette chambre qui fait aussi figure de lieu très saint, à en juger d'après son aménagement et d'après toutes les statuettes recueillies en cet endroit.

Adossées aux murs intérieurs, mais ne faisant pas corps avec eux, de petites banquettes en briques demi-cuites étaient disposées, mieux conservées contre la paroi Nord, l'érosion ayant endommagé et fait disparaître presque complètement les installations Ouest et Sud. Il en reste heureusement assez pour qu'on puisse se les représenter très exactement. Quatre banquettes étaient aménagées, dont une occupant tout l'angle Nord-Ouest. Comme dans la cella 17, un pavement de plâtre recouvre le sol, qui arrive au niveau de véritables « bénitiers », plaqués au pied de chacune des banquettes. Sous ces « bénitiers », coupes de terre, aplaties sur un bord pour augmenter la surface d'attache, sont disposées une ou deux « barcasses » de terre, mais elles sont absolument noyées dans le soubassement et invisibles (fig. 7).

La paroi Est de la chambre était aménagée de façon différente. La banquette y était placée sensiblement au centre et sur un de ses côtés, plaquée d'une solide couche de plâtre, avec une sorte de cuvette et de rigole. Installation évoquant certainement ici un rite de libation. Il y a plus. A l'intérieur et au pied de cette banquette, des dépôts variés avaient été enfouis: barcasses de cuivre et de terre, clous de fondation en cuivre, avec tablettes anépigraphes en pierre et lapis lazuli. Enfin, dans une cachette préparée au milieu de ce même massif de briques, un lot de statuettes cassées et enchevêtrées était entassé[1].

[1] Il y a dans le stock des statuettes recueillies par nous, un lot qui fut trouvé dans une « favissa ». Ex-voto antérieurs, écartés des banquettes pour faire de la place aux nouvelles offrandes, mais demeurant cependant à la disposition de la divinité. C'est le même rite attesté par les trouvailles de Frankfort à Tell Asmar (hiver 1933-1934).

La banquette prendrait ici plutôt figure de soubassement, celui de l'idole, aux pieds de laquelle on aurait déposé les ex-voto, enlevés des tables d'offrandes, pour faire de la place aux nouveaux arrivés. Comme dans la cella 17, le sol est défoncé en deux endroits par des puits. Étant donné la moins grande portée, la pièce a pu avoir un véritable toit, en poutres, nattes et terre.



Fig. 7. — « Bénitier » et « barcasse » du temple (cella 18).

La cour (20) est, nous l'avons dit, en contre-bas. Sur son dallage, furent ramassés des objets de grande valeur : un lot important de statuettes, les fragments d'une mosaïque de coquille et les morceaux de plusieurs vases en stéatite. Le tout éparpillé, au moment du sac du temple, à une date que nous essayerons de préciser plus loin et recouvert ensuite d'un manteau de terre, au cours des travaux de restauration du sanctuaire.

La construction de ce temple avait nécessité des travaux importants. En particulier, ceux d'un sérieux terrassement en briques crues, qui supporte non seulement les deux chambres (17 et 18) mais aussi la cour (15). Ensuite, les architectes avaient très soigneusement prévu le système des égouts. Deux

l'aplomb du mur d'une des chambres (13) a révélé, à quelque trois mètres de profondeur, d'autres constructions en pierre. Il conviendra, lors des recherches ultérieures, de retrouver les monuments ainsi superposés et qui témoignent de la persistance, en cet endroit, du culte voué à la déesse Ishtar. Les monuments déjà recueillis attestent, tout au moins, en quelle faveur on tenait son sanctuaire au début du III^e millénaire, sinon à la fin du IV^e.

Les trouvailles faites dans le temple d'Ishtar.

Les trouvailles faites au cours du dégagement du sanctuaire furent particulièrement abondantes. Il s'agit spécialement des ex-voto déposés sur les banquettes par les fidèles de Mari. Offrandes qui subirent des mutilations, contre-coup des guerres et des pillages. Statuettes des modules les plus divers, les plus grandes atteignant 0 m. 50, les plus petites ayant une hauteur moyenne de 0 m. 15 à 0 m. 20. La pierre employée est de qualité variable, la plus précieuse étant l'albâtre blanc, la plus commune le gypse que l'on extrait dans des carrières toutes proches. Hommes, femmes se faisaient représenter, mais certainement il n'y a pas que des portraits d'après nature et, dans les ateliers, un modèle interchangeable, fabriqué en série, était à la disposition des bourses moyennes. Cependant, les pièces importantes ont dû être copiées fidèlement et quelques statuettes plus ou moins complètes, quelques têtes détachées, montrent bien que nous sommes en face d'individus et non en présence d'un type stéréotypé et en quelque sorte conventionnel.

Ces statuettes représentent donc les hommes et les femmes de Mari dans le costume « séculier » ou rituel, nous essayerons de le définir plus tard. Généralement dans le geste de l'adoration et du respect, comme il sied à un fidèle qui s'avance devant la divinité, mais quelquefois aussi, dans une attitude qui n'a rien de religieux et ce sera le cas du couple enlacé et du groupe des deux « clowns ». Habituellement ces offrandes sont anonymes, mais si elles reproduisent les traits de leurs donateurs, la déesse les reconnaît et n'a garde d'oublier dans ses bienfaits ceux qui se rappellent ainsi à son souvenir. Cependant, les grands, ceux qui occupent une fonction dans la Cité ou dans l'État, ont le droit de signer leurs présents. Et ce sont à Mari, les trois statuettes portant



Le roi de Mari, Lamgi-Mari.

TELL HARIRI.

grands collecteurs sont apparus, qui tous deux partent de la grande cour (15). Une rigole plus ou moins profonde, construite en pierres bitumées et recouverte de longues dalles de gypse. Par dessus, un cailloutis épais. Un de ces égouts qui s'ouvre non loin de l'autel (F) bifurque et se dirige vers le Sud, utilisant la pente et l'espace libre (19) entre les deux parties du temple. Le deuxième égout qui a, lui aussi, son origine tout près de l'autel, s'en va en direction opposée, vers le Nord, puis tourne à angle droit, vers l'Est, empruntant tout naturellement le long couloir (7) et, prenant une pente de plus en plus sensible, passe sous la porte et sous les deux dalles de seuil. A l'extérieur, il semble bifurquer en éventail. En réalité, une canalisation arrive d'un autre monument, plus au Nord [1], qui rejoint par conséquent celle du temple d'Ishtar et toutes deux réunies, suivant la pente du terrain, iront se perdre dans le ouadi qui a reçu déjà les eaux du premier collecteur.

Le temple d'Ishtar, à Mari, rappelle étrangement ceux qu'Andrae trouva à Assur (G et H) [2]. Ne pouvant pas pousser ici la comparaison dans le détail, nous nous contenterons de noter l'essentiel. A Assur comme à Mari, une entrée avec vestibule, suivie d'un très long et très étroit couloir, débouche dans une cour à ciel ouvert. Seuils en pierres plates. Une grande cella qui ouvre sur le côté, la porte étant sur le long côté, ce qui, d'après une récente étude d'Andrae, serait le propre des sanctuaires du type nordique [3]. A Assur, dans le Saint des Saints du temple H (le plus ancien), un « postament » surélevé, au pied duquel, alignées, cinq coupes de terre sont enfouies dans le sol [4]. Il est impossible de ne pas mettre en regard ce qui, à Mari, dans la cella 17, a l'allure d'une banquette surélevée, au pied de laquelle cinq barcasses ou coupes de terre, sont aussi enfouies. Des banquettes courantes dans la cella du temple G, de même dans la cella 18 de Mari. Et quand nous comparerons les trouvailles, ex-voto ou objets cultuels, nous retrouverons d'autres points de contact incontestables.

[1] La fouille de 1935 montre que cette canalisation vient de maisons contiguës au temple.

[2] Andrae, *op. cit.*, pl. 2, 3.

[3] *Das Gotteshaus und die Urformen des Bauens im alten Orient*, p. 1-30. La même disposition se retrouve dans le petit temple d'Abu, à Tell Asmar (H. Frankfort, *Iraq Excavations of the Oriental Institute*, 1932-1933, p. 42 et fig. 36).

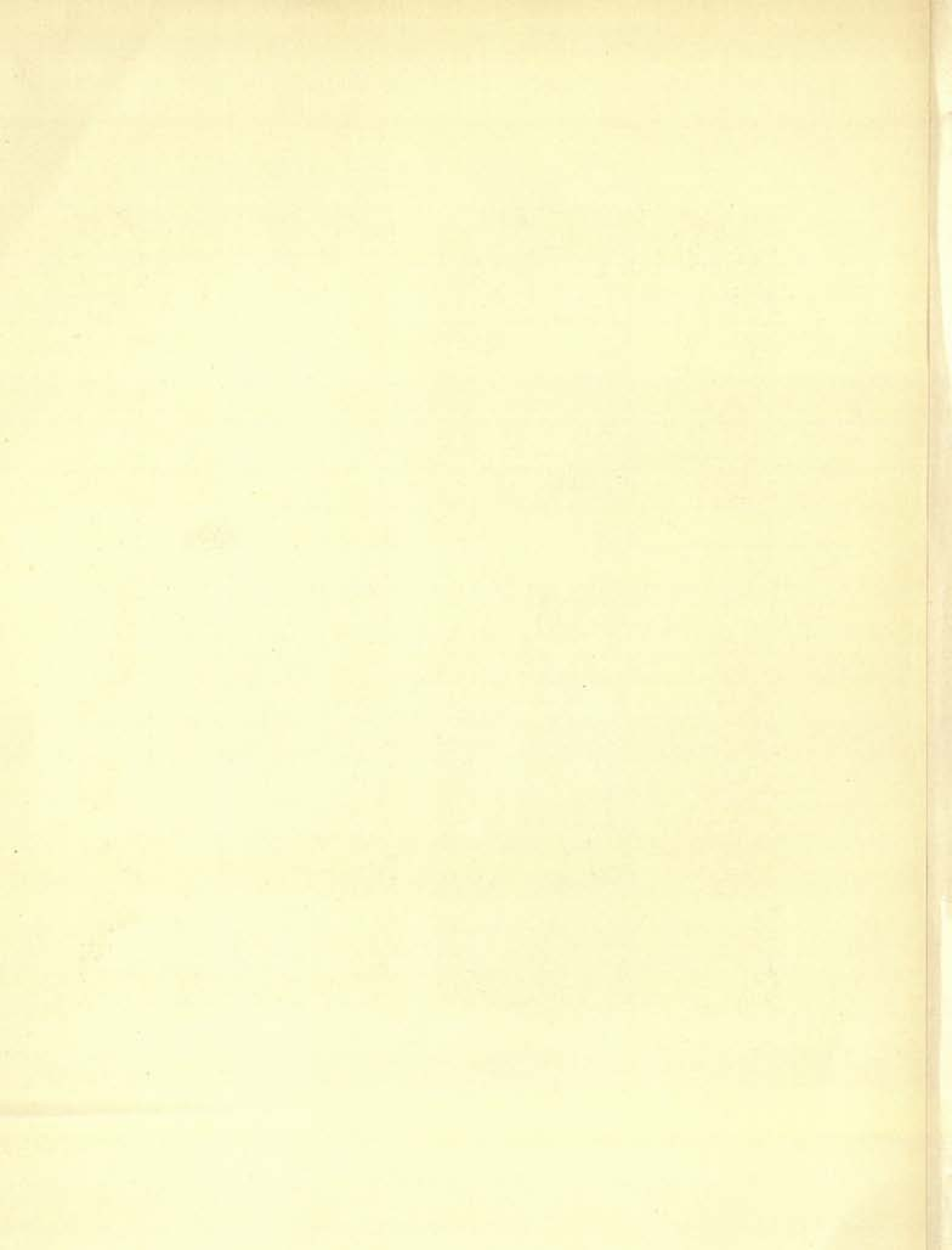
[4] Andrae, *op. cit.*, pl. 2 et fig. 11, p. 39. Un rite semblable est, ce semble, signalé aussi à Nuzi (*AfO*, VI, p. 236 s.).

Qu'il n'y ait pas que des ressemblances étroites n'étonnera pas. Différence dans l'orientation des sanctuaires, différence surtout dans la technique de construction. A Assur, les gens des temples H et G bâtissent en briques crues mais ces briques ne reposent jamais sur des fondations de pierre. L'emploi de la pierre n'apparaît qu'après (temple F) et Andrae y voit l'influence d'une technique nordique. Est-ce à dire que notre sanctuaire de Mari soit contemporain du temple F ? Très certainement pas, car les statuettes prouveront la simultanéité des époques.

Une autre théorie qu'il faudra revoir aussi de près, c'est celle développée par le Dr Jordan[1] et adoptée, ce semble, par la majorité des archéologues mésopotamiens. Constatant que, dans la période dite « early dynastic » ou « de Lagash », un nouveau modèle de brique apparaît, dite plano-convexe, Jordan en concluait à l'arrivée en Mésopotamie d'une population nouvelle, originaire d'un pays de montagnes et s'efforçant de retrouver dans un matériel d'argile, la pierre employée ailleurs pour ses constructions. D'où cette brique si spéciale, avec une face plate et une autre bombée. La théorie était séduisante. Seulement le temple de Mari qui appartient précisément à cette période « early dynastic », atteste que les artisans de cette époque, parfaitement au courant du travail de la pierre, utilisée par eux abondamment, ignoraient jusqu'à l'existence de la brique plano-convexe, qui devrait au moins coexister avec l'emploi de la pierre. Or, toutes les briques du temple d'Ishtar, temple présargonique, sont plates et invariablement plates. Ce qui nous oblige, semble-t-il, à cette conclusion que l'emploi, dans la basse Mésopotamie, d'une brique plano-convexe, ne postule pas forcément l'arrivée dans le pays d'une population émigrant d'une zone de montagnes et jusqu'alors en possession de la seule technique de la pierre. Mais cela doit nous entraîner *en tout cas* à éviter désormais d'appeler « période plano-convexe », cette époque « early dynastic », puisque ce trait si caractéristique ne conviendra plus qu'à la basse Mésopotamie, et il apparaît souhaitable que les termes chronologiques soient applicables à toute la zone de dispersion d'une civilisation homogène et identique.

Tel est, dans ses lignes essentielles, le monument retrouvé par nos fouilles. Il n'est certainement pas le premier sur cet emplacement. Un silo creusé à

[1] J. Jordan, *Kurzbericht über die Ausgrabungen in Uruk*, 1930-1931, p. 15.







Deux autres vues de la statuette de Lamgi-Mari,
avec dédicace à Ishtar.

TELL HARIRI.



une inscription dans le dos et donnant trois noms. Inscriptions gravées dans le dos, peut-être avec intention, mais aussi sans doute parce que c'est là qu'il est le plus commode de tracer quelques signes. Comme toutes les inscriptions archaïques, elles ne donnent que l'essentiel : le nom, le titre du donateur et la divinité à qui l'objet est voué.

Avant d'étudier les plus importantes de ces pièces, disons que dans ce seul temple nous avons ramassé : une petite statue, cinq statuettes complètes, vingt et une statuettes acéphales, treize têtes détachées, quatre têtes sur buste, vingt-huit corps de statuettes, vingt bases ou socles de statuettes.

Cinq émergent du lot, quatre sont celles d'un homme, une représente une femme. Nous allons les examiner l'une après l'autre.

M. 174. *Petite statuette en pierre blanche*, d'un roi de Mari (hauteur : 0 m. 272), vêtu de la robe-kaunakès, dans l'attitude de l'adoration, en marche, pied gauche en avant (pl. VI, 1, 2, et VII). Le nez a été mutilé, et les morceaux n'ont pu être retrouvés. La pièce fut recueillie sans ses pieds, mais ceux-ci gisaient à quelques pas. Le personnage est barbu et porte de longs cheveux. Ceux-ci, très soigneusement peignés avec raie au milieu, semblent se nouer par derrière en un large chignon qui retombe sur la nuque. Cependant voici comment nous interprétons cette coiffure : le roi porte, d'une part, ses propres cheveux qui sont peignés et séparés par la raie de milieu. Ensuite il ajuste, sur son front et sur ses tempes, un bandeau de nattes tressées, qui forme chignon, l'un et l'autre maintenus par un étroit ruban qui est apparent sur le devant de la tête, passe derrière les oreilles et serre le chignon en son milieu, par un double enroulement. Ce type de coiffure est un exemple nouveau à ajouter à ceux que nous connaissions déjà par ailleurs : le fameux casque de Meskalamdug, trouvé à Ur, et le dieu Ningirsu de la stèle des Vautours. On sait que les Sumériennes portaient souvent le chignon formé de leurs propres cheveux, noué sur la nuque et maintenu par un bandeau, mais à notre avis, le chignon des hommes est certainement postiche. Coiffure qui semble bien avoir été le privilège des dieux (Ningirsu, sur la stèle des Vautours), des princes (Meskalamdug à Ur) et des rois (Langimari à Mari, Eannadu à Lagash).

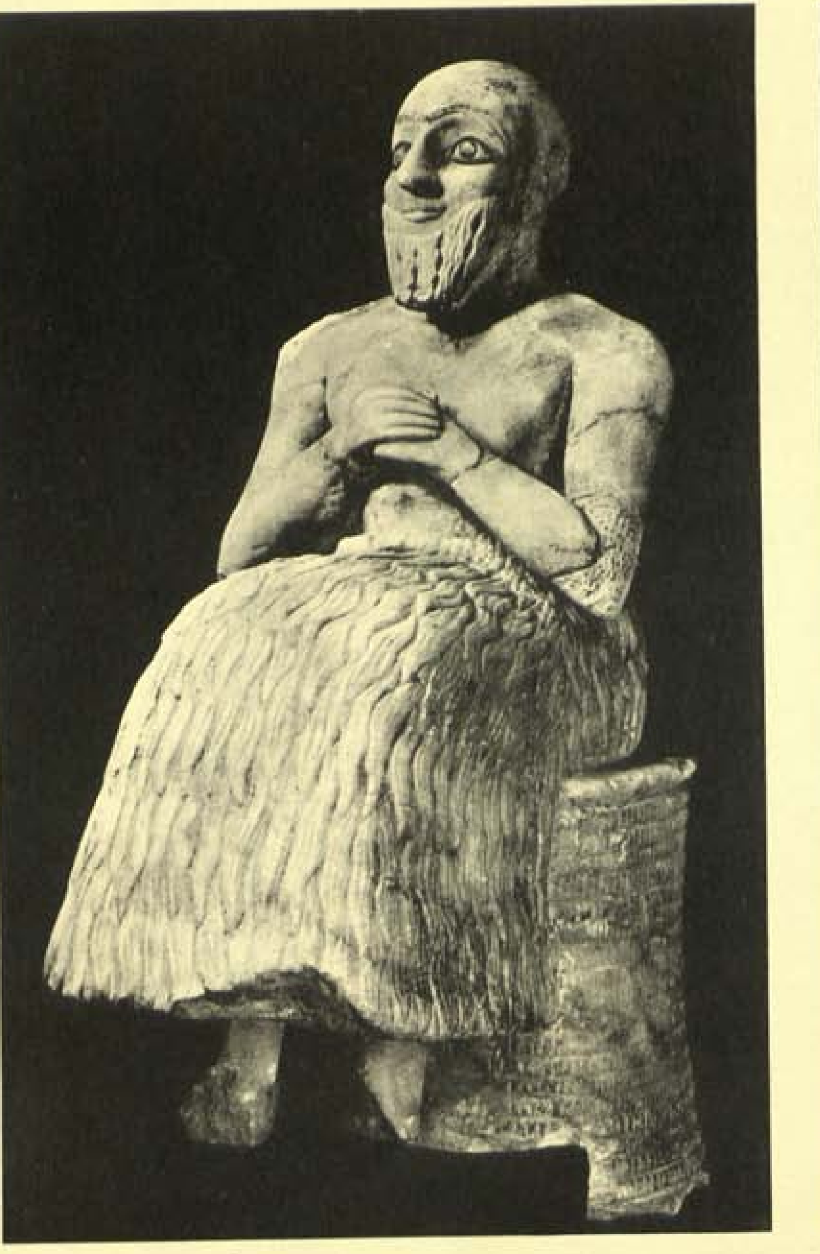
Le roi de Mari porte une barbe très longue, qui s'attache sous le bandeau des nattes, à la hauteur des oreilles et qui, coupée en collier, laisse les lèvres rasées. Très légèrement ondulée, elle se termine, taillée en carré, par de

petites bouclettes. Le nez, nous l'avons indiqué, a été mutilé dans l'antiquité et la cassure endommagea en même temps la bouche. Les yeux sont évidés en amande, avec renflement de la pupille. A cause de cela et contrairement à la technique habituelle, rien n'a été incrusté. Les sourcils, dessinés par le creux qui souligne la paupière supérieure, s'écartent largement sans se réunir par la base. Les oreilles sont énormes.

Le roi est vêtu d'une robe-kaunakès, à neuf rangs, qui laisse entièrement nus l'épaule, le bras droits et la partie correspondante de la poitrine. Le dos est largement dégagé, à droite et en biais, par ce vêtement qui drape entièrement épaule et poitrine gauches, s'enroulant même autour de l'avant-bras. Particularité de ce costume : il est muni par derrière et à hauteur du siège, d'une véritable « tournure », qui accentue encore la proéminence inélégante des formes du personnage. Il s'ensuit une véritable bosse à la base du dos. Nous essaierons ailleurs d'expliquer ce détail du costume. Ajoutons pour en finir avec la description de cette statuette, que le roi se tient dans la position du fidèle soumis, mais au lieu d'avoir les mains jointes, il s'écarte quelque peu de ce style classique, puisque sa main gauche supporte, en le serrant, le poignet de sa main droite fermée. L'homme est en marche, pied gauche en avant. Les chevilles sont particulièrement trapues et lourdes; cependant, au lieu de le reprocher à l'artiste, il faut bien plutôt le féliciter de sa hardiesse. Car il a osé détacher du socle la silhouette de son personnage, alors qu'habituellement ce socle, se relevant par derrière, fait corps avec le bas du vêtement, assurant une solidité plus grande et une meilleure stabilité. Et ceci explique l'empâtement des pieds que le sculpteur n'osa pas représenter plus finement.

La statue porte une inscription gravée sur la partie droite du dos et sur le derrière de l'épaule [1]. Huit cases de signes qui donnent le nom du roi, celui de la ville, enfin celui de la déesse à qui l'objet est voué. Il s'agit en effet du roi de Mari, Lamgi-Mari, qui dédia sa statuette à la déesse Ishtar. Cette statuette doit être datée de la période contemporaine des premiers patésis de Lagash, si elle ne leur est pas légèrement antérieure. C'est la plus curieuse sculpture et historiquement la plus importante, sortie des fouilles de 1933-34.

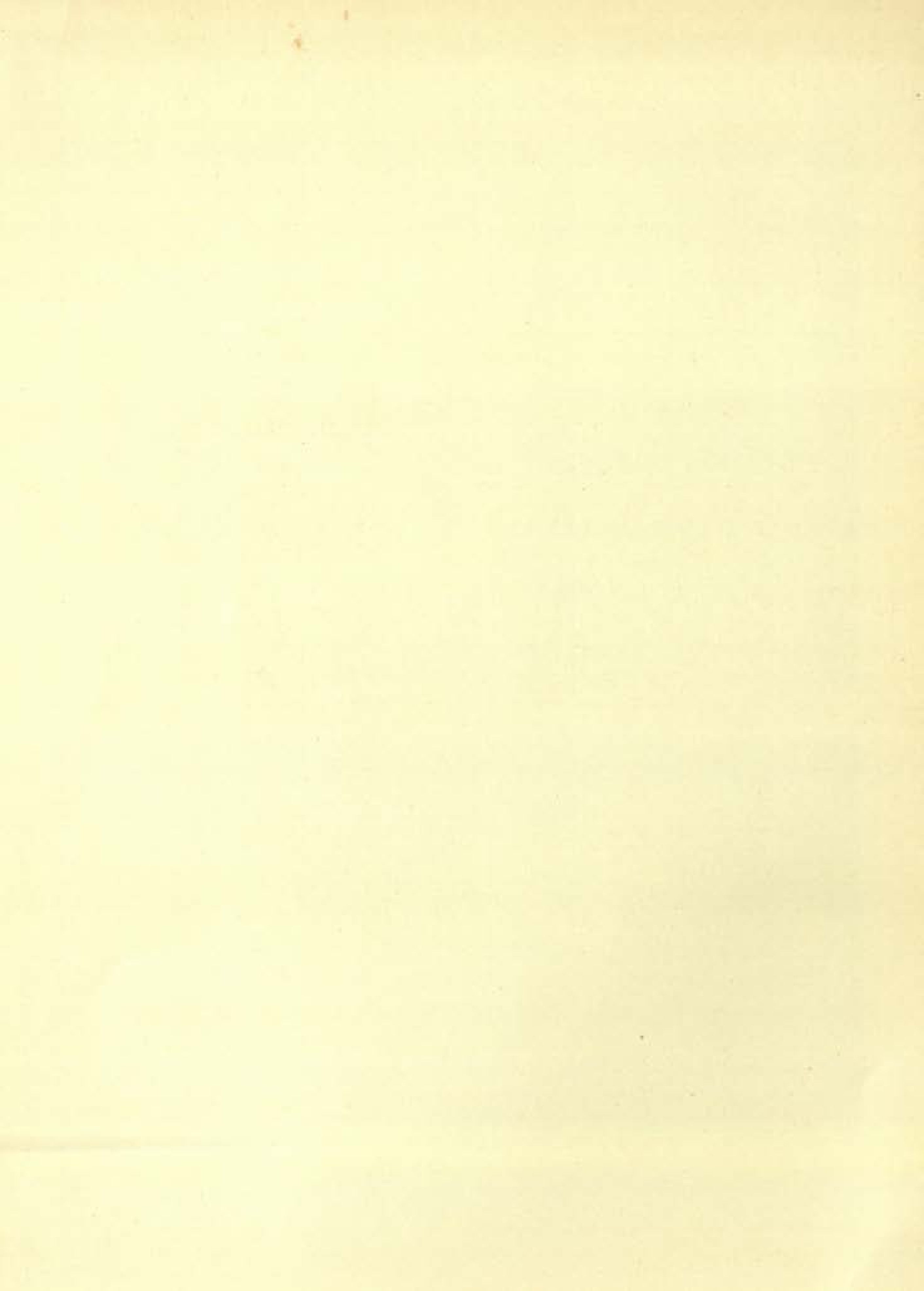
[1] Thureau-Dangin, *RA*, XXXI, p. 140.



1. Petite statue d'Ebih-il, l'intendant, dédiée à Ishtar.

2. La même, de profil à gauche.

TELL HARIRI (MARI).



M. 177. *Petite statue en albâtre blanc*, d'un homme assis (hauteur : 0 m. 52), vêtu du jupon à étoffe floconneuse (pl. VIII et fig. 8). Par le type et le costume, le personnage diffère tout à fait du précédent. Contrairement au roi, il a le



Fig. 8. — Tête d'Ebiḫ-il.

crâne absolument rasé, mais il porte cependant une barbe qui s'attache à la hauteur des yeux et laissant largement dégagées les pommettes des joues et les lèvres supérieure et inférieure, se termine assez court, en mèches calamistrées et bouclées. Les sourcils réunis à la base et incrustés de bitume, accen-

tuent l'attache très fine d'un nez aquilin. Les yeux sont particulièrement soignés pour rendre du mieux possible la vie du regard. Raffinement de l'artiste qui a combiné le schiste, la coquille et le lapis lazuli, indiquant respectivement cils et paupières, cornée et iris. Les lèvres très fines esquissent un demi-sourire.

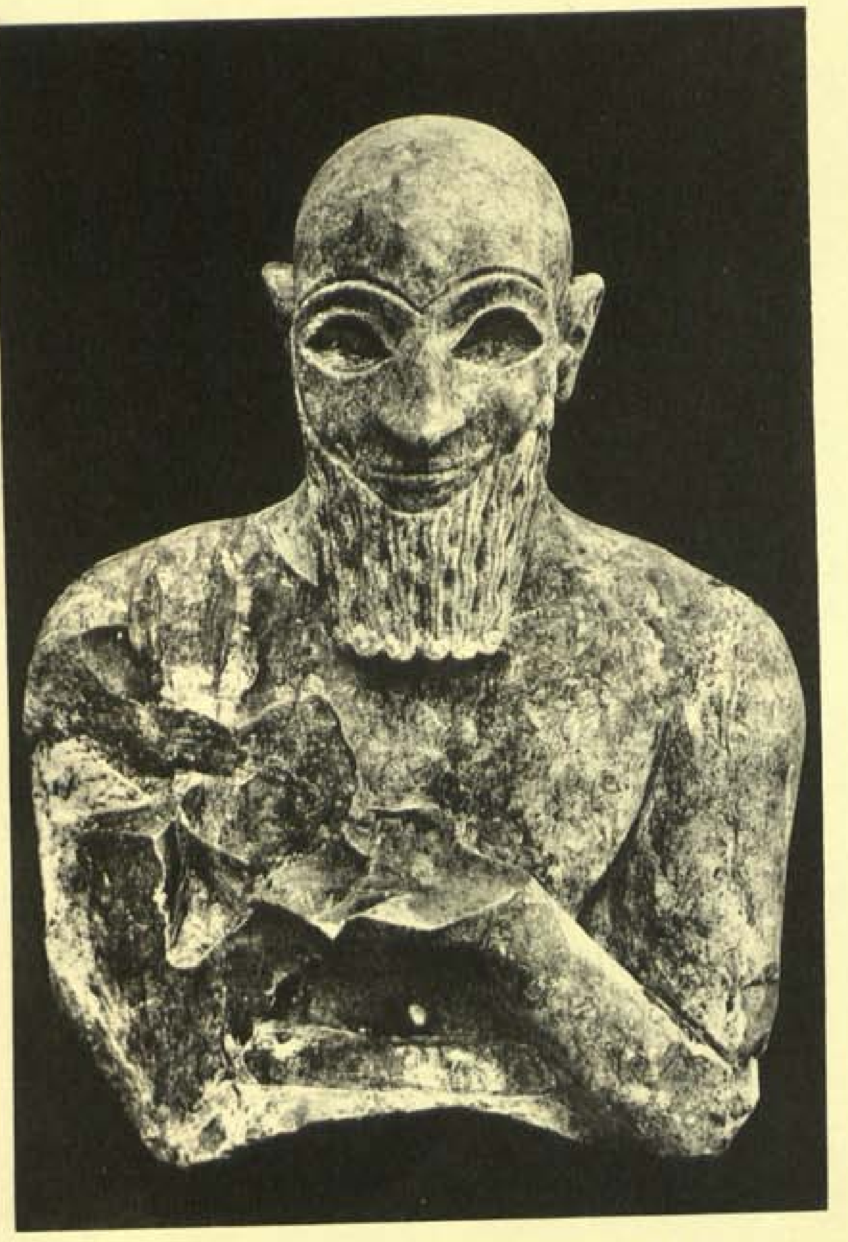
Le rendu du reste du corps témoigne aussi d'une technique soignée. Le buste, entièrement nu, est parfaitement modelé et aminci à la taille. Les deux mains étaient ramenées sur la poitrine, jointes (main gauche fermée placée dans la droite), mais malheureusement le bras et le coude gauches ont été cassés dans l'antiquité et la base du coude droit écornée. Ayant le torse nu, le personnage est vêtu seulement du jupon avec le nœud plaqué au bas du dos. Mais cette fois, au lieu de représenter l'ensemble dans le style habituel du kaunakès, l'artiste a su parfaitement indiquer dans la pierre le floconneux des longues mèches de laine légèrement ondulées. Sans anticiper sur l'étude que nous ferons du costume archaïque, nous croyons que le document que nous étudions en ce moment autorise à voir là un jupon taillé dans une peau de mouton, qui se présenterait avec ses mèches de laine à l'extérieur [1].

L'homme est assis sur un siège arrondi sans dossier, d'un type un peu spécial. Sans doute y verra-t-on un escabeau en bois, avec une enveloppe de joncs recourbés et tressés, le jonc seul ne nous paraissant pas donner une résistance assez grande. Les pieds manquent, mais il reste l'attache des chevilles qui sortent sous la robe. Le dos de cette statue porte une inscription de cinq cases [2]. Comme la précédente, il s'agit d'un objet voué à la déesse Ishtar. Un fonctionnaire, qualifié d' « intendant », s'est fait représenter dans la position de l'humilité. Nous daterions volontiers cette statue des environs de l'an 2950, car l'examen des signes de l'inscription oblige à une date haute [3]. Cet objet fut recueilli en deux morceaux, la tête à plusieurs mètres du corps, sur

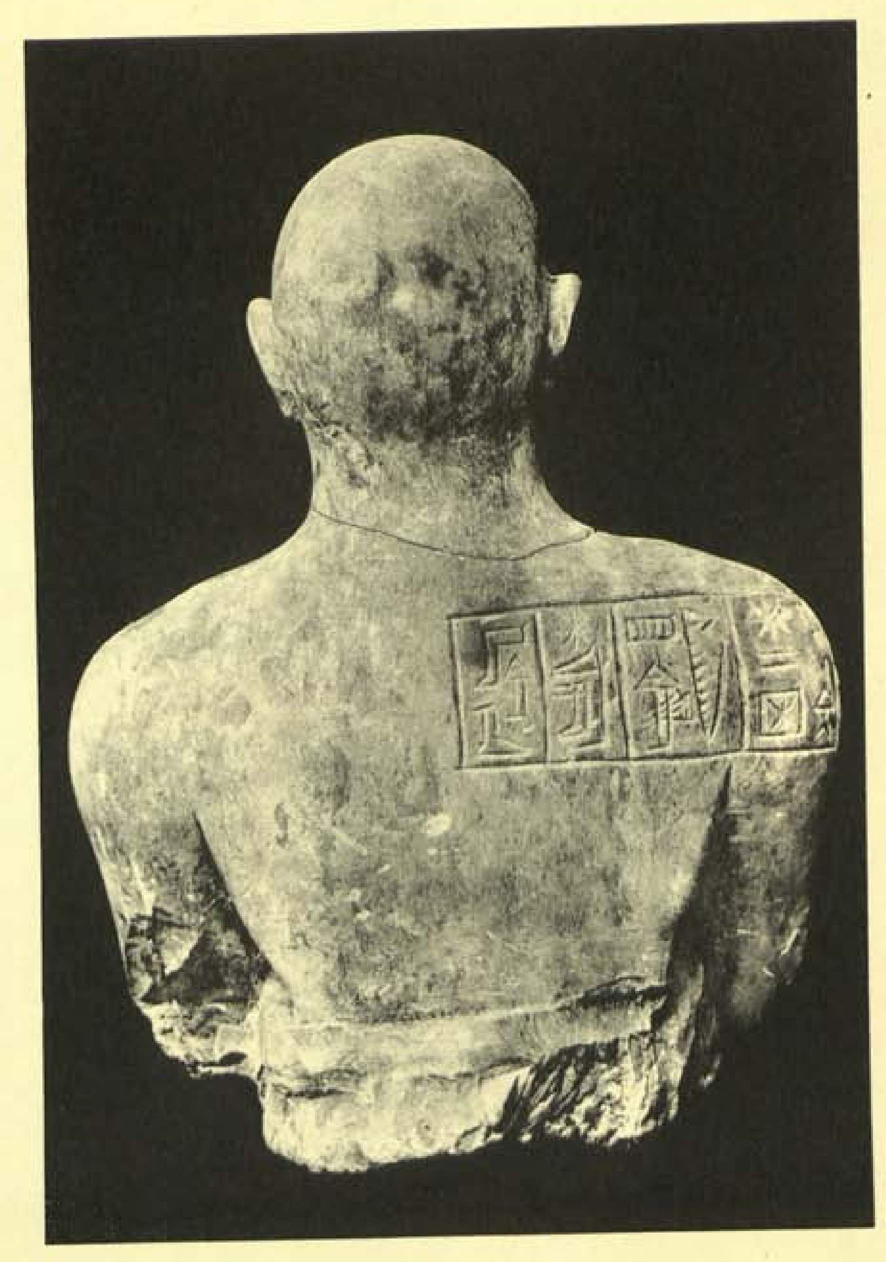
[1] Ce qui ne signifie pas que ce soit toujours le cas et qu'il faille interpréter le kaunakès, une fois pour toutes, de cette façon. Mais dans la petite statue de Mari, il nous apparaît impossible de voir dans la jupe d'Ebiḫ-il une étoffe tissée. Nous reprendrons ailleurs toute cette question du kaunakès, avec la seule documentation de Mari, spécialement abondante et variée, sans oublier les remarques pénétrantes de L. Heuzey sur le sujet.

[2] Thureau-Dangin, *RA*, XXXI, p. 143 : « Statue d'Ebiḫ-il, l'intendant. A Ishtar... il l'a vouée. »

[3] En particulier la forme semi-pictographique du signe *IL*, image tronquée d'un danseur se tenant sur une jambe que l'autre jambe repliée croise à angle droit. Ce signe se retrouve dans les écritures égyptienne et hittite (renseignements communiqués par M. Thureau-Dangin).

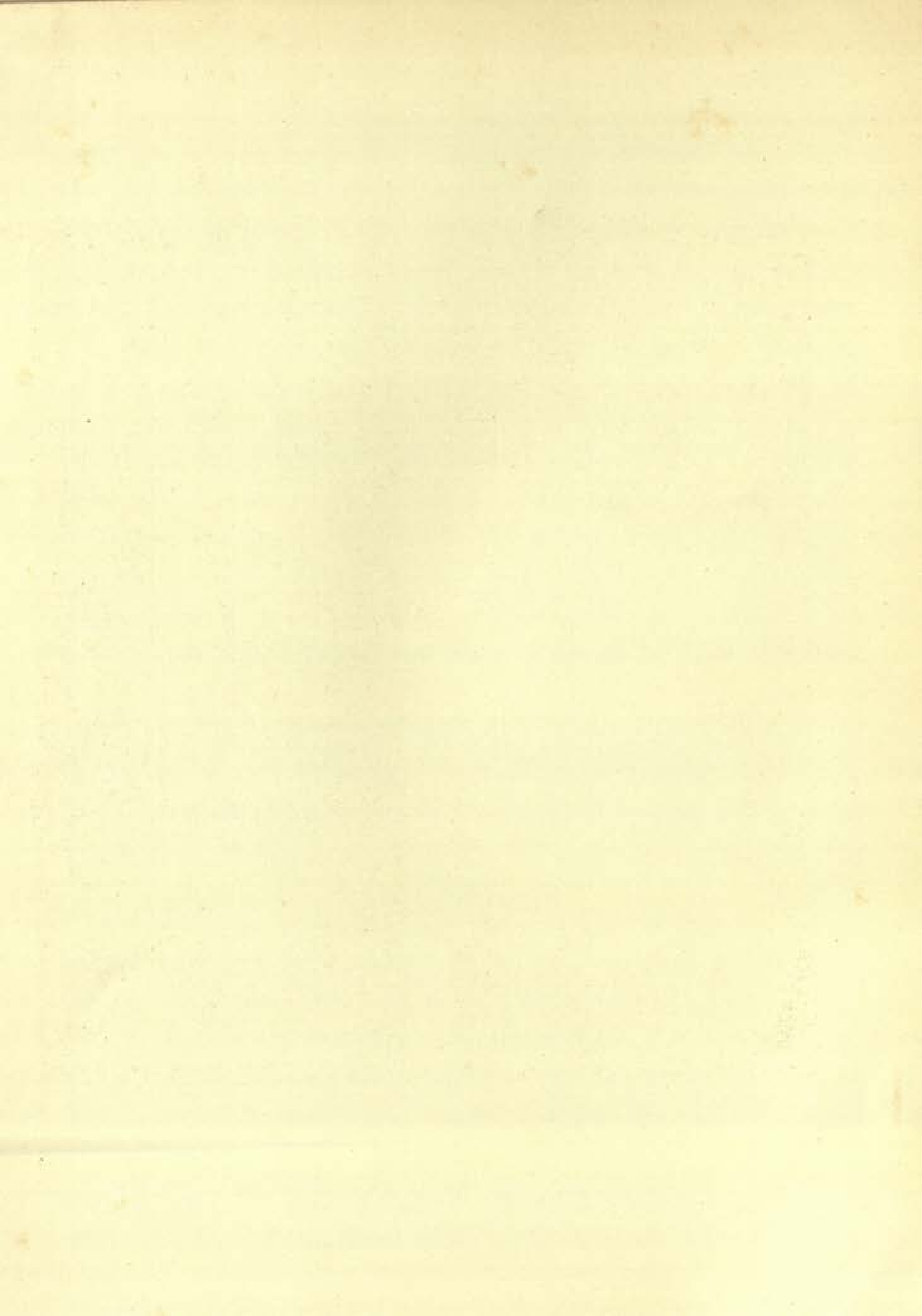


1. Partie supérieure de la statuette d'un meunier (?), nommé Idi-Nârum.



2. La même, vue de dos.

TELL HARIRI (MARI).



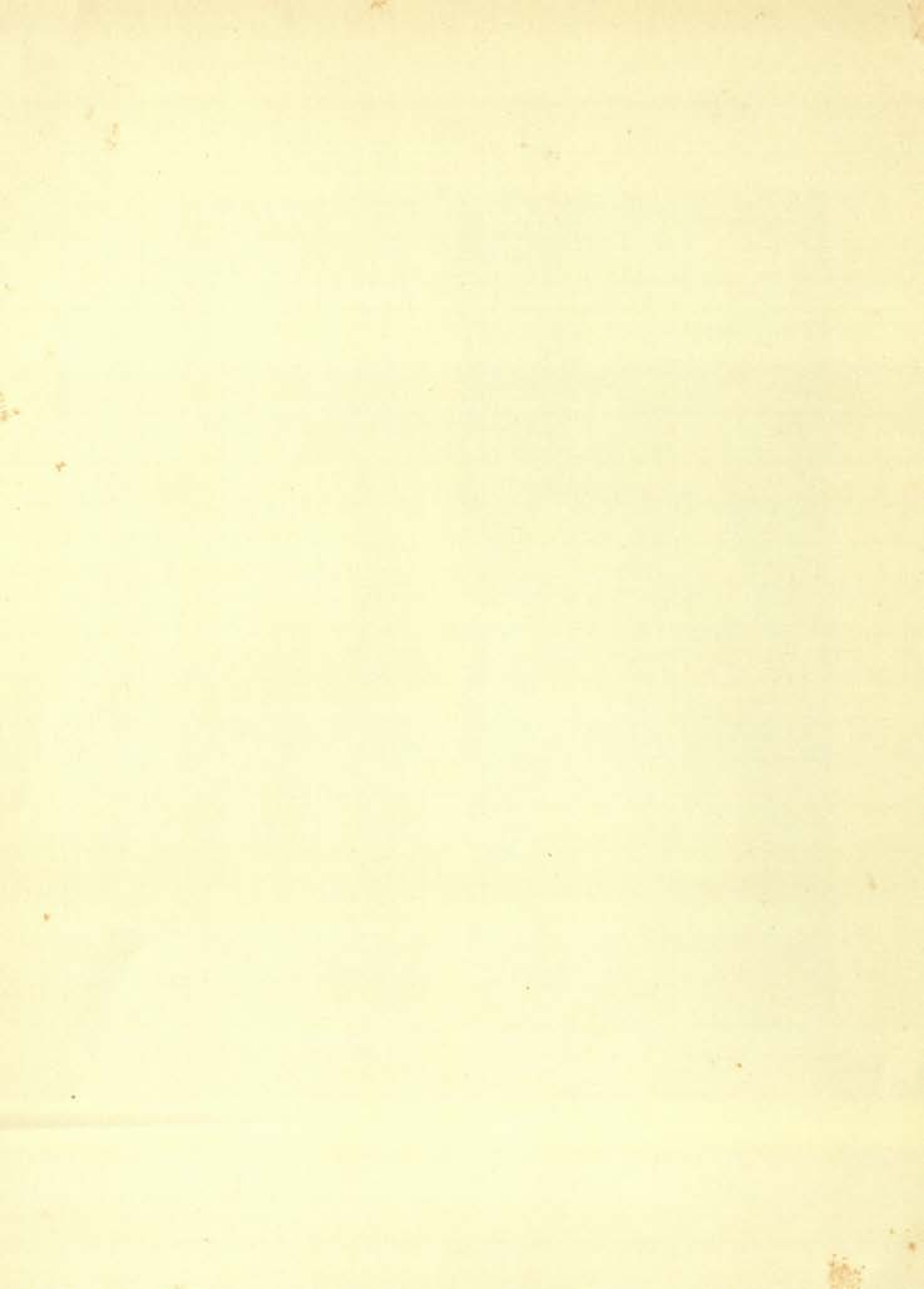


1. Statuette de femme en albâtre, peut-être la déesse Ishtar.



2. Statuette de femme, en gypse, peut-être la déesse Ishtar.

TELL HARIRI (MARI).



le dallage de la cour extérieure du temple (20) et non loin de la statuette royale.

M. 176. Une perfection de technique aussi grande se révèle dans *un torse d'homme* dont il a été malheureusement impossible de retrouver le bas du corps (pl. IX). Torse et tête furent ramassés séparés, mais heureusement le visage n'a pas souffert et il est d'une grande finesse de traits. L'homme a le crâne entièrement rasé et la barbe coupée très soigneusement, les lèvres rasées bien dégagées. La barbe qui s'attache en bouclettes, au niveau des yeux, est calamistrée, ondulée, et elle se termine, taillée en carré, en boucles qui s'enroulent, partie à gauche, partie à droite. Hauteur : 0 m. 21.

Les sourcils indiqués par un évidement, autrefois incrustés, réunis à la base, s'épanouissent largement. Les yeux, vides de leur incrustation, sont fendus en amande. Le nez aquilin, les narines légèrement épatées. Les lèvres très finement dessinées donnent à la bouche un pli qui communique au visage tout entier une expression de calme distinction et de discrète bonhomie. Les épaules arrondies et non très exactement équilibrées, accentuent le modelé des bras collés au corps mais ramenés vers l'avant, ce qui souligne le contour du buste aminci à la taille. Celle-ci est indiquée par une ceinture qui devait sans doute fixer la robe ou le jupon. Les mains étaient jointes sur la poitrine, mais elles ont sauté au cours de la mutilation qui endommagea en même temps le devant du bras droit et emporta complètement le coude.

Une inscription de quatre cases est gravée dans le haut du dos et déborde sur le derrière de l'épaule droite [1]. La fonction de Idi-Nârum n'est pas absolument certaine. Peut-être s'agissait-il d'un homme chargé du ravitaillement de Mari en blé et en farine. Grand personnage à en juger d'après la perfection de la statue vouée, ou homme fort riche, ayant eu les moyens de s'adresser à un maître sculpteur. Comme le précédent, nous datons cet objet des environs de l'an 2950 avant J.-C.

M. 172. *Petite statuette de femme* (pl. X, 1), en albâtre blanc (hauteur : 0 m. 23). Coiffée d'une haute tiare, évasée vers le haut, du type appelé « polos », que l'on assurait sur le front par un large bandeau qui en fait tout le tour, la femme est vêtue d'une longue robe d'un tissu uni, mais avec un rang de longues mèches-kaunakès dans le bas, qui dégage en biais l'épaule

[1] Thureau-Dangin, *RA*, XXXI, p. 142.

droite qu'elle laisse, ainsi que le bras droit, entièrement nus. Le vêtement tombe par devant, en un pan vertical, d'où sort la main gauche et qui était ourlé ou frangé obliquement. Très curieuse, l'expression du visage singulièrement éveillée, avec ses sourcils réunis à la base, autrefois incrustés, ses yeux en coquille incrustée de bitume, son nez aux narines palpitantes, sa petite bouche avec des lèvres finement plissées et un menton pointu, à fossette. Des cheveux bouffants sur les côtés élargissent ce mince visage qui pétille de vie. Les mains, actuellement cassées, étaient jointes sur la poitrine.

La statuette n'est pas inscrite et il est malaisé de l'identifier. La coiffure à « polos » est, à notre sens, un signe distinctif. Nous verrons que les femmes ne la portent pas habituellement et, à notre connaissance on ne l'a jusqu'ici retrouvée, en dehors de Mari, qu'à 'Ashârah [1]. A Mari, sur six têtes de femmes, trois la portent. Nous serions enclin à penser que ces statuettes représentent une déesse et, en l'espèce, Ishtar. Cette coiffure semble s'être conservée fort longtemps, puisqu'on la retrouve sur des figurines de la troisième dynastie d'Ur, figurines que l'on identifie habituellement avec des déesses. L'attitude d'humilité adoptée par le personnage n'infirme pas notre thèse, car on sait que les mains jointes n'étaient pas seulement la caractéristique des fidèles, mais que les divinités elles aussi les ont souvent ainsi, et cela dès la plus haute époque [2]. Les pieds et le socle manquent. La statuette fut trouvée en deux morceaux, le corps au pied du mur intérieur Sud de la cella (17), la tête à une quinzaine de mètres à l'Est, sur le seuil de la porte entre les chambres 13 et 14. Comme toutes les autres pièces, celle-ci est aussi présargonique et nous la datons des environs de l'an 2950.

André Parrot.

(*A suivre.*)

[1] Herzfeld, *Hana et Mari*, *RA*, XI, p. 131 s. Une tête où le fouilleur voyait « un Iranien », mais d'une « haute antiquité » (pl. fig. 3) est certainement celle d'une femme à « polos », identique à la nôtre. Ce même document provenant de 'Ashârah est aussi publié par Herzfeld, dans *Am Tor von Asien*, p. 27 et pl. 16, I, qui y voit toujours un Iranien (cette dernière référence nous a été signalée aimablement par M. Seyrig). Cette interprétation est désormais impossible.

[2] Ce sera le cas de la statue Cabane, réinscrite peu avant l'ère de Babylone, mais qui date des premières dynasties de Mari et qui doit vraisemblablement représenter le dieu Shamash (cf. *CRA*, 1934, p. 204 et Thureau-Dangin, *RA*, XXXI, p. 144). On se souvient aussi des reliefs de Nippur (Musée de Stambul).

LA RÉVOLTE DE KOŠER CONTRE BAAL

POÈME DE RAS-SHAMRA

(III AB, A)

PAR

CH. VIROLLEAUD

L'épisode que nous publions ci-après est inscrit sur l'une des faces d'un fragment de tablette à quatre colonnes [1], qui a été trouvé par MM. Schaeffer et Chenet sur le tell de Ras-Shamra, en 1931, et que nous appelons III AB.

Comme il est difficile de dire si le présent morceau constituait le début de la col. I ou bien le début de la col. IV, nous le désignerons, provisoirement, par la lettre A [2].

La scène consiste en un combat violent de Košer avec Baal. Košer, en déchaînant les éléments, mer et fleuve, contre Baal, essaie d'ébranler, sinon de ruiner la puissance du dieu [3]. Bien plus, le fils de Baal, Aleyn-Baal [4], qui est d'ordinaire l'allié de son père et qui partage son destin, cède, cette fois, aux sollicitations dont il est l'objet et il s'associe à la révolte fomentée par Košer, lequel a pour auxiliaires principaux, non seulement les chevaux de son quadrige, mais aussi deux dieux, nommés, le premier, le Zabel de la mer et le second, le Suffète du fleuve [5].

Ce récit, ou du moins le passage 7β-26, peut être considéré comme l'un des plus caractéristiques de toute la littérature de Ras-Shamra, et aussi, en

[1] Les colonnes de III AB mesurant 10 cm. de largeur, chaque ligne est beaucoup plus longue que les lignes de I et II AB, où le texte est réparti, on le sait, sur six ou huit colonnes. L'écriture de III AB est d'ailleurs très menue et serrée surtout sur l'autre face : B.

[2] La face B sera publiée sous peu. L'inconvénient de publier A et B séparément est d'autant moindre que les sujets traités sont très différents, et que, entre A et B, il manque environ 200 lignes, représentant, en gros, quinze cents mots.

[3] Sur l'inimitié de Košer pour Baal, voir déjà *Syria*, XV, 240.

[4] I* AB, 2, 17β ss.

[5] Voir déjà, *Syria*, XV, 239, n. 2, le passage cité de III AB, B, concernant *Špṭ-nhr*.

dépit de son extrême brièveté, comme l'un des plus vivants. Rien d'agraire, cependant, ici, en apparence du moins; mais plutôt, semble-t-il, opposition et conflit entre les Cananéens, personnifiés par Baal, et les étrangers, venus d'outre-mer, et que symbolise le dieu Košer (1), qu'on appelle aussi Košer-et-Ḫasiṣ.

TRANSCRIPTION

Lacune de 1 ou 2 lignes.

(1) [ ]*yn* [ ]*ḥtt* (?) . *m*[ ] (2) [ ]*ḥy* [ ]*l aṣṣe*
. hm .
ap . amr[ ] (3) [ ] *w b ym . mnḥ l abd .*
b ym . ertm . m[ ] (4) [*Špṭ*] *. nhr . tl'm . šm ḥrbm . ets*
anšq (5) [*b* (?)]*h* (?)*tm .*
l arṣ . ypl . u (?) *lny . wl . 'pr . 'ṣm . a* (?)*y*
(6) [*b*]*ph . rgm . lyṣa . b špth . hwth .*
w ttn gh . yǵr (7) *tḥt . kse . Zbl ym*

w 'n . Kšr . w Ḫss .
l rgmt (8) *lk . l Zbl . B'l . šnt .*
l Rkb . 'rpt .
ht . ebk (9) *B'lm .*
ht . ebk . tmḫṣ .
ht . tṣmt ṣrtk
(10) *tqḥ . mlk . 'lmk .*
drkt dt drdrk

(11) *Kšr ṣmdm . ynḥt .*
w yp'r . šmthm .
šmk at (12) *Ygrš . Ygrš .*
grš ym grš ym l kseh
(13) [*n*]*hr l kḥš drkth . trtqṣ .*

(1) On sait que Košer était surnommé *Bn-ym*, « le Fils de la Mer », II AB 7, 15-16. Voir en outre SS, 23 β ss., 58 β ss. et 61 α.

Bd B'l km nś (14) *r . b uṣb'th . hlm . ktp Zbl . ym .*
bn ydm (15) [*Šp*]*ṭ nhr .*

yrtqṣ . ṣmd .

Bd B'l . km . nśr (16) *b* [*u*]*ṣb'th . ylm . ktp Zbl ym .*
bn ydm . Špṭ (17) *nhr*

'z . ym lymk .
l tnġṣn . pnth .
l ydlp (18) *tmnh .*

Kšr ṣmdm ynḥt .
w yp'r . śmthm
(19) *śmk . at . Aymr . Aymr .*
mr . ym . mr . ym (20) *l kseh .*
nhr l kḥš . drkth . trtqṣ

(21) *Bd B'l . km . nśr b uṣb'th . hlm . qdq* (22) *d Zbl ym .*
bn . 'nm . Špṭ . nhr .

yprsh ym (23) *w yql . l arṣ .*
w yrtqṣ . ṣmd

Bd B'l (24) *k*[*m.*] *nśr . b uṣb'th . ylm . qdqd . Zbl* (25) [*ym*]
bn . 'nm . Špṭ . nhr .

yprsḥ . ym . yql (26) *l arṣ .*
tnġṣn . pnth .
w ydlp . tmnh

(27) *yqš B'l . w yšt . ym .*
ykly Špṭ . nhr [?] (28) *bśm .*

tg'rm . 'štrt .

bš l Aleyn . [*B'l*]
(29) *bš . l Rkb . 'rpt .*
k śbyn . Z[*bl . ym .*]
[*w* (?)] (30) *śbyn . Špṭ . nhr .*
w yṣa b [ ]

(31) *ybš . nn . Aleyn . B'l .*

w [*y'n* . . . . .]

(32) *ym . l mt . B'lm yml* (?) [ ] (33) *ḥm . l śrr.*

w [*ybšnn . Rkb . 'rpt . w*] (34) *y'n .*

ym . l mt . [*B'lm . yml* (?) . . . *ḥm*] (35) *l srr.*

wt'[*n . 'štrt* (?)]

[ ] (36) *B'lm . hmt .* [ ] (37) *l śrr .*

śt (?) [ ] (38) *b reśh .* [ ]

[(39) *yd* (?) *h . mś* [ ] (40) [ ]*n . 'nh* [ ]

. . . .

TRADUCTION

. . . .

(2) [ ] que je les fasse sortir.

Aussi, je [ ]

(3) [ ] et dans la mer (il y a) un asile pour l'égaré ;

dans la mer, (il y a) des . . . . . [ ] .

(4) [(O) Suffète] du fleuve ! Tu . . . . . là, ... (et) j'embrasserai (5) les . . .

Sur la terre, il tombe, mon *u* (?) *ln*,

et sur le sol *'ṣm*, (il tombe), mon . . .

(6) [De] sa bouche, que le message sorte !

De ses lèvres, que sa parole (sorte) !

Et (alors) tu donneras de la voix, (ô) *Yġr* ! (7) sous le trône du Zabel de la mer.

Et réponds (à) Košer-et-Ḫasis :

« Pour le message, (8) va vers Zabel, le seigneur de la (ou des) *šnt*,

« et (vers) le Chevaucheur des nuées (pour lui mander ceci) :

« Voici ! ton ennemi (9) (ce sont) les Baalim.

« Voici ! ton ennemi, tu (le) frapperas.

« Voici ! tu massacreras ta (ou tes) *ṣrt*.

Tablette III AB, A de Ras-Shamra.
(Musée du Louvre : AO 16640.)



(10) « (Et alors) tu prendras (possession de) ta royauté d'éternité
« (et de) ta souveraineté perpétuelle ».

(11) Košer soumet (ses) attelages,
et il prononce leurs noms, (en disant) :
« Ton nom (à) toi, (12) c'est *Ygrš, Ygrš !*
« Pousse (donc) la mer, pousse la mer contre son trône,
(13) « (et) le fleuve, contre le trône de sa souveraineté, bondira. »

(Alors) Bod-Baal, comme l' (14) aigle, avec ses doigts,
de frapper l'épaule du Zabel de la mer
(et) la poitrine (15) du Suffète du fleuve.
L'attelage (de Košer) bondit.

(Puis) Bod-Baal, comme l'aigle, (16) avec ses doigts,
frappe l'épaule du Zabel de la mer
(et) la poitrine du Suffète (17) du fleuve,
pour que la force de la mer s'apaise,
pour que se calment (?) ses vagues (?),
pour qu'il . . . . (18) son *tmn*.

Košer soumet (ses) attelages
et il prononce leurs noms (en disant) :
(19) « Ton nom (à) toi, c'est *Aymr, Aymr !*
« Ébranle (donc) la mer ; ébranle la mer (20) contre son trône,
« (et) le fleuve, contre le siège de sa souveraineté, bondira.

(21) (Alors) Bod-Baal, comme l'aigle, avec ses doigts,
de frapper le (22) crâne du Zabel de la mer
(et) le front du Suffète du fleuve.
Elle s'affaisse, la mer (23) et elle s'incline devant la terre,
et l'attelage (de Košer) bondit.

(Puis) Bod-Baal, (24) comme l'aigle, avec ses doigts,
frappe le crâne du Zabel (25) de la mer
(et) le front du Suffète du fleuve.

Elle s'affaisse, la mer (et) elle s'incline (26) devant la terre.
Elles se calment (?) ses vagues (?)
et il . . . . . , son *tmn*.

(27) Il est dur, Baal, et il (re)met (en place) la mer.
Il achève le Suffète du fleuve (28) par . . .

Elle les gourmande, 'Aštart, (en disant) :

(29) « Aie honte, ô Aleyn-[Baal]
« Aie honte, ô Chevaucheur des nuées !
« Car nous avons capturé le Zabel de la mer
« [et ?] (30) nous avons capturé le Suffète du fleuve.
« Et il sortira B[aal (?) . . . . .]. »

(31) (Alors) il a honte, Aleyn-Baal,
et [il répond . . . . :]
(32) « (C'est) la mer (qui), pour la mort des Baalim . . . (33) . . . pour le *śrr*. »

Et [il a honte, le Chevaucheur des nuées, et] (34) il répond :
« (C'est) la mer (qui) pour la mort [des Baalim . . .] (35) pour le *śrr*. »

Et elle ré[pond, 'Aštart (?)] :
« [ ] (36) les Baalim, la parole . . . . . (37) pour le *śrr*
(38) « sur sa tête [ ] (39) [ ]
(40) [ ] son œil (?) [ ].
. . . .

COMMENTAIRE

1-7α. — Déclaration de X à Košer.

2α. — *laśṣe*. Sur le šafel de *yṣe*, voir déjà *Syria*, XII, 224, n. 1. A côté du šafel, il y a aussi, pour *yṣe* et quelques autres verbes, un factitif hifil ; cf. *Syria*, XIV, 149, n. 1.

2β. — *amr* peut être une forme verbale (1re p. Impf, d'un verbe *mrr*, par

ex., ou *ymr*, sur lequel voir ci-après, l. 19), ou un subst., comme dans II AB, *1*, 42, où le mot est en parallélisme avec *ḥwt*.

3β. — *bym* « dans la mer », comme I AB, *6*, 50 et I* AB, *1*, 16, ou « auprès (au bord) de la mer ». *mnḫ* = h. מִנְחָה et *abd* = h. אֵבֶד. Bien que *mnḫlabd* soit écrit d'un seul trait, sans aucune trace de séparation, la lecture proposée n'est guère douteuse.

3γ. — *bym*, comme précédemment, 3β. Pour *ertm*, on connaît déjà *ert*, qui paraît être acd., *irtu* « poitrine », cf. I AB, *3-4*, 19 et II AB, *4-5*, 67; mais il s'agit sans doute ici de tout autre chose.

4-5α. — *Špṭ* est restitué d'après 15, 16-17, 22, 25 et 27. — *tl'm*, forme verbale, peut-être, d'une racine telle que לעע, mais peut-être aussi subst. pluriel; cf. héb. *tôlâ'îm*, plur. de *tôlê'âh* « ver ».

ḥrbm est peut-être le plur. de *ḥrb* « épée », bien que l'héb. ait *ḥarâbôt*. Le terme parallèle, [*b*]*ḥtm*, est peut-être le plur. de *bht*, qui est, comme on l'a vu, *Syria*, XIII, 141, le même mot que *bt* « maison ». — *ets*, par analogie avec *anšq* (sur *nšq*, voir SS, 51 et 56) paraît être une 1re p. Impf. d'un verbe tel que נתס; mais le sens de ce verbe, en hébreu, n'a aucun rapport avec celui de נשק.

5β. — La 1re lettre de *uln* pourrait être lue *d*; mais il s'agit probablement de אִילָן « grand arbre ». Le terme parallèle, lu *a*(?)*y*, ne présente aucun sens acceptable : il paraît d'ailleurs réduit à une seule lettre, comme *š* « mouton », *p* « bouche », *y* étant le pron. suff. 1re p., comme dans *ulny*.

Si le *uln* de la personne qui parle tombe — ou doit tomber, un jour — à terre, le *a* (?) de la même personne tombe, ou tombera en même temps sans doute sur le *'pr 'ṣm*. Les deux mots *'pr 'ṣm* paraissent, en effet, associés ici, comme ils le sont dans certain autre passage, *'ṣm* étant apparemment un qualificatif de *'pr*. La racine est, suivant toute vraisemblance, עצם, ar. عظم (nouvel ex. de *'ṣ* = ظ), dont le sens primitif est « grand, fort ».

Que signifient ces arbres qui tombent? Est-ce une sorte de présage [1], avant-coureur des événements qui se préparent? On peut le penser, mais on ne saurait en fournir la preuve, vu l'état du texte et l'obscurité qui plane sur tout ce début.

6α. — Formule fréquente et qui se rencontre dans des passages très divers [2].

[1] Cf. *Syria*, XII, 355 : *rgm 'ṣ*, « le message de l'arbre ».

[2] Voir *Syria*, XII, 354.

Le pron. suff. *-h* désigne probablement la terre (ou le sol), dont il vient d'être, d'ailleurs, question. Sur les lèvres de la terre, voir déjà SS 61β ss. et I* AB, 2, 2. Ces voix qui sortent de la terre sont aussi des présages, sans doute, et comme la voix même du destin.

6β-7α. — Le sujet du verbe *ttn* pourrait être la terre, ici encore. Mais puisqu'une forme telle que *ttn* représente la 2e p. aussi bien que la 3e p. fém., *yġr*, quel que soit le sens de ce vocable, peut désigner un être qui reçoit ici une mission, celle de faire entendre (sa) voix [1] sous le trône du Zabel de la mer.

Il sera question, plus loin, d'un trône, mais du trône de Baal. Ici, il s'agit du trône de *Zbl-ym*, qui est précisément l'adversaire de Baal, étant l'un des principaux auxiliaires de Košer.

7β-10. — Réponse de Košer.

Si le texte, *w'n*, était correct, le sens serait évidemment « et réponds (toi...) à Košer ». Mais nous admettrons qu'il faut lire *w(y)'n* et que c'est Košer qui prend ici la parole, pour répondre au personnage qui a prononcé les paroles 1-7α, et qui est, peut-être, Aleyn-Baal lui-même.

Košer dit donc : « Va, ô (*lk l*, comme *šm' l*) *Zbl b'l-šnt*, ô *Rkb-'rpt*. » Vu le parallélisme des deux noms, il paraît hors de doute que *Zbl b'l šnt* n'est qu'une autre désignation de *Zbl b'l arṣ*, c'est-à-dire d'Aleyn-Baal, le sens de *šnt* demeurant indéterminé.

Ainsi Košer dirait à Aleyn-Baal d'aller « pour (ou : vers) la (ou : les) *rgmt*. Même locution dans II AB, 7, 23, où c'est Kšr-et-Ḫss également qui parle, s'adressant aussi à Aleyn-Baal.

Aleyn-Baal recevrait donc de Košer l'ordre d'aller, ou de s'en aller, pour obéir (ou : conformément) à (ou : aux) *rgmt*, qui est (ou sont) clairement énoncée(s) dans les lignes qui suivent.

[1] *ytn gh*, qui correspond à l'héb. *natan qôl*, ne se rencontre que très rarement ; on dit, d'ordinaire, *nša gh* « élever la voix ».

Aleyn-Baal reçoit, de Košer, l'ordre de frapper ses ennemis, qui sont les Baalim.

Les instructions ou les ordres de Košer[1] tiennent en trois courtes phrases, ll. 8γ-9, qui commencent, toutes les trois par *ht*.

Ce mot s'est rencontré d'abord dans I AB *1*, 11-12, dans la phrase, de sens ambigu : *tšmḫ ht Ašrt*... Voir aussi : Lettre d'*Ewir-šar*, *Syria*, XIV, pl. XXV, fig. 2, l. 8, où Dhorme a traduit par « avec ». Le présent passage, allégué déjà dans *Syria*, XV, 235, n. 2, montre que *ht* ne peut être qu'une particule exclamative ou démonstrative, comme *hn* ou, plus fréquemment, *hm*, p. ex. I* AB *1*, 15β ss.

Košer, s'adressant à une seule personne, ou aux deux « faces » d'un seul et même être, qui est, nous le savons, Aleyn-Baal, lui dit, d'abord :

A. « Ton ennemi, ce sont les *ba'lim*. » Sur *eb*, voir II AB, 7, 35 et 38. *b'lm*, plur. de *b'l* évidemment, s'est rencontré déjà dans la locution obscure de RŠ, 1929, n° 1, 9 : *rmṣt elhm b'lm*. S'agit-il de divinités, portant le nom générique de *b'l*, comme on dit les *elm* ou les *elm* de la terre (*Syria*, XV, 239)? Comme Aleyn-Baal fait, lui-même, partie de cette famille des *ba'lim*, c'est donc, de toute façon, contre les siens qu'il est poussé à se révolter, et d'abord contre le chef des *ba'lim*, Baal, ou le dieu, au nom inconnu, qu'on désignait sous ce qualificatif de « Maître ».

Bien que, dans la scène 11-26, Aleyn-Baal n'intervienne en aucune manière, il est bien évident pourtant qu'il entre dans la coalition formée par Košer, puisque, quand Baal aura triomphé de ses ennemis, la déesse 'Aštart se tournera vers Aleyn-Baal pour lui reprocher sa conduite (28β-ss.) C'est donc que le fils de Baal devait céder à la tentation, suivre les conseils de Košer, ou obéir aux ordres qui lui sont donnés ici, par l'adversaire le plus constant de Baal et des Baalim[2].

[1] De Košer lui-même, s'il y a, 7β. *w(y)'n*, — ou de quelqu'un dont Košer est chargé de transmettre les ordres, s'il faut s'en tenir au texte, tel qu'il se présente : *w'n*.

[2] *b'lm* désigne peut-être l'ensemble des dieux qui entourent Baal, tels que *Gpn w Ugr*, qui est le *ġlm* de Baal (I* AB *1*.), et Aleyn-Baal lui-même.

B. *ht ebk tmḫṣ*, renforce peut-être mais n'ajoute rien d'essentiel à l'idée exprimée sous A.

C. *ht tṣmt ṣrtk*, même idée encore. Au sujet de *ṣrt*, voir ce qui est dit, *Syria*, XV, 235, n. 2.

Le verbe *ṣmt*, h. צמת, est d'un emploi rare. On le retrouvera dans IV AB.

Conséquences qui doivent résulter pour Aleyn-Baal de sa victoire sur les Baalim.

Si Aleyn-Baal obéit, et s'il réussit, il sera assuré de posséder, pour toujours, le pouvoir, aux lieu et place, sans doute, de Baal, son père : l. 10.

Les mots *mlk* (au sens de l'arabe *molk*) et *drkt*, qui expriment la toute-puissance ou la souveraineté, se sont rencontrés dès le début : I AB, 5, 5-6, associés comme ici, *drkt* est le pluriel de דֶּרֶךְ, au figuré ; en héb., le plur. de *derek*, qui est *derakim*, est pris souvent aussi au figuré, mais avec d'autres sens que celui de RŠ *drkt*.

Sur *drdr*, voir déjà II AB *3*, 7. Comparer, d'autre part, *mlk 'lm*[1] à héb. *derek 'ôlam* : « voie d'éternité » (Ps. CXXXIX, 24) et *malkout kol 'ôlamim* (Ps. CXLV, 13).

11-18α. — Combat de Košer contre Baal.

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, rien ne permet de dire quel accueil au juste Aleyn-Baal fit aux propositions du tentateur, et ce n'est que beaucoup plus loin, l. 28γ et suiv., une fois le combat terminé, que le nom du Fils de Baal reparaîtra.

C'est donc seul que Košer (sans Ḫasis, cette fois) se lance à l'attaque de « son trône », c.-à-d., suivant toute vraisemblance, à l'attaque du trône de Baal.

Košer attaque.

1) 11α. — *Il attelle ses coursiers.* — *ynḥt*, piel ou hifil de נחת qui s'est rencontré déjà : SS, 37, 40, 43, 47. Le sens n'est pas sans doute, exactement,

(1) *'lm*, au sens de עוֹלָם, se rencontre aussi dans la locution *'bd 'lm* « esclave à perpétuité », qui est bien connue déjà par A. T.

atteler (on dit à RŠ *asr* = h. אסר) mais plutôt réduire à l'obéissance ou dompter.

ṣmd désigne en hébreu une paire de bœufs, d'ânes ou d'ânons ; voir aussi II AB, *4*,5 et 9. Ici, il s'agit sans doute de paires de chevaux, plusieurs paires, ou deux seulement — *ṣmdm* pouvant représenter le duel aussi bien que le pluriel, et le duel apparaissant bien plus fréquemment dans la langue de RŠ qu'en hébreu. Ces deux paires formaient un quadrige, attelé au char de Košer, maître de la mer (ou comme on dit, « fils de la mer », *bn ym*, II, AB, 7, 15-16), et figurant sans doute, comme dans tant d'autres mythologies, les vagues de la mer ou les flots du fleuve.

2) 11β-12α. — *Košer donne un nom à ses coursiers.* — En héb. פער signifie « ouvrir largement la bouche (pour dévorer) » ; à RŠ, *p'r* = ouvrir la bouche pour prononcer à haute voix (1) ; comparer d'ailleurs, ar. فغر « gronder, avec de grands éclats de voix ».

Le premier couple est appelé *Ygrš* « celui qui pousse », litt[t] « il pousse », 3[e] p. impf. (piel, sans doute : Yegareš) de *grš* = גרש. Comme on le voit par ce qui suit, ce nom correspond bien au rôle que ce *ṣmd* est destiné à jouer. Il en sera de même, d'ailleurs, pour le second couple, bien que le sens du nom qu'il reçoit apparaisse moins clairement.

Si le nom *Ygrš* est répété, c'est sans doute que chacun des deux êtres composant le *ṣmd* reçoit ce même nom ; cependant ces deux êtres sont considérés comme ne faisant qu'un, puisqu'il y a *šmk at*..., « ton nom (à) toi », bien qu'il y ait, à la phrase précédente, *šmthm* « leurs noms ».

3) 12β-13α. — *La mer, poussée par Yegareš, monte à l'assaut du trône de Baal.* — *grš*, imp. de ce même verbe *grš*, dont le nom même de Ygrš est l'impft. comme il a été dit ci-dessus. — On sait d'ailleurs que, en héb., גרש exprime l'agitation de la mer : *Isaïe*, LVII, 20, et des grands fleuves.

« Son trône », c'est-à-dire le trône de Baal, voir ci-dessus page 38. Ce trône de Baal était donc installé au bord de la mer, sur une falaise, sans doute, ou sur une montagne, dont les flots, poussés par Košer, venaient saper la base, et non loin de l'embouchure d'un fleuve.

Pour les gens d'Ugarit, cette mer n'était autre, évidemment, que la Méditerranée ; le fleuve était peut-être l'Oronte, ou le Nahr-el-Kébir, et la

(1) En hébreu : קרא, par ex. *Genèse*, II, 20.

montagne, le Casius ou le Ras-el-basit. Mais dans la légende primitive, au temps où les ancêtres des Ugaritiens habitaient une tout autre contrée, la mer n'était peut-être pas la Méditerranée et le fleuve n'était certainement pas l'Oronte ni tel autre fleuve de la Haute-Syrie.

4) 13α. — *Le fleuve bondit sur le trône de Baal.* — *trtqṣ* ift. de *rqṣ*, ar. رقص (ou رقز), héb. רקד, tous verbes qui signifient « sauter, danser ». Le sujet est sans doute *nhr* « le fleuve », mot dont le plur., en héb., est *neharim* ou *neharot*, bien que, à RŠ, *nhrm* seul soit attesté : I AB, *1*, 5, II AB, *2*, 7 ; *4*, 21. Le fleuve est entraîné sans doute par l'impulsion donnée par Yegareś, mais il n'est pas mu, directement, par lui, comme la mer. Si *trtqṣ* était une 2e p., autrement dit si le sens était : « (toi, Yegareś) tu... le fleuve », l'emploi du thème réfléchi s'expliquerait difficilement ; voir d'ailleurs ci-après, 15β, *yrtqṣ ṣmd*.

On notera, en outre, qu'il y a *kḥš drkth*, tandis qu'il y avait ci-dessus *kseh*, et non pas *kse mlkh*[1] ; le parallélisme n'est donc pas absolument rigoureux ici, et il en est, d'ailleurs, souvent de même.

Bod-Baal fond, comme l'aigle, sur l'adversaire.

Bod-Baal, personnage inconnu par ailleurs, intervient brusquement, ici et ci-après, ll. 15γ, 21, 23γ, et il accourt à l'aide de Baal. Nous lisons Bod pour Bd, à cause de Bu-di-Ba-al, nom d'un des fils du roi d'Arvad au temps d'Assourbanipal, et de Bod-'Aštart, nom d'un roi des Sidoniens qui correspond au grec Βωδάστρατος ; sur ces questions, voir Cooke, *NSI*, p. 41. On ne saurait considérer *bd* comme une forme apocopée de *'bd* « serviteur », עֶבֶד s'écrivant constamment *'bd* à RŠ ; ainsi *'bd-El* « Serviteur de Dieu » ; *'bd-ssm*, nom connu déjà par certaines inscriptions de Chypre, Cooke, *ibid.*, p. 62 ; *'bd-'lm*, « serviteur ou esclave à perpétuité ».

Bod-Baal est comparé à l'aigle, symbole de la rapidité comme le lion est le symbole de la force. Mais on n'en saurait conclure que le défenseur de Baal avait vraiment l'aspect d'un aigle ; il est d'ailleurs question, un peu plus loin, de « ses doigts » ; c'était donc un être de forme humaine.

hlm qui se retrouve ci-après l. 16α à l'impft, *ylm* (bien que l'impf.

[1] Voir ci-dessus, l. 10.

de הלם soit, en hébreu, יהלם) représente sans doute le participe. Même alternance, plus loin, ll. 21 et 24, de *hlm* avec *ylm*.

Bod-Baal frappe le *Zbl-ym*, sur l'épaule et le Špṭ-nhr « entre les deux mains », c'est-à-dire sur la poitrine, cf. *Zacharie*, XIII, 6.

Le mot *zbl* est fréquent, surtout dans les n. pr. div. On sait que Aleyn-Baal est appelé *Zbl, b'l arṣ*, ou *b'l šnt*, voir ci-dessus, 8α. Bien qu'il soit surprenant de ne rencontrer, nulle part, dans le présent passage, le nom d'Aleyn-Baal ou, à défaut de ce nom même, l'un des qualificatifs du dieu, il n'est pas vraisemblable que *Zbl-ym* désigne le fils de Baal qui est lui, « le maître de la terre ». *Zbl-ym* et *Špṭ-nhr* apparaissent, en somme, comme les deux assistants de Košer, et c'est sur eux, et non pas sur Košer lui-même, que tombe la colère de Bod-Baal.

15β. — Cependant, et en conséquence du désarroi où l'attaque brusquée de Bod-Baal a jeté *Zbl-ym* et *Špṭ-nhr*, le *ṣmd*, c.-à-d. le couple des Yegareš bondit, *yrtqṣ* (voir ci-dessus, 13β), et Košer se trouve ainsi plus ou moins directement atteint.

Bod-Baal fond, à nouveau, comme l'aigle, sur l'adversaire.

Scène semblable à la précédente, ou la même scène, racontée un peu différemment, avec, en plus, à la fin (17β-18α), l'indication du résultat cherché et, sans doute, obtenu.

15γ-17α. — Comme 13β-15α, sauf qu'il y a *ylm* (Impf.), au lieu de *hlm* (partic.), ainsi qu'on l'a signalé déjà.

17β-18α. — Ce passage tient, en somme, la place qu'occupait la brève locution *yrtqṣ ṣmd*, dans la scène précédente, 15β.

Si Bod-Baal a attaqué et, sans doute, blessé Zbl-ym et Špṭ-nhr, c'était, nous dit-on :

1° Pour apaiser la mer, littér[t] « pour que la force de la mer s'apaise ». *'z* s'est rencontré déjà : I AB, *6*, 17β ss. Pour *'z ym*, comp. *Isaïe*, XLIII, 16 et *Néhémie*, IX, 11 מַיִם עַזִּים « eaux impétueuses ». — *ymk* est l'impf. de מכך ou de מוך, soit au hifil, si le sujet est Bod-Baal, soit plutôt au nifal (passif), par symétrie avec les deux phrases qui suivent.

2° Le sens exact des deux substantifs et des deux verbes qui composent ces phrases 17γ et 17δ-18α nous échappe.

a) La *pnt* ou, mieux sans doute, les *pnt* de la mer, ce sont probablement les vagues. En héb. פִּנָּה, plur. *pinnôt*, signifie le coin ou la crête d'un mur. Par analogie, *pnt* (sg. ou plur.) peut désigner la crête des vagues. Le verbe *nġṣ* (au nifal, probablement) peut avoir le même sens que נעץ en néohéb. — On comparera II AB, *2*, 18-19 *td' tġṣ pnt kslh*, phrase fort obscure, mais où l'on retrouve, du moins associés, comme ici même, le verbe *nġṣ* et le mot *pnt*.

b) Le sens de *tmn*, — le *tmn* de la mer, — reste à déterminer. Pour *dlp*, comp. *Ecclés*. x, 18, où דָּלַף est en parallélisme, comme ici (17β), avec מָכַךְ.

18β-26. — Second combat de Košer contre Baal.

Ce nouveau combat est raconté dans les mêmes termes, à peu de chose près, que le premier. Les différences portent sur les points suivants :

18β-20. — Le deuxième couple (de chevaux ?) porte le nom de *Aymr*, — nom qui est formé de la 1re p. de l'Impf. d'un verbe *ymr* qui se rencontre, en hébreu, une fois au hifil : *Jérémie*, II, 11, et une fois à l'hitpalel : *Isaïe*, LXI, 8. Le parallélisme de Aymr avec Ygrš suffit d'ailleurs à indiquer le sens, au moins général, de ce verbe *ymr*, qui est ici au piel sans doute, ce qui explique le maintien de la 1re rad. *y*. Le même verbe se retrouve, l. 19β (2 fois) à l'imp. qal : *mr*.

21-23β. — Bod-Baal frappe, cette fois, le crâne et le front (littt « l'entre deux yeux » héb. בֵּין עֵינַיִם) de Zbl-ym et Špṭ-nhr, et non plus l'épaule et la poitrine.

Avant la formule *yrtqṣ ṣmd*, qui figure seule dans le premier récit (15β), il y a ici une phrase vraiment poétique, et comme les tablettes de RŠ n'en contiennent que fort peu : la mer est prosternée maintenant devant la terre, comme pour faire sa soumission.

Le verbe quadrilitère *prsḫ* correspond à l'acd. *pulasuḫu* ou parfois (d'après Bezold, *Bab.-Assyr. Glossar*. p. 222b) *purasuḫu*. On comparera, en outre, *yprsḫ ... l arṣ* aux locutions accadiennes *qaqqariš ippalsiḫ* et *ina epiri ittapalsiḫ* (Delitzsch, *Assyr. Handw*., 529a). — Pour *yql*, voir déjà I AB, *1*, 9 et *passim*.

23$^{\gamma}$-26. —

1) **23$^{\gamma}$-25$^{\alpha}$**, comp. 21-22$^{\alpha}$.

2) **25$^{\beta}$-26$^{\alpha}$**, identique à 22$^{\beta}$-23$^{\alpha}$, sauf que la copule *w* manque ici.

3) **26$^{\beta}$-γ**, comp. 17$^{\gamma}$-18$^{\alpha}$; les verbes étant ici à l'impf., non à l'optatif, comme si le vœu exprimé plus haut était maintenant réalisé.

Le combat est, en effet, terminé, et à l'avantage de Baal.

27-28$^{\alpha}$. — Victoire de Baal.

Baal lui-même, et non plus son double ou son hypostase Bod-Baal, intervient alors pour apaiser complètement les flots ; *yšt ym* « il met (ou remet) en place la mer ». En hébreu, שית est aussi employé parfois avec ce sens de « fixer, délimiter », *Exode*, XXIII, 21. — Quant au premier verbe, *yqš*, il s'agit sans doute de קשה « être dur » ; voir en particulier 1. *Samuel*, v, 7 קָשְׁתָה יָדוֹ עָלֵינוּ « sa main s'est appesantie sur nous ».

Une fois les éléments apaisés, ou du moins la mer calmée — et, par conséquent, Zabel-yam définitivement vaincu, — Baal se tourne contre son second adversaire, c.-à-d. contre l'autre auxiliaire de Košer, à savoir le Suffète du fleuve (que Bod-Baal avait blessé en même temps que Zabel-yam et par deux fois), et « il (l') achève ».

Il ne manque rien, sans doute, à la fin de l. 27. — *bšm* paraît indiquer par quel moyen (cf. héb. כלה avec prépos. ב), ou de quelle manière Baal vient à bout des dernières résistances de Šopeṭ-nahar. Si cependant *šm* doit être pris, comme il est d'ailleurs probable, au sens habituel de « nom », le sens pourrait être que Baal achève son ennemi « (jusque) dans (son) nom », ce qui serait une façon de dire qu'il le fait périr tout entier. Comme un être n'existait vraiment que lorsqu'il avait reçu un nom, on pensait sans doute qu'il n'était exterminé qu'autant que le nom qu'il avait reçu en venant au monde avait été aboli.

28$^{\beta}$-30. — 'Aštart gourmande Aleyn-Baal et le Chevaucheur des nuées.

'Aštart (qui n'est qu'un autre nom de 'Anat, mais beaucoup plus rare, à RŠ du moins) intervient pour adresser des reproches à A.-B. et à son double, ce

qui prouve bien, ainsi que nous l'avons indiqué déjà, que A.-B. et son double ont écouté les paroles de Košer, qu'ils ont cédé à la tentation et qu'ils ont pris part à la révolte contre Baal, bien que rien, dans le récit même du combat, ne le laisse entendre.

g'r, h. גער « crier, gronder »[1], est suivi ici de l'accusatif, si du moins *-m* représente ici *-hm* ; d'où il s'ensuivrait que A.-B. et son double sont considérés comme deux personnes distinctes. — Dans ce même texte III AB, col. B, le verbe *g'r* est construit avec la prépos. *b* : *bhm yg'r*. On sait que, en héb., גער se construit aussi tantôt avec l' acc. et tantôt avec *b*. — Il est cependant probable que *-m* (dans *tg'rm*) correspond au *-ma* de l'accadien, comme Ginsberg l'a, le premier, proposé pour *ḫrṣ yṣqm l rbbt*, dans II AB, *1*, 28β-29.

Pour *bš l...*, cf. I* AB, *2*, 11β et 19α *bhš* (*l*) *Bn-Elm Mt*.

'Aštart explique alors (29β-30) pourquoi Aleyn-Baal et Rokeb-'aripôt doivent avoir honte. C'est, dit-elle, que nous (c.-à.-d. elle-même et ceux qui ont assisté Baal dans ses épreuves) avons fait prisonniers (*šbyn*, 1re p. pl. prft. de שבה) Zabel-yam et Šopeṭ-nahar.

On ne voit pas, à vrai dire, à quelle scène 'Aštart fait allusion ici ; sans doute à quelque autre épisode précédant celui que nous analysons, et qui n'a pas été conservé. Il est clair, en tout cas, que la défaite de Košer et de ses partisans entraîne la déchéance, en quelque sorte morale, de ceux qui, comme Aleyn-Baal, se sont laissés entraîner par l'ennemi de Baal. Et c'est pourquoi A.-B. et son compagnon sont couverts de honte.

La fin de l'admonestation d''Aštart (30β) n'est pas conservée entièrement. On lit *wyṣab* [ ], c.-à.-d., probablement *w yṣa B*[*'l*... ce qui peut signifier « Mais Baal est sorti [vainqueur de ces luttes] », ou bien « Mais Baal va sortir [pour engager de nouveaux combats] ».

31-33α. — Aleyn-Baal entreprend de se disculper.

A.-B., accablé de honte (*ybšnn*, voir ci-dessus 28γ et 29α *bš l*) répond à 'Aštart ; *w*[*y'n*] est complété d'après l. 34α. Le début de sa réponse (fin 31β, quatre mots environ) manque. Ensuite (32), A.-B. cherche, semble-t-il, à

[1] Pour *g'r* au sens de « hennir », voir *Syria*, XV, p. 82.

s'excuser et il paraît exprimer l'idée que c'est la mer qui, spontanément, s'est soulevée « pour la mort des Baalim » (voir l. 9). La forme verbale *yml* [ ] se rattache peut-être à la rac. מלא « remplir », mais on ne saurait rien assurer, vu la lacune de fin 32 (1). Cette même lacune empêche de comprendre 33α : « *ḥm* (fin de mot sans doute) pour le *śrr* » = héb. שׁוֹרֵר « ennemi », ou bien שַׂר « celui qui commande », le mot pouvant désigner Košer, l'ennemi habituel de Baal et, en même temps, le chef des insurgés.

33β-35α. — Le Chevaucheur des nuées s'humilie à son tour.

Même réponse, autant qu'on en puisse juger, que celle d'A.-B. même, mais plus brève encore, puisqu'il n'y a pas place ici, au début, c.-à.-d. après [*w*]*y'n*, pour la phrase qui figurait, dans 31β, précédant *ym l mt*, etc...

35β à la fin. — Réplique d''Aštart.

Quelques mots épars seulement.

36. — *b'lm*, comme ci-dessus, 9α, 32. [34β]. — *hmt* autre forme (beaucoup plus rare) de *hwt* = acd. *awâtu*, *amâtu*, « parole, ordre ».

37. — *lśrr*, voir ci-dessus 33α et 35α. — *śt*[imp. de שׁית sans doute].

38. — *b rešh* « sur sa tête », mais on dit plutôt *l rešh*, p. ex. Iᵉ AB, *6*, 13 ; ou bien « par sa tête », qui serait une formule de serment.

Ch. Virolleaud.

(1) *l*, d'ailleurs, n'est pas parfaitement lisible ; ce peut être *d*.

ADONIES ET CANICULE

PAR

FRANZ CUMONT

Il y a quelques années nous avons essayé de montrer dans cette revue, en nous fondant sur les Actes des saintes Juste et Rufine, que les fêtes d'Adonis se célébraient sous l'Empire romain le 19 juillet, date où l'on avait fixé dans le calendrier julien le lever matinal du Chien et le début de l'année sothiaque ou caniculaire [1]. C'est ce jour-là que l'empereur Julien, entrant dans Antioche, entendit, suivant Ammien Marcellin [2], les lamentations des femmes qui sur les terrasses de leurs maisons pleuraient la mort du jeune dieu. C'est aussi à ce moment que, selon Manilius [3], des prêtres, montant sur une cime du Taurus, prédisaient d'après leurs observations une récolte bonne ou mauvaise, des épidémies ou des guerres. J'ai réuni récemment plusieurs textes astrologiques d'où il résulte qu'en Syrie on avait coutume, en effet, de tirer des pronostics de l'état du ciel au moment du lever de Sirius [4].

Un ou plutôt deux passages d'un écrivain oriental, que je voudrais commenter brièvement ici, apportent une confirmation presque inespérée de ces conclusions, qu'ils permettent de préciser.

On vient de publier avec une traduction anglaise le traité d'Albirouni sur l'astrologie [5]. C'est, notons-le, en passant, le premier ouvrage étendu, consacré à cette pseudo-science, qu'on ait fait passer de l'arabe dans une langue européenne depuis les versions latines du moyen âge et il est instructif à bien des égards. Écrit à Ghaznah dans l'Afghanistan, en 1029 après J.-C., il se

(1) *Syria*, VIII, 1927, p. 338.

(2) Ammien Marcellin, XXII, 9, 15.

(3) Manilius, I, 401-406. M. Housman, l'éminent exégète du poète, a cru d'abord (*Manil. lib.* I, au vers 399) qu'il s'agissait du lever acronyque de Sirius, qui se produit au début de janvier, opinion qui a passé dans les autres commentaires (Breiter, Van Wageningen). Mais il s'est aperçu lui-même de son erreur et l'a corrigée (*Ibid.*, t. V, 1930, p. 126) déjà avant la publication de mon article.

(4) *Adonis et Sirius* dans les *Mélanges Glotz*, t. I, 1932, p. 257 s.

(5) Al-Bîrûnî, *The book of instruction in the elements of the art of Astrology*, trad. par Ramsay-Wright, Londres, 1934 (cent exemplaires autographiés).

distingue comme les autres œuvres d'Albirouni par une érudition étendue, qui généralement est d'excellent aloi. Or, venant à parler de la Canicule voici ce que dit l'écrivain persan. — Je cite la traduction de M. Ramsay Wright (p. 183, § 314) :

DOG DAYS (*Famā ayyām al-bāḥūr*). *Bāḥūr begins on the 19*th *of Tammūz and lasts for seven days. The Greeks say that Orion's dog, the southern Dog-Star, is due to rise at this time. The heat becomes excessive and the name is said to be derived from « buḥran » a crisis or a decision made, because the authorities try to get information as to the state of the weather in the winter months from that on these decisive days. The first day of bāḥūr is an indication of what Tishrīn I will be like, the second of Tishrīn II and so on, so that if there is fog or rain or wind on any of those days, the corresponding months will have the same. Especially in Egypt do they accept prognostics from these days as to whether crops will thrive or not.*

Mais ce passage lui-même, tiré d'une œuvre de l'âge mûr d'Albirouni (né en 973), n'est qu'un extrait des données que celui-ci avait réunies dans sa *Chronologie des Nations*, écrite une trentaine d'années auparavant, où il a inséré tout un chapitre sur le calendrier et les fêtes des Grecs [1]. Selon les indications qu'il reproduit, la Canicule commençait le 19 Tammouz (Juillet) [2] ou, pour parler plus exactement, le soir du 18, la nuit étant rattachée au jour suivant, et elle durait sept jours, c'est-à-dire jusqu'au 25. C'étaient là des jours critiques (κρίσιμοι ἡμέραι), comparables à ceux d'une maladie, qui permettaient de prévoir les phénomènes atmosphériques de l'année qui suivrait. Si le soir du 18 Tammouz (qui appartient déjà au 19), il y a des nuages à l'horizon, il y aura de la pluie ou du froid au commencement de Tishrīn I (Octobre), premier mois de l'année syrienne; si le temps est couvert à minuit, les mêmes intempéries se produiront au milieu d'Octobre, si c'est vers le matin, à la fin de ce mois. De même, les observations faites le 20 Tammouz seront valables pour Tishrīn II (Novembre), celles du 21 pour Kânoun I (Décembre) et ainsi de suite jusqu'au septième jour de la Canicule, qui vaut pour Nīsān (Avril).

Nous pouvons constater ici la sûreté des informations que nous a transmises Albirouni, car tout ceci se retrouve exactement, en grec, dans un extrait,

(1) ALBIRUNĪ, *Chronology of nations*, trad. Sachau, Londres, 1879, p. 260 s.

(2) On sait que le calendrier syrien, d'abord luni-solaire, fut égalé sous l'Empire romain au calendrier solaire julien et les mois de l'un et de l'autre se répondent dès lors exactement.

attribué à un auteur syrien, qui a passé dans les recueils byzantins de miscellanées astrologiques [1]. La seule différence, c'est que ce Syrien hellénisé va jusqu'à la huitième nuit, celle du 26, qui présage le temps de Mai [2]. Cette méthode de divination paraît d'ailleurs être tardive. Les prédictions devaient, selon toute probabilité, s'appliquer aux premiers mois de l'année sothiaque et elles ont été transportées sous l'Empire à ceux de l'année syrienne commençant le 1er octobre.

Mais Albirouni nous offre mieux encore; car, venant à parler de divers modes de divination astrale ou magique qui permettent, au moment de la Canicule, de pronostiquer la récolte future, il note ce qui suit (p. 260) :

« *Practical observers prescribe the following : Take a plate some time before the dog-days, sow upon it all sorts of seeds and plants and let it stand until the 25th night of Tammûz, i. e. the last night of the dog-days; then put the plate somewhere outside at the time when the stars rise and set, and expose it uncovered to the open air. All seeds then that will grow in the year will be yellow in the morning and all whose growth will not be prosper, will remain green. This experiment the Egyptians used to make.* »

Manifestement nous avons ici un souvenir des « Jardins d'Adonis », de ces κῆποι Ἀδώνιδος que les femmes faisaient croître au moment de la fête du jeune dieu [3]. Elles semaient du froment, de l'orge, du fenouil, de la laitue dans du terreau [4], contenu dans un pot ou posé sur un tesson de vase. Ces plantes, sous l'action de la chaleur estivale, levaient et verdissaient rapidement, mais se flétrissaient aussi vite. Platon précise dans le *Phèdre* qu'elles croissaient ἐν ἡμέραις ὀκτώ, ce qui est précisément la durée assignée au temps caniculaire [5].

[1] Je l'ai publié *Cat. codd. astr. Graec.*, t. I, p. 171. — Le *Syntagma Laurentianum*, un florilège astrologique formé au plus tard au IXe siècle, contient deux extraits de ce Syrien (Σύρου *l. c.*; Σύρου τινός, *Ibid.*, p. 131). Il ne s'agit pas, comme je l'ai cru d'abord, d'un auteur nommé Syrus, mais d'un Syrien anonyme.

[2] La nuit étant attribuée par les uns au jour suivant, qui commence alors le soir, par les autres au jour précédent, commençant le matin, on s'explique aisément qu'on ait pu compter pour la canicule tantôt sept jours et tantôt huit (cf. PLATON, *infra*, note 5). Le chapitre du Syrien confirme ainsi plutôt qu'elle n'infirme la durée assignée par Albirouni au temps caniculaire.

[3] Presque tous les textes sur ces jardins hâtifs et fragiles ont été déjà réunis et commentés dans un mémoire de RAOUL ROCHETTE, *Revue archéologique*, VIII, 1851, p. 105-123.

[4] JULIEN, *Césars* 24, p. 329 D : Γυναῖκες ὀστρακίοις ἐπαμησαμέναι γῆν λαχανίαν.

[5] PLATON, *Phèdre*, p. 276 : Ἀδώνιδος κήπους ἐν ἡμέραις ὀκτώ καλοὺς γιγνομένους. — Cf. *suprà*, note 2. — Toutefois, les cérémonies de la fête des épousailles, de la mort et de la résurrection d'Adonis semblent, au moins dans l'Égypte ptolémaïque, avoir été réparties dans

L'on avait coutume de porter ces menus jardins sur les terrasses des maisons et de les disposer en plein air, à côté de la statuette d'Adonis mort, étendu sur sa couche. Il n'est pas étonnant qu'on ait tiré des présages de l'aspect de ces feuillages éphémères, l'ensemencement des « Jardins d'Adonis », n'étant qu'un vieux rite agraire destiné à assurer la fécondité future de sa terre, que desséchaient les ardeurs du soleil estival.

Albirouni ne mentionne pas Adonis — sa source grecque est probablement de l'époque chrétienne — mais il nous décrit un usage autrefois religieux qui survivait comme pratique magique au culte qui l'avait fait naître [1].

Ainsi, l'écrivain arabe confirme qu'en Syrie on continua, jusqu'à la fin de l'antiquité, à placer le lever de Sirius et le commencement de l'année caniculaire le 19 juillet, au jour fixé par les astronomes d'Alexandrie, auteurs du calendrier julien, bien que la différence de latitude et d'époque empêchât cette date de coïncider encore avec le moment réel de l'apparition de la brillante étoile sur l'horizon. A ce début de l'année sothiaque se rattachaient les fêtes d'Adonis, et si ces « jours critiques » fournissaient en général des prévisions météorologiques pour les mois à venir, on tirait en particulier, au moins en Égypte, des présages de l'état des jardins d'Adonis, exposés en plein air aux rayons des étoiles dans la nuit du 25 juillet, dernier jour de la période caniculaire [2].

Fr. Cumont.

un triduum ; cf. Glotz, *Revue des Études grecques*, XXXIII, 1920, p. 169-222. Voir toutefois les réserves formulées par le P. de Vaux, *Revue biblique*, XLII, 1933, p. 31 ss.

(1) Un procédé analogue à celui d'Albirouni, bien que le pronostic soit inverse, est indiqué dans les *Geoponica* (II, 25), d'après le Περὶ φύσεως du Pseudo-Zoroastre, un ouvrage probablement composé en Syrie ou en Mésopotamie. On semait, quelques jours avant le lever de la canicule, des plantes diverses et l'on observait lesquelles l'astre brûlant desséchait, lesquelles il épargnait. Il fallait ensemencer les champs des premières pour que la récolte réussît. Frazer, *Adonis Attis Osiris*, t. I, 3e éd., p. 239 ss., a réuni plusieurs exemples de prédictions analogues qui ont persisté dans le folklore moderne.

(2) Je voudrais ajouter ici une observation qui ne touche qu'indirectement à notre sujet. La date à laquelle doivent être placées les Adonies à Athènes a été souvent discutée. On a voulu les mettre au printemps (cf. sur ce point Nock, *Gnomon*, 1934, p. 239 s.) ou en automne (en dernier lieu Hauser, *Oesterr Jahresh.*, XII, 1909, p. 99), mais V. Baudissin (*Adonis und Esmun*, 1911, p. 126 s., cf. *Realenc.*, s. v. *Adonia*) me paraît avoir établi que cette fête se célébrait à Athènes « au milieu de l'été » (Thucyd., VI, 30). Dès lors, il est infiniment probable que les Adonies, introduites en Attique par des Orientaux (Deubner, *Attische Feste*,

p. 222) et fêtées au Pirée par un thiase de l'Aphrodite syrienne (DITTENB., *Syll*³., n° 1098), coïncidaient déjà avec le début de l'année sothiaque. Or, l'astronome Méton fixait le lever héliaque du Chien au 25ᵉ jour du Cancer, c'est-à-dire au 20 juillet (Pseudo-Géminus dans LYDUS, *De Ost.*, éd. Wachsmuth, p. 181 : ἐν τῇ κε Μέτωνι Κύων ἐπιτέλλει). On a calculé qu'en réalité Sirius ne devenait visible à la latitude d'Athènes en 430 que le 28 juillet et que par conséquent Méton s'était trompé de huit jours (*Realenc*, s. v. « Canis », col. 1480, s. v. « Sirius », col. 340; cf. les tables de GINZEL, *Handbuch der Chronol.*, II p. 521). Ceci prouve simplement que l'astronome grec avait emprunté cette date à des observateurs opérant sous une latitude moins élevée, celle de l'Égypte. — Les lamentations qui marquaient le début des Adonies accompagnèrent le départ de l'expédition de Sicile en 415 (PLUT., *Alcib.*, 18; *Nicias*, 13). La flotte dut donc lever l'ancre quelques jours plus tard qu'on ne l'admet d'ordinaire, pas avant le 20 juillet. Je ne fais qu'indiquer ici une question qui mériterait être traitée avec plus de précision.

SARCOPHAGES EN PLOMB DU MUSÉE NATIONAL LIBANAIS

(Deuxième article.)

PAR

L'ÉMIR MAURICE CHÉHAB

N° 24. — Sarcophage (pl. XII et XIV). Long. : 1 m. 72; larg. : 0 m. 45; haut. : 0 m. 45.

Couvercle plat : une baguette cordelée suit le bord, d'autres forment un losange et deux triangles. Au centre, dans un carré de baguettes de perles et de pirouettes, un filet circulaire dans lequel un masque de Méduse, d'expression calme; huit autres disques de même type, mais plus petits, sont parsemés sur le couvercle.

Sur les petits côtés : un carré formé de baguettes cordelées encadre un autre carré de baguettes de perles et de pirouettes. Au milieu, un filet circulaire entoure un masque de Méduse.

Sur les grands côtés : cinq panneaux. Dans celui du milieu, une guirlande de feuilles fortement retournées vers l'extérieur. Dans les panneaux adjacents, masques de Méduse. Dans les panneaux extrêmes, sphinx femelle *accroupi*, la queue en S, les ailes recroquevillées, une patte levée, l'autre posée sur un crâne [1].

N° 25. — Sarcophage (pl. XII et XIV). Long. : 1 m. 74; larg. : 0 m. 40; haut. : 0 m. 43.

Couvercle plat : treillis de baguettes de perles et de pirouettes; dans les losanges et triangles ainsi ménagés, fleurettes.

Sur les grands côtés : entre deux bandes formées chacune d'une scotie et d'un tore, treillage de baguettes de perles et de pirouettes. A chaque extrémité a été réservé un champ carré dans lequel un sphinx du même type que celui du sarcophage précédent.

Le décor des petits côtés se compose de deux colonnes à chapiteau en forme de campane. Au-dessus des chapiteaux, une fleur à pétales recourbés vers l'extérieur. Une baguette de perles et de pirouettes relie ces chapiteaux. Au-dessus d'elle, trois fleurettes; au-dessous, masque de Méduse, sous lequel deux sphinx affrontés, une patte posée sur un crâne.

[1] LORTET, *la Syrie d'aujourd'hui*, p. 672 et fig. 364, signale un sphinx pareil sur un fragment de sarcophage en plomb.

N° 26. — Sarcophage (pl. XIV). Long. : 1 m. 91 ; larg. : 0 m. 43 ; haut. : 0 m. 46.

Couvercle plat : trois baguettes, munies de feuilles fines et stylisées et d'un masque humain, le coupent dans le sens de la largeur.

Sur les petits côtés : deux colonnes trapues aux chapiteaux formés d'une double campane supportent un arc en cordelette fine d'où partent de petites feuilles. Sous l'arc, un sphinx accroupi, les ailes déployées.

Sur les grands côtés : ce même ensemble est répété à deux reprises.

N° 27. — Sarcophage (pl. XIII). Long. : 1 m. 77 ; larg. : 0 m. 44 ; haut. : 0 m. 43.

Couvercle plat : des macarons alignés en suivent les bords. A l'intérieur de ce cadre, le long des petits côtés, des bandes de palmettes stylisées ; et le long des grands, des bandeaux lesbiens ; trois autres bandeaux lesbiens partent des coins et du centre des petits côtés et se rencontrent au centre du couvercle.

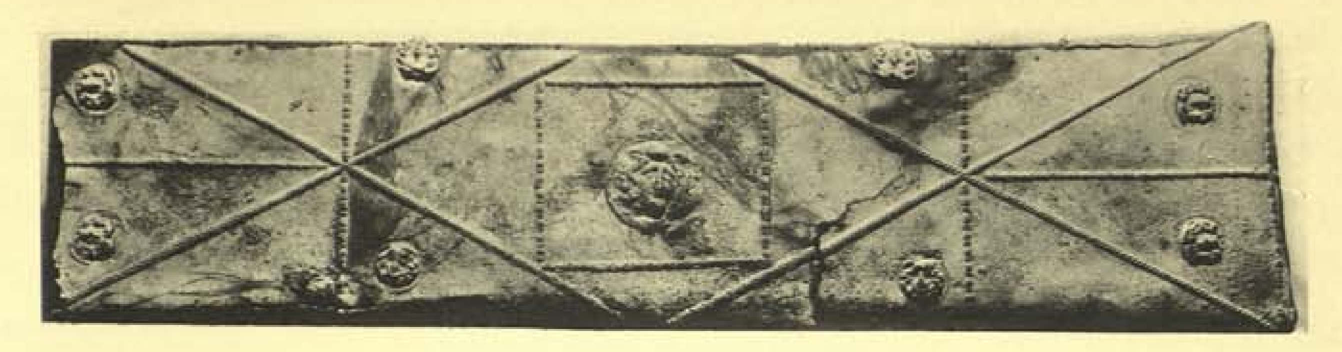
Sur les grands côtés : trois panneaux. Les panneaux extrêmes sont garnis de deux baguettes de perles et de pirouettes croisées, au point d'intersection desquelles est un masque de Méduse, entouré de rosaces. Le panneau central est décoré de trois ensembles séparés par des masques de Méduse. Les deux motifs extrêmes sont formés de colonnes doriques surmontées d'une architrave dentelée, sous laquelle figure une couronne de petites fleurs rondes nouées par des rubans. Le motif central du panneau se compose de deux colonnes dont le fût est renflé vers le haut, et entre lesquelles, dans un cadre circulaire, figurent les trois Grâces, celle du milieu vue de dos [1].

Sur les petits côtés : deux colonnes supportent un fronton sans base formé d'une baguette cordelée, garnie de feuilles de laurier. Cet ensemble sert de cadre au motif des colonnes et de la couronne reproduit sur les grands côtés.

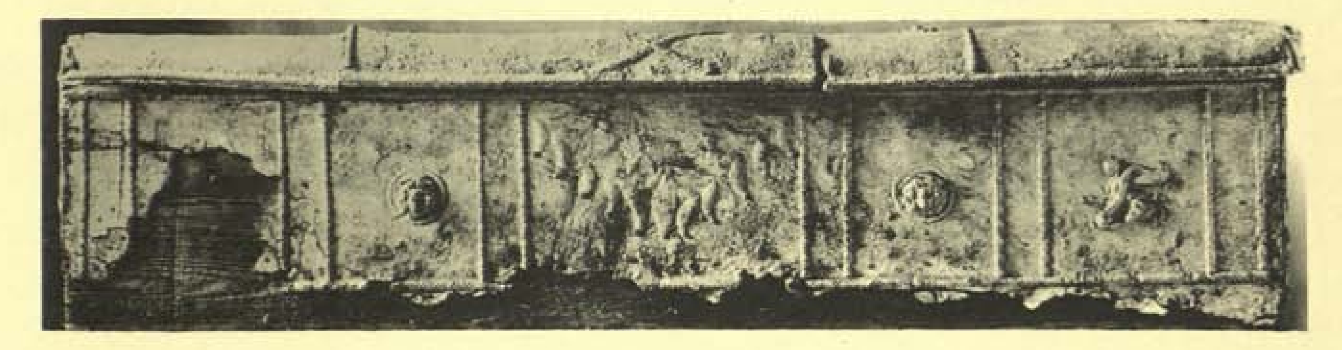
N° 28. — Sarcophage (pl. XIII). Long. : 1 m. 72 ; larg. : 0 m. 44 ; haut. : 0 m. 41.

Couvercle plat : Trois panneaux inégaux. Panneaux extrêmes : au centre, motif des colonnes et de la couronne ; au milieu du panneau central, deux baguettes de perles et de pirouettes croisées et ornées de macarons au point d'intersection et aux extrémités. De part et d'autre, têtes de divinité féminine d'un type oriental, une double tresse encadre la figure. Aux extrémités du panneau, motif des colonnes et de la couronne.

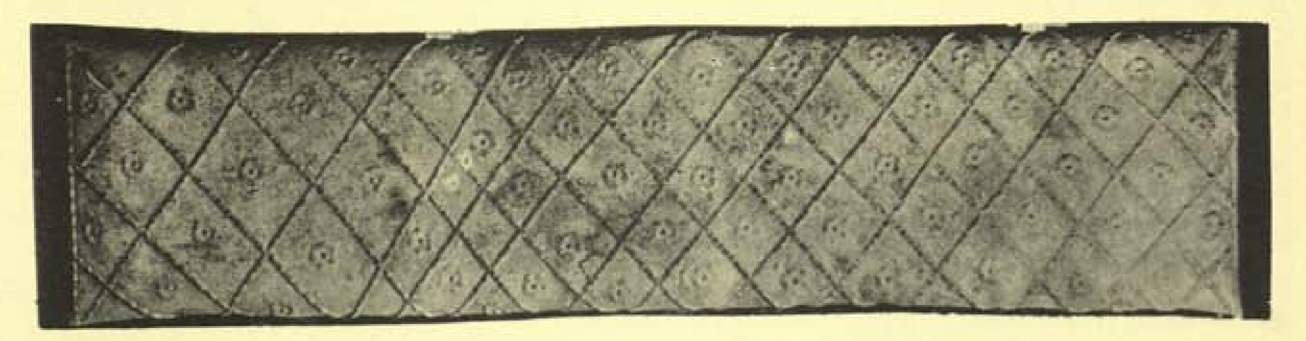
[1] Un sarcophage en plomb du Musée de Hambourg, provenant de Beyrouth, porte ce même motif ; cf. *Archäologische Anzeiger*, 1928, col. 465-468, n° 151 et fig. 177, 178. Les trois Grâces figurent en relief sur une plaquette de plomb de 3 cm. de diamètre, récemment donnée au Musée par M. Dikran Sarrafian et achetée par lui à Antioche. Elles y sont représentées entourées d'une tige feuillue.



N° 24. Couvercle.



N° 24. Grand côté.

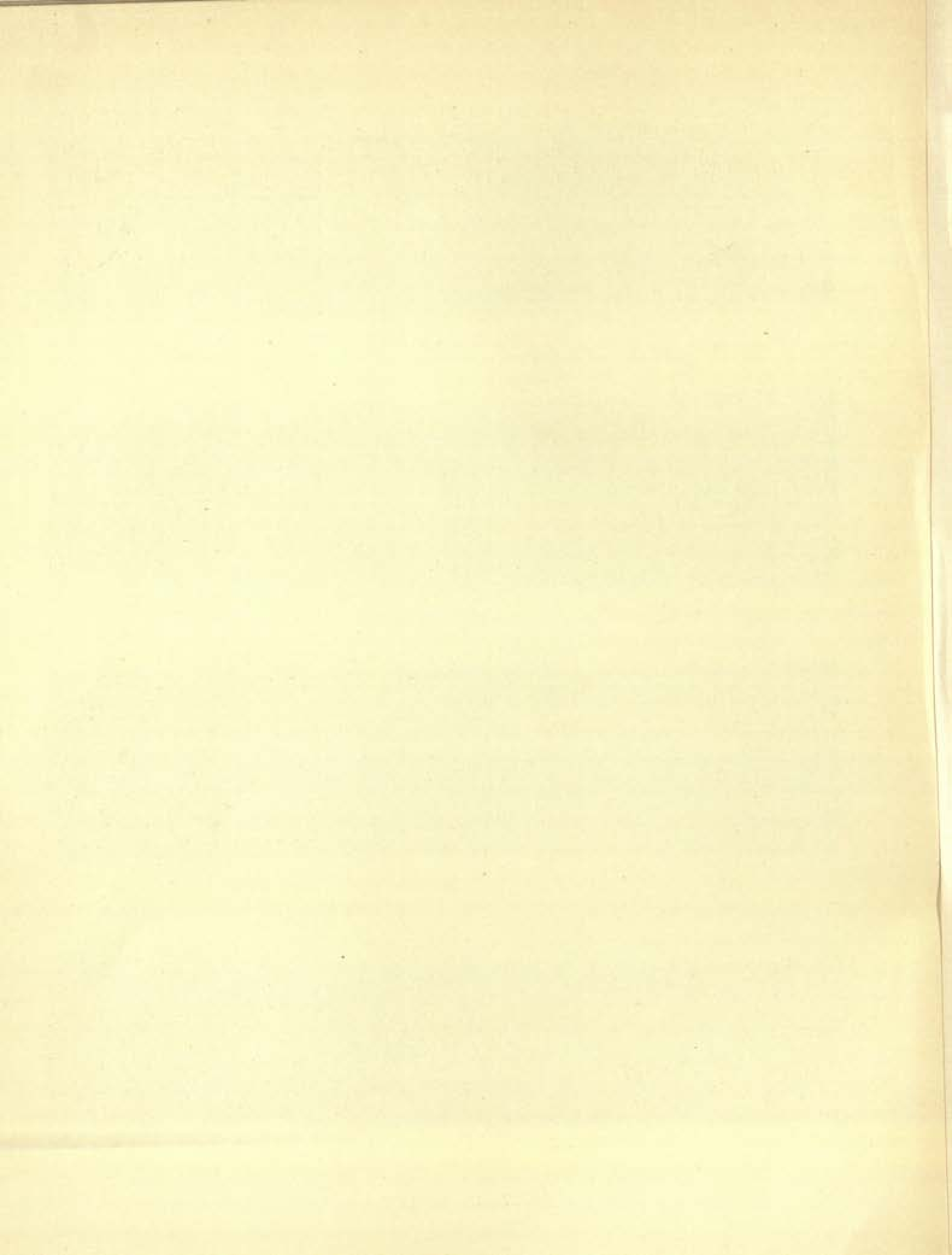


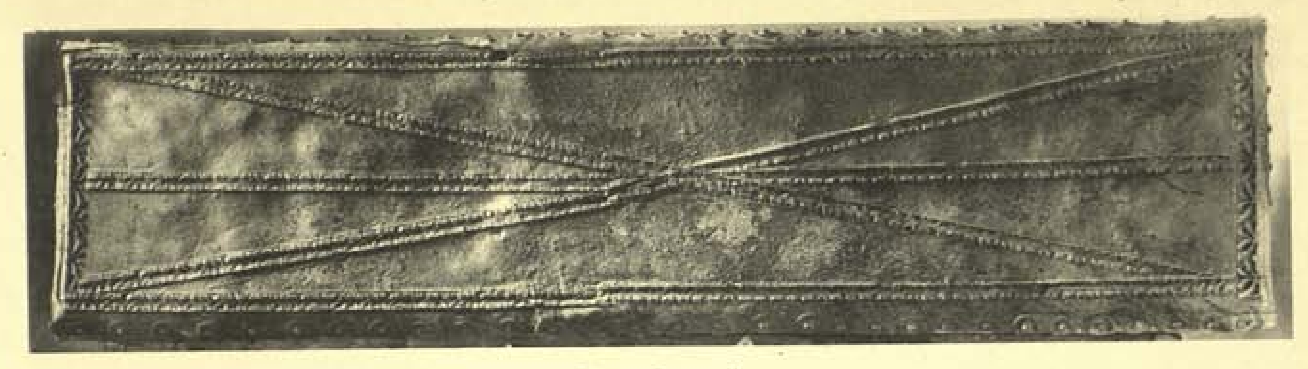
N° 25. Couvercle.



N° 25. Grand côté.

MUSÉE DE BEYROUTH.





N° 27. Couvercle.



N° 27. Grand côté.

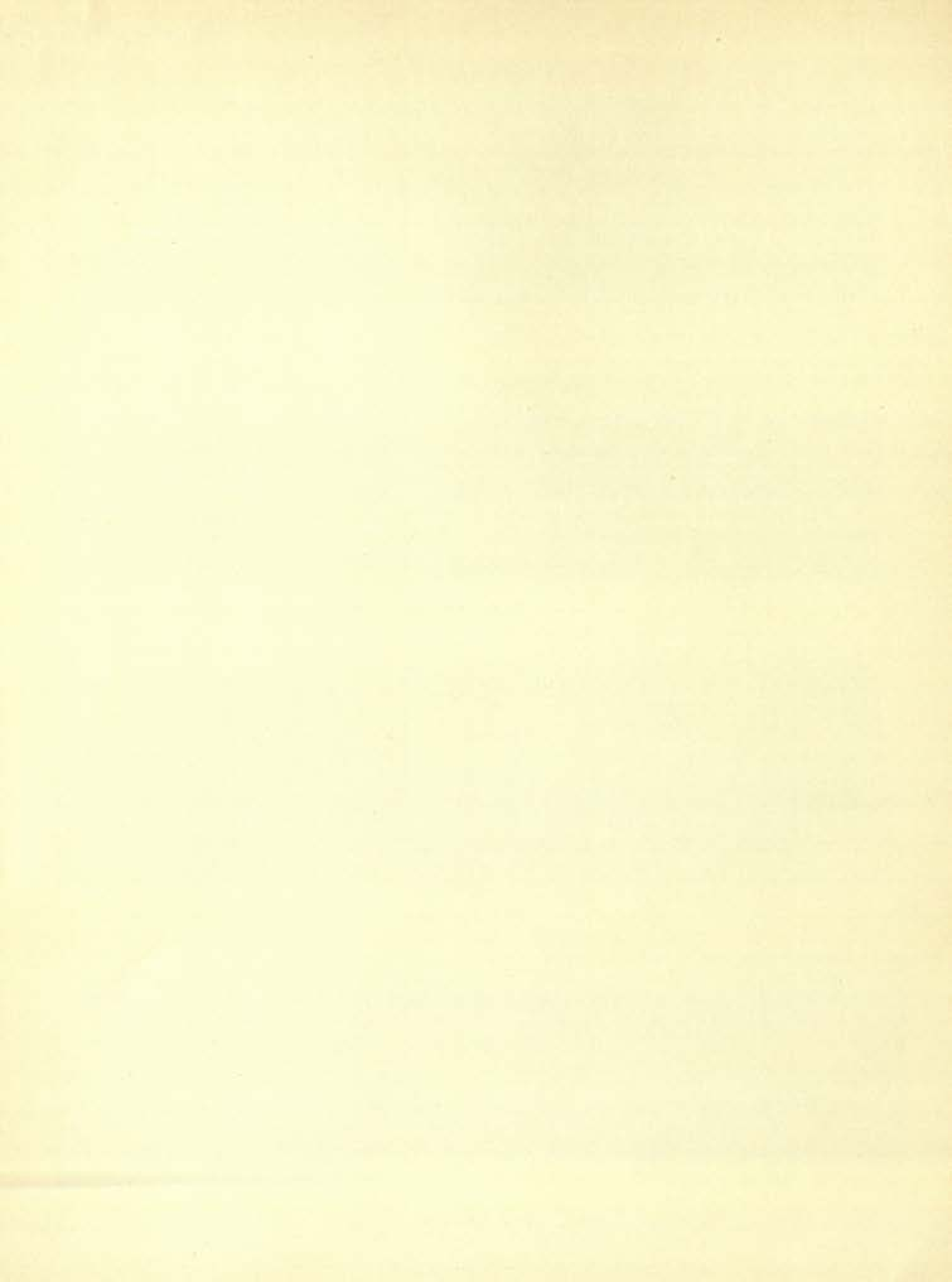


N° 28. Couvercle.



N° 28. Grand côté.

MUSÉE DE BEYROUTH.



Sur les grands côtés : cinq panneaux. Les 1er, 3e et 5e sont ornés du motif des colonnes et de la couronne. Sur les 2e et 4e, deux baguettes de perles et de pirouettes se croisent.

Sur les petits côtés : des baguettes de perles et de pirouettes forment un carré surmonté d'un triangle. A l'intérieur, motif des colonnes et de la couronne, et au-dessus, un macaron.

N° 29. — Sarcophage (pl. XV). Long. : 1 m. 74 ; larg. : 0 m. 42 ; haut. : 0 m. 45. Trouvé rue en-Nahr, à près de 200 m. à l'Est de la première nécropole.

Couvercle plat : deux bandes de touffes de laurier avec une rosace au centre coupent le sarcophage dans le sens de la largeur, à proximité des extrémités. De part et d'autre de ces bandes, masque de Méduse angoissée vu des deux tiers. Dans l'espace entre les deux bandes, symétriquement, trois amours porteurs de guirlandes ; un oiseau dans la courbe de la guirlande. Au centre, masque de Méduse.

Sur les grands côtés: en fort relief, deux Psychés [1] aptères vêtues du chiton, debout, dans une attitude mélancolique.

Sur les petits côtés : Psyché debout du même type.

a) Fragment d'un grand côté [2]. Long. : 0 m. 44 ; haut. : 0 m. 94. Tell Za'tar, près de Dekouané (banlieue de Beyrouth).

Psyché aptère, semblable à celles des sarcophages nos 7 et 24 ; mais le visage et la coiffure en diffèrent légèrement.

b) Deux petits côtés (pl. XV). Larg. : 0 m. 41 ; haut. : 0 m. 43 et 0 m. 46. Tell Za'tar. Même Psyché ; mais, à la hauteur de la tête, masques de Méduse de part et d'autre.

c) Petit côté (pl. XV). Larg. : 0 m. 41 ; haut. : 0 m. 33. Provenance inconnue. Psyché, même pose, mais bourrelet de cheveux au-dessus de la tête et ailes de papillon à hauteur des coudes [3].

[1] On constate ce type de Psyché sur : un sarcophage de Sidon dans Lortet, *la Syrie d'aujourd'hui*, 1884, p. 108 ; un fragment de la collection Oppermann dans Babelon et Blanchet, *Catalogue des Bronzes antiques de la B. N.*, p. 733, n° 2417.

[2] La découverte des fragments (*a* et *b*) a été signalée par les RR. PP. S. Ronzevalle et R. Mouterde. Le R. P. Mouterde m'apprend qu'une bague en étrier avec chaton a été trouvée dans ce sarcophage. L'intaille dont il a gardé une empreinte représente un éphèbe appuyé à une colonnette, l'avant-bras droit tendu en avant, une couronne sur la tête et un trépied au second plan à droite. Le style de l'intaille et la forme de la bague datent l'objet du IIIe siècle.

[3] On peut rapprocher de ce type la Psyché d'un fragment de la collection Oppermann dans Babelon et Blanchet, *Ibid.*, p. 434.

d) Fragments divers. Psyché ailée. Trouvés rue en-Nahr et offerts par M. N. Altounian.

⁂

Je décris ci-après quelques fragments de la collection du Musée, qui, par leur décor, ne s'apparentent directement à aucun des sarcophages cités plus haut.



N° 30.

N° 30. — Fragment. Long. : 1 m. 80 ; larg. max. : 0 m. 45; larg. min. : 0 m. 31.

Couvercle trapézoïde ; inscription en relief en 3 lignes dirigée de droite à gauche :

ΕΥΦΡ
ΟΝΟ
ΥC

La hauteur des lettres varie dans la même ligne de 8 cm. à 14 cm. Les divers fragments de ce sarcophage sont tellement découpés et truqués que j'hésite même à les croire tous du même sarcophage. Ces fragments proviennent probablement d'Er-Rastan près de Homs.

N° 31. — Fragment provenant d'un sarcophage de Ba'rin près de Hama [1]. 1er fragment (pl. XVI). Long. : 0 m. 40 ; larg. : 0 m. 33.

Grand masque de Méduse dans un double losange de baguettes de perles et de pirouettes. Un cadre carré de même type enveloppe le tout. Dans les coins, glands de chêne.

N° 32. — Fragment. Long. : 0 m. 15 ; larg. : 0 m. 18.

Deux sphinx assis, ailes recroquevillées, figure de profil, découpés dans une feuille de plomb.

[1] D'autres fragments du même sarcophage existent au Musée de Damas et chez M. Delbes à Alexandrette. Le R. P. Mouterde a pu photographier ce morceau qui est orné d'un grand masque de Méduse. S. Reinach signale un sphinx en haut-relief sur un fragment découvert à Césarée, *Chronique d'Orient*, 1893, t. II, p. 265.



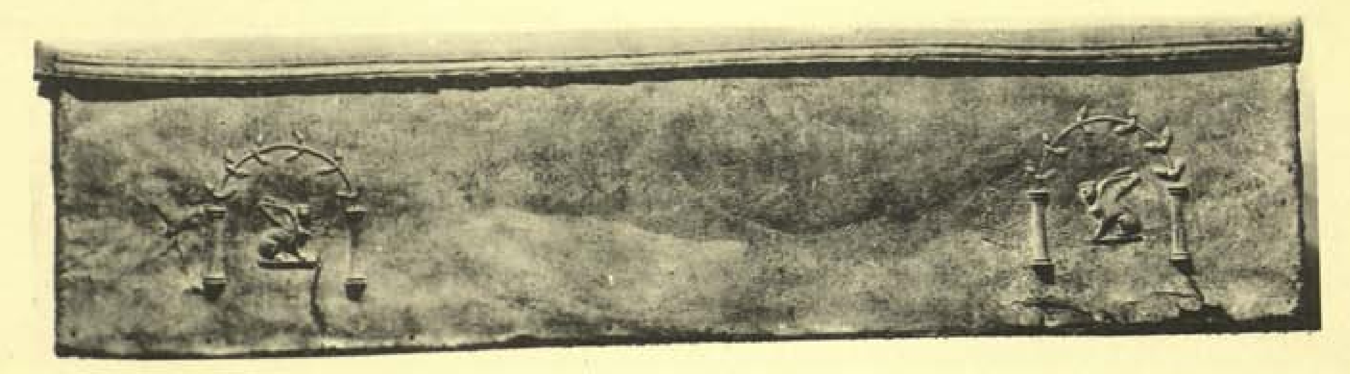
N° 24. Petit côté.



N° 25. Petit côté.

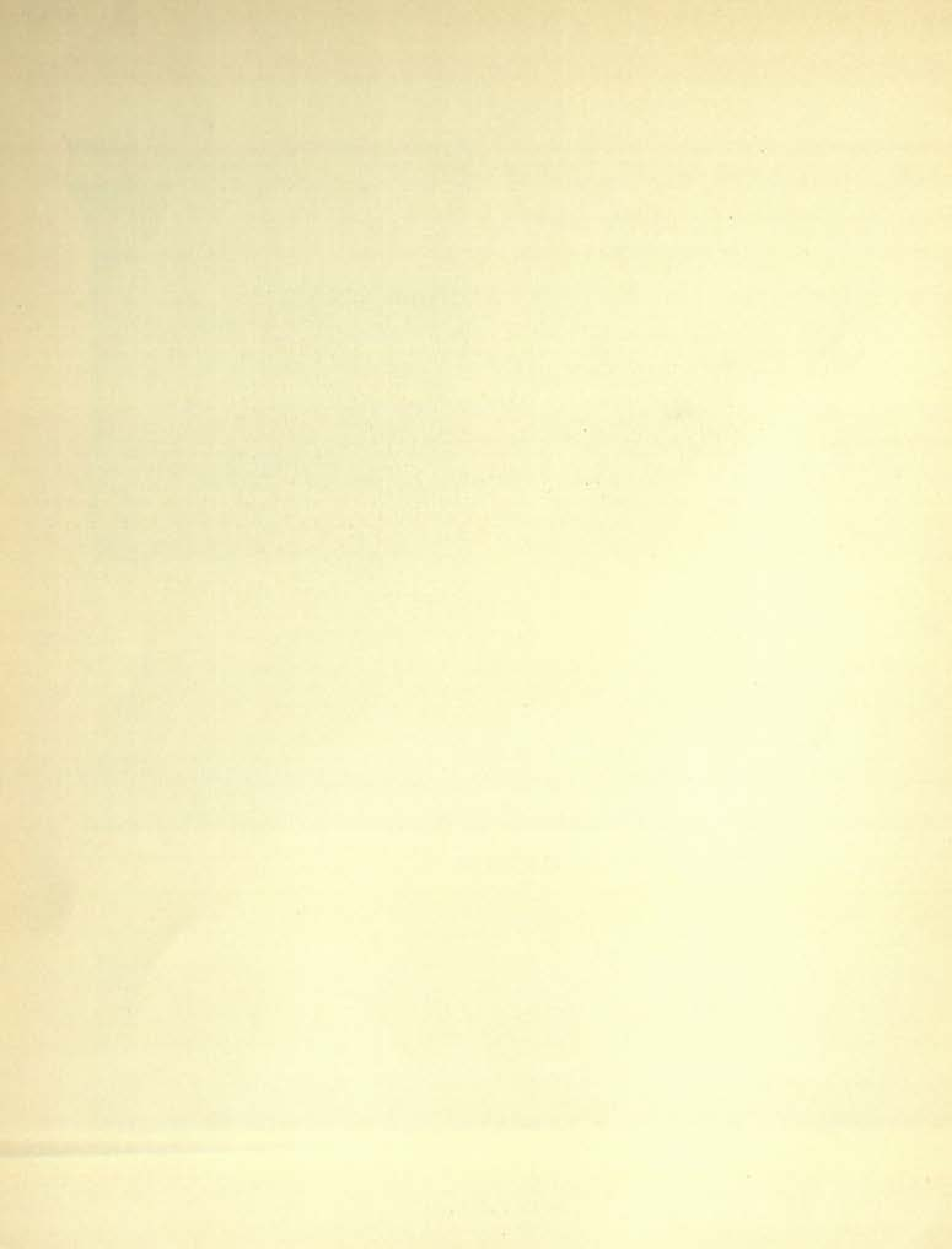


N° 26. Couvercle.



N° 26. Grand côté.

MUSÉE DE BEYROUTH.



N° 33. — Fragment. Haut. : 0 m. 37 ; larg. : 0 m. 52.

Provenance incertaine, peut-être Ba'rin. Divers cadres de baguettes de perles et de pirouettes, de tore et scotie. Au centre entre 4 macarons, sphinx assis du même type et des mêmes dimensions que celui de Ba'rin. Achat.



N° 33.



N° 34.

N° 34. — Fragment. Long. : 0 m. 25 ; larg. : 0 m. 23.

Provenance incertaine [1]. Dans un médaillon circulaire : Bellérophon, chevauchant Pégase, brandit son glaive contre la Chimère.

N° 35. — Fragment d'un petit côté. Long. : 0 m. 37 ; haut. : 0 m. 35.

Provenance : Ancienne collection de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

Deux pilastres à chapiteaux corinthiens supportent un arc de touffes de lauriers. Le tout forme un ensemble d'aspect assez lourd. Sous l'arc une pleureuse, debout devant un vase, porte une main au front dans un geste de désolation, l'autre main tient un objet indistinct.

N° 36. — Fragment de petit côté. Long. : 0 m. 32 ; larg. 0 m. 26. Même décor.

N° 37. — Fragment de couvercle en dos d'âne à pentes raides, appendice au-dessus du fronton ainsi formé. Long. : 1 m. 05 ; haut. : 0 m. 17.

[1] D'après un antiquaire de Hama, ce fragment provient d'une fouille effectuée avant la guerre dans la région de Homs.

Provenance : Yahmour (État de Lattaquieh). Trois panneaux sur chaque pente. La 1re partie est divisée par des baguettes de perles et de pirouettes en triangles, dans



N° 35.
(Photo Mouterde.)

chacun desquels une fleurette. La partie centrale est ornée de fleurettes disposées en rectangle, à l'intérieur duquel une branche de vigne chargée de grappes. Dans la 3e partie, rosace formée de huit rais de baguettes de perles et de pirouettes qui se croisent au centre [1].



N° 37.
(Photo Mouterde.)

[1] J'estime qu'il y a un rapprochement à faire entre ce motif et les motifs similaires qu'on rencontre dans les représentations astrales de la Chaldée. Près de la stèle néo-ba-



N° 29 b. Fragment.



N° 29 c. Fragment.

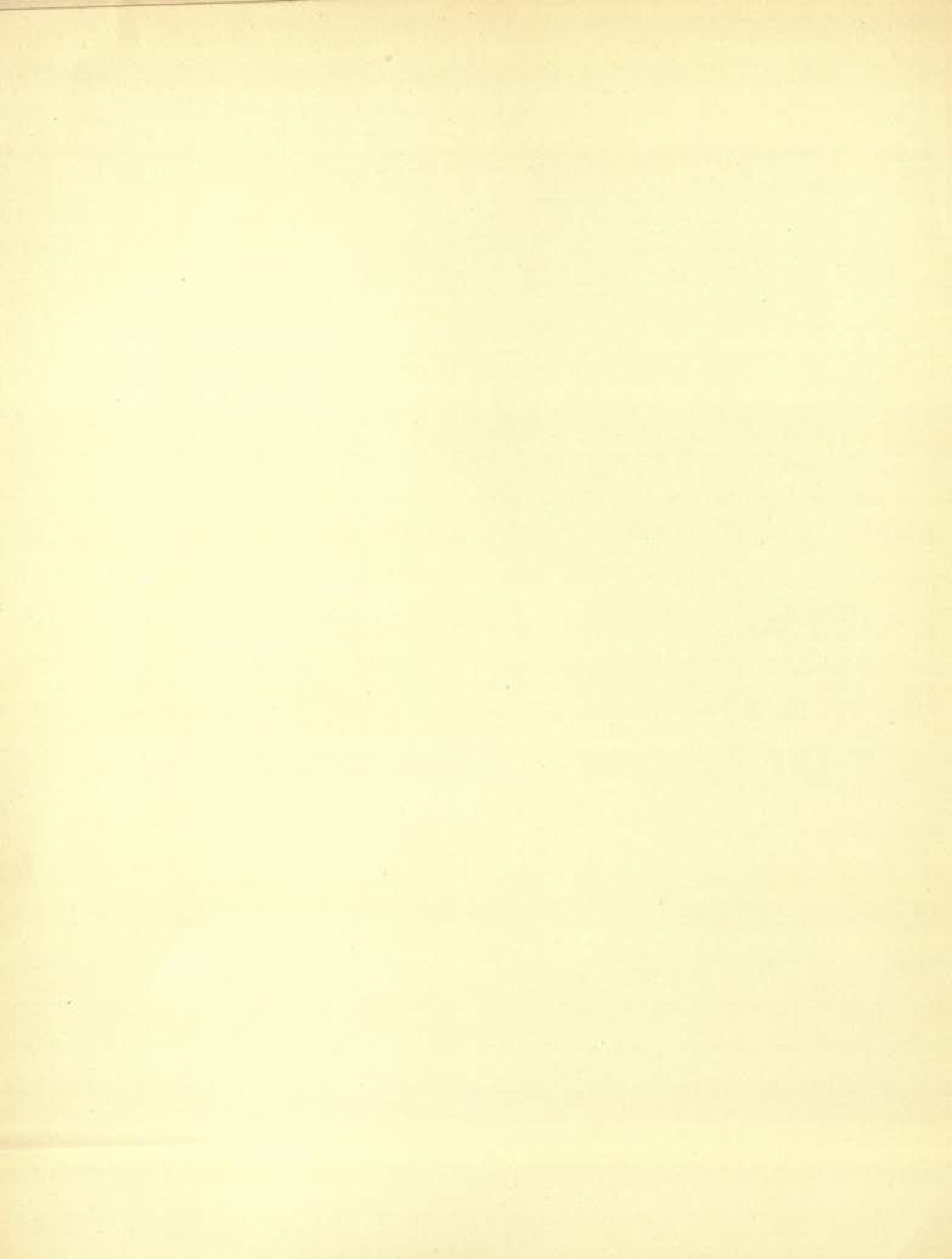


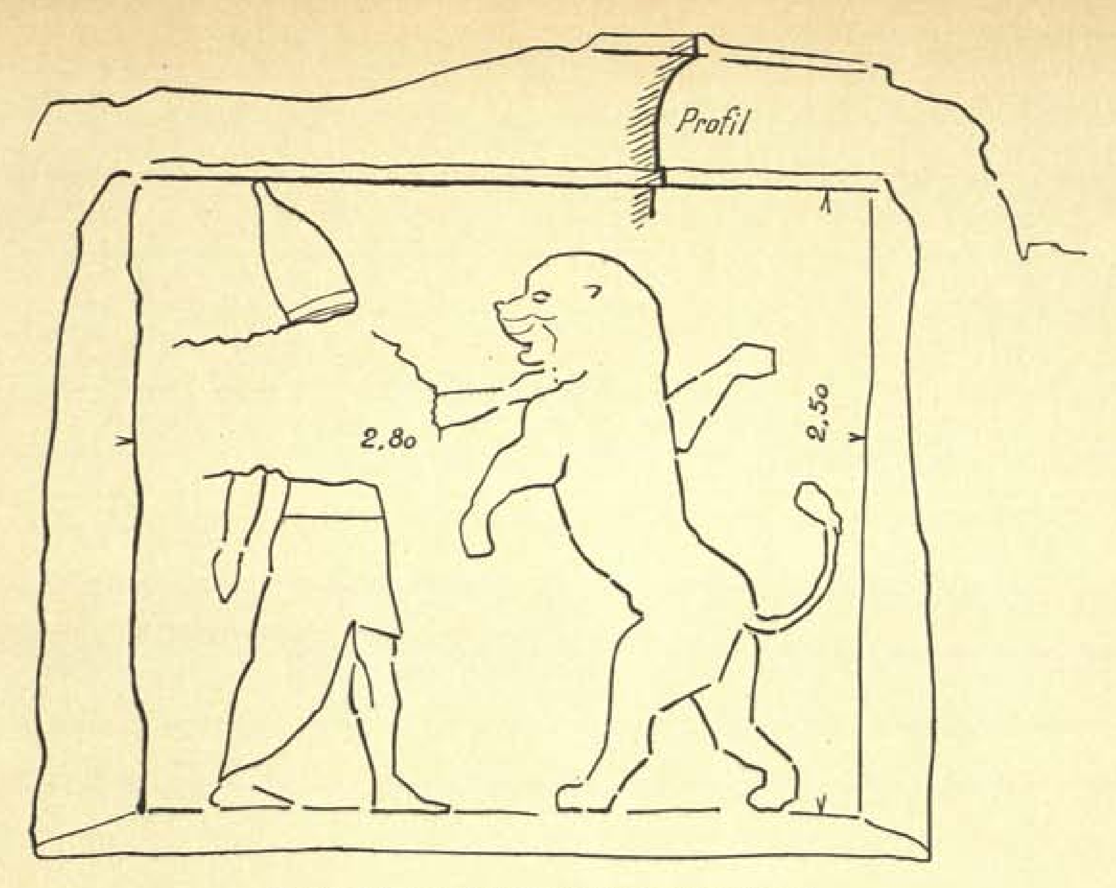
N° 29. Couvercle.



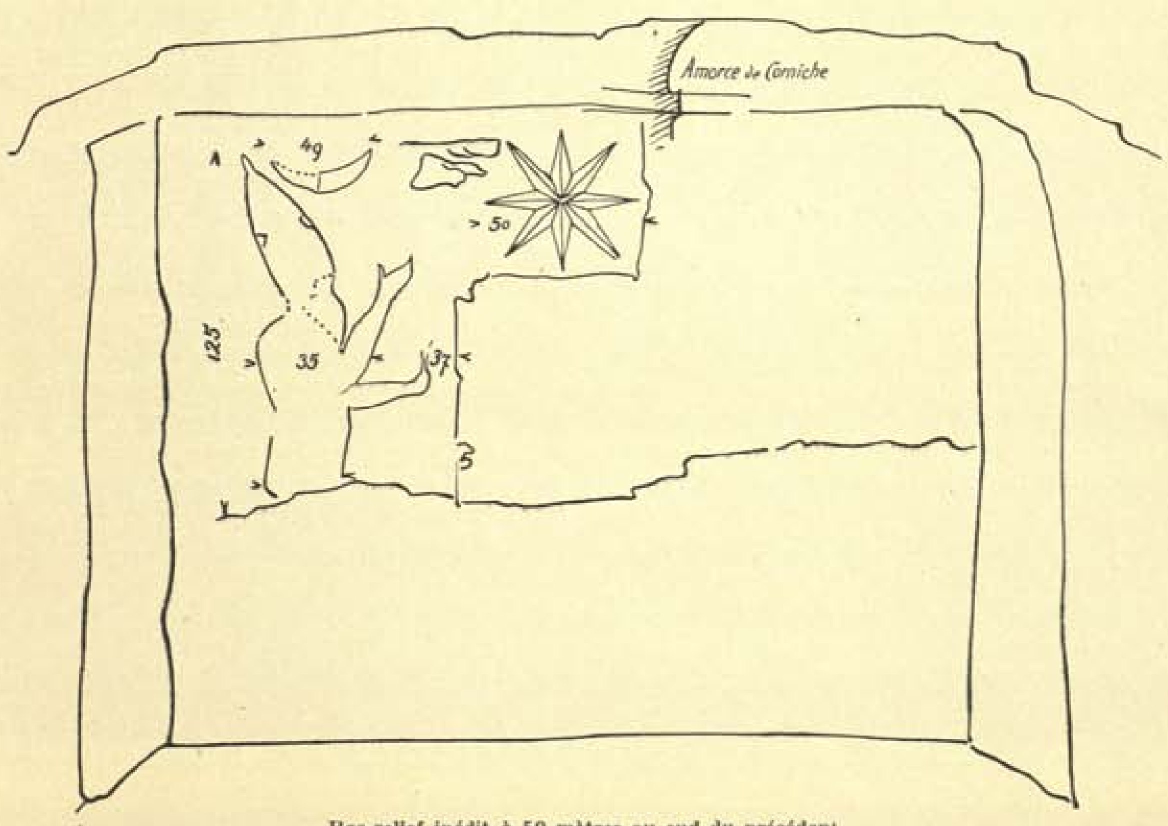
N° 29. Grand côté.

MUSÉE DE BEYROUTH.





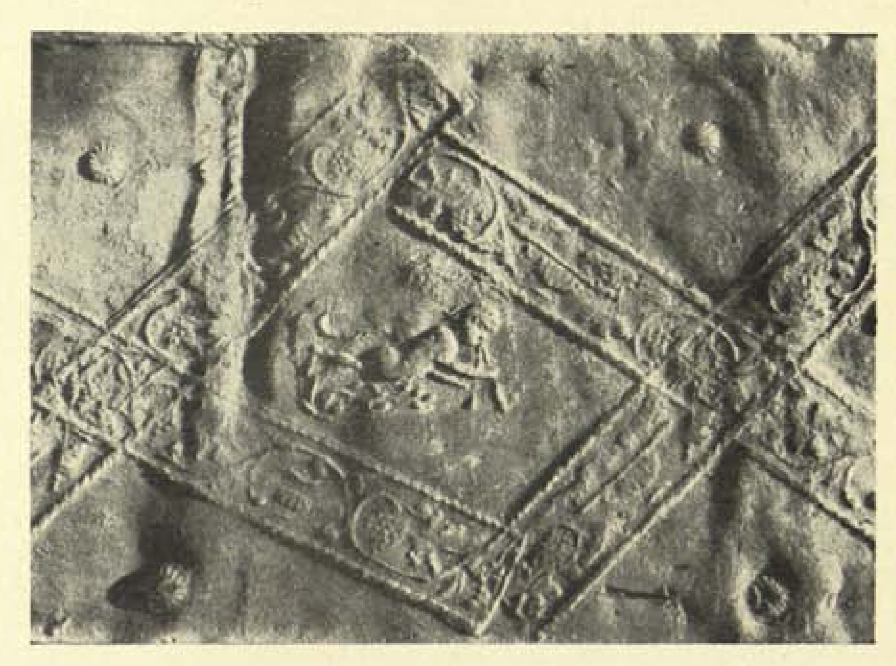
Bas-relief rupestre à 2 kilomètres au nord d'Akroun.
(Dessin Anus.)



Bas-relief inédit à 50 mètres au sud du précédent.
(Dessin Anus.)

N° 38. — Fragment de couvercle trapézoïde. Trouvé très probablement à Saida. Don de M. Nicolas Chouéri. Long. : 1 m. 78 ; larg. max. : 0 m. 45 ; larg. min. : 0 m. 37.

De larges bandes forment des losanges, à l'intérieur desquels un Silène nu joue de la double flûte ; devant lui, une plante, derrière lui, un bâton recourbé [1]. Les bandes sont formées de deux baguettes cordées parallèles, entre lesquelles pampres et vases côtelés, auxquels viennent parfois s'abreuver deux oiseaux.



N° 38. — Détail.
(Photo Mouterde.)

bylonienne signalée par les RR. PP. Lammens et Ronzevalle (*Rev. Bibl.*, 1903, p. 600), dans le wadi es-Saba, près d'Akroun, j'ai pu voir avec M. Dunand une deuxième stèle que M. Anus, architecte du Service des Antiquités, nous avait signalée. Cette stèle qui paraît inachevée a été taillée dans le roc ; une partie est restée épannelée ; dans l'autre, on a taillé l'image d'un roi mitré, la main droite levée, la paume dirigée vers la figure du roi, la main gauche tient un long sceptre, étranglé à deux reprises vers le haut de l'extrémité supérieure ; à côté du sceptre, un astre à huit rais, très semblable au motif des sarcophages en plomb par son exécution, voir les figures ci-jointes. M. Dussaud a insisté sur le fait que ces rais sur le sarcophage en plomb publié par Clermont-Ganneau se terminent par des feuilles de vigne. Aussi je ne crois point que l'on puisse attribuer à un pur hasard la présence, jusqu'à présent exclusive, de ce motif, sur les sarcophages en plomb décorés de pampre.

(1) Cf. Avi Yonah, *ouvr. cité*, pl. XII, à rapprocher de ce couvercle, celui de Constantinople ; cf. A. Mufid, groupe B, n° 7, fig. 16.

N° 39. — Fragment de grand côté (pl. XVII). Long. : 0 m. 44 ; larg. : 0 m. 38. Provenance inconnue.

Deux bandes parallèles ; pareilles à celles du fragment précédent. Entre elles, losanges et triangles formés par des baguettes de perles et de pirouettes. Au milieu des losanges, rosaces.

N° 40. — Fragment (pl. XVII). Long. : 0 m. 23 ; larg. : 0 m. 36. Provenance : Ba'rin.

Le long des grands côtés, deux cordes parallèles entre lesquelles une bande formée de rosaces et de feuilles lancéolées. Des bandes du même genre se croisent entre ces cordes. Dans le champ, masque de Méduse, ainsi que grappes et feuilles de vigne [1].

N° 41. — Fragment (pl. XVII). Long. : 0 m. 345 ; larg. : 0 m. 24. Acheté par M. Seyrig à un antiquaire d'Alep.

Au-dessous d'une moulure, jeune homme nu, tête casquée, la main droite portée à la nuque, la main gauche ramenée sur le ventre.

N° 42. — Long. : 0 m. 22 ; larg. : 0 m. 20. Mêmes provenance et sujet.

N° 43. — Fragment. Long. : 0 m. 27 ; larg. : 0 m. 24. Même provenance.

Au-dessous d'une moulure, baguettes d'oves en (zigzag) ; dans le champ, buste.

N° 44. — Fragment (pl. XVII). Long. : 0 m. 18 ; larg. : 0 m. 12. Découpé intentionnellement dans un sarcophage ; acheté par M. Seyrig à Damas.

Uranie, habillée du chiton et de l'himathion qui pend sur le bras gauche, porte dans la main gauche le globe, et dans la droite le compas ; trois plumes surmontent la tête.

N° 45. — Fragment (pl. XVII). Long. : 0 m. 18 ; larg. : 0 m. 12. Découpé de la même façon, et don de M. Cuinat qui l'a acheté à Damas.

Clio, mêmes pose et vêtements. La main gauche tient un volumen.

N° 46. Fragment. Yahmour, près de Tartous. Achat.

Trois fragments d'un même sarcophage, dont le plus grand a 0 m. 35 × 0 m. 19. Arcs soutenus par des piliers cannelés à chapiteaux ioniques. Sous les arcs, Victoires portant une couronne et une palme.

[1] Le décor de ce fragment se rapproche de celui du couvercle d'un sarcophage d'enfant de la collection de M. Henri bey Pharaon. Voir *infrà*.

M. le marquis de Freige et M. Henri bey Pharaon m'ont signalé dans leurs collections un sarcophage et quelques fragments inédits, dont ils ont bien voulu me permettre la publication, je les prie de trouver ici l'expression de ma gratitude.

Fragment de petit côté (pl. XVI). Collection de M. le marquis de Freige. Provenance : Beyrouth, aux environs du Collège Patriarcal.

Dans un cadre de baguettes d'oves, deux personnages féminins (orantes ou Psychés aptères), les mains ramenées sur la poitrine; au-dessus de leurs têtes, buste de Minerve dans un disque, macarons aux coins du cadre.

Autre fragment de petit côté. Collection de M. le marquis de Freige. Même provenance. Lion en marche.

Sarcophage d'enfant (pl. XVI). Collection de M. Henri bey Pharaon. Long. : 1 m. 05 ; larg. : 0 m. 32. Provenance : région tyro-sidonienne.

Couvercle légèrement bombé. Des bandes de feuilles et de petites fleurs, encadrées de baguettes cordelées, suivent les bords. Entre ces bandes, des tiges serpentent et se croisent. Dans leurs méandres, le long des petits bords et dans le champ, feuilles de lierre de la base desquelles partent des vrilles.

Grand côté : Des touffes de laurier encadrées par des baguettes cordelées sont supportées par une colonnade cannelée dans la moitié supérieure des fûts. Dans l'entre-colonnement, des feuilles de lierre partent des coins et convergent vers une grosse rosace centrale.

Petit côté : Quatre colonnes au-dessus desquelles des feuilles de lierre forment un fronton presque cintré. D'autres feuilles de lierre, entre et sous les colonnes.

Autre petit côté : Deux baguettes cordelées, croisées au centre, se terminent par des feuilles de lierre. Dans le champ, quatre grosses rosaces d'un type différent de celles des grands côtés.



Fragment de petit côté.
(Collection Henri bey Pharaon.)

Fragment de petit côté. Collection de M. Henri bey Pharaon. Provenance : région tyro-sidonienne.

Au-dessus d'une baguette cordelée, colonnes spiralées dans la moitié supérieure de leur fût. Entre elles, des canthares et des grappes de raisin superposés. Au milieu, masque de Méduse, au-dessus d'une feuille de lierre.



Collection Henri bey Pharaon.



N° 31. Fragment de Ba'arin.

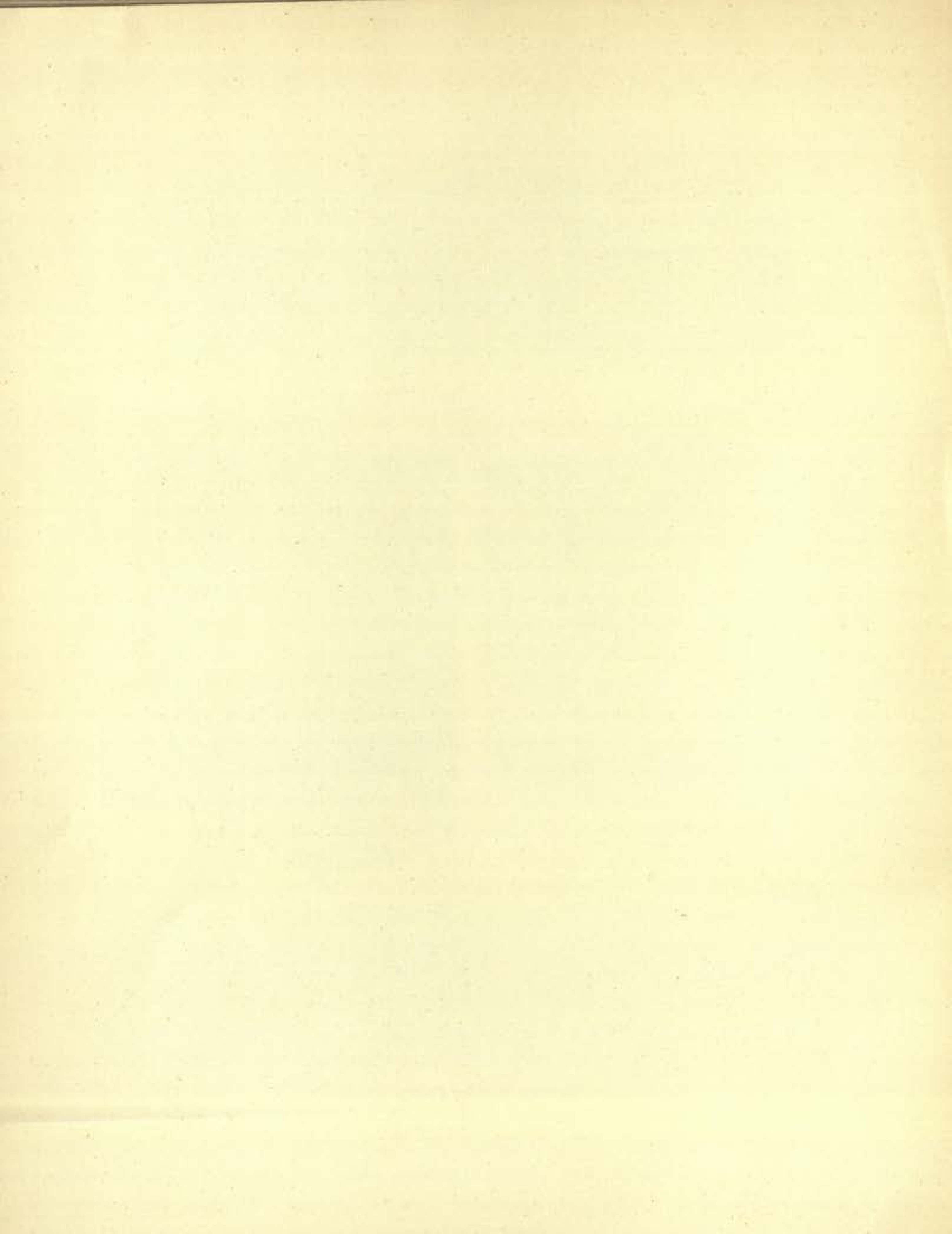


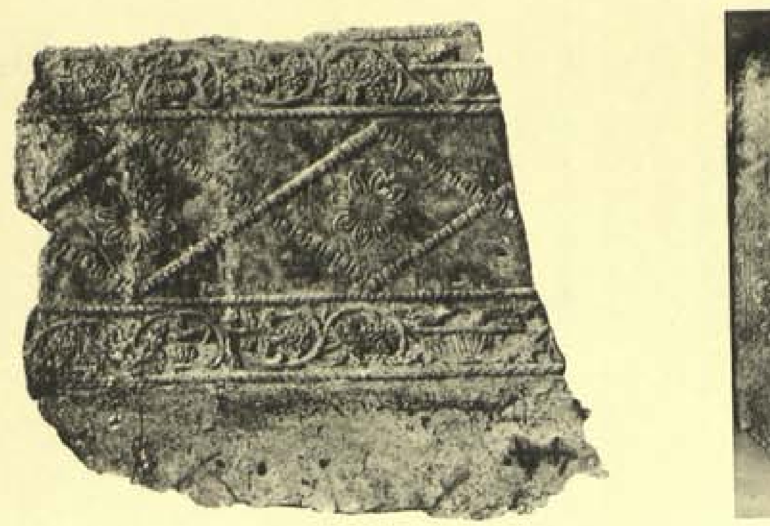
Collection Marquis de Freige.



Collection Henri bey Pharaon.

SARCOPHAGES EN PLOMB.





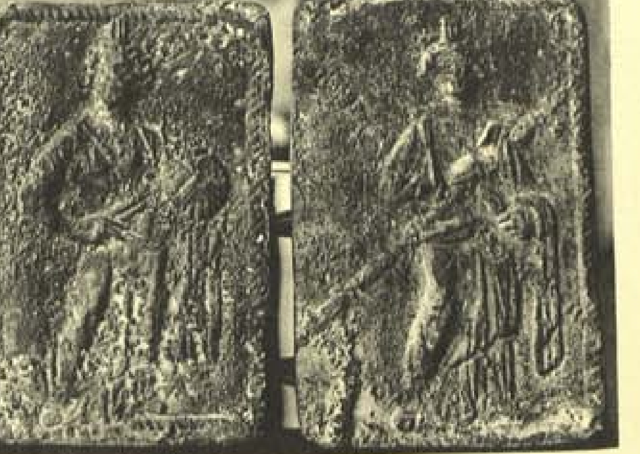
N° 39. Fragment.



N° 40. Fragment.

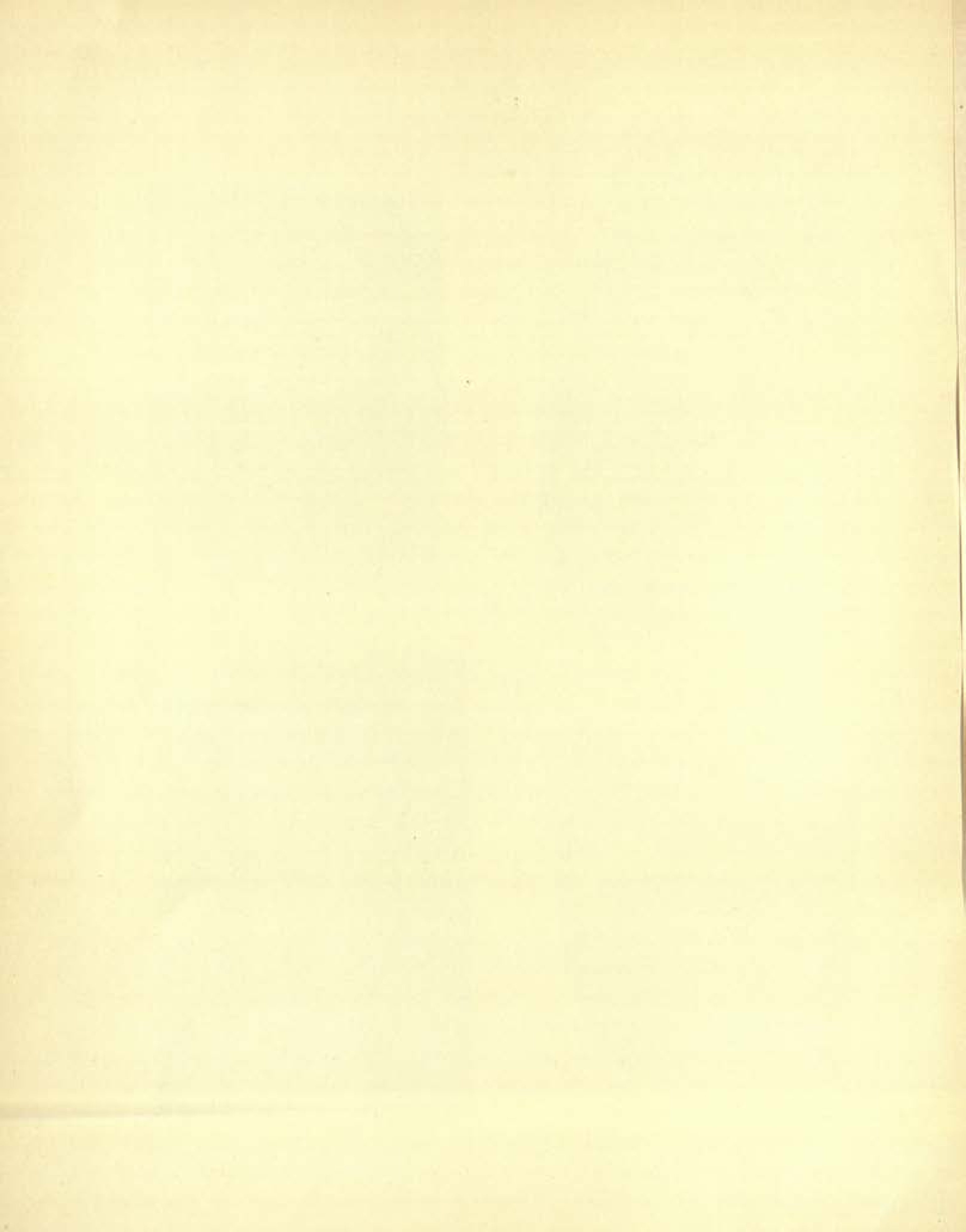


N° 41. Fragment.



N^os^ 44 et 45. Fragments.

FRAGMENTS DE SARCOPHAGES EN PLOMB.



MOBILIER

Le mobilier de ces sarcophages est très pauvre. Il se compose généralement soit de petites feuilles d'or très minces en forme de feuilles de laurier, soit de bagues ou de bracelets, soit de vases en verre ou rarement en terre cuite, soit parfois de clés, ou clous, ou poignées de bronze provenant d'un coffret en matière périssable [1].

Ci-dessous l'inventaire de quelques pièces trouvées avec les divers sarcophages de la rue en-Nahr (Voir pl. XVIII).

Sarcophage d'enfant, n° 11.

Cinq feuilles d'or très minces, en forme de losange, troué aux deux extrémités.

Sarcophage n° 20.

Une seule feuille d'or, en forme de feuille de laurier.

Sarcophage n° 21.

Petite clé en bronze formée d'une tige coudée, dont la baguette est composée de quatre dents, munies vers l'extérieur de quatre petits renforts. A l'une des extrémités, la tige est terminée par un anneau muni d'un appendice scié en deux.

Avec cette clef, on a trouvé deux poignées en bronze, qui se trouvent dans la collection de M. Nichan Altounian.

Cinq vases en verre du type à panse sphérique écrasée.

Dix feuilles d'or.

Un vase à panse piriforme, col étroit, petit bord; fond plat. Haut. : 0 m. 09.

Sarcophage n° 22.

Pendentif composé d'un cadre ellipsoïde en or entouré d'un rebord décoré d'un grénetis au repoussé. Une perle en pâte de verre était incrustée dans ce cadre. Un anneau sert à sa suspension et trois fils d'or en pendent. Une pierre bleu-clair à coupe octogonale entoure encore le fil médian (Poids : 1 gr.).

Trois feuilles d'or en forme de feuilles de laurier.

Vase en verre à panse sphérique écrasée ; étranglement à la base du col cylindrique. La partie supérieure fait défaut. Haut. : 0 m. 12.

[1] Comparer le mobilier des sarcophages publiés par le R. P. Mouterde, *Syria*, X, 1929, p. 245s.

Sarcophage n° 23.

5 feuilles d'or, de la forme des précédentes.
Panse en forme de sphère écrasée en verre.

Sarcophage n° 24 (voir pl. XVIII).

Disque de miroir en bronze, brisé en deux pièces.
Poignée en bronze.
Clou en bronze.
Deux fusaïoles trouées, en pierre.
Deux vases en terre cuite : panse piriforme, col cylindrique, bord droit et étroit. Haut. : 0 m. 175.



Haut. : 0 m. 185. Haut. : 0 m. 145.
Deux verres des tombes aux monnaies.

Vase en terre cuite : fond plat, panse plus ou moins sphérique; large orifice, bord bas et légèrement incurvé, une petite anse sur l'épaule; stries jusqu'aux deux tiers de la hauteur. Haut. : 0 m. 07.

Vase en terre cuite, de forme analogue, mais la panse est en forme de poire renversée. L'anse et une partie du bord manquent. Haut. : 0 m. 075.

Vase de même forme, mais plus allongé et sans stries; bord petit et évasé. Haut. : 0 m. 10.

Vase en verre, même forme que celui du sarcophage n° 23. Haut. : 0 m. 11.

Vase en verre : panse piriforme, étranglement à la base du col cylindrique; bord étroit autour de l'orifice. Haut. : 0 m. 12.

Vase en verre : panse piriforme très étirée. Haut. : 0 m. 205.

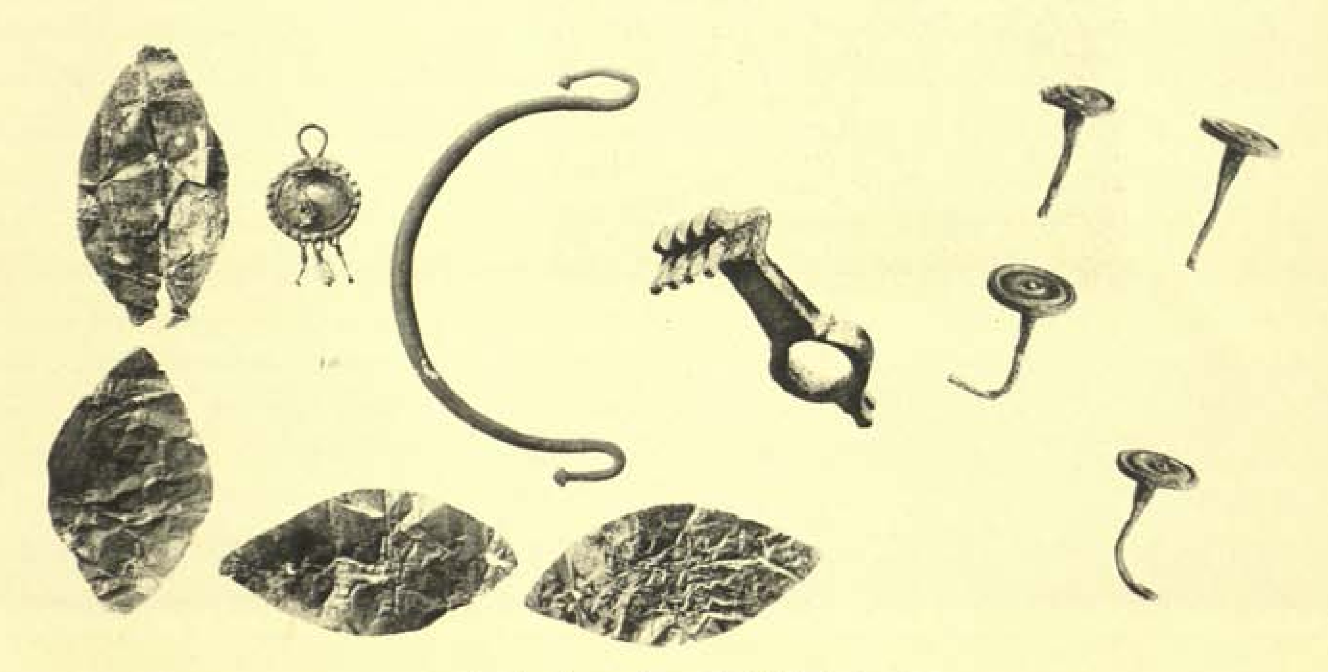
Il ressort de la diversité du nombre des feuilles d'or trouvées dans les sarcophages, pourtant inviolés, que la couronne qu'on plaçait sur la tête du mort ne devait pas être entièrement en or. D'autre part, les eaux ont dû entrainer ces feuilles légères sous tout le corps; car, si je les trouvais



Mobilier du sarcophage nº 24.

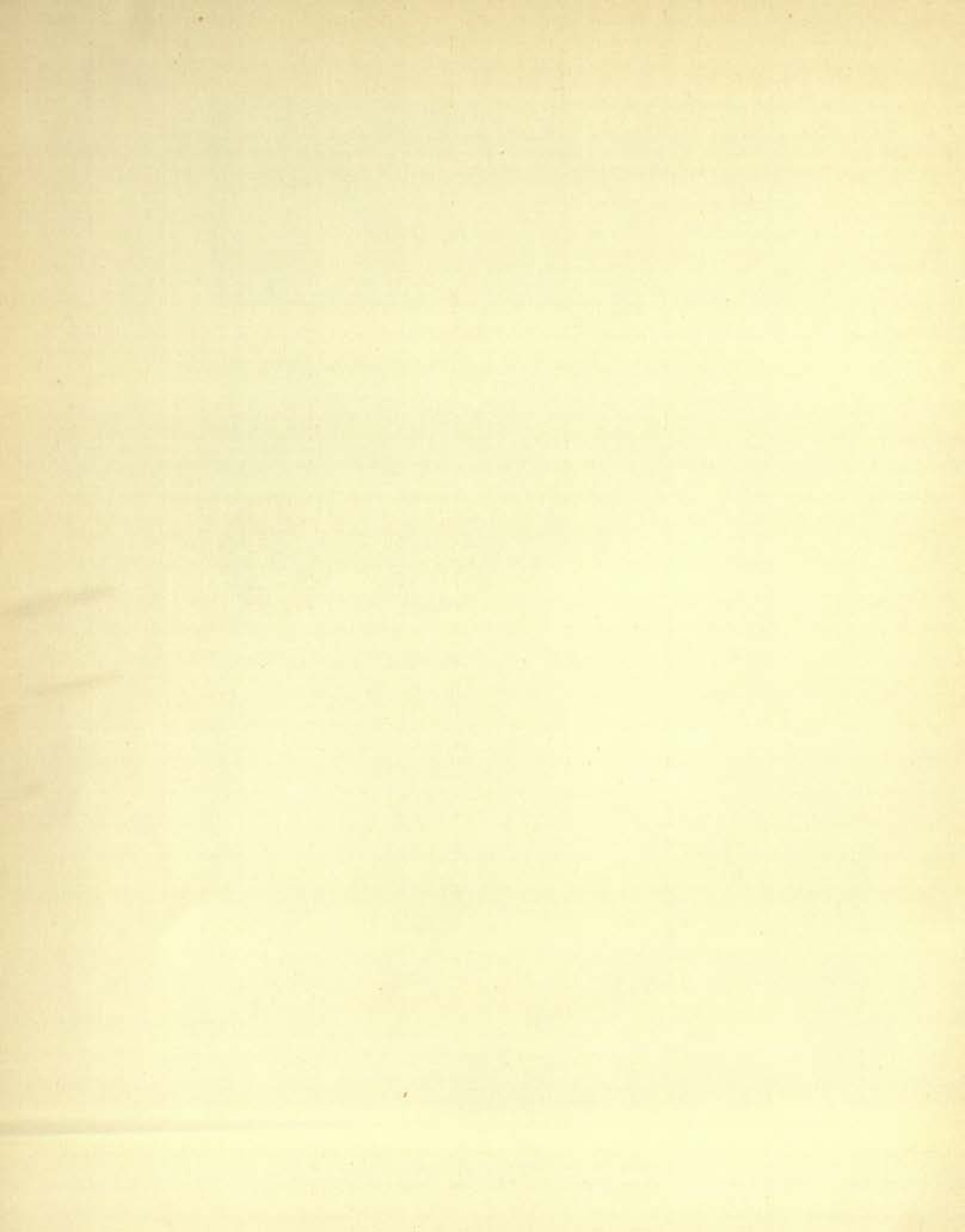


Deux verres du sarc. nº 24. Deux verres du sarc. nº 26.



Feuilles d'or du sarcophage nº 26. Poignée du nº 24.
Pendentif du nº 22. Clé du nº 21. Clous du nº 24.

MOBILIER DES SARCOPHAGES EN PLOMB.



habituellement près du crâne, j'en ai parfois rencontré sous la colonne vertébrale et même près du coccyx.

Quant aux vases en verre, on les plaçait généralement près de la tête ou des mains, et même parfois hors du sarcophage.

J'ajoute à cet inventaire celui du mobilier de quatre tombes pareilles à celles des sarcophages en plomb, faisant partie du même ensemble et *datées par la présence de pièces de monnaie.*

Vase en verre, panse en tronc de cône, col très allongé, large bord, fond concave. Haut. : 0 m. 185 (fig. ci-contre).

Vase en verre de même forme. Haut. : 0 m. 145.

Vase en verre de même forme. Panse très petite. Haut. : 0 m. 14.

Vase en verre, panse hémisphérique. Haut. : 0 m. 125 (fig. ci-contre).

Vase en verre de même forme, en deux pièces. Haut. : 0 m. 13.

Vase en verre irisé de même forme en pièces. Haut. : 0 m. 13.

Deux boutons (?) en pâte de verre : l'un bleu, l'autre vert.

Tige de bronze en forme d'anneau ouvert ; près de l'une des extrémités, deux cercles. La tige est de section octogonale et elle est couverte d'une feuille d'or. Poids : 7 gr.



Maximilien Hercule.



Constance Chlore.

Deux petits bronzes couverts d'une légère couche d'argent, l'un de Maximien Hercule, et l'autre de Constance Chlore (fig. ci-dessus).

MODE DE SÉPULTURE

Tous les sarcophages de Beyrouth, de n'importe quelle région fussent-ils, ont été placés dans la terre plus ou moins de la même façon. Une cavité rectangulaire dont la profondeur dépasse d'une dizaine de centimètres la hauteur du sarcophage a été creusée dans le roc. Le cercueil y a été déposé et recouvert de blocs de pierre ramleh d'une trentaine de centimètres de largeur sur près de 20 cm. d'épaisseur. Les sarcophages de la collection des Dames de Nazareth semblent avoir été enfouis de la même façon.

A Sidon, le mode d'inhumation semble différer de celui de Beyrouth. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, les sarcophages de plomb se

trouvent généralement dans des grottes à loculi, et même parfois dans des sarcophages en pierre. Déjà Lortet faisait des constatations pareilles : « Les plombs, en général protégés par un sarcophage en pierre, sont, d'autres fois, simplement placés dans un four à cercueil au fond d'un hypogée [1]. »

M. Virolleaud dit également d'un sarcophage trouvé dans la région de Tyr : « Un cercueil en plomb... contenu dans un sarcophage en pierre, a été découvert en 1923, à proximité du Qabr Hiram [2]. »

Mais je ne crois point, à cause des dimensions, que les sarcophages en plomb aient pu être placés dans des sarcophages en terre cuite, comme l'affirme Colonna-Ceccaldi [3]. La confusion a dû être causée par la présence fréquente des sarcophages en terre cuite dans le voisinage des sarcophages en plomb [4].

Près de Tyr, les cinq sarcophages de Burdj eš-Šemali, décrits plus haut, ont été découverts dans une même tombe. Cette tombe, creusée dans le rocher, se présente sous la forme d'une chambre à voûte surbaissée. Les parois, construites en pierre ramleh, sont enduites à la chaux. Sur trois côtés court une plinthe en relief de 0 m. 15 et haute de 0 m. 50. La terre de cette chambre est formée d'un béton de cendre, chaux et petits cailloux. Cette tombe mesure 2 m. 65 de largeur, 2 m. 90 de longueur et 2 m. 10 de hauteur maxima. On accède à la tombe par une lucarne de 0 m. 70 sur 0 m. 80, ouverte sur la façade. Cette façade a la forme d'une niche à arc surbaissé, au milieu de laquelle la lucarne se trouve à 0 m. 60 au-dessous de l'arc. Un large dromos conduit à la tombe.

Les cinq sarcophages, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir du fouilleur clandestin, se trouvaient côte à côte sur le sol de la chambre [5].

[1] Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui*, p. 141-142.

[2] *Syria*, V, 19.4, p. 46, note 1.

[3] *Revue archéol.*, mars 1869, p. 224.

[4] Les sarcophages en terre cuite sont généralement formés d'une cuve rectangulaire à bord plat. Ils sont couverts par des tuiles de terre cuite juxtaposées ; ou, quand il s'agit de sarcophage d'enfant, d'une seule tuile, glissant en tiroir dans deux rainures ménagées dans les parois. Dans ce cas, la cuve n'a point de bord plat.

[5] Dans une tombe que j'avais fouillée en 1930 avec M. Schlumberger à Hadath-Beyrouth, où nous n'avons trouvé que des sarcophages en terre cuite, qui étaient disposés de la même façon. Même, vu l'exiguïté de la tombe, on en avait placé deux rangées l'une sur l'autre. Je mentionne ce fait à cause de l'analogie des modes d'inhumation et parce que les sarcophages en terre cuite sont souvent les compagnons habituels des sarcophages en plomb.

TECHNIQUE

Chaque sarcophage est composé de deux feuilles de plomb d'une épaisseur moyenne de 4 mm. La feuille destinée à la cuve a été découpée de telle sorte que ses bords rabattus viennent se joindre à angles vifs et forment les quatre côtés. Les angles ont été soudés. Le couvercle est formé suivant le même procédé[1].

Quant au décor, les ateliers de chaque ville semblent avoir possédé leurs motifs favoris. L'artisan puise dans le répertoire de ces motifs les moules nécessaires, et les imprime sur une matière molle destinée à recevoir le plomb fondu. Les motifs sont exécutés en creux dans les moules, et ceux-ci sont particuliers à chaque motif ou à un petit ensemble de motifs.

Lorsque, par exemple, on veut imprimer une bande de touffes de laurier, et que la longueur du sarcophage ne permet pas de répéter le moule un nombre exact de fois, on voit les premières feuilles de la deuxième impression chevaucher sur les dernières de la première. Lorsque deux bandes de pampres sont croisées, au point de jonction, on voit les détails de l'une chevaucher sur ceux de l'autre. Dans une même guirlande de touffes triples de laurier, ces touffes ne sont pas disposées de la même façon par rapport à la même baguette. Il en est de même de tous les motifs.

De plus, jamais les deux côtés de deux sarcophages semblables n'offrent une analogie absolue. Il y a toujours des variantes d'un sarcophage à l'autre. Et même, les deux côtés parallèles et pareils d'un sarcophage offrent toujours des variantes légères, mais suffisantes pour prouver que le moule a été détruit après chaque fonte.

Plusieurs marques de travail hâtif font penser que certains de ces sarcophages ont été exécutés sur commande après la mort, ou bien que le mouleur n'a point accordé à leur exécution les soins nécessaires.

[1] Parfois la cuve, qui s'emboîte dans le couvercle, porte des appendices contre lesquels celui-ci butait.

régions du Sud, ceux de Sidon et de Tyr. C'est là, en effet, qu'on trouve ces sarcophages en forme de temple péristyle, entre les colonnes duquel sont disposés : canthares, rinceaux et dauphins. A Beyrouth, ces motifs, quoique moins fréquents, figurent cependant sur plus d'un sarcophage. Le sarcophage d'enfant n° 11 porte, outre plusieurs masques de satyres, un double cadre de rinceaux, dans les méandres desquels viennent s'insérer des feuilles de lierre, et un autre sarcophage d'enfant n° 22 est tout orné de têtes bachiques. C'est à ce cycle qu'il faut rattacher le sarcophage n° 19, sur lequel on voit des bustes de satyres et des bacchantes armées d'un thyrse et assises sur des lions en marche.

Faut-il aussi rapprocher de ce cycle le couvercle du sarcophage n° 25 où les fleurs dans les losanges rappellent ce *pratum florigerum* dont il est question dans l'épitaphe bachique suivante ?

Tu placidus dum nos cruciamur volnere victi
Et reparatus item vivi in Elysiis
Nunc seu te Bromio signatæ mystides ad se
Florigero in prato congregant in satyrum [1]...

Cependant à Beyrouth, plus fréquemment que les symboles du cycle bachique, on trouve ceux relatifs au cycle de Psyché. Les symboles, relevant de ce cycle, figurent aussi, assez souvent, sur les sarcophages de Sidon.

Le sarcophage de Sidon n° 7 porte, sur l'un des petits côtés une Psyché ailée, assise sur un siège dans une attitude de profonde tristesse. A Beyrouth, la Psyché est généralement représentée debout, ailée ou aptère, vêtue d'un chiton, les bras pendants dans une attitude mélancolique.

C'est aussi du cycle de Psyché que doivent relever les petits Éros chargés d'une boîte et dansant, une draperie flottant sur leurs épaules ; à ce même cycle appartiennent les trois Grâces qui sont représentées sur le sarcophage n° 26 soit comme « mères de la joie, déesses aimables et bienveillantes [2] » soit comme « un aperçu de l'au-delà, non tant d'un paradis voluptueux que d'un monde où tout ne sera plus que beauté et santé ; et selon la formule antique : *ὑγίεια, ζωή, χάρα* » [3]. Ces trois Grâces paraissent plus d'une fois sur les

[1] PERDRIZET, *Cultes et mythes du Pangée*, p. 97 s., C. I. L., III, 686.

[2] GSELL, *Gratiæ*, dans *Dict.*, de Daremberg et Saglio, p. 1660.

[3] W. DEONNA, *Groupe des trois Grâces nues*, *Rev. Arch.*, 1930, I, p. 274-332.

sarcophages romains étroitement unies aux groupes d'Éros et de Psyché [1].

Faut-il aussi voir des têtes de Psyché dans les têtes à tresses du sarcophage n° 28, ou bien sont-ce là, comme sur les monnaies de Beyrouth à cette époque, des têtes de cette Astarté dont Hill dit : *In the roman period the cult of Astarte* (Aphrodite) *seems to have predominated over that of Poseidon* [2] ?

Hors les symboles des cycles de Bacchus et de Psyché, on voit de temps en temps apparaître les représentations d'autres divinités de l'Olympe romain. Mars (?) nu, et casqué, figure sur les fragments achetés par M. Seyrig à un marchand d'Alep. Le buste de Minerve casquée est reproduit sur les deux sarcophages n° 11 et n° 21. Ce même buste apparaît aussi sur d'autres sarcophages syriens du Musée de Constantinople.

Un des premiers sarcophages trouvés à Beyrouth dans le cimetière de la rue en-Nahr, porte comme seule décoration des guirlandes de laurier, des lions en marche et des médaillons dans lesquels figure un buste de Mercure, muni du caducée et de la coiffure à ailerons (sarc. n° 20). Ce n'est peut-être dans la colonie romaine de Beyrouth que l'image de ce Mercure psychopompe « qui guide les ombres vers leur dernière demeure, en leur montrant le chemin avec son caducée » [3].

Mais n'y a-t-il pas aussi un rapprochement à faire entre ce Mercure et le lion en marche qui décore le même sarcophage et paraît d'une façon si fréquente et jusqu'à présent exclusive sur les sarcophages de Beyrouth ?

N'est-ce pas ce même lion qu'on voit sur les monnaies de la ville sous les règnes de Gordien III, de Gallien et de Valérien et sur les monuments du culte Héliopolitain ? Et faut-il le considérer comme le symbole de ce Gennaios, dieu solaire, que les Héliopolitains ont installé dans le temple de Zeus sous la forme d'un lion, et que son rôle, parfois analogue, rapproche du Mercure psychopompe [4]. Cette coexistence de symbolique et de croyances romaines et orientales n'aurait rien de surprenant en Phénicie [5].

Cependant, je reconnais que, bien que cette hypothèse soit tentante et qu'elle soit très soutenable, il n'est pas impossible que ce lion n'ait joué ici

[1] *Ibid.*, p. 280-282.

[2] HILL, *Brith. Mus. Cat.*, *Phœnicia*, Berytus, p. XLVIII.

[3] SEYRIG, *La triade Héliopolitaine*, *Syria*, X, 1929, p. 326.

[4] SEYRIG, *ibid.*, p. 333 et pl. LXXXIII, n° 4.

[5] SEYRIG, *ibid.*, d'après DAMASCIUS, *Syria*, X, 1929, p. 341.

USAGE

L'usage des sarcophages en plomb connut une grande vogue, surtout dans les parties du monde romain fréquentées par des Syriens.

En Rhénanie, divers sarcophages en plomb ont été trouvés.

En France, on connaît depuis longtemps le fragment de sarcophage à inscription ibérique (?) trouvé à Carpentras [1]. Divers sarcophages trouvés dans la région de Metz sont conservés dans le Musée de cette ville.

En Espagne, le Musée de Séville et d'autres musées espagnols possèdent un grand nombre de ces sarcophages.

En Syrie, dans la région de Damas et surtout « dans l'arrondissement de l'Ordon (le Jourdain) où il s'en trouvait le plus [2] », leur nombre était si grand que Walid ben Abd el Malek se servit de leur plomb pour couvrir une partie de la grande mosquée des Omayyades de Damas. Quelques sarcophages, dépourvus de décor, ont été récemment découverts par l'émir Djaffar Abdel Qader à Hameh, banlieue de Damas et dans le Hauran. Le comte du Mesnil du Buisson apprit que les Homsiotes en ont déterré un, il y a une dizaine d'années, et il signala le fait au R. P. Mouterde.

Je n'insisterai pas sur les sarcophages, provenant de Homs et exposés au Musée de Constantinople. Leur attribution à cette ville ne me semble pas suffisamment établie. MM. Perdrizet et Fossey avaient déjà, vers 1897, vainement tâché d'obtenir des renseignements à ce sujet [3].

En Palestine, un certain nombre de sarcophages découverts dans ce pays ont été publiés par M. Avi Yonah et M. Richmond [4]. D'autres récemment découverts sont encore inédits.

Mais c'est en *Phénicie* qu'on en a trouvé le plus grand nombre : dans les

(1) Voir Jullian, *Rev. des Ét. Anc.*, 1900, p. 136. Cumont déclare : « L'on trouve ces sarcophages dans le midi de la Gaule, à Marseille, Arles, Carpentras, etc. C'est une preuve de l'influence syrienne dans ces régions » (*Collection Raoul Warocqué*, Mariemont, p. 68, n° 214).

(2) M. H. Sauvaire : Ibn er-Ramig : *Description de Damas, Journ. Asiat.*, mars 1896, p. 196.

(3) P. Perdrizet et Ch. Fossey, *Voyage dans la Syrie du Nord, Bull. Corr. Hell.*, 1897, p. 68, note 1.

(4) Avi Yonah, *op. cit.*; Richmond, in *the Quarterly*, vol. I.

régions de Tyr, de Sidon et aussi à Gebeil-Byblos, où Renan en a signalé la découverte [1].

A Beyrouth, l'usage des sarcophages en plomb connut une vogue telle qu'ils semblent avoir été souvent appelés à remplacer les sarcophages en pierre. Ceux-ci y sont très rares et dans la plupart des cas, ils ne portent aucun décor.

Cependant, bien que les découvertes ne soient pas encore venues à l'appui des textes, il semble que l'usage des sarcophages en plomb à partir du IVe siècle dépassa les limites de la Palestine, de la Syrie et de la Phénicie et s'étendit à une grande partie de l'empire d'Orient. Lorsque Dioclétien fit subir le martyre aux cinq sculpteurs pannoniens, il donna l'ordre suivant : *Fiant loculi plumbei et vivi in eos recludantur et projiciantur in fluvio* [2].

A une époque moins ancienne, les corps de Léontius d'Ascalon, et du cocher, originaire de cette ville, ont été ramenés à Constantinople dans des sarcophages en plomb [3]. Le corps de saint Siméon stylite « fut mis dans un cercueil de plomb et descendu de la colonne... on déposa le cercueil sur un char et le cortège se mit en marche, accompagné de lumières et de psalmodies [4] ». Daniel le stylite, mort à Andrinople en 493, fut également déposé dans un cercueil de plomb [5].

LES MOTIFS

Tous ceux qui ont eu à s'occuper des sarcophages en plomb ont vu dans leur ornementation autre chose que de purs motifs décoratifs. A considérer de près ces motifs, on reconnaît qu'ils trahissent, généralement, une double préoccupation : écarter du mort les mauvais esprits qui peuvent troubler sa quiétude et lui assurer un au-delà heureux, en l'entourant des divinités protectrices ou de leurs symboles favoris. Ces symboles se rattachent surtout à deux cycles : celui de Bacchus et celui de Psyché.

Les motifs bachiques semblent avoir été chers surtout aux plombiers des

[1] Renan, *Mission de Phénicie*, p. 218 et 805.

[2] *Acta S. S. nov.*, t. III, p. 778.

[3] Clermont-Ganneau, *R.A.O.*, III, p. 240.

[4] Delahaye, *Les Saints Stylites*, p. XXXIII-IV, note 7.

[5] *Ibidem*, p. LIV et R. P. R. Mouterde, *Syria*, X, 1929, n° 5.

qu'un simple rôle de gardien, pareil à celui dévolu aux sphinx qui figurent sur d'autres sarcophages. Ces sphinx gardiens relèvent sur les sarcophages en plomb de deux types principaux. Ils y figurent, soit couchés comme dans les sarcophages de la région tyrienne, soit, comme sur le sarcophage lycien de Sidon, en sentinelles « armées seulement pour la défense, accroupies, calmes, presque rêveuses [1] ».

Quelquefois ce rôle de défense est exprimé avec plus de netteté par la présence, sous l'une des pattes, d'un crâne. Le sphinx alors a les ailes recroquevillées, la queue en S. Il est accroupi et pose une patte sur le crâne, alors que l'autre reste levée.

Un autre élément de défense figure d'une façon très fréquente sur les sarcophages en plomb. C'est le masque de Gorgone reproduit dans les expressions les plus variées. C'est tantôt la Méduse grimaçante du sarcophage n° 23, tantôt la Méduse impassible vue de face ou des deux tiers et tantôt la Méduse du sarcophage n° 18 à l'expression angoissée. On rencontre même un type de Méduse à cornes et oreilles, et ceci sur les sarcophages n[os] 12 et 19.

De nombreux motifs ont été simplement empruntés à l'appareil des funérailles, tels que la pleureuse, le Silène jouant de la double flûte, les masques de lions à anneaux et les guirlandes. Les éléments floraux sont d'une grande variété [2] ; et ce qui les caractérise, c'est qu'ils imitent, souvent de très près, la nature et qu'ils sont disposés d'une façon très coquette comme pour semer un peu de joie et de vie autour des sarcophages.

Les motifs architecturaux sont également souvent copiés sur des modèles en bois ou bien disposés d'une façon très fantaisiste, et ce surtout dans les sarcophages de Beyrouth.

INFLUENCES ET DATE

Je ne m'étendrai pas sur l'origine et le développement des diverses influences dans l'ornementation de ces sarcophages [3].

Certains motifs semblent relever des traditions locales les plus pures.

[1] Hamdy bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, p. 221.

[2] Un grand nombre de ces fleurettes rappellent celles qui décorent les sculptures phénico-chypriotes.

[3] MM. Avi Yonah, *op. cit.*, et Arif Mufid

C'est ainsi que la corde, qui au deuxième millénaire « joue... un rôle important dans la décoration syrienne [1] » et apparaît sur le sarcophage d'Ahiram comme un élément de séparation entre le cadre de lotus et la scène principale, figure également avec une fonction analogue sur la plupart des sarcophages en plomb.

Un autre élément du sarcophage d'Ahiram se perpétue sur les monuments funéraires de la Phénicie. C'est la pleureuse qui, après avoir figuré à l'époque hellénistique sur le fameux sarcophage de Sidon, paraît ici à deux reprises sur des sarcophages en plomb, la main portée à la tête dans un geste de désolation, debout devant un vase [2].

Ensuite, si nous observons de près l'attitude des « sphinx au crâne », leur patte levée, leurs ailes recroquevillées, leur queue en S, n'y verrons-nous pas la reproduction quasi fidète de ces sphinx qu'on voit si fréquemment sur les cylindres de la Syrie du Nord dans la même attitude, mais sans le crâne et les transformations apportées par l'art romain ? Cette patte levée ne révèle-t-elle pas nettement l'antique présence de l'arbre sacré, dont ce sphinx était le gardien ?

Mais si nous devons ces quelques motifs à la tradition phénicienne, influencée de la Chaldée ou de l'Égypte, combien d'autres éléments ne relèvent-ils pas directement de la tradition hellénistique ? Les masques de lions porteurs de guirlandes [3], d'après Diodore de Sicile, figurent déjà sur le char funèbre d'Alexandre. Les Psychés aptères mélancoliques, les Méduses à l'expression angoissée, les trois Grâces sont autant de motifs chers à la tradition hellénistique.

Il est d'autant plus difficile d'assigner une date précise à ces sarcophages que les monuments datés en Syrie sont assez rares et qu'un bon nombre n'est pas encore définitivement publié. D'autre part, les temples datés de Baalbeck et de Palmyre sont décorés avec une richesse et suivant des procédés qui ne seront en vogue dans les autres parties de l'empire romain qu'à des époques beaucoup plus basses.

Cependant, si nous nous fions à un ensemble d'éléments du décor de nos

ont amplement étudié l'origine de certains de ces motifs.

[1] Montet, *Byblos et l'Égypte*, p. 167.

[2] Fragments nos 36 et 37.

[3] Mendel, *Catalogue des Sculptures des Musées Impériaux Ottomans.*

sarcophages tels que l'archivolte, si fréquente sur les sarcophages de la région de Tyr, la disposition fantaisiste des éléments d'architecture, la forme des motifs, et l'apparition sur certains sarcophages portant un décor analogue et des symboles chrétiens, nous serons portés à dater ces sarcophages du IIIe siècle ou du début du IVe.

La découverte de pièces de monnaie avec les sarcophages en plomb a toujours confirmé cette date. J'ai signalé plus haut la découverte de deux pièces au nom de Maximien Hercule et de Constance Chlore dans des tombes faisant partie de la nécropole de la rue en-Nahr et qui sont de même forme que celles que contenaient des sarcophages en plomb. Colonna-Ceccaldi déclarait que les monnaies trouvées avec les sarcophages en plomb datent de Probus à Théodose [1], et M. Richmond signale la découverte de monnaies constantiniennes avec des sarcophages à Khurbet el Khasas (près d'Ascalon) [2], dont le décor est proche de celui des sarcophages de Beyrouth.

MAURICE CHÉHAB.

APPENDICE

Nous avons remis à M. Pierre Claris, licencié ès sciences, trois échantillons de sarcophages en plomb du Musée de Beyrouth. Voici les résultats des analyses effectuées sur ces échantillons.

	Essai nº 3 — 022	Essai nº 3 — 023	Essai nº 3 — 024
Plomb	96,50	97,50	98,10
Antimoine	2,57	1,80	1,50
Fer	0,65	0,37	0.15
Cuivre	0,13	0,11	0,07
Zinc	0,15	0,17	0,15
Bismuth	0,05	0,05	0,03
Argent	Traces	Traces	Traces
Arsenic	—	—	—

(1) COLONNA-CECCALDI, *Rev. Arch.*, 1869, 1, p. 224.

(2) *The Quarterly of the Department of Antiquities in Palestine*, vol. I, nº 1, p. 36.

LE CHATEAU DE SAONE ET SES PREMIERS SEIGNEURS

PAR

PAUL DESCHAMPS

Les Croisés qui ont colonisé la Syrie et la Palestine au XII^{e} et au XIII^{e} siècle ont couvert ces territoires d'un réseau de forteresses puissantes dont quelques-unes sont demeurées presque intactes. Telles sont Subeibe aux sources du Jourdain, le Crac des Chevaliers et Margat dans le voisinage de Tripoli et de Tortose, et le château de Saone (Sahyoun) situé dans la montagne, à l'Est de Lattaquié. Ce dernier château défendait au Sud la grande cité franque d'Antioche. Il est parvenu jusqu'à nous dans un état merveilleux de conservation [1]. Seul, à peu près, le crénelage de ses murailles est mutilé. La superficie de l'enceinte occupe plus de 5 hectares sur une longueur de 730 mètres. C'est le plus vaste des châteaux construits par les Croisés. C'est au surplus le plus beau témoin que nous possédions de l'art militaire français du XII^{e} siècle et nulle part on ne trouve à cette époque une architecture aussi puissante et un appareil de construction aussi parfaitement exécuté (voir pl. XIX).

Il semble qu'il fut élevé peu d'années après l'installation des Croisés en Terre Sainte. Ses ouvrages de défense, huit grandes tours carrées et trois tours rondes, sont de proportions considérables. Le plus important d'entre eux, le donjon, est un monument massif de 25 mètres de côté, dont le mur qui domine le fossé a 5 m. 40 d'épaisseur.

La forteresse occupe, à l'extrémité d'un plateau, un éperon en forme de triangle isocèle bordé sur ses deux longs côtés par deux profonds ravins où coulent en hiver des torrents qui se rejoignent à la pointe du triangle à l'Ouest. A la base du triangle, à l'Est, le plateau continuait et le château n'avait pas de ce côté de défenses naturelles. Pour s'isoler, les Croisés firent un travail gigantesque : ils creusèrent dans le roc un fossé de 130 mètres de longueur, pro-

[1] Voy. PAUL DESCHAMPS, *le Château de Saone*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, décembre 1930, p. 329-364, plan et photographies.

fond de 28 mètres et large de 20 mètres. Cette largeur étant trop grande pour lancer un pont sans appui, on ménagea dans le roc au milieu du fossé en le creusant, une longue et fine aiguille de pierre destinée à servir de pile au pont qui franchissait ce fossé et venait aboutir à une poterne du château.

En arrière du donjon le terrain de la forteresse est coupé en son milieu par un fossé qui sépare la partie principale de la Place, située du côté de l'Est, et la Basse-Cour occupant le sommet du triangle vers l'Ouest.

Les puissantes murailles franques enferment les vestiges d'une enceinte moins importante que domine, sur une petite éminence, la ruine d'un château byzantin. Cette enceinte aux murs de médiocre épaisseur et ce château furent vraisemblablement construits à la fin du x^e siècle, après la campagne de conquête à travers la Syrie du Basileus Jean Zimiscès, en 975.

Installés sur une forte position déjà reconnue avant eux, les Francs se rendirent vite compte de l'importance stratégique qu'elle présentait.

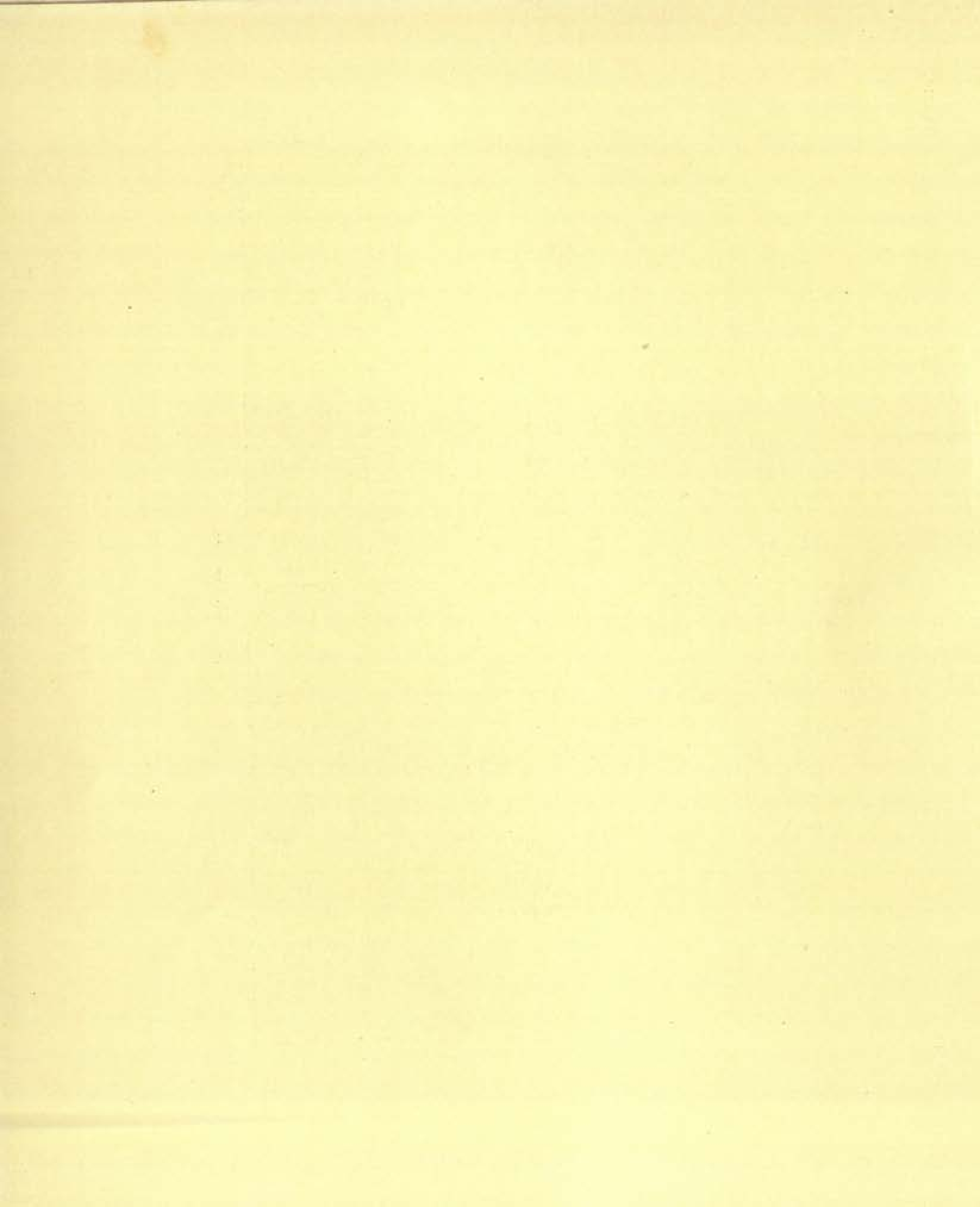
Les Croisés ont fait preuve, dans l'organisation défensive du territoire conquis, d'une étonnante compréhension de la topographie et, dans ces régions où le relief est extrêmement mouvementé, ils ont fortifié tous les points où une dépression, un défilé, traversant une ligne de montagnes, pouvait fournir à l'ennemi un passage en terre chrétienne.

Il fallait qu'Antioche, capitale d'un des quatre États latins d'Orient, fût défendue vers le Sud ; or, Saone commande une des principales vallées qui mettent en communication l'Oronte avec la mer. En effet, si la Fosse syrienne qu'arrosent l'Oronte et, plus au Sud, le Jourdain, trace son profond chemin du Nord au Sud de la Syrie et de la Palestine, des failles transversales se creusent dans les chaînes montagneuses qui bordent à l'Ouest cette vallée encaissée. L'une d'elles, la Trouée de Homs, était défendue par le puissant Crac des Chevaliers ; plus au Nord, Saone en surveillait une autre.

Les Francs, pendant la première moitié du XII^e siècle, tentèrent avec une persévérance et une continuité de vues véritablement remarquables de s'établir solidement au delà de l'Oronte et ils constituèrent dans ces territoires une ligne de défense avancée formée par les châteaux de Harrenc et Tell Ada, Tell Aqibrin, le Sarmit et Cerep, Sardone (Zerdana), Hab, Tell Manas et Cafertab. Une seconde ligne de châteaux dominait les rives de l'Oronte : Darkoush, Arcican, Besselmon, Chastel Ruge (?), Qastoun et la ville fortifiée



LE CHATEAU DE SAONE



d'Apamée sur la rive droite ; Shoghr et Bakas, Kefredin, Qal'at el Aïdo, Sermaniyé et Bourzey sur la rive gauche. Plus au Sud et en retrait de ces dernières forteresses sises dans le voisinage immédiat du fleuve, les Francs crurent nécessaire de se fortifier solidement sur une position de repli, Saone, en plein cœur de leur domaine, derrière la région marécageuse où l'Oronte s'étale largement en formant de véritables lacs, région qu'on appelle le Ghab.

Saone commandait la grande route qui, partant du port de Lattaquié, se dirigeait vers l'Oronte. Près du pont de Shoghr elle se divisait en trois branches, la première allant au Nord vers Antioche [1], les deux autres allant au delà de l'Oronte ; l'une à l'Est gagnait Alep, l'autre au Sud conduisait à la grande cité chrétienne d'Apamée que les Francs appelaient Fémie.

Saone paraît avoir été le plus important château fort qu'aient élevé les Croisés dans les premiers temps de leur occupation. Le Crac, qui fut considérablement amplifié au XIIIe siècle, n'était à cette époque qu'un modeste fortin à côté de la puissante citadelle de Saone. La forteresse de Saone fut prise par Saladin le 29 juillet 1188, lorsqu'après avoir conquis presque toute la Palestine en 1187, il reprit l'année suivante sa marche victorieuse à travers la Syrie. Il lui fallut pour l'emporter, une armée nombreuse munie de fortes machines de guerre à l'aide desquelles on fit une violente préparation d'artillerie que suivirent de furieux assauts. Les Francs opposèrent une résistance héroïque et quand Saladin pénétra dans la place, il n'y avait guère, au dire d'un chroniqueur arabe, aucun combattant chrétien qui ne fût tué ou blessé [2].

Si quelques pans de murailles remontés montrent les brèches faites par les machines de Saladin, le monument garde dans son ensemble l'aspect que lui avaient donné les architectes francs.

Le donjon, avec ses trois étages — salle basse qu'on pouvait diviser elle-même en deux étages par un plancher, salle haute munie comme la salle basse d'un lourd pilier central recevant la retombée des voûtes d'arêtes, terrasse avec deux degrés de défenses — les tours carrées du même type que le donjon,

[1] Le commentaire suivant d'Abû Chama, relatant la prise du château par Saladin, met bien en valeur l'importance de la position : « La prise de Sahyoun assura la sécurité de Laodicée et fortifia l'espoir de prendre bientôt Antioche, dont ce château était la clef et la plus importante des dépendances ; la porte était ouverte et le chemin tout tracé. » (*Hist. Orient. des Croisades*, IV, p. 367.)

[2] Abû-Chama, *le Livre des deux Jardins*, *Historiens orientaux des Croisades*, IV, 366.

tous ouvrages solides munis d'un grand appareil à bossages d'une exécution splendide, sous la cour une immense salle divisée par quatre rangées de piliers, de grandes citernes voûtées en berceau comparables à la nef d'une église romane, sont les imposants témoins d'une des plus belles manifestations de l'art militaire de nos ancêtres.

Pour assumer la lourde charge d'une œuvre d'une telle importance, il fallait que le personnage qui la réalisa fût riche et puissant. Il importe donc de savoir qui put aborder une pareille entreprise. Si ce ne fut le Prince d'Antioche lui-même, ce dut être un de ses grands vassaux. Les chroniques latines contiennent de brèves indications qui, rapprochées, vont permettre d'apporter quelque lumière sur cette question.

Nous ne savons rien sur la date de l'occupation du site de Saone par les Croisés. Tout au plus peut-on penser que la ville maritime de Lattaquié ayant été enlevée aux Byzantins par Tancrède, en 1108, il est possible que les Francs se soient installés auparavant à Saone, afin de se servir de cette position comme point d'appui pour leurs attaques contre Lattaquié. Si cette hypothèse ne peut être solidement étayée, nous savons en tout cas que le prince d'Antioche occupa en 1118 la position de Balatunus[1], toute voisine de Saone, et il est donc bien probable que Saone, si elle n'était pas encore aux mains des Francs, fut prise alors. Ousama[2] nous parle d'un comte Robert fait prisonnier et tué par Togtekin en 1119, et il le qualifie de seigneur de Saone, de Balatunus et des régions avoisinantes.

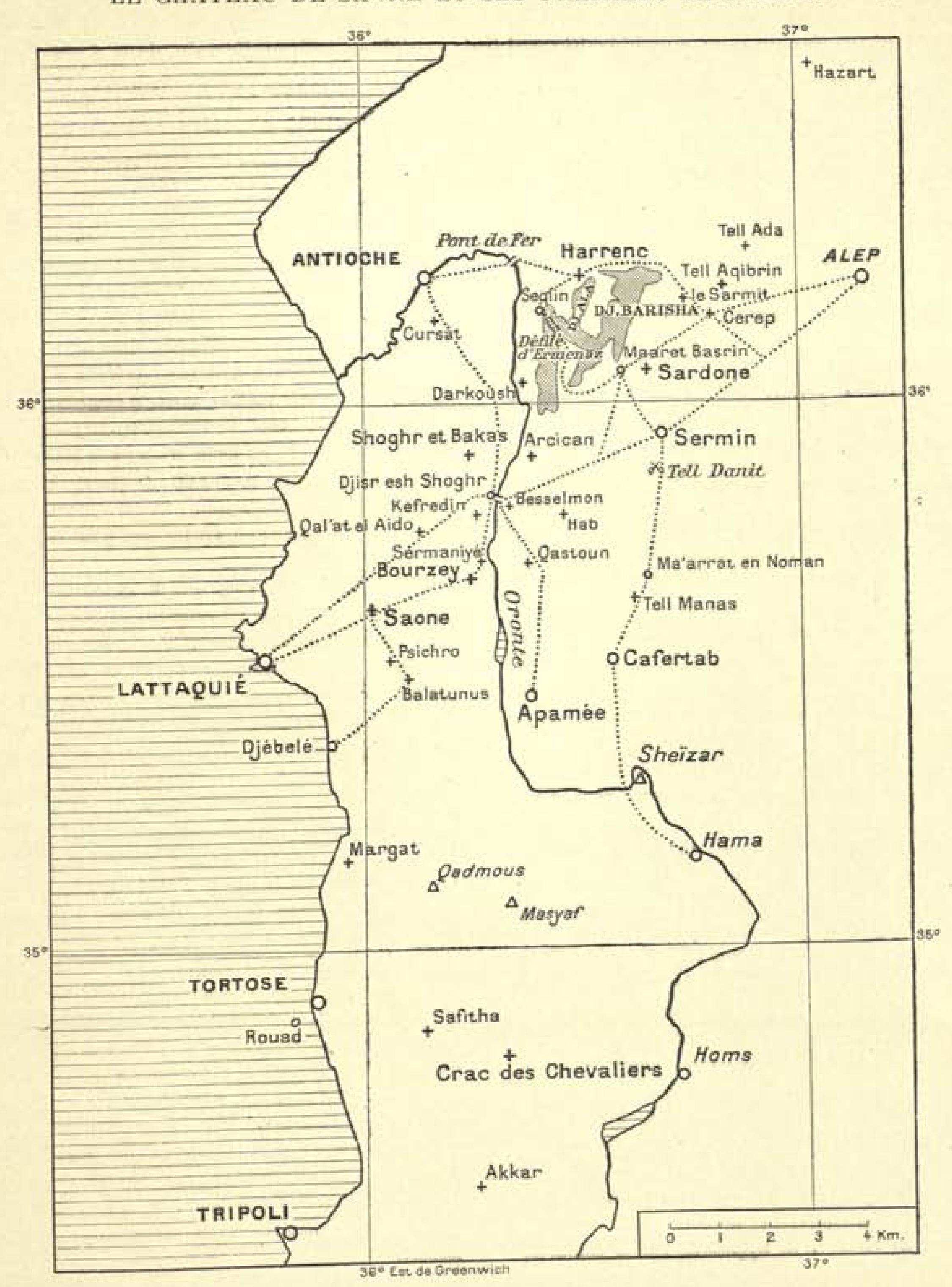
Ceci permet de conclure que Saone était aux mains des Francs, dès avant 1119.

Ce Robert, qui n'est mentionné qu'une seule fois avec le titre de seigneur de Saone dans une chronique arabe[3] à l'occasion du récit de sa mort, fut pour-

[1] D'après Nuwairi, voy. Max Van Berchem, *Voyage en Syrie*, p. 285.

[2] Ousama. Trad. H. Derenbourg, *Autobiographie d'Ousama*, Paris, E. Leroux, 1895, p. 120 et s. Voy. la même traduction dans la *Revue de l'Orient latin*, t. II, 1894, p. 445-446. Traduction Hitti, *An Arab-Syrian Gentleman and Warrior in the period of the Crusades, Memoirs of Usamah-ibn-Munqidh*, New-York, 1929, p. 149.

[3] M. Claude Cahen a exprimé récemment (*Syria*, t. XII, 1931, p. 154-159) l'opinion que Robert n'avait jamais été seigneur de Saone et que cette attribution que nous avions, après Rey et Max van Berchem, empruntée à Ousama, était le résultat d'une erreur du célèbre chroniqueur arabe qui, écrivant à un âge avancé, pouvait avoir des défaillances dans des souvenirs remontant à sa vingtième année. M. Cahen oppose au texte d'Ousama celui de l'historien



ANTIOCHE
Pont de Fer
Harrenc
Tell Ada
ALEP
Tell Aqibrin
le Sarmit
Seglin
DJ. BARISHA
Cerep
Cursat
Défilé d'Ermenaz
Maaret Basrin
Sardone
Darkoush
Hazart
Shoghr et Bakas
Arcican
Sermin
Tell Danit
Djisr esh Shoghr
Kefredin
Besselmon
Hab
Qal'at el Aido
Sermaniye
Qastoun
Ma'arrat en Noman
Bourzey
Tell Manas
Saone
Oronte
Psichro
Cafertab
LATTAQUIÉ
Balatunus
Apamée
Djébelé
Sheïzar
Hama
Margat
Qadmous
Masyaf
TORTOSE
Rouad
Safitha
Crac des Chevaliers
Homs
Akkar
TRIPOLI
0 1 2 3 4 Km.
36°
37°
35°
36° Est de Greenwich

tant un personnage considérable qui tint une place prépondérante dans l'histoire de la Principauté d'Antioche, et il en fut de même de son fils Guillaume. Ces deux seigneurs méritent qu'on rassemble tous les détails qui les concernent. On verra, ou plutôt on devinera, grâce à quelques lignes de chroniques, qu'ils

Kamal ad din qui appelle Robert seigneur de Zerdana (que les Francs nommaient Sardone), et ce titre semble confirmé par le chroniqueur latin Gautier le Chancelier. M. Cahen remarque aussi que, dans le récit d'Ousama, il est question des relations d'amitié qu'avait eues autrefois Robert avec l'atabek de Damas, Togtekin ; le seigneur franc avait autorisé l'émir à envoyer ses cavaliers sur ses domaines pour y faire des approvisionnements ; M. Cahen observe à juste titre qu'il ne peut être là question que d'une zone frontière, ce qui ne saurait s'appliquer au territoire de Saone situé au cœur du domaine des Francs. Il conclut qu'Ousama a, par confusion, attribué le château de Saone à Robert, alors qu'il voulait parler de Zerdana, l'une des positions les plus avancées des Francs à l'Est. A la vérité, quatre hypothèses peuvent se présenter :

1° Ou bien Ousama s'est trompé ;

2° Ou Kamal ad din s'est trompé ;

3° Ou tous deux ont eu raison et il y eut deux Robert ;

4° Ou tous deux ont eu raison et Robert était à la fois seigneur de Saone et de Zerdana.

1° Il serait bien étrange qu'Ousama se fût trompé, car, outre qu'il est, en général, exact dans ses récits, il donne ici à Robert les titres de « Seigneur de Saone, de Balatunus et des régions avoisinantes », et ces détails semblent montrer qu'il connait bien son personnage.

2° Kamal ad din n'a pu se tromper. M. Cahen le démontre avec force preuves.

3° Il ne peut y avoir deux Robert, car Ousama parle assurément du même personnage que Kamal ad din ; tous deux l'appellent « le lépreux » et racontent de manière analogue sa captivité et sa mort.

4° La dernière hypothèse est la bonne et, loin de se contredire, les deux écrivains arabes se complètent : Robert était à la fois seigneur de Saone, de Balatunus et de Zerdana. Il est vrai que Saone et Zerdana sont à une distance l'une de l'autre d'environ 75 kilomètres, mais d'autres seigneurs de Terre Sainte eurent des domaines aussi vastes ; ainsi, le seigneur d'Outre-Jourdain, dont le territoire occupait d'Est en Ouest, sur les deux côtés de la Mer Morte, une étendue analogue, de Kerak à Hebron, tandis que du Nord au Sud il s'allongeait de la Mer Rouge à Amman sur près de 300 kilomètres.

Il faut remarquer aussi que le dédoublement de Robert, appelé ici seigneur de Saone et là seigneur de Zerdana, existe également pour son fils Guillaume : Kamal ad din, parlant de la reprise par les Francs, en 1121, de Zerdana qu'ils avaient perdue en 1119, lors de la mort de Robert, écrit que ceux-ci attaquèrent cette place pour la rendre à Guillaume, fils de Robert, son ancien seigneur (*Hist. orient. Crois.*, III, 629). Nous savons par Guillaume de Tyr (L. XIV, c. IV, *Hist. occ. Crois.*, I, p. 611-612) qu'en 1131 le seigneur de Saone s'appelait Guillaume. Ce personnage prit part à une coalition contre le roi de Jérusalem et, peu après, il est question du mariage de sa veuve Béatrice avec le comte d'Édesse. Et M. Cahen conclut très justement que Guillaume de Saone dut être tué dans la lutte entre le roi de Jérusalem et les princes francs révoltés. Or, précisément, Kamal ad din nous apprend que dans cette lutte le seigneur de Zerdana trouva la mort. Il n'y eut pas deux Guillaume, l'un seigneur de Saone, l'autre de Zerdana, mais un seul, seigneur de ces deux places fortes, comme l'avait été son père Robert.

furent de véritables héros d'aventure dont les exploits guerriers semblent se hausser à la taille des murailles de cette étonnante forteresse de Saone dont la construction est bien sans doute l'œuvre de l'un ou de l'autre, sinon de tous les deux.

Robert, fils de Foulque, entre dans l'histoire en 1108. Il apparaît à cette date aux côtés de Tancrède et signe un acte [1] par lequel le prince normand récompense les Pisans de l'aide qu'ils lui ont apportée dans la lutte contre les Grecs et spécialement dans l'attaque de Laodicée (Lattaquié), enlevée à Cantacuzène, amiral de l'empereur Alexis.

Peu après, vers 1110, Tancrède s'emparait de la place forte de Sardone (Zerdana) et il est possible qu'il en ait aussitôt confié la garde à Robert. Tancrède, en l'absence du prince Bohémond, parti en 1104, en Occident, pour y chercher des renforts, avait pris le gouvernement de la Principauté d'Antioche ; il avait mené d'une façon continue de vigoureuses campagnes et, vers les années 1108-1110, il arrivait à l'apogée de sa puissance. Il allait de victoire en victoire, les châteaux arabes tombaient l'un après l'autre et les armées musulmanes fuyaient devant lui. Après avoir pris Laodicée, il participait à la prise de Tripoli ; il s'emparait du port de Djebelé et se rendait maître du Château des Curdes, place forte d'une grande importance stratégique qui allait devenir le fameux Crac des Chevaliers. Il s'emparait de Cerep (Athareb) et de Sardone (Zerdana), au delà de l'Oronte, et la terreur se répandant à travers l'Islam, les campagnes des rives de l'Euphrate se dépeuplaient et les habitants de Menbidj et de Balis quittaient leurs villes [2].

Tancrède bloquait alors la région avoisinant Alep et empêchait la ville de se ravitailler. Ainsi il triomphait de l'un des ennemis les plus acharnés de la chrétienté, Rodouan, sultan d'Alep, et lui imposait un tribut annuel et la reddition de tous ses prisonniers chrétiens. Les émirs de Sheïzar et de Hama, effrayés, demandaient à leur tour une trêve et s'engageaient eux aussi à payer une lourde redevance à la principauté d'Antioche. Les habitants d'Alep

[1] « ... *testimonio Baronum horum scilicet R. Fulconis filii...* » Cession par Tancrède aux Pisans d'immeubles sis à Laodicée et à Antioche ; GUISEPPE MULLER, *Documenti sulle relazioni delle citte Toscane coll'Oriente cristiano...*, Florence, 1879, in fol., p. 3. Cité aussi dans MURATORI, *Antiquitates Italicae*, II 905.

[2] IBN AL ATHIR, *Kamel altewarykh, Hist. Orient. des Croisades*, I, p. 278.

envoyaient à Bagdad une délégation pour demander du secours contre les chrétiens. L'angoisse se répandait dans la capitale des Califes, une émeute se produisait dans la mosquée du sultan et une foule menaçante envahissait le Palais. Le calife effrayé donnait alors l'ordre de lever des armées pour marcher contre les Francs.

Quelques années plus tard (1114), Robert fait don à l'abbaye de Josaphat du casal de Merdic [1], situé à petite distance de Zerdana, ce qui permet de penser qu'il était alors seigneur de cette importante place forte.

En 1115, Zerdana est attaquée par Boursouk, prince de Mossoul. Mais à cette nouvelle le Prince d'Antioche accompagné du Patriarche Bernard part avec ses troupes en direction de Rugia, surprend Boursouk près de Sermin et écrase son armée le 14 septembre [2]. Robert, fils de Foulque, commandait le corps de réserve et prit une part active à cette bataille où il est cité parmi les héros de la journée : Thierry de Barneville, Guy le Chevreuil, seigneur de Tarse et de Mamistra, Bochard, Robert de Sourdevalle, Alain, seigneur de Cerep et Guy Fresnel, seigneur de Harrenc.

Peu auparavant (juillet 1115) Togtekin, atabek de Damas, et Il Ghazy, prince de Mardin, avaient demandé l'alliance de Roger, prince d'Antioche, contre Boursouk. Cette alliance avait été conclue au camp musulman sur les bords du lac de Homs, et les armées franque et arabe avaient alors marché de compagnie contre les troupes du prince de Mossoul [3]. Un peu plus tard, le Roi de Jérusalem, Baudoin I et Pons, comte de Tripoli, avaient rejoint ces armées à Apamée et avaient combattu avec elles non loin de Sheïzar [4].

C'est dans ces circonstances que Robert, appelé par les chroniqueurs arabes le comte lépreux, se lia d'amitié avec Togtekin. Robert lui avait dit alors : « Je ne sais comment exercer envers toi les devoirs de l'hospitalité, mais dis-

(1) Confirmation par Roger, Prince d'Antioche, de dons faits à l'abbaye de Josaphat : « Rotbertus, filius Fulcoii, qui largitus est unum casale nomine Merdic... » H. Fr. Delaborde, *Chartes de Terre-Sainte provenant de l'Abbaye Notre-Dame de Josaphat*, dans la *Biblioth. des Écoles d'Athènes et de Rome* (1880), t. XIX, p. 26 et 151. Publ. aussi dans l'édition de Gautier le Chancelier, par Hagenmeyer (*Innsbruck*, 1896), p. 313.

(2) Gautier le Chancelier, édit. Hagenmeyer (*Galteri Cancellarii Bella Antiochena*), I, C. V-VII, p. 72 76. — Foucher de Chartres, II, C. 54, *Hist. Occid. Crois.*, III, p. 430.

(3) *Hist. Orient. Crois.*, I, 294.

(4) Rey, *Histoire des Princes d'Antioche*, dans *Revue de l'Orient latin*, t. IV, 1896, p. 344.

pose des pays que je gouverne, fais y pénétrer tes cavaliers, qu'ils y passent librement, qu'ils y prennent tout ce qu'ils trouveront, pourvu qu'ils laissent les hommes en liberté et qu'ils ne tuent pas. Pour ce qui est des troupeaux, de l'argent et des denrées, ils peuvent en disposer à leur guise [1]. »

On a d'autres exemples de ces liens amicaux qui unirent étroitement des seigneurs francs et musulmans. Ayant mutuellement admiré leur bravoure sur les champs de bataille, ils entretenaient de bons rapports en temps de paix. Mais lorsque la trêve cessait, la haine de race et les goûts sanguinaires réapparaissaient parfois et c'est ce qui se produisit de la part de Togtekin.

En 1118, le prince d'Antioche s'emparait au delà de l'Oronte de Hazart et de Tell Hiraq, à l'Ouest d'Alep. Puis à l'intérieur il étendait et fortifiait sa principauté vers le sud en s'emparant du château de Balatunus [2], et très probablement la même année de la puissante position de Margat [3] qui passa aux mains d'une grande famille de la Principauté, la famille Mansoer.

C'est à un clan de montagnards, les Banu l-sulai'a, que le prince d'Antioche enleva le château de Balatunus [4], et il dut le remettre aussitôt en fief à Robert qui avait déjà sans doute en sa possession le château voisin de Saone.

L'année suivante Robert, seigneur de Saone, de Balatunus et de Sardone (Zerdana) devait trouver une mort glorieuse dans des circonstances tragiques. Le 28 juin 1119, Roger d'Antioche, ayant avec des forces insuffisantes attaqué au nord de Cerep, près de Tell Aqibrin, au « Champ de sang », Il Ghazy, l'armée franque fut défaite et le Prince d'Antioche fut tué dans la bataille.

Après s'être emparé de Cerep, l'émir vint assiéger Sardone, dont, après une vive résistance, les défenseurs épuisés par la faim se rendirent (12 août) alors qu'arrivait à leur secours l'armée du roi de Jérusalem à laquelle s'étaient jointes des troupes de Cilicie et celles des comtes d'Édesse et de Tripoli.

Le 14 août, l'armée chrétienne rencontrait celles d'Il Ghazy et de Togtekin à Tell Danit [5] et après une lutte longue et acharnée, le champ de bataille resta

[1] Ousama, trad. Derenbourg, dans *Revue de l'Orient latin*, t. II, 1894, p. 445. Trad. Hitti (New-York, 1929), p. 149.

[2] Qal'at el Mehelbe. Voy. Max Van Berchem, *Voyage en Syrie*, p. 280 et s.

[3] Max Van Berchem, *Voyage en Syrie*, p. 296-298 et notes.

[4] *Ibid.*, p. 285 et notes.

[5] Gautier le Chancelier, édit. Hagenmeyer, II, C. 12, p. 103-105. — Guillaume de Tyr, l. XII, C. 12, *Hist. Occ. Crois.*, I, p. 528 et s. — Foucher de Chartres, C. IV et V, *Hist. Occ. Crois.*, III, p. 442-443. — Kamal ad din, *Hist. Orient. Crois.*, III, p. 620-622. Sur

au Roi Baudoin II. Robert joua un très grand rôle dans ce combat qui fut une mêlée confuse où certaines troupes de Croisés étaient victorieuses tandis que d'autres fléchissaient. Au début de l'affaire, Robert chargeant à la tête d'un gros corps de cavalerie, mit en déroute l'armée musulmane. Croyant à une victoire définitive il se porta aussitôt avec ses gens au secours de sa ville de Sardone, mais ayant appris en chemin que celle-ci avait capitulé, il revint vers Tell Danit où l'armée de Baudoin avait ardemment combattu avec des phases de revers et de succès. La troupe de Robert se heurta à celle des émirs ; cette fois elle eut le dessous, fut dispersée et repoussée du côté de Hab.

Cinq jours plus tard (19 ou 20 août), Robert, qui était tombé de cheval, fut retrouvé blessé par des habitants du Djebel es-Soummak au Sud-Ouest d'Alep et il fut amené à Il Ghazy [1]. Quelques Turcomans ivres se jetèrent sur cet ennemi redoutable pour le massacrer et l'émir put à grand'peine l'arracher de leurs mains. Robert, en grand seigneur, se fixa lui-même une énorme rançon de 10.000 pièces d'or. Il Ghazy le fit amener à l'atabek Togtekin, espérant que celui-ci obtiendrait par la menace une rançon plus forte encore. L'atabek l'ayant sommé de se faire musulman, Robert refusa fièrement. Alors Togtekin ramassant le pan de sa robe et le mettant dans sa ceinture, tira son épée et trancha la tête du seigneur franc. Puis il fit jeter son corps aux chiens et aux oiseaux de proie. Et ayant fait dépouiller le crâne de sa peau, il fit faire de ce crâne une coupe à boire qu'on orna d'orfèvrerie et de diamants. Ainsi mourut Robert, premier seigneur de Saone.

Dans les années suivantes, le roi de Jérusalem Baudoin II et le comte d'Édesse Joscelin I poussèrent vivement leurs avantages dans la région d'Alep et jusqu'à l'Euphrate. Alep fut fortement menacée et sur le point de succomber. Au cours de ces campagnes, les Francs reprirent Sardone (1121), et reconstruisirent la forteresse, qui fut confiée à Guillaume, fils de Robert.

Mais en 1122, le 27 juillet, Il Ghazy revenait assiéger cette place si âprement disputée et il s'emparait de ses défenses avancées. Avant sa venue, Guillaume ayant deviné ses projets, avait quitté Sardone pour aller demander secours au roi Baudoin qui se trouvait près de Tripoli ; en s'éloignant, il avait

ce combat voir Röhricht, *Geschichte des Königreichs Jerusalem*, p. 139 et s.

[1] Gautier le Chancelier, éd. Hagenmeyer, l. II, c. 14, p. 107-109, *De Martyrio Roberti Fulcoii.*

obtenu de ses soldats qu'en son absence ils tinssent au moins quinze jours, leur promettant de revenir avec des renforts ; il ajoutait qu'il irait jusqu'à vendre tous ses biens et même jusqu'à renier sa foi pour les sauver. Il tint parole. Sa première démarche auprès du roi n'obtint pas de succès ; Baudoin ne voulait pas croire qu'Il Ghazy pût rompre la trêve qu'ils avaient conclue ; et il congédia Guillaume. Mais celui-ci revint insister sur le danger que courait la forteresse. Enfin le Roi, fidèle à son rôle de gardien tutélaire de toute l'étendue de la terre chrétienne, se hâta avec le comte Pons de Tripoli, 300 chevaliers et 400 fantassins, pour débloquer Sardone qu'Il Ghazy bombardait depuis 14 jours avec 4 puissantes machines de guerre [1]. Il Ghazy abandonna aussitôt le siège. Mais il ne tarda pas à reparaître sous les murs de cette ville, s'empara de la 2e enceinte et massacra un grand nombre de défenseurs. La nouvelle du retour de Baudoin qui arrivait d'Antioche fit encore une fois s'éloigner le prince de Mardin. Étant tombé gravement malade à ce moment, Il Ghazy rentra à Alep.

Peu après, l'émir Seldjoukide Daoulab [2], avec mille chevaliers d'Alep fit une incursion dans le territoire de Hazart, prit la ville de Tubbal (Tibil au Nord de Hazart) et fit un important butin. Guillaume alors tenta un coup d'audace. N'ayant avec lui que quarante chevaliers, il tomba à l'improviste sur le camp de Daoulab qui avait dressé ses tentes près d'Harbel, mit en fuite les Musulmans et leur reprit tout leur butin.

Guillaume faillit peu après perdre sa ville de Sardone, car le roi Baudoin, ayant été fait prisonnier, avait été délivré après un an de captivité à la condition que d'importantes villes franques situées à l'Est de l'Oronte, Cerep, Hazart, Cafertab et Sardone seraient cédées pour sa rançon. Mais quand Baudoin rentra à Antioche, les prélats et les grands feudataires s'opposèrent à la remise de ces places aux Musulmans.

Quelques années plus tard, Guillaume de Saone apparaît parmi les chefs d'une coalition qui devait opposer les Francs les uns aux autres.

Le prince Bohémond II d'Antioche avait été tué en février 1130, dans un

[1] Kamal ad din, *Hist. Orient. Crois.*, III, p. 631-633. — Foucher de Chartres, C. XI, *Hist. Occ. Crois.*, III, p. 447-448. — Gautier le Chancelier, *Hist. Occ. Crois.*, V, p. 131, et édit. Hagenmeyer. Voy. Rey, *Hist. des Princes d'Antioche* dans *Revue de l'Orient latin*, t. IV, 1896. p. 351.

[2] Kamal ad din, *Hist. Or. Crois.*, III, p. 633.

combat en Cilicie. Il ne laissait comme héritière qu'une fille toute enfant, Constance. Sa veuve Alix, princesse fort ambitieuse, voulut garder le pouvoir à son profit et dans cette intention fit alliance avec Zengui, Atabek d'Alep.

Le roi de Jérusalem, Baudoin II, père de la princesse Alix, voulut se rendre à Antioche pour y rétablir l'ordre. La princesse, après avoir tenté de lui fermer les portes de la ville, se soumit, obtint son pardon et le roi lui donna comme douaire les villes de Djebelé et de Lattaquié. Baudoin retourna à Jérusalem où il mourait le 21 août 1131. Aussitôt, Alix voulut reprendre le pouvoir et forma une coalition dont les principaux membres étaient le comte d'Édesse Joscelin II, Pons, comte de Tripoli, Raoul de Domfront, patriarche latin d'Antioche et Guillaume de Saone. Observons en passant que Saone commande la route qui va de Lattaquié vers Antioche et vers l'Oronte et que Balatunus (aujourd'hui Qal'at Mehelbe) surveille une route venant de Djebelé pour se réunir à la première. La princesse Alix qui avait reçu en douaire Lattaquié et Djebelé avait donc besoin de ce vassal dont la forteresse protégeait ses deux cités.

Le nouveau roi de Jérusalem, Foulque, se mit aussitôt en route pour apaiser les révoltés. Mais le comte de Tripoli mettait en état de défense contre lui les forteresses d'Arcican et de Rugia et se préparait à une vigoureuse résistance. Il fallut en venir aux mains. Une bataille eut lieu près de Rugia où l'armée royale fut victorieuse. C'est sans doute dans cette lutte que Guillaume de Saone fut tué : les chroniqueurs latins ne parlent pas de sa mort, mais ils nous apprennent que peu après ces événements, la veuve de Guillaume de Saone, Béatrice, épousait le comte d'Édesse Joscelin II. En outre, Kamal ad din écrit qu'en 1132 « la discorde et la guerre éclatèrent entre les Francs et coûtèrent la vie au seigneur de Zerdana[1] ».

Béatrice de Saone ne fut pas heureuse avec son second mari qui n'avait pas les hautes qualités chevaleresques de son père, Joscelin I[er], l'un des plus valeureux parmi les Français restés en Terre Sainte après la première croisade pour combattre les infidèles, soldats héroïques qui mériteraient d'être mieux connus et dont les exploits devraient figurer au nombre des faits les plus glorieux de notre Histoire de France.

[1] *Hist. Orient. Crois.*, III, p. 664.

Guillaume de Tyr parle de Béatrice avec admiration, comme d'une femme de grand cœur et de grand mérite qui, Édesse étant tombée et son mari étant captif, remplit avec une fermeté toute virile pendant plusieurs années la tâche de défendre les châteaux du comté qu'assaillaient de toutes parts les armées musulmanes.

Sardone, après la mort de Guillaume, ne devait pas rester longtemps aux mains des Francs. En 1134, le lieutenant de Zengui, l'émir Seif ed din Zaouar ibn Aitekin, l'attaquait[1]. L'année suivante Zengui envahissait la principauté d'Antioche (avril 1135) et dans une série de combats heureux faisait tomber en son pouvoir plusieurs places franques : Cerep, Sardone, Ma'arrat en No'man, etc.[2].

Le 20 octobre 1138, Sardone fut détruite par un tremblement de terre[3].

En examinant la carte, on s'explique pourquoi Francs et Musulmans se disputèrent cette place avec tant d'acharnement. Il faut d'abord observer que le territoire avoisinant, le district appelé le Djazr, était d'une particulière fertilité, susceptible de devenir une source de revenus abondants, ce que recherchèrent toujours les Francs, grands batailleurs qui étaient en même temps des colonisateurs fort avisés.

En outre, l'étude sur la topographie de la Syrie, par M. Dussaud[4], appelée à rendre tant de services à ceux qui s'intéressent à l'histoire des Croisades, nous révèle que Sardone[5] se trouvait à proximité d'un nœud de routes extrêmement important. Tout près de là passe une grande route musulmane allant du Nord au Sud, au Nord vers Alep, au Sud vers Hama par Ma'arrat en No'man.

Le château de Sardone fermait aussi un passage d'Alep vers Antioche : en effet, il se trouvait placé en avant du défilé d'Ermenaz qui coupe d'Est en Ouest la chaîne du Djebel el Ala, conduit par Seqlin au Pont de fer (Djisr el Hadid) sur l'Oronte, en face d'Antioche.

Enfin, vers le Sud-Ouest, Sardone dominait la route qui d'Alep passait par Sermin pour franchir l'Oronte au Pont de Shoghr et de là atteignait Saone et

[1] Kamal ad din, *Hist. Orient. Crois.*, III, p. 667.

[2] *Ibid.*, p. 670.

[3] *Ibid.*, p. 679.

[4] R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie antique et médiévale*, p. 213.

[5] *Ibid.*, p. 216.

Lattaquié. Le seigneur de Saone avait donc une route directe pour gagner son fief de frontière.

Ainsi tout s'accorde pour nous montrer la haute fortune des premiers seigneurs de Saone. L'alliance de Robert avec l'atabek de Damas, Togtekin, est une preuve de sa puissance. Le récit d'Ousama, la rançon quasi royale que Robert s'impose lui-même, laissent voir qu'il disposait de vastes domaines et de grandes richesses. L'émir l'ayant tué, fait orner son crâne de pierres précieuses et s'en fait un trophée. Il n'eût pas rendu ce macabre honneur à la dépouille d'un simple chevalier. Il s'agissait d'un héros rendu célèbre par ses exploits, d'un farouche adversaire dont la défaite était un triomphe et le glorieux souvenir en devait être conservé.

Ce qu'on sait de Guillaume montre qu'il fut aussi un personnage considérable. C'est pour lui que Baudoin II va reprendre Sardone, en 1121, et l'année suivante Guillaume va en personne demander au roi son aide au secours de sa forteresse menacée. Dans la coalition contre le roi Foulque, Guillaume de Saone est le seul seigneur qui soit cité à côté des princes souverains.

Son fief est considérable et on peut le comparer à celui d'un autre baron, Renaud de Châtillon, qui à la fin du xii[e] siècle devint seigneur de la terre d'Outre-Jourdain ayant été auparavant, par un premier mariage, prince d'Antioche. Quand Guillaume meurt c'est un prince souverain, le comte d'Édesse, qui épouse sa veuve.

Cette haute fortune, ce fief considérable, les riches revenus que le seigneur de Saone, de Balatunus et de Sardone devait tirer de ses vastes domaines expliquent comment il put élever le magnifique château de Saone, le plus important sans doute qu'aient élevé les Croisés au xii[e] siècle. On y reconnaît l'œuvre d'un seigneur fastueux qui n'avait pas à ménager la main-d'œuvre et qui ne reculait pas devant les frais de construction les plus coûteux. On a voulu faire grand, solide et magnifique.

En cherchant à dater ce monument, que diverses raisons nous faisaient croire de la première époque franque, en le comparant à d'autres paraissant du même temps mais moins beaux, d'un travail moins soigné, nous nous étonnions d'une telle perfection en cette période de début. C'est que les autres seigneurs ont cherché à construire plus économiquement. Ici tout va

de pair, le fossé profond, long et large a été creusé en plein roc et le travail a dû être long et d'un prix fort élevé. Les ouvrages sont hauts, les murs d'une épaisseur énorme, les pierres sont de dimensions que nous n'avons guère vues ailleurs, sinon à Athlit au XIII^e siècle ; certaines pierres du donjon de Saone ont 4 mètres de long. Mais surtout l'appareil à bossages est particulièrement bien travaillé ; ailleurs, à la même époque, on faisait du bossage à la rustique, c'est-à-dire qu'on dégrossissait plus ou moins la saillie de la pierre à grands coups de maillet frappés sur un poinçon qui enlevait la pierre par éclats ; ici, les angles ont été abattus avec précaution et la face du bossage a été taillée soigneusementau ciseau, le temps n'ayant nullement été ménagé aux tâcherons.

Ce que nous savons des seigneurs de Saone nous fait comprendre les raisons d'une œuvre aussi parfaite.

Il est difficile de déterminer lequel du père ou du fils fut l'auteur de la construction de Saone. Il se peut que l'œuvre ait été commencée par Robert et que Guillaume l'ait achevée, car si nous savons que certains châteaux des Croisés furent élevés très rapidement, ici nous sommes en présence d'une œuvre fort importante à laquelle on travailla sans doute plusieurs années. Peut-être fût-ce seulement Guillaume qui l'entreprit : même si Saone fut en la possession de Robert avant Balatunus qui n'en est éloigné que de 12 kilomètres, il ne semble pas que, dans cette région, sa puissance fut bien affermie puisque, avant 1118, il ne possédait pas encore un territoire bien étendu autour de Saone. Or, la construction de ce château manifeste une entreprise coûteuse de longue haleine qui ne peut guère être réalisée que dans un pays pleinement pacifié et où l'on pouvait travailler en toute sécurité. D'autre part, Robert ayant été tué et son fief de Sardone conquis, on peut penser que Guillaume voyant la précarité de ses possessions au delà de l'Oronte ait voulu s'assurer et assurer à sa famille une position de repli et une résidence moins exposée que celles de la frontière. En outre, Foucher de Chartres nous apprend qu'après sa victoire de Tell Danit en août 1119, le Roi de Jérusalem se rendit à Antioche, choisit dans les mêmes familles des feudataires pour les fiefs dont les seigneurs avaient péri et mit en état de défense les forteresses voisines d'Antioche. Il est évident que Guillaume fut mis alors en possession de Saone avant de rentrer dans Sardone qui lui fut rendue deux ans plus tard. Et parmi

les forteresses que le roi voulut mettre en état de défense il est tout naturel de penser à Saone. Assurément ce château était à l'intérieur du territoire, loin de la contrée où l'on avait si âprement combattu, mais les Musulmans étaient toujours menaçants, ils venaient de remporter d'importants succès et il était prudent de défendre solidement contre une nouvelle offensive les accès d'Antioche. Il est fort possible que ce soit alors que Guillaume conçut, sur un plan très vaste, la construction du château de Saone. Si ces raisons semblent justifier l'érection de cette importante forteresse à ce moment, aucun fait historique ne suggère l'idée qu'elle put être construite plus tard ; et les seigneurs de Saone qui se succédèrent après Guillaume sont à peine connus. De temps en temps leur nom apparaît au bas d'une charte et il ne semble pas qu'aucun d'eux ait eu la notoriété de Robert et de Guillaume.

Tous ces motifs, ainsi que l'aspect de la forteresse, puissante certes et d'un bel appareil, mais présentant dans le système de sa défense des dispositions assez sommaires inspirées de vieilles traditions byzantines que les Francs perfectionneront plus tard, font penser qu'on peut, sans risquer d'être loin de la vérité, attribuer à la construction du château de Saone une date voisine de l'année 1120.

Paul Deschamps.

BIBLIOGRAPHIE

H. de Genouillac. — **Fouilles de Tello.** *Avec la collaboration de MM. A. Parrot, R. Ghirshman, H. Walbert, M. Gardinier, P. Pruvost, J. Lacam.* Paris (Geuthner), 1934. *I. Époques présargoniques.* Un vol. in-4° 106 p., 78 + XIII pl.

Interrompues par les hostilités en 1914, les fouilles de Tello, inaugurées plus de trente ans auparavant par de Sarzec et continuées par Cros, furent reprises en 1928 par M. de Genouillac, pour le Musée du Louvre et le Ministère de l'Instruction publique. Le directeur de la mission nous donne aujourd'hui les résultats des trois campagnes qu'il a dirigées sur le site, 1928-29 ; 1929-30 ; 1930-31 ; ce rapport définitif constitue un beau monument de science française, clair, plein de mesure, où l'auteur interprète les monuments avec finesse et sagacité. C'est la digne suite des publications que les premiers fouilleurs et leurs éditeurs ont consacrées à Tello et c'en est aussi l'amélioration très nette, car les devanciers de M. de Genouillac commirent l'erreur de ne pas reconnaître et même de nier l'existence de la poterie peinte à Tello, cette poterie que l'on rencontre dans toute la Mésopotamie. M. de Genouillac lui rend dans son ouvrage la place considérable qui lui est due, et Tello retrouve ainsi figure de site normal, et prend rang à côté de ses congénères suméro-akkadiens.

Il devient presque superflu de rappeler que les fouilles de ces dernières années ont délimité trois périodes bien nettes avant l'époque historique en Mésopotamie ; ce sont depuis le sol vierge, la période d'Obeid (céramique peinte monochrome), la période d'Uruk (céramique rouge et vases sans peinture), la période de Jemdet-Nasr (céramique peinte, souvent polychrome).

C'est là le cadre qu'adopte M. de Genouillac pour la répartition de ses monuments et grâce à ses savantes discriminations, la masse des documents se range dans chacune de ces périodes et prend, de ce fait, plus d'intérêt et de vie. A la période d'Obeid appartiennent de nombreux tessons, des vases peints, de petites figurines de terre cuite représentant des animaux ou des personnages, des femmes entre autres, du style si curieux qu'on rencontre dans les couches profondes d'Ur, des faucilles et des clous à extrémité recourbée, en terre cuite, comme dans le reste de Sumer.

La période d'Uruk (subdivisée par les fouilleurs allemands en plusieurs sous-périodes), est également bien représentée à Tello, au point que M. de Genouillac

peut indifféremment adopter les dénominations de Tello IV, V ou d'Uruk IV, V pour dénommer les couches stratigraphiques de cette époque. C'est la même céramique rouge à engobe rose, la même vaisselle sans peinture avec les versoirs droits, puis courbes, anses hautes, les mêmes vases incisés, notamment les cratères à oreillettes, les mêmes cachets plats, puis les cylindres, enfin les mêmes vases de pierre que dans la fouille de Warka et dans les couches d'Uruk des autres sites. A ce propos l'auteur rappelle que le Suse I ne lui paraît pas être antérieur à Obeid I, mais postérieur à Obeid II et III, en un mot que presque tout le Suse I peut être contemporain des couches IV et V d'Uruk (p. 14). Comme il le remarque, les fouilles de Tépé-Giyan prouvent la justesse de son raisonnement. Pour ma part, je crois aussi que la période I s'est prolongée à Suse pendant la période dite d'Uruk (représentée très nettement en certains endroits par la période dite intermédiaire), mais que la période de Jemdet-Nasr (Uruk III) y est bien représentée par le début de la céramique du Style II (polychrome) qui trouve son équivalent à Tépé-Moussian.

L'époque de la première dynastie d'Ur faisant partie de la période pré-agadéenne vient ensuite ; elle est visible à Tello, dans les tombes, les figurines (en ronde bosse et non à face postérieure plate comme au temps de Gudéa), les cylindres à sujets bien limités, les vases de pierre, notamment en albâtre, et les constructions. Déjà de Sarzec, puis Cros avaient reconnu dans le voisinage de la « Porte du Diable » deux réduits énigmatiques en contre-bas l'un de l'autre (p. 71); M. de Genouillac y voit les dépendances d'une tombe royale, toute proche, en raison des objets recueillis sur le lieu; il regrette de n'avoir pu l'explorer complètement, d'autant que la recherche n'a pas été reprise. Au Tell Central, sous la construction d'Ur-Nanshé, s'en trouvait une autre dont les murs renfermaient des vases en sparterie bitumée. Le « bas-relief circulaire » et la « figure aux plumes » proviennent de ce niveau. La mission a également poursuivi ses investigations de ce côté.

Toute cette exposition, très vivante, s'accompagne de remarques personnelles ; c'est ainsi que l'auteur ne croit guère à la valeur magique des représentations animales sur les vases (pl. XII). Il s'élève, p. 19 et 22, contre les prétentions des épigraphistes qui ne tiennent pas compte des monuments eux-mêmes pour en évaluer la date (il ne dit pas, mais pense certainement, que l'attitude contraire serait tout aussi condamnable et que l'archéologie et l'épigraphie doivent se prêter un mutuel appui). Il proteste enfin (p. 69), contre le peu de valeur historique, qu'on a parfois accordée aux listes royales pour les périodes précédant l'époque d'Agadé. Cette historicité me paraît, en gros, incontestable ; les listes nous donnent la nomenclature des villes qui ont été capitales de dynasties, et peut-être la durée approximative de leur hégémonie. Mais elles manquent de toutes les qualités que nous exigeons aujourd'hui d'un texte. Elles donnent comme successives des dynasties dont certaines ont été synchrones ; nous ne possédons pas actuellement deux listes superposables ; enfin la découverte de monuments royaux de ces époques ne donne que rarement des noms inclus dans les listes. Je crois

donc que, s'il convient de faire grand cas de ces listes, comme d'un reflet de la réalité, il est bon de les utiliser avec prudence. Il est vrai que les documents de basse époque sont marqués de la même tare ; des « sabotages » inconscients ou voulus, comme le cylindre de Nabonide, montrent que les Assyro-Babyloniens ont eu du document historique une conception différente de la nôtre.

On remarqueraque M. de Genouillac n'a pas récolté de grands monuments dans ses fouilles. Il s'est, en effet, trouvé en présence d'un terrain exploité par les clandestins et les fouilleurs réguliers, comme une carrière d'objets de collections. Depuis longtemps les pièces capitales de Tello avaient pris le chemin des Musées. M. de Genouillac n'a eu que plus de mérite, dans ces conditions défectueuses, à identifier les couches dans lesquelles ces monuments avaient été recueillis et à recréer « l'atmosphère » qui avait été la leur ; c'est de ce travail qu'il convient de le féliciter. C'est cela qui donne tant de valeur à ce premier volume, non seulement pour l'histoire de Tello, mais pour l'histoire des fouilles en général.

Une légère critique en terminant cette présentation; d'abondantes références au cours du volume renvoient aux planches (d'une très belle venue d'ailleurs); mais ces planches ne portent pas de légendes ; faute d'une table, il devient bien difficile, en partant de l'objet, de remonter jusqu'à sa description.

G. Contenau.

George Aaron Barton. — **Semitic and Hamitic Origins**, Social and Religious. Un volume in-8° de xvi et 395 pages. Londres, Humphrey Milford, 1934. Prix : 17 sh.

Il y a plus de trente ans, le professeur, aujourd'hui en retraite, de Langues sémitiques à l'Université de Pennsylvanie publiait *A Sketch of Semitic Origins, Social and Religious*. La longue pratique acquise depuis, aussi les nombreuses découvertes qui ont marqué cet espace de temps, l'ont amené à modifier assez profondément ses idées. Ainsi, il ne croit plus que la polyandrie a été à la base du système social primitif des Sémites. Il était séduisant d'imaginer que le changement de sexe de nombre de divinités sémitiques était en rapport avec le passage du matriarcat à l'organisation patriarcale. Actuellement, M. Barton admet que la question de sexe est d'importance parfois secondaire pour les dieux. Il abandonne l'hypothèse que les Sémites ont passé par un stade de civilisation totémique ; mais il le maintient pour les Hamites.

Son premier ouvrage reflétait une autre opinion, fort en vogue à cette époque, à savoir qu'à l'exemple de la théorie sur les Indo-Européens, chaque peuple sémitique s'était à son heure détaché du tronc commun pour, sans trop mélanger son sang sémite, acquérir dans l'isolement ses caractères spécifiques. Actuellement le savant sémitisant pense que chaque peuple sémitique, à l'exception peut-être des nord-Arabes, s'est constitué par fusion avec d'autres races et que les différenciations d'un peuple sémitique à l'autre sont précisément fonction de ce mélange bien plus que de son développement dans un état isolé.

Le nouvel ouvrage de M. Barton est parfaitement informé et clair ; il rendra

de réels services. Ajoutons qu'en une matière aussi difficile que la reconstitution de l'état social et de la nature des cultes, l'auteur se montre fort prudent.

L'horizon embrassé par cet ouvrage est considérable, ce qui rend impossible de le résumer. En effet, sous le terme de Hamite, il faut comprendre non seulement les anciens Égyptiens et leurs descendants, les Coptes, non seulement les Libyens pré-arabes que les explorations du Sahara semblent étendre considérablement, les Berbères du Nord de l'Afrique, mais aussi nombre de tribus plus obscures d'Abyssinie et du pays des Somalis. Cette civilisation remonte à une époque très reculée et récemment les trouvailles de Badari ont permis de constater que, dès les temps néolithiques, le commerce s'effectuait avec la mer Rouge, le Sinaï, peut-être même la Palestine.

Quant aux peuples sémitiques, ils englobent toutes les populations de la péninsule arabique, les Accadiens de l'ancienne Babylonie, les Cananéens et leurs descendants les Phéniciens avec leurs colonies, les Hébreux, Edomites, Moabites et Ammonites, aussi de nombreuses tribus araméennes et même une portion de la population d'Abyssinie.

Dans l'exposé réservé aux cultes des Sémites de l'Ouest, les tablettes de Ras-Shamra sont utilisées [1]. Un chapitre entier est réservé au problème des origines des Hébreux et de leur culte.

[1] Il nous paraît difficile d'admettre que dans le poème phénicien des « dieux gracieux et beaux », Salem soit un nom poétique pour Jérusalem, d'autant plus que Salem formant binôme avec Sahar (l'aurore) ne peut être qu'une entité mythologique ; cf. *Revue de l'Hist. des Religions*, 1933, II, p. 11 et suiv.

Le point de vue linguistique n'est pas oublié et, pour bien marquer la parenté des langues sémitiques et hamitiques, deux tableaux fournissent l'un les différentes formes des pronoms personnels, l'autre les formes verbales.

On arrive ainsi à conclure que Hamites et Sémites ont une commune origine ; mais il faut alors décider entre deux hypothèses : ou les Sémites ont émigré de l'Afrique à une époque très reculée, ou bien les Hamites sont des Africains sémitisés. M. Barton se décide pour la première solution.

R. D.

Robert M. Engberg et Geoffrey M. Shipton. — **Notes on the chalcolithic and early bronze age pottery of Megiddo.** — Un vol. gr. in-8° avec planches. Chicago, The University of Chicago Press.

Ce travail résume les études très attentives poursuivies par les auteurs sur le site de Megiddo. Il offre l'intérêt primordial d'apporter un nouveau témoignage en faveur du recul aux approches de l'an 4000 avant notre ère du début de la période protohistorique en Palestine, fait déjà mis en lumière par les travaux de MM. R. Neuville et P. Mallon [1].

Les fouilles sur le versant Est de la colline de Megiddo ont été poussées à une grande profondeur, jusqu'à la couche d'occupation primitive. La civilisation qui apparaît dans cette première phase, contemporaine de Nagada II en Égypte, est de caractère énéolithique ou chalcoli-

[1] Voir *Syria*, XII, 1932, *Les débuts de l'âge des métaux dans les grottes du désert de Judée*, p. 24 suiv. et *Revue Biblique*, 1934, p. 237 suiv.

thique et possède une céramique qui n'est pas à ses premiers essais. Sept strates ont été déterminés au cours des recherches; le plus récent se rapporte à l'an 2000 environ avant notre ère. MM. Engberg et Shipton n'envisagent pas, quant à présent, de datation absolue, mais considèrent toutefois le niveau IV comme un point de division entre le Chalcolithique et l'Ancien Bronze (vers 3000-2800) et de transition pour le développement de la civilisation sur le site : avance marquée de la construction, de l'art céramique par l'usage du tour et d'une meilleure technique de la cuisson, enfin emploi probable du cuivre.

Il y a identité entre les dépôts céramiques des trois couches supérieures qui ne se distinguent que par quelques nuances. Le niveau I, le plus récent, n'entre en corrélation satisfaisante avec aucun des strates les plus anciens de Beit-Mirsim, J, I, H. Mais les tombes 1101-2 découvertes en dehors de l'aire stratifiée de Megiddo ont un mobilier correspondant aux strates I-II à Beit-Mirsim (xx^e^-xix^e^ siècles) et avec la tombe datée d'Amenemhat III, à Byblos, bien que les vases de Megiddo soient typologiquement plus anciens. Un autre groupe de tombes à puits, légèrement plus récent, a fourni une série particulière de vases noirs décorés de cercles et larges zigzags incrustés de matière blanche. Les auteurs inclinent à croire que ce groupe isolé est une importation dont ils ne peuvent encore préciser l'origine ; cependant, ils rapprochent les formes, gobelet, vase à bec et coupes carénées à pied, de quelques pièces de poterie trouvées à Mishrifé, Tell Ada, Dnébi dans la Syrie du Nord.

Les niveaux VI et V renfermaient des tessons gravés de figures humaines, animales, végétales. Ces intéressants essais de décor n'ont pas eu de suite. Dans la même couche V, d'autres débris de vases portaient des empreintes de cylindres-sceaux avec frises d'animaux passants stylisés, motifs d'origine mésopotamienne se référant à l'époque pré-sargonide. C'est un point de repère utile pour la chronologie des strates.

MM. Engberg et Shipton apportent à la question de l'évolution des anses horizontales en Palestine et de l'indice chronologique qu'elles peuvent fournir, l'appoint de leurs observations très attentives faites à Megiddo. Elles se résument ainsi : parmi les sept variétés trouvées, la plus ancienne est l'anse ondulée qui apparaît aux strates VII-III ainsi que celle à impressions digitales. L'anse pleine unie occupe une position chronologique strictement intermédiaire, et les plus récentes sont l'anse à bord relevé, et en tout dernier lieu l'anse pliée ou en enveloppe qui finit la tradition de l'Ancien Bronze, comme il résulte également des constatations de M. Albright à Beit-Mirsim.

Les instruments de silex des stratifications sont étudiés par miss D. A. E. Garrod dans une notice qui termine le volume. Le caractère cananéen de cette industrie est déterminé notamment par les longues lames étroites, abondantes surtout dans les plus anciens strates. On trouve peu de points de comparaison entre l'outillage de Megiddo et celui du site du Natoufien en Palestine ; il n'y a pas de contact entre les deux industries.

M. Meurdrac.

A. Moortgat. — **Die bildende Kunst des alten Orients und die Bergvoelker.** Un vol. in-8° de 116 p. et XCVI pl. Berlin, Walter de Gruyter, 1932.

Le foyer de civilisation qui a son centre, dès une haute époque, dans le pays de Sumer, aux abords du golfe Persique, a rayonné de bonne heure vers le Nord à Assour, où les Accadiens fondent le temple d'Ishtar, au Djebel el-beda où M. von Oppenheim a relevé des statues typiques, jusqu'à Kultépé en Asie Mineure, au Nord-Est de Césarée. Au cours du IIe millénaire avant notre ère, l'empire hittite en Asie Mineure, le royaume du Mitanni en Haute-Mésopotamie jettent un vif éclat. C'est le moment où les Assyriens s'apprêtent à jouer un rôle prépondérant sur le flanc des Kassites descendus des montagnes iraniennes pour dominer à Babylone. De même que l'histoire rassemble la documentation écrite de ces diverses régions, en y joignant les tablettes d'el-Amarna, pour donner un aperçu historique de ces peuples, M. Moortgat interroge les monuments de ces pays et cherche à en préciser le caractère.

Les tablettes cappadociennes ne sont pas seulement intéressantes par leur texte, mais aussi par les empreintes de cylindres qu'elles conservent. Ces documents sont datés, d'après M. J. Lewy, des xxie-xxe siècles avant notre ère. M. Moortgat en entreprend l'étude stylistique. Les motifs mis en œuvre, chose curieuse, ne sont pas empruntés à une même époque, mais remontent parfois jusqu'à l'époque présargonique pour s'arrêter à la première dynastie babylonienne. La plupart, cependant, empruntent leur modèle à la glyptique de la troisième dynastie d'Our, notamment la scène de présentation. Une empreinte du musée de Berlin atteste la civilisation mélangée de Kultépé au début du IIe millénaire : on y voit trois divinités, le sumérien Éa, le dieu de l'*apsou* ou océan primordial, le Adad assyrien et le dieu cappadocien, dieu-foudre comme le précédent, mais dont le foudre est représenté aussi bien par la lance que par la hache. L'empreinte de Berlin doit être complétée par une empreinte semblable du Louvre où l'on voit que le dieu cappadocien met à mort deux individus [1]. Cette empreinte nous paraît expliquer un des épisodes du cylindre Tyszkiewicz [2]. Il se pourrait que l'auteur du motif dont nous étudions l'empreinte ait voulu identifier les trois dieux (Éa, Adad (ou peut-être Amurru) et le dieu cappadocien, parce que tous trois sont des dieux de l'eau. Nous avons eu l'occasion de signaler l'identification d'Éa et d'Amurru à Larsa à l'époque d'Hammurabi [3].

On passe ensuite aux cylindres syriens du IIe millénaire et nous ne pouvons que féliciter l'auteur d'avoir à leur sujet abandonné le vocable de hittite ou de syro-hittite qu'on leur applique généralement. La remarque que très peu de ces cylindres ont été trouvés dans des fouilles régulières, n'est plus exacte depuis que M. Schaeffer en a sorti un grand nombre de ses fouilles de Ras-Shamra. Cette glyptique est singulièrement variée et M. Moortgat décèle avec soin les influences subies : sumérienne, égyptienne, mycénienne (le cylindre de pl. X, 5 est à rapprocher du

[1] Voir notre *Lydie et ses voisins aux hautes époques*, p. 54 et suiv., fig. 4 et pl. III, 2.

[2] *Ibidem*, p. 46 et suiv., fig. 2.

[3] *Monuments et Mémoires Piot*, XXXIII, p. 6 et suiv.

plat en or de Ras-Shamra, *Syria*, XV, pl. XVI). Un contact avec la Cappadoce se laisse aussi saisir, qui explique également la lance entre les mains du Ba'al de la grande stèle de Ras-Shamra.

Ces cylindres syriens ont vraiment des caractères particuliers. On y voit quantité d'êtres composites et des animaux inconnus de la glyptique suméro-accadienne : lièvre, bœuf à bosse, cerf aux bois inclinés, scorpion.

M. Moortgat distingue du groupe syrien le groupe de cylindres nord-mésopotamiens, notamment d'Assour et des environs de Kerkouk (Arrapha). Il aborde ensuite la plastique correspondant à l'ensemble de motifs révélés par la glyptique, motifs qu'il retrouve dans tout le cercle d'influence mitannienne, c'est-à-dire du Taurus à Kerkouk. Il procède à une analyse serrée et probante de cette sculpture, qu'on a tout d'abord qualifiée de hittite et qui en est essentiellement distincte. Chez les Hittites prédominent les sujets religieux ; les Mitanniens ont affectionné les représentations de guerre et de chasse. C'est ainsi que la chasse en char, si fréquente dans l'art mitannien, est complètement absente de l'art hittite. Aussi n'hésitons-nous pas à tenir le détail du char du plat en or de Ras-Shamra comme signalant l'influence de l'art mitannien. En particulier, l'enroulement des rênes autour des reins pour libérer les deux mains se retrouve sur un cylindre qu'on attribue à l'art mitannien [1]. Le cylindre comme le plat en or témoignent des mêmes influences d'art mitannien et d'art égéen : les roues sont de part et d'autre à quatre rais [1]. Cependant, si comme il y a lieu de le penser le plat en or a été fabriqué à Ras-Shamra, il convient de le classer comme art syrien plutôt que mittannien.

La confusion qui s'est produite entre art hittite et art mitannien tient à ce qu'on a tout d'abord connu les monuments de la région située entre le Taurus et le cours supérieur de l'Euphrate, par exemple à Malatia, sorte de pays tampon qui a subi l'influence des deux grands états voisins.

Il nous semble que l'art des *Bergvoelker* s'est étendu plus loin encore que ne l'indique M. Moortgat, car, par delà la région de Kerkouk, on saisit des attaches très nettes avec l'art du Louristan aux premiers siècles du Ier millénaire avant notre ère [2]. Le contact, ainsi que le montrent plusieurs inscriptions, s'est établi par l'intermédiaire des Kassites descendus dans la plaine.

Cette enquête en vient à conclure que l'art assyrien s'est développé dans le cercle de l'art mitannien et ainsi se vérifie — en changeant le terme de hittite, employé par confusion, en celui de mitannien — l'opinion du regretté Edmond Pottier [3]. Il faut prendre garde, cependant, que les termes de mitannien, khouri, subaréen, assyrien sont assez mal délimités vers le milieu du IIe millénaire.

L'étude de M. Moortgat est une mise en œuvre remarquable d'un matériel encore insuffisamment étudié. Les belles plan-

(1) MOORTGAT, pl. XII, 10. Cylindre du Louvre en hématite, DELAPORTE, *Catalogue*, pl. XCVII, 27.

(1) Sur ce détail, voir SCHAEFFER, *Syria*, XV (1934), p. 121.

(2) Voir *Syria*, XV, p. 194 et suiv. ; cf. *ibid.*, p. 99.

(3) Voir *ibid.*, p. 221.

ches qui l'accompagnent en font un répertoire indispensable à qui veut se représenter l'activité du IIᵉ millénaire dans le proche Orient.

R. D.

Medinet Habu, tome III, pl. 131-192 (The University of Chicago Oriental Institute Publications, XXIII). *The Calendar, the « Slaughterhouse », and minor records of Ramses III.* Un vol. in-f° de XVI pages et 62 planches. Chicago, the University of Chicago Press, 1934.

Poursuivant la publication exhaustive des inscriptions du temple de Medinet Habou, l'Institut oriental de Chicago vient de faire paraître le troisième volume [1], consacré en grande partie aux textes du calendrier.

On appelle ainsi un grand répertoire d'offrandes qui couvre le mur extérieur Sud du temple funéraire de Ramsès III. Le tableau se subdivise en 67 listes, les circonstances dans lesquelles les victuailles devaient être employées servant de base au classement. On distingue ainsi les offrandes destinées au culte journalier, celles réservées aux fêtes régulières de la fin du mois et aux grandes festivités. Ces dernières sont au nombre de 35, ou peut-être seulement de 26 si on considère les 10 jours successifs consacrés à Sokaris comme une seule fête. Outre les fêtes religieuses traditionnelles qui occupent 69 jours, on trouve celles qui commémoraient les victoires de Ramsès III sur ses ennemis, entre autres les Mechouech.

Cette inscription permet donc d'étudier l'organisation matérielle du culte et le calendrier des fêtes et fournit même des renseignements sur l'histoire politique. Son intérêt est accru par la mention régulière de la provenance des offrandes qui nous instruit sur la vie économique d'un grand sanctuaire. Enfin le philologue peut en tirer un vocabulaire précis de noms de différentes denrées et mesures.

Aussi étrange que cela puisse paraître, cette importante inscription n'a pas fait jusqu'ici l'objet d'une publication *in extenso* et certaines de ses sections sont restées jusqu'à ce jour inédites. Il faut être reconnaissant à l'Institut oriental de Chicago de combler cette lacune et féliciter M. H. H. Nelson et ses collaborateurs d'avoir eu l'idée de réunir à la fin du volume les fragments d'un texte analogue qui était gravé sur le mur Sud du Ramesséum, temple funéraire de Ramsès II, voisin de Medinet Habou. La comparaison des deux documents montre que Ramsès III a copié en grande partie l'inscription de son illustre prédécesseur qu'il cherchait d'ailleurs à imiter dans bien d'autres domaines.

Outre le Calendrier, le troisième volume de Medinet Habou contient les représentations de deux salles qui devaient servir d'abattoir ou peut-être de lieu où les victimes étaient dépecées et préparées pour l'offrande.

L'ensemble est présenté avec le même luxe que les volumes précédents et avec un grand souci d'objectivité, des planches photographiques permettant de contrôler à chaque moment les dessins. La discussion du Calendrier est annoncée pour un tome spécial dont on attend avec intérêt la publication.

G. Posener.

[1] Voir les comptes rendus des volumes précédents dans *Syria*, XII (1931), p. 173-174 et XIV (1933), p. 75.

The Excavations at Dura-Europos conducted by Yale University and the French Academy of Inscriptions and Letters. *Preliminary Report of fifth Season of work, October 1931-March 1932*, par M. I. Rostovtzeff. Un vol. in-4°, de xviii et 322 pages avec 53 pl. hors texte. New Haven, Yale University Press, 1934.

Avec une admirable régularité les rapports annuels suivent de près les campagnes de fouilles à Doura-Europos. Le zèle et la science des membres de la mission archéologique sont égaux sur le terrain et dans la publication. Le nouveau volume que nous donnent M. Rostovtzeff, le grand animateur de l'œuvre, et ses collaborateurs, à la tête desquels se place M. Clark Hopkins, le directeur des fouilles, apporte une documentation fort riche.

La caractéristique des fouilles de Doura est de révéler chaque année des monuments d'un ordre tout différent. La cinquième campagne s'est illustrée par la découverte, due à M. Hopkins, d'une chapelle chrétienne dont les murs étaient décorés de fresques. La présentation de ce monument unique en Syrie a été faite par M. P. V. C. Baur. Les sujets représentés sont d'abord Adam et Ève. Le savant éditeur remarque que le Christ et Adam étant mis en opposition, il n'est pas surprenant que la scène voisine figure le Bon Pasteur. Vient ensuite la scène du paralytique, qui fournit une représentation du Christ : jeune, imberbe, avec des cheveux courts, comme dans les plus anciennes peintures des catacombes romaines. Sans transition on passe à la représentation de Jésus marchant sur les eaux. La tête du Christ est détruite, mais Pierre est bien conservé et c'est la figure la plus anciennement connue de l'apôtre. On voit ensuite les saintes femmes au tombeau tenant des torches. D'après la coiffure identique à celle de Julie Mammée, la mère d'Alexandre Sévère, cette peinture est antérieure à 235 de notre ère. David et Goliath figurent avec leur nom sur le mur Sud, entre les deux portes. Enfin, le Samaritain.

La même campagne a fait connaître un temple consacré au dieu « Aphlad, dieu du village de Anath sur l'Euphrate [1] ». M. Hopkins, qui a rédigé le chapitre concernant ce temple et son dieu, rapproche Aphlad, Aphalados, Apalados (fils de Adda ou Hadad) d'Aliyan des textes de Ras-Shamra. Si le village d'Anat conserve le nom de la déesse cananéenne, le rapprochement est typique.

Une autre surprise a été la découverte d'un temple consacré à la déesse Azzanathkona et élevé vers le début de notre ère. Cette époque marque à Doura une grande activité dans les fondations religieuses, signe d'une grande prospérité : le temple d'Artémis fut élevé vers 32 avant J.-C., le temple d'Azzanathkona vers 12-13 après J.-C., le temple d'Aphlad avant 53 après J.-C. et celui des dieux palmyréniens avant 55. M. Hopkins a bien vu que Azzanathkona était un nom composé du type d'Atargatis. Si *kona* est une divinité, comme semblent l'indiquer les noms théophores Zabidkonos (don de Konos ou Kona), Amathkona (servante de Kona), il en est de même de Azza, bien connue

[1] Dans le texte de p. 114, il faut probablement lire : *Adadiaabos* qui est une excellente transcription de *yahab* « donner ».

chez les Arabes antéislamiques sous la forme 'Ouzza. On aurait un nom triple, marquant l'identification de trois divinités Azza-Anat-Kona, que l'élément grec de Doura a encore identifiées en bloc à Artémis.

L'agora et ses échoppes, les maisons privées, les fortifications sont l'objet d'études précises. Les inscriptions foisonnent, mais les simples graffites n'offrent pas moins d'intérêt : pl. XXXII, 1 se voit un navire avec gouvernail à la poupe qui est plus élevée que la proue ; pl. XXXIII, 1 et pl. XXXIV, 5 sont reproduits deux croquis figurant en élévation les murailles, les tours et une porte de la ville. Enfin, signalons le chapitre où MM. Silk et Welles ont traité des papyri du temple d'Azzanathkona et le curieux bol d'argent étudié par MM. Rostovtzeff et Welles.

R. D.

Enno Littmann. — **Syriac Inscriptions** (Syria, public. of the Princeton Univ. archaeol. expeditions to Syria in 1904-5 and 1909. Division IV, section B). Un vol. in-4° de xi et 70 pages avec 5 planches dont 2 cartes. Leyde, E. J. Brill, 1934.

Les inscriptions syriaques publiées ici ont été relevées en 1904-1905 par la mission de l'Université de Princeton dans le Djebel 'Ala, région montagneuse à l'Est de Ḥama, mais surtout dans le Djebel Barîsha, le Djebel el-Ḥalaqah et le Djebel Sim'ân dont on trouvera la carte à la fin du volume, ou plutôt un croquis cartographique assez rapidement levé, où les distances sont peu exactes, comme on s'en assurera par comparaison avec la carte régulière que vient de donner, au 1/50.000, le Service géographique de l'armée.

L'édition des textes est telle qu'on pouvait l'attendre de l'auteur, qui a su tirer un parti surprenant de documents à première vue peu suggestifs.

Un tiers de ces inscriptions, soit plus d'une vingtaine, porte une date, dont la moitié se réfère au vi° siècle. Quatre dates se rapportent au v° siècle, puis quelques dates s'étagent jusqu'au milieu du x° siècle. Il est remarquable, note M. Littmann, qu'on ait élevé en cette région, sous la domination musulmane, des édifices chrétiens avec dédicaces syriaques. Le fait n'est pas rare en Mésopotamie.

Relevons deux ou trois points du savant commentaire. D'abord l'explication dans un texte (n° 19) de Burdj es-Sab', de « couvent des Grecs » par « couvent melkite ». M. Littmann suggère que l'érection de ce couvent, en 858-859 de notre ère, a suscité la réédification du couvent jacobite de Deir Ṭell 'Adeh, dans le voisinage, qu'un texte fixe en 907-908.

Le n° 28, simple graffite dans une maison de Deir Sim'an, relate une chute de grêle survenue le 15 avril, qui détruisit les arbres et les récoltes.

Le n° 51 est daté de l'an 1084 de « l'ère d'Alexandre, fils de Philippe le Macédonien », soit 772-773 de notre ère. A ce propos, M. Littmann rectifie le n° 52 de Pognon, *Inscriptions sémitiques* où, au lieu de « ère d'Alexandre le Cornu », il faut lire « ère d'Alexandre le Macédonien ». M. Littmann pense que l'expression « ère d'Alexandre », au lieu d' « ère des Grecs », signale un Jacobite.

A propos du n° 59, le savant professeur de Tubingen donne son opinion sur

la secte des Abrahamites, du nom de l'adversaire de Cyriaque, le patriarche d'Antioche au IXe siècle.

R. D.

HARALD INGHOLT. — **Rapport préliminaire sur la première campagne des fouilles de Hama.** Un vol. in-8° de 60 pages, avec 20 planches et 1 carte. Copenhague, Levin et Munksgaard, 1934.

La Fondation Carlsberg de Copenhague a chargé M. Ingholt, actuellement professeur à l'Université américaine de Beyrouth, d'entreprendre des fouilles sur la citadelle de Hama. Ce rapport décrit les résultats de la campagne du printemps 1931.

Étant donné que la citadelle fut longtemps occupée à l'époque arabe, la première campagne ne devait guère apporter que des documents musulmans. Toutefois, quelques objets préislamiques ont été mis au jour : un très ancien vase égyptien, un cylindre sumérien, deux bronzes de divinités syriennes, diverses figurines en terre cuite, des tessons en quantité, des lampes en forme d'écuelle, quelques fragments en marbre, mais surtout deux bustes de Sérapis et une statuette du type dit « Aspasie », tous trois en marbre et trouvés ensemble. Le plus grand des bustes mesure 0 m. 40 de haut ; il se fait remarquer par l'habileté d'exécution.

La couche arabe s'est révélée très riche en céramique des XIIIe et XIVe siècles. Sur une gourde dite de pèlerin, en céramique non émaillée, à panse convexe, on relève une inscription arabe : « Œuvre de 'Ali de Homs », donc un Syrien qui peut-être résidait à Hama. « Il se peut, remarque M. Ingholt, que la série des gourdes de Damas soit l'œuvre de potiers mésopotamiens installés dans cette ville après les invasions mongoles, durant la seconde moitié du XIIIe siècle, comme M. Sauvaget l'a proposé le premier ; mais ces potiers ont dû avoir de très bonne heure quelques élèves syriens, dont l'habileté égale celle de leurs maîtres. »

Nombreuses sont les aiguières (pl. X, 1), la partie supérieure de l'anse dépassant parfois le bord du vase, décorées en noir ou violet foncé sur une terre rouge-jaunâtre. Le décor est géométrique : triangles, losanges, carrés, chevrons en bandes circulaires. Ce type se retrouve aussi en abondance dans la région d'Alep.

Mais l'éclat et la variété distinguent la céramique émaillée dont M. Ingholt donne un commentaire précis.

La céramique importée comporte deux coupes fragmentaires de cette céramique de Samarra attribuée au IXe siècle, donc sensiblement plus ancienne que les fragments avec lesquels elles ont été trouvées, et nombre de fragments de céramique originaire d'Égypte ou de Perse. Ceux à lustre métallique ne proviennent pas tous de Perse ; ils sont d'imitation syrienne. Un fond de coupe du même genre provient d'Espagne.

Parmi les pièces fabriquées en Syrie, M. Ingholt cite des imitations de la céramique chinoise, dite céladon, des coupes à peinture bleue, souvent à deux tons, sous émail non coloré dont on a trouvé à Damas des déchets de four.

Un fond de coupe peinte en bleu de cobalt et noir sous émail non coloré, datée de 1344, confirme la datation de cette couche arabe.

La peinture noire sous émail bleuâtre ou verdâtre qui caractérise la céramique dite de Raqqa, bien qu'elle ait été fabriquée aussi à Damas et à Fostat, est représentée par des exemplaires dont le nombre ne le cède qu'à la peinture bleue et noire. Signalons un fond de coupe fragmentaire portant deux panthères d'un beau mouvement, figurées dos à dos, la tête retournée (pl. XVI, 1).

La peinture bleu de cobalt, rougeâtre et noir sous émail non coloré est également bien représentée et aussi la peinture à lustre métallique sur émail non coloré.

De nombreux fragments de verre, coloré ou non, ont été découverts, appartenant à la même époque mamlouk, qui vit régner à Hama, le célèbre Aboulfida.

Il faut féliciter M. Ingholt des résultats de sa première campagne et de la précision de son rapport.

R. D.

Albert Gabriel. — **Monuments turcs d'Anatolie**, t. II, *Amasya-Tokat-Sivas*. Un vol. gr. in-4° de III et 204 pages, avec 79 planches hors texte. Paris, E. de Boccard, 1934.

Les mêmes qualités que nous avons signalées dans le compte rendu du premier volume (*Syria*, 1932, p. 216-217) se retrouvent ici et justifient l'appui que l'auteur rencontre auprès du Ministère turc de l'Instruction publique. La publication en cours ne peut manquer de mieux faire connaître des monuments dont l'importance et la richesse décorative ne le cèdent pas aux plus réputés monuments musulmans contemporains. Il est vraiment curieux de constater parfois que les décorateurs se sont inspirés de modèles sassanides : il est à croire qu'il en subsistait au moyen âge en assez bon état ou bien que ce décor a reflué de l'Inde sous la forme abâtardie où il apparaît.

Au xv^e siècle, se dégage un art turc qui apparaît nettement dans le groupe des fondations de Sultan Bayezid à Amasya. Le prince impérial Bayezid avait fait le vœu de construire une mosquée à Amasya, où il était vali, s'il parvenait un jour au trône. Il n'oublia pas sa promesse en devenant Bayezid II. Cela explique l'importance de la mosquée de Sultan Bayezid à Amasya qui « peut compter, dit M. Gabriel, parmi les œuvres les plus caractéristiques de l'architecture ottomane. Fort bien entretenue, elle était encore en excellent état ». Son achèvement date de juin 1486.

Tokat ne peut rivaliser avec Amasya en fait de monuments. Au nord-ouest de Tokat, la petite ville de Niksar (*Neocaesarea*) conserve quelques vestiges intéressants, bien qu'en mauvais état. Il est curieux de trouver au Tshöreghi Büyük Tekkesi le décor en relief d'un cerf couché, animal particulièrement vénéré dans cette contrée pendant l'antiquité.

Sivas, l'ancienne Sébaste, a perdu tous ses monuments romains et byzantins. Elle conserve *Ulu djami*, que son plan permet d'attribuer à l'époque danishmendide, quatre grands médressés du XIII^e siècle, le tombeau dit *Güdük minare* du XIV^e siècle et quelques constructions ottomanes. Le tout atteste « le brillant passé d'une cité qui joua dans l'histoire de la Turquie un rôle de premier plan ». Les monuments du XIII^e siècle signalent dans le décor une influence persane. Même dans la Médressé bleue (*Gök Me-*

drese) de 1271 se voient des canards, chevaux, éléphants, à côté de griffons ou de chimères, où le P. G. de Jerphanion reconnaît une influence extrême-orientale.

Dans le vilayet de Sivas, à Divrik, la grande mosquée « peut être considérée comme le plus curieux des monuments turcs de l'Anatolie », au décor énigmatique, puisqu'on a cherché à l'expliquer par une influence des monuments de l'Inde ou de l'Extrême-Orient. Mais M. Gabriel remarque qu'on n'a pas proposé de rapprochement bien typique. Toutefois, il reconnaît le caractère étranger du portail Ouest : « La forme des chapiteaux, la multiplicité des cabochons et, surtout, la superposition, dans le soubassement, de moulures cylindriques de masses égales rappellent certains monuments de l'Inde. »

Aux plans et aux détails graphiques qu'il a relevés, M. Gabriel a joint quelques restitutions fort réussies qui nous rendent les monuments dans leur intégrité.

R. D.

Phyllis Ackermann. — **Three early sixteenth century tapestries**, with a discussion of the history of the tree of life (The Rockefeller Mc Cormick tapestries). Tome Ier. Un volume in-folio de 48 pages et 43 planches hors texte. New-York, Oxford University Press.

Cet ouvrage sur les tapisseries de la collection Rockefeller Mc Cormick, met en lumière l'influence des religions de l'Orient sur divers motifs décoratifs qui ont joui d'une grande vogue en Occident. Phyllis Ackermann décrit trois tapisseries de Tournai datées de 1520, représentant des verdures et des animaux, une chasse au sanglier, une chasse à l'ours. Puis d'autres tapisseries du XVIe siècle faisant partie de séries connues et dénommées « La ménagerie », « Gens et bêtes sauvages à la manière de Calcut », « Le voyage de Calcut ». Influencé par la mode des choses de l'Orient, l'artiste flamand dessina sur ses cartons des caravanes de chameaux, des girafes, des éléphants, des lions, des griffons, des personnages étranges, des animaux fantastiques, des arbres, de l'eau.

Le sujet des verdures est une survivance insoupçonnée de la plus primitive des religions, l'adoration de la nature. L'auteur suit l'évolution de ce culte qui débuta par la vénération d'un arbre ou d'un bétyle possédant certaines particularités. Principe de vitalité et de fertilité, l'arbre fut considéré comme une des formes du dieu ou son habitat et ensuite comme un de ses attributs, ainsi que l'eau, les astres, les oiseaux, le scarabée, le serpent, les animaux à cornes. Des formules simplifiées naquirent de la combinaison de ces divers symboles et se perpétuèrent pendant plus de cinq mille ans. Deux motifs décoratifs dérivés de la religion sumérienne rayonnèrent de la Mésopotamie en Égypte, aux Indes, en Chine, en Asie-Mineure et dans le bassin de la Méditerranée. Le premier est celui du palmier dressé sur une pyramide de pierres, flanqué d'animaux ou d'oiseaux affrontés. Le second est celui de l'eau sortant d'un vase comme deux fleuves.

Chaque peuple et chaque époque ont apporté différentes modifications dans la composition de ces motifs. L'arbre de vie était primitivement en Mésopotamie le palmier, puis le cyprès, la vigne, le pin,

le grenadier ont pris sa place. Les Assyriens l'ont transformé en colonne. L'Égypte a adopté comme attribut divin la fleur de lotus, symbole de résurrection. Le décor des ivoires d'Arslan-Tash démontre l'influence égyptienne en Syrie au IXe siècle avant J.-C. A Babylone, le croissant de lune, les disques du soleil et de Vénus ont une place plus importante que dans la religion mycénienne, mais le principe de l'arbre de vie et des animaux affrontés se retrouve sur la poterie minoënne, sur des bas-reliefs phéniciens, sur des intailles de Chypre, sur des vases corinthiens et sur des objets étrusques. Les Scythes et les Parthes l'ont adapté à leur art décoratif. On trouve encore ce motif sur des étoffes sassanides, sur des soies tissées en Chine à l'époque Han. Ici encore, les dessinateurs persans ont reproduit des symboles religieux. Les 43 planches hors texte qui font partie de cette belle publication mettent en lumière les comparaisons et les déductions de l'auteur. On ne peut définir exactement la source des modèles des artistes de Tournai; mais au XVIe siècle l'influence de l'Orient est évidente, maints détails la révèlent, et il faut féliciter Phyllis Ackermann de l'avoir minutieusement démontrée.

M. D. B.

Du Mesnil du Buisson. — **La Technique des fouilles archéologiques**. Les principes généraux. Un vol. in-8° de 256 pages. Paris, Paul Geuthner, 1934.

Le développement pris par les recherches archéologiques, principalement en Orient, pose des problèmes complexes sur lesquels cet ouvrage appelle justement l'attention. La préparation d'une campagne de fouilles, l'installation de la mission, le choix de l'emplacement à fouiller, les sondages préalables, le déblaiement, le relevé des édifices mis au jour, la conservation de ces monuments et leur publication, sont l'objet d'observations judicieuses. On sait le zèle que l'auteur apporte dans ses propres recherches; déclarons tout de suite qu'il y a beaucoup à retenir dans l'essai de systématisation qu'il présente.

A vrai dire nous aurions conçu ce volume d'une manière assez différente, moins personnelle et non sans un coup d'œil sur les grands champs de fouilles hors de Syrie, enfin avec moins de généralités et plus de détails précis.

On eût aimé avoir sous les yeux divers types d'installation complète d'un champ de fouilles en activité, montrant le réseau Decauville avec ses plaques tournantes, ses voies de garage et aboutissant aux déblais. Un chantier bien conduit se reconnaît immédiatement à la propreté des dégagements et à une bonne évacuation des déblais. Dans le cas le plus difficile, celui d'un tell élevé, l'auteur fournit bien quelques croquis ; mais on ne voit pas où vont les déblais. Même la figure 13 est fort inquiétante, car elle semble légitimer l'enterrement de la partie inférieure du tell sous ses propres décombres. Il eût fallu recommander le procédé employé à Megiddo, par la mission de Chicago, où les déblais de la partie supérieure sont déversés au moyen de larges conduites jusqu'au bas du tell; là d'autres wagonnets les reprennent et les portent au loin.

A notre avis, les principes généraux pourraient tenir en peu de pages, tant ils

sont élémentaires. Et puisque nombre de recommandations sont empruntées à Jacques de Morgan, on est bien obligé de constater que cet heureux fouilleur ne les a généralement pas appliquées. Il eût fallu plutôt lui emprunter son art d'organiser un chantier; du point de vue proprement archéologique ses fouilles ont manqué de la plus élémentaire méthode.

Quand une fouille prend de l'extension, on aboutit forcément à une division du travail qui oblige chacun à assumer sa part de responsabilité. Cependant, il faut pouvoir suppléer son voisin; d'où la nécessité, notamment pour le chef de mission, d'être en état de procéder à un lever topographique, à s'employer au besoin à la photographie, à l'estampage, au moulage même, à la copie des textes, etc., sans compter la tenue à jour du carnet de fouille auquel M. du Mesnil tendrait à substituer le système des fiches qui, cependant, ne le remplace pas complètement. Les indications fournies sur tous ces sujets, et sur d'autres encore, rendront service; toutefois, elles eussent gagné, dans certains cas, à être plus détaillées. Ainsi, les levers planimétriques auraient dû être accompagnés de quelques figures explicatives, comme on le voit dans les Instructions du Comité des travaux historiques intitulées : *Recherche des Antiquités dans le Nord de l'Afrique; Conseils aux archéologues et aux voyageurs*, dont il a été fait un nouveau tirage en 1929 (Paris, Leroux). Si l'auteur avait connu cet excellent manuel au titre modeste, il aurait été plus précis sur bien des points, par exemple sur le procédé de l'estampage au moyen du papier d'Arches non collé, et il n'eût pas avancé (p. 211): « L'estampage en papier ne peut servir de moule au plâtre. » Les moulages en plâtre des reliefs de Malatia, qui sont exposés au Louvre, ont été obtenus sur des estampages au papier, rapportés par M. Delaporte.

Signalons l'intéressant chapitre IV où sont exposés les indices révélés par l'état du sol. A propos des sondages au son, on peut signaler que les tombes d'Enkomi (Chypre) ont généralement été découvertes de cette manière; mais cela demande une certaine expérience qu'on ne trouve guère que chez les fouilleurs clandestins.

R. D.

Hermes Balducci. — **Architettura Turca in Rodi**. Un vol. in-4°, 190 pages, 144 figures. Milan, Hoepli, 1932.

Les Turcs, après la conquête de Rhodes, utilisèrent tels quels la plupart des monuments bâtis par les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et n'y apportèrent, dans la suite, que des modifications de faible importance. Mais les nouveaux maîtres de l'île ne bornèrent point leur activité à transformer les églises en mosquées et à faire de l'hôpital une caserne; ils édifièrent *a fundamentis* d'assez nombreuses constructions, mosquées, bains, maisons de ville ou des champs, ainsi qu'ils avaient coutume de le faire sur toutes les terres conquises.

Les monuments construits par les Turcs à Rhodes ne sont, il est vrai, que des bâtisses de dimensions modestes, sans originalité très marquée. Qu'il s'agisse d'une mosquée du XVI^e siècle ou d'un « konak » du XIX^e, on est, dans tous les cas, en présence de formules connues, d'adaptations généralement assez gauches

de l'art de la capitale. Mais, envisagées dans leur ensemble, ces constructions aident à comprendre ce que fut la vie rhodienne sous la domination turque. Elles en reflètent le caractère paisible et symbolisent la douceur somnolente de temps révolus. Elles attestent également l'esprit d'ordre et d'organisation d'un empire et d'un peuple dont les historiens occidentaux n'ont pas toujours apprécié le rôle à sa juste valeur.

A ce titre, le livre de M. Balducci apporte une précieuse contribution à notre connaissance de l'Orient à l'époque moderne. Abondamment illustré de photographies, il donne tous les aspects expressifs et pittoresques de la Rhodes turque, et surtout il fournit sur chacun des monuments des documents graphiques très complets, où l'auteur affirme une fois de plus un remarquable talent de dessinateur. Le texte, d'une lecture agréable, témoigne d'une information étendue de l'histoire de Rhodes.

M. S. Vitalis a fourni à M. Balducci la traduction des inscriptions arabes qui datent les monuments, complétant ainsi, de manière fort utile, cette monographie, excellente en tous points, des monuments turcs de Rhodes.

A. Gabriel.

Hermes Balducci. — **La Chiesa di S. Maria del Borgo in Rodi.** Un vol. in-4°, 68 pages, 41 figures et 8 planches hors texte. Pavie, Rossetti, 1933.

De l'église Sainte-Marie-du-Bourg, fondée par le Grand Maître Hélion de Villeneuve, il ne reste plus, aujourd'hui, que de rares vestiges dispersés parmi plusieurs maisons du quartier juif. M. Balducci a examiné et relevé avec soin ces éléments divers et il est parvenu, après avoir pratiqué quelques sondages, à dresser un plan de restitution qui, non seulement dans ses grandes lignes, mais encore dans ses menus détails, correspond certainement à la réalité. Le monument comportait trois nefs parallèles voûtées d'ogives et divisées en cinq travées par deux rangées de quatre piliers circulaires. En nous faisant connaître une des plus importantes et des plus anciennes églises latines de Rhodes, M. Balducci complète heureusement notre documentation sur l'architecture religieuse des Chevaliers de Saint-Jean.

Le sujet, fort ingrat, a été traité de manière définitive, suivant une méthode prudente et avisée ; l'étude de M. Balducci, abondamment illustrée de photographies et de relevés parfaits, peut être proposée comme un exemple de sagacité et de rigoureuse exactitude.

A. Gabriel.

PÉRIODIQUES

Stefan Przeworski. — **L'âge de pierre en Asie Mineure.** Varsovie, 1934, 14 pages et d'autres brochures du même auteur.

Dans cet extrait d'*Odbitka Z Przegladu Historycznego*, 1934, écrit en polonais avec résumé en français, l'auteur énumère les trouvailles actuellement connues de l'époque néolithique en Asie Mineure, en premier lieu celles des grottes de Gourma (Lycie) et des stations lacustres bien connues d'Akshehir et d'Alishar. Il complète la liste par la palafitte du lac de Mermereh en Lydie, de

laquelle un lot de haches en pierre est parvenu au Musée de Mayence. Cependant, dans la *Festschrift* de ce Musée (1927, p. 99) cette provenance n'est indiquée qu'avec réserve, et il conviendrait de la vérifier.

Les haches et marteaux en pierre trouvés isolément le long du littoral de la mer Noire et de la mer Egée ne sont pas pris en considération, car ces outils sont restés en usage en Asie Mineure, comme en Europe, jusqu'à une phase assez avancée de l'âge du bronze.

En ce qui concerne les remarques sur la céramique néolithique, il nous paraît, vu les lacunes dans nos connaissances actuelles signalées par l'auteur, qu'il conviendrait d'attendre, pour le classement et l'identification, jusqu'à ce que des recherches systématiques aient fourni un matériel bien observé.

Le même auteur, dans une brochure intitulée : *Die Handelsbeziehungen Vorderasiens zum vorgeschichtlichen Osteuropa* (Extrait de *La Pologne au VII^e^ Congrès International des Sciences Historiques*) s'attache à démontrer l'ancienneté des relations commerciales entre la Mésopotamie, l'Asie Mineure et les pays de l'Europe orientale et septentrionale. Pour les hautes époques les indices sont rarissimes. En fait de marchandises asiatiques du III^e^ millénaire trouvées en Europe (région de la moyenne Volga), l'auteur cite l'obsidienne dite transcaucasienne et des perles en une certaine pâte rouge et blanche faites d'os d'origine supposée d'Asie Mineure. Cependant, la provenance de ces matières est controversée. Vers la fin de ce millénaire, la poterie du type dit Cucuteni B (depuis 2200 av. notre ère) en Roumanie, présenterait des motifs figurés dont les prototypes seraient à chercher dans la céramique du plateau iranien. Le rapprochement demande à être vérifié, puisque les régions intermédiaires sont insuffisamment explorées.

A ce courant commercial d'Asie en Europe correspondrait, d'après l'auteur, l'exportation de l'ambre baltique en Orient. Mais il n'est nullement prouvé que les perles d'ambre trouvées à Assour (attribuées à l'époque de Samsi Adad I, 1892-1860) et à Babylone soient d'origine baltique. On récoltait et l'on récolte encore l'ambre dans de nombreuses régions de la Méditerranée [1]. Ce n'est, en somme, que depuis la découverte par Schliemann dans les tombes de Mycènes de perles d'ambre prétendues d'origine baltique que date le prestige dont jouit chez les préhistoriens cette résine fossile. C'est aussi à partir de cette époque que l'on a, dans la plupart des cas sans preuve aucune et sans le secours d'une analyse chimique, attribué la provenance baltique aux ambres pré- et protohistoriques trouvés un peu partout en Europe et dans l'Asie occidentale. Or, que l'on veuille bien se reporter aux résultats des analyses faites par Helm de l'ambre des tombes de Mycènes, publiées en appendice au volume de Schliemann sur Tirynthe [2]. On y lira cette phrase prudente : « Cette circonstance (la proportion faible d'acide succinique dans l'ambre mycénien) m'empêche d'affirmer avec une certitude absolue que l'ambre mycé-

[1] Cf. la liste des pays européens et asiatiques où l'on trouve de l'ambre dans EBERT, *Reallexikon*, article *Bernstein*, t. I, p. 431.

[2] H. SCHLIEMANN, *Tirynthe*, Paris, 1885, p. 352.

nien provenait de la Baltique. » Ce n'est que parce que Helm ne connaissait aucune résine fossile qui ressemblait plus à l'ambre mycénien que l'ambre prussien, qu'il concluait finalement, et toujours avec réserve, à l'origine baltique des perles d'ambre de Mycènes. Mais cette conclusion n'a pas la valeur d'un fait démontré. Elle paraît même assez faible, étant donné que l'on n'avait examiné alors que relativement peu d'échantillons d'ambre de diverses provenances [1]. D'autre part, Helm se plaignait que la matière mise à sa disposition par Schliemann fût fort altérée et « en quantité bien faible pour une analyse chimique ». Elle ne pesait que 2 grammes... Voilà quelles sont les origines de ce que l'on peut appeler en Préhistoire le mythe de l'ambre baltique.

C'est encore l'ambre baltique qui, d'après M. Przeworski, aurait été au IIe millénaire une des principales matières d'échange pour les relations commerciales entre l'Europe Orientale et l'Asie Antérieure. D'Asie Mineure proviendrait un bronze du XIIIe siècle retrouvé à Schernen près de Memel (Prusse Orientale) et une sorte d'épée courbe (Krummschwert) dont on connaîtrait des imitations en silex au Danemark [1].

Les documents deviennent plus nombreux au Ier millénaire grâce aux relations entre la région caucasienne, la Russie, la Pologne actuelle et les États baltiques. Puis la fondation des comptoirs grecs le long des rives de la mer Noire et la formation de l'Empire scythe favorisèrent le commerce entre les pays voisins de l'Europe et de l'Asie. L'auteur poursuit son enquête jusqu'au seuil du Moyen âge, où sa démonstration devient plus facile.

En résumé, si la thèse défendue par l'auteur a beaucoup de chance de toucher juste, et si elle est admise depuis assez longtemps, en revanche, les documents permettant de la confirmer sont encore insuffisants et en partie discutables. L'auteur conclut, avec raison, que des recherches et fouilles systématiques dans le Nord de l'Asie Mineure, la Russie méridionale et la Roumanie orientale pourraient seules fournir les matériaux nécessaires pour cette étude.

Signalons enfin, du même auteur, une étude sur l'influence exercée à l'âge du cuivre par l'Asie Mineure sur la Russie européenne par l'intermédiaire de l'Arménie et du Caucase (dans *Swiatowit*, XV, 1932-1933, p. 23) et un court article sur les questions ethniques soulevées par les récentes découvertes en Louristan.

[1] On n'est aujourd'hui guère plus informé, comme l'on peut s'en convaincre par la lecture de l'article *Bernstein* dans le *Reallexikon* de Ebert. D'autre part, dans les rares cas où l'on a étudié l'ambre préhistorique à l'aide d'analyses, le résultat n'est pas favorable à la thèse de l'ambre baltique ; ainsi les perles d'ambre de l'âge du bronze de Suisse paraissent avoir été d'origine italique (voy. D. Viollier, L. Reutter, *Contribution à l'étude de l'ambre préhistorique*, dans *Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde*, 1916). Également d'origine méditerranéenne semble être l'ambre de la même époque des tumuli de la basse Alsace ; cf. C. F. A. Schaeffer, *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau*, vol. I, p. 260.

[1] L'auteur vise sans doute la pièce de bronze de Norre et sa copie danoise publiées par O. Montelius, *Die Chronologie der ältesten Bronzezeit*, Braunschweig, 1900, p. 85.

(Extrait du *Bulletin de l'Académie Polonaise des Sciences*, Cracovie, 1934, p. 46.) La race appelée « weddoid » (terme ethnographique dérivé des Veddas de Ceylan), que l'auteur croit pouvoir reconnaître sur deux situles [1] louristanes attribuées au VIII^e siècle et qu'il veut retrouver dès le III^e millénaire parmi les populations de Mohenjo Daro dans la vallée de l'Indus, nous paraît bien problématique.

Cl. F. A. SCHAEFFER.

A. J. B. WACE. — **Chamber Tombs at Mycenae** (tirage à part d'*Archaeologia*, vol. LXXXII). Un vol. de 242 pages, 57 planches h. t. dont 9 en couleurs et 50 figures. Londres, The Society of Antiquaries, 1932.

Luxueusement présenté et fort bien illustré, ce volume contient le rapport définitif sur les fouilles faites par l'auteur, alors directeur de l'École Britannique d'Athènes, dans deux cimetières des environs de Mycènes pendant les années 1920 à 1923.

Dans les chapitres I et II, nous trouvons la description minutieuse des 24 tombes mises au jour. Elles sont constituées par des caveaux de plan circulaire, carré ou rectangulaire, taillés dans le calcaire tendre, précédés d'un *dromos* au sol formant pente douce. Dans les tombes récentes des deux cimetières, les *dromoi* tendent à devenir plus longs et plus étroits; en même temps, les marches d'escalier, devenues inutiles, disparaissent, puisque la longueur et la pente des *dromoi* permettent de gagner la profondeur nécessaire pour assurer à la voûte des caveaux l'épaisseur et la solidité suffisantes (p. 125). L'auteur admet que les *dromoi* furent comblés après le premier enterrement, puis de nouveau vidés et remblayés à l'occasion de chacune des inhumations successives. Des pierres ou d'autres indices, dont on n'a cependant trouvé aucun vestige, placés sur la tombe auraient permis de reconnaître l'entrée du *dromos*. La plupart des tombes découvertes par M. Wace avaient heureusement échappé aux investigations des chercheurs de trésor qui, paraît-il, ont prospecté ces cimetières depuis l'époque romaine (p. 127). Aussi le mobilier funéraire fut rencontré dans l'état où il avait été laissé après la dernière inhumation. C'est ce qui a permis à l'auteur de reconstituer jusque dans leurs moindres détails les rites funéraires.

Pour faire place aux inhumations secondaires, les ossements des premiers occupants étaient tantôt placés dans de petites fosses creusées à même le sol du *dromos* (p. 129), tantôt repoussés dans un coin de la chambre funéraire ou même simplement abandonnés dans le couloir. A cette occasion les offrandes en métal précieux, ayant accompagné les squelettes, auraient été récupérées. Cette coutume, contrastant avec les soins pieux qui, d'après toutes les constatations, paraissent avoir présidé aux cérémonies funéraires, ne constitue pas, d'après M. Wace, une violation de sépulture. Puisqu'il paraît s'agir de caveaux de famille, ceux qui les vidaient et les préparaient en vue d'une réutilisation, n'auraient fait que recouvrer une propriété

[1] Cf. R. DUSSAUD, *Ceinture en bronze du Louristan avec scènes de chasse*, *Syria*, 1934, p. 191, figure 2.

devenue sans intérêt pour les membres défunts de la famille, une fois leurs corps disparus (p. 145). Du point de vue des cultes funéraires, il y a là quelque chose de surprenant.

L'absence de sarcophages et de toute trace de cercueil montre que les morts avaient été déposés à même le sol du caveau. Certains détails de la position des squelettes indiquent qu'ils étaient probablement habillés (p. 139). L'un des caveaux avait conservé les restes de 21 corps (p. 141). Outre les armes, outils et bijoux, le mobilier funéraire se compose surtout de vases peints et de poteries communes.

Cette abondante céramique est répartie par l'auteur sur 3 périodes appelées *Late Helladic* I à III. Les vases peints des deux premières, dont les planches I à VI reproduisent de superbes spécimens, sont, d'après M. Wace, presque identiques (p. 156). Il n'y aurait, en somme, qu'une différence de qualité et qui, dans certains cas, serait peut-être simplement à mettre au compte d'une plus ou moins grande expérience du potier. Aussi la longue durée (200 ans) pendant laquelle la céramique du *Late Helladic* I et II (XVI^e^ et XV^e^ siècles) se serait conservée presque sans changement, semble bien difficilement acceptable.

Pendant la période suivante, le *Late Helladic* III (1400 à 1100), le type de Jalyssos prédomine, puis l'évolution céramique se précipite pour aboutir, à la fin, aux types que l'on a appelés submycéniens. Malgré l'abondance des comparaisons et des références, l'auteur n'a pas osé subdiviser cette longue période du *Late Helladic* III. Même sans le secours des trouvailles de céramique mycénienne faites ces dernières années en Orient, notamment à Ras-Shamra, en Syrie, le matériel des fouilles de M. Wace, par sa richesse et sa variété, aurait fort bien pu se prêter à une étude chronologique très poussée de la céramique du mycénien final.

L'exposé si clair de M. Wace est suivi d'une étude du professeur Carl M. Furst de Lund sur les ossements recueillis. Les crânes provenant de quelques-unes de ces tombes présentent entre eux une certaine parenté de forme. Elle serait de nature à confirmer qu'il s'agit bien de caveaux de famille (p. 231). Des treize pièces qui ont pu être craniologiquement mesurées, huit sont dolichocéphales, trois mésocéphales et deux brachycéphales. La variété de ces types résulterait du mélange d'au moins deux races (p. 231), sur les origines desquelles l'auteur n'ose pas faire d'hypothèse. Malgré cette réserve, on lit dans ses conclusions (p. 232) qu'une partie des crânes, notamment ceux des femmes, sont du type méditerranéen, tandis que ceux des hommes, d'une ossature plus robuste, indiqueraient une race venue peut-être du Nord. Du croisement de ces deux éléments serait issu un type mixte. Il est à noter cependant que, dès le *Late Helladic* III, le type dit nordique n'apparaît plus dans le matériel ostéologique recueilli dans les tombes mycéniennes si soigneusement explorées par M. Wace. Étant donné le nombre réduit des crânes qui ont pu être anthropologiquement étudiés, il convient, comme le dit M. Furst lui-même, d'accepter ces conclusions avec réserve.

Cl. F. A. Schaeffer.

Orientalistische Literaturzeitung, octobre 1934. — Comptes rendus : *Mélanges de philologie orientale* de l'Université de Liége (H. A. Winkler) ; R. Ph. Dougherty, *The Sealand of Ancient Arabia* (étend considérablement la région dite *mât Tamtim* puisqu'elle embrasserait toute la région entre le golfe d''Aqaba et le golfe Persique, réunit tous les textes à ce sujet, W. Björkman) ; D. A. Schlatter, *Die Theologie des Judentums nach dem Bericht des Josephus* (M. Dibelius) ; E. L. Sukenik, *The Ancient Synagogue of Beth Alpha* (Carl Watzinger relève dans le plan l'influence de l'église chrétienne) ; Creswell, *Early Muslim Architecture* (C. Watzinger : il ressort de cette revue des monuments du primitif Islam, combien est grande la part de la Syrie, centre du royaume des Omeyyades, dans le développement d'un art musulman. Celui-ci ne s'est définitivement constitué qu'en s'enrichissant d'autres influences par la conquête de l'Égypte et surtout de l'Iraq. La continuation de cette œuvre est fort désirable.)

Idem, novembre 1934. — M. W. von Hevesy, *Osterinselschrift und Indusschrift*, expose les curieux rapports graphiques qu'il relève dans ces deux séries de textes. Toute conclusion est encore prématurée. — O. Neugebauer, *Ueber die Lösung kubischer Gleichungen in Babylonien* (H. Waschow : résultats tout à fait surprenants). — Louis Delaporte, *Textes hittites en transcription. Textes hittites en écriture cunéiforme et Vocabulaire* (H. G. Güterbock recommande cette publication comme *ein gutes Hilfsmittel* pour ceux qui veulent aborder le hittite. Le glossaire dépasse l'explication des textes de la chrestomathie et fournit un bon aperçu de la langue hittite.) — J. Cantineau, *Le Nabatéen* (C. Brockelmann fait l'éloge de ce travail. Pour la difficile question du *waw* terminant les noms propres nabatéens, le recenseur s'en tient, comme nous l'avons fait aussi (*Syria*, 1933, p. 76), à la théorie de Nöldeke).

Artibus Asiae. — Cette revue paraît dorénavant sous la direction de M. Richard Hadl, l'éditeur bien connu de Leipzig, qui compte étendre quelque peu le rayon d'action de ses collaborateurs. Ainsi dans le fascicule 4 du *Volumen quartum* qui vient de paraître, à côté d'articles concernant l'art de l'Extrême-Orient, on peut signaler : Josef Strzygowski, *Griechischer Iranismus in Buddhistischer Bildnerei* et Zoltán von Takács, *Hellenistische Kunstformen des Ostens an der Donau*. Même extension dans les comptes rendus où sont notamment signalés les travaux de Creswell sur l'ancienne architecture musulmane et de G. Duthuit sur la sculpture copte.

R. D.

Revue archéologique syrienne, t. III, 3ᵉ fasc., octobre 1934. — M. G. Michaëlian attire l'attention sur une étude de M. Miguel Asin Palacios, le savant arabisant espagnol, publiée dans le premier numéro de *Al-Andalus*, organe des Ecoles d'études arabes de Madrid et de Grenade. Sous le titre : *Un précurseur hispano-musulman de saint Jean de la Croix*, M. Asin Palacios trouve dans les sentences d'Ibn Ata Allah d'Alexandrie (mort en 1309), rapportées par Ibn-Abbad al-Rendi, une analogie de doctrine et de

vocabulaire avec les écrits de Jean de la Croix (1524-1591).

Le développement des musées en Syrie et au Liban est d'autant plus remarquable que ces établissements sont de fondation récente. Le Musée d'Alep, dirigé par M. Ploix de Rotrou, dispose d'un local spacieux et son aménagement se poursuit normalement. Le Musée de Damas sur lequel veille l'émir Djafar, ne peut étaler ses richesses, faute de locaux suffisants ; on nous assure qu'une solution interviendra prochainement. Quant au musée de Beyrouth, confié à l'émir M. Chéhab, le nouveau local est en voie d'aménagement.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

La sixième campagne de Ras-Shamra. — Au printemps 1934 MM. Schaeffer et Chenet ont précisé la connaissance archéologique des sites de Ras-Shamra et de Minet el-Beida. En ce dernier point on a établi la présence d'habitations. Sur le tell même de Ras-Shamra le plan des édifices découverts les années précédentes a été complété et l'on a reconnu le système des rues qui y conduisaient. Un nouveau temple a été découvert, consacré à Dagon. Quelques tablettes nouvelles ont été mises au jour.

Des tombes de l'âge du fer, paraissant dériver des tombes mycéniennes de la fin de l'âge du bronze, ont fourni des fibules caractéristiques.

D'autre part, un sondage a permis de descendre au-dessous du troisième niveau qui date, on le sait, du III^e millénaire. On a ainsi atteint un quatrième, puis un cinquième niveau.

La coupe stratigraphique se poursuit ainsi sur 15 mètres de haut sans atteindre encore le roc. A la base de ce sondage, les explorateurs ont trouvé une céramique primitive sans peinture et un outillage lithique développé, que M. Schaeffer classe comme néolithique comparable à ce que montrent les stations néolithiques de Thessalie et de l'Europe occidentale. Le prochain fascicule de *Syria* apportera sur ces découvertes les précisions voulues.

A l'issue de sa mission de Ras-Shamra, M. Schaeffer s'est transporté sur le site d'Enkomi, non loin de Famagouste, en Chypre. Des tombes mycéniennes ont été découvertes ; mais surtout l'actif explorateur a dégagé des maisons d'époque mycénienne. C'est la première fois qu'on signale en Chypre une ville mycénienne.

R. D.

La seconde campagne de Tell Hariri (Mari). — Les nouvelles que nous recevons de M. André Parrot, au début de février 1935, indiquent que sa seconde campagne sur le site de l'ancienne Mari sera non moins fructueuse que la première, mais d'un autre genre.

A 150 m. du temple d'Ishtar découvert l'an dernier, l'heureux explorateur a reconnu un palais de l'époque d'Hammourabi ou peu antérieur. Détruit par un incendie, il offre cette particularité que les terrasses se sont effondrées, mais que les murs en briques crues sont restés debout sur une hauteur de 3 à 5 mètres.

Jusqu'ici une quinzaine de pièces sont disposées autour d'une cour rectangulaire (14 m. 80 × 7 m. 70) dont le grand axe est sensiblement Est-Ouest. On a relevé une salle de bain (3 m. × 3 m. 50) fort bien aménagée avec deux baignoires, une

cheminée, une évacuation parfaite de l'eau. Une autre pièce servait de salle d'école.

Des tablettes en argile, gravées de caractères cunéiformes ont été découvertes dans plusieurs pièces ; mais surtout dans l'une d'elles où elles étaient serrées dans des jarres. Jusqu'ici on a recueilli plus de 1.600 tablettes.

Le palais est de construction soignée. La plupart des chambres dégagées sont dallées au moyen de belles briques cuites.

C'est la première fois qu'une découverte de cette sorte et de cette importance est faite en Syrie.

R. D.

L'enseignement des Lettres orientales à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. — L'ancienne faculté orientale se reforme en partie pour donner des *Leçons de Lettres orientales*. Dans l'année scolaire 1934-35, la philologie et la littérature arabes seront enseignées par M. Fouad E. Boustani; l'arménologie par le P. Jean Mecerian; l'histoire et les institutions des anciennes églises orientales par le P. Paul Mouterde (Littérature syriaque) et le P. J. Mecerian (Les anciennes liturgies. Étude du sanctuaire).

L'histoire et l'archéologie de la Syrie et de la Phénicie offrent un programme particulièrement attrayant. Le R. P. M. Lobignac, qui vient de succéder au P. Mallon comme Supérieur de l'Institut biblique pontifical à Jérusalem, étudiera le royaume araméen de Damas et ses relations avec les dynasties de 'Omri et de Jéhu en Israël; l'émir Maurice Chéhab, conservateur du Musée National Libanais, parlera des Divinités et des cultes phéniciens; M. Henri Seyrig, Directeur du Service des antiquités du Haut-Commissariat de Beyrouth, exposera quelques aspects de la civilisation palmyrénienne, d'après les monuments : la religion, les arts, le costume. Enfin, M. Jean Lassus, membre de l'Institut français de Damas, traitera d'Antioche païenne et chrétienne, d'après les fouilles récentes.

Lettres inédites de Renan. — Elles sont publiées par M. Georges Raeders dans le *Temps* du 22 juillet 1934. Renan les adressait à don Pedro II, en réponse à ses questions. De Sèvres, 6 septembre 1873 : « J'ai reçu, en effet, de M. Neto une lettre où il me fait part de la découverte de l'inscription phénicienne de Parahyba. Quoiqu'il soit délicat de se prononcer sur un monument qu'on n'a pas vu, j'ose dire cependant que l'apocryphisme de cette inscription me paraît certain. L'invraisemblance de l'existence d'un tel monument est extrême; on y sent de plus l'imitation de ce que les Anciens nous ont appris du Périple d'Hannon ; enfin, il y a des endroits qui trahissent un décalque maladroit de l'inscription d'Eschmounazar. Ainsi l'expression *melek addir* « roi puissant » est prise à la ligne 9 de cette dernière inscription. Seulement le faussaire a cru qu'on était sûr du sens de cette 9ᵉ ligne, ce qui n'est pas ; en outre, il a introduit la forme emphatique araméenne, ce qui est une impossibilité en phénicien. » Renan n'était pas si hostile qu'on l'a prétendu aux découvertes assyriennes. « C'est, en effet, une curieuse découverte que celle de fragments cunéiformes confirmant les récits de Bérose sur les traditions babyloniennes du déluge. Notre illustre confrère Eugène Burnouf avait parfaitement deviné cela, quand il établissait, il y a plus de trente

ans, dans la préface d'un de ses volumes du *Bhagavata Pourana*, que toutes les traditions sur le déluge, hébraïques, babyloniennes, hindoues, chinoises, n'avaient qu'une seule source babylonienne. »

« La politique continue à nuire beaucoup au prompt achèvement de notre *Corpus* (le *Corpus Inscriptionum semiticarum*) en nous privant des services de MM. Waddington et de Vogüé. Nous travaillons néanmoins ; M. Derenbourg (il s'agit de Joseph Derenbourg) surtout nous rend d'importants services ; quant à moi, je vais être bientôt beaucoup plus libre. J'ai terminé ces jours-ci mon quatrième volume des *Origines du christianisme*, intitulé l'*Antéchrist*. Votre Majesté le recevra dans quelques jours. Ma *Mission de Phénicie* sera certainement terminée cet été. »

De Paris, 28 mars 1884 : « La troisième livraison des inscriptions phéniciennes est sous presse. Je voudrais qu'il en fût de même des inscriptions araméennes [1]. Malheureusement, ces deux parties sont confiées à deux savants éminents, MM. de Vogüé et Derenbourg, très difficiles pour eux-mêmes, et qui se déterminent fort lentement à écrire sur leurs feuilles ce mot terrible : « Bon à tirer. »

« La traduction de M. Reuss est un vrai service rendu aux études bibliques... En général, les introductions et les commentaires sont supérieurs à la traduction... La critique du *Pentateuque* est décisive, quoique, comme pour les *Psaumes*, M. Reuss cède souvent à la tendance de trop rabaisser l'âge des textes. »

[1] Renan avait dû vouloir écrire « des inscriptions araméennes (et himyarites) ». Ces dernières avaient été confiées à M. Joseph Derenbourg.

Une nouvelle lettre d'el-Amarna — Sous ce titre, M. G. Dossin publie dans la *Revue d'Assyriologie* une curieuse lettre du pharaon Aménophis III à Milki-ili, roi de Gézer. Il faut ajouter ce texte aux 358 tablettes, publiées par Knudtzon, aux six tablettes du Louvre, publiées par M. Thureau-Dangin, aux deux du Metropolitan Museum de New-York, éditées par le P. Scheil.

Le pharaon annonce à Milki-ili l'envoi d'argent, d'or, de vêtements, toutes sortes de pierres précieuses, des sièges d'ébène (?), plus 40 sicles d'argent, afin que son vassal lui procure 40 femmes parfaites. M. Dossin calcule que le sicle à Gézer pesait alors 9 gr. 1 ; il faut donc entendre 40 sicles par femme.

Nous croyons — et c'est là l'intérêt de ce texte — qu'on peut préciser ce que signifient ces cadeaux et ces 40 sicles. Ils ne sont certainement pas destinés à récompenser le zèle de Milki-ili. Ce dernier doit être trop heureux de plaire à son suzerain : « Envoie-moi donc de très belles femmes, dit la lettre, parmi lesquelles il n'y en ait pas de mauvaise, de telle sorte que puisse te déclarer le roi ton maître : Cela est bien. »

Il ne nous paraît pas douteux que les cadeaux du pharaon étaient destinés personnellement aux femmes choisies pour son harem ; c'est ce qu'en Israël on appelait le *mattan*.

Quant aux 40 sicles, c'était le *mohar*, c'est-à-dire le versement à la famille ou versement de conclusion de contrat. Précisément, le *Deutéronome*, XXII, 29, fixe ce versement à 50 sicles.

Pour saisir la distinction entre le *mattan* (*Gen.*, XXIV, 53), ou cadeau que le fiancé offre à la fiancée, et le *mohar*

proprement dit attribué à la famille, il suffit de rappeler que Sichem, après avoir enlevé Dinah et voulant se mettre en mesure de l'épouser, entame une négociation avec Jacob et ses fils, dans laquelle il déclare : « Imposez-moi le *mohar* et le *mattan* les plus considérables » (*Gen.*, XXXIV, 12).

Il est intéressant de noter que le pharaon se conformait à la coutume locale et que celle-ci est ainsi attestée à haute époque. R. D.

La population d'Apamée sur l'Oronte. — Les fouilles belges à Apamée, activement dirigées par M. Mayence, ont mis en évidence la grande étendue de la ville romaine, environ 250 hectares et l'on ne se douterait guère aujourd'hui de la densité de la population antique de cette région. M. Franz Cumont, *The population of Syria* dans *Journal of Roman Studies*, 1934, p. 187-190, utilise une épitaphe, probablement originaire de Beyrouth et échouée à Venise au XVIII^e^ siècle, qui donne ce renseignement : *Jussu Quirini censum egi Apamenae civitatis millium hominum civium CXVII.* Il s'agit du recensement de Sulpicius Quirinius, légat de Syrie en 6-7 de notre ère, dont il est fait mention dans *Luc*, II, 1. M. Cumont discute le sens de *homines cives* et aboutit à cette conclusion que les 117.000 *cives* ne comprennent ni les esclaves, ni la *plebs*, ni le prolétariat rural et, dès lors, la population totale, non de la ville même, mais de tout le district d'Apamée, devait s'élever à 500.000 âmes. De fait, les ruines encore visibles dans l'Apamène sont fort nombreuses.

Edouard Cuq. — Le savant juriste qui vient de disparaître était né à Saint-Flour (Cantal), le 14 décembre 1850. Son passage à l'École de Rome lui avait donné le goût de l'épigraphie juridique et tous ses travaux sur le droit romain en ont tiré le meilleur parti.

L'Afrique romaine lui offrit un premier contact avec l'Orient et, dès avant la découverte du Code d'Hammourabi, il s'ouvrit au Père Scheil de l'intérêt qu'il prenait aux textes juridiques de l'antiquité orientale. Une alliance avec la famille d'Arthur Amiaud l'avait sans doute prédisposé à s'enquérir des textes juridiques assyriens.

La découverte par J. de Morgan en 1901-1902, à Suse, du Code d'Hammourabi, rapidement suivi de la lecture par le Père Scheil, devait passionner le juriste qui avait soupçonné la mine à exploiter. Une étude attentive et sagace lui permit de montrer que les préoccupations juridiques d'Hammourabi avaient entraîné une réforme judiciaire qui aboutit, dès le règne de Samsou-ilouna, fils et successeur d'Hammourabi, à limiter la juridiction sacerdotale.

En 1929, il a réuni sous le titre *Étude sur le droit babylonien, les lois assyriennes et les lois hittites*, les nombreux articles parus jusqu'à cette date sur le droit oriental pour lequel les documents sont devenus si abondants depuis trente ans.

Il avait apporté sa précieuse collaboration à *Syria* en traitant de *La condition juridique de la Coelé-Syrie au temps de Ptolémée V Epiphane* [1], au début du I^er^ siècle avant notre ère.

Dès 1911, l'Académie des Inscriptions l'avait appelé au fauteuil laissé vacant par la disparition de Longnon. R. D.

[1] *Syria*, VIII, p. 143.

L.-Ch. Watelin. — Nous ne pouvons pas laisser partir, sans exprimer nos regrets pour sa disparition prématurée et en pleine action, l'archéologue militant que fut L.-Ch. Watelin. Il est décédé le 6 juin 1934, à bord de l'aviso *Rigault-de-Genouilly*, alors qu'il faisait route pour entreprendre des recherches dans l'île de Pâques à la tête d'une mission franco-belge.

Né à Paris, le 23 décembre 1874, d'un peintre de talent, il prit goût de bonne heure à l'archéologie sans, cependant, se plier à une discipline déterminée. Jacques de Morgan l'attacha à la mission de Suse de 1900 à 1903. Ayant repris sa liberté, il entreprend en 1909 des études aux Baléares sur les Talayots et, en 1910, en Sardaigne, sur les Nouraghes.

Après la guerre, le professeur Langdon lui proposa de diriger à Kish les fouilles que devaient y entreprendre l'Oxford University et le Field Museum de Chicago. Ainsi, pendant huit ans, depuis 1926, il mena avec succès les fouilles sur le site de Kish. R. D.

Samuel Flury. — Né à Bâle en 1874, notre regretté collaborateur de la première heure est décédé le 24 janvier 1935. Très doué pour les arts, notamment pour le dessin, Samuel Flury, après ses études en théologie, occupa un poste de pasteur au Caire. Au cours de ce séjour, il s'éprit de l'art musulman, il s'en pénétra et il commença une carrière scientifique qui devait lui assurer une large notoriété.

Rentré à Bâle, il y occupa une chaire d'anglais, sans cesser de poursuivre ses recherches sur l'art de l'Islam. Avec une précision méticuleuse, il s'attacha à l'étude de l'ornement, plus particulièrement de celui qui se joue dans les anciennes inscriptions arabes.

Jusque-là, ni les historiens de l'art musulman, ni les épigraphistes s'étaient souciés du décor épigraphique si intimement lié cependant à l'écriture arabe monumentale. Il est vrai qu'on pouvait se demander si, avec la diversité des races et des climats, l'épigraphie monumentale arabe était susceptible de se plier à une vue d'ensemble. Flury a montré que la même unité idéale qui caractérise les manifestations de l'art musulman en tous pays, se retrouve dans le décor épigraphique.

Ses analyses graphiques des inscriptions musulmanes ont fourni aux historiens de l'art un critère décisif pour la datation de ces textes et par suite des monuments ou objets qui les portent. Personne n'approchait de la maîtrise avec laquelle il disséquait une écriture monumentale et de toute part on le consultait. Il apportait dans cette étude, à première vue ingrate, une application hors ligne et vraiment entre ses mains « le microcosme de l'écriture décorative reflétait fidèlement les grands courants de l'histoire arabe ». En un mot, il a créé la paléographie de l'écriture arabe monumentale.

Ses études ont paru dans différents périodiques, *Der Islam*, le *Journal of the Royal Asiatic Society*. Dès l'apparition de *Syria*, nous avions tenu à nous assurer sa collaboration et nos lecteurs n'ont pas oublié ses importantes contributions rehaussées de dessins impeccables : *Bandeaux ornementés à inscriptions arabes : Amida-Diarbekr, XI^e siècle* (*Syria*, I [1920], p. 235 et p. 318; II, p. 54) où il expose, avec exemple à l'appui, sa méthode d'investigation. *Un monument des premiers siècles*

de l'Hégire en Perse. Le décor de la mosquée de Nâyin (*Syria*, II, p. 230 et p. 305). *Une formule épigraphique de la céramique archaïque de l'Islam* (*Syria*, V, p. 53) où il reprend les matériaux épigraphiques fournis par la céramique archaïque et montre les déformations, dues souvent à des potiers illettrés, de la formule *barakah liṣaḥibihi* « bénédiction pour son possesseur ». *Le décor épigraphique des monuments de Ghazna* (*Syria*, VI, p. 61). *La mosquée de Nâyin* (*Syria*, XI, p. 43) où il démontre que M. Diez, en datant ce monument de 1.000 après J.-C., l'abaisse trop d'un siècle. Il laisse inachevée une étude sur *Le décor épigraphique des monuments fatimides du Caire*.

Enlevé trop tôt à la science, ce travailleur acharné et si sympathique marquera dans l'histoire de l'art musulman par la précision et l'originalité de sa méthode épigraphique.

R. D.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« Dans deux articles récents de la *Revue des Études sémitiques* (1934, 2, p. xv-xvi ; 3, p. x-xxii), M. Février présente quelques objections aux idées que j'ai émises dans *Syria* sur certaines divinités de Palmyre. J'y répondrai prochainement à l'occasion d'un compte rendu de la thèse du même auteur sur la *Religion des Palmyréniens*, compte rendu que vous aviez bien voulu me demander naguère, et dont j'ai trop différé la publication. Mais M. Février soulève en même temps certaines questions de priorité, auxquelles je désire répondre tout de suite.

« M. Février observe (p. xxii) qu'il n'est pas cité dans mon article sur la hiérarchie des divinités de Palmyre, bien qu'il eût reconnu cette hiérarchie et l'existence de deux triades dans sa *Religion des Palmyréniens*, parue à la fin de décembre 1931, et dont j'ai eu connaissance en Syrie à la fin de janvier 1932. Or, vous vous souvenez, monsieur le Directeur, que j'avais remis mon article entre vos mains lors de mon passage à Paris, en octobre 1931. Il aurait donc fallu en modifier le texte sur les épreuves que j'en ai reçues en avril 1932 (date que porte mon article). Je l'aurais fait sans nul doute si l'étude de M. Février m'avait paru fondée sur un examen méthodique et complet de la question. Tel n'étant pas le cas, et mon article ne devant rien à cette étude, je l'ai laissé tel qu'il était. M. Février proclame la priorité de sa *publication :* je lui en donne acte volontiers, pour une partie du sujet, partie dont les lecteurs curieux de ce genre de questions pourront mesurer l'importance ; mais ce que je viens de dire montre assez que je ne lui ai rien emprunté.

« Ailleurs (p. xi s.), M. Février s'en prend à un article écrit par moi en 1933, où je notais, sans le citer, que le foudre est absent des attributs de Bêl. M. Février observe qu'il l'a dit avant moi, et se flatte que j'en doive la connaissance à son livre. Beaucoup de personnes jugeront sans doute qu'il est superflu d'attacher un pedigree à ce genre de vérités. Mais il se trouve, au surplus, que la vérité en question est exprimée par M. Février en une ligne, et cela, non pas dans le chapitre de Bêl, où l'on pourrait être tenté de la cher-



cher, mais dans celui du dieu anonyme, où j'avoue qu'elle est passée inaperçue de moi. Lorsque l'on écrit un livre où l'usage rituel du vin dans le culte des dieux est traité au chapitre du culte des morts ; où l'oracle de Iarhibôl est décrit à propos de la source Ephca ; où il faut chercher au chapitre du dieu anonyme certaines révélations sur la nature de Bêl ; lorsque l'on ne craint pas de servir au lecteur une composition aussi capricieuse dans tant d'autres détails, on s'expose évidemment à lui laisser perdre de vue une partie des idées que l'on y a semées, si brillantes soient-elles.

« Un des principaux arguments de M. Février consiste à confronter ce que j'ai dit de la religion palmyrénienne en 1929 avec ce que j'en dis aujourd'hui. Et M. Février suppose que c'est son livre qui a modifié mes idées... Or, ce que j'ai écrit en 1929, n'était qu'une allusion, faite à propos de mes études sur le culte de Baalbek. Je ne connaissais alors la religion palmyrénienne que de seconde main, et n'ai cherché à en tirer qu'une comparaison, dans un paragraphe de dix lignes que je regarde évidemment aujourd'hui comme périmé. Si mes idées ont changé depuis lors, c'est grâce à cinq ans de contact étroit avec les monuments, dont la familiarité, faut-il le dire ? m'a inspiré moins de confiance dans le livre de M. Février que son auteur ne semble le croire.

« Enfin, l'article de M. Février dans les *Annales de l'Université de Paris* m'est encore inconnu à l'heure qu'il est. Je n'ai donc rien pu lui emprunter.

« Veuillez agréer, etc.

« Henri Seyrig. »

Le Gérant : Paul Geuthner.

7683-35. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

LES FOUILLES DE MARI

PREMIÈRE CAMPAGNE (HIVER 1933-1934)

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

(*Second article.*)

PAR

ANDRÉ PARROT

M. 164. L'art est infiniment moins poussé dans cette *statuette d'homme* (hauteur : 0 m. 33) qui annonce cette fois le travail en série [1]. Il s'agit cependant d'une œuvre exécutée avec le plus grand soin, par un artiste ayant sans doute plus de métier que de personnalité. L'homme est debout, pied gauche en avant (pl. XX, 1). Crâne absolument rasé ; la barbe, s'attachant en mèches bouclées à la hauteur des yeux et laissant bien dégagées les lèvres rasées, est calamistrée, ondulée et taillée soigneusement en arrondi, les boucles terminales s'enroulant partie à gauche, partie à droite. Les sourcils, qui se rejoignent à la base, étaient incrustés de lapis-lazuli incisé, fixé au bitume. Les yeux, évidés en amande, étaient aussi incrustés de coquille et de bitume, mais tout a disparu. Le nez est gros, spécialement allongé, et manque d'élégance. La bouche est petite.

Le personnage a le torse nu, ayant comme vêtement le jupon kaunakès à cinq rangs. Le modelé de la poitrine est très soigneusement indiqué, avec la pointe des mamelons. Les épaules sont arrondies, les bras se détachant du buste très aminci à la taille, les coudes moyennement anguleux ramenés vers le devant du corps, mais les mains, jointes, ont été cassées. Le sculpteur a fait preuve de hardiesse en isolant les bras du corps ; cependant, de crainte d'accident, chaque coude reste pourtant légèrement attaché à la hauteur de la ceinture. Le jupon-

[1] On songera tout naturellement à d'autres statuettes provenant de Bismya (Banks, *Bismya*, p. 191-193) ou d'Assur (Andrae, *op. cit.*, pl. 30), mais la comparaison est pourtant favorable à Mari.

kaunakès est traité très soigneusement, le premier rang étant un peu moins long que les suivants. On n'y voit aucune trace, ni indication de fronces qui signalent la ceinture. Le nœud dans le dos a été arraché dans l'antiquité.

L'homme est debout et en marche, et ici encore le sculpteur a innové et s'est hasardé, dans le dessein louable de représenter son personnage les pieds posés sur le socle, débarrassés de tout renfort. Mais il n'a pas osé aller jusqu'au bout. Alors que le pied droit, en arrière, est complètement dégagé de tout support, le pied gauche en avant, détaché pourtant, n'a pas paru assez fort au sculpteur, qui a laissé derrière lui un petit cube de pierre, solidaire et du socle et de la robe. Aussi, pieds et chevilles ont la finesse qui manque précisément à ceux du roi Lamgi-Mari. Malgré tout, la technique était encore mal assurée et le socle, abîmé, dut être réparé dans l'antiquité. La statuette fut recueillie en six morceaux, sur le dallage de la cour (20).

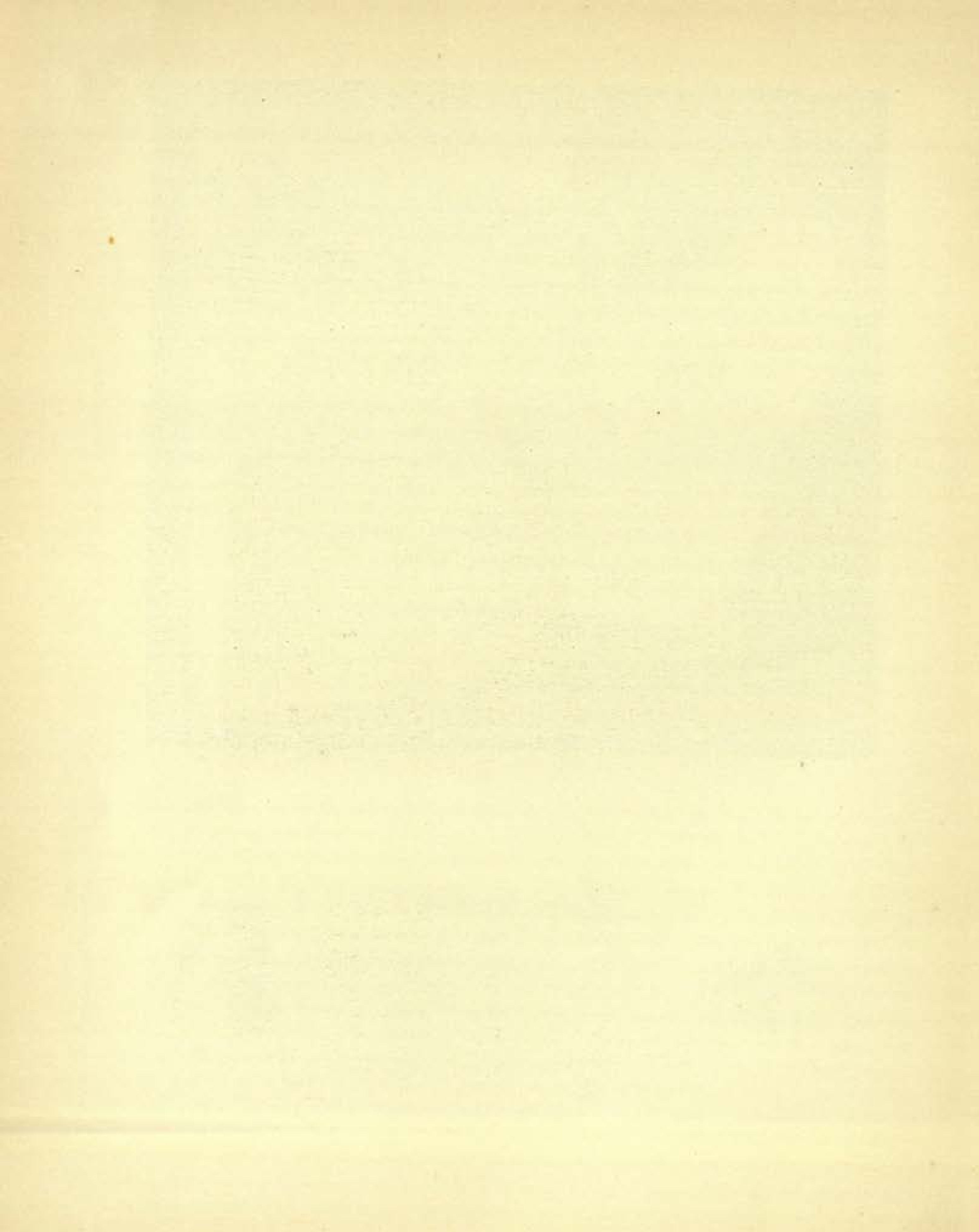
Les trouvailles qu'il convient de décrire à présent ne manquent pas non plus d'intérêt, car elles nous montrent avec quelle variété les artistes travaillaient à Mari. Nous ne pouvons d'ailleurs, dans ce rapport préliminaire, que retenir ce qui présente un intérêt tout particulier, l'examen attentif de chaque élément inventorié étant réservé pour la publication définitive. D'abord quelques documents assez curieux et qui nous changeront du style rituel et hiératique des statuettes d'adorants.

M. 303. *Statuette d'un couple enlacé et assis* (hauteur : 0 m. 126) (pl. XX, 2). Les têtes manquent malheureusement et on ne peut que le déplorer, à en juger par l'impression qui se dégage de ces deux corps acéphales. Un homme, le torse nu, vêtu du jupon-kaunakès à nœud dans le dos, tient de sa main gauche, le poignet droit d'une femme qu'il enlace du bras droit. La femme est drapée dans la longue robe-kaunakès, qui laisse l'épaule et le bras droits nus, mais le décolleté en biais est très discret. Ce vêtement se rabat sur le côté gauche en un pan vertical, bordé, d'où sort la main gauche. Robe et jupon tombent jusqu'aux chevilles, qui manquent ainsi que les pieds et le socle. Ceux-ci étaient d'ailleurs rapportés et fixés au corps de la statuette par quatre tenons. Une cheville attachait aussi la tête de la femme. Le siège rectangulaire sur lequel sont assis nos deux personnages est d'un type spécial. Sans dossier, il est décoré par derrière (fig. 9) d'une ligne en demi-lunes aplaties et fort irrégulières et

1. Statuette d'homme avec jupon-kaunakès.

2. Couple enlacé.

MARI.



l'évidement, à la base, réserve entre les pieds du meuble, une petite bande rectangulaire ornée de deux lignes chevronnées qui encadrent une suite de douze disques évidés, aménagés pour une incrustation éventuelle. Il est difficile de savoir comment interpréter ce siège. Était-il en pierre ? Nous pensons plutôt à un petit banc en bois, découpé et orné d'une petite bande de marqueterie.



Fig. 9. — Siège du couple enlacé, vu de dos.

La représentation d'un couple enlacé est chose connue. On n'ignore pas les nombreuses petites figurines-plaquettes, contemporaines de la III^e dynastie d'Ur, mais il s'agit habituellement, dans ce cas, de deux personnages debout, côte à côte ou se faisant vis-à-vis [1]. Cette même année (1934), Frankfort a trouvé à Tell Asmar un couple en pierre, assis, mais la représentation est à peine ébauchée et elle a souffert de la mutilation. On sent dans le relief de Mari la perfection de la technique à laquelle on ne trouvera guère à reprocher que l'allongement forcé du poignet droit de la femme, auquel correspond le même défaut chez son compagnon, mais cela est racheté par l'observation la plus fine. Rien de raide, rien de conventionnel dans l'attitude de ces deux êtres que rapproche un même sentiment. L'homme se penche légèrement en avant, attirant sur sa poitrine et protégeant

[1] On connaît aussi des couples divins assis côte à côte, ainsi que le montre une figurine-plaquette d'Assur (E. van Buren, *Clay Figurines of Babylonia and Assyria*, n° 707 et pl. XL, fig. 192). Peut-être conviendrait-il de distinguer divinités et simples mortels, mais dans certains de ces couples, s'agit-il même de divinités ?

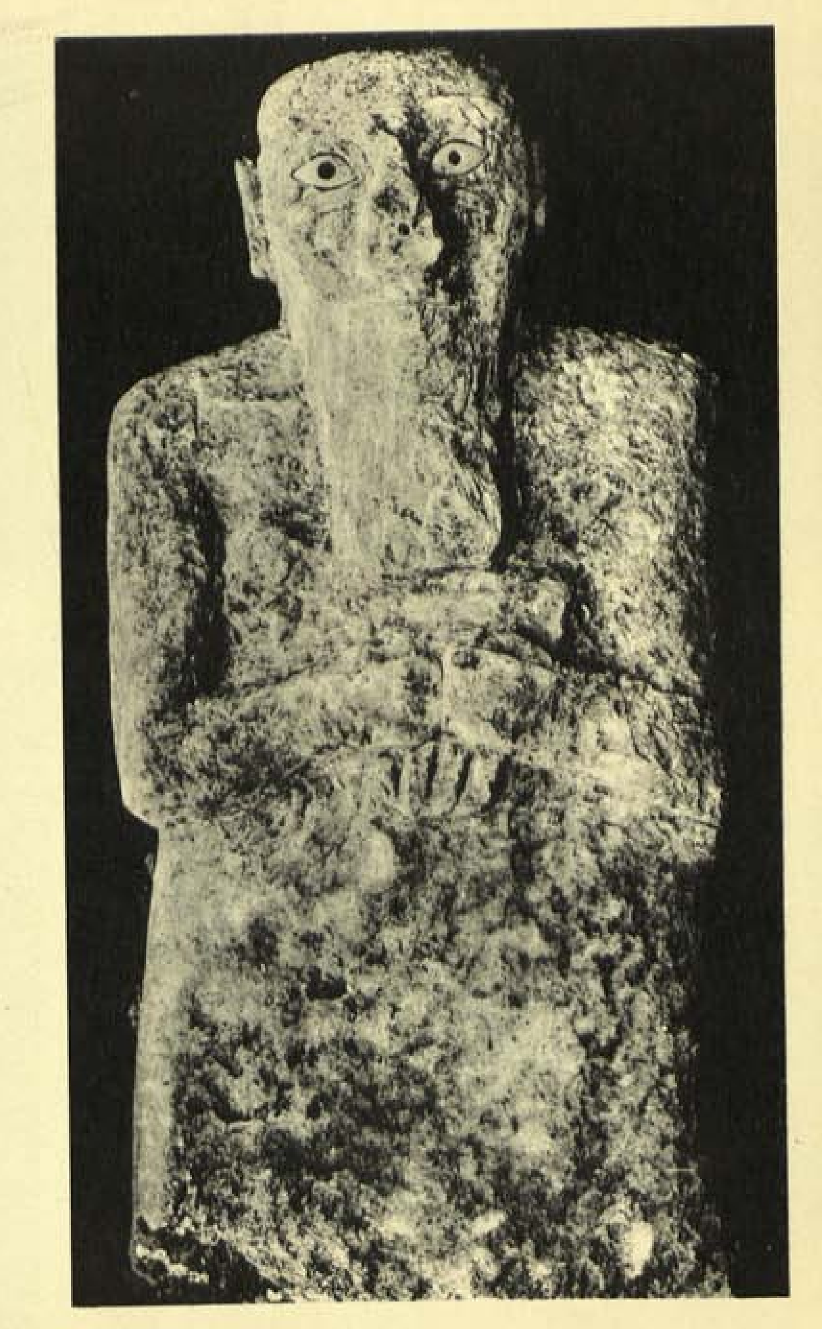
en même temps la femme, qui s'est approchée avec cette flexion légère du buste qui indique la confiance, mais souligne aussi une discrète réserve. Ce monument est un parfait exemple de l'élégance et du réalisme dont les Sémites de Mari imprégnèrent l'art sumérien. Cette statuette fut recueillie dans la cella (17), au pied du mur oriental de la chambre.

M. 262. D'un genre que nous appellerions volontiers « grotesque », une *petite statuette double* (hauteur 0 m. 169) de deux hommes, debout, côte à côte (pl. XXI, 1). La technique est plus que sommaire. Les deux personnages, qui ne sont pas tout à fait de la même taille, sont vêtus d'une longue robe-kaunakès qui tombe à terre, sauf par-devant, où elle s'arrête à la cheville des pieds, dessinés dans un évidement, posés à plat et sur le même plan. Sans doute avec une idée de symétrie, le vêtement couvre l'épaule droite de l'homme de gauche et l'épaule gauche de l'homme de droite. Chacun d'eux tient de la main gauche un instrument annelé et recourbé, qui doit être un cor. Le bras droit est collé au corps, la main fermée, avec, entre le pouce et l'index, une petite cavité. Une ligne verticale marque gauchement, par-devant, la séparation entre les deux individus, mais par derrière, le kaunakès se confond, partagé en deux, à la manière d'un rideau.

Le personnage de gauche est plus petit que son compagnon, mais sa carrure est plus trapue et son cou s'attache largement à des épaules mal dessinées. Les têtes sont d'une laideur curieuse. Coiffés d'une petite toque basse, froncée, les deux hommes ont le visage mal dégrossi. Celui de gauche, dont les oreilles sont à peine ébauchées, a les yeux traités suivant la technique des figurines de terre pastillées, le nez épaté, la bouche esquissant un sourire, les pommettes très saillantes et un menton en galoche très accentué. Le personnage de droite est du même type, mais avec un nez plus busqué et des yeux non plus traités en pastilles. Un léger évidement dessine la paupière et met la cornée en léger relief. Cette tête, qui a beaucoup souffert, a perdu son expression, celle que l'on peut lire sur le dessin des lèvres. C'est dommage, car il aurait été tentant de voir sur ce monument la double représentation de la joie et de la tristesse. Cependant, nous croyons plutôt que ce document nous garde l'image de deux des fonctionnaires du temple d'Ishtar, en l'espèce ceux qui jouent du cor. Œuvre malhabile, produit d'une main inexpérimentée, où nous serions tenté de reconnaître celle des gardiens du couloir d'accès au sanctuaire, ayant

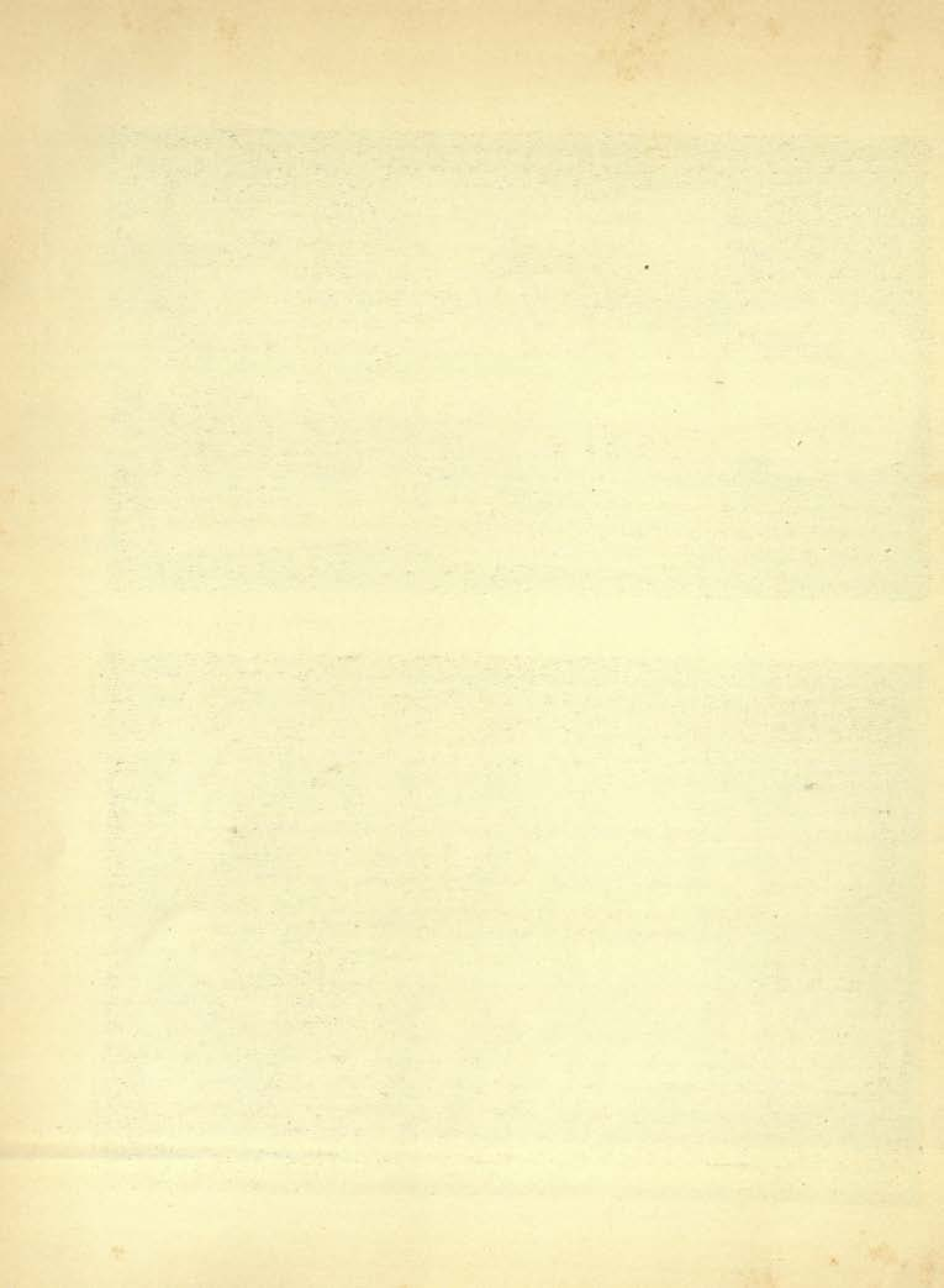


1. Musiciens. Statuette.



2. Petite statue d'homme apportant l'animal du sacrifice.

MARI.







1. Deux vues d'une statuette d'homme portant de longs cheveux.

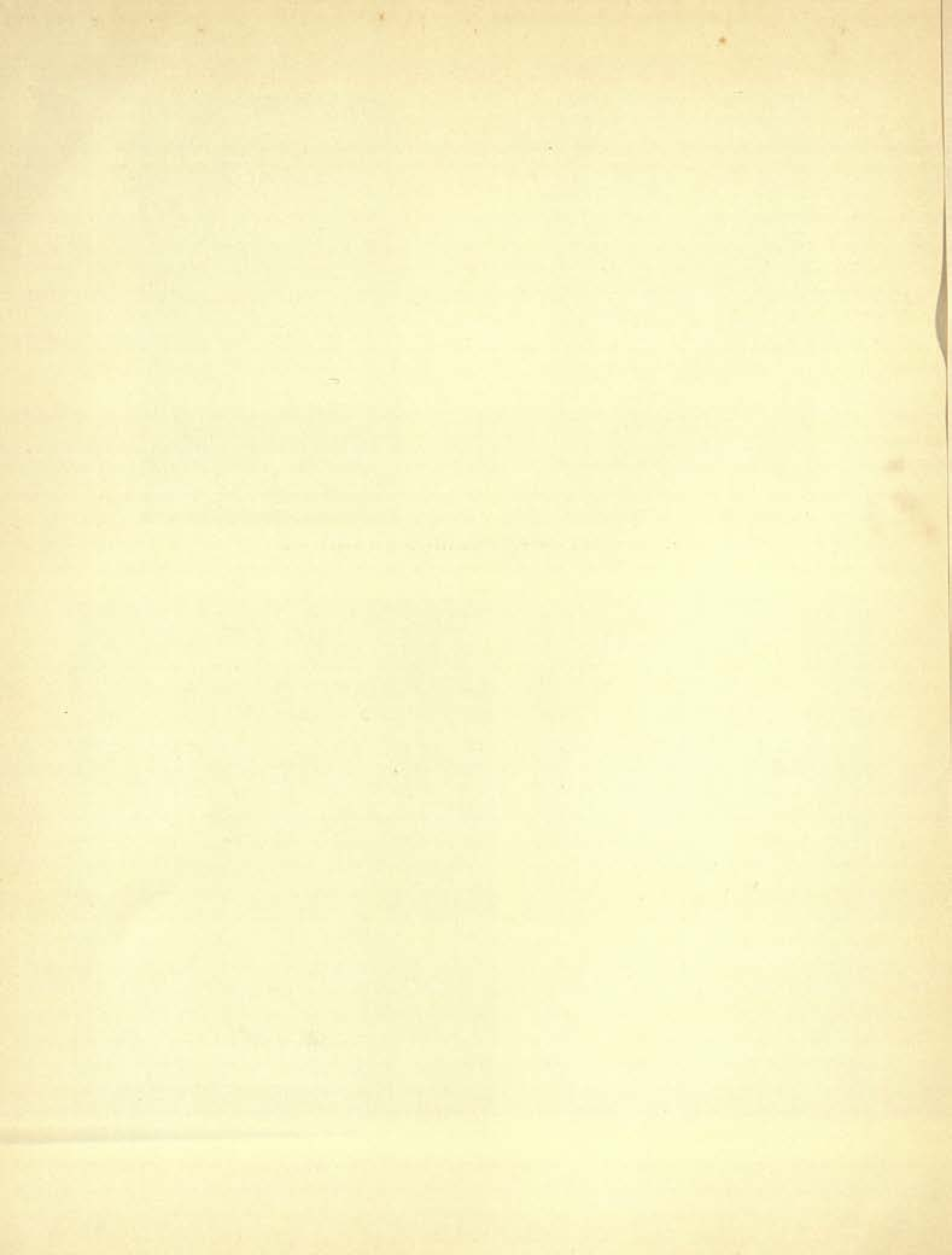


2. Personnage au rameau.



3. Bas de statuette,
homme tenant un rameau.

TELL HARIRI (MARI).



ainsi trompé leurs heures d'inaction forcée. La statuette fut, en effet, trouvée dans les communs, partie dans la chambre 9, partie dans la « loge » 10. Malgré tous ses défauts, ce petit monument est intéressant, car il est d'un type nouveau dans l'art archaïque mésopotamien.

Avec les monuments qui suivent, nous sommes à nouveau en face de documents que nous appelons « *rituels* », hommes et femmes dans le geste de l'adoration. Très souvent, il ne reste plus que des corps décapités et sans mains. Parfois aussi, nous n'avons retrouvé que des têtes, isolées. L'éparpillement intentionnel a dépassé la zone du sanctuaire, preuve de plus du sac du temple. Très rarement des pièces ont pu être complétées après coup.

Ce doit être le cas pour la statuette M. 331-340. Il s'agit d'une *femme à « polos »*, debout, les mains jointes (pl. X, 2). La coiffure rappelle naturellement celle que nous avons déjà décrite (M. 172, pl. X, 1), tiare évasée vers le haut, serrée à la base par un bandeau ou un ruban. La femme porte les cheveux qui bouffent sur les côtés et qui tombent sur la nuque en lourde perruque. Mais entre le front et la tiare, une natte de cheveux s'intercale qui retombe de part et d'autre du visage, par-dessus les oreilles.

La statuette nous apporte une nouvelle variété de vêtement que nous interprétons ainsi. Il s'agit d'une *cape-manteau*, à quatre rangs de kaunakès, qui s'écarte sur le devant en deux pans, laissant visible une longue robe, elle aussi, à kaunakès. Le décolleté qui est celui du manteau est arrondi et peu accentué. Les deux mains jointes sortent des plis du manteau, formant emmanchures. Les pans tombant verticalement sont bordés par une sorte de bourrelet frangé. Robe et cape-manteau s'arrêtent à la même hauteur, aux chevilles des deux pieds qui sont à plat, côte à côte, et reposent sur un socle arrondi, qui a encore par derrière le renfort qui assure une meilleure résistance à l'objet.

Autre détail important : cette statuette était rehaussée de couleur. On relève, en effet, des traces de peinture noire sur le bourrelet qui borde les pans du manteau et de peinture rouge sur les éléments du kaunakès. La sculpture est très fine et très soignée. D'un calcaire très friable, la face de la femme est élimée, nez et bouche ont été rabotés et, dans le trou des yeux, il ne reste que la trace d'une incrustation, elle aussi, disparue.

L'étude de la cape-manteau trouve de nouveaux éléments de comparaison dans *trois autres statuettes acéphales*, de femmes ainsi vêtues (M. 178, 305,325). Il s'agit toujours du même costume en kaunakès, qui ouvre sur le devant du corps en deux pans verticaux, bordés d'un galon frangé obliquement et qui laisse toujours apparaître la robe de dessous. Très probablement cette robe, dont nous n'apercevons jamais qu'une bande, est du type connu, qui laisse l'épaule droite nue. La cape-manteau forme sur les épaules une collerette plus ou moins décolletée, solidaire du vêtement qu'elle ajuste en même temps.

Les trois statuettes étaient décapitées. On peut se demander si une tête recueillie (M. 197) (pl. XXV, 3, 4) n'irait pas sur un corps (178) qui est d'un beau travail et de belle dimension (hauteur 0 m. 242) (pl. XXIII, 2).

Statuettes d'hommes. — Plusieurs statuettes d'hommes, acéphales, ajoutent encore à notre documentation concernant le vêtement masculin. Nous ne décrirons que les mieux conservées. Il y a, tout d'abord, le groupe des hommes au torse nu, portant le jupon-kaunakès. Ce sont des variantes du type étudié ci-dessus (M. 164). Le jupon tombe plus ou moins droit ou plus ou moins incurvé et il est composé d'un minimum de trois rangs de kaunakès et d'un maximum de six. La taille est soulignée par un petit bourrelet froncé qui indique une ceinture. Le nœud est toujours représenté, plaqué sur le derrière du vêtement mais nettement du côté gauche. Les pieds sont la plupart du temps absents, par suite de mutilation. Quand ils y ont échappé, ils sont posés sur le socle de la statuette, légèrement décalés, le gauche en avant. Jusqu'ici, à cette règle, aucune exception. Contraste immédiat avec les statuettes féminines, toujours figurées en station et jamais en marche [1]. Enfin, et le roi de Mari reste une exception, sur tous les socles on soulage les pieds par un renfort, solidaire de la base et de la robe et qui s'attache souvent au derrière des pieds. Le sculpteur n'a pas eu la hardiesse complète d'aller plus loin. Exactement de même quand, se hasardant à éloigner les bras et les coudes du corps, il garde pourtant deux points de contact, un à la hauteur de la ceinture, l'autre sur la poitrine, entre le buste et les mains jointes.

De toutes ces statuettes (M. 121, 123, 124, 128, 306), nous ne décrirons ici que la dernière, celle qui apporte encore des détails nouveaux.

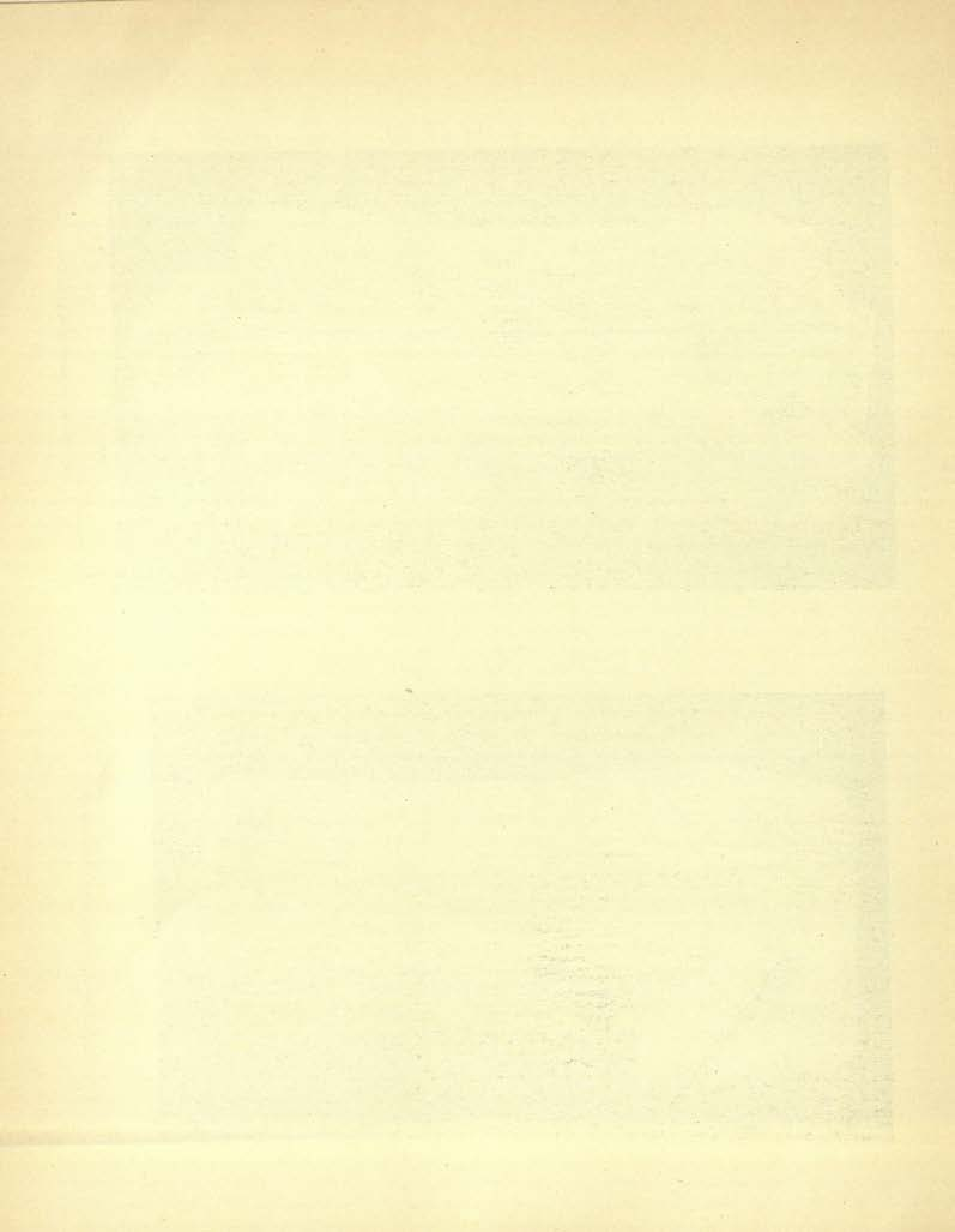
[1] La statuette de Bismya représente Da-udu, en station, les deux pieds sur la même ligne.

1. Statuette d'homme à longue robe kaunakès.



2. Statuette avec cape-manteau de femme.

MARI.



M. 306. Une des plus remarquables du genre (hauteur 0 m. 144), où il manque malheureusement la tête (pl. XXII, 1). Le personnage a le torse nu, d'un modelé soigné, mamelons des seins indiqués. Les bras, bien détachés, soulignent la taille amincie. Les mains sont jointes, mais d'une manière spéciale ; la main droite, ouverte latéralement, pouce séparé des autres doigts, enserre la gauche qui s'engage dans cette sorte d'étui. L'homme a pu être imberbe, mais il portait en tout cas des cheveux longs et retombant très bas dans le dos, ondulés légèrement, coupés en carré et séparés en deux bandes par une raie médiane. C'est l'unique exemple d'un homme de Mari portant les cheveux longs [1]. Le jupon-kaunakès est à cinq rangs, attaché à la taille par un étroit bourrelet. Retombant par derrière et sur le côté, long de deux rangs, le nœud est traité non dans le style kaunakès mais comme s'il était fait de mèches ondulées. La meilleure conservation de la statuette nous incline à penser que ce nœud est certainement en relation avec la ceinture du jupon. Si celle-ci est assurée par une sorte de lacet coulissant, on peut imaginer que les deux extrémités de ce lacet se terminent comme des glands volumineux, dont la réunion, au serrage, forme ce nœud que l'on retrouve invariablement.

Le socle est intact. Les deux pieds sont posés à plat, le gauche légèrement en avant. Ils sont renforcés par derrière, grâce au tenon habituel de la base, solidaire du vêtement.

A côté des hommes au torse nu, portant le jupon-kaunakès, il y a ceux qui sont vêtus de la longue robe-kaunakès, laissant l'épaule droite dégagée. Mais il s'agit d'une robe toute droite, sans le nœud-bourrelet, qui n'existe que dans la statuette du roi (M. 174). Le plus bel exemplaire est la statuette M. 304, d'un homme vêtu de la robe-kaunakès à six rangs (pl. XXIII, 1). Le kaunakès semble plaqué sur un tissu ou une peau qui dépasse, soit à la hauteur des chevilles, soit sur la partie supérieure du vêtement qui est coupé en biais, tant devant que derrière. L'objet fut trouvé dans la cella 17.

Personnages au rameau. — On doit mettre à part un groupe d'hommes et de

[1] Cette mode des cheveux longs pour les hommes est attestée par ailleurs, à Assur (ANDRAE, *op. cit.*, pl. 34, c), Suse (CONTENAU, *Manuel*, II, p. 553, fig. 362) et surtout Uruk, avec les statuettes de Lugal-Kisalsi (Louvre, Berlin et Bagdad), qui rappellent étrangement les documents de Mari, pour ce qui concerne la taille de la barbe (cf. CONTENAU, *Manuel*, II p. 570).

femmes, tantôt debout, tantôt assis, qui sont aussi représentés au moment d'un acte cultuel, non plus les mains jointes, mais la main gauche tenant un rameau qui s'incline vers le sol (pl. XXII, 2, 3). Peut-être s'agit-il de l'offrande que le fidèle apporte à la divinité ou marque-t-il l'état de pureté dans lequel s'est mis l'adorant. Sur six monuments de ce genre ramassés dans le temple, quatre représentent des gens assis, deux des gens debout.

Têtes de statuettes. — Plusieurs têtes d'hommes et de femmes furent recueillies, qu'il fut impossible de replacer sur un quelconque des corps acéphales ramassés dans le même secteur. Les *hommes*, comme précédemment, ont tous le crâne rasé et portent une barbe très soigneusement bouclée qui laisse toujours des lèvres rasées (M. 163, 115, 117, 118, 119) (pl. XXIV, 3, 4).

Contrastant avec les types précédents, une petite tête de jeune homme imberbe (M. 173) (pl. XXIV, 1, 2). Lui aussi a le crâne absolument rasé. Le front est haut et les sourcils, indiqués par une simple ligne, sont largement arqués. Le nez est d'attache très fine et son profil indique aussi la caractéristique sémite. Les yeux sont évidés, ce qui fait ressortir en léger bombement l'iris, les paupières étant du même coup dessinées. Les lèvres esquissent un sourire que complète la fossette centrale d'un menton très court. Cette petite pièce (hauteur 0 m. 06) est d'une exécution impeccable.

A ces têtes d'hommes s'ajoute un lot important de *têtes de femmes*, qui nous donnent des renseignements précieux sur le type féminin et sur les divers genres de coiffure usités. L'une d'elles (M. 120) appartenait à une statuette d'assez gros module (pl. XXV, 1). Les yeux étaient incrustés de coquille, et la coiffure peut avoir été une véritable ruche plissée et gaufrée. On peut aussi songer à une chevelure particulièrement abondante, avec nattes transversales et lourds bandeaux tombant en enroulements épais sur les oreilles et formant par derrière un chignon relevé [1].

Une autre tête (M. 197), en pierre blanche, est celle d'une femme dont la chevelure à large chignon sur la nuque a pu être enveloppée dans une sorte de filet (pl. XXV, 3, 4). Entre les cheveux et la ligne du front, une incrustation de lapis-lazuli était placée sur un fond de bitume. Les yeux étaient encore incrustés de lapis, de coquille et de bitume. Il semble qu'à l'endroit où la per-

[1] Un type de coiffure identique est connu par une tête de Khafaje (Frankfort, *Tell Asmar and Khafaje*, 1930-31, fig. 49, p. 104).



1. Petite tête de jeune homme.



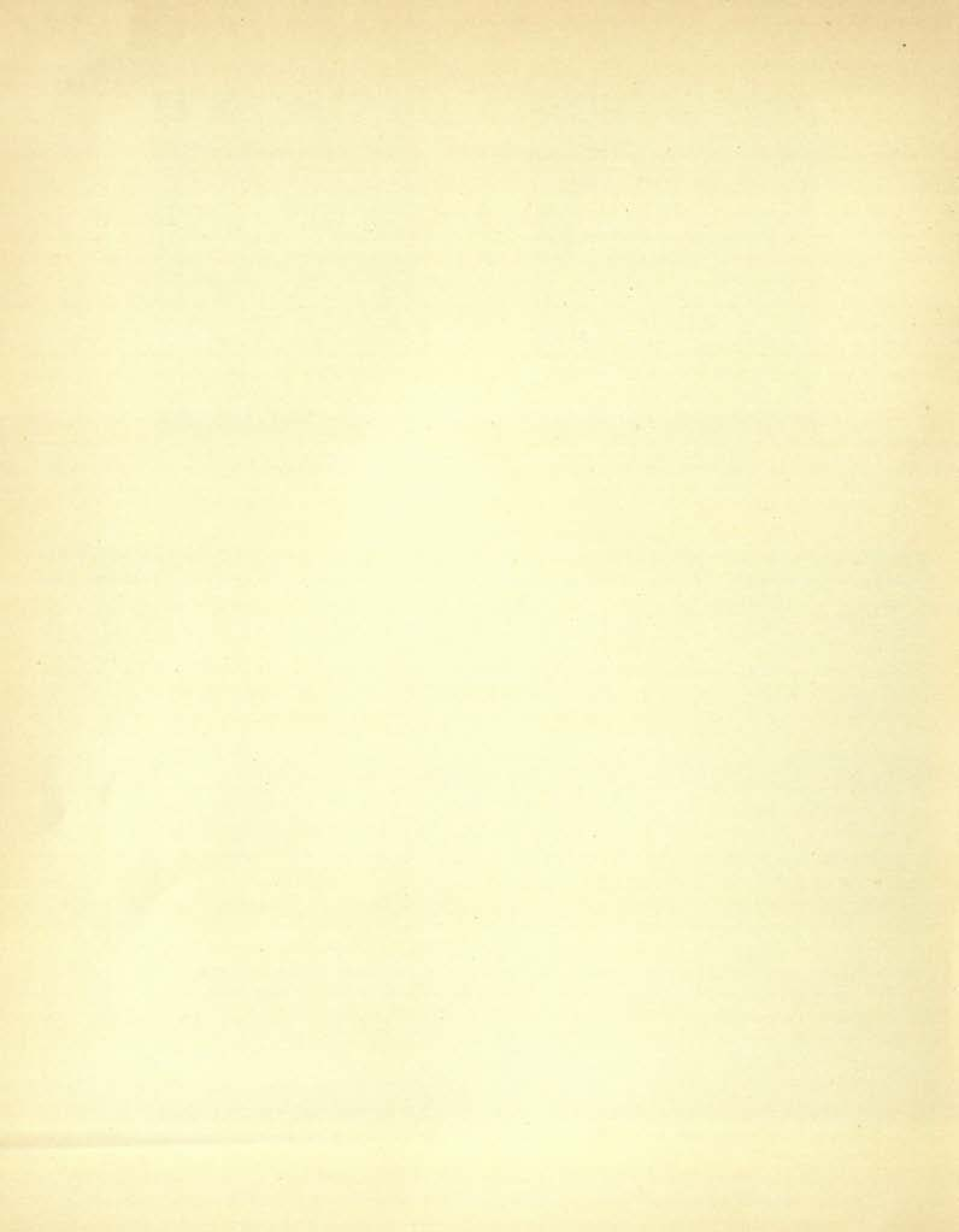
2. La même, de face.



3. Tête barbue et buste.



4. Tête barbue.



ruque recouvre les oreilles, deux trous étaient réservés pour fixer les boucles d'oreilles. Cette tête nous garde sans doute le type commun de la femme du temps [1].

Une autre tête (M. 365) nous donne un type et une mode qui diffèrent. Le front est raccourci par l'ondulation des cheveux. Les yeux étaient incrustés, mais cette fois, cas unique, le lapis enveloppait la coquille, le tout étant fixé sur un fond de bitume. Les cheveux sont finement ondulés, bouffant sur les côtés, mais, laissant les oreilles absolument dégagées, ils sont ramenés par derrière, recouvrant largement la nuque. Tout cela est maintenu en place par deux bandeaux : un qui serre le devant de la tête, l'autre qui passe transversalement au sommet.

Statuaire contemporaine de la 1re dynastie babylonienne. — D'un tout autre style, un grand nombre de fragments appartiennent à des statues d'époque très postérieure, celle des princes Tura-Dagan et Puzur Ishtar [2]. Cette statuaire est très évoluée, plus compliquée, et on y retrouve le costume élaboré, avec châle à franges croisé. Malheureusement toutes ces pièces, trouvées au fond du puits de la cour du temple, avaient particulièrement souffert. La plus importante (M. 434) est un buste de *statuette de femme* en stéatite (pl. XXVI, 1, 2). Celle-ci est vêtue d'une robe à châle frangé, croisé sur la poitrine et dans le dos. La femme, dont le visage, cassé à la hauteur du nez, est complètement martelé, portait des boucles d'oreilles en forme de triple croissant lunaire, un tour de cou rigide et segmenté et un collier très élégant, uni, à septuple rang, de longueurs décroissantes. Les mains sont jointes, la gauche enserrant la droite entre la paume à plat et le pouce tendu. Aux poignets, un bracelet triple. La coiffure est assez compliquée : les cheveux sont ondulés et entrelacés. Ils tombaient de part et d'autre du visage, l'encadrant très bas en rouleaux soigneusement mis en plis. Entremêlés de rubans qui semblent soutenir deux lourdes nattes retombant mollement sur la nuque, ils étaient

[1] On le retrouve à Assur et à Khafaje. Sur une tête d'Assur, le lapis-lazuli indiquait les cheveux (Andrae, *op. cit.*, pl. 28, a). Dans ce cas, ce détail, puisqu'on l'observe aussi sur la tête de Mari (197), servirait à distinguer les cheveux qui sortent de dessous le voile ou le filet qui envelopperaient la chevelure de la femme.

[2] Nous avons trouvé au printemps 1935, dans un palais de Mari détruit par Hammurabi, une statue intacte de cette période, avec inscription au nom du prince Ishtup-ilum.

séparés par une raie médiane. De plus, une longue tresse de cheveux, non nattés, simplement ondulés, tombe dans le dos, maintenue droite par une sorte de coulant.

Plusieurs autres morceaux (M. 455, 456) appartiennent à une *statue d'homme* en diorite (pl. XXVI, 3, 4).

Les vases cultuels. — Le sanctuaire d'Ishtar renfermait de nombreux vases cultuels qui furent eux aussi, trouvés mutilés. Ces vases sont ornés en relief et les thèmes, religieux ou profanes, s'inspirent de motifs géométriques, animaliers ou d'une combinaison des uns et des autres. Cela dénote la variété d'inspiration des artistes de Mari.

M. 150. L'un des plus importants du lot à cause de son décor (pl. XXVII, 1). C'est celui qui nous donne l'aigle léontocéphale éployé et « liant » des animaux.

Le vase était taillé dans une stéatite à reflet bleu-vert, décoré par plusieurs thèmes distribués en trois registres. Sous le rebord du col, deux serpents enroulés qui se mordent la queue. Dans le registre qui suit, l'aigle éployé, la queue empennée, liant des animaux. Le troisième registre était rempli par la représentation d'un triple portail à trois montants et trois linteaux incurvés, intercalés dans un travail de vannerie. Sans doute s'agit-il d'une façade de maison, avec ses portes et ses panneaux en nattes de roseaux.

L'importance du document ne peut être que soulignée. Le symbole de l'aigle léontocéphale, qui se rencontre si fréquemment en Sumer, puis au pays d'Akkad, était donc en faveur aussi à Mari. Et que des concepts religieux strictement identiques soient attestés à travers toute l'étendue du pays, du Moyen-Euphrate aux rives du Golfe Persique, autorise à conclure à l'existence d'une culture singulièrement homogène [1].

D'autres vases furent aussi ramassés, décorés différemment. Sur M. 267 un lion maîtrise un serpent monstrueux (pl. XXVII, 2), qu'il piétine et dont il saisit le corps avec une patte antérieure gauche, levée [2]. Une autre pièce (M. 268)

[1] Pour les quelques comparaisons faites entre objets sortis de Tell Ḥariri et de Tell Asmar-Khafaje, cf. *RA*, XXXI, p. 180-189. On pourrait tout aussi bien établir une comparaison entre Mari et Ur, centre sumérien par excellence.

[2] C'est exactement la même technique que l'on retrouve sur des fragments de vases connus : celui au nom d'Erimusch, au musée de Berlin (B. Meissner, *Babylonien und Assyrien*, I, Taf-Abb. 125) et cet autre du musée de Stambul (Contenau, *Manuel*, II, p. 694



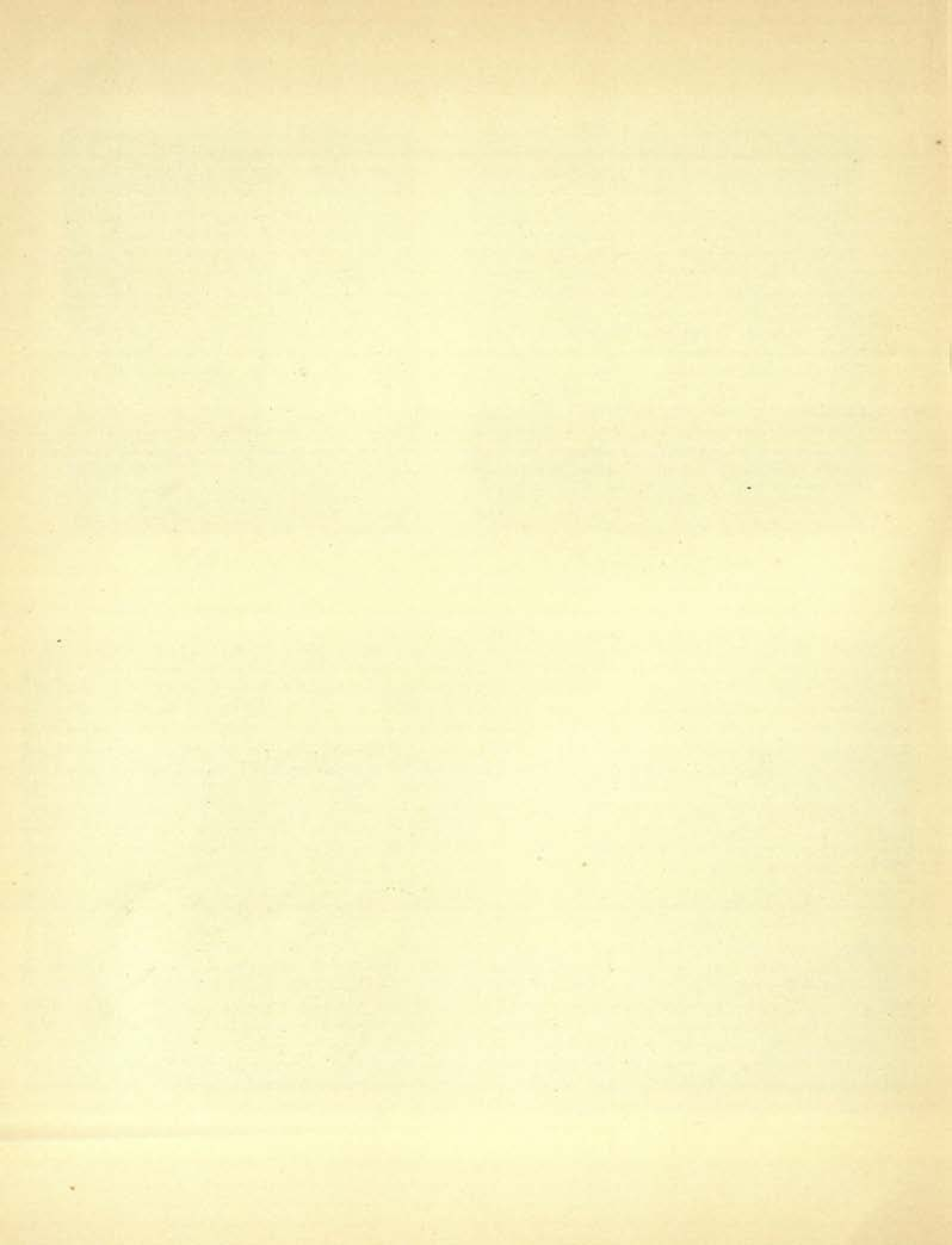
1. Tête de femme à coiffure ruchée.



2. Tête de femme à polos (Ishtar).

3-4. Tête de femme à coiffure enveloppée dans un filet.
Face et profil.

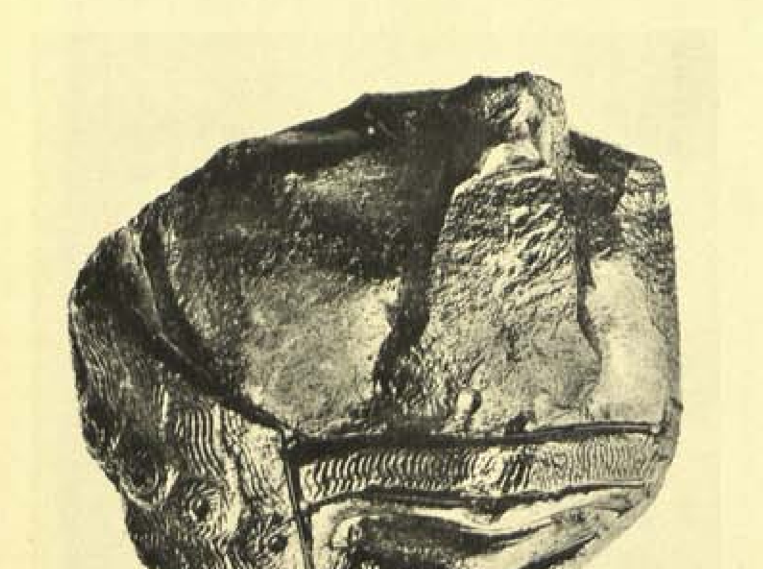
MARI.



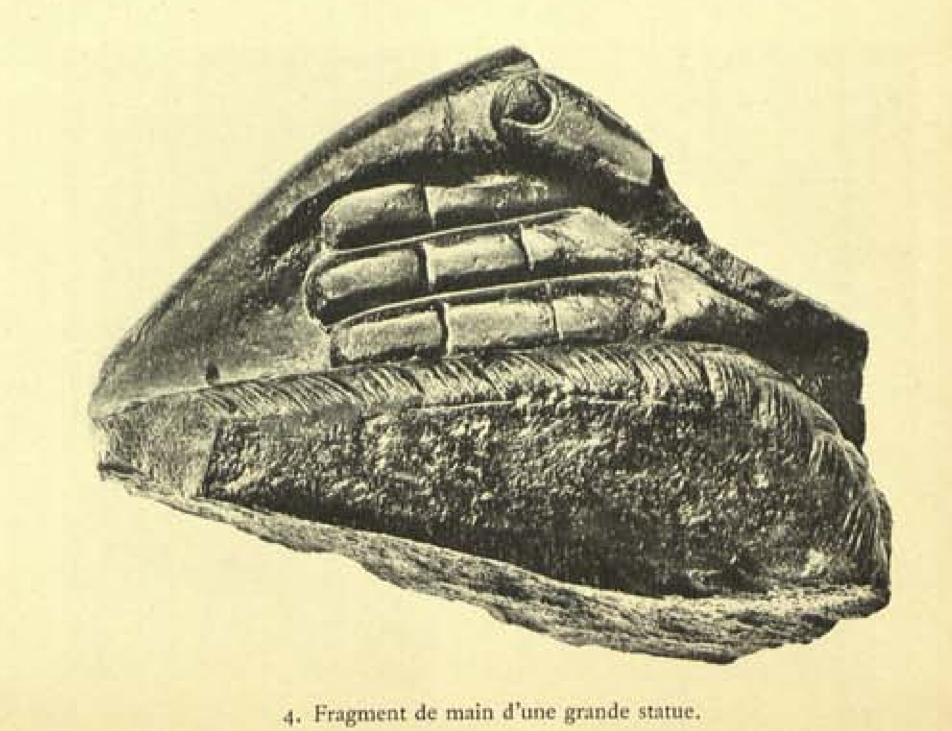
1. Buste de femme à châle frangé.



2. Le même, vu de dos.

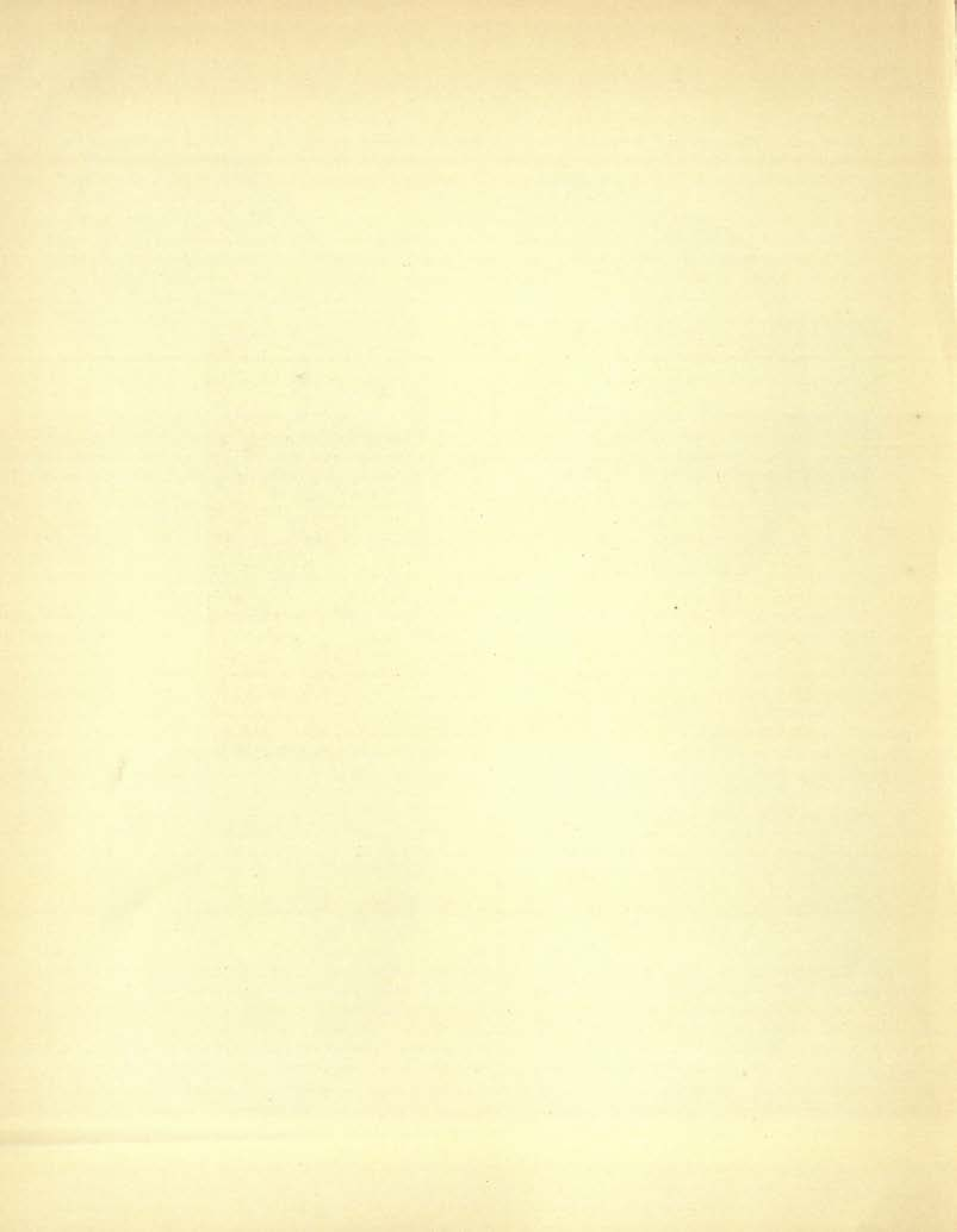


3. Fragment de visage d'une grande statue.



4. Fragment de main d'une grande statue.

MARI.



est ornementée d'un décor géométrique : triangles avec intérieur imbriqué, portes avec linteaux incurvés, chevrons, double tresse [1] (pl. XXVII, 3). Le vase M. 185, en très belle stéatite, est orné en léger relief d'une double tresse répétée deux fois. Les alvéoles lenticulaires qui la décorent indiquent qu'il s'agit de serpents enlacés, alors même que les têtes sont absentes (pl. XXII).

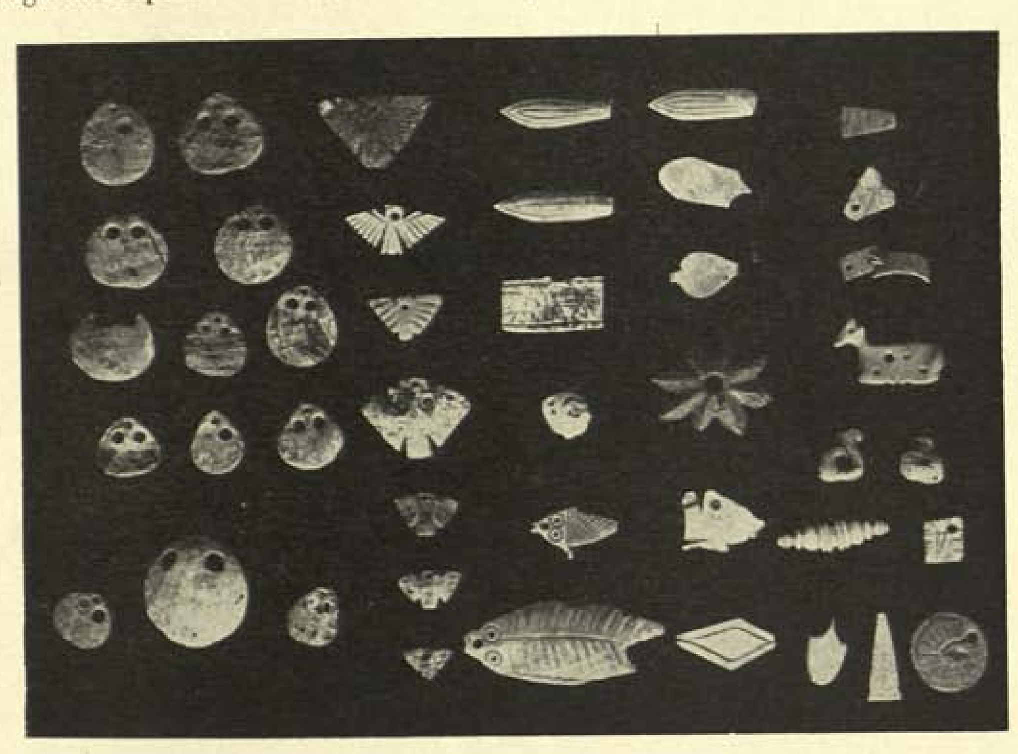


Fig. 10. — Amulettes en coquilles et os.

Dans le même style sont traités les serpents des deux pièces (M. 150, 267), signalées plus haut.

Les amulettes. — Elles étaient particulièrement abondantes et furent recueillies spécialement dans les deux chambres 13, 14, du quartier des prêtres (fig. 10). Le plus grand nombre est fait de coquille, en forme de chouettes, avec un trou de suspension et deux cavités souvent garnies encore de petites

fig. 484). Mais le vase de Mari est certainement présargonique. Pour les rapprochements avec Opis, cf. *RA*, XXXI, p. 185.

[1] Documentation attestée aussi à Tello (Cros, *Nouvelles fouilles de Tello*, p. 41) et à Suse (Pézard et Pottier, *Catalogue des Antiquités de la Susiane*, p. 82, n° 144), à Khafaje (Frankfort, *ILN*, 9 juin 1934, p. 913, fig. 23).

rondelles de coquille encastrant un petit cercle de lapis, qui simulent les yeux [1]. Nombreux aussi sont les aigles stylisés et découpés dans la coquille.

A côté de ces deux types courants, des poissons, des rosaces, des coulants. Quelques grosses perles en or, sur âme de bitume ; dans le même métal, une quinzaine de perles plus petites, quelques pendentifs.

Les « bronzes ». — Nous ne mentionnerons ici que ceux trouvés à l'inté-

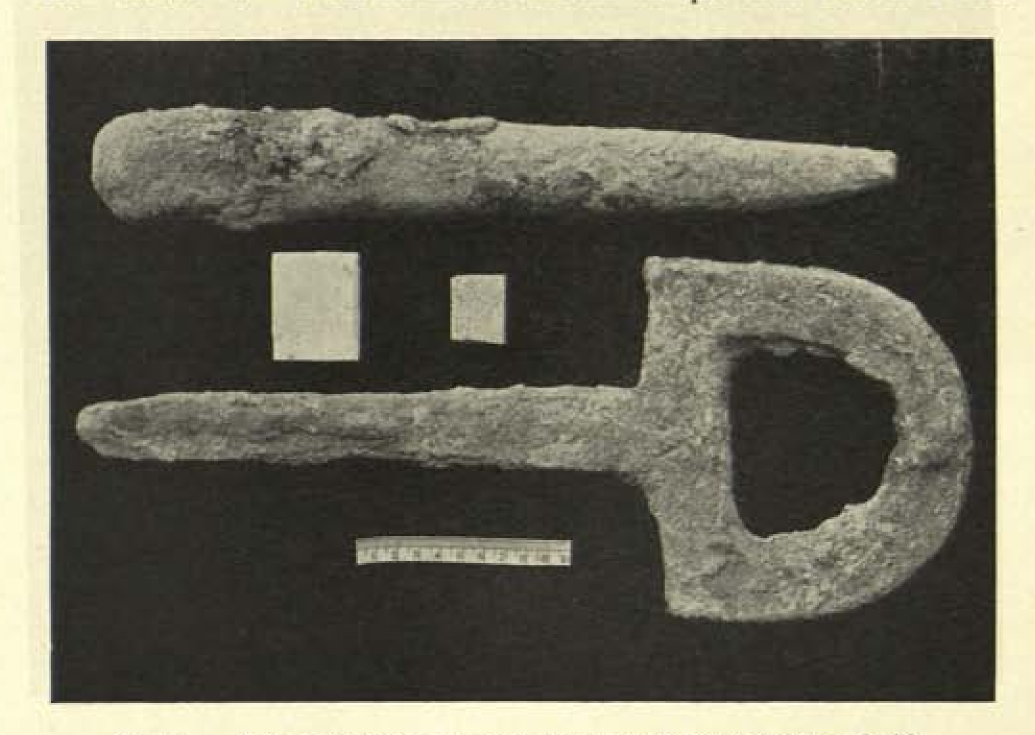


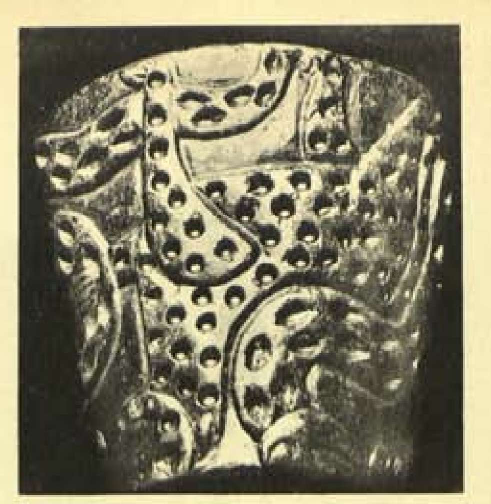
Fig. 11. — Clou de fondation en cuivre, avec deux tablettes (pierre et lapis).

rieur du temple ou dans les chambres avoisinantes. On peut les ranger en trois catégories : *a*) ceux d'un usage domestique courant : clous, épingles, aiguilles ; *b*) ceux qui servirent à accrocher des objets dans le temple : clous de modules divers, avec extrémité souvent recourbée ; *c*) les pièces votives : grands clous de fondation, barcasses. Nous n'insisterons que sur la dernière catégorie. Les clous de fondation se composent toujours de deux parties : une tige se terminant en anneau plat, sensiblement semi-circulaire, dans lequel est fiché le clou proprement dit, qui s'enfonce verticalement dans le

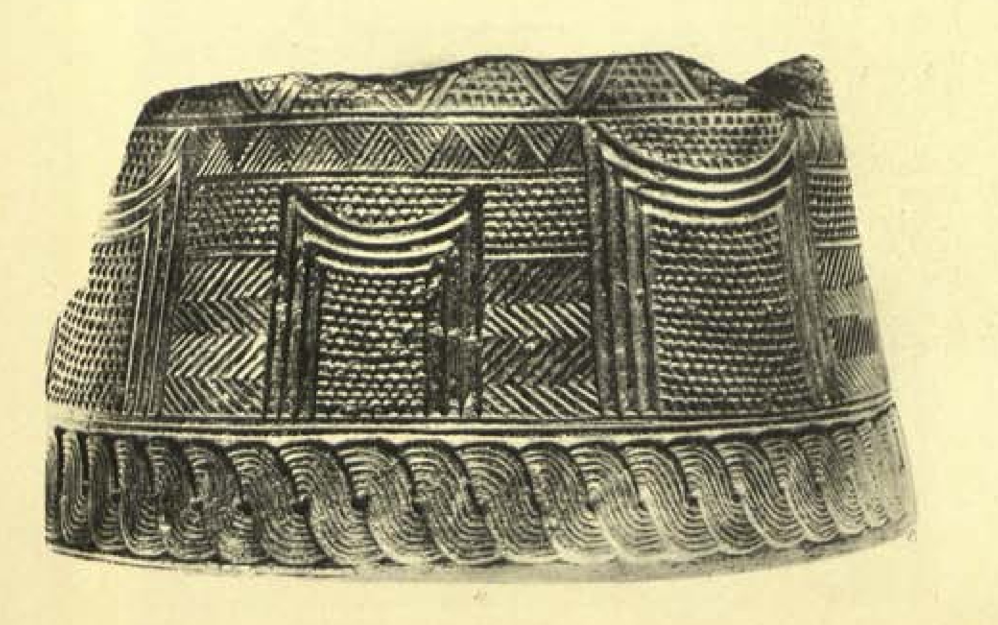
[1] Mêmes objets à 'Ashârah (Thureau-Dangin et Dhorme, *Cinq jours de fouilles à 'Ashârah*, dans *Syria*, V (1924), p. 265-293) et à Khafaje (*RA*, XXXI, p. 186, pl. I, d).



1. Fragment du vase à l'aigle léontocéphale.



2. Demi-vase : lion maîtrisant un serpent.

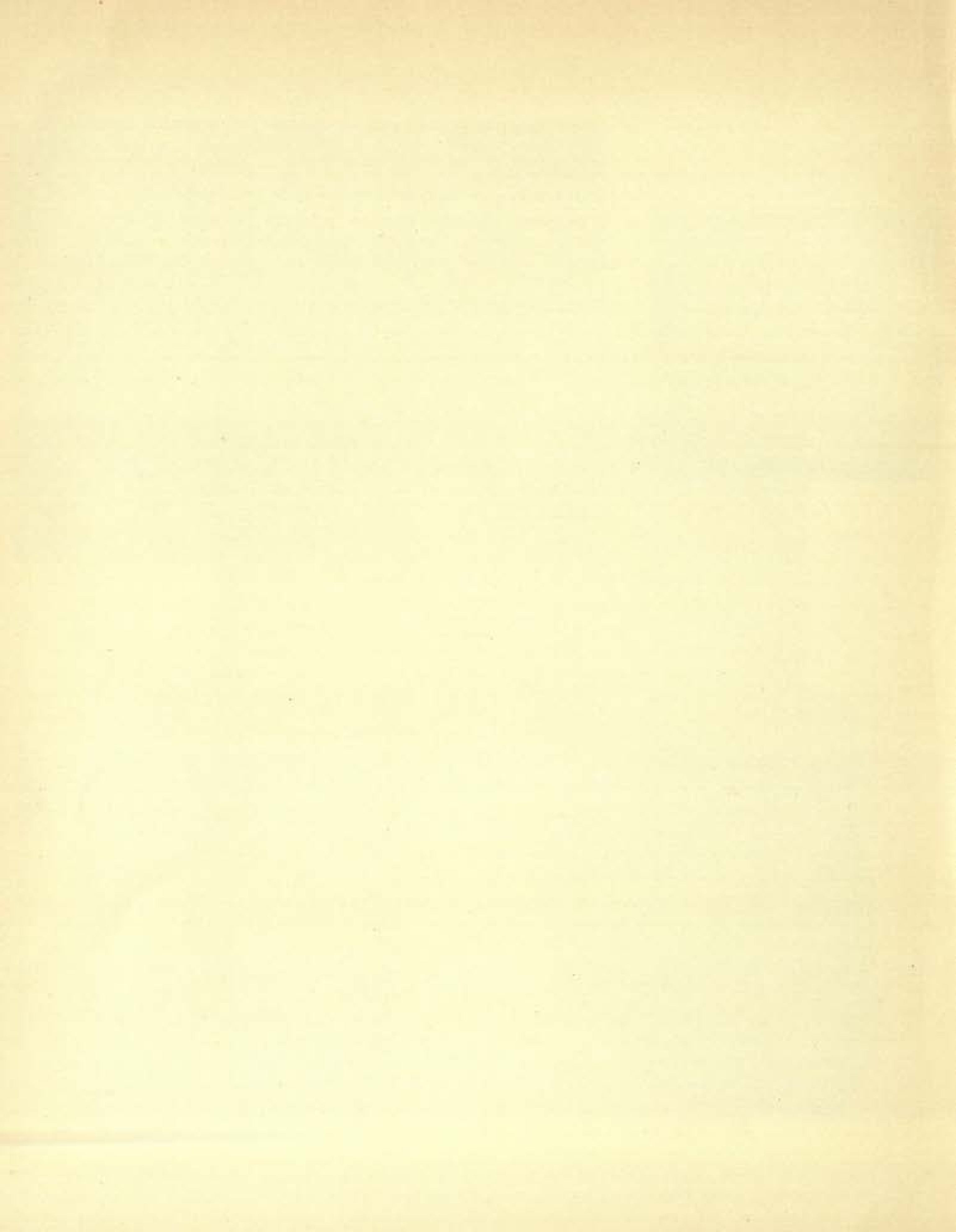


3. Demi-vase en stéatite grise, avec décor géométrique.



4. Vase en stéatite, gris-vert.

MARI.



sol. Les accompagnant, deux petites tablettes rectangulaires, anépigraphes, l'une en lapis, l'autre en pierre blanche, placées de façon variable, ou bien à plat sur l'anneau, ou bien enfoncées de champ entre clou et anneau, ou bien enfin disposées tout à côté. Plus rarement, une troisième tablette, faite d'une mince plaque d'argent pur, s'ajoute aux deux autres.

Quatre clous furent recueillis, tous les quatre placés très nettement dans les soubassements de chacune des deux chambres (18, 17) du temple. Du plus gros de tous (M. 335), chaque élément mesure 0 m. 39, l'ensemble pesant 7 kgr. 400 (fig. 11).

Inutile d'insister sur la double intention qui préside à la pose de ces objets, la tablette, même anépigraphe, commémorant la fondation du monument, le clou fiché en terre répondant à un rite de magie sympathique[1]. A une autre préoccupation répond certainement le dépôt des barcasses, dont jusqu'ici nous avons deux modèles. Ces grands récipients (l'un, M. 132, est long de 0 m. 57) étaient entièrement vides.

La glyptique. — Peu nombreux sont les cylindres recueillis. Ils appartiennent tous à la période présargonique. Tous, sauf un qui est en ivoire, sont en pierre. Le décor en est parfois simplement géométrique, mais plus souvent on a eu recours aux scènes connues de l'homme qui maîtrise ou apprivoise des animaux. On trouve aussi le thème de Gilgamesh et d'Enkidu combattant contre les fauves. Un exemplaire est du type dit de la « boisson au chalumeau ». Le cylindre en ivoire, très endommagé et incrusté de sel, ne pourra être décrit qu'après le nettoyage.

Les figurines. — Elles sont semblables à celles provenant des couches profondes d'Assur[2]. Toutes sont faites à la main. Sauf une tête masculine, il s'agit du type bien documenté de la femme, nue ou habillée, traitée selon la

[1] A Tello, sous les constructions d'Ur-Nina, on avait déjà recueilli des clous de fondation, mais en forme de figurines (DE SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, pl. I *bis*, fig. 3-7 ; p. 239). A l'époque d'Ur-Nina, le rite se complique. Les figurines-clous sont associées à des tablettes de pierre et à l'anneau plat (HEUZEY, *Catalogue des antiquités chaldéennes*, p. 298). Mari nous semble au point de départ de ces pratiques de fondation, car on n'y connaît que le clou (à l'exclusion de toute figurine-clou) et la tablette est toujours anépigraphe. Une analyse qualitative faite par M. le professeur Hollard a montré que les clous de fondation du temple sont le produit d'un alliage de cuivre et de plomb, avec quantité progressive du plomb à mesure qu'on s'éloigne de la surface. A 2 mm. environ de celle-ci, l'alliage est gris.

[2] ANDRAE, *op. cit.*, pl. 51-53.

technique du pastillage et de l'incision. Femmes ou déesses, nous ne savons. Ces exemplaires d'argile assez bien cuite, se rapportent peut-être au culte d'Ishtar. Ils datent tous de l'époque présargonique et l'on ne peut s'empêcher de les comparer, dans leur style maladroit, aux statuettes de pierre d'un art si parfait. Modelage et statuaire, deux genres qui ne laissent pas d'être, à Mari, fort dissemblables.



FIG. 12. — Fragments de petits reliefs en gypse.

A côté de ces figurines humaines, quelques-unes représentent des animaux, elles aussi modelées à la main : cheval (?), bison, mouton. Un autre animal, dont le pelage est décoré d'incisions, devait être monté sur un char votif, ainsi que le montrent des exemplaires intacts trouvés ailleurs [1].

Les reliefs. — Quatre morceaux appartenant à deux petits reliefs furent ramassés épars, dans la cour (15) et dans les chambres des prêtres (fig. 12). Il

[1] A Ur (WOOLLEY, *op. cit.*, II, pl. 188, a) et à Tell Asmar (FRANKFORT, *Tell Asmar second preliminary report*, p. 39), le premier daté des plus basses couches du cimetière, le second de l'époque akkadienne.

s'agissait certainement de ces petites plaques de pierre, que l'on accrochait comme *ex-voto* aux murs des temples.

Les deux morceaux (M. 232, 326) réunis, forment l'angle droit d'une pièce, variante très proche de documents provenant de Tell Asmar ou de Khafaje[1]. La scène est distribuée en plusieurs registres (fig. 12, à droite). En haut, un personnage, torse nu, vêtu de la robe unie, à un rang de kaunakès dans le bas, assis sur un escabeau, tient de la main gauche le rameau purificateur et élève de la droite un gobelet. En face de lui, un serviteur tend la main gauche pour recevoir le récipient. Une partie du deuxième registre laisse entendre que le serviteur apporte le gobelet du rafraîchissement à son maître qui ouvre la main pour le recevoir. Les deux personnages ont le torse nu et ne portent ni barbe, ni cheveux, ce qui diffère essentiellement des statuettes masculines qui toutes — sauf dans le cas d'un jeune homme imberbe — nous montrent des hommes barbus. Il faut souhaiter que la suite de la fouille nous permette de recueillir le reste de ces divers reliefs.



Fig. 13. — Rebord d'une assiette de pierre.

Objets divers en pierre. — Il est impossible de décrire dans ce rapport les nombreuses pièces en pierre, coupes, assiettes, masses d'armes, ramassées dans le temple. Quelques coupes sont fort curieuses par leur décor bien caractéristique de l'époque présargonique. L'une d'elles (M. 156) est ornée d'un double rang de cercles pointés, d'un dragon avec bois, une tête de bucrane, avec double corne, étant plusieurs fois représentée en relief, le long du rebord. Une petite assiette (M. 286) est décorée, sur son fond, d'une rosace inscrite

[1] Tell Asmar (Frankfort, *ILN*, 19 mai 1934, p. 776, fig. 15), Khafaje (Frankfort, *Tell Asmar, the first season's work...*, p. 96, fig. 44), à rapprocher obligatoirement d'Ur (Woolley, *op. cit.*, II, pl. 181, b).

dans un cercle, sur son rebord d'une tête de lion qu'encadrent ses deux pattes (fig. 13). La façon de traiter le mufle de l'animal, très aplati, nez élargi et bajoues pendantes, est tout à fait caractéristique et on la retrouve aussi bien à Asmar, à Tello ou à Ur, sur la pierre, le métal ou la coquille.

Le bitume. — Le bitume était utilisé aussi à Mari, dans l'art de la statuaire, mais ce qui en reste est fort peu de chose. Dans ce domaine encore, les gens de cette région étaient aussi des maîtres, on peut s'en rendre compte par les fragments de deux petites têtes de lions (168, 169) fort expressives malgré leur mutilation. De gros morceaux, où l'on distingue les tresses d'une perruque, un tissu-kaunakès, permettent de supposer que dans le temple d'Ishtar se trouvait une grande statue humaine (?) en bitume. Les restes d'un lion passant, encore accolé à un escalier, montrent de même que la cour (20) a pu être décorée d'animaux de ce type.

Le lapis-lazuli. — Dans cette cour furent ramassés de très nombreux éléments de lapis ayant appartenu à une décoration (fig. 14). Il s'agit, sans doute aucun, de morceaux dont la réunion formait une barbe de lapis. Ce qui nous incite au rapprochement avec certaines trouvailles des tombes d'Ur, où des taureaux avaient précisément une barbe de lapis[1].

Coquille. — Les gens de Mari, excellents sculpteurs, étaient tout aussi adroits dans le travail délicat du découpage de la coquille. Ce que nous avons recueilli atteste un art parfait, unissant l'élégance de la ligne au réalisme dans l'observation. Il est malheureusement regrettable que le monument que nous allons décrire ait particulièrement souffert, ce qui, pour l'instant tout au moins, rend toute restauration absolument impossible.

Dans la cour du temple (20), nous ramassions en effet les morceaux mutilés et dispersés d'une mosaïque en coquille. Le sens de la représentation est facilement discernable (pl. XXVIII, 1). Il s'agit d'une scène de fin de combat, au moment où les prisonniers sont amenés par des soldats, à des personnages en grand costume de parade, dignitaires ou, mieux, membres de la famille royale, le roi et ses fils. Douze personnages ont pu être reconstitués, quasi intacts. De six autres, sont conservés ou la tête, ou le buste et la tête. L'ensemble était distribué en plusieurs registres, vraisemblablement trois, séparés par des lignes

[1] WOOLLEY, *op. cit.*, II, pl. 107, 110.

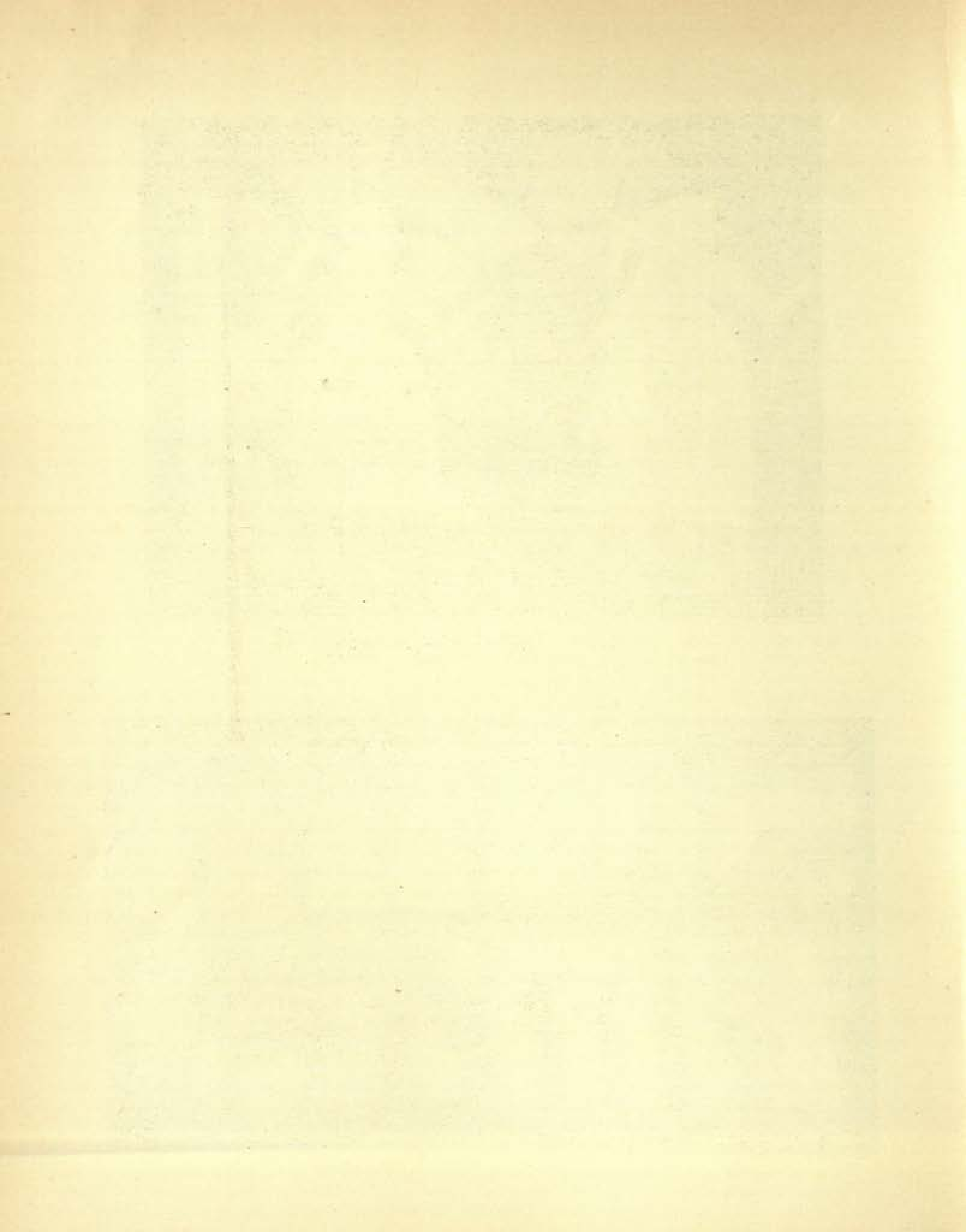


1. Mosaïque en coquille : deux hauts personnages



2. Mosaïque en coquille : ensemble des figures

MARI.



faites de petits morceaux de coquille et de pierre rouge. Les coquilles étaient plaquées sur un fond de bitume, encastré dans un cadre de bois, les intervalles entre les silhouettes étant remplis par un assemblage de petits carreaux, de modules et de formes variés, en schiste gris-noir.

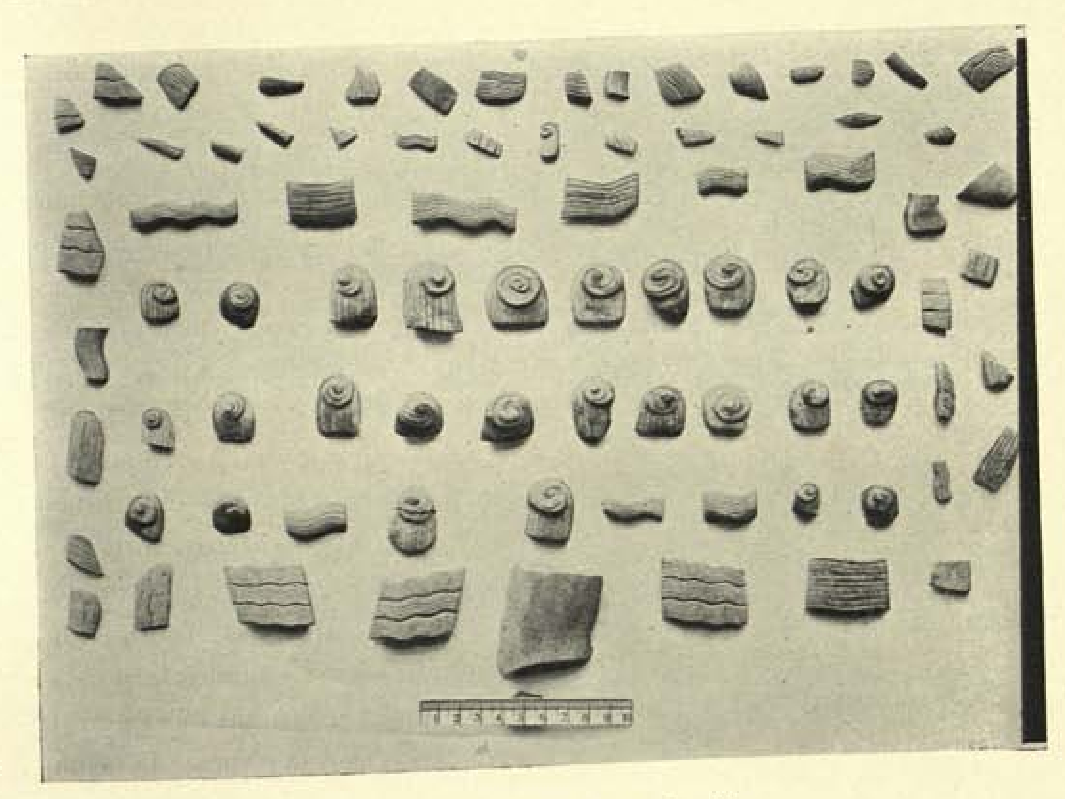


Fig. 14. — Éléments de lapis-lazuli.

L'étude du monument est riche en constatations. Il serait tentant d'y voir une représentation commémorative d'une des luttes qui mirent aux prises Sémites et Sumériens et, peut-être même, le rappel d'une victoire des Sémites sur les Sumériens. Ceux-ci seraient figurés complètement nus, mains fermées, coudes ramenés en arrière, liés à la ceinture et aux bras. Le torse est très bombé et les jambes sont dessinées très longues et très fines d'attache. La physionomie est celle de gens résignés, au profil bien découpé, avec un nez long et un crâne fuyant. L'œil est dessiné de face, selon la coutume archaïque. Bien que les prisonniers soient en marche, les deux pieds posent

à plat, sur le sol, mais une légère ondulation figure la flexibilité des plantes. Tous sont imberbes et ont la tête nue et rasée.

Les guerriers qui les escortent et les conduisent sont vêtus, eux, d'une longue robe à bourrelet-nœud dans le dos et se terminant par un rang de franges pointues. Cette robe laisse dégagée une épaule, qui est tantôt la droite, tantôt la gauche. Par-dessus ce costume, le guerrier passe une large bande bordée, sans doute de cuir clouté et évidemment à destination protectrice. Quatre de ces soldats ont la tête couverte d'un bonnet de peau ou d'un casque de cuivre, qui protège et cache les oreilles, pouvant être muni d'une jugulaire. Trois tiennent le manche d'une arme, sans doute une lance, portée sur l'épaule droite. Sur cinq soldats, deux sont imberbes, trois ont la barbe taillée suivant la mode connue par la « base circulaire » de Tello, c'est-à-dire qu'elle serait composée de deux épais « favoris », laissant rasés non seulement les lèvres, mais encore le menton. Cependant, n'y a-t-il pas là une convention et ne s'agit-il pas plutôt d'une barbe taillée à la matelote, selon le type des statuettes ? Mode qui se retrouve d'ailleurs sur deux coquilles. Quoi qu'il en soit, nous avons ici, une fois de plus, la preuve qu'au même moment des personnages, qui semblent appartenir à la même race, pouvaient porter la barbe ou être absolument rasés.

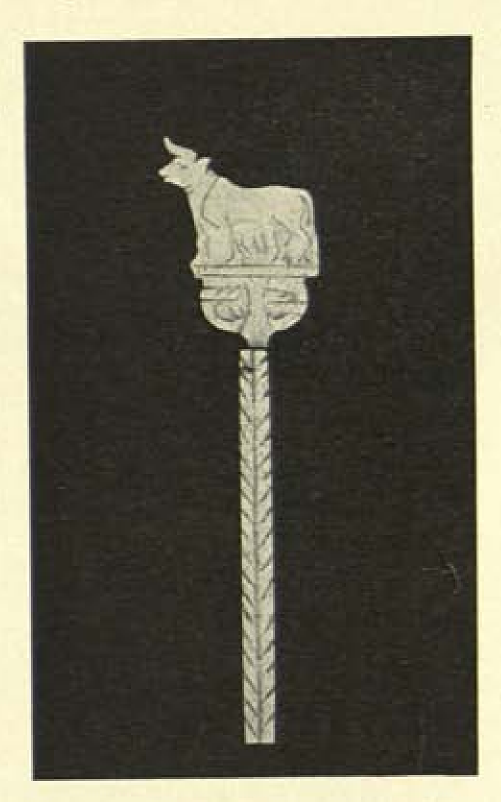


Fig. 15. — Taureau en coquille sur sa hampe (mosaïque du temple).

Le cortège des vainqueurs et des vaincus s'avance en direction d'un groupe, celui que nous appelons des dignitaires : personnages en grand costume de parade ou de guerre, la tête couverte non du bonnet, mais d'une toque basse, aux extrémités proéminentes, le corps revêtu de la longue robe à un rang de franges et à bourrelet dans le dos. Cette robe laisse, ainsi que de coutume,

l'épaule droite dégagée. Trois sur quatre ont, jetée sur l'épaule gauche, l'écharpe ou la bande de cuir cloutée. Ils tiennent sur la même épaule la hache à douille emmanchée et tendent le bras droit. Des quatre personnages de ce type, dont les visages sont intacts, trois sont imberbes, un est barbu. Selon notre interprétation, il s'agirait du roi et de ses fils (pl. XXVIII, 2). Le roi est barbu, lèvres et tête rasées. Le nez est proéminent, l'œil de face avec un point noirci, au centre de l'iris. Ses fils sont de jeunes hommes, à la prestance élégante, le visage entièrement net et empreint de contentement. Ils portent de longs cheveux, soigneusement lissés et tombant très bas dans le dos, se terminant en une boucle bien roulée. Tous ont les pieds nus.

Ce groupe de dignitaires est accompagné, suivi ou précédé, l'état du monument interdit toute précision par un personnage tenant le rôle de porte-enseigne. Torse nu, robe à nœud dans le dos et à un rang de volants dans le bas, l'homme passe à gauche. Il est imberbe et sa tête est rasée. Sa demi-nudité, qui doit s'expliquer par une raison rituelle, laisse voir un buste bien en chair, aux lignes pleines, avec des plis de graisse indiqués sous le menton, à la naissance du cou et sur la nuque. Des deux mains, la gauche par-dessous, il tient ce qui doit être un support de hampe, celle qui soutient l'enseigne. Celle-ci est figurée sous les traits d'un animal dressé, un taureau passant à gauche, cornes menaçantes, qui est placé sur un socle (fig. 15). Celui-ci est posé sur une base faite de deux boucles accolées, dans la réalité ajourées et renforcées transversalement par une petite bande décorée d'une ligne chevronnée, motif que l'on retrouve sur la hampe elle-même. Qu'il s'agisse d'un emblème religieux et non d'un passe-guides [1], c'est ce que nous ne pouvons qu'indiquer, réservant notre démonstration pour la publication définitive. Nous montrerons alors toute l'importance du culte du taureau à Mari.

Une autre coquille ne manque pas non plus d'intérêt. Elle représente des têtes d'animaux, de profil à droite. Ces animaux sont au nombre de quatre, attelés côte à côte (fig. 16). Des éléments d'un char (roue, caisse) ont d'ailleurs été retrouvés non loin de là. Les bêtes portent une muselière et une têtière. En outre, un anneau auquel est attachée une seule rêne est passé dans leur lèvre supérieure. Jusqu'ici, tous les détails du harnachement concordent avec ceux

[1] Ainsi ceux d'Ur, spécialement **Woolley**, *op. cit.*, II, pl. 167, *a*.

que nous fait connaître le « standard » d'Ur. Mais, à Mari, l'attelage se trouve précisé, en ce sens que, détail nouveau, les rênes sont nouées sur l'encolure de l'animal. Celui-ci, dételé plus rapidement, pouvait donc facilement être conduit à la main, la rêne courte restant attachée à l'anneau qui est passé dans la lèvre supérieure. Nous identifions les animaux de cette coquille avec des onagres [1].



Fig. 16. — Têtes d'onagres attelés (mosaïque du temple).

Parmi les autres et très nombreux morceaux de coquille recueillis, nous mentionnerons seulement la silhouette d'un personnage de profil à droite et torse nu qui tient entre son menton et son épaule gauche un instrument qui doit être un instrument de musique. De petites incisions obliques doivent figurer les cordes, six ou même sept. Le coude droit replié, la main, dont le pouce est d'ailleurs démesuré, s'avance comme pour pincer les cordes. Le type représenté est le même que celui des soldats ou du porte-enseigne : crâne rasé, face imberbe.

La mosaïque de Mari rappelle étrangement des monuments similaires connus par ailleurs. On songera tout d'abord aux plaques du palais de Kish, où quelques-uns des personnages sont coiffés d'une toque basse, à peu près identique à celle que portent les dignitaires de Mari [2]. Mais c'est surtout Ur et son « standard » qui fournissent des points de comparaison [3]. A Mari, à

(1) A propos du « standard » d'Ur, les références ont été regroupées dans Woolley (*op. cit.*, I, p. 271), qui continue à accepter l'opinion traditionnelle que le cheval n'a pas été utilisé en Mésopotamie avant la fin du III^{e} millénaire. Mais mille ans avant, les animaux attelés sont des « ânes domestiques » de la race des onagres (*op. cit.*, I, p. 273).

(2) Langdon, *Excavations at Kish*, I, pl. XXXVI, 1 et 3 ; XXXIX.

(3) Woolley, *op. cit.*, I, p. 266-274 ; II, pl. 91-93.

cause du pillage de là ville, la mosaïque a été complètement mutilée et dispersée. A l'heure présente, nous n'en avons qu'une partie et nous n'avons pu reconstituer qu'une vingtaine de personnages, dont douze seulement intacts. Mais les morceaux recueillis montrent qu'il y en avait beaucoup d'autres et il faut espérer que la suite de la fouille nous en rendra encore.

La mosaïque de Mari illustrait une scène de guerre, celle même d'un panneau du « standard » d'Ur. Celui-ci, qui compte trois registres, mesure 0 m. 47 sur 0 m. 20. Nos personnages étant d'un module supérieur [1], le monument de Mari était certainement plus haut que celui d'Ur. Quant à sa longueur, il est difficile de la préciser actuellement. Pour ce qui est de la technique, elle est *grosso modo* identique, utilisant tout à la fois les coquilles, les petites bandes de pierre rouge, le fonds de bitume et les carreaux irréguliers, schiste (à Mari), lapis (à Ur). La comparaison des silhouettes dénote pour Mari une habileté incontestable.

Les deux monuments sembleraient bien sensiblement contemporains [2]. Déposé dans le temple d'Ishtar, déesse de la guerre, vers 2900 av. J.-C., le panneau de Mari rappelait un combat heureux au cours duquel les Sémites du Moyen-Euphrate avaient eu raison de leurs puissants voisins, les Sumériens. Ceux-ci devaient d'ailleurs se venger de leur insuccès et c'est peut-être à Eannadu, roi de Lagash, que l'on doit et la ruine du temple et la mutilation de ses ex-voto [3]. Ayant brisé les statuettes, comment les soldats vainqueurs n'auraient-ils pas fracassé et dispersé la mosaïque qui perpétuait leur défaite antérieure ? Ils la précipitèrent du haut du perron de la cella, sur le pavement de la cour inférieure, puis l'éparpillèrent aux quatre vents.

La céramique. — La céramique du temple des statuettes archaïques et de la mosaïque peut se répartir en deux groupes : *a*) vases, cruches et récipients

[1] L'un des « dignitaires » mesure 110 mm. Avec trois registres, la mosaïque de Mari devrait avoir au moins 0 m. 40 de haut (Ur, h. : 0 m. 20).

[2] On sait assez quelles controverses se sont développées autour des tombes royales d'Ur. Woolley a maintenu ses dates (*op. cit.*, I, p. 226) dans sa publication définitive. L'exploration de Mari, en nous rendant des documents si proches de ceux d'Ur, devra, à son tour, peser dans le débat, mais il convient d'attendre le développement de la fouille avant d'aborder le problème. D'autant plus que la méthode comparative ne suffit pas et qu'il y a en même temps un problème stratigraphique peut-être encore plus important.

[3] Galet A, VI, 22, dans Thureau-Dangin, *ISA*, p. 40.

d'usage profane, trouvés presque toujours cassés dans les chambres des prêtres (8, 9, 10). Céramique faite au tour, sans engobe et très bien cuite, coexistant avec une autre, recouverte d'un léger engobe verdâtre et décorée d'une pein-

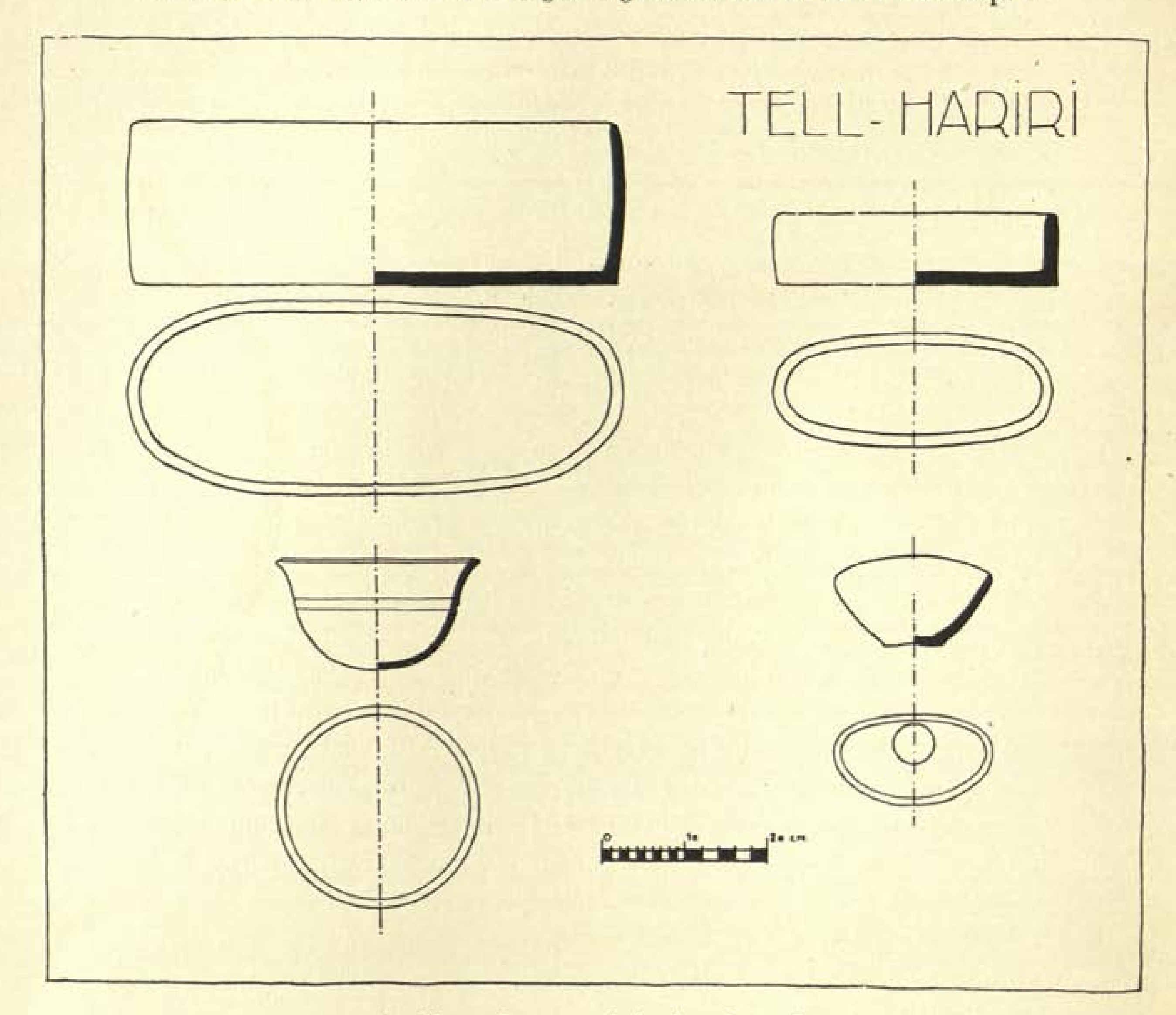


Fig. 17. — « Barcasses » et céramique du temple.

ture rouge, appliquée en étroites bandes horizontales. Enfin, des récipients faits à la main, en terre grossière, mal cuite, avec trois tenons de préhension émergeant sur le rebord et inclinés vers l'intérieur ; *b*) les ustensiles rituels. Il

y a d'abord ce que nous avons dénommé « barcasses », à fond plat, enfouies sous les pavements de la cella (17) ou au pied des banquettes de la chambre (18) (fig. 17). Dans ce dernier cas, les « barcasses » sont associées régulièrement à des coupes de terre que nous avons appelées « bénitiers », car elles étaient plaquées contre les banquettes, tel un bénitier scellé dans un pilier (fig. 7). Le sanctuaire d'Ishtar à Mari a donné, comme ceux d'Assur, des « supports », avec un décor identique fait d'incisions ou du bandeau cordé en relief, avec les trous pour la ventilation dans le cas des « foyers » (fig. 18), avec la surface de pose « frisée », dans le cas des supports de jarres, pour faciliter, selon l'explication ingénieuse d'Andrae, l'écoulement des eaux [1]. Quelques fragments de céramique avec des serpents en relief furent aussi ramassés. Par contre, nous n'avons rien retrouvé pouvant nous autoriser à admettre à Mari l'existence de ces petites maisons d'argile, dont l'interprétation est si malaisée [2]. Nous laissons de côté, pour l'instant, la céramique du temple contemporain des princes Puzur-Ishtar et Tura-Dagan, avec des jarres décorées en relief de serpents et de scorpions.

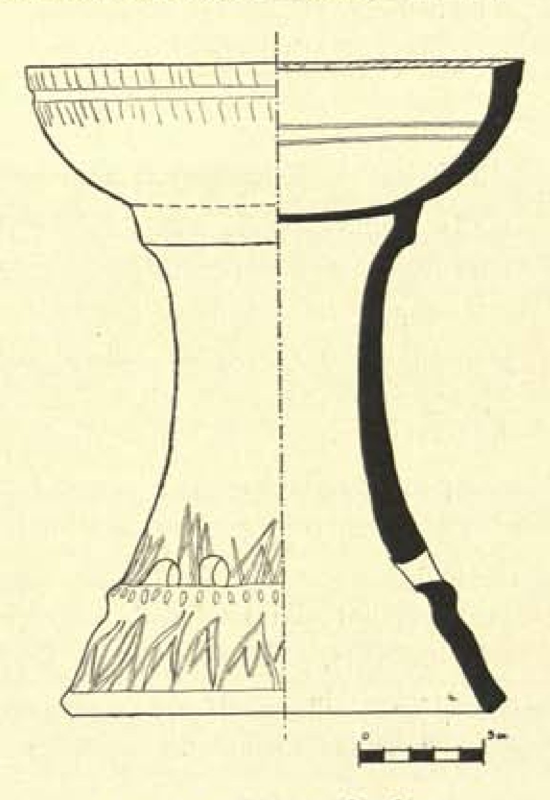


Fig. 18. — Foyer en céramique.

On le voit, la céramique rituelle de Mari concorde étroitement avec celle d'Assur. Parallélisme qui vient renforcer encore celui que nous signalions plus haut entre l'architecture et les ex-voto des deux sanctuaires, tous deux sanctuaires d'Ishtar et tous deux d'époque présargonique.

La simple nomenclature et une rapide description des documents principaux sortis de la ville de Mari, au cours de cette première campagne, n'at-

[1] Andrae, *op. cit.*, pl. 18-20. [2] *Ibid.*, pl. 13-17.

testent pas seulement la richesse d'une cité du Moyen-Euphrate, dès les temps présargoniques. Certes, les textes permettaient de la soupçonner, mais la seule statue connue, celle du British Museum[1], dénotait un art aux lignes lourdes et massives, celui de la statuaire sumérienne archaïque. Quelques semaines de fouilles modifient radicalement les données du problème, car la statuaire archaïque de Mari nous apparaît sous un jour tout nouveau. Elle nous révèle une technique faite de maîtrise et de réalisme, d'élégance et d'exactitude, en plein milieu sémite et au début même du IIIe millénaire. Sémites et Sumériens en Mésopotamie. Où sont les créateurs ? Les Sumériens, inventeurs de l'écriture, sont certainement, dit-on, les créateurs de la civilisation. Toute cette culture est sumérienne. Mais si les Sémites n'ont fait que recevoir ou qu'adopter la culture sumérienne, il faudra reconnaître que les élèves ont été dans bien des cas supérieurs aux maîtres. Cependant, il est grave, à notre sens, que cette supériorité, incontestable à l'époque d'Akkad, existe déjà bien avant. En pleine période « early dynastic » puisqu'on ne peut plus parler de période « plano-convexe », les Sémites sont supérieurs aux Sumériens dans le domaine de la petite statuaire et même dans le travail de la coquille. Copistes ayant à ce point amélioré le modèle, cela semble difficilement concevable.

Ce qui nous oblige à reprendre de vieilles théories, où rendant aux Sémites des temps présargoniques une place qui fut trop mesurée, nous nous demanderons comment les Sémites qui reçurent l'écriture de leurs grands rivaux, les Sumériens, collaborèrent avec eux à la formation de cette culture qui régna d'Assur à Eridu, culture mésopotamienne dont Mari vient de se révéler l'un des plus brillants centres.

André Parrot.

Novembre 1934.

Erratum : la figure 2 de planche XXVII est à retourner.

[1] British Museum, *A Guide to the Babylonian and Assyrian Antiquities* (1922), p. 58. Photographie de la statue dans King, *A History of Sumer and Akkad*, planche face à la page 102, à droite. Bruno Meissner, *op. cit.*, I, Abb. 21, donne, par erreur, la statue de gauche de King. Or, le roi de Mari est assis et non debout. L'inscription a été traduite par Thureau-Dangin, *ISA*, p. 244. Ce roi est très vraisemblablement de la dynastie dont fait partie Lamgi-Mari et qui est différente de celle des listes (cf. B. Meissner, *op. cit.*, II, p. 442). Si Lamgi-Mari est contemporain d'Ur-Nina, le roi I-Ku- dShamash serait plus ancien (Thureau-Dangin, *RA*, XXXI, p. 137) et de même époque que nos deux autres statuettes inscrites, celles d'Idi-Nârum et d'Ebiḫ-il. Mais quelle différence de technique entre ces trois derniers documents !

LES FOUILLES DE RAS SHAMRA-UGARIT[1]

SIXIÈME CAMPAGNE (PRINTEMPS 1934)

RAPPORT SOMMAIRE[2]

PAR

CLAUDE F. A. SCHAEFFER

La sixième campagne de fouilles à Ras Shamra a duré du mois de mars au début de juin 1934. Comme les années précédentes, mon ami M. Georges Chenet, du Claon, me fut un dévoué collaborateur. Le lever des plans était confié à M. Roger Vissuzaine, architecte. Ma mission a été facilitée par M. Seyrig, directeur du Service des Antiquités, et par M. le général de Bigault du Granrut, commandant supérieur des troupes du Levant, auxquels j'adresse ici mes remerciements[3]. A Lattaquié, M. le gouverneur Schœffler a prêté à la mission l'appui de son autorité dans le pays. Nous remercions également M. Badih el Khazen, directeur des Travaux publics, et M. le commandant Delattre, directeur des Affaires intérieures du Gouvernement de Lattaquié, de leur concours sur place.

Les subventions accordées à la mission par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le Conseil des Musées nationaux, le Ministère de l'Éducation nationale et le Gouvernement de Lattaquié, m'ont permis de maintenir le

[1] Voy. p. 158.

[2] Un résumé de ce rapport a été lu le 16 novembre 1934, devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il fait suite aux rapports sur les cinq précédentes campagnes. *Syria*, X, 1929, p. 285-297. — XII, 1931, p. 1-14. — XIII, 1932, p. 1-27. — XIV, 1933, p. 93-127. — XV, 1934, p. 105-136.

Sa publication ne veut être qu'une prise de date. La reproduction des illustrations n'est pas autorisée. La description détaillée des fouilles et l'étude des trouvailles sont réservées pour un travail ultérieur que je prépare avec la collaboration de M. G. Chenet.

[3] Arrivé au terme de son haut commandement, M. le général de Bigault du Granrut a quitté la Syrie en mars 1934. La mission de Ras Shamra perd en lui un protecteur et un ami dont elle gardera le souvenir. M. le général Huntziger, le commandant supérieur actuel, a bien voulu témoigner son intérêt pour les travaux de la mission en nous assurant la collaboration de l'armée. Nous l'en remercions ici.

nombre des ouvriers à 200 hommes en moyenne pendant toute la durée de nos recherches.

A. — Les découvertes sur le Tell de Ras Shamra.

Chantier Sud. — Le chantier Sud comprend un terrain de près de 3.000 mq., situé immédiatement au Sud de nos fouilles de 1933, voy. le plan pl. XXXVI. Nous y avons mis au jour deux blocs de bâtiment dont l'un

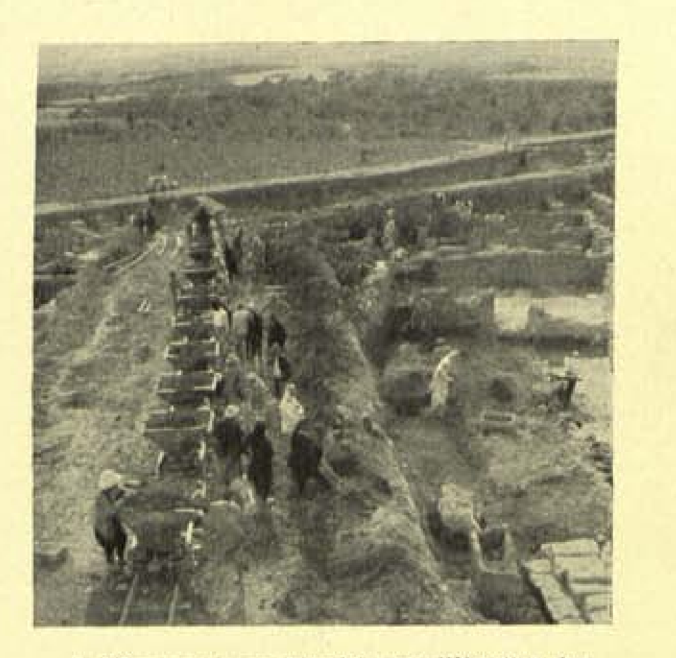


Fig. 1. — Puits et auges en pierre en place dans la cour d'une des habitations dégagées au sud de la Bibliothèque.

occupe à peu près la moitié Ouest, l'autre la moitié Est du chantier, pl. XXIX, 1.

Le bloc Ouest est traversé par une rue large de 2 mètres en moyenne [1], dirigée Est-Ouest, que nous appellerons Rue du Dieu-Aleïn, et sur laquelle s'ou-

[1] Dans de nombreuses villes d'Orient et même du Midi de la France, certaines rues ne sont pas plus larges.



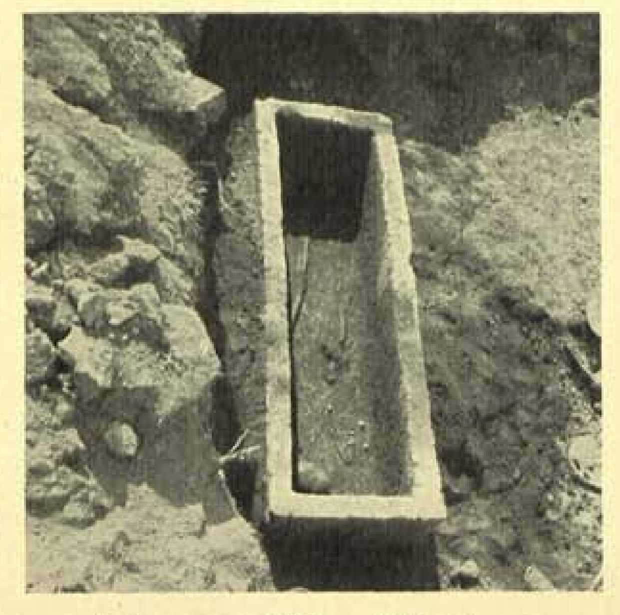
1. Dégagement par tranchées parallèles d'un des bâtiments, chantier sud.



2. Tombe de l'âge du fer ; deux sarcophages ouverts et sarcophage fermé de l'époque hellénistique.

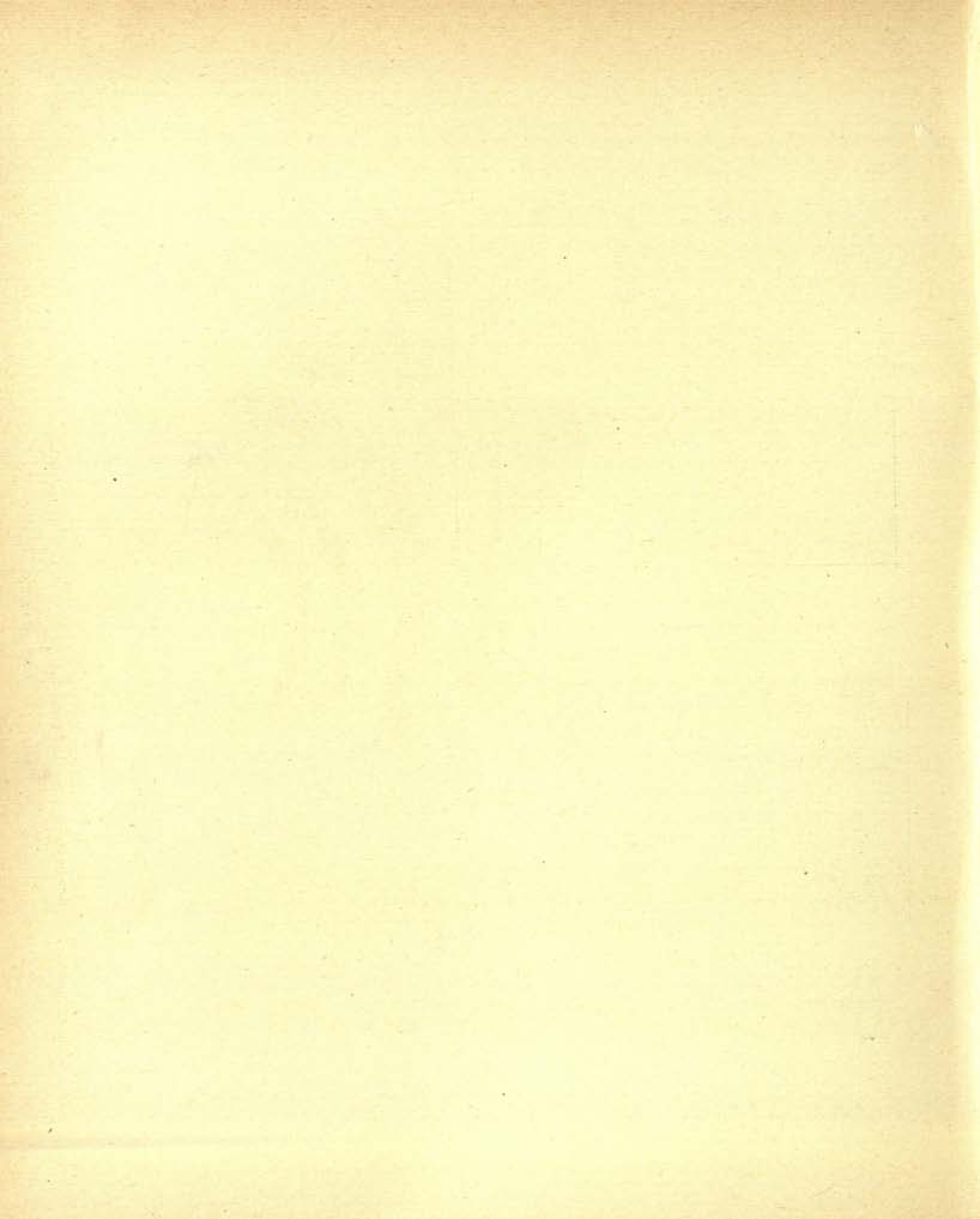


3. Entrée d'une tombe (xv^{e} siècle) avec table de libation. Au fond, tombe de l'âge du fer et sarcophage hellénistique.



4. Sarcophage de l'époque hellénistique, les dalles de couverture enlevées.

RAS SHAMRA



vrent les portes d'entrée des maisons avoisinantes, pl. XXXVI. Les bâtiments au Nord de la rue s'étendent jusqu'à la Bibliothèque dont ils sont séparés par une autre rue, parallèle à la première et de même largeur, à laquelle nous donnons le nom de Rue de la Bibliothèque. Les murs de ces bâtiments ont beaucoup souffert de l'activité des chercheurs de pierre [1]; d'autre part, le plan primitif a été en partie modifié par des remaniements postérieurs. Ce qui paraît dès maintenant certain, c'est qu'il ne s'agit pas de bâtiments ayant servi au culte, mais bien plutôt de demeures spacieuses et d'une certaine richesse. L'une des entrées donne accès à une courette contenant le puits dont l'orifice est couvert d'une grande dalle percée servant de margelle. A côté se trouve une cuve en pierre de forme cubique, posée dans l'angle du mur, et dans laquelle on pouvait verser l'eau tirée du puits. Un escalier en face donnait accès à l'habitation proprement dite, qui paraît avoir été surélevée par rapport au niveau du sol ancien.



Fig. 2. — Outils agricoles : serpe et faucilles en bronze (environ : 1/2 gr. nat.)

Nous observions exactement la même disposition dans l'entrée du bâti-

[1] Il nous sera sans doute possible de compléter le plan de ces bâtiments quand nous pourrons attaquer ici les couches du second niveau dans lesquelles ont été creusées les fondations. Nous nous refusons à faire dès maintenant ces recherches pour ne pas compromettre la solidité des murs subsistants que nous désirons conserver jusqu'au complet dégagement du premier niveau et l'achèvement des plans et des photographies d'avion de cette partie de la ville.

ment mis au jour au Sud de la Rue du Dieu Aleïn. Outre la cuve, il y avait ici à côté du puits une auge rectangulaire de 1 m. 56 de longueur et 0 m. 59 de largeur, reconnaissable sur la photographie, figure 1.

Parmi les objets retirés des chambres, nous signalons plusieurs cylindres (pl. XXXV), deux poids (pierre et hématite), un beau poignard à manche évidé, jadis incrusté, plusieurs flèches, une serpe en bronze (fig. 2), ainsi que divers vases posés debout à la base des murs. L'un était rempli de lamelles et de plaquettes en bronze, argent et or, dont beaucoup ornées de points repoussés et percées aux extrémités, d'un poids total de 2.109 grammes (fig. 3 et 4). Plusieurs sont pliées ou roulées comme si elles étaient destinées à la refonte. Leur signification précise nous échappe, mais certaines pièces rappellent par leurs formes les pendentifs en or trouvés dans des conditions analogues en 1931, à Ras Shamra, et portant la figuration d'une déesse de fécondité [1]. Ce seraient donc, du moins en partie, des *ex-voto*. Un dépôt analogue a été trouvé au pied d'un mur voisin : c'est un vase de forme globuleuse, à ouverture fermée par un tesson taillé à cet effet. Le vase était rempli de restes de bijoux (boucles d'oreilles, pendentifs en forme d'animaux, brace-



Fig. 3. — Plaquettes, lamelles, diadèmes en or, en partie pliés ou coupés, trouvés dans une cachette d'une des habitations. (Voy. fig. 4) (env. demi gr. nat.).

[1] Voy. *Syria*, 1932, pl. XVI, 2.

lets), et de fragments de vases en électrum, pliés ou coupés pour la refonte (fig. 6).

Dans une des chambres de ce bâtiment le sol était fait d'une couche de terre glaise battue, mélangée de paille, sorte de pisé à surface lisse et dure. Au-dessous de ce sol nous trouvions une marmite posée debout à côté d'une jarre couchée contenant un squelette de jeune enfant ainsi qu'un petit vase. A quelques mètres de là, nous mîmes au jour d'autres sépultures de nouveau-nés ou de fœtus. Le modeste mobilier de ces sépultures comprenait la lampe à bec pincé du type dit cananéen, le bilbil, l'étroite et haute bouteille d'origine chypriote, ainsi que le vase peint en rouge et noir caractéristique de la seconde moitié du XVe et la première partie du XIVe siècle. A cette époque, il était donc d'usage à Ras Shamra d'enterrer les enfants et nouveau-nés dans des jarres que l'on enfouissait parfois sous le sol des habitations [1]. L'âge attribué à ces sépultures indique en même temps l'époque du bâtiment dans lequel elles ont été trouvées. Le *terminus post quem* est fixé par la découverte dans la couche immédiatement en dessous, d'un charnier de l'époque des XVIe au XVe siècles qui contient un mobi-

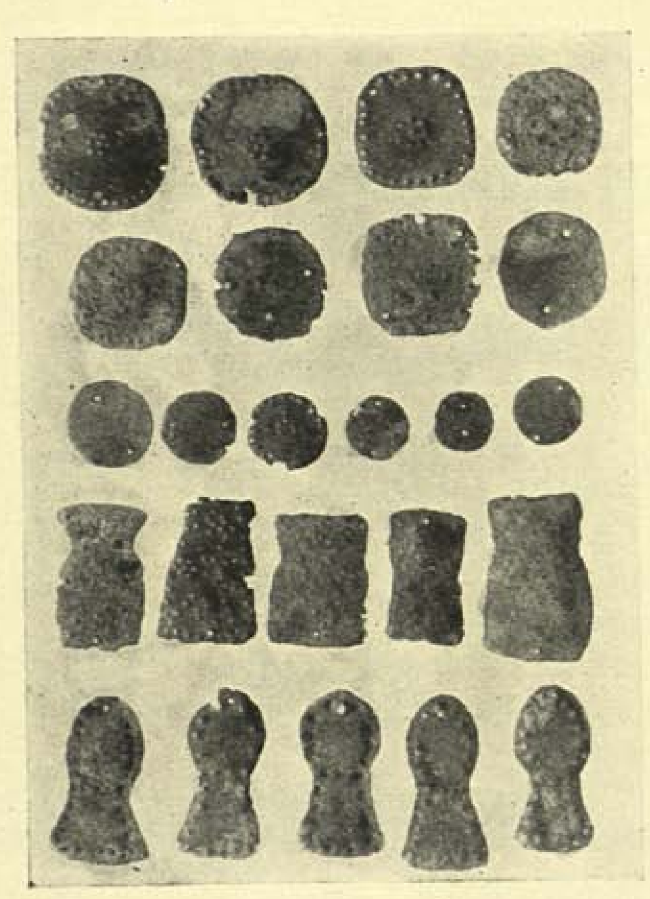


Fig. 4. — Plaquettes et ex-voto en bronze provenant d'une cachette (voy. fig. 3) (env. 1/2 gr. nat.).

[1] Cette coutume était déjà pratiquée à Ras Shamra dès la fin du IIe niveau (XVIIe-XVIe siècles), comme nous l'avons constaté lors de la 5e campagne de fouilles (V. *Syria*, 1934, p. 123).

lier céramique intéressant, où les types les plus récents du II^e^ niveau sont associés aux plus anciens types du niveau I. Quant au *terminus ante quem*, il est donné par quatre tombes mycéniennes de la fin du XIV^e^ et du XIII^e^ siècle.

Nouvelles tombes mycéniennes. — Trois de ces tombes avaient été complètement détruites au point de ne laisser comme unique témoignage de leur exis-



Fig. 5. — Sépulture de l'âge du fer avant l'enlèvement des dalles de couverture.

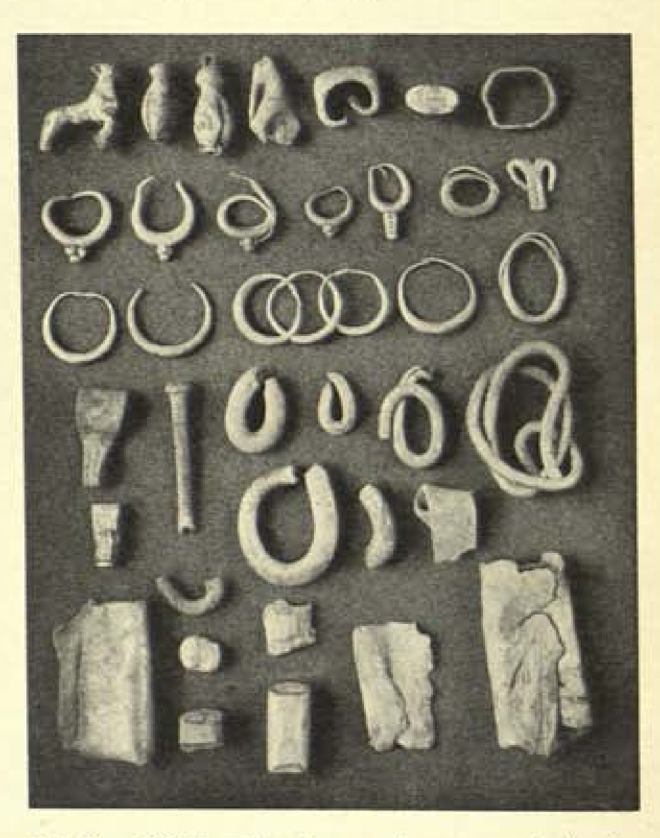


Fig. 6. — Bijoux, restes de vases et morceaux de lingots en electrum, provenant d'une cachette établie à la base des fondations d'une habitation (env. demi-gr. nat.).

tence que quelques débris de leur mobilier funéraire jadis très riche : coupes et gobelets en fritte (pl. XXX, 3)... rhytons et vases mycéniens parmi lesquels le type avec anse dite à étrier, la coupe à pied surélevé dite rhodienne, bâtonnets (fuseaux ?) et fragments de pyxide en ivoire. La quatrième tombe, mieux conservée, se compose d'une chambre funéraire (2 m. × 2 m. 50) couverte de grandes dalles allongées posées sur les deux murs latéraux légèrement inclinés vers le haut et d'un court *dromos* avec jambage en pierre de taille. Ancienne-

ment pillée, elle contenait les restes, fort incomplets, de quatre squelettes ainsi que des débris de mobilier funéraire : morceaux de vases en fritte, coquille de grand triton, nombreux fragments céramiques et quelques vases complets, parmi lesquels quinze lampes du type dit cananéen à bec pincé (dont onze empilées dans l'entrée de la tombe), coupes et assiettes en terre commune, plusieurs vases mycéniens du type avec anse dite à étrier, ainsi que leur contrefaçon, probablement d'origine syrienne, en terre moins épurée et peinte de simples bandes horizontales.

Une tombe du même genre et de la même époque, presque complètement vide, ainsi que plusieurs autres tombes de plus petites dimensions remontant à une époque un peu plus ancienne ont été trouvées à l'Ouest des précédentes. L'une d'elles mérite d'être signalée : elle est faite de grandes dalles à peine dégrossies, posées sur des murets, délimitant une chambre funéraire exiguë, (pl. XXIX, 3). Une petite porte à jambages et linteau en pierre de taille donnait accès à cette chambre de plan à peu près rectangulaire. Le mobilier funéraire, bouleversé par un ancien pillage, contient une abondante céramique en partie d'origine chypriote, à l'exclusion de tout vase mycénien ; il permet d'attribuer la tombe au xv[e] ou au début du xiv[e] siècle. A côté de l'entrée, à la hauteur des dalles de couverture, était placée une table de libation sous forme d'une grande pierre plate dont la surface est creusée d'un bassin circulaire peu profond et muni de deux canaux d'écoulement. Dans une autre tombe semblable, dégagée immédiatement devant l'entrée de l'édifice élevé à l'emplacement de la bibliothèque, le bassin est creusé dans l'une des dalles de couverture. A un niveau un peu plus élevé, mais exactement au-dessus du bassin, était une très grande jarre dont la partie supérieure, ayant affleuré la surface du sol, avait été arasée par les travaux de culture. Ces tables de libation devaient recevoir les offrandes que l'on avait alors coutume de faire aux défunts après leur inhumation dans la tombe en dessous. C'est, à l'état d'ébauche, le système des canalisations, des puits et des jarres que l'on devait aménager avec tant de soin autour des grandes tombes mycéniennes de Ras Shamra, environ un siècle plus tard.

La coutume une fois établie d'installer des tombes dans cette région, s'est maintenue pendant les époques suivantes et ainsi s'est créé en cet endroit un petit cimetière.

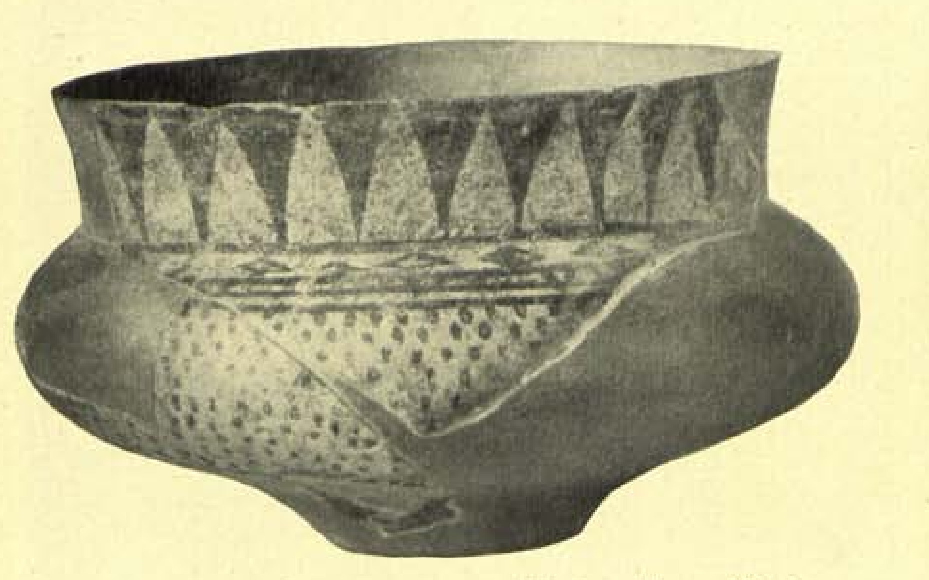
Cimetière de l'âge du fer. — Les tombes de ce cimetière appartiennent à deux périodes de l'histoire de Ras Shamra pour l'étude desquelles nous ne disposions jusqu'ici que de bien peu de documents : l'ancien âge du fer et l'époque hellénistique.

L'une des tombes de l'âge du fer consiste en une petite chambre funéraire dont les dimensions intérieures n'excèdent pas celles d'un sarcophage (longueur 2 m. 21, largeur 0 m. 85). L'assise supérieure des murs latéraux est taillée en biseau et repose en porte-à-faux sur l'assise précédente, comme si elle devait former le départ d'une voûte en encorbellement (pl. XXIX, 2 et XXXII, 2). Ainsi rétrécie, l'ouverture de la chambre est fermée par une rangée de six blocs de forme rectangulaire prenant appui sur les bords de l'assise précédente et tenant l'office de la rangée des clefs de voûte des tombes mycéniennes. La couverture de la tombe de l'âge du fer, vue de l'extérieur, ressemble ainsi beaucoup à celle de la grande tombe I de Ras Shamra, par exemple, pl. XXIX, 2. N'était le manque de *dromos*, la tombe de l'âge du fer serait une réplique, de dimensions restreintes, mais assez exacte, des tombes mycéniennes.

Ces ressemblances ne sont-elles qu'apparentes et dues au hasard ? On pourrait l'admettre en soutenant que les constructeurs de cette tombe s'étaient servis de matériaux pris sur l'emplacement de tombes mycéniennes détruites et dont nous avons, en effet, relevé les vestiges au voisinage (voy. plus haut, p. 146). Toutefois, il est à noter que les pierres taillées en biseau formant l'assise à encorbellement sont plus courtes dans la tombe de l'âge de fer que celles utilisées d'ordinaire dans les caveaux mycéniens.

Il n'est donc pas interdit de penser que les ressemblances en question soient le fait d'une continuité de tradition de l'architecture funéraire mycénienne jusqu'à l'âge du fer. Si cette hypothèse touchait juste, la tombe de l'âge du fer représenterait un type intermédiaire entre le caveau à voûte en encorbellement et le sarcophage avec couverture à dalles de l'époque hellénistique dont nous avons trouvé cette année plusieurs exemples (voy. plus loin, p. 152). Cependant notre documentation est encore trop incomplète pour que nous osions trancher dès maintenant la question.

Cette réserve paraît d'autant plus indiquée, qu'il nous faut admettre une assez grande différence d'âge entre les caveaux mycéniens de Ras Shamra et la tombe de l'âge du fer que nous venons de décrire.



1. Vase peint du IV^e^ niveau (première moitié du troisième millénaire ou quatrième millénaire).



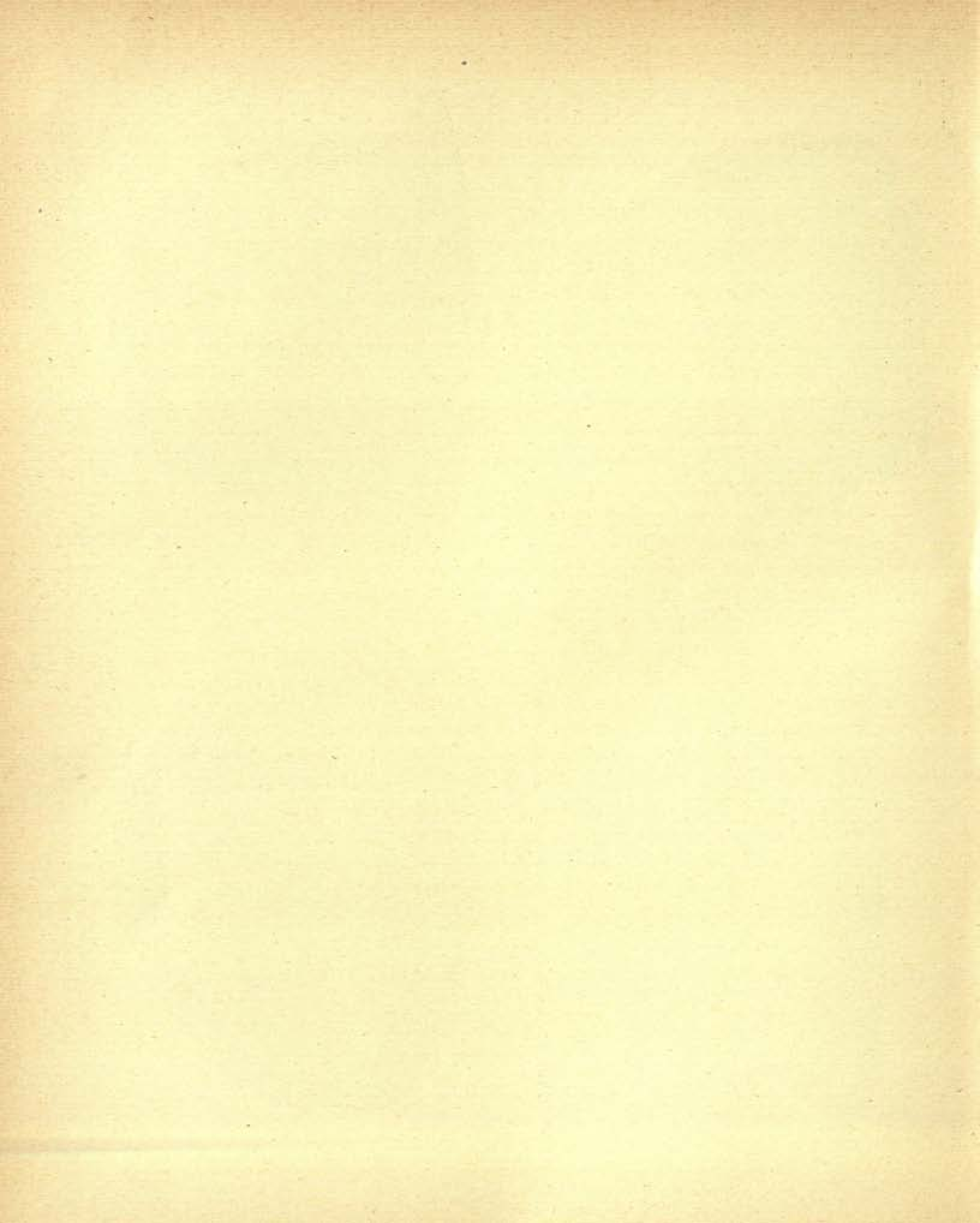
2. Vase peint de la limite inférieure du I^er^ niveau (XV^e^-XVI^e^ siècles).



3. Coupe en fritte. Dessin brun et vert sur fond jaunâtre. Tombe mycénienne du XIII^e^ siècle.



4. Calice en bronze fondu d'un sarcophage hellénistique.



En effet, le mobilier de cette dernière n'a plus aucun rapport avec les objets retirés des tombes mycéniennes. Elle contenait à mi-hauteur dans la terre d'infiltration un cachet en calcédoine saphirine ayant la forme d'un cône de 21 mm. de hauteur, percé vers le sommet d'un trou de suspension. La gravure sur la base elliptique bombée représente une divinité à queue de poisson nageant sur les flots qui sont indiqués sous son corps. Au-dessus d'elle est figurée la lune. Ce type de cachet est classé par M. L. Delaporte [1] dans la série néo-babylonienne et attribué au VII^e ou VI^e siècle. Vu la position du cachet on pourrait évidemment admettre qu'il était parvenu dans la tombe avec la terre d'infiltration en même temps que quelques petits débris de poterie chypriote et mycénienne, dont tout le terrain est farci, et qui se sont glissés par les interstices entre les pierres de couverture joignant mal. Mais, d'autre part, l'on sait que des objets de cette sorte sont souvent déplacés à l'intérieur des tombes par suite de l'activité d'animaux fouisseurs. Le cachet peut donc fort bien appartenir au mobilier de la tombe [2].

Nous sommes ramenés à une date voisine de celle du cachet en étudiant les autres objets trouvés dans la tombe. A quelques centimètres plus bas fut recueilli une sorte d'étui en cuir métallisé par le contact avec des débris de fer rouillé, ainsi qu'une petite fibule à arc en bronze. Sur le fond de la tombe revêtu de dalles reposaient le squelette très altéré d'un personnage, d'assez grande taille, ainsi que deux grandes fibules en bronze qu'une chaînette, également en bronze, avait probablement réunies jadis, un couteau de fer encore engagé dans sa gaine de cuir, une coupe apode de bronze et une petite situle de même métal, figure 7. Il faut ajouter au mobilier deux fers de lance à forte nervure médiane, qui se trouvaient enfouis tout contre la paroi extérieure de la tombe, sous l'une des dalles dépassant son extrémité Est.

L'absence totale de céramique est surprenante et d'autant plus regrettable qu'elle nous prive d'un moyen commode pour la datation de la tombe. Cependant les trois fibules en bronze sont d'un type qui a été rencontré à plusieurs

[1] L. Delaporte, *Catalogue des Cylindres orientaux du Musée du Louvre*, p. 74, n° D, 81.

[2] Un cachet d'une forme semblable a été retiré d'une des tombes de Deve Huyuk dans la région de Karkémish, dont le mobilier a tant de ressemblance avec celui de la tombe de l'âge du fer de Ras Shamra. Cf. C. L. Woolley, *A North Syrian Cimetery of the Persian Period*, *Annals of Archeology and Anthropology*, Liverpool, VII, 1914-1916.

reprises déjà, notamment dans la Syrie septentrionale et en Palestine [1]. Les traits distinctifs sont les suivants : le milieu de l'arc forme un coude, sa section est circulaire ou carrée ; la plus grande partie de l'arc vers les deux extré-

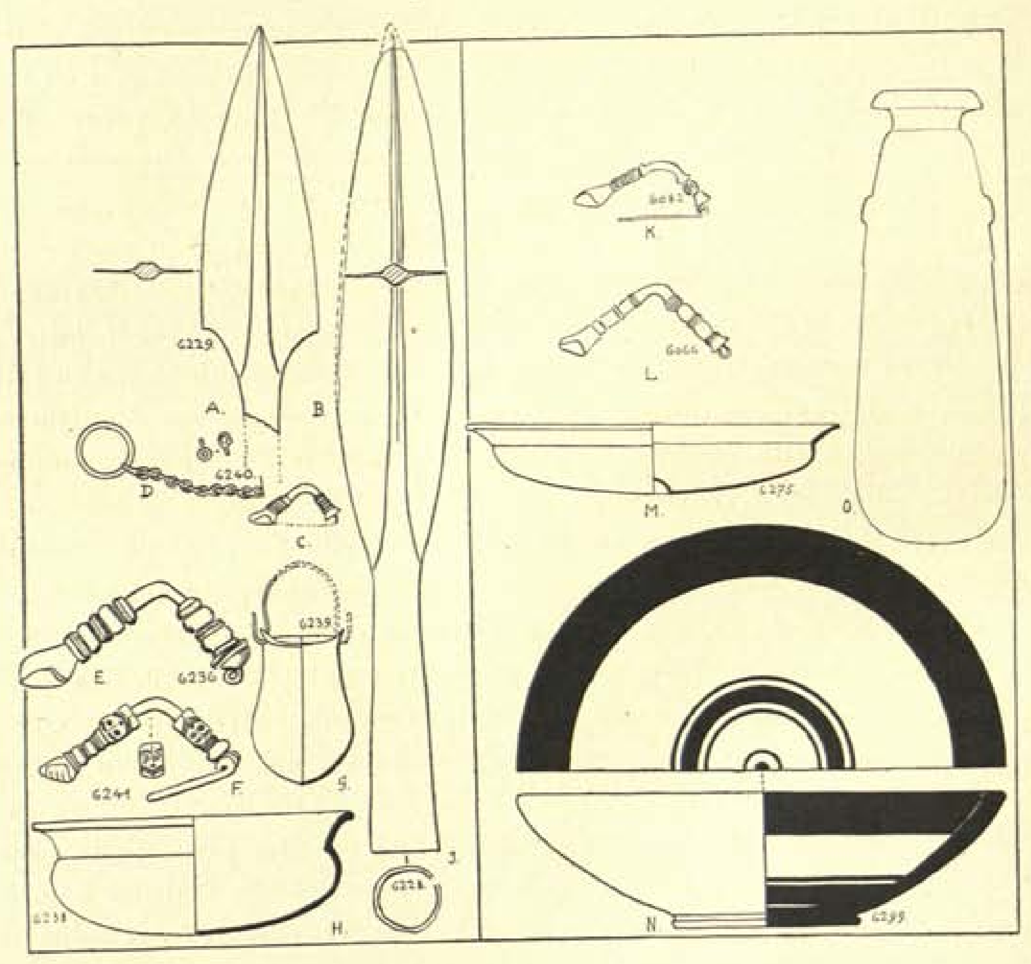


Fig. 7. — Mobilier de la grande tombe de l'âge du fer (voy. p. 149) et, K-N, objets d'autres tombes de la même époque. Dessin G. Chenet.

mités est ornée de trois ou quatre boules [2] séparées par des moulures simples ou doubles ; le fourreau ou crochet est strié, ce qui lui donne l'aspect d'une

[1] Chr. Blinkenberg, *Fibules grecques et orientales*, Copenhague, 1926, p. 243 et suiv.

[2] Les boules de l'une des grandes fibules trouvées à R. S. ont une patine brune se distinguant nettement de la patine vert foncé du reste de la fibule. On dirait à première vue qu'il s'agit de perles rapportées. M. Champion, chef technique du musée des Antiquités nationales, n'a pas trouvé d'explication à ce fait.

main repliée recevant l'extrémité de l'épingle ; cette dernière est faite séparément et insérée dans un trou pratiqué dans l'extrémité de l'arc ; le ressort unilatéral se compose d'une spire ou de deux. Il faut dire que les deux grandes fibules de la tombe de l'âge du fer de Ras Shamra, par leurs dimensions et leur exécution soignée, sont les plus belles jusqu'ici trouvées en Syrie. L'une est ornée des deux côtés du coude de l'arc de quatre têtes humaines stylisées accolées, aux sourcils et barbes striés, formant de vraies tétracéphales. Nous établirons ailleurs leurs rapports avec l'art de La Tène en Europe.

Les fibules de ce type trouvées à Gézer (Palestine) ont été attribuées par le professeur J. L. Myres [1] au IXe ou VIIIe siècle, mais M. C. L. Woolley a proposé de les rapporter au temps de la XXVIe dynastie (VIIe et VIe siècles). Ce dernier auteur place les tombes de Deve Huyuk (Syrie septentrionale), ayant fourni plusieurs fibules semblables [2], entre 600 et 500 avant J.-C. Les fibules analogues recueillies dans les tombes à Tell Yahoudiyeh, en Égypte, appartiennent au temps de la XXVIe dynastie [3]. Les évaluations oscillent donc entre 900 et 500 avant J.-C. approximativement. C'est vers la fin de cette période, plutôt qu'à son commencement, qu'il convient de placer les belles fibules de Ras Shamra et la tombe d'où elles sont sorties, en attendant que des trouvailles ultérieures nous permettent de serrer cette date de plus près.

Dès à présent nos recherches nous ont permis de constater que cette tombe n'est pas isolée à Ras Shamra. En son voisinage immédiat nous avons trouvé trois sarcophages faits de pierres de taille simplement assemblées, tous anciennement pillés malheureusement. Cependant les objets restant de leur mobilier permettent de les attribuer à une date voisine de la tombe de l'âge du fer dont nous venons de parler. L'un de ces sarcophages contenait dans la terre de remplissage un cylindre en pierre noire fruste, très grossièrement gravé, sur lequel on reconnaît vaguement une divinité debout entre deux animaux dressés (?) et un personnage (adorateur ?) s'avançant en tenant un animal (?) pour le sacrifice. Sur les dalles formant le fond du sarcophage reposaient les restes de quatre squelettes en fort mauvais état de conservation. Lors de la dernière inhumation, les ossements des trois premiers occupants avaient été repoussés

[1] R. A. S. Macalister, *Excavations at Gezer*, vol. I, p. 297.

[2] C. L. Woolley, *l. c.*

[3] W. M. Flinders Petrie, *Hyksos and Israelite Cities* (double volume), London, 1906.

dans les coins. Parmi ces ossements il y avait un os d'animal gravé avec fente ayant sans doute servi de manche d'outil ou d'arme, deux balsamaires en albâtre, de forme identique à ceux des tombes de Tell Yahoudiyeh[1] de la XXVI[e] dynastie (fig. 7), et, près du bassin, une minuscule perle côtelée en or. Un autre de ces sarcophages dont la photographie reproduite, figure 5, présente une vue avant l'ouverture, portait sur la dalle de couverture de l'extrémité Ouest une assiette en bronze avec ombilic (fig. 7). Elle rappelle les assiettes contenant de la braise odoriférante que les Alaouïtes posent sur les tombes de leurs morts. Les dalles enlevées, la tombe était remplie de terre fine sur 0 m. 40 de hauteur, puis d'un lit de pierres et de terre mêlée de gravier. Nous avons trouvé au fond quelques restes très altérés d'ossements du bassin et des jambes, à l'emplacement du thorax une jatte en terre rouge-orangé peinte en rouge foncé ainsi qu'un vase globuleux écrasé. Il s'agit sans doute d'une tombe violée à une époque relativement récente et que l'on avait abandonnée après avoir replacé les dalles de couverture et posé sur l'une d'elles l'assiette en bronze. Cette coupe apode, d'une ressemblance étonnante, qui n'est certainement pas fortuite, avec des assiettes de bronze et leur imitation en terre cuite du premier âge du fer en Europe[2], ainsi que la jatte peinte rappelant les assiettes mycéniennes du XIII[e] siècle, permettent de fixer l'âge de la tombe entre 700 et 400 environ avant J.-C.

Ce groupe de tombes de l'âge du fer de Ras Shamra se rattache à une série de trouvailles analogues, caractérisées par la présence d'armes en fer et de fibules, faites sur les côtes d'Asie Mineure, dans la Syrie du Nord (environs de Karkémish)[3] et en Égypte (Tell Yahoudiyeh) pour ne citer que les principales, et dont le caractère intrusif a été reconnu par tous ceux qui les ont étudiées dans ces divers pays. Il s'agit donc ici, à mon avis, de tombes d'une population non orientale, probablement d'origine européenne qui, vers le milieu du dernier millénaire avant notre ère, s'était installée dans les pays côtiers d'Asie Mineure, de la Syrie-Palestine et en Égypte.

Dans le même cimetière, à côté des tombes de l'âge du fer, mais à un niveau légèrement supérieur, comme il est visible sur la photographie reproduite pl. XXIX, 2, nous avons mis au jour cinq sarcophages monolithes à cou-

[1] W. M. Flinders Petrie, *l. c.*, pl. XX *a*.

[2] Nous reviendrons sur cette question dans un travail spécial.

[3] Cimetière de Deve Huyuk.

verture faite de dalles plates. Trois de ces sarcophages étaient presque complètement vides [1]; dans chacun des deux autres, nous trouvâmes le squelette en mauvais état de conservation d'un individu âgé, accompagné d'un mobilier assez riche. L'un contenait un collier composé de coulants en cornaline, lapis, pâte vitreuse égyptienne, nacre, d'un scarabée en pierre verte, d'une perle de forme scaraboïde en cornaline sertie d'or, d'une hachette en jadéite et d'un cachet de type néobabylonien conique en lapis clair, gravé sur sa base elliptique bombée de deux hommes-scorpions affrontés et d'un croissant. Ce cachet, attribué par M. L. Delaporte au VIe ou Ve siècle, serait antérieur à la tombe dans laquelle il a été trouvé, puisque celle-ci date, sans aucun doute, du IVe siècle, comme l'indiquent la cupule en terre cuite noir lustré sur fond rouge d'origine grecque, et les deux oboles phéniciennes de Rouad, d'époque perse, en argent, qu'elle contenait[2]. Quoique placée en dehors du sarcophage, mais en contact avec sa paroi extérieure, il faut comprendre encore dans le mobilier la belle coupe caliciforme en bronze fondu, ornée sur le fond d'une rosace et sur le pourtour de pétales de fleurs de lotus entre-croisées, reproduite pl. XXX, 4. L'autre sarcophage contenait, outre les restes d'un collier et plusieurs petits objets, une cruche ovoïde et un lécythe surbaissé, également du IVe siècle. Il est digne de remarque que le mobilier de ces sarcophages a la plus grande ressemblance avec celui des tombes les plus récentes du cimetière de Deve Huyuk. D'autre part, nous avons déjà signalé l'étroite parenté d'une partie des tombes de ce cimetière avec les tombes de l'âge du fer trouvées à Ras Shamra, décrites plus haut. Ce parallélisme autorise à penser qu'il s'agit dans les deux cas de tombes de la même population étrangère, en partie d'origine grecque probablement, qui avait su maintenir ses

[1] Au voisinage immédiat de l'un de ces sarcophages anciennement pillés, nous avons trouvé quatre bracelets d'enfant en argent, formant deux paires, les uns terminés par des têtes de veaux, les autres par des têtes de béliers opposées, tout à fait semblables aux bracelets en or du palais de Vouni à Chypre, attribués au Ve siècle avant notre ère. Cf. EINAR GJERSTAD, *Summary of Swedish Excavations in Cyprus. Syria*, 1931, pl. XXIV.

[2] A. Tête laurée et barbue à droite (d'après J. Babelon, elle représenterait le Ba'al-Arvad); ℞. Galère phénicienne à droite avec rangée de boucliers et proue à éperon, au-dessous deux lignes ondulées indiquant les flots; au-dessus, *aleph* et *mem*... et grènetis. Diamètre, 9 mm. Poids, 0 gr. 65 et 0 gr. 70. Cf. J. BABELON, *Catalogue de la collection de Luynes*, p. 130, n° 3062-66, pl. CXI, 350 à 322 av. J.-C. D'après G. F. HILL, *Catalogue of the Greek Coins in the British Museum*, London, 1910, p. 7, n° 45: environ 350 av. J.-C.

caractères ethniques au milieu de l'élément oriental dans lequel elle s'était établie.

Ces découvertes prouvent que, malgré les dévastations subies à la fin de l'époque mycénienne, Ras Shamra continua à être habité jusqu'à l'époque hellénistique. Cette constatation confirme l'hypothèse de M. Dussaud [1], suivant laquelle ce port aurait été connu encore par les Grecs sous le nom de Leukos Limen.

Chantier Est : Découverte d'un second temple à Ras Shamra. — Lors d'un sondage opéré en 1930 dans la région à l'Est de la Bibliothèque, nous avions rencontré les traces d'un édifice dont les murs de fondation, épais de 4 à 5 m., nous faisaient songer à quelque ouvrage défensif de la ville. Le dégagement méthodique nous a reconduit cette année dans cette région qui a pu être exhaustivement fouillée jusqu'au 2e niveau (plan pl. XXXVI). Les murs en question se sont révélés comme les fondations d'un important temple. Constatation surprenante : le plan, les dimensions, l'orientation et maints détails de l'aménagement intérieur de ce nouveau sanctuaire de Ras Shamra sont les mêmes que ceux du grand temple découvert en 1929 et dégagé dans les campagnes suivantes, à l'extrémité Nord-Ouest de l'acropole du tell [2]. Comme dans le premier, les murs de fondations du nouveau temple sont constitués par un parement extérieur en beaux blocs de dimensions considérables, assez soigneusement appareillés, et d'un noyau en blocage maintenu du côté intérieur par un parement plus grossièrement fait. Ces murs s'arrêtent partout nettement à la même hauteur, à peu de centimètres sous la surface actuelle, comme c'est le cas aussi pour l'autre temple. Ce fait permet d'admettre que les murs dégagés ne représentent que les fondations, le socle sur lequel reposaient les murs.

L'identité des deux sanctuaires, distants de 52 m. l'un de l'autre, permet d'admettre qu'ils sont sensiblement de la même époque. Mais il me semble que le temple nouvellement découvert a été construit avant celui antérieurement trouvé. Certaines irrégularités dans son plan, qui ont été évitées dans celui de l'autre temple, ainsi que la plus grande épaisseur de ses fondations, peuvent être considérées comme les indices d'une ancienneté plus grande.

[1] R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie Antique et Médiévale*, Paris, 1927, p. 417.

[2] Cf. nos rapports dans *Syria*, 1931, p. 8, et 1933, p. 122.

La question se pose de savoir pourquoi on avait élevé à Ras Shamra deux temples absolument pareils et qui ont dû coexister. Il faut sans doute admettre qu'ils étaient destinés au culte de divinités différentes et cette conclusion trouve un sérieux appui dans un texte découvert dans la Bibliothèque où il est question d'élever un temple au dieu Ba'al qui serait le seul parmi les principales divinités de Ras Shamra à ne pas en posséder [1]. Si, comme M. Dussaud me l'a fait remarquer, le texte s'inspire d'une situation qui est probablement antérieure à l'époque que nous devons envisager pour la construction des deux temples jumeaux de Ras Shamra, il ne s'ensuit pas moins qu'il a dû exister dans cette ville plusieurs temples dédiés aux divinités principales du panthéon phénicien. Le texte en question n'énumère pas moins de sept demeures divines qualifiées tantôt de « Maison », tantôt de « Résidence ». Nous ignorons encore si l'opulente cité avait vraiment élevé à chacune des grandes divinités un temple particulier ; seules les fouilles futures pourront nous fixer à ce sujet. Mais il est prouvé, dès maintenant, qu'il y avait à Ras Shamra au moins deux temples d'égale importance et qui ont dû être consacrés à deux divinités de rang pareil. Quelles étaient ces deux divinités ?

Le temple de Ba'al. — La question paraît relativement facile en ce qui concerne le premier des temples découverts à Ras Shamra. Nous l'attribuons volontiers à Ba'al étant donné les stèles, figurant ce dieu ou le nommant explicitement [2], trouvées parmi ses ruines.

Signalons ici, en passant, la découverte faite cette année au Sud et à l'Est de ce temple d'un assez haut mur de clôture qui, à un endroit, est encore conservé sans interruption sur 23 m. de longueur (plan pl. XXXVI).

Le temple de Dagon (?). — Si les indices sont moins nombreux en ce qui concerne l'attribution du second temple de Ras Shamra, celui dont nous venons de dégager les fondations, ils ne paraissent pas être moins décisifs. En effet, nous avons découvert immédiatement à l'extérieur de sa face Sud, parmi l'amoncellement des grands blocs provenant de ses murs, deux stèles en calcaire à sommet arrondi et à base munie d'un tenon pour l'encastrement dans

[1] Ch. Virolleaud, *Un nouveau chant du poème d'Aleïn-Ba'al*, *Syria*, XIII, 1932, p. 115.

[2] Ainsi sur la stèle dédiée par Mami au Ba'al Djapouna, c'est-à-dire au Ba'al du Nord et dont les fragments ont été trouvés à différents endroits à l'intérieur du temple, cf. *Syria*, 1931, pl. VI, et 1932, p. 22, fig. 16 (imprimé à l'envers).

un socle. Ces deux stèles, dont l'une est complète, sont reproduites pl. XXXI; elles portent sur leur face des inscriptions en cunéiformes alphabétiques où M. Dussaud a reconnu des dédicaces au dieu Dagon [1]. De là à conclure que le temple des ruines duquel nous retirions ces documents était le temple de Dagon, il n'y a qu'un pas. Cette conclusion est d'autant plus admissible que d'après les textes de Ras Shamra, nous savons que le dieu Dagon était considéré comme le père de Ba'al [2]. Ceci expliquerait pourquoi l'on avait élevé à ces deux divinités, père et fils, des temples absolument identiques. Évidemment, avant de conclure définitivement, il paraît prudent d'attendre le témoignage d'autres documents que nous espérons trouver au cours de nos futures fouilles au voisinage du nouveau sanctuaire, notamment à sa périphérie Est, où les premières tranchées, ouvertes cette année, ont révélé de nombreuses substructions.

Nous devons signaler ici un ensemble d'une quinzaine d'auges en pierre placées au même niveau, à l'extérieur de l'angle Sud-Est du temple de Dagon (v. le plan pl. XXXVI). Quelques-unes sont disposées de façon que l'eau versée dans la première auge s'écoule successivement dans les trois suivantes. Comme la fouille ici n'est pas terminée, il est prématuré de dire s'il s'agit d'un dispositif pour libation ou ablution ou tout simplement d'un abreuvoir n'ayant aucun rapport avec le temple voisin.

Le bâtiment au Nord de la Bibliothèque. — Nous avons continué le dégagement de l'édifice situé au Nord de la Bibliothèque, sans que nous ayons pu encore atteindre ses limites. L'hypothèse avancée dans notre dernier rapport [3], à la suite de nos premières constatations, qu'il s'agit d'un bâtiment à destination profane, semble se confirmer. De nouvelles chambres ont été dégagées. L'une d'elles contient une grande tombe mycénienne avec dromos et caveau funéraire voûté en encorbellement, si parfaitement comprise dans les limites de la chambre, avec son entrée face aux deux portes de cette dernière, qu'on est disposé à croire que l'emplacement de la tombe a été prévu dans le plan de la construction primitive.

La tombe VI de Ras Shamra. — La tombe elle-même montre toutes les caractéristiques des quatre autres grands caveaux mycéniens découverts jusqu'ici à

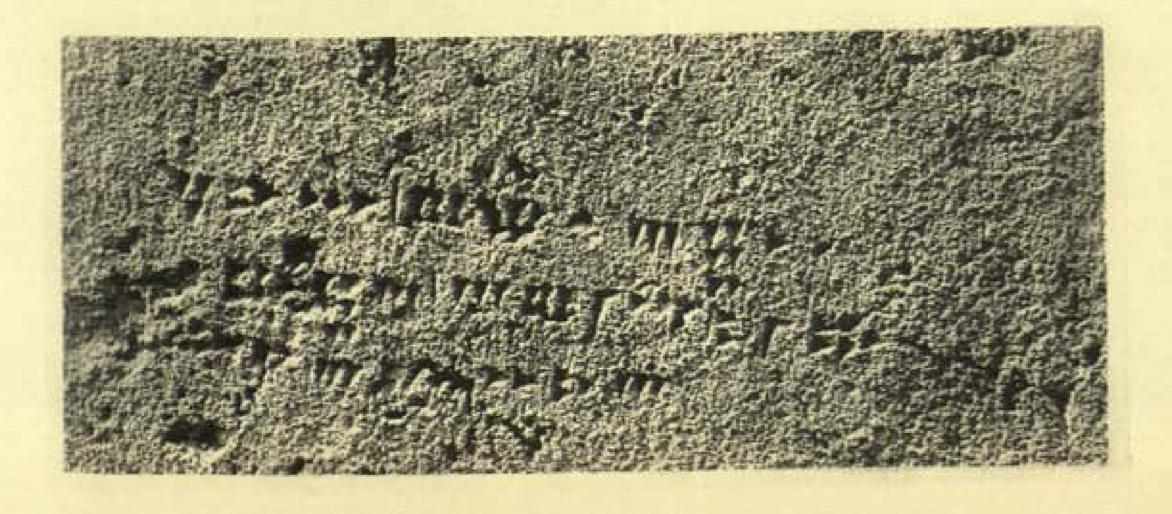
[1] Cf. sa note publiée à la suite de ce rapport.

[2] R. Dussaud, *Ba'al et Ben-Dagon dans les textes de Ras Shamra. Syria*, 1934, p. 301.

[3] *Syria*, 1934, p. 113.

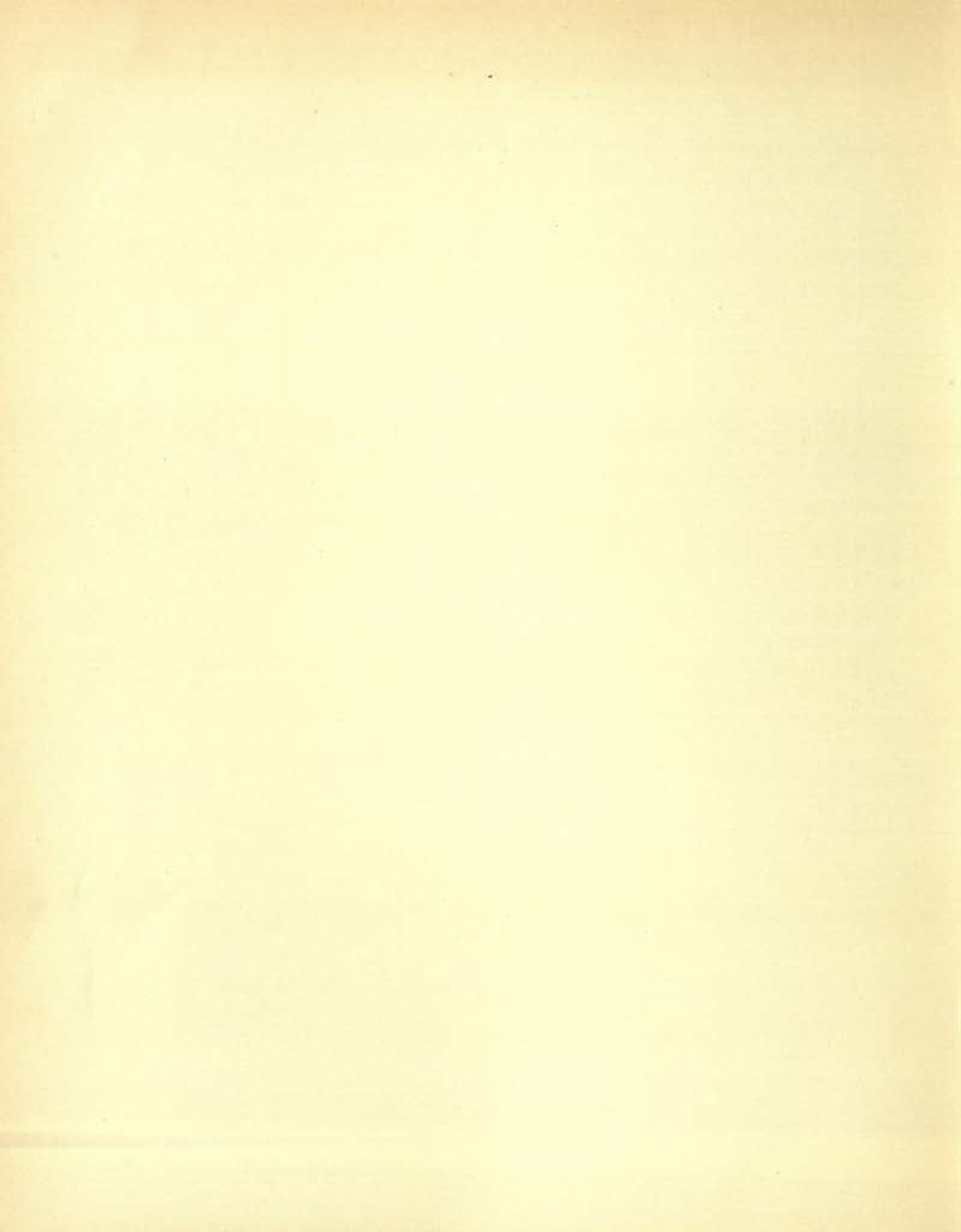
1. Stèle avec dédicace au dieu Dagon en cunéiformes alphabétiques.

2. Fragment de stèle analogue.



3. Inscription de la stèle 1.

RAS SHAMRA.



Ras Shamra (pl. XXXII, 1,3). Anciennement pillée, la tombe dont nous réservons la description pour notre étude définitive, ne contenait plus que des fragments de poterie commune, quelques débris de vases mycéniens et chypriotes, un cylindre en pierre et une pendeloque en or avec étoile repoussée et gravée. Ces objets permettent cependant de l'attribuer à la fin du XIV[e] ou au XIII[e] siècle avant notre ère, c'est-à-dire à l'époque des autres grandes tombes mycéniennes de Ras Shamra.

Une troisième rue de Ras Shamra. — Le bâtiment contenant la tombe VI est limité au Sud par une rue sur laquelle s'ouvre l'une des portes d'entrée. Il se trouve ainsi nettement séparé de l'édifice occupant l'emplacement de la Bibliothèque. Cette rue (voy. le plan pl. XXXVI), à laquelle nous donnons le nom de Rue du Dieu-Dagon, est orientée Est-Ouest, comme les deux autres précédemment signalées, ce qui indique que la principale circulation dans cette partie de la ville se faisait entre les deux grands temples, celui de Ba'al à l'Ouest et celui de Dagon à l'Est, à travers le bloc de bâtiments contenant la Bibliothèque et la demeure du grand prêtre [1]. La distance entre chacune de ces trois rues parallèles mesurée de milieu en milieu est de 26 m. exactement. En observant l'analogie dans l'orientation et les dimensions des deux temples voisins, on est tenté d'admettre que tout ce quartier réservé au culte, à l'instruction et au logement des prêtres, a été aménagé suivant un plan conçu d'ensemble.

Nouvelles tablettes. — Quelques pans de murs menaçant de s'écrouler à la périphérie de la construction dégagée, à l'emplacement de la Bibliothèque, je décidai de les démolir dans l'espoir de trouver en dessous un complément aux tablettes recueillies ici en 1929 et 1930. Notre attente ne fut pas déçue : nous trouvâmes plusieurs nouveaux fragments ainsi que deux tablettes entières. L'une (fig. 8), rédigée en cunéiformes accadiens, constitue, d'après le déchiffrement de M. Thureau-Dangin, une lettre en dialecte assyrien, adressée par un personnage du nom de Belubur à El-shar qui résidait à Ras Shamra. Comme

[1] La demeure du grand prêtre devait se trouver immédiatement à côté de la Bibliothèque, probablement dans le même bâtiment, à l'emplacement où nous avons retrouvé, en 1929, la cachette des 74 armes et outils en bronze, ainsi qu'un beau trépied. On sait que quelques pièces portaient précisément une dédicace au grand prêtre en cunéiformes alphabétiques.

on le lira dans l'étude publiée par notre éminent collaborateur à la suite de ce rapport, l'objet principal de cette lettre est d'annoncer à El-shar l'envoi de tablettes dont on le prie de donner lecture à la reine. Mais nous devons insister ici sur l'importance de ce nouveau document retrouvé dans la Bibliothèque de Ras Shamra pour la question du nom ancien de cette ville. En effet, Belubur, après avoir salué El-shar, ajoute : « Que les dieux du pays d'Ugarit te gardent,



Fig. 8. — Face et revers de la lettre de Belubur à El-shar.

toi mon frère. » Cette phrase confirme l'identification de Ras Shamra avec Ugarit que nous avons, encore dans notre dernier rapport, cru devoir proposer avec réserve [1]. Je crois qu'il n'y a plus aujourd'hui aucun doute que Ras Shamra ne fût la capitale du fameux pays d'Ugarit, si souvent mentionné dans les documents égyptiens et hittites. Nous nous proposons de citer dorénavant nos recherches sous le double vocable : fouilles à Ras Shamra-Ugarit, ou à Ugarit tout court.

D'autres fragments de tablettes ont été trouvés entre 0 m. 50 et 1 m. 20 de profondeur à plusieurs endroits au voisinage de la Bibliothèque, quelques-uns en étaient assez éloignés. Ainsi un morceau de syllabaire sumérien fut

[1] Cf. *Syria*, 1934, p. 120.



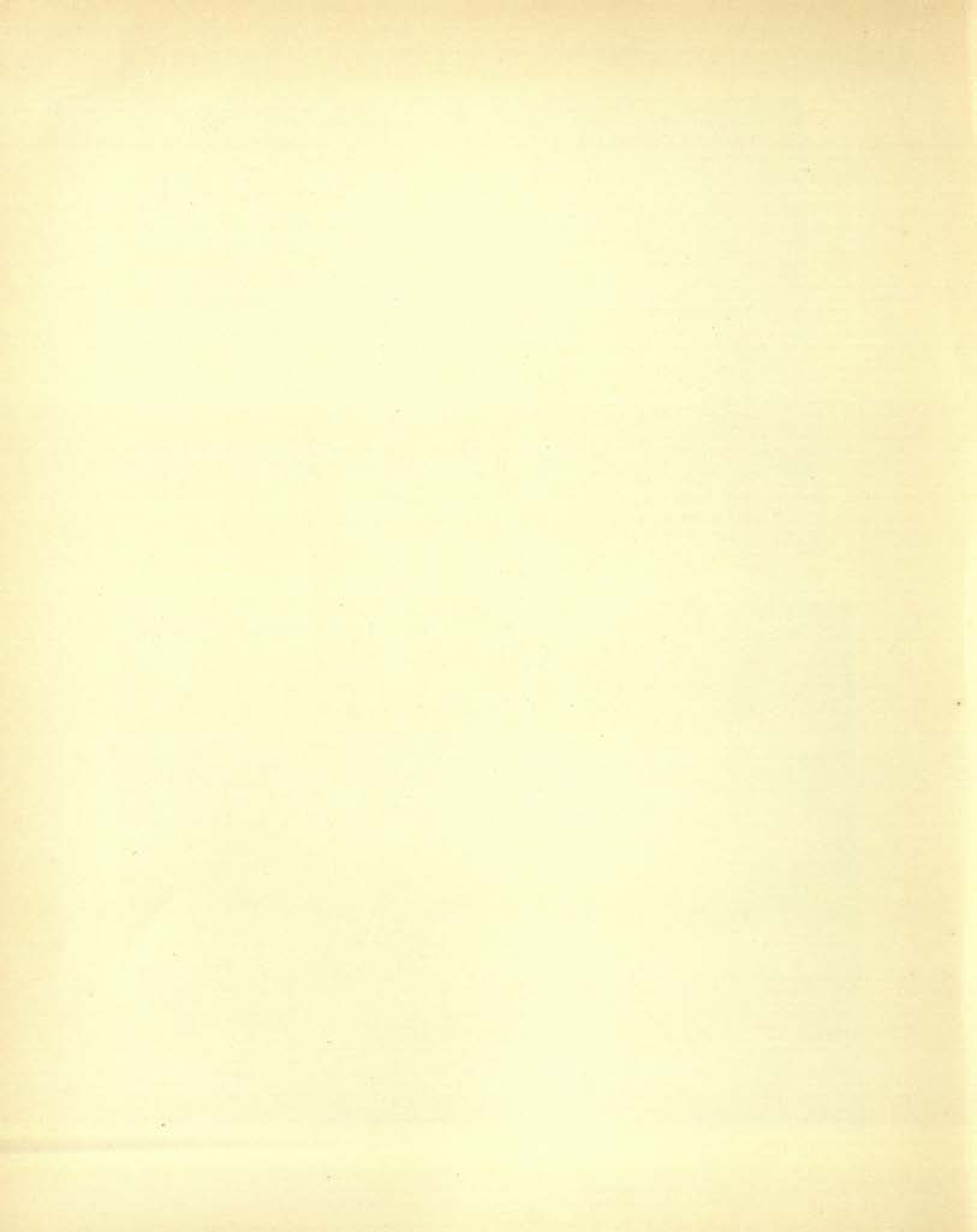
1. Intérieur de la tombe mycénienne VI de Ras Shamra avec voûte en encorbellement.



2. Vue de l'intérieur de la tombe de l'âge du fer montrant l'assise de l'encorbellement.

3. Vue de l'extérieur de la tombe VI montrant les dalles couvrant le *dromos* en partie enlevées et le trou pratiqué par les pilleurs dans la couverture de la chambre.

RAS SHAMRA.



recueilli en surface sur la partie la plus élevée du tell, à environ 30 m. au Sud de la limite du chantier. C'est dans cette même région qu'en hiver une des femmes de la ferme alaouïte voisine a dû ramasser la tablette que nous avons pu acquérir en 1933 à Lattaquié et qui a été publiée comme provenant de nos fouilles [1]. La vaste dispersion des tablettes, peut-être sur toute la surface de la



Fig. 9. — Vue dans le puits Est du grand sondage.

ville ancienne, est indiquée par une découverte faite sur la pente à l'angle Sud-Ouest du tell, à 500 m. de distance de nos fouilles actuelles. Il s'agit d'une petite tablette portant sur l'une des faces l'empreinte d'un cylindre, déesse assise entre deux lions, sur l'autre un court texte en cunéiformes accadiens dans lequel M. Edouard Dhorme a reconnu une pièce de comptabilité mentionnant une créance sur deux personnages [2].

[1] Cf. *Syria*, 1934, p. 137.
[2] Cf. la note de M. Dhorme donnée à la suite de ce rapport.

Chantier Ouest : sondage en profondeur. — Nous avons continué ici l'exploration du terrain immédiatement à l'Ouest de la région où nous avions trouvé, en 1932, la grande stèle du Ba'al au foudre et la cachette avec les deux statuettes en argent, publiées dans notre rapport IV, *Syria*, 1933. Ce terrain, par une pente assez raide, descend vers la grande dépression plantée d'oliviers située du côté Ouest au pied de l'acropole du tell. Par suite de cette déclivité les matériaux de surface ont été entraînés par les eaux des fortes pluies d'hiver vers le bas, de telle sorte qu'en haut de la pente les couches supérieures, c'est-à-dire les niveaux I et II, ne sont que de très faible épaisseur. Nous avons profité de cette circonstance pour faire ici un sondage en profondeur afin de nous rendre compte de la nature des couches inférieures du tell. Nous désirions aussi contrôler la situation du niveau III dont nous avions reconnu l'existence au-dessous des deux niveaux supérieurs lors de nos fouilles sur la pente Nord de l'acropole, en 1933 (voy. *Syria*, 1934, p. 109, et fig. 2). L'endroit choisi avait l'avantage de se trouver loin de toute construction, de sorte que le sondage pouvait être poursuivi jusqu'au pied de la colline sans préjudice pour les édifices anciens occupant les niveaux I et II (voy. le plan reproduit pl. XXXVI).

Quatre puits carrés furent creusés, mesurant respectivement 2 m. 50, 3 m. 50 et 4 m. 40 de côté. Placés, dans le même axe, l'un à côté de l'autre, ils nous permirent d'étudier la succession des couches sur deux fronts de taille distants l'un de l'autre de 3 m. et longs de 13 m. Dans la fouille de chaque puits (fig. 9), les objets furent soigneusement recueillis dans l'ordre de leur apparition. Une fois enlevées les deux couches supérieures, niveaux I et II, formant pente, la parfaite horizontalité des couches sous-jacentes et aussi l'homogénéité des vestiges de civilisation observés dans les quatre sondages, prouvent que l'ordre stratigraphique dans cette partie du tell est intact.

Au-dessous des niveaux I et II nous avons rencontré, vers 5 m. de profondeur, la limite supérieure du niveau III caractérisé par la même céramique à peinture géométrique couleur brun foncé, violacé ou noir sur fond chamois, ou gris tirant sur le vert (fig. 10), déjà observée dans la campagne précédente [1].

A la peinture est associée sur certains vases un décor obtenu par piquetage ou par incision profonde dans la pâte encore molle. Quelques fragments de

[1] *Syria*, 1934, fig. 2.

poterie noire lustrée et rouge lissée sont mêlés à la céramique fine. L'outillage contient des haches polies à sommet repiqué pour faciliter l'emmanchure, des petites haches entièrement polies, des *nuclei* et petites lames en obsidienne.

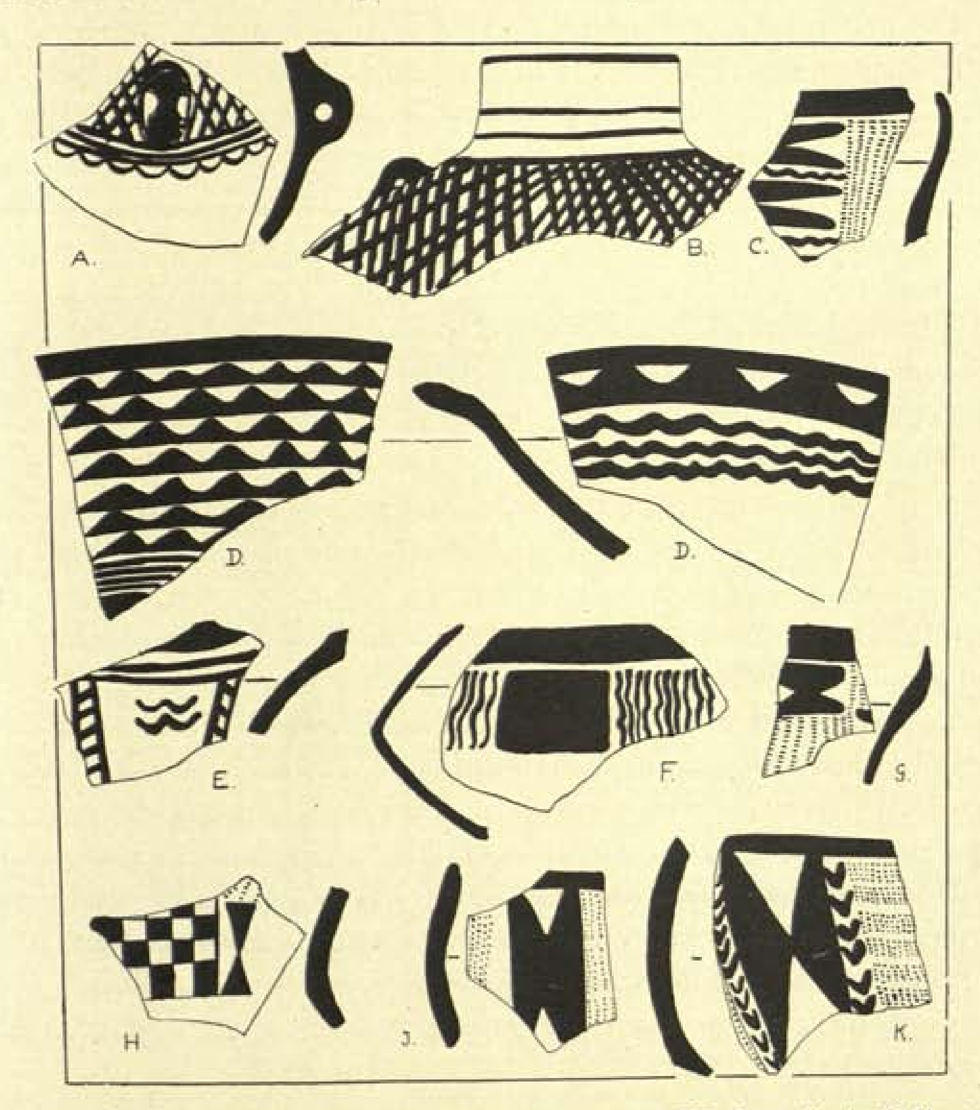


Fig. 10. — Échantillons des tessons peints de la céramique du IIIe niveau. Dessin G. Chenet.

d'assez grandes lames de silex, des éléments de faucille également en silex à dentelure usée et lustrée, et des têtes de massues en pierre dure polie.

En fait de faune, les ossements nous ont permis d'identifier jusqu'ici le sanglier et un carnassier, probablement loup.

La limite inférieure du IIIᵉ niveau se trouve ici vers 8 m. 50 de profondeur. A cette limite la céramique peinte tend à disparaître, les fragments d'une poterie commune avec engobe rouge uni sur terre grise ou sans engobe sont nombreux. Puis apparaissent les premiers spécimens d'une céramique entièrement nouvelle à Ras Shamra, à peinture géométrique polychrome rouge et noir sur pâte chamois, qui caractérise le IVᵉ niveau.

Dans le IVᵉ niveau (de 8 m. 50 à 12 m. 35 environ) la peinture, appliquée maintenant aussi à des vases de grande taille, nous montre les motifs suivants : triangles pleins ou couverts de lignes croisées, dents de loup, zigzags, lignes ondulées simples, doubles et entre-croisées, lignes brisées disposées en arête de poisson et décor en damier (fig. 11). Dans les couches inférieures de ce niveau qui descend jusque vers 12 m. 35, la céramique peinte est d'une beauté remarquable et d'une exécution très soignée. Certains vases, qui se distinguent par une étonnante minceur de paroi et une pâte très fine, ont dû être cuits dans des fours certainement perfectionnés, permettant une conduite très régulière du feu. Nombreux sont les vases qui portent à la naissance du col une ligne d'yeux peints parfois avec indication des cils et ayant sans doute une valeur apotropaïque. Les formes de ces vases peints sont généralement globuleuses, parfois surbaissées avec un col bien dégagé, comme le montre le spécimen pl. XXX, 1, et figure 11, J. Les anses verticales sont rares; une anse horizontale, de préhension, apparaît sous forme d'une aile droite, courte et rectangulaire. A côté de la céramique avec peinture à deux tons, il y a de nombreux spécimens d'une poterie commune noir lustré sur pâte gris clair ou rouge uni, avec parfois un décor incisé ou piqueté. Les vases sont le plus souvent à fond plat. Dans la partie inférieure du niveau, vers 11 m. 50 de profondeur, apparaît une céramique caractérisée par des vases à paroi épaisse, en terre grise couverte d'un engobe jaune ou rouge clair lustré, rappelant la poterie dite néolithique de Chypre [1].

L'outillage de ce niveau, où nous n'avons pas trouvé jusqu'ici trace de métal, comprend de grandes lames de silex gris ou noirâtre, des lames de

[1] Voy. E. Gjerstad et collaborateurs, *The Swedish Cyprus Expedition*, Stockholm, 1934, vol. I, p. 29, et P. Dikaios, *Cyprus Museum Excavations*, dans *Antiquity*, 1934, p. 86. En ce qui concerne l'âge néolithique de cette céramique, nous avons cru devoir exprimer des réserves dans notre compte rendu de l'ouvrage de la mission suédoise, voy. *Syria*, 1935, p. 206.

taille moyenne en silex chamois clair et obsidienne, des éléments de faucille également en silex avec dentelure bien régulière et lustre caractéristique, à dos rabattu et légèrement courbe pour l'encastrement dans une armature en bois,

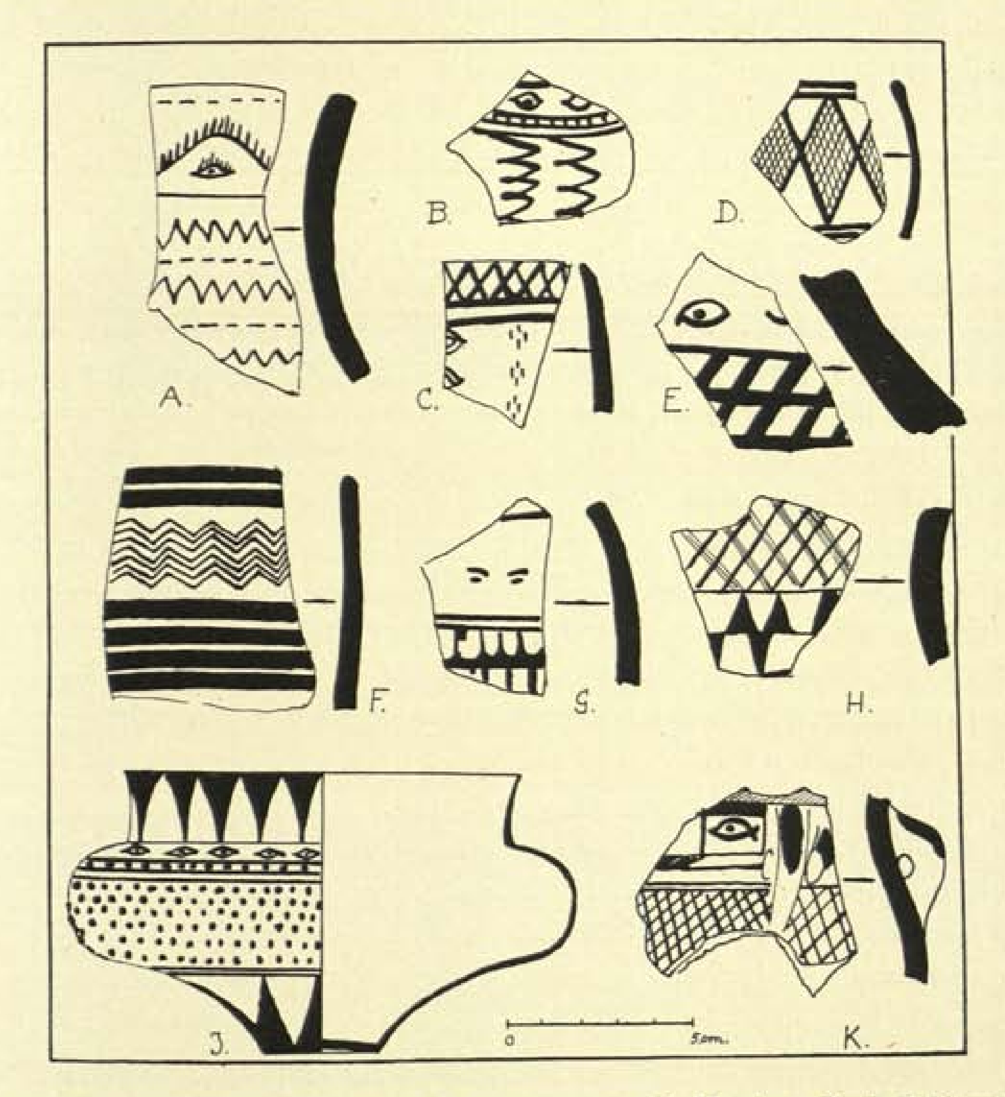


Fig. 11. — Fragments de vases peints et, J, vase reconstitué du IVe niveau. Dessin G. Chenet.

de petites haches en pierre dure polie, des poinçons, alênes et lissoirs en os.

Du haut en bas dans ce niveau se trouvent de nombreux restes de constructions anciennes en briques jaunes à angles arrondis du format 20 × 14 × 14 cm., dans lesquelles il y a parfois des tessons inclus comme dégraissant.

Ces murs paraissent avoir été élevés sur des socles en pierres calcaires grossières. Les constructions avaient été détruites par le feu, comme le prouvent les fortes couches de cendres qui les recouvrent. A différentes hauteurs de la coupe se dessinent, très visibles sur le front de taille, plusieurs foyers près desquels nous trouvâmes des crânes d'enfants, de nouveau-nés ou de fœtus. Ils ont dû être enterrés sous le sol des habitations près des foyers. Parmi les restes de faune, nous avons reconnu le sanglier, de grands bovidés (bœuf) et le mouton.

Les fragments de la poterie peinte, caractéristique du IVe niveau, qui avaient fortement diminué déjà à partir de 12 m. de profondeur, cessent complètement à partir de 12 m. 35. A cette limite, apparaît une céramique d'aspect nettement plus archaïque qui marque une nouvelle division, le niveau V. A ce niveau, la peinture céramique est inconnue. Les vases de petites ou moyennes dimensions, comprenant des assiettes et coupes de formes parfois anguleuses, sont ornés uniquement de stries verticales irrégulièrement parallèles, obtenues par lissage ou brunissage ou par un décor très simple de piquetage. A signaler sur l'un des tessons un graffite en signes incisés. Vers 13 m. 50, apparaissent d'assez nombreux fragments d'une céramique à pâte brunâtre, rougeâtre ou grise, assez soigneusement lissée avec un décor de lunules ayant l'aspect de coups d'ongles disposés en rangées parallèles, parfois sans ordre apparent. Un tesson est couvert de protubérances serrées, taillées en pleine pâte. Les tessons rouge lustré sont assez rares.

A côté de cette céramique plutôt fine, on utilisait des vases de grandes dimensions, à paroi épaisse, assez bien cuits. L'anse percée paraît être inconnue à ce niveau, il n'y avait que des anses de préhension en forme de mamelons ou de bourrelets allongés, posés horizontalement telle une ailette contre la paroi du vase, appelés *ledge handle* par les archéologues de langue anglaise [1]. L'outillage en silex chamois, gris, noirâtre et rougeâtre (nous n'avons observé aucune trace de métal dans ce niveau), montre des formes assez variées : longues lames à talon aminci par retouche pour former soie, lames petites et moyennes à tranchant bilatéral et traces d'usage, grattoir sur bout de lame, perçoirs à extrémité finement retouchée, racloirs triangulaires aux retouches

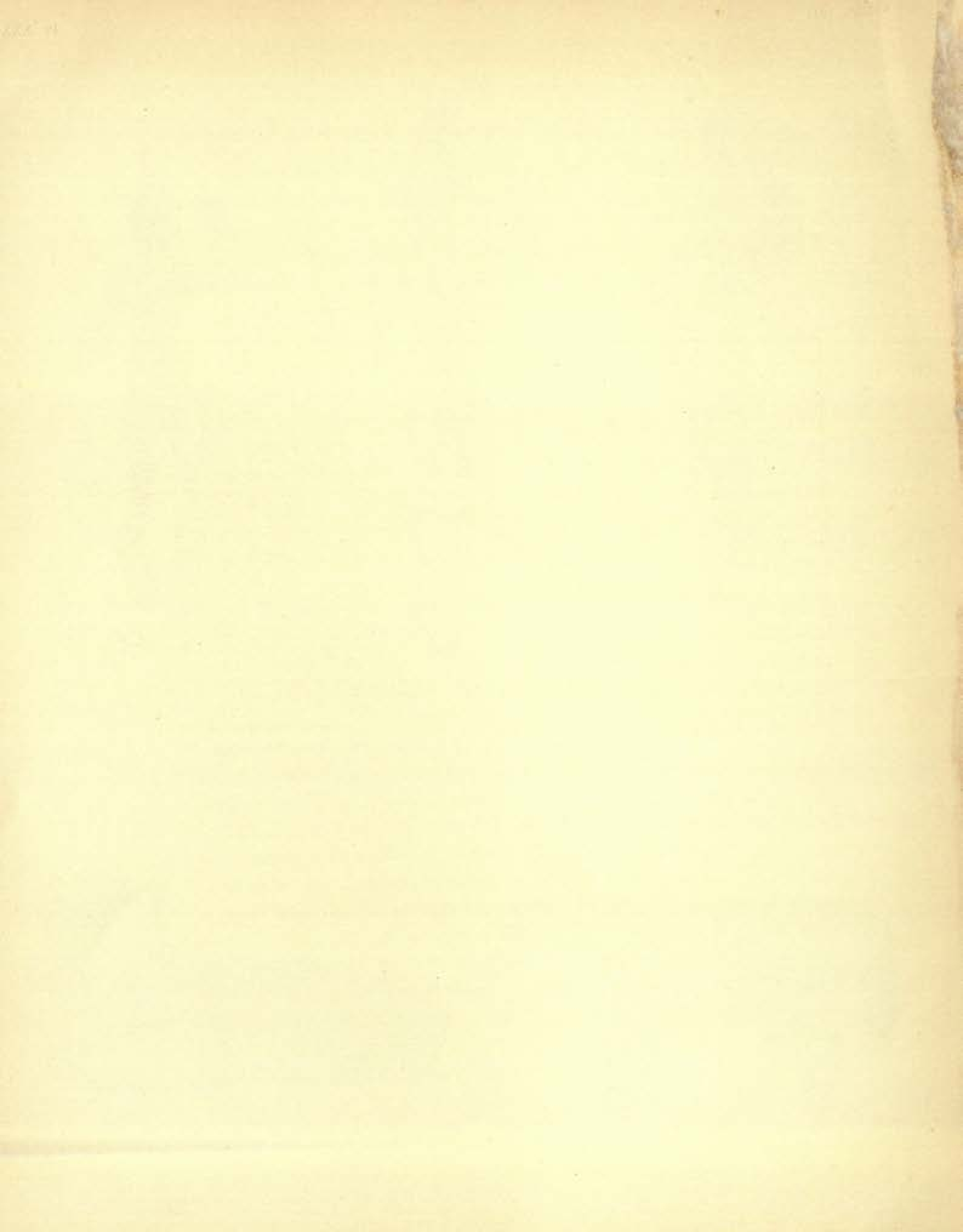
(1) R. M. Engberg et G. M. Shipton, *Notes on the chalcolithic and early Bronze Age Pottery of Megiddo*, Chicago, 1934, diagramme hors texte, n° 14.

1-3. Statuettes votives en bronze de Ba'al. Premier niveau.



4. Taureau en bronze du deuxième niveau.

5. Poids en bronze en forme de veau couché.
L'intérieur est rempli de plomb. Premier niveau.



fines. L'obsidienne ne manque pas, mais est rare en comparaison avec l'abondant outillage de silex. A 14 mètres de profondeur, reposait une extrémité de hache en pierre polie, à section carrée et tranchant avec trace de réaiguisage. Parmi l'outillage en os nous avons observé des perçoirs ou alênes très polis faits d'un stylet métatarsien, et ayant une extrémité préparée pour l'insertion dans un manche.

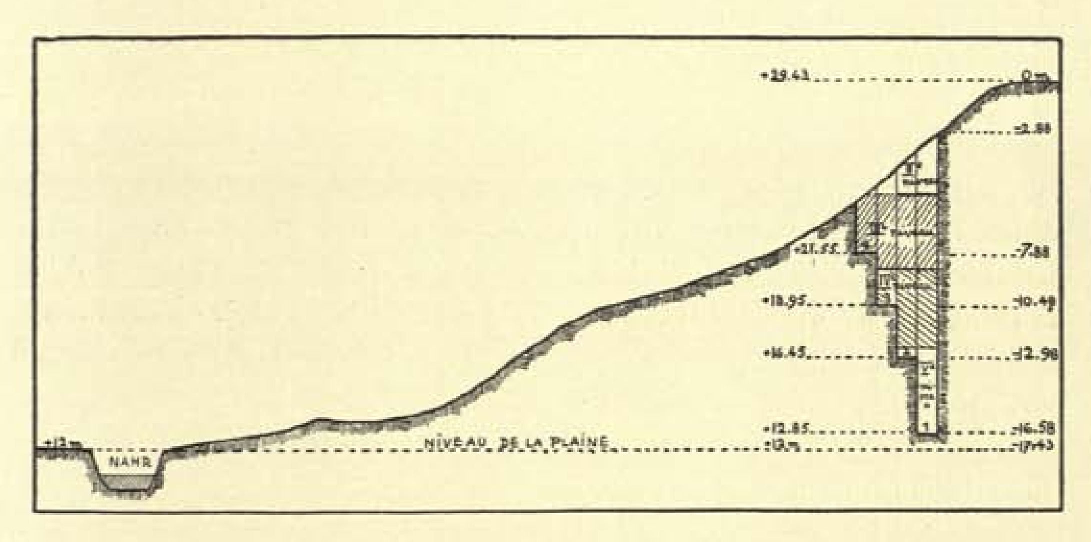


Fig. 12. — Coupe schématique montrant les profondeurs atteintes dans les quatre puits-sondages par rapport à la hauteur totale du tell.

Le front de taille entre 12 m. 35 et 15 m. 70 de profondeur montre de nombreux restes d'habitations, étagés à travers tout le Ve niveau, avec des briques jaunes écrasées et des pierres calcaires grossières ayant constitué les fondations, recouvertes par d'épaisses couches de cendres et de charbon de bois. Vers 14 m. 50, il y avait trois minces couches de terre calcaire blanc-jaunâtre, légèrement rosée, couvertes d'un enduit fin, à surface lisse, séparées par des couches de terre brune mélangée de cendres et de charbon, parmi lesquels des pierres rougies par la violence de l'incendie ayant détruit cette construction. Il s'agit de sols plâtrés ou de revêtement de murs en briques tombés à l'intérieur de la construction lorsque celle-ci s'est effondrée. Vers 15 m. 70 de profondeur, la composition du sol, alors brun sableux, se modifie brusquement et devient rougeâtre ou blanchâtre, humide avec beaucoup de pierres et de grains de calcaires ou de craies. Les tessons ont presque complè-

tement disparu. A 16 m. 50, la terre change de nouveau, devient noire, grasse avec inclusion de cendre et de quelques silex blanchâtres, mais sans tessons.

Le 1er juin, nous avons dû arrêter le sondage à 16 m. 58 de profondeur, la pioche enfoncée jusqu'à 16 m. 88 ramène toujours la même terre noire grasse et humide qui paraît provenir d'un dépôt alluvial. En effet, comme le montre la coupe schématique, figure 12, le fond de notre sondage n'est plus qu'à 0 m. 85 au-dessus du niveau de la plaine voisine et du bord du Nahr qui longe le pied du tell. Les trois autres sondages ont été arrêtés aux profondeurs marquées sur le même schéma à côté des chiffres 2, 3 et 4. L'altitude indiquée à gauche est prise par rapport au niveau de la mer, mesuré dans la baie voisine de Minet-el-Beïda par marée haute. Les profondeurs indiquées à droite sont mesurées à partir du niveau supérieur du grand pilier central du temple voisin de Ba'al, qui, avant la fouille, affleurait la surface du sol et que nous avons choisi comme point 0 pour toutes les indications de profondeur dans cette partie du tell.

Il serait évidemment prématuré de vouloir établir dès maintenant l'ordre chronologique des nombreuses couches archéologiques qui se succèdent dans la partie inférieure de la colline de Ras Shamra au-dessous des niveaux I à III précédemment reconnus. Mais, grâce à ces premiers coups de sonde lancés dans les profondeurs du tell, nous pouvons du moins reconnaître les grandes étapes de sa constitution stratigraphique. Il est démontré maintenant que la partie Nord la plus élevée du tell, haute d'une vingtaine de mètres, est entièrement artificielle. Cette énorme accumulation de strates, de niveaux d'habitations, de couches d'incendies farcies des restes de l'homme et des vestiges de son industrie, atteste une occupation intense du tell depuis son origine et pendant les divers millénaires qu'a duré sa formation. Au-dessous de la limite inférieure du niveau III, nous avons pu déterminer deux niveaux plus anciens. L'un, le niveau IV, est caractérisé par une fort belle céramique peinte d'un style jusqu'à présent inconnu à Ras Shamra ; en dessous, le niveau V montre une céramique non peinte de facies nettement plus archaïque et que l'on serait tenté d'appeler néolithique, s'il n'était pas délicat d'appliquer ce terme à l'industrie préhistorique d'un pays si imparfaitement exploré encore et où, d'autre part, le métal apparaît à l'aurore des civilisations.

Est-il possible de déterminer, du moins approximativement, l'époque à laquelle appartiennent les niveaux IV et V que nous venons de reconnaître à Ras Shamra ? Stratigraphiquement, le niveau IV, atteignant une épaisseur de plus de 5 m., doit couvrir une assez longue durée de temps antérieurement au niveau III qui, lui, remonte au troisième, ses couches inférieures peut-être au quatrième millénaire [1]. Voilà pour le *terminus ante quem*. Quant à dire si le niveau IV reste dans les limites du quatrième millénaire ou atteint le cinquième, le matériel d'études dont nous disposons actuellement ne permet pas encore de réponse. Cependant la richesse en vestiges industriels des couches traversées par notre sondage promet de fournir aux recherches futures les trouvailles permettant de préciser la chronologie des couches profondes de Ras Shamra. En attendant, nous pouvons dire que la haute antiquité de notre IV^e niveau est confirmée par les comparaisons que nous pouvons établir entre sa céramique peinte et celle, en partie fort semblable, provenant de différents sites anciens de la Syrie septentrionale, de la Mésopotamie et du plateau iranien: Younous-Karkémish [2], Sakjé-Geuzi [3], Ninive [4], Samarra [5], Tépé Moussian [6], et Suse (1er style) [7], pour ne citer que les plus importants [8].

[1] Cf. nos constatations de la 5e campagne, *Syria*, 1934, p. 111. — A propos de la date du IIe niveau nous tenons à signaler ici la trouvaille faite cette année d'une perle en cornaline portant une inscription au nom de Sesostris I (1970 à 1935) qui constitue le plus ancien monument égyptien jusqu'ici découvert à Ras Shamra.

[2] C. L. Woolley, *The Prehistoric Pottery of Carchemish*, *Iraq.*, vol. I, 1934.

[3] J. Garstang, *Annals of Archaelogy and Anthropology*, Liverpool, vol. I et V. G. Contenau, *Manuel d'Archéologie Orientale*, I, p. 421, III, p. 1152. — Il convient de citer ici également la céramique peinte, dite « prähistorische Buntkeramik », du Tell Halaf, quoiqu'elle présente un facies qui parait indiquer qu'elle est, au moins en partie, un peu plus récente que R. S. IV. — Cf. Hubert Schmidt, *Zu den Kleinfunden*, dans M. Fr. von Oppenheim, *Der Tell Halaf*, Leipzig, 1931, p. 250 et fig. 1.

[4] R. Campbell Thomson and M. E.L. Mallowan, *The British Museums Excavations at Nineveh*, 1931-1932, *Annals of Archaelogy and Anthropology*, Liverpool, vol. XX, p. 127. — Afin de pouvoir utiliser pour la comparaison avec R. S. IV la céramique retirée de 26 m. de profondeur de Ninive, il nous paraîtrait nécessaire de diminuer les chiffres très élevés proposés pour les séries appelées Ninivite 2 *a* et *b*, pl. XXXVI-XXXIX et XLI.

[5] Dr. Herzfeld, *Die vorgeschichtlichen Töpfereien von Samarra*, Berlin, 1931 et V. Gordon Childe, *New light on the most ancient east*, London, 1934, pl. XXVIII.

[6] *Délégation de Perse*, Mémoires, t. VIII, E.-J. Gautier et G. Lampre, *Fouilles de Moussian*, p. 97, 99, 100, 103.

[7] *Délégation de Perse*, Mémoires, t. XIII, *Céramique peinte de Suse*, etc., par E. Pottier.

[8] Nous reviendrons sur ces comparaisons dans un article à paraître dans *Syria*.

Quantà la céramique non peinte, de facies archaïque du niveau V, un détail : la forme en ailettes des anses de préhension horizontales et la présence de vases en pierre dure fait songer à l'Égypte prédynastique, ce qui autoriserait d'attribuer ce niveau au quatrième millénaire, sinon au cinquième. Nous nous proposons de reprendre le sondage à la prochaine campagne pour l'élargir et le pousser jusqu'au sol vierge que, vers 17 m. de profondeur, nous n'avons pas encore atteint.

B. — Les découvertes a Minet-el-Beïda.

Nous avons considéré jusqu'ici le site de Minet-el-Beïda comme constituant l'une des nécropoles de l'ancien Ugarit-Ras Shamra, nécropole qui était en même temps un lieu de culte [1]. Cette définition, nos nouvelles recherches viennent la confirmer, en même temps qu'elles l'élargissent. Ici s'élevait, près de la Baie blanche, tout un quartier de ville dépendant d'Ugarit où vivaient les marins et les pêcheurs, les marchands, les agents de commerce et toute cette foule qui tire sa subsistance du trafic et de l'industrie de la mer. L'élément étranger paraît y avoir dominé, comme nous l'avions déjà déduit de nos découvertes antérieures [2]. En un mot, le site de Minet-el-Beïda se révèle être le quartier du port de l'ancien Ugarit, comparable au « mina » du Tripoli actuel par exemple, ayant sa nécropole et ses sanctuaires propres. Il convient d'ajouter que ce quartier ne paraît avoir atteint une certaine importance qu'à partir du xv^e siècle avant notre ère ; nos fouilles, poussées partout jusqu'au sol vierge, n'ont ramené jusqu'ici aucun vestige plus ancien. Le développement de ce quartier suburbain de l'ancien Ugarit coïncidait donc avec la forte immigration chypriote et mycénienne aux xv^e et xiv^e siècles et dont certains textes trouvés à Ras Shamra, ainsi que le mythe relatif au roi Kasos rapporté par Malalas, nous ont conservé le souvenir très précis [3].

Nous devons ces constatations aux recherches entreprises cette année dans

[1] Cf. notre rapport sur la troisième campagne, *Syria*, 1932, p. 11.

[2] Cf. notre rapport sur la quatrième campagne, *Syria*, 1933, p. 100.

[3] Cf. R. Dussaud, *Note additionnelle* à notre rapport de la première campagne, *Syria*, 1929, p. 301.



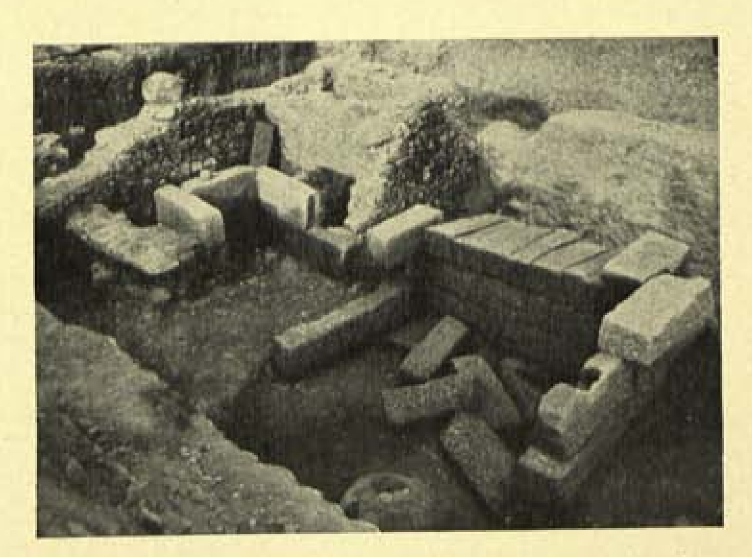
1. Vue de la tombe mycénienne II au milieu d'une construction antérieure.



2. La même construction, partie Est en cours de dégagement.

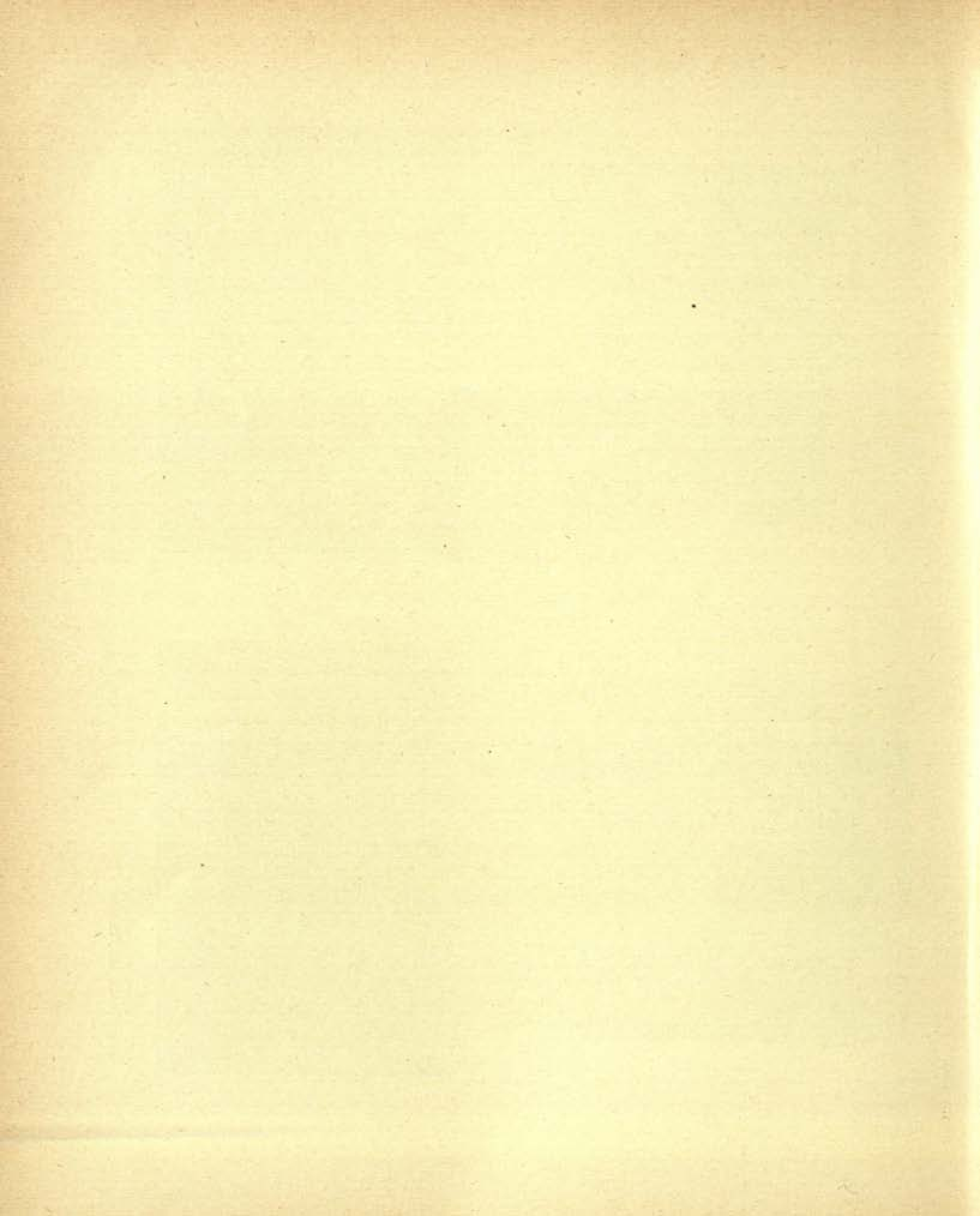


3. Les grandes chambres (entrepôts) de l'une des constructions du quartier du port, disposées le long d'un mur de séparation (à gauche).



4. La tombe mycénienne VII, anciennement détruite, bâtie dans les ruines d'une construction antérieure (voir ci-contre 3).

MINET-EL-BEIDA



la région interrogée déjà en 1929, mais où nous avions alors dû nous contenter de tranchées de recherches et d'un dégagement partiel, faute de moyens suffisants pour une fouille exhaustive.

Immédiatement au Sud de la tombe III, celle qui nous avait donné le splendide ivoire figurant la déesse-mère [1], nous avons trouvé un vaste bâtiment se composant de nombreuses grandes chambres de dimensions sensiblement égales, alignées en deux rangées séparées par un mur traversant d'un bout à l'autre le bâtiment. Complètement vides, ces vastes pièces contrastent avec les chambres de dimensions plus réduites dégagées à l'extrémité Est du bâtiment et que les trouvailles permettent d'identifier avec une habitation. Une petite cour au sol dallé de blocs calcaires plats contient le puits avec margelle monolithe et, dans un angle du mur, un four à pain à paroi en terre fortement cuite. Dans une petite pièce contiguë nous trouvions une stèle trouée autour de laquelle gisaient un brûle-encens (ou lampe) en forme de louche [2] et la moitié supérieure d'une idole mycénienne en forme de déesse paraissant ailée [3]; c'était sans doute le lieu du culte domestique. L'ensemble de la construction pourrait être considéré comme la demeure d'un marchand qui habitait à côté de ses entrepôts.

Un bâtiment analogue fut dégagé dans la région des tombes I et II trouvées en 1927 [4] et 1929 [5]. Lui aussi se compose d'une série de grandes pièces disposées le long d'un mur de refend, qui est comme l'épine dorsale de la construction. La photographie pl. XXXIV, 2, 3, le montre pendant le dégagement. Les fondations descendent partout jusqu'au sous-sol vierge, sable marin mélangé de gravier, ce qui prouve que le bâtiment a été élevé sur un terrain n'ayant porté aucune construction antérieure. Grâce aux objets restés dans les chambres, parmi lesquels de nombreux fragments de céramique chypriote et mycénienne de très bonne facture, des cylindres et les restes d'une fonderie de cuivre, nous pouvons attribuer le bâtiment à la fin du XV^e^ et au XIV^e^ siècle. Il nous paraît que ce ne fut qu'après son abandon qu'on y installa les deux

[1] *Syria*, 1929, pl. LVI.

[2] Comme celle reproduite, *Syria*, 1929, fig. 3.

[3] Analogue à celles reproduites, *Syria*, 1931, pl. IV, 4.

[4] Léon ALBANÈZE, *Note sur Ras-Shamra*, *Syria*, 1929, p. 17.

[5] Cf. mon rapport sur la première campagne, *Syria*, 1929, p. 290.

tombes mycéniennes I et II déjà signalées et une troisième, dénommée tombe VII, découverte cette année au Nord des deux précédentes. Les murs d'enceinte de ces dernières ne descendent pas jusqu'au sous-sol vierge, mais s'arrêtent à mi-hauteur dans les couches formées par les débris du bâtiment sous-jacent. D'autre part, l'architecture des tombes mycéniennes et des constructions adjacentes diffère de celle de l'édifice plus ancien, ce qui, concurremment avec les indices céramiques (poterie mycénienne de facture plus grossière, type Jalyssos, absence du *bilbil* et du beau bol chypriote avec décor à échelle et anse ogivale) prouvent nettement que les tombes mycéniennes à voûte en encorbellement sont plus récentes que la construction dans les ruines de laquelle nous les avons rencontrées. Ainsi la date attribuée à ces tombes, fin des XIV[e] et XIII[e] siècles, trouve une nouvelle confirmation.

La tombe VII. — La tombe VII découverte cette année se compose, comme celles trouvées précédemment, d'un *dromos* avec escalier et d'une chambre funéraire voûtée en encorbellement (voir la photographie, pl. XXXIV, 4). Les dalles de couverture du caveau ont dû affleurer le sol, comme c'est le cas de celles de la tombe I fortuitement découverte par un laboureur indigène, en 1927, qui le vida de son contenu. La tombe VII a partagé le même sort, mais sa découverte qui fut suivie d'une destruction partielle par les amateurs des belles dalles soigneusement taillées de ses murs, remonte à une époque plus ancienne, à en juger par un petit bronze grec très fruste trouvé à 0 m. 60 de profondeur dans le tumulus recouvrant la tombe.

Le soi-disant « tumulus » de Minet-el-Beïda. — Ce tumulus est formé d'un amoncellement sans aucune stratification dans toute sa hauteur, de pierrailles avec interstices entre les pierres et inclusion de terre noirâtre et de racines, facies typique pour les endroits fouillés peu anciennement. Cette pierraille ne peut provenir que des fouilles exécutées par les chercheurs de pierres après le pillage de la tombe. Définitivement abandonné, l'endroit a dû être envahi par la végétation et a été ensuite transformé par les paysans en cône d'épierrement. Ainsi s'est formé ce tertre que l'on avait pu croire être un « tumulus indicateur » de la nécropole de Minet-el-Beïda. L'on se souvient qu'en 1928, lors de sa reconnaissance du site après la découverte fortuite par un paysan de la

tombe I voisine, M. Albanèze avait fait creuser au travers de ce tumulus deux tranchées en croix [1]. Limité par le temps, il n'a pu pousser le sondage jusqu'à la tombe qui se trouvait au-dessous.

Découverte d'un fragment de syllabaire en cunéiformes et d'une anse de jarre couverte de signes cunéiformes alphabétiques. — C'est la première fois que nous rencontrons un fragment de tablette à Minet-el-Beïda. Il fut recueilli en surface, dans un champ situé entre la limite Nord-Est de notre chantier et le Nahr el Fidd. D'après un renseignement dû à M. Thureau-Dangin, qui publiera ce fragment ultérieurement, il s'agit d'un vocabulaire du même type que ceux provenant de la bibliothèque sur le tell. Il reste sur la tranche une partie du colophon qui devait être semblable à celui des tablettes 1 et 10 de Ras Shamra, étudiées par M. Thureau-Dangin dans *Syria*, XII, p. 226, et XIII, p. 236, mais, autant qu'il semble, le scribe porte un autre nom.

Le fragment d'anse appartient à une jarre d'assez grande dimension, mais d'un type que nous n'avons pas encore rencontré jusqu'à présent à Ras Shamra. Il fut trouvé à 0 m. 40 de profondeur, à 10 m. au Nord-Est de la tombe II. L'inscription en caractères cunéiformes alphabétiques rétrogrades a été gravée avant cuisson, dans la pâte molle. On lira à la suite de ce rapport une note de M. Ch. Virolleaud sur ce curieux texte.

C. — Prospection du Qalaat er Rouss et du Tell Farous.

Profitant d'une journée de fête des ouvriers alaouïtes, nous avons prospecté l'important tell situé à l'embouchure du Nahr er Rouss [2], à 6 km. 500 à vol d'oiseau au Nord de Djeblé. De la route Beyrouth-Lattaquié, on peut atteindre le tell en 20 minutes par une piste se détachant à l'Ouest, à quelques mètres au Nord du pont moderne du Nahr er Rouss. On peut parvenir même en voiture jusqu'au pied du qalaat en prenant la piste partant de la route mentionnée à 900 m. au Nord du pont du Nahr er Rouss. Cette piste, carrossable seulement pendant la saison sèche, traverse d'abord le petit bois qu'abrite

[1] *Syria*, 1929, p. 20.
[2] Cité par R. Dussaud, *Topographie historique de la Syrie Antique*, Paris, 1927, p. 176.

le weli du Cheikh Gharib et descend de là dans un vallon assez humide vers la source el Franji [1]. On appuie sur la gauche pour gagner l'ancienne voie romaine dont le corps, revêtu de son pavé original, est assez bien conservé. On la suit en direction Sud jusqu'au pied du qalaat que l'on atteint après 800 m. de chemin. La route romaine continue vers le Sud, longeant le pied du qalaat et franchissant le Nahr er Rouss sur un pont dont 3 piles anciennes, larges de 4 m. 80, subsistent encore en partie [2].

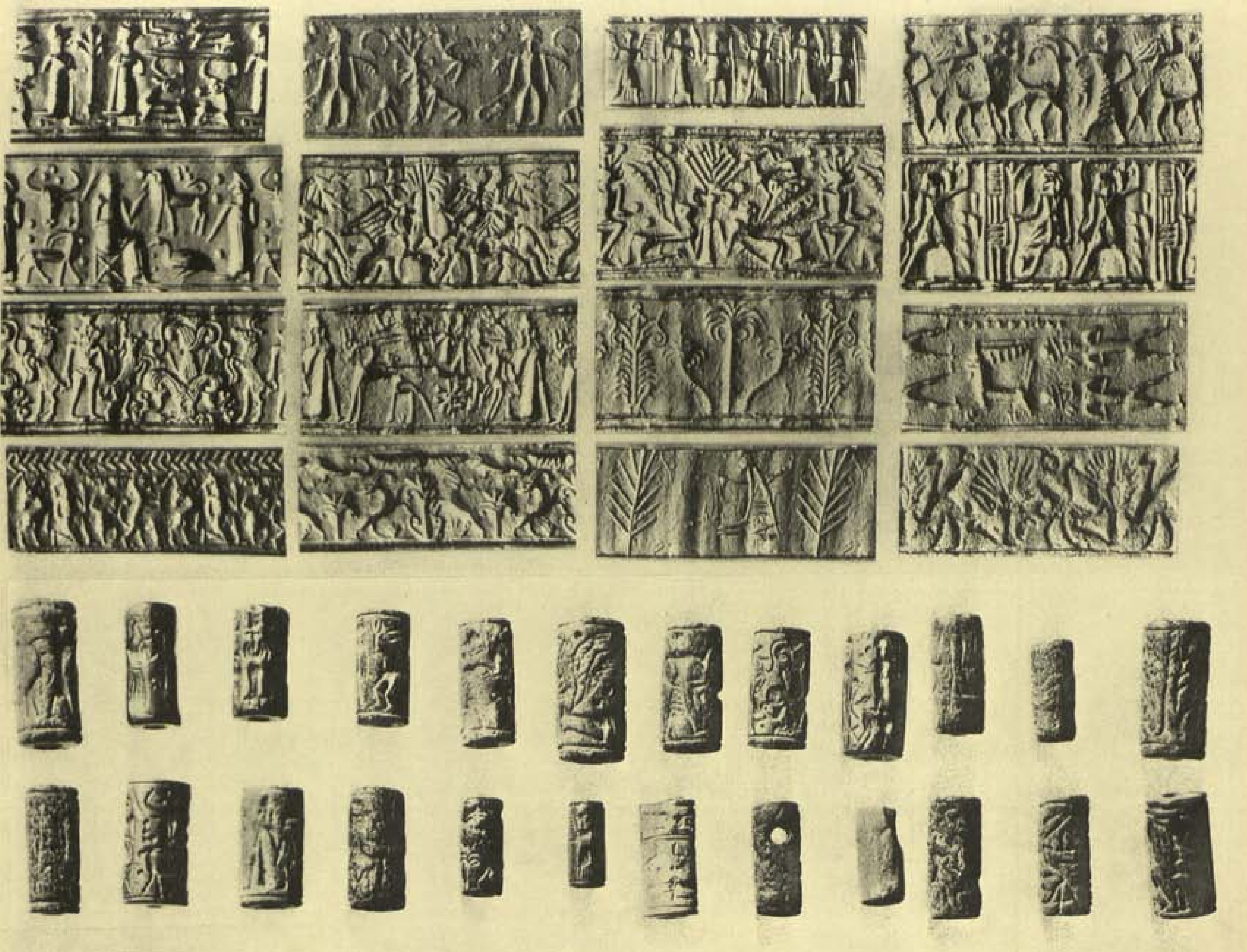


Fig. 13. — Côté Nord du Qalaat er Rouss montrant une ancienne entrée et des restes de fortifications.

Le qalaat, de forme presque carrée, mesure environ 300 m. de côté et s'élève assez brusquement de la plaine vallonnée environnante à une hauteur de 30 m. au-dessus de la mer qui baigne son pied à l'Est. Une ancienne entrée avec rampe et des restes de fortifications sont reconnaissables du côté Nord (fig. 13). Nous recueillions en surface quelques tessons en *terra sigillata* romaine, des fragments rouge lustré, peut-être de bouteilles allongées syriennes des xv^e et xiv^e siècles, quelques morceaux d'un bol chypriote hémisphérique à engobe blanc et anse ogivale, ainsi que des restes de vases du type du deuxième niveau de Ras Shamra (xvii^e et xvi^e siècles), en particulier plusieurs morceaux d'un vase ballon à décor serpentiforme peint, d'origine probablement chypriote. L'absence de la céramique mycénienne est digne de remarque. Ces premières indications ont été confirmées et complétées par les

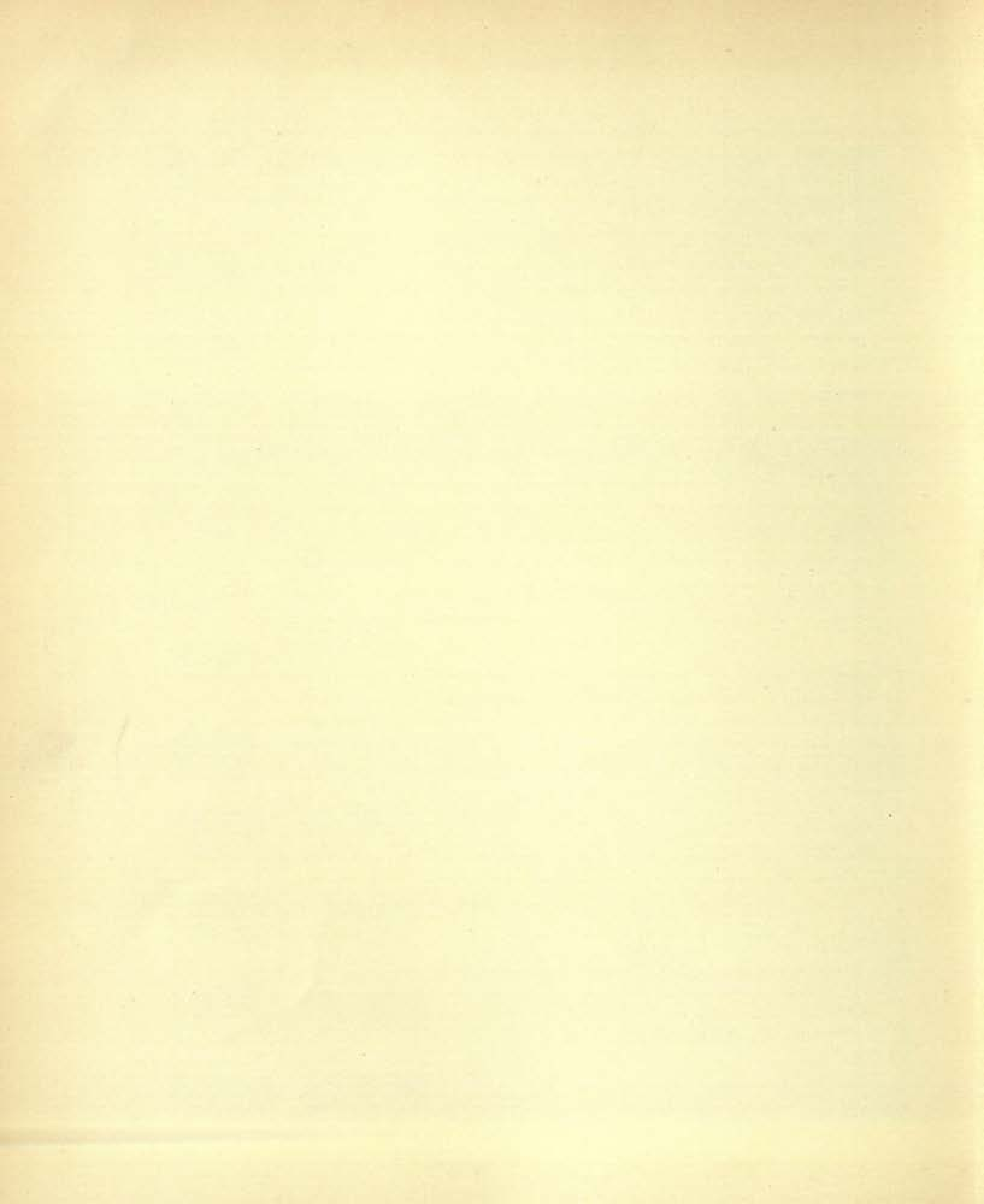
[1] Nous n'avons pu vérifier ce nom donné par la nouvelle carte d'état-major 1 : 50.000, feuille de Djeblé, NI-36-XXIV-2d.

[2] Le beau parement en grands blocs soigneusement appareillés a été en grande partie arraché, mettant à nu le noyau de maçonnerie en béton rouge dans lequel sont noyés de petits blocs.



Choix de cylindres en pierre, hématite et pâte blanche.

RAS SHAMRA.



sondages que M. Émile Forrer exécutait quelque temps après sur le qalaat, et dont il ne nous appartient pas de publier ici les résultats que le fouilleur nous a libéralement communiqués [1].

Tell Farous est le nom d'une petite colline située à 1.250 m. au Nord du centre de la ville actuelle de Lattaquié. M. Dussaud le cite dans sa *Topographie historique de la Syrie* [2], à propos du couvent Deir-el-Farous, qui, au dire d'Ibn Batouta, s'élevait jadis sur cette colline. L'ayant attentivement prospecté, nous pouvons dire qu'il ne s'agit pas d'un tell proprement dit, c'est-à-dire d'une colline artificiellement formée par les ruines superposées d'habitations humaines, mais d'un pointement rocheux. Le calcaire dur apparaît en place à plusieurs endroits dans toute la hauteur de la colline. Son plan est à peu près circulaire, son diamètre d'environ 60 m. Il faut y ajouter du côté Sud une sorte de pente douce d'environ 80 m. de longueur, dont la partie inférieure est occupée par le cimetière des chrétiens orthodoxes. Le vieux chemin de Lattaquié à Antioche passe au pied de la colline du côté de la mer.

Nous avons observé en surface de nombreux fragments de céramiques modernes et de l'époque romaine, un tambour de colonne lisse en brèche polie, un fragment de fût cannelé en calcaire de 0 m. 60 de diamètre et les débris d'un sarcophage chrétien. Aucun vestige n'indique que cette colline ait été habitée aux hautes époques ; elle est, du reste, de trop petites dimensions pour avoir pu servir pour une occupation importante.

D. — Au Bassit et a Posidium.

Un des sites que l'on aurait pu être tenté de mettre en concurrence avec Ras Shamra pour le titre de l'ancien Ugarit est la ville qui devait s'élever jadis près du promontoire appelé Ras Bassit, à 18 milles 5 au Nord de Minet-el-Beïda (30 km. environ à vol d'oiseau, fig. 14). Ras Bassit a été identifié avec le cap Posidium [3], qu'au prix d'une correction on trouve mentionné dans le

[1] Parmi ceux qui ont étudié le qalaat, en 1934, je tiens à signaler encore le comte Chandon de Briailles qui visita le site lors de ses recherches sur les établissements francs de la côte alaouïte. Sa récolte céramique en surface, qu'il a bien voulu mettre à notre disposition, concorde avec celle faite par nous.

[2] R. Dussaud, *l. c.*, p. 415.

[3] R. Dussaud, *l. c.*, p. 418.

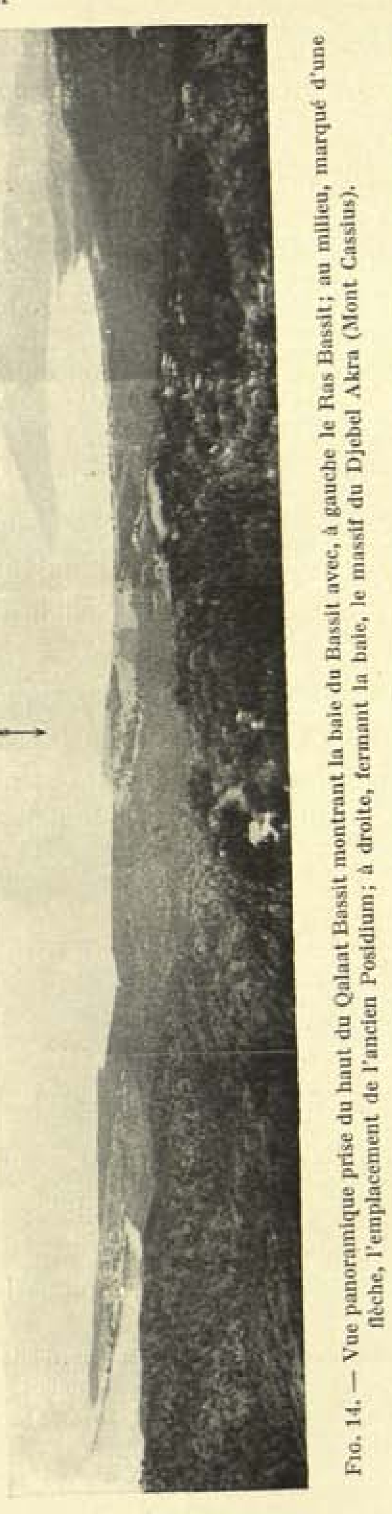


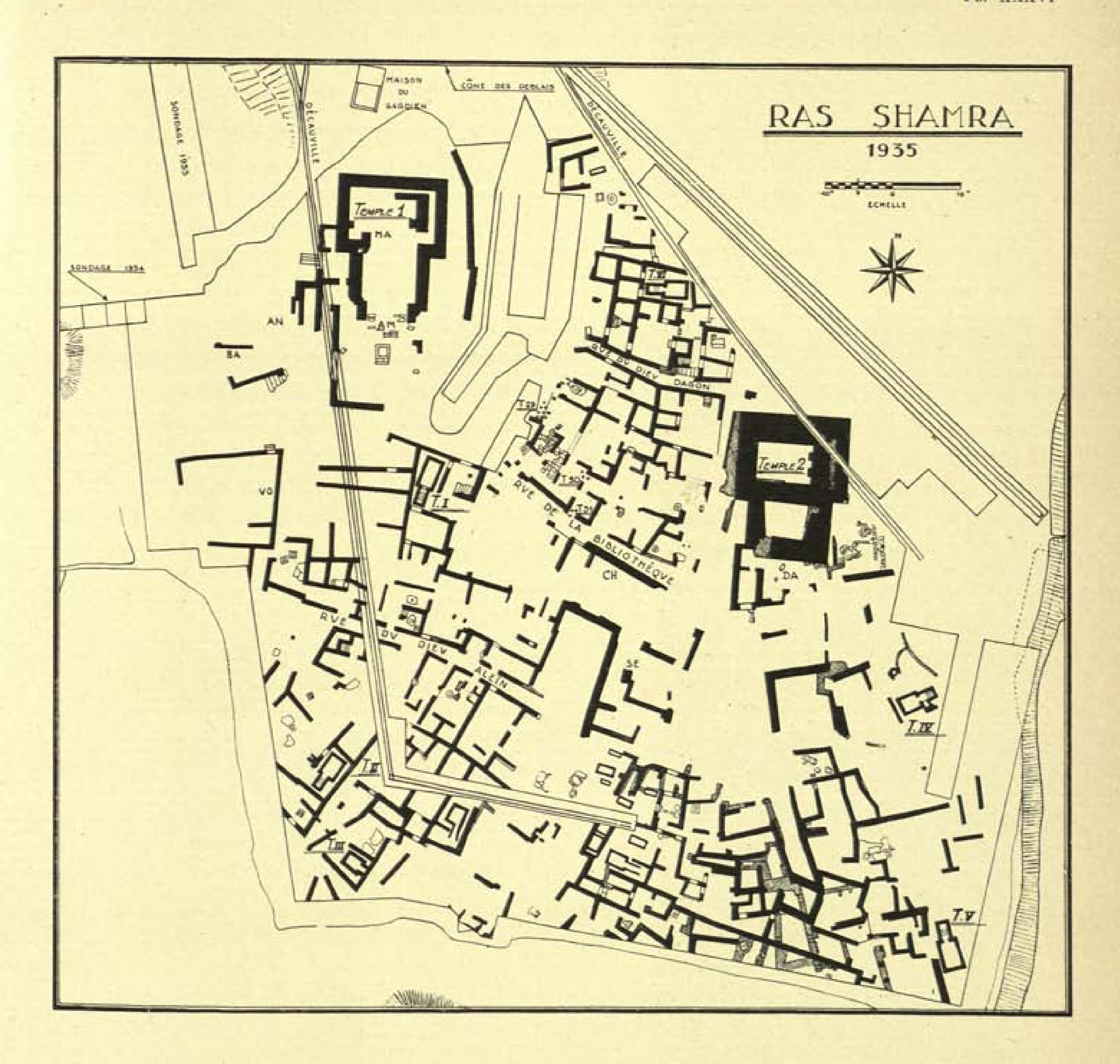
Fig. 14. — Vue panoramique prise du haut du Qalaat Bassit montrant la baie du Bassit avec, à gauche le Ras Bassit; au milieu, marqué d'une flèche, l'emplacement de l'ancien Posidium; à droite, fermant la baie, le massif du Djebel Akra (Mont Cassius).

Stadiasme. Nous avons tenu à le visiter. A moins d'y aller par mer, l'accès du Bassit était jusqu'ici difficile [1]; partant du Wadi Qandil, muni d'un matériel de campement, de vivres et d'eau, il fallait traverser à pied ou à cheval les monts des Léopards sur des pistes connues seulement des indigènes. On arrivait après 6 heures de chemin au hameau d'Aladja, perché sur un contrefort des montagnes qui dominent la baie du Bassit. Depuis 1934, on peut, du moins pendant la bonne saison [2], pousser en automobile à châssis haut jusqu'à l'embouchure du Nahr Bassit sur une piste tracée et aménagée par les soins du Service des Travaux publics de Lattaquié. Cette piste [3] quitte la route, dite stratégique, Lattaquié-Antioche, à 34 km. au Nord de Lattaquié, un peu après le village de Kaynardja. On doit abandonner la voiture à l'embouchure du Nahr Bassit que l'on passe à gué pour gagner à pied Posidium en longeant la rive de la baie dans la direction Sud. Chemin faisant, on rencontre en bordure de la rive, jus-

[1] Cf. colonel P. Jacquot, *Guide de l'État des Alaouites*, Beyrouth, 1929, p. 173.

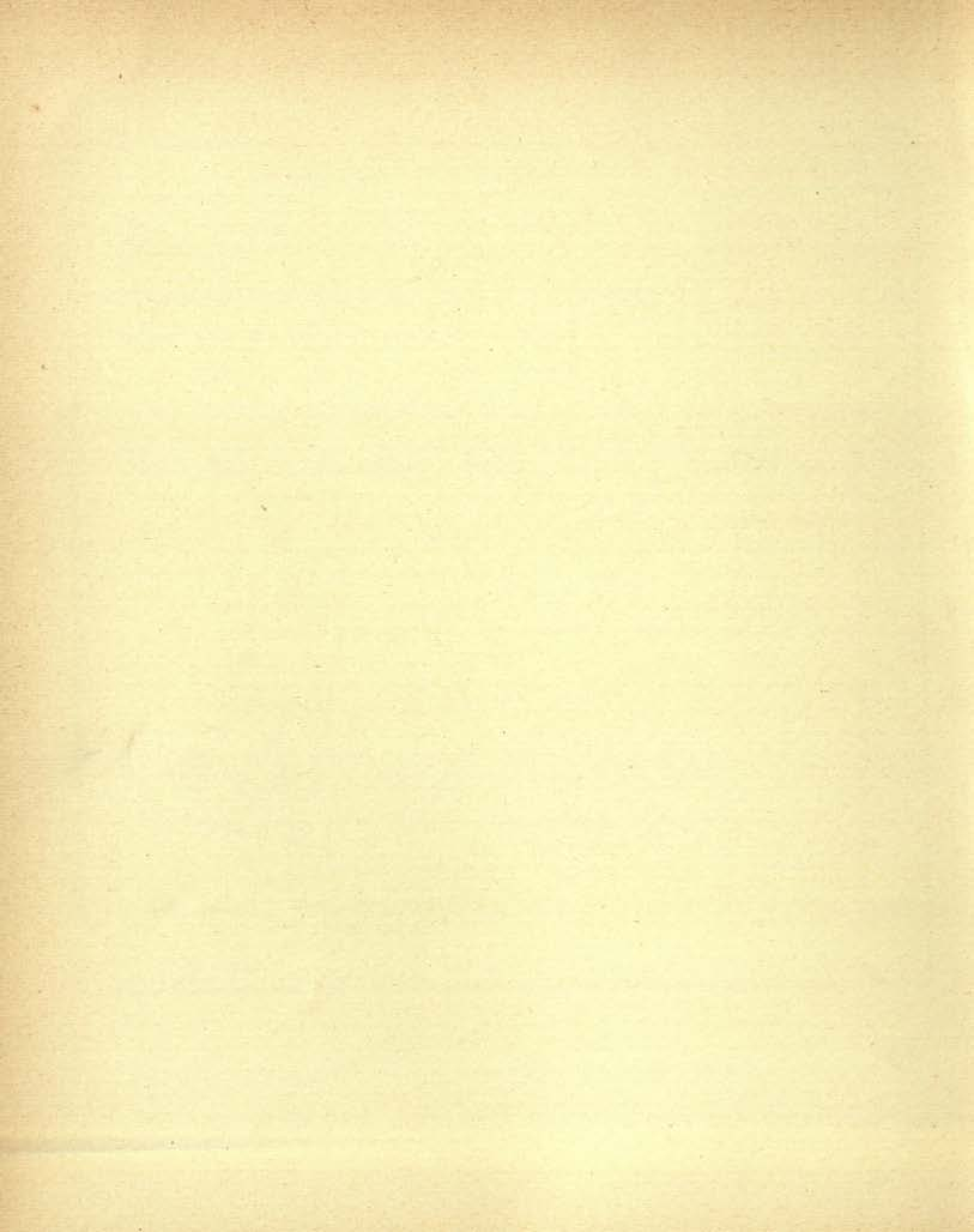
[2] Les torrents gonflés par les pluies d'hiver coupent la piste carrossable nouvellement aménagée à plusieurs endroits; encore au mois d'avril 1934, il était impossible de passer en automobile.

[3] On y croise au grand matin des véhicules automobiles fort pittoresques, qui passent avec un bruit de ferraille et laissant derrière eux une forte odeur de poisson. Louées par les pêcheurs syriens opérant en flottille la nuit, à la lumière de fortes lampes à incandescence, dans la baie du Bassit, ces voitures transportent le produit de cette pêche, surtout des sardines, au marché de Lattaquié.



PLAN D'ENSEMBLE

Les constructions dégagées sur l'acropole de Ras Shamra à la fin de la 6e campagne de fouilles, juin 1934.



qu'à la limite de la laisse de haute mer, plusieurs emplacements couverts de terre brûlée, de cendres et de dépôts considérables de tessons de poteries romaines, parmi lesquels il y a de nombreux déchets de fabrication manqués par surcuisson. Ils indiquent la proximité d'ateliers céramiques.

La baie offre un excellent mouillage [1], la ligne de fond de 200 m. passe à moins d'un demi-mille de la rive, tandis que la faible pente au bord du rivage de sable permet de tirer facilement les embarcations légères à terre. Mais la baie, très ouverte, est à la merci des vents dominants Sud-Est, Est et Nord-Est, ce qui rend le mouillage peu sûr pendant la mauvaise saison. On cherche le port antique à l'extrémité Sud de la baie, où l'on croit reconnaître les traces d'un vieux môle. Il y a là, en effet, les restes d'une muraille en gros blocs dont une partie est tombée à la mer. Cependant, à peu de distance de la rive, on ne reconnaît aucune trace de ce môle dont les soubassements auraient dû se trouver posés sur un bas-fond de récifs calcaires et coralliens qui affleure ici. La ville ancienne paraît avoir été située sur une croupe allongée, orientée Nord-Sud, qui s'étale vers la rive; c'est un pointement rocheux, non un tell. Des murs en gros blocs bien appareillés, se recoupant et formant des sortes d'enclos, y subsistent. Vers l'endroit le plus élevé semble se dessiner une sorte de grande enceinte rectangulaire ; il est difficile de dire, sans faire de fouilles, s'il s'agit d'un ouvrage de défense ou des restes de quelque vaste bâtiment enfouis dans ce maquis difficile à pénétrer. Une partie de cette « acropole » et ses pentes vers les vallons adjacents sont jonchées d'une quantité étonnante de débris céramiques de l'époque romaine, parmi lesquels de nombreux tessons de *sigillata* (à pâte blanche engobée de rouge). Nous n'avons observé aucun vestige de l'époque grecque [2], les nombreux rebords de grands vases portant des estampilles en caractères grecs paraissent être de l'époque romaine également. Dans le vallon, à l'Est, subsistent les restes d'un aqueduc dont le mur, construit en blocs calcaires bien appareillés, est percé au milieu d'une porte large de 1 m. 40 pour le passage des eaux que recueille le vallon en hiver.

[1] D'après R. Dussaud, *Topographie*, *l. c.*, p. 418, la flotte d'Ibrahim Pacha y prit ses quartiers d'hiver en 1839.

[2] Et pourtant, les renseignements tirés de Diodore de Sicile ne permettent pas de douter que Posidium était une ville à l'époque grecque. M. Dussaud admet que le site était habité et offrait une certaine importance même avant la colonisation grecque.

Non loin de là, à la base de la pente Est de la croupe, nous avons trouvé dans la broussaille la cuve calcaire d'un grand sarcophage, probablement de basse époque romaine. Les indigènes nous avaient indiqué le versant Est du vallon, à l'Ouest de la croupe, comme étant l'emplacement d'une nécropole avec des tombes creusées dans le calcaire. Nous n'avons pu déterminer ni la situation, ni l'époque de ces tombes. Du haut de la montagne appelée Kalaat-Bassit, qui domine la baie, a été prise la vue panoramique reproduite figure 14.

En résumé, nous avons relevé au Bassit de nombreuses traces d'occupation romaine, mais pas encore de vestiges grecs. Ceux-ci peuvent être enfouis sous les décombres des époques postérieures ou se trouver à un autre endroit au bord de cette vaste baie du Bassit. Il paraît cependant peu vraisemblable qu'une ville importante ait pu exister ici pendant les hautes époques. Outre que nous n'en avons pu remarquer aucune trace, l'emplacement nous paraît être peu favorable pour le développement d'un centre urbain important. La baie est enserrée par les montagnes difficiles d'accès et n'offre aucun arrière-pays. Encore aujourd'hui le Bassit reste l'une des régions les plus fermées de la côte syrienne. Le fait que les contrebandiers turcs débarquent ici nuitamment sel et tabac, que l'on achemine par les sentiers des montagnes vers l'intérieur du pays, en est une des meilleures preuves.

Claude F.-A. Schaeffer.

DEUX STÈLES DE RAS SHAMRA
PORTANT UNE DÉDICACE AU DIEU DAGON

PAR

RENÉ DUSSAUD

M. Schaeffer a donné plus haut (p. 155-156) la description des deux stèles en calcaire, l'une intacte, l'autre incomplète, découvertes par lui en 1934, dans une construction identique au temple voisin de Ba'al. La stèle intacte (A) mesure 0 m. 870 de haut, avec le tenon de base, 0 m. 380 de large et 0 m. 155 d'épaisseur. Deux pierres d'un tel poids doivent avoir été trouvées *in situ*, constatation importante pour identifier l'édifice, certainement un temple, auprès duquel elles ont été découvertes. Nous ne nous occuperons ici que du déchiffrement des textes gravés sur ces deux stèles en cunéiforme alphabétique. C'est la première fois que cette épigraphie fait son apparition sur la pierre, attestant la diffusion de cette écriture et, aussi, que le temple, auquel les stèles appartenaient, était aux mains des Phéniciens.

A. — Stèle intacte (pl. XXXI, 1 et 3).

1. *skn* | *dš'lyt*
2. *T* (?) *ryl* | *l Dgn* | *pgr*
3. *š*] *w'alp* [|] *l'akl*

B. — **Stèle incomplète** (pl. XXXI, 2).



1. *pgr* | *dś'ly*
2. *'zn* | *l Dgn* | *b'lh*
3. *ś w 'al]p* | *b mḥrt*

La similitude de rédaction de ces deux textes permet quelques conjectures. Ainsi le même verbe, précédé du relatif *d*, apparait à la première ligne de chacun de ces textes, au *śafel*, 3e pers. sing. fém. dans A et au masc. dans B. La racine *'ly* a le sens de « monter », donc au *śafel* « faire monter », et probablement, comme le même verbe au *hiphil* en hébreu : « faire monter sur l'autel ». L'expression ne vise pas uniquement la *'olah* ou holocauste [1].

De la comparaison des deux textes parait résulter l'équivalence des deux termes *skn* et *pgr*; nous ne disons pas l'identité. Malheureusement le sens n'est fixé ni pour l'un ni pour l'autre. Le vocable *pgr* est déjà apparu sans qu'on ait pu en déterminer la signification [2]. Le rapprochement avec l'arabe *fadjar* « générosité, munificence », incline à admettre ici le sens d' « offrande, sacrifice ». Nous verrons dans un instant qu'il faut vraisemblablement y voir un sacrifice déterminé par l'espèce des animaux offerts et la nature communielle du sacrifice.

Quant à *skn*, si toutefois on admet une valeur similaire, on peut en rapprocher l'arabe *sakan*, « aliment ». Il s'agirait d'une offrande et plus particulièrement d'une offrande alimentaire. Cependant, M. Virolleaud veut bien nous informer que le terme *skn* apparait dans un passage inédit du poème de Danel

[1] Voir nos *Origines cananéennes du sacrifice israélite*, p. 71-72.

[2] Dhorme, *Revue Biblique*, 1931, p. 36, propose « corps » et H. Bauer, *ZATW*, 1933, p. 82 et p. 94, n. 3, tend à y reconnaître une entité mythologique.

avec une signification qui lui semble être « stèle » [1]. Il y a là un point qui demandera à être précisé. L'offrande — c'est ce terme que nous adopterons dans la traduction — peut viser soit le sacrifice, soit la stèle ; mais le caractère rituel du verbe *'ly* s'adapte moins bien à ce dernier sens.

Le sacrifice *pgr* est offert par une femme du nom de *T(?)ryl* dans le cas de A et cela « pour manger », autrement dit pour le repas sacré, vraisemblablement un repas de communion. Le nom de la dédicante est incertain. Dans l'inscription B, le dédicant est un homme, 'Azzan, d'une bonne forme sémitique ; il est intéressant de retrouver ce nom dans *Nombres*, XXXIV, 26. Nous ne pensons pas qu'il faille en rapprocher *Uz-zi-nu*, bien que ce dernier nom ait été relevé à Ras Shamra [2]. Il est spécifié que le second sacrifice *pgr* est réservé pour le « lendemain » (*mḥrt* = hébr. *moḥorat*). Le festin sacré durait donc deux jours, comme nous savons que c'était le cas dans la néoménie [3].

Dans le texte A, à la troisième ligne, il y a la copule *w* devant *'lp* (taureau), et devant *w* il n'y a place que pour un seul caractère. Donc, presque certainement *ś* = brebis. Le sacrifice de communion se composait ainsi d'une brebis et d'un taureau. Peut-être est-ce la définition du sacrifice *pgr* [4].

Nos deux stèles si semblables de forme et de rédaction doivent avoir été érigées en même temps. Elles concernent la fondation d'un sacrifice de communion lors d'une fête du dieu Dagon et d'un sacrifice pareil pour le lendemain.

Nous aboutissons ainsi à la lecture suivante :

Stèle A :

1. Offrande (?) qu'a offerte
2. T(?)ryl à Dagon : sacrifice
3. d'une brebis] et d'un taureau pour le repas (sacré).

[1] Voir ci-après, p. 183. Dans notre hypothèse, on pourrait entendre le passage de Danel : « il dressa (plaça) l'offrande de son *'el 'eb* (?) dans le sanctuaire ».

[2] THUREAU-DANGIN, *Syria*, 1934, p. 140 (l. 22 du texte). Si ce nom est sémitique, il serait à rattacher plutôt à *'ozen* ; cf. assyr. *Uzna'*, JOHNS, *Ass. Deeds*, 3, 482.

[3] I *Samuel*, XX. On trouve mention de la néoménie *bym ḥdš*, dans le texte Ras Shamra, 1929, n° 3, ligne 48.

[4] Dans ce cas, on expliquera de même les expressions *pgr B'l*, « un sacrifice *pgr* pour Ba'al » (*RŠ*, 1929, 1, 7) ; *špš pgr* « pour Sapas, un sacrifice *pgr* » (*ibid.*, 12) ; *dbḥm špš pgr* « sacrifices pour Sapas, sacrifice *pgr* » (*ibid.*, 14), c'est-à-dire une brebis et un taureau en sacrifice de communion.

Stèle B :

1. Sacrifice qu'a offert
2. 'Azzan, à Dagon, son Maître :
3. une brebis et un tau]reau pour le lendemain.

Ces deux dédicaces autorisent à conclure que le temple, devant lequel MM. Schaeffer et Chenet ont découvert ces importantes stèles, était consacré à Dagon. Le culte de ce dieu à Ugarit est attesté, d'autre part, par sa mention dans quatre tablettes Ras Shamra 1929, 8 + 31, 13 ; 9, 3 (à la suite de El et de Ba'al); 17, 16 et 19, 5 [1]. Nous avons déjà donné les raisons qui nous font considérer Dagon comme le père de Ba'al [2].

René Dussaud.

[1] Dagon a été reconnu en premier dans les textes de Ras Shamra par Dhorme, *Revue Biblique*, janvier 1931, p. 32 56; cf. H. Bauer, *ZATW*, 1933, p. 91.

[2] *Syria*, 1934, p. 301-304 : Ba'al et Ben-Dagon dans les textes de Ras Shamra.

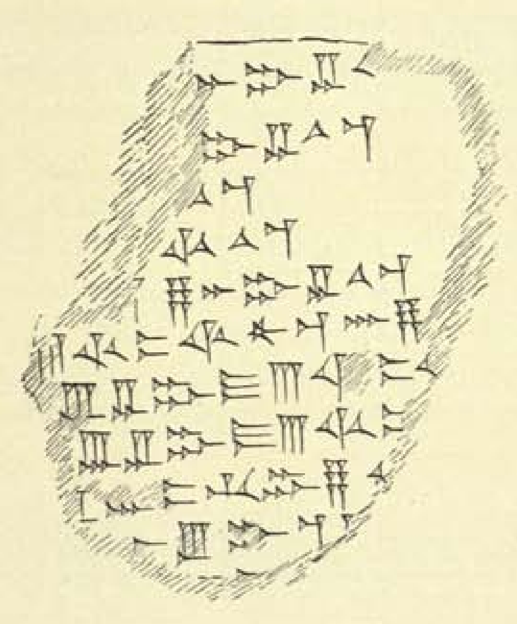
SUR QUATRE FRAGMENTS ALPHABÉTIQUES TROUVÉS A RAS SHAMRA EN 1934

PAR

CHARLES VIROLLEAUD

I

(RŠ. 6215.)



85 mm. dans les deux sens.

	. . . . .	
	]*arb*'[*m*	] quaran[te ...
3	... *a*]*rb*'*m* [	... qu]arante [
	... *arb* (?)]'*m* [	quar]ante (?) [
	... *t*]*š*'*m* [	... quatre-v]ingt-dix [
6	]*y arb*'*m* [	].. quarante [
	? *l Špš šmny*[*m* ...	(?) au Soleil quatre ving[ts ...
	? *dbrh l Šp*[*š* ...	(?) son *dbr* au Soleil ...

9 *? dbrh l Śpś* [	(?) son *dbr* au Soleil ...
... *npṭry ś* (?) [	. . . .
... *a*(?) *urm*[	. . . .
. . .	

L'autre face est entièrement détruite.

Ce morceau paraît appartenir à un rituel concernant le culte du Soleil (c'est-à-dire de la déesse du Soleil), d'après les ll. 8-9 : « son (?) *dbr* (= h. *debir ?*) [est consacré ?] à Sapaś [1] ».

Les noms de nombre : *arb'm* (2-4 [2] et 6), *tś'm* (5) et *šmnym* (7) se sont rencontrés déjà, le premier : 1929, n° 41, 2 et n° 46, 2 ; le second : II AB 7, 12 ; le troisième : 1929, n° 25, 5 ; II AB 7, 11 et I* AB 5, 21.

Ces nombres indiquent probablement quelles quantités de victimes ou d'offrandes il convenait de présenter à la déesse, en telle ou telle circonstance. Comparer 1929, n° 19, 13 ss. : *bym dbḥ... aḥt l 'štrt, arb' 'ṣrm...*, « au jour du sacrifice... une (!) à 'Aštart, quatre oiseaux... »

A la l. 10, on comparera *pṭr* à héb. *peṭer* « tout premier-né (de l'homme ou de l'animal) », *Exode*, XIII, 2, etc. [3].

L. 11, on lit, assez nettement, *urm*. Est-ce héb. אורים, de *'urîm* et *tummîm* (*?*).

II

(RŠ, 6133.)



Haut. 45 mm. ; larg. 65 mm.

(1) Cf. 1929, n° 5, 10-11 et 13-14, *šql ḫrṣ l Śpś w Yrḫ* : (un) sicle d'or pour le Soleil et la Lune.

(2) L. 4. on peut lire *tś'm*, comme à la l. 5.

(3) On pourrait lire, à la rigueur, ...*np ṭry*. Voir, en tout cas, I AB 6, 42 (*Syria*, XV, 227) *ṭry* = *ṭr* (h. מטור) *y* !

Une seule ligne est lisible, la première :

eleb. el.

Ce qui signifie :

« *eleb* (c'est) *El* (le dieu suprême) », ou bien « (c'est) un *el* (un dieu) ».

Cette ligne 1 est séparée des suivantes par un trait horizontal, comme si elle constituait une sorte de titre. Des lignes 2 ss., il ne reste rien ou seulement, pour l. 2, des traces très vagues. Mais comme ces lignes sont fort courtes, il apparait évident qu'il s'agissait d'une énumération ou d'une liste dans le genre, par exemple, de RŠ, 1929, n° 17. Peut-être, d'ailleurs, *eleb* figurait-il à la l. 14 de ce n° 17, après *el ṣpn* (l. 13) « le dieu du nord ».

Quoi qu'il en soit, *eleb* se rencontre dans la phrase suivante de la légende de Danel :

nṣb skn elebh b qdš

« il (Danel) dressa le *skn* de son *eleb* dans le (lieu) saint ».

Vu le verbe employé, *nṣb*, il est certain que *skn* correspond, dans la langue de Ras-Shamra, à l'héb. מַצֵּבָה et נְצִיב et doit être traduit par « stèle » [1].

Si RŠ *skn* a rapport avec l'arabe *skn* « habiter », c'est peut-être que la stèle était considérée comme l'habitation du dieu. On notera cependant que, à RŠ, *bt el* signifie, non pas « bétyle », mais simplement « maison » (c'est-à-dire temple) de El », comme *bt B'l* signifie « la maison (ou le temple) de Baal ».

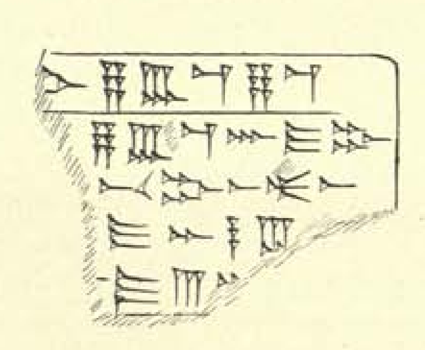
Au revers de ce fragment II, il y a encore des vestiges de trois lignes qui ont été effacées, intentionnellement, par le scribe.

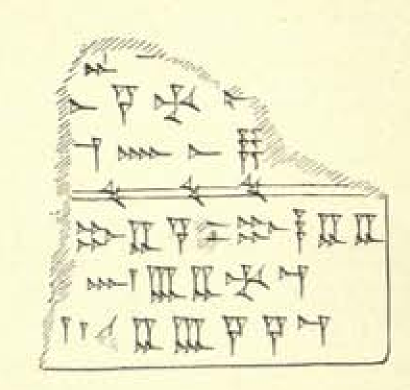
[1] On ne saurait comprendre : « le *soken* (h. סֹכֵן) a dressé son *eleb*, etc. », vu que, dans l'épisode allégué ci-dessus de la légende de Danel, on lit aussi : *aṣb skn eleby bqdš* : « je dresse (ou dresserai) le *skn* de mon *eleb* dans le (lieu) saint ».

Un mot *nṣbt*, que M. Dhorme a proposé de traduire par « statue », s'est rencontré dans la locution *nṣbt El* : RŠ n° 4474 (*Syria*, XV, pl. XXV), l. 7.

III

(RŠ, 6174.)





Haut. 45 mm. ; larg. 65 mm.

Face.

]*k*(?) *ydm ym*

]*ydm nhr*
3]*q*(?) *rt ǵt*
]*h aḫd* [ ]
]*el* ...

. . . . .

Revers.

. . . . .
]*dt* (?) [ ]
]*t sḥš* [ ]
3]*mnty* [ ]

]*rb spr Ḫbb*
]*n* . *dbḥm*
6] . *'bd ssm*

Face, 1 et 2, « les deux rives de la mer » et « les deux rives du fleuve ». Sur *yd*, au figuré, dans A. T., en parlant de la mer (*Psaumes*, CIV, 25) et des fleuves (*Isaïe*, XXXIII, 21), voir DHORME, *Emploi métaphorique*..., p. 139.

3. — Peut-être *qrt* « ville », cf. I* AB *2*, 15 et II AB *8*, 11 ; dans *ǵt*, le غ est identique à celui de la proclamation de Seleg : *Syria*, XV, 148 et 150.

4. — *aḫd*, du verbe « prendre » (h. אחז) ; cf. II, AB 7, 9.

Rev. 2. *sḥš* paraît être héb. סָחִישׁ (II *Rois*, XIX, 29, et *Isaïe*, XXXVII, 30) « ce qui pousse spontanément ».

3. — *mnty* peut-être « mes parts » ; cf. I AB, *2*, 36.

Colophon. — Il est séparé du texte même par deux traits parallèles, comme dans I AB (*Syria*, XV, 227) ; mais, en outre, le scribe a gravé sur ces deux traits, comme pour mieux marquer la séparation, une série de signes composés de deux « clous » obliques.

4. — Comparer *rb spr* « le grand scribe » à héb. *rab-saris* « le grand eunuque » et *rab-mâg* « le grand mage ». Mais on dit aussi en héb., *rab has-sarîsîm* « le chef des eunuques », et à RŠ *rb khnm*, *rb nqdm* « le chef des prêtres, le chef des pasteurs », *Syria*, XV, 241.

Le n. pr., *Ḫbb*, paraît identique à celui de חֹבָב, Ḥobâb, beau-père de Moïse : *Nombres*, x, 29, et *Juges*, iv, 11 [1], ce nom étant sans doute le même que celui de l'adversaire de Gilgamesh : *Ḫu(m)baba* [2], dans la légende babylonienne.

5. —]*n dbḥm*, à compléter peut-être en *b*]*n dbḥm*, = les *b*]*n dbḥ*, c'est-à-dire « les fils du sacrificateur », comme on dit, au figuré, *bn rgmm* (*Syria*, XII, 216) et *bn abnm*, *bn šlḥnm* (*Syria*, XV, 247 ss.).

6. — Le n. pr. *'bd ssm*, « serviteur de S. », s'est rencontré déjà dans certaines inscriptions de Kition et d'Idalion en Chypre; voir Cooke, NSI, p. 62. Par analogie avec tant d'autres noms théophores, *Ssm* désigne, suivant toute vraisemblance, une divinité.

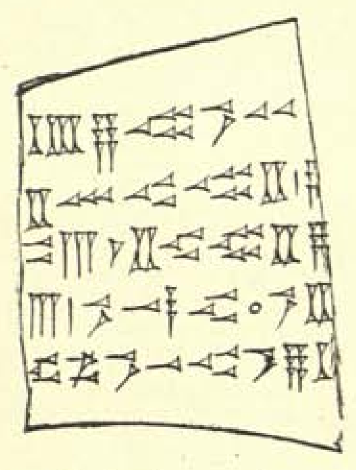
Quoique d'une assez belle écriture, cette tablette, à en juger par le *ġ* de Face, 3, doit dater des derniers temps d'Ugarit, époque où les relations de cette ville avec Chypre étaient particulièrement étroites. Il n'est donc pas surprenant de rencontrer ici ce nom de *'bd-Ssm*, c'est-à-dire 'Ebed-Sasom (ou Sasm ; sur les lectures possibles de *Ssm*, voir Cooke, *ibid.*).

(1) Indiquons, à ce propos, que les deux exclamations parallèles *grš ym* et *mr ym* de III AB, A, 12 et 19 (*Syria*, XVI, 30 ss.) paraissent fournir de Geršom et Maryam, noms du fils et de la sœur de Moïse, une explication plus satisfaisante que celles qui ont été proposées, soit par les modernes, soit par les anciens. — D'autre part, la formule interrogative *ey zbl* « où (est) Zebel ? » de I AB, 3-4, 29 et 40, nous semble fournir l'étymologie exacte du nom de Jézabel (en héb. 'Izebel), que l'on a d'ailleurs proposé jadis d'interpréter comme une réduction de la locution אי־זה־בעל « où est-ce donc qu'est Baal ? »

(2) Voir Ch.-F. Jean, *la Religion sumérienne*, p. 124, n. 8, et Jul. Lewy, *Rev. Hist. Relig.*, t. CX (1934), p. 48.

IV

(RŠ, 6411.)



Épigraphe de 5 lignes gravée à rebours et assez grossièrement sur l'anse, détachée, d'une jarre provenant de Minet-el-beïda[1]. Cette anse mesure 80 mm. de haut à droite, et 65 mm. à gauche ; la largeur actuelle est de 55 mm., mais il manque, autant qu'on en puisse juger, 15 mm. à droite et à gauche, soit trois lettres environ de chaque côté.

C'est le deuxième exemple d'écriture cunéiforme alphabétique et sénestrogyre. Pour le premier spécimen, gravé sur une tablette et retrouvé en 1933, voir *Syria*, XV, 103 ss. et 135[2].

(1) Minet-el-beïda a produit, dès 1929, un cachet-cylindre portant le nom *Ṣdqn* (sans doute le propriétaire de l'objet) ; cf. *Syria*, X, 308 n. 1, et XV, 247.

(2) Une épigraphe de la fin de l'âge du bronze, et dont les caractères présentent l'aspect des signes alphabétiques de Ras Shamra, a été découverte, en 1933, à Beth-Šemeš, non loin de Jérusalem : une seule ligne d'écriture, de tracé circulaire, dirigée de droite à gauche, et dont plusieurs signes manquent ou sont peu reconnaissables. D'après la photographie qui a été publiée dans le *Bulletin of the American Schools of oriental research*, nov. 1933, il semble — mais ce n'est là qu'une simple conjecture — qu'on puisse lire, au début :

El štq | Kršt,

ce qui signifierait :

« (ô) El expulse (ou fais expulser, impér. safel de נתק) les Košarôt. »

Sur les déesses qui portent ce nom et qui jouent un rôle important dans les tablettes d'Ugarit, voir, en dernier lieu, *Syria*, XV, 239, n. 3.

Quel que puisse être le sens de ce docu-

Deux particularités sont communes aux deux documents :

1° La forme de la lettre que nous pensons être *m* : 2e signe de la l. 1, et le même, deux fois à la l. 4 et deux fois à la l. 5.

2° L'emploi, qui demeure indéterminé, d'un trou circulaire : ici, à la l. 4, entre les 2e et 3e lettres.

Noter, en outre, le 7e signe de la l. 5, qui est probablement *ṣ*.

On lit :

1] *t t m r y d b* [
2] *y* (?) | *brkn b* [*'l* (?)]
3] *ybrk b'l p* [
4] *bm* o *k ḫ t m* | *l*[
5] *b* (?) *ym k t m ṣ* (?) *k* (?)[

L. 2. *brkn b*[= « Nous avons béni B[aal !] », ou bien : « bénis (-nous ?) (ô) B[aal] » [1].

L. 3. *ybrk b'l* « Baal bénira » ; ou encore *l*]*ybrk b'l* « que Baal bénisse » [2].

Le reste est incertain, à cause des lacunes signalées ci-dessus et aussi de l'absence ou de la rareté des traits séparatifs. Tout au plus, peut-on proposer de lire, l. 1, fin, *ydb*[*ḥ* « il sacrifie », et l. 4, *k ḫtm* « comme un sceau », héb. *ḥôtâm*.

Ch. Virolleaud.

ment, la découverte en Palestine d'un spécimen de cette écriture, qu'on pouvait croire particulière à Ras-Shamra, pose un problème nouveau et achève de montrer à quel point la question des origines de l'alphabet est chose complexe.

[1] Comp., dans un fragment poétique inédit : *brkn šm el ġzrm* : « Nous avons béni (ou : bénis, impér.) le nom du dieu des *ġzr* ». Pour *ġzrm*, voir aussi SS (*Syria*, XIV, 128 ss.), 14 α.

[2] Vu la formule *brkn b* [ ], de la l. 2, il est peu probable que *ybrk b'l* représente ici un n. pr. théophore, tel que le Yeberek-Yahou d'*Isaïe*, VIII, 2.

UNE LETTRE ASSYRIENNE A RAS SHAMRA

PAR

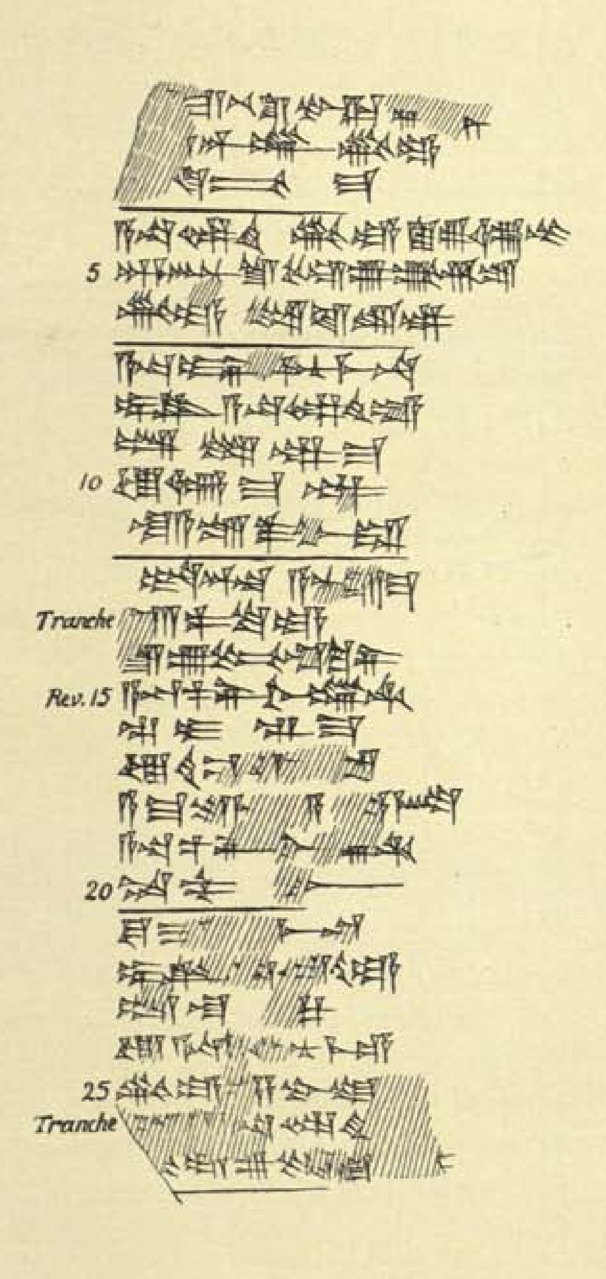
FR. THUREAU-DANGIN

Parmi les tablettes découvertes l'an dernier par M. Schaeffer à Ras Shamra, se trouve une lettre dont l'écriture est assyrienne et dont la langue est le dialecte assyrien. Il ne paraît guère douteux qu'elle ait été écrite à Assur. Elle est adressée à un certain El-šar d'Ugarit par un personnage, apparemment assyrien, appelé Belubur. Ce dernier annonce à son correspondant l'envoi de tablettes et le prie de donner lecture de ces documents à la reine. Les deux personnages, qui se traitent mutuellement de « frère », paraissent de rang égal et ce rang est certainement fort élevé. Ils entretenaient une correspondance qui, selon toute vraisemblance, avait un caractère politique. Si les tablettes, annoncées dans la lettre qui nous est parvenue, sont destinées à la reine, c'est apparemment parce que la reine d'Ugarit avait alors la gestion des affaires de l'État, sans doute à titre de régente, pendant une minorité.

La lettre de Belubur ressemble beaucoup, pour la langue et l'écriture, aux lettres de Babu-aḫ-idinna [1], trouvées à Assur. Or, comme l'a établi Ebeling dans *MAOG*, VII 1/2, p. 3, Babu-aḫ-idinna a vécu sous les trois rois Adad-narâri Ier, Salmanasar Ier et Tukulti-Ninurta Ier. Il est donc fort possible que notre lettre ait été écrite sous l'un de ces trois règnes. Du point de vue historique, cette conjecture est tout à fait vraisemblable. C'est Adad-narâri Ier (monté sur le trône peu avant 1300) qui a porté la puissance assyrienne jusqu'à l'Euphrate. Il est naturel que sous son règne et, par la suite, sous le règne de Salmanasar Ier, son fils, et sous celui de Tukulti-Ninurta Ier, son petit-fils, la cour assyrienne ait entretenu des relations diplomatiques avec les principautés de la Syrie du Nord. Mais, après Tukulti-Ninurta, la situation change et la puissance assyrienne subit une longue éclipse. Tout nous invite donc à placer au XIIIe siècle la lettre de Belubur. De toutes les tablettes trouvées jusqu'ici à Ras

[1] Lire ainsi (plutôt que Babu-aḫ-iddina). Au sujet de la forme pausale *idinna(m)*, voir les observations d'UNGNAD dans sa *Bab.-Assyr. Grammatik*, 2e édit., § 9 *b*.

Shamra, c'est sans doute celle qu'il est possible de dater avec le plus haut degré de probabilité.



TRANSCRIPTION

[u]m-ma ^{I}Be-lu-bu-ur a[ḫu-k]a
[a-na] ^{I}Ìl-šar aḫi-ia
qí-bi-ma

---

a-na muḫ-ḫi aḫi-ia lu-ú šul-mu
5 *ilâ^{pl}-nu ša mât (âl) Ú-ga-ri-ta*
aḫi-ia li-su !-ru-ka

---

a-na-gan-ni [^{I}P]a(?)-nu-me-na
mâr šipri a-na muḫ-ḫi-ia
il-li-ka-ma
10 *ù šul-ma-ka*
la-a ta-áš-p[u]-ra

---

i-na-an-na a-nu-um-ma
[t]up-pa-te-ia
ša ú-še-bi-la-ku-ni
15 *a-na pa-ni ^{f}šarra-ti*
ši-i-si-ma
ù ḫi-is-s[à?]-t[a?][1] *š[a?]*
a-ma-te$^{pl(?)}$-[i]a [dam]qâ^{pl}-te
a-na pa-ni ^{f}[šar]ra-ti
20 *du-ub-[b]u*

---

ki-m[a ^{I}Pa(?)-nu]-me-na
mâr šipri [a-n]a muḫ-ḫi-ia
il-la-ka
ù a-na-k[u m]i-nu-me-e
25 *aḫi-ia [i]-ṣa-bu-tu[-ni]*
[a(?)-n]a(?)-k[u?] [a]-na muḫ-ḫi[-ka]
[aḫ]i-ia ú-še-b[a-l]a [ar-ḫi]š

---

[1] De ce signe, il subsiste des traces, que j'avais copiées, mais elles ne sont pas venues à la reproduction.

TRADUCTION

[Ain]si (parle) Belubur, t[on frè]re :
[à] El-šar, mon frère,
dis ceci :

à mon frère salut !
5 Que les dieux du pays d'Ugarita
te gardent, mon frère !

Ici, [P]a(?)-nu-me-na,
le messager, à moi
est venu,
10 mais de tes nouvelles
tu ne m'as pas envoyé.

Or çà, maintenant,
mes tablettes,
que je te fais porter,
15 à la reine
donnes-en lecture,
et, en outre, le s[ens?]
de mes [bon]nes paroles,
à la [rei]ne
20 dis-le.

Dès que [Pa(?)-nu]-me-na,
le messager, à moi
viendra,
moi, de mon côté, tout ce que
25 mon frère (désirera) prendre,
[mo]i, à [toi],
mon [frè]re, je le ferai por[ter prompte]ment.

NOTES

L. 1. *Be-lu-bu-ur* est peut-être une forme contractée de *Bêlu-li-bur* (< *Bêlu-lilbur* « Que le seigneur vive longtemps ! »), nom de personne attesté à Assur, cf. KAV, n° 96, l. 2 ; n° 107, l. 2 ; n° 194, l. 1 (c'est le nom de l'un des correspondants de Babu-aḫ-idinna, cf. Ebeling, *MAOG*, VII 1/2, p. 5 ss.).

L. 2. Le nom du correspondant de Belubur est écrit idéographiquement : la lecture *El-'ar* (« El est roi ») ne s'impose que si le nom est sémitique, ce qui est très probable, mais non certain.

L. 5. La mention des dieux d'Ugarit est une confirmation de l'identité de Ras-Shamra et Ugarit.

L. 7. Ce messager qui fait la liaison entre Ugarit et Assur est très probablement, si on en juge par la forme de son nom, originaire d'Ugarit. Sur les noms ugaritiens à finale *-na*, voir *Syria*, XV, 144.

L. 12. Les deux adverbes *inanna* et *anumma* sont fréquemment associés dans les lettres de Rib-Addi, mais dans l'ordre *anumma inanna* (voir aussi l'une des lettres de Tušratta, Kn., *El Am.*, n° 19, l. 54). L'ordre *inanna anumma* est attesté dans une lettre babylonienne de la première dynastie (VS XVI, n° 180, l. 11) et dans une lettre de Boghaz-keuy (KBo I, n° 14, l. 23), qui, comme Cavaignac l'a récemment suggéré avec toute apparence de raison (*RHA*, 15, p. 233 ss.), est probablement une lettre de Ḫattusil à Salmanasar Ier (elle contient de nombreux assyrianismes, tels que, par exemple, *aš-pu-ra-ak-ku-ni* [rev. 11], *e-pá-ši* [face, 26], la graphie *a-ba-ti* pour *a-ma-ti* [rev. 12, 14], etc.).

L. 14. Mot à mot « que je t'ai fait porter ». La lettre n'étant en principe que le texte du discours que le messager doit tenir à son arrivée, le moment où elle a été écrite et expédiée est envisagé au passé.

L. 20 : *du-ub-bu*. On attendrait : *du-bu-ub*.

L. 25. Je m'explique mal l'emploi qui est fait ici du verbe *ṣabâtu* « prendre ». On aurait plutôt attendu, ce semble, un verbe tel que *ḫašâḫu* « désirer ».

L. 27. A la fin je restitue [cuneiform]. Cette graphie est plusieurs fois attestée dans des lettres assyriennes remontant au XIIIe siècle, cf. *KAV*, n° 106, l. 17 ; n° 107, l. 14 ; n° 108, l. 18 et 23. Dans le *Syll. Accadien*, n° 111, j'ai suggéré une lecture *ar-ḫiš*. Ebeling (*MAOG*, VII 1/2, p. 7, note *e*) préfère lire

ar-kiš. *KAJ*, n° 291, l. 4, où se trouve la graphie semble, au premier abord, lui donner raison. Mais Hans Ehelolf, qui, à ma demande, a très obligeamment collationné la tablette originale, veut bien me faire savoir qu'elle porte clairement : . Il s'agit, dans tous ces exemples, non pas du signe *KIŠ*, mais du signe *ZIG* avec une lecture *ḫiš*.

F. Thureau-Dangin.

PETITE TABLETTE ACCADIENNE DE RAS SHAMRA

PAR

E. DHORME

La petite tablette étudiée ci-dessous ne provient pas du site occupé jadis par la bibliothèque et les sanctuaires de Ras Shamra. D'après M. Schaeffer, qui a bien voulu me demander de la publier, elle fut exhumée « d'un tout autre endroit du tell » et elle annoncerait « un nouveau centre de tablettes ». Elle est en argile crue d'un gris rougeâtre et mesure environ 37 mm. sur 19 mm. Elle contient cinq lignes d'écriture, dont la dernière est gravée sur la tranche inférieure. Voici la transcription et la traduction de ce texte écrit en babylonien :

TRANSCRIPTION

RS. 6345

1 me-at 90 gur áš-an-na
70 eli Ｙ *Nu-ri-ia-nu*
mâr Ḫu-ut-šak-na
û eli (SAL) E-bi-nu-mi
qi-pa-[*at...*

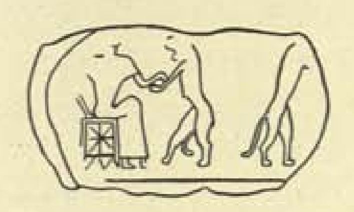
TRADUCTION

190 *gurru* de blé,
(dont) 70 dus par Nuriianu,
fils de Ḫutšakna
et par (dame) Ebinumi,
prêt (sans intérêt) de...

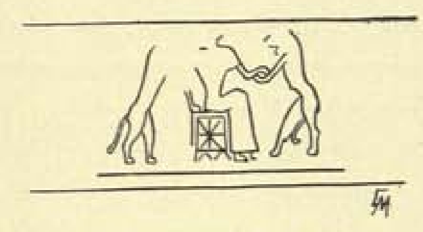
Les deux petits clous obliques devant le mot « fils » de la ligne 3 se retrouvent dans le compte récapitulatif publié par M. Fr. Thureau-Dangin dans

Syria, XV (1934), p. 138. Aux lignes (26) et (29) de ce dernier texte, ces deux petits clous obliques précèdent également le mot « fils ». L'écriture de la tablette éditée par M. Fr. Thureau-Dangin présente, d'ailleurs, la plus grande analogie avec celle de notre texte. On pourrait donc dater celui-ci du deuxième tiers du second millénaire (voir *Syria*, XV, p. 137).

Les noms propres en *na* sont caractéristiques de l'onomastique hurrite, d'après les constatations de Thureau-Dangin dans *Syria*, XV, p. 144, ce qui permettrait de considérer *Ḫutšakna* comme appartenant à cette onomastique. Même *Nuriianu*, qu'on serait porté à rattacher au mot *nûru* « lumière », peut rentrer dans la catégorie des noms hurrites si on le compare avec *E-la-ma-at-ia-nu* de *Syria*, XV, p. 137, l. 16.



1. Empreinte, grandeur nature.



2. Restitution de la scène.

Le revers est rempli par une empreinte de cylindre-sceau en assez mauvais état. On reconnaît à gauche une déesse assise, la main gauche tendue vers un lion dressé qui lui fait face. A l'autre extrémité se dresse un autre lion, si bien que, suivant la reconstitution de notre seconde figure, il s'agit de la déesse entre deux lions dressés. Comme une étoile à huit branches est gravée au-dessous du siège, on ne peut guère douter qu'il ne s'agisse d'Ishtar.

E. Dhorme.

LES ÉLÉMENTS DÉCHAINÉS

UNE APPLICATION DES RÈGLES RYTHMIQUES DE LA POÉSIE PHÉNICIENNE

PAR

RENÉ DUSSAUD

Dans la séance de l'Académie des Inscriptions du 4 janvier 1935, nous avons essayé de montrer que la poésie phénicienne telle que nous l'ont révélée les fouilles de MM. Schaeffer et Chenet à Ras Shamra, suivies des savants déchiffrements de M. Virolleaud, usait de règles rythmiques bien déterminées [1]. Chaque stique est généralement constitué par trois mesures rythmiques, plus rarement quatre, déterminées chacune par un accent tonique. Comme on peut conjecturer, par analogie avec l'hébreu, qu'il n'y a qu'un accent tonique par mot, les stiques normaux sont donc formés généralement de trois mots. Toutefois, on ne doit régulièrement compter que pour une unité deux mots joints par le *maqqeph* ou encore deux mots à l'état construit.

Parfois le rythme à trois temps est interrompu par un stique à deux temps. C'est toujours avec intention. Le poète marque ainsi une pause qui équivaut, dans la traduction, à un point ou un point et virgule.

Comme nous avons construit ce système en utilisant le mythe de Ba'al et d'Aliyan, on pourrait croire qu'il est particulier aux tablettes étudiées dans la *Revue de l'Histoire des Religions*. Il ne sera donc peut-être pas inutile d'en faire l'application au texte III AB, A, publié par M. Virolleaud dans le précédent fascicule de *Syria* sous le titre *La Révolte de Košer contre Baal* [2], et de montrer qu'il permet de résoudre quelques difficultés qui, sans cela, ne peuvent être levées.

Un procédé courant pour obtenir le stique à deux temps, destiné à amener une pause, consiste à ne pas répéter le verbe qui vaut ainsi pour les deux

[1] Nous en avons exposé les principes à propos du mythe de Ba'al et d'Aliyan, dans la *Revue de l'Histoire des Religions*, 1935, I, p. 1-65. Aussi dans la Revue de M. Hadl à Leipzig: *Artibus Asiae*, 1935, 2e fascicule.

[2] *Syria*, XVI (1935), p. 29-45. On voudra bien pour le détail se reporter au texte et au commentaire du mémoire de M. Virolleaud.

stiques mis en parallèle. C'est pourquoi nous proposons de couper, à la ligne 5 :

l'arṣ ypl 'ulny
wl-'pr[1] *'ṯm*

Dès lors, il est loisible de traduire :

Mon chêne tombe par terre,
aussi les arbres (tombent) sur le sol.

C'est-à-dire : mon chêne est renversé en même temps que les autres arbres. Nous ne savons pas qui parle ainsi, car ce qui précède est lacuneux, mais nous sommes immédiatement mis en présence d'une tempête terrible.

Le mot *'ay* — au sens incertain, conjonction, interjection ? — qui termine la ligne 5, doit être reporté au stique suivant, ce qui lui assure les trois mesures attendues :

'a(?)y (6) [*b*]*ph rgm*
lyṣ'a bšpth hwth
wttn gh
yġr (7) *tḥt-ks'e Zbl-ym*

Lorsque (?) (6) par sa bouche il dit
(qu') avec ses lèvres il profère sa parole [2]
alors elle élève [3] la voix (pour crier :)
« (Qu') ils attaquent (7) le trône du Zeboul-de-la-mer ! »

D'après ce qui suit, on peut conjecturer qu'il s'agit de la bouche et des lèvres de Ba'al ; l'ordre de ce dernier est transmis aux Ba'alim par la déesse 'Ashtart. Les Ba'alim attaquent donc le trône (*tḥt*, « sous » est pour ainsi dire explétif) du Zeboul-de-la-mer, autrement dit la base de sa puissance. Nous tenons ce Zeboul-de-la-mer, dit encore Zeboul-Ba'al (c'est-à-dire Zeboul, fils de Ba'al) pour Aliyan, fils de Ba'al. Nous avons expliqué ailleurs la concep-

[1] Nous lions par un trait les mots qui comptent pour une seule mesure rythmique.

[2] La valeur des termes a été expliquée par Baneth, *OLZ*, 1932, 452, 2.

[3] On attendrait : *wytn gh* « et il élève la voix ». Mais le texte porte *wt'n gh*. M. Virolleaud comprend à la deuxième personne : « Et (alors) tu donneras de la voix, (6) *Yġr* (7) sous le trône du Zabel de la mer. » Nous préférons comprendre à la troisième personne et donner ainsi la parole à 'Ashtart, qui joue ici le rôle de héraut de Ba'al.

tion mythologique de la « maison de l'eau » qu'est Aliyan ; elle a son répondant dans le dieu Ea des Sumériens [1].

Nous ne voyons pas la nécessité de considérer *ygr* comme un nom propre, inconnu par ailleurs ; nous y reconnaissons l'imparfait de *ṣour* II ou de *ṣrr* II qui, l'un et l'autre, ont en hébreu le sens d'attaquer. Cela nous explique l'intervention de Kousor, dit encore Kousor-et-Ḫasis, l'intelligent Cabire phénicien, qui prévient Aliyan de cette attaque brusquée et le met en garde :

w'n Kšr w Ḫss
lrgmt (8) *lk lZbl-B'l*
šnt lRkb-'rpt

Nous obtenons ainsi deux stiques à trois temps suivis d'un stique à deux temps, marquant une pause, c'est-à-dire pour nous la ponctuation. Du coup est éliminée l'entité qualifiée : « Zeboul du Ba'al des années ». Il faut simplement comprendre *Zbl B'l*, probablement « Zeboul de Ba'al », pour « Zeboul, fils de Ba'al ».

Alors Kousor-et-Hasis prit la parole :
« Certes, je te dis (8) ô Zeboul Ba'al,
je (te) répète, ô Chevaucheur des nuées :
Voici tes ennemis (9) les Ba'alim !
Voici, tu frapperas tes ennemis !
Voici, tu massacreras tes ennemis [2] !
(10) Tu prendras la royauté pour l'éternité,
la souveraineté pour toujours [3] ! »

Comme nous tenons le terme de Zeboul Ba'al pour une épithète d'Aliyan et comme, d'autre part, nous savons qu'il est un des chevaucheurs des nuées, il n'est pas douteux que c'est Aliyan qui combat dans le char que conduit Kousor. Comment pourrait-on admettre que « dans la scène 11-26, Aliyan Ba'al n'intervient en aucune manière [4] », puisqu'on nous dira plus loin qu'il est fait prisonnier et qu'il tente de se disculper ?

[1] Voir *Revue de l'Hist. des Relig.*, 1933, I, p. 262.

[2] *Ṣr* est le synonyme bien connu de *'eb*, et l'on a prétendu à tort que c'était un terme de basse époque, notamment dans *Gen.*, XIV, 20. La seule particularité ici est la forme féminine du pluriel.

[3] Mot à mot : « tu prendras la royauté de ton éternité, la souveraineté de ta perpétuité. »

[4] *Syria*, XVI, p. 37.

Nous coupons les cinq stiques suivants comme M. Virolleaud, sauf pour le dernier, ce qui amène un changement notable dans le sens. Notons que le verbe *nḥt* qu'on emploie pour « tendre l'arc », a ici le sens technique de « rassembler l'attelage ».

(11) *Ksr ṣmdm ynḥt*
wyp'r śmthm
śmk 'at (12) *Ygrś Ygrś*
grś-ym grś-ym lks'eh
(13) [*n*]*hr lkḥś drkth*

Si le poète s'en tenait au parallélisme consacré, il noterait :

grś-ym lks'e mlkh
(13) *nhr lkḥś drkth*

Mais il a voulu donner plus de force au cri de Kousor en répétant : *grś-ym*, « jette la mer ! » Il lui faut alors, pour rester dans le rythme à trois temps, abréger *l ks'e mlkh* en *l ks'eh* :

(11) Kousor rassemble ses coursiers,
et il (les) interpelle par leur nom :
« Toi, dont le nom (12) (est) Yigras, Yigras [1] !
Jette la mer, jette la mer contre son trône,
(13) le fleuve contre le siège de sa puissance ! »

Il n'y a pas lieu de faire intervenir l'Oronte, ni le Casius, ni même Ugarit. Ces poèmes ont été composés en Phénicie propre et ils mettent en scène l'ensemble des éléments déchaînés, la mer qui bat furieusement l'île de Tyr et la côte, les fleuves qui débordent de toutes parts. Ainsi les hippocampes des monnaies phéniciennes [2] trouvent ici leur prototype littéraire.

Du côté de Ba'al, comme pendant à Kousor, nous avons Bod-Ba'al. Si l'on en juge par la suite, il reçoit les ordres d''Ashtart :

trtqṣ Bd-B'l km-nś(14)*r*
b'uṣb'th hlm ktp Zbl-ym [3]

[1] Yegarès, si l'on adopte le *piel* avec M. Virolleaud.

[2] Voir *Rev. de l'Hist. des Rel.*, 1932, I, p. 264-265 : quadrige d'hippocampes à Béryte.

[3] Nous comptons quatre mesures dans ce stique parce que, généralement, trois mots à

bn[1] *ydm* (15) *Špṭ-nhr*

Tu bondiras, (ô) Bod-Ba'al, comme l'aigle
(14) (qui) maîtrise avec ses serres l'épaule du Zeboul-de-la-mer,
les mains (15) du Suffète-du-fleuve.

Ici le narrateur nous donne un renseignement précieux, à savoir que, tout comme Kousor, Bod-Ba'al conduit un char. Nous ne devons pas en être surpris, car il est bien certain que si un des adversaires combat en char, l'autre ne peut lui tenir tête qu'en combattant de même.

yrtqṣ ṣmd Bd-B'l km-nšr
(16) *b['u]ṣb'th ylm ktp Zbl-ym*
bn ydm Špṭ(17)*-nhr*

L'attelage de Bod-Ba'al (²) bondit comme l'aigle
(16) (qui) maîtrise avec ses serres l'épaule du Zeboul-de-la-mer,
les mains du Suffète-du-fleuve.

Le résultat est immédiat : la mer déchaînée redevient calme.

'z ym lymk
ltngṣn pnth
lydlp (18) *tmnh*

Certes, il maîtrise la puissance de la mer,
les crêtes des lames se nivellent (³),
sa profondeur (⁴) (?) (18) s'écoule.

l'état construit valent deux mesures. Le rythme à quatre temps est assez fréquent dans ce morceau ; voir ci-après.

(1) La préposition *bn* n'est pas ici *beyn* « entre », mais une extension de *be* comparable à l'hébreu *bemo*. On a de même *wn* pour *w*. Le poète obtient ainsi un stique à trois mesures pour marquer la pause après un stique à quatre temps. On ne peut rapporter *ydm* à Bod-Ba'al, par analogie avec *bn 'nm* (25) qui ne peuvent être que les yeux du Suffète du fleuve.

(2) M. Virolleaud comprend : « L'attelage (de Košer) bondit. (Puis) Bod-Ba'al, comme l'aigle, (16) avec ses doigts, frappe, etc. » Si le poète avait voulu s'exprimer ainsi, il aurait au moins dit : *ṣmdh*.

(3) Nous comparons *nǵṣ* à l'arabe *na'aṣa* qui a le sens d'enlever la végétation de la surface de la terre, en somme niveler. Noter *na'ṣ* = marais.

(4) En tenant *tmn* pour une forme dérivée de *tehom*. Il semble que le soulèvement des flots de la mer soit attribué à un phénomène de

Kousor et Aliyan sont donc repoussés, nous verrons par qui dans un instant, car Bod-Ba'al ne peut être seul dans son char ; mais Kousor rassemble à nouveau son attelage et excite de la voix son autre coursier du nom de *Aymar :*

mr-ym mr-ym lks'eh
nhr lkḥš drkth.

Kousor rassemble ses coursiers
et il (les) interpelle par leur nom :
(19) « Toi, dont le nom (est) Aymar, Aymar !
Agite [1] la mer ! Agite la mer (20) contre son trône,
le fleuve contre le siège de sa puissance !

L'ordre est donné, supposons-nous, par 'Ashtart à Bod-Ba'al de lancer derechef son char — où nous verrons que combat Ba'al — contre celui d'Aliyan :

(21) Tu bondiras (ô) Bod-Ba'al comme l'aigle
(qui) enfonce ses serres dans le crâne (22) du Zeboul-de-la-mer,
dans les yeux du Suffète-du-fleuve,
(pour que) la mer s'apaise (23) (et) se retire de la terre.

C'est, en effet, ce qui a lieu :

w yrtqṣ ṣmd Bd-B'l (24) *k*[*m*]*-nšr*
b'uṣb'th ylm qdqd Zbl-(25) *ym*
bn 'nm Špṭ-nhr
yprsḥ ym yql (26) *l'arṣ*
tnġṣn pnth
w ydlp tmnh.

Alors l'attelage de Bod-Ba'al bondit (24) comme l'aigle
(qui) enfonce ses serres dans le crâne du Zeboul-(25)de-la-mer,
dans les yeux du Suffète-du-fleuve.
La mer s'apaise (et) se retire (26) de la terre ;
les crêtes des lames se nivellent
et sa profondeur s'écoule.

trop-plein ou à ce que les eaux de la profondeur marine quittent leur réservoir, précisément le *Zeboul* ou maison de l'eau.

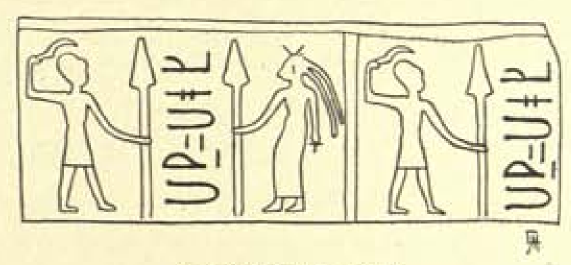
(1) L'arabe a conservé pour *mâr* le sens « agiter » en parlant de la mer ; *mawr* est l'agitation des vagues, le roulis.

Nous avons vu qu'Aliyan combattait dans le char de guerre conduit par Kousor. Qui donc combat dans le char mené par Bod-Ba'al ? C'est Ba'al lui-même comme la suite l'indique nettement :

(27) *yqš B'l wyšt ym*
ykly Špt-nhr.

Ba'al frappe [1] la mer et il la met en place;
il achève [2] le Suffète-du-fleuve.

Dans l'Ancien Testament, Yahvé, qui s'est substitué à Ba'al dans nombre de ses fonctions, domine la mer personnifiée par Rahab, dompte son orgueil, apaise les flots qu'elle soulève [3], maîtrise ses auxiliaires [4] et brise la tête des *tannin* [5] qui doivent correspondre aux hippocampes de Kousor. Ici Ba'al lui-même maîtrise Aliyan, son fils, dit le Suffète-du-fleuve parce qu'Aliyan



'Ashtart devant Ba'al.
Développement d'un cylindre découvert à Béthel dans les fouilles de M. Albright.

est le dieu des sources vives. Après cela, il deviendra difficile de maintenir qu'Aliyan et Ba'al ne constituent qu'une seule et même entité. 'Ashtart qui, à notre avis, n'a cessé d'intervenir comme porte-parole de Ba'al, adresse de vifs reproches à Aliyan. Ce rôle de la déesse nous paraît exclure nettement son identification avec 'Anat, que propose M. Virolleaud [6]. Cette identification ne se produira qu'à basse époque. Dans nos textes, 'Anat est la sœur et l'amante d'Aliyan ; on ne peut attendre d'elle qu'elle transmette l'ordre d'attaque contre Aliyan. Un cylindre que nous reproduisons ci-dessus [7], décou-

[1] Racine *nqš*.
[2] Restitution d'après la ligne 6.
[3] *Psaumes*, LXXXIX, 10.
[4] *Job*, IX, 13 ; *'ozerè Rahab* ; cf. Dhorme, *Le Livre de Job*, p. 121.
[5] *Psaumes*, LXXIV, 13.
[6] *Syria*, XVI, p. 43.
[7] Albright, *Bulletin Amer. Schools of Orient. Res.*, 56 (1934), p. 1 et 8. Le graphie du nom d''Astart est comparable à celles

vert à Béthel dans les fouilles qu'y dirige M. Albright, nous montre la déesse 'Ashtart debout, tenant la lance, comme aux ordres de Ba'al qui brandit la harpè et tient la lance.

(28) *bšm tg'rm 'štrt*
bš l'Al'iyn [B'l]
(29) *bš lRkb'rpt*
k šbyn Z[bl-ym]
[*w*(?)] (30) *šbyn Špṭ-nhr*
w yṣ'a b[špth hwth].

(28) 'Ashtart gourmande nommément :
« Honte à Aliyan Ba'al !
(29) Honte au Chevaucheur des nuées !
Car nous avons capturé le Zeboul-de-la-mer,
(30) nous avons capturé le Suffète-du-fleuve !
Certes [la parole (de Ba'al)] est sortie de [sa bouche] ! »

Mais Aliyan, tout honteux qu'il est, tente de se disculper, et il semble bien, en effet, d'après le passage des lignes 5-7, que les Ba'alim ont tout d'abord déchainé la tempête et qu'ils ont même reçu l'ordre d'attaquer le trône, c'est-à-dire le siège de la puissance du Zeboul-de-la-mer, autrement dit Aliyan.

(31) *ybšnn 'Al'iyn B'l w[y'n]*
(32) *ym lmt B'lm*
ym l[ḫm(?) ml]ḫm (33) *lšrr*
w[ybšnn Rkb-'rpt w](34)*y'n*
ym lmt [B'lm]
ym l[ḫm ml]ḫm (35) *lšrr*.

(31) Aliyan Ba'al eut honte et dit :
« (Ce sont) les Ba'alim (qui ont voulu) tuer la mer !
[Ils ont engagé le combat contre] la mer en ennemi(s) [1] ! »
Et [le Chevaucheur des nuées eut honte et] dit :
« (Ce sont) [les Ba'alim] (qui ont voulu) tuer la mer !
[Ils ont engagé le combat contre] la mer en ennemi(s) ! »

qu'on trouve dans Max Burchardt, *Die altkan. Fremdworte und Eigennamen im Aegyptischen*, II, n° 285, sous les XVIIIe et XIXe dynasties. Trouvée dans un strate du Récent Bronze, ce cylindre en fritte est attribué par M. Albright, et les savants qu'il a consultés, à la XIXe dynastie.

[1] Hébreu : *shorer*.

Donc, à deux reprises, Aliyan affirme qu'il n'a fait que résister à l'attaque des Ba'alim. 'Ashtart lui répond, mais sa réponse se perd dans les lacunes du texte.

*
* *

Si nous comprenons bien cet épisode, il ne s'agit nullement d'une révolte de Kousor contre Ba'al, car Kousor n'est qu'un comparse, mais d'une bataille engagée par les Ba'alim, soutenus par Ba'al en personne, contre Aliyan. Celui-ci met en mouvement les flots de la mer et le débordement des fleuves qui sont en sa puissance. Nous aurons l'occasion de montrer que Philon de Byblos conserve un écho de cette lutte.

Si, d'une part, on remarque que l'ouragan qui abat les arbres (ligne 5) est à l'origine du récit qui nous a été conservé et si, d'autre part, on accepte le caractère allégorique de ces poèmes, attesté par Sanchoniathon, on sera autorisé à retrouver ici une transposition mythique de la lutte des éléments. Les Ba'alim se déchaînent avec l'ouragan (Ba'al est le dieu de l'orage et de la tempête) et attaquent ainsi la mer. Celle-ci, en riposte, se soulève et lance ses flots à l'attaque de la terre ; les fleuves débordent. Mais Ba'al intervient en personne ; il maîtrise Aliyan ; les flots s'apaisent et reprennent leur lit.

René Dussaud.

BIBLIOGRAPHIE

G. Contenau. — **Monuments Mésopotamiens** nouvellement acquis ou peu connus (Musée du Louvre). Un vol. in-4° de 27 pages et 15 planches hors texte. Paris, Les Éditions d'art et d'histoire, 1934.

En dehors de deux curieux reliefs de Tell Halaf, don du baron Max von Oppenheim, et de deux bas-reliefs achéménides provenant de Persépolis, tous les monuments décrits ici par M. Contenau, avec sa maîtrise coutumière, et excellemment reproduits — souvent en utilisant les marges, ce qui facilite l'étude, — appartiennent à l'art sumérien. Ce qui frappera dans cet ensemble de pièces récemment entrées au Louvre, c'est la variété des sujets et la variété des matières. Également la variété de style ; cet art singulièrement vivant a fortement évolué depuis l'époque archaïque jusqu'à celle de Goudéa. On comprend à la puissance qu'il déploie, notamment dans le traitement des animaux, où il est inégalable, et dans la richesse de ses représentations figurées, qu'il ait dominé, et de très haut, l'art de toute l'Asie antérieure. On conçoit aussi que ses créations typiques se soient répercutées même en Occident et jusqu'à l'époque romane.

R. D.

M. Rutten. — **Antiquités Orientales** (Musée du Louvre), *Guide*. Un vol. in-16 de 139 pages avec une carte et 16 planches. Paris, Musées Nationaux, 1934.

Les remaniements et les enrichissements récents du département des Antiquités Orientales, au Musée du Louvre, rendaient nécessaire la publication d'un guide qui permît au public de s'initier à toutes les civilisations qui ont marqué de leur empreinte le Proche-Orient. Mlle Maggie Rutten, attachée au département, s'est chargée de ce travail et l'a complètement réussi.

Il suffira de mesurer l'étendue de l'horizon envisagé pour se rendre compte des difficultés d'une mise au point exacte : Assyrie, Sumer et Akkad, Elam, Troade et Chypre, Empire hittite, Phénicie, Syrie, Palestine, Nabatéens et Himyarites, Afrique du Nord (puniques et berbères), Espagne (non romaine).

Ce guide ne contient pas seulement une description des objets exposés, salle par salle, il est précédé des notions indispensables de géographie historique avec une carte des sites antiques où des fouilles ont été entreprises.

Non moins importantes sont les notices historiques sur la Mésopotamie, la Syrie, la Phénicie et la Palestine. Le lecteur

appréciera les tableaux fournissant les dates depuis l'époque prédynastique. Il trouvera aussi les derniers renseignements apportés par les fouilles en cours, notamment la mise au net des céramiques proto-iranienne (style I *bis* de Suse) et iranienne (style II). Ce guide est donc aussi un instrument de travail auquel les 16 planches hors texte apportent un utile complément.

R. D.

Einar Gjerstad, John Lindros, Erik Sjoqvist, Alfred Westholm. — **The Swedish Cyprus Expedition.** Un vol. in-4° de 578 pages de texte avec 217 figures et un vol. de CLV planches. Stockholm, 1934.

Ces deux grands volumes, comme le dit le sous-titre *Finds and Results of the Excavations in Cyprus 1927-1931*, exposent les résultats des fouilles exécutées à Chypre pendant quatre ans, par la Mission suédoise, sous le haut patronage du prince héritier de Suède et sous la direction effective de M. Einar Gjerstad. Son A. R. le prince Gustaf Adolf préface lui-même le premier volume et y fait l'historique de cette entreprise scientifique. L'ouvrage complet comprendra quatre volumes de texte et trois volumes de planches. Ce sera, à en juger par les deux tomes qui viennent d'être distribués aux souscripteurs, un ouvrage monumental d'une précision dans l'exposé, d'une richesse d'illustration et d'une valeur documentaire remarquables. Il fait honneur à l'archéologie suédoise ainsi qu'à ceux qui, après une exploration exécutée avec une rare méthode et un succès enviable, ont su présenter leurs trouvailles et leurs résultats scientifiques avec tant de clarté et d'exactitude.

Peut-on dire que cet ouvrage est un modèle ? Oui et non. Oui, puisqu'il serait difficile d'exposer les résultats d'une recherche archéologique plus minutieusement et avec une plus grande abondance de documents, de plans, de diagrammes, de tableaux et de photographies que ne l'ont fait les fouilleurs suédois. Non, puisqu'il ne sera pas possible, ni même nécessaire, de le faire pour toutes les fouilles. Des statistiques typologiques et de fréquence (exemples p. 97 et 98), des inventaires descriptifs des objets mobiliers (exemple p. 90), tels qu'ils sont publiés ici de centaines et de centaines de tombes, peuvent rester dans les archives non publiées d'une mission. Il suffirait d'en donner la substance dans le compte rendu imprimé.

Mais, disons-le bien, il était utile que la publication des documents d'une mission archéologique moderne ait été faite, pour une fois, intégralement, ne serait-ce que pour montrer à quelle précision peut et doit être poussée une telle recherche et quelle somme de travail et d'observations elle exige. En outre, cette édition complète permet au lecteur de se faire une opinion personnelle et indépendante, de tous les faits et observations rapportés par les fouilleurs. Ceux-ci ont voulu rigoureusement séparer les faits (matters of facts) des conclusions. Ils ont donc divisé leur rapport en une partie descriptive qui comprendra les trois premiers volumes de l'ouvrage, réservant pour le quatrième l'exposé typologique et chronologique, ainsi que les déductions historiques. Ce principe adopté, les auteurs, afin de ne pas présenter les matériaux simplement

dans l'ordre de leur apparition pendant les fouilles, ont bien été obligés de les publier classés par périodes. Mais ils se refusent à donner aucune indication de date et, en attendant la publication du quatrième volume, ils renvoient le lecteur (p. XVI) à la classification adoptée pour la céramique chypriote par M. Gjerstad, et publiée dans le fascicule 16 de l'*Union Académique Internationale*.

Les auteurs se sont bien rendu compte que ce principe, très logique en soi, doit rencontrer dans l'application quelques difficultés. En effet, comme ils le reconnaissent (p. XVI), un minimum des résultats tirés de l'étude typologique et chronologique des matériaux est supposé connu par ceux qui veulent utiliser la partie descriptive de l'ouvrage. On comprend donc l'impatience que tout lecteur éprouve à recevoir le volume final devant lui fournir les éléments pour la parfaite compréhension des matériaux si riches et si importants publiés dans ce premier tome et dans les deux autres qui vont suivre.

Les auteurs ne m'en voudront certes pas si, en attendant qu'ils livrent leurs secrets, je me permets d'indiquer aux impatients le moyen de connaître quelques-unes des dates de la classification chronologique adoptée. Ces dates, on peut les trouver dans les *Studies on Prehistoric Cyprus* publiées par M. Gjerstad, en 1926 (p. 335), et dans l'étude anthropologique que M. le professeur C. M. Furst a consacrée au matériel ostéologique recueilli par la mission : *Zur Kenntnis der Anthropologie der prähistorischen Bevölkerung der Insel Zypern*, Lund, 1933. D'après ces sources, l'âge du bronze en Chypre avait été divisé en trois périodes : le Chypriote ancien (Early Cypriote, abrév. E. C.) de 3000 à 2100 avant notre ère ; le Chypriote moyen (Middle Cypriote, M. C.) de 2100 à 1600, et le Chypriote récent (Late Cypriote, L. C.) de 1600 à 1000. Chaque période comprend à son tour trois phases ; voici les dates de celles du Chypriote récent : Chypriote récent I (Late Cypriote I, abrév. L. C. I.) : 1600 à 1400 ; Chypriote récent II (L. C. II) : 1400 à 1200, et L. C. III : 1200 à 1000. Chacune de ces phases ayant été partagée en trois divisions : initiale A (abréviation par exemple L. C. IA = Late Cypriote I, phase A), moyenne B et finale C. La classification de l'âge du bronze à Chypre établie par la Mission suédoise comprend donc au total 27 divisions, ce qui donne une idée de la précision vers laquelle elle tend. Évidemment ce n'est pas du premier coup qu'un lecteur déchiffrera, par exemple, le tableau suivant :

Période I	M. C. III A.
Période IIA Période IIB	M. C. III B et C.
Période IIIA Période IIIB	L. C. I A et B.

résumant les résultats de l'étude chronologique du site de Nitovikla (p. 407). Il faut une certaine pratique de l'ouvrage pour se familiariser avec ce langage abstrait.

En attendant que M. Gjerstad et ses collaborateurs nous exposent les détails ainsi que les dates précises de leur classification, nous relevons avec plaisir, en ce qui concerne l'âge du bronze, que leurs principales divisions s'accordent fort bien, d'une part, avec la chronologie égyptienne et, de l'autre, avec la classification adoptée dans les pays voisins,

notamment la Syrie et la Palestine, par exemple celle de M. R. Dussaud (*Civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Egée*, 2ᵉ édit., Paris, 1914, et *Observations sur la céramique du IIᵉ millénaire avant notre ère*, *Syria*, 1928, p. 131). Cette concordance (voy. le tableau ci-dessous dans lequel nous avons aussi compris les niveaux correspondants de Ras Shamra) est d'un secours mnémotechnique très précieux. Si les chiffres limitatifs des divisions de chacun de ces systèmes ne sont pas toujours rigoureusement les mêmes, cela ne compromet nullement l'accord général. L'on sait que, dans tout tableau chronologique de ce genre, les limites des divisions sont plus ou moins arbitraires et que ce n'est que la période moyenne qui doit être prise en considération. Or ici, la concordance est complète.

qu'elles permettent de saisir d'un coup d'œil les ensembles et les rapports de grandeur des divers objets. Pour l'étude des détails, on consultera les planches I à IV, XCIII à CLV présentant une sélection des objets classés par ordre chronologique et par catégories techniques.

La série commence par les silex du gisement de Petra, attribué au « prénéolithique », à cause surtout de l'absence de céramique. Mais une station du même type, fouillée par M. Gjerstad à Vounistri en 1925 (cf. *The Stone Age in Cyprus*, dans *The Antiquaries Journal*, VI, 1926, p. 54) a été déclarée néolithique. C'est à cette opinion que nous nous rallions de préférence pour Petra. La présence de haches en pierre polie parfaitement constituées, de vases en pierre, dont l'un porte un décor en relief (pl. VII, 43) que l'on trouve identique sur les vases en

Classification Gjerstad : Chypre	Classification d'après R. Dussaud : Syrie-Palestine	Chronologie Egyptienne (courte)	Niveaux de Ras Shamra-Ugarit
—	—	—	—
Early Cypriote I à III 3000-2100	Ancien bronze 3000-2000	Ancien Empire	IIIᵉ niveau -2000
Middle — I à III 2100-1600	Moyen bronze 2000-1550	Moyen Empire	IIᵉ niveau 2000-1500
Late — I à III 1600-1000	Récent bronze 1550-1100	Nouvel Empire	Iᵉʳ niveau 1500-1100

Nous n'insistons pas sur les méthodes d'investigation très précises employées par les fouilleurs suédois et que le chef de mission expose dans l'introduction. Elles sont parfaites. Il en est de même des relevés de plans et des photographies exécutés la plupart par M. Lindros.

Afin d'arriver à loger sur les 155 planches en phototypie, dont 4 en couleurs, qui composent l'album, la grande quantité d'objets retirés des divers gisements décrits dans le volume I, il a fallu les réduire très fortement. Les planches V à XCII valent ainsi surtout pour ce

terre cuite, montre qu'on ne peut faire remonter ce gisement au delà du néolithique ; l'absence de céramique, si elle n'est pas accidentelle, indiquerait qu'il s'agit d'un néolithique archaïque.

Les stations fouillées par la mission suédoise et attribuées à l'époque néolithique sont Lapithos (p. 13), avec des huttes de plan semi-circulaire, paraît-il, et Kythrea (p. 277), avec des huttes de plan circulaire, comme celles découvertes depuis par M. Dikaios à Erimi et ailleurs dans l'île. On est frappé de l'abondance de la céramique tirée de ces

stations; M. Gjerstad et ses collaborateurs la divisent en trois catégories : une poterie rouge lustrée (red polished ware), une poterie blanche unie (plain white ware) et une poterie peinte. Cette dernière ressemble à celle d'Erimi et des autres sites dits néolithiques fouillés récemment dans l'île. Cependant il me paraît que la question de l'âge de ces stations n'est pas encore tirée tout à fait au clair. La poterie rouge lustrée, qui annonce nettement celle de l'âge du bronze et que l'on ne distingue techniquement qu'avec peine de cette dernière, ainsi que la présence dans l'une de ces stations (celle d'Erimi) de traces de métal, indiquent une date relativement récente. En effet, M. Gjerstad place les gisements de Lapithos et de Kythrea au IV^e^ millénaire (p. 33 et 299). Il est par conséquent difficile de leur accorder le qualificatif de néolithique ; peut-être conviendrait-il mieux de les attribuer à l'énéolithique ou à l'âge du cuivre. Songeons à la proximité de la côte syrienne et aux rapports que l'on est en droit de supposer entre Chypre et les pays voisins du continent asiatique, où, dès le IV^e^ millénaire, florissaient des civilisations en pleine possession du métal ; l'hypothèse d'un néolithique chypriote aussi tardif que celui proposé par les archéologues suédois, ainsi que par M. Dikaios, demande donc à être vérifiée. Mais toutes ces observations montrent l'importance de la découverte due à la mission suédoise d'une civilisation à Chypre qui est nettement antérieure à celle caractérisée par la céramique rouge lustrée du type de Lapithos et de Vounous que l'on avait considérée, jusque-là, comme la plus ancienne céramique préhistorique de l'île.

Nous ne pouvons que mentionner ici la moisson de belles trouvailles faite par M. Gjerstad et ses collaborateurs dans les riches nécropoles de l'âge du bronze, à Lapithos, à Ajios Jakovos (avec, au voisinage, des vestiges de deux sanctuaires, l'un de l'âge du bronze ayant fourni le superbe collier en or avec cylindre babylonien, pl. CXLVII, l'autre du fer), à Paleoskoutella (avec des tombes sous tumulus du moyen bronze) et surtout à Enkomi.

Ce dernier site, qui avait déjà offert une si belle récolte à la mission anglaise (Murray) a également favorisé la mission suédoise. Nous aurons ultérieurement l'occasion d'apprécier ces précieuses découvertes, quand nous présenterons le résultat de nos propres recherches faites sur ce site en 1934. Nous nous contentons aujourd'hui de signaler la belle série des skyphoi et des hydries de l'époque mycénienne sur lesquelles sont figurées plusieurs scènes de chars de courses ainsi qu'un bateau stylisé, à l'intérieur duquel sont représentés les rameurs. Sur le pont (car il paraît s'agir d'un bateau ponté) se montrent deux importants personnages armés de longs poignards. Le mobilier de certaines tombes d'Enkomi est d'une ressemblance frappante avec celui des tombes de la même époque de Ras Shamra, sur la côte syrienne voisine, ce qui démontre les relations étroites entre les deux villes : Ugarit et Enkomi. Quant à l'emplacement de cette dernière ville, vainement cherchée jusqu'à présent, je crois que les fouilleurs suédois s'en étaient approchés. Cependant une opinion ancienne, fondée sur des observations incomplètes de Murray, paraît les avoir engagés à considérer comme appartenant à l'époque

byzantine des ruines d'habitation du début de l'âge du fer, mises au jour par eux au voisinage des tombes mycéniennes. N'ayant pu, du reste, les étudier que superficiellement (p. 467), les fouilleurs suédois s'étonnaient, cependant, de la rareté des vestiges que cette prétendue ville byzantine avait laissés à cet endroit (the lack of finds is remarkable; pratically nothing except fragments of coarse pottery and tiles, and a few coins were discovered, and even the glazed Byzantine ceramic was rare). Cette rareté s'explique par le fait qu'il s'agit d'objets ayant été introduits dans ce terrain, probablement par les travaux de culture, et provenant en réalité du plateau voisin, surplombant la nécropole, sur lequel on remarque en effet des ruines d'habitations byzantines.

Non moins importantes sont les découvertes et observations faites par la Mission suédoise dans le curieux fortin de Nitovikla dans les Karpass, attribué aux XVII[e] et XVI[e] siècles av. notre ère et considéré comme un refuge pour la population environnante. Les fortifications mises au jour par M. Gjerstad et ses collaborateurs étant immédiatement antérieures à la colonisation mycénienne de l'île, je me demande s'il ne s'agit pas là d'un suprême effort de la population indigène pour s'opposer à la conquête achéenne.

Une note de M. W. Riedel sur une inscription en cunéiformes assyriens d'un cylindre en hématite d'Ajios Jakovos, de lecture peu facile (l'auteur propose la traduction : Milataja le prince ou Milataja le chanteur) termine le premier volume de la grande publication suédoise qui promet d'être la plus importante contribution apportée jusqu'à présent à l'archéologie chypriote.

Claude F.-A. Schaeffer.

David Diringer. — **Le Iscrizioni antico-ebraiche palestinesi** (Public. de l'Université de Florence, Faculté des lettres, III[e] série, t. II). Un vol. in-8° de XXIX et 361 pages avec 30 planches. Florence, Felice Le Monnier, 1934.

Ce recueil sera d'autant plus le bienvenu que la partie hébraïque du *Corpus Inscript. Semitic.* n'a pas encore paru et qu'il est malaisé de se référer à des textes très dispersés. Ce travail témoigne de beaucoup de soin et de science; la bibliographie est complète; tous les textes sont reproduits.

On ne peut blâmer l'auteur de se montrer prudent; toutefois, en ce qui concerne l'évolution de l'écriture, son scepticisme va jusqu'à déclarer qu'en l'état de nos connaissances, on ne peut fonder une datation précise uniquement sur la paléographie (p. 12). En admettant que ce soit le cas, l'occasion s'offrait de faire progresser cette question. Pourquoi en irait-il différemment de l'épigraphie hébraïque que de la grecque ou de l'arabe? En Israël, comme ailleurs, la paléographie doit permettre une datation plus précise que le contexte archéologique et, quand il y a désaccord, c'est à la paléographie qu'il faut faire confiance. Nous examinerons ce point avec quelque détail, puisque aussi bien, pour le reste, on ne peut que tomber d'accord avec l'auteur.

La date de la tablette ou calendrier de Gézer aurait pu être plus nettement déterminée. Certaines lettres, surtout le

yod et le *kaph*, sont plus récentes que celles des textes du x^e^ siècle à Byblos [1]. D'autres lettres, tels le *ḥet* et le *mem*, sont plus archaïques que l'écriture de la stèle de Mésa. En plaçant la tablette de Gézer vers 900 avant notre ère, on ne peut se tromper de beaucoup ; en tout cas, elle ne peut être antérieure au x^e^ siècle. D'autre part, la lettre en litige à la fin de certains mots ne peut être qu'un *waw*, nullement un *noun*. On a trop fait fond sur la négligence du scribe, qui est moins grande qu'on ne l'a dit.

Tout le monde accepte que les *ostraca* découverts à Samarie par la première expédition américaine remontent au temps d'Achab (874-853), et nous nous sommes tout d'abord rangé à cette opinion, impressionné par l'argument archéologique : la découverte dans le même strate d'un vase d'albâtre au nom d'Osorkon II, contemporain d'Achab. Cependant, le palais d'Achab a continué à être occupé après la mort du roi ; le vase d'albâtre égyptien ne fournit pas une indication aussi rigoureuse qu'on l'a dit. Si on en fait abstraction et si l'on examine l'écriture des *ostraca* d'une manière objective, on constate que le *waw*, le *zain*, le *samek*, le *ṣadé* et le *qoph* sont nettement plus récents que les lettres correspondantes de la stèle de Mésa et, d'autre part, sont franchement antérieurs aux caractères de l'inscription de Siloé. Nous sommes ainsi ramenés à une date un peu plus récente que 842, date approximative de la stèle de Mésa.

Comme, de plus, il faut attribuer ces textes à un règne qui a duré au moins 17 ans, on est amené à les placer sous

[1] Voir notre tableau dans *Syria*, 1926, p. 329.

Jéhu (842-815) ou même à les rejeter sous Jéroboam II (783-743). L'an 17 de Jéhu correspond à 825 av. J.-C. Ainsi nous abaissons les dates proposées par M. Diringer (867-859). Si l'on accepte cette rectification qu'impose l'examen paléographique, plusieurs incertitudes sont levées. Déjà il était apparu nettement que le cachet de Megiddo au nom de « Shema', serviteur de Jéroboam [1] », ne pouvait remonter au temps de Jéroboam I^er^. Comme l'écriture est voisine de celle des *ostraca* de Samarie, il n'est pas exclu que ce cachet soit du temps de Jéroboam II [2].

Du même coup on ne peut plus dire que « la paleografia non ci offre basi solide [3] » pour dater l'inscription du canal de Siloé, car cette dernière est manifestement plus récente que les *ostraca* de Samarie (notamment le *kaph* et le *mem*), et les particularités qui, dans les textes de Samarie, commencent à affecter l'*aleph*, le *dalet*, le *waw*, le *zaïn*, avec ses petits crochets à droite, le *ṣadé*, sont définitivement acquis dans le texte de Siloé. Ainsi la paléographie s'accorde avec les données historiques pour placer cette dernière inscription un peu avant 700.

Les estampilles sur anses de jarre ont donné lieu aux hypothèses les plus divergentes. M. Diringer hésite avec raison à reconnaître dans YH ou YHW le nom de Yahvéh qui s'explique mal. Il nous semble que M. Sukenik a très heureusement résolu la question en lisant YHD *Yehoud*, nom donné à la Judée dans les livres de Daniel et d'Esdras. D'autres anses de jarre

[1] Diringer, *op. cit.*, p. 224 et suiv., n° 68, pl. XXI, 5.

[2] D'après cela il faut corriger nos tableaux dans *Syria*, 1926, p. 329 et p. 335.

[3] Diringer, *op. cit.*, p. 93.

portent nettement le nom de Jérusalem dans le pentagramme et, ailleurs, on a *ha-'ir* « la Ville ». Comme il arrive dans les milieux illettrés, la graphie est souvent déformée. Les estampilles du type *l-mlk*, sont plus anciennes et la datation proposée par Clermont-Ganneau — règnes d'Ezéchias et de Manassé — reste valable, soit du dernier quart du VIII^e siècle jusque dans la seconde moitié du VII^e siècle.

Un chapitre de plus de cent pages est consacré aux intailles à épigraphe hébraïque, c'est dire à quel point ces petits monuments se sont multipliés depuis les recueils de Levy de Breslau et de Clermont-Ganneau. M. Diringer ne veut pas que le symbole figurant sur les cachets de pl. XIX, 21 ; 30, et pl. XX, 1 ; 7, soit une déformation du disque ailé si fréquent cependant sur les anses d'amphore et les cachets ; il suffit de comparer pl. XXI, 4. L'intaille de p. 219, n° 63 (pl. XX, 32) ne nous paraît pas représenter une femme assise, mais un personnage masculin ou un dieu assis, vêtu du costume perse. La lecture du n° 73 (pl. XXI, 10 ; G. Cooke, p. 362, pl. XI, *b*) nous semble avoir été méconnue. Il ne s'agit pas de deux personnes ayant le même cachet, comme le pensait Lidzbarski, ni d'un nom propre à trois éléments *'Abdeliab*, mais d'un individu Eliab qui a le titre de *'ebed* « employé, fonctionnaire, intendant [1] », ailleurs « commandant, chef de troupe ». Nous comprenons : « (Sceau appartenant) à l'intendant Eliab, fils de Shib'at ; (Eliab) intendant de Matat, fils de Ṣidqa ».

Ce très utile recueil se termine par la liste des poids hébraïques portant une épigraphe. R. D.

[1] Voir Lidzbarski, *Ephemeris*, II, p. 140 et suiv.

Ovid Rogers Sellers. — **The Citadel of Beth-Zur.** A preliminary report of the first excavation conducted by the Presbyterian Theological Seminary, Chicago, and the Amer. Schools of Oriental Research, Jerusalem, in 1931, at Khirbat et-Tubeiqa. Un vol. in-8° de 92 pages. Philadelphie, The Westminster Press, 1933. Prix : un dollar.

La prospection céramique a établi, dès avant la fouille, que l'ancienne Beit-Ṣour devait être cherchée à Khirbat et-Tubeiqa, entre Jérusalem et Hébron, et non à Bourdj es-Ṣour, qui conserve le nom ancien, mais n'est qu'une installation byzantine.

Il semble que la ville ne prit de l'importance et peut-être même ne fut fondée qu'à la fin du XVIII^e ou au commencement du XVII^e siècle. Entre 1600 et 1500, Beth-Ṣour subit une catastrophe et resta inhabitée pendant trois ou quatre siècles. Nouvel établissement vers 1200, peut-être par les Israélites. Un peu avant 1000, nouvelle destruction et reprise au bout d'un siècle. Ce sont là les renseignements nouveaux apportés par les fouilles à l'histoire du site.

Parmi les trouvailles intéressantes, signalons le cachet au nom de « Ge'alyahou ben-ha melek », probablement du VI^e siècle, qu'il n'y a pas lieu de rapprocher de Yig'al, descendant de Yehoyakin, par la raison que *ben-ha-melek* n'indique pas une filiation royale, mais un titre de fonctionnaire royal [1].

Une imitation de monnaie d'Athènes au type de la chouette porte deux noms, l'un *Yeḥizqiyah* qui pourrait être le grand

[1] Voir Clermont-Ganneau, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1892, p. 276 et suiv.

prêtre Hézéqiah, ami de Ptolémée I[er] Soter ; l'autre a été lu d'abord YHVH, puis par M. Albright YHVḤN[N], qui y reconnaît Onias. En réalité, la bonne lecture a été fournie par M. Sukenik (voir ci-après) : il faut comprendre YHD, *Yehoud*, nom de la Judée dans les livres de Daniel et d'Esdras.

A signaler que Beth-Ṣour n'a fourni aucun des bronzes généralement attribués à Simon Maccabée. Comme ce dernier a fortifié cette ville, cela est surprenant. Il en est de même à Marisa et à Gézer, ce qui a conduit les fouilleurs de Beth-Ṣour à attribuer les bronzes en question à la première révolte de 69-70 après J.-C.

R. D.

Maurice Dunand. — **Le Musée de Soueïda**. Inscriptions et monuments figurés. Mission archéologique au Djebel Druze (Bibliothèque archéol. et historique du Service des Antiquités, t. XX. Un vol. in-4° de 115 pages avec 36 planches. Paris, Paul Geuthner, 1934.

Il est fort heureux que M. Maurice Dunand ait pu remplir sa mission dans le Djebel Druze, dès le premier semestre de l'année 1925 [1], c'est-à-dire juste avant l'insurrection druze, car cette révolte irréfléchie a dispersé le musée de Souweida, qu'avec l'aide du capitaine Carbillet, le jeune archéologue avait organisé. Nombre de monuments inventoriés alors furent perdus ou mutilés ; mais ils revivent dans cet ouvrage qui groupe plus de 220 pièces. Description et commentaire sont établis avec soin et compétence ; les planches très réussies reproduisent tout ce qu'il y a de notable.

Cet ensemble, bien présenté, permet de mesurer rapidement l'influence de la culture grecque en cette région éloignée de la côte et aux portes de l'Arabie. L'épigraphie est presque entièrement grecque ; la plastique subit la même influence dès qu'elle essaie de se hausser. Mais l'onomastique trahit le fond indigène immuable et les dédicaces aussi bien que les noms théophores attestent la survivance des vieux cultes. Même lorsqu'on se trouve en présence d'un nom de divinité aussi foncièrement grec qu'Athéna ou de son image casquée, avec l'égide et la lance, ce n'est qu'un nom d'emprunt et un vêtement de parade : il s'agit de la déesse arabe Allat. D'autre part, à côté des Arabes nabatéens, des Syriens vivaient dans une intimité telle avec eux que les Nabatéens avaient emprunté la langue et l'écriture de ces derniers. On s'explique ainsi la présence des noms de Ba'alshamin, d'Hadad et d'Atargatis dans la région au Sud de Damas.

Le grand dieu national des Nabatéens était Dusarès, le théos arabikos, identifié par ailleurs à Dionysos. Si le nom de Dusarès ne figure pas dans les textes soigneusement colligés par M. Maurice Dunand, c'est par hasard, car son ennemi, le dieu Lycurgue, s'y retrouve (n° 16, voir aussi n° 174). Des représentations de ce dernier à Apamée et à Antioche attestent que les récits de Nonnos à son sujet reposent sur un fond mythique local.

Toutefois, en l'absence de dédicaces à Dusarès, le recueil de M. Dunand nous offre des effigies fort intéressantes du dieu. D'abord, chose rare, une statue complète de 1 m. 48 (n° 42), qui fut signalée,

[1] Maurice Dunand, *Rapport sur une mission archéologique au Djebel Druze*, dans *Syria*, VII (1926), p. 326-335.

dès 1923, par le commandant Trenga. M. Dunand n'accepte pas que le dieu porte une couronne tourelée, comme nous avions cru le discerner sur le vu d'une photographie; il admet un simple modius. Cependant, nous constatons l'identité de la coiffure du dieu avec celle d'Atargatis sur le relief n° 1; le modius a généralement plus de hauteur et une autre forme. On peut ajouter que Tyché ne porte pas obligatoirement la couronne tourelée, le modius lui suffit souvent et il s'accompagne, comme ici, de la corne d'abondance. Nous ne pensons donc pas que soit fondée l'objection que M. Dunand soulève contre l'explication de cette représentation de Dusarès en tant que divinité poliade de Souweida-Dionysias, car il accorde qu'il s'agit bien de Dusarès, comme l'attestent les raisins qui retombent de la corne d'abondance. La même représentation divine se retrouverait sur un autel de Hébran (n° 170), malheureusement fort mutilé [1].

M. Dunand propose de reconnaître Dusarès-enfant et ailé, émergeant de l'acanthe, sur le linteau n° 3 où il surgit parmi les enroulements de pampres où s'ébattent des *putti*. C'est possible. Par ailleurs, nous inclinons à reconnaître l'image du dieu sur deux autres linteaux décorés de représentations divines.

Le premier (n° 1) est cette curieuse scène du jugement de Pâris où les dieux sont comme assis sur le linteau, les jambes pendantes (actuellement brisées). Les noms des divinités sont gravés en grec au-dessus de chaque figure; mais, sous les noms grecs, on s'accorde à reconnaître des divinités locales. Les identifications que nous avons proposées dès 1924 [1] : Zeus avec Ba'alsamin, Héra avec Atargatis, Athéna avec Allat, sont acceptées par M. Dunand. Pour Aphrodite, il nous paraît peu vraisemblable que ce soit une seconde représentation d'Allat; ce doit être Astarté ou encore Siméa. De même, la mythologie phénicienne groupe trois déesses : Ashérat, dite encore Elat, Astarté et 'Anat.

Restent à identifier deux dieux : Hermès, pour lequel, non sans quelque doute, on peut penser à Monimos. Avec plus de certitude Pâris se laisse rapprocher de Dusarès. C'est un grand dieu qui est figuré en pendant à Ba'alsamin, car son rôle est de premier plan. La présence de Dusarès explique que le sculpteur ait fait courir la vigne tout le long du linteau derrière les personnages divins. Le bonnet phrygien de Pâris caractérise le même dieu dans la frise de Meshatta qui consacre son exaltation et où, accompagné de la panthère de Dionysos, on ne peut reconnaître que Dusarès [2].

Le linteau de Souweida doit encore se comparer au relief n° 2 de M. Dunand, où nous n'hésitons pas à reconnaître Dusarès entre Allat-Athéna et Astarté-Aphrodite, situation qui rappelle celle du linteau n° 1. Il semble que le dieu ait eu ainsi deux, sinon trois déesses parèdres. Sur le relief n° 2, Dusarès est reconnaissable au même bonnet phrygien, un peu

[1] Quelque confusion semble s'être glissée dans la description de la page 84.

[1] *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1924, p. 328-329; cf. Dain, *Les Inscriptions grecques du Musée du Louvre, les textes inédits*, n° 82 et *Supplem. Epigr. Graecum*, n° 968.

[2] L'attribution de ce décor au temps des Omeyyades méconnait entièrement son caractère païen.

aplati par le manque d'espace, identifié aussi par les raisins qui sont son attribut essentiel. Peut-être l'identification du dieu fut-elle faite tout d'abord avec Attis (n° 2) et, subsidiairement, avec Pâris (n° 1). L'identification avec Attis expliquerait la présence du lion qui, ici, serait l'animal de Cybèle. Quant à l'aigle, assez insolite auprès d'Athéna, il figurerait Zeus (ou une divinité sémitique assimilée) auprès de sa fille.

Le matériel mythologique est le grand intérêt de cet ouvrage ; nous ne pouvons signaler que quelques éléments typiques. On se félicitera d'y trouver pour la première fois une bonne reproduction d'un bas-relief, souvent étudié [1] depuis que Clermont-Ganneau le fit connaître. Sous la protection d'un buste divin tenant un astre entre ses bras, un cavalier combat un anguipède (n° 36). M. Dunand en rapproche judicieusement un autre relief (n° 35) où un serpent, maîtrisé par un aigle, est frappé par un personnage au moyen d'un épieu [2]. De son côté, M. Seyrig (*Syria*, 1934, p. 167 et suiv.) compare au n° 36 un relief récemment découvert dans les dégagements, qu'il fait exécuter, du temple de Bel à Palmyre : un anguipède y est attaqué par un cavalier et un personnage en char. On imagine volontiers un substrat fort ancien à toutes ces représentations ; mais il est difficile de préciser. Les textes de Ras-Shamra mettent en scène un serpent Lotan, que M. Virolleaud a ingénieusement identifié avec Léviathan, mais son rôle reste incertain : il nous a semblé discerner que le tuer est parfois une condition pour pénétrer au ciel dans l'assemblée des dieux régnants [1].

Nous inclinons aujourd'hui à intervertir les rôles que nous avions attribués [2] aux personnages du relief de Souweida (n° 36): le personnage au grand astre, vu de face et dominant la scène, qui correspond à l'aigle de la pierre de Qanawat (n° 35), serait Zeus Hélios ou tel grand dieu en relation avec le Soleil [3]. Le dieu cavalier, correspondant au héros à l'épieu, l'un et l'autre surmontés de l'étoile, représenterait le dieu de l'aurore, tel Azizos-Phosphoros. Sur la pierre de Qanawat, le satyre qui joue de la double flûte est là, comme sur certains sarcophages de la même époque, pour mener les chants funèbres qui suivront la mort du monstre.

Il ne faut pas se dissimuler que l'interprétation des figures ou des symboles est, en l'absence d'inscription, toujours difficile. Par exemple, les fonctions de l'aigle peuvent être multiples. Ainsi il s'est substitué, en certains cas, au disque solaire ailé. Les trois bas-reliefs, n°s 37, 38 et 38 *bis*

[1] En dernier lieu, M. Rostovtzeff, *Mitteil. des deutschen Archäol. Instituts*. Röm. Abt., 49, 1934, p. 194.

[2] Ce relief porte une inscription où l'on a proposé de corriger *Tavèlos* en *Tanèlos* connu par ailleurs (voir *Suppl. Epigr. Græcum*, VII, 972). Nous pensons, avec M. Dunand, qu'il faut maintenir *Tavèlos*, très nettement gravé ; mais, comme on prononçait *Tavîlos*, nous expliquons ce nom par l'arabe *tawîl* « long », comme nous l'avons indiqué à M. Dain, *Inscriptions grecques du Musée du Louvre, Les Textes inédits* (1933), n° 83, où la description des figures est à rectifier.

[1] *Revue de l'Histoire des Religions*, 1935, I, p. 36 et 39.

[2] *Notes de mythologie syrienne*, p. 57-58 e; *Syria*, 1923, p. 170, note 2.

[3] Chez les Phéniciens, le dieu El donne ses ordres au Soleil. Il pouvait en être de même ici en ce qui concerne Ba'alsamin, ou tout autre dieu suprême.

ne laissent pas de doute sur la valeur solaire de l'aigle, puisqu'il est encadré de Phosphoros (Azizos) et d'Hespéros (Monimos). C'est à noter pour l'interprétation de certains soffites qui a été contestée. Par contre, sur l'autel n° 19 et sur le naos n° 30, M. Dunand reconnaît Ba'alsamin dans l'aigle figuré entre le Soleil et la Lune. C'est très possible ; mais l'exemple sur lequel il s'appuie nous paraît contestable. En effet, nous ne pouvons souscrire à l'opinion de notre éminent confrère, M. Fr. Cumont, qui interprète un autel de Tyr [1] comme figurant Ba'alsamin sous les traits de l'aigle au foudre, accosté du Soleil et de la Lune. L'aigle au foudre de l'autel de Tyr nous ramène invinciblement vers un Hadad, peut-être Jupiter Héliopolitain. Nous en trouvons confirmation dans les deux taureaux, attribut des dieux du type Hadad, figurés au-dessous de l'aigle.

Ce long compte rendu soulignera tout au moins l'intérêt des monuments groupés et publiés par M. Maurice Dunand. Avec ce volume le jeune savant n'a pas épuisé les relevés de ses missions de 1925, 1927 et 1929, et de ses séjours postérieurs à ces dates dans cette région [2]. Souhaitons que les fouilles si importantes qu'il poursuit à Byblos ne le détournent pas de nous livrer la suite de ses recherches dans la montagne druze. R. D.

[1] Fr. Cumont, *Syria*, 1927, p. 163 et pl. XXXVIII, et ses *Religions orientales dans le paganisme romain*, 4e éd., pl. I, 2.

[2] M. Dunand a publié nombre de textes dans la *Revue Biblique* de 1932 et 1933, qui ont été repris dans *Supplem. Epigr. Græcum*, VII. Il a publié son exploration de *La Voie romaine de Ledjā*, dans les *Mémoires* présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions, XIII, 2e partie.

Guillaume de Jerphanion. — **Une nouvelle province de l'art byzantin. Les Églises rupestres de Cappadoce** (Bibliothèque archéologique et historique du Service des Antiquités, t. VI), 3e album. Pl. 145-208 (44 × 31 cm.) dont deux en couleurs. Paris, Paul Geuthner, 1934.

La nouvelle série de planches publiées par le P. de Jerphanion n'est pas inférieure aux précédentes. On est surpris, dans ces édifices d'une architecture si peu soignée, de trouver une telle abondance de fresques qui ne sont pas traitées par des peintres inhabiles. Il n'est guère douteux qu'on les a fait venir, peut-être de loin, et ils ont apporté avec eux leurs modèles de composition. Cependant ils ont dû se plier à certaines particularités ; par exemple dans l'Église des Quarante-Martyrs, près de Souvech, on leur a demandé de figurer les portraits de ces héros.

Les reproductions photographiques sont excellentes et sincères : on lit les graffiti des visiteurs subséquents et on constate la destruction fréquente des visages, surtout des yeux, superstition éternelle, que M. Thureau-Dangin a constatée déjà sur ses fresques assyriennes de Til-Barsib. R. D.

Jean Ebersolt. — **Monuments d'Architecture byzantine** (Histoire de l'Art byzantin publiée sous la direction de Charles Diehl). In-quarto de 217 pages, avec 48 planches hors texte. Paris, Éditions d'art et d'histoire, 1934.

Du ive siècle à la conquête turque en 1453, l'art byzantin se développa dans des climats et des milieux fort divers. A Constantinople, dans les provinces asiati-

ques et en Europe orientale l'architecture évolua avec de notables différences de technique et de style, bien qu'avec beaucoup d'analogies et d'affinités. Jean Ebersolt a classé en différents types les nombreux monuments byzantins qu'il a étudiés; les plans qu'il en donne permettent de juger de leur diversité : édifices à nef unique, basiliques cruciformes, églises à croix grecque, à plan bilobé, tréflé, ou quadrilobé, ou octogone, sont autant de modèles divers. La basilique est le type le plus répandu. Il s'en éleva de somptueuses à Constantinople, à Jérusalem et dans plusieurs villes de Palestine, en Égypte, en Asie Mineure, en Syrie.

La coupole dressée au centre des édifices à plan rayonnant devient l'élément essentiel de l'architecture byzantine. Une coupole s'élève à la croisée des nefs et d'autres coupoles surmontent les quatre branches de la croix. Justinien fit élever, au IV^e siècle, des édifices de ce type à Éphèse et à Constantinople. Saint-Marc de Venise, érigée au XI^e siècle, a repris ce plan. L'architecture byzantine a créé de nouveaux types en utilisant plusieurs plans dans un seul édifice.

Au sanctuaire de Saint-Siméon-Stylite, en Syrie, la basilique à trois nefs et l'octogone sont juxtaposés avec habileté. Sainte-Sophie de Constantinople offre le chef-d'œuvre de cet art, c'est une synthèse de la basilique à coupole et du plan rayonnant. Le triomphe du Christianisme a donné l'impulsion à cet art nouveau qui reste attaché aux traditions classiques de l'Antiquité, tout en créant des systèmes nouveaux que l'Asie a suscités. C'est elle aussi qui a révélé aux architectes byzantins le charme de la décoration en couleur.

M. D. B.

PAUL DESCHAMPS. — **Le Crac des Chevaliers** (*Les Châteaux des Croisés en Terre Sainte*, I). Étude historique et archéologique précédée d'une introduction générale sur la Syrie franque (Bibliothèque archéol. et histor. du Service des Antiquités de Syrie, t. XIX). Un vol. de texte in-4° de 327 pages, avec 1 carte et 57 fig., et un album de 6 plans en couleurs, 1 carte en couleurs, 120 pl. en phototypie. Paris, Paul Geuthner, 1934. Prix : **400** fr.

Pareille au Crac, cette belle publication est solidement fondée et largement assise ; elle est digne du monument qu'elle décrit et qui compte comme le plus bel échantillon de l'art militaire franc en Syrie.

Admirablement secondé par l'architecte M. Anus, à qui l'on doit les relevés graphiques d'une remarquable précision, aidé du capitaine, aujourd'hui commandant, Lamblin, qui a pris notamment nombre de photographies, M. Paul Deschamps a mis sa sûre érudition au service d'actives recherches sur le terrain et même de fouilles qui ont amené de notables découvertes. Ainsi la seconde enceinte a été entièrement déblayée et il ne reste que quelques dégagements à achever à la première.

La conservation de ce monument est d'un tel intérêt que le gouvernement français et celui des Alaouites sont entrés en négociation à ce sujet. « Par un acte solennel en date du 16 novembre 1933, l'État de Lattaquié cédait à la France le Crac des Chevaliers, moyennant une somme d'un million destinée à indemniser les habitants expropriés. » La vieille forteresse est maintenant assimilée à un monument historique français.

Le copieux volume que nous présentons est en majeure partie consacré au Crac lui-même, à son historique (p. 105-141) et à sa description (p. 142-305).

Le chapitre historique s'ouvre avec un schéma de carte qui fixe l'importance de la position stratégique du Crac en tant que verrou fermant l'accès de la côte à une armée venant de l'Est, c'est-à-dire de la région de Homs. La nécessité de tenir fortement cette « clef de la terre chrétienne » conduisit le comte de Tripoli à la céder à l'ordre de l'Hôpital en 1142. Ni Nour-eddin, ni Saladin ne purent rien contre elle, mais, bien qu'on n'ait cessé d'y poursuivre de grands travaux de construction pour en améliorer la défense, elle céda sous l'action des puissantes machines de guerre de Beibars, en 1271.

La description de cette place remarquable est précise. Successivement les deux enceintes sont analysées dans le détail : l'enceinte intérieure sur plan triangulaire, arrondi aux angles, domine la première enceinte établie sur le plan d'un trapèze. Le front Sud, le seul mal défendu par le terrain, est renforcé par trois tours sur la seconde enceinte, qui constituent le donjon. Sur ce même front Sud, l'intervalle entre les deux enceintes est occupé par un immense fossé, bien maçonné, continuellement rempli d'eau amenée de la montagne par un aqueduc. C'est la grande réserve d'eau de la forteresse, le grand Berquil (arabe : *birket*).

La collaboration de MM. Deschamps et Anus a non seulement permis de fixer les remaniements considérables conçus par les Hospitaliers, notamment sous l'impulsion de Nicolas Lorgne, mais encore de discerner les reprises faites par les Musulmans à la suite de la chute du Crac. Ces derniers ont parfois remonté la muraille en utilisant une partie des pierres taillées par les Francs, ce qu'on reconnaît aux marques de tâcherons.

M. Deschamps a fait précéder cette monographie très complète d'une introduction générale sur les principautés franques de Terre Sainte, où est étudié d'ensemble le système défensif adopté par les Croisés. D'abord, les points de passage obligés, pour une troupe venant de l'Est, étaient judicieusement déterminés. Souvent ils étaient déjà marqués par quelque forteresse byzantine. Cela est surtout le cas dans le Nord de la Syrie, notamment à Saone, et les remarques faites à ce sujet tendent à révéler l'importance qu'eurent aux yeux des architectes francs les modèles de fortification byzantine.

Toutefois, la zone occupée était trop étroite et les moyens de défense éloignée trop peu nombreux pour que la frontière fût vraiment inviolable. On ne négligea donc pas la défense en profondeur. Pour cela, les villes de la côte furent fortifiées, d'autant plus solidement qu'elles constituaient le réduit. Entre ces dernières et les grandes forteresses dressées sur la montagne, on établit tout un système d'ouvrages secondaires qui assuraient un lien entre les deux organisations. Cela est particulièrement apparent entre le Crac et Tortose. Petits châteaux forts ou simples tours de guet concouraient à une liaison que rendait immédiate une signalisation au moyen de feux, aussi un système de correspondance par pigeons voyageurs.

L'activité des constructeurs militaires francs, pendant le temps de l'occupation, tient du prodige. « Ces grands travaux ne furent pas seulement l'œuvre du début ;

jusqu'au dernier jour, leurs architectes, leurs tailleurs de pierre et leurs maçons travaillèrent à entretenir les fortifications, à les relever si elles avaient été mutilées par un siège ou un tremblement de terre, ou démolies systématiquement par un émir, à édifier de nouveaux châteaux là où leur construction paraissait utile à la défense de la terre chrétienne. »

Le large aperçu sur l'organisation défensive de la Terre Sainte, que présente le savant auteur, servira d'introduction générale non seulement à l'étude du Crac, mais encore à la description des autres grandes forteresses franques de Syrie et de Palestine, qui remplira le tome II et, nous l'espérons, ne tardera pas à paraître.

M. Deschamps a porté toute son attention sur la topographie historique, si bien qu'à l'encontre de tant d'autres, sa carte de la Syrie franque est remarquablement exacte. Quant aux planches de l'album, elles renouvellent entièrement la documentation graphique sur le Crac des Chevaliers et elles rehaussent singulièrement l'intérêt de cette étude.

Pour conclure, on doit reconnaître que tant par la précision avec laquelle tous les détails d'architecture ont été étudiés, que par la mise en œuvre des sources écrites et par la connaissance approfondie des alentours du sujet, l'ouvrage de M. Deschamps doit occuper une place de choix dans toute bibliothèque concernant l'Orient latin.

R. D.

Basin A. Faris. — **A Post-War Bibliography of the Near Eastern Mandates. 1919-1930** ; English Fascicle. — Philippe Bianquis. — **Éléments d'une bibliographie française de l'après-guerre pour les États sous mandat du Proche-Orient** (1919-1930).

L'Université américaine de Beyrouth a entrepris de donner une bibliographie des travaux publiés après la dernière guerre sur les pays sous mandat du Proche-Orient. Les premiers fascicules de cet ouvrage viennent de paraître sous une forme commode et constituent, pour un prix abordable, un très utile instrument de travail auquel les historiens et les archéologues peuvent avoir recours.

A vrai dire, les cadres que les éditeurs se sont imposés pour fixer une limite à leur tâche risquaient de réduire à très peu de chose la place accordée aux ouvrages relatifs au passé. « On a exclu — lisons-nous à la page III de l'introduction — les ouvrages publiés durant la période envisagée (1918-1929), mais ayant uniquement rapport à des époques antérieures (tels que des études historiques ou archéologiques portant sur les faits ou recherches antérieurs à l'armistice). Sont inclus les comptes rendus des travaux archéologiques en cours pendant cette décade, mais les discussions archéologiques de faits anciens en sont exclues... » Cette règle paraît avoir été suivie strictement dans l'élaboration du fascicule anglais : elle peut se justifier sans nul doute si l'on se place à un certain point de vue, mais elle a pour résultat de diminuer singulièrement l'intérêt du fascicule en question pour tout autre historien que celui qui étudie l'histoire contemporaine. L'éditeur du fascicule français, M. Philippe Bianquis, a jugé au contraire (p. XIV de l'introduction au dit fascicule) « que tout ouvrage publié entre

1918 et 1930, et concernant l'archéologie, l'épigraphie, la préhistoire ou l'histoire des pays du Proche-Orient devait être accepté, car même s'il n'utilise pas uniquement des documents trouvés depuis l'armistice, il prétend évidemment apporter une contribution nouvelle à la science ». Sans vouloir trancher la question de principe que pose ce débat, nous devons reconnaître que le fascicule français de la bibliographie constitue pour les historiens des pays du Levant un très précieux répertoire. La rubrique *archéologie*, dans la table des matières qui est placée à la fin du volume, comporte quelque 750 numéros dont la consultation est aisée et profitable. Quelques lacunes sont inévitables dans une entreprise de ce genre. Signalons, pour ce qui est des travaux historiques ou archéologiques : Desnoyers, *Histoire du peuple hébreu* (Paris, 1922); Ginsburg, *Rome et la Judée* (Paris, 1928); Kuentz, *La bataille de Qadesh* (le Caire, 1928-1929). En outre, quelques numéros auraient pu être ajoutés par un dépouillement de la *Revue numismatique*, d'*Aréthuse*, et du fascicule unique des *Mélanges publiés par la Section des arabisants de Damas*.

Le fascicule anglais est destiné, pour les raisons que nous avons dites, à rendre moins de services aux historiens. Il y manque cependant quelques publications essentielles, relatives à des fouilles entreprises après l'armistice : Breasted, *Oriental Forerunners* (Chicago, 1924); Baur and Rostovtzeff, *Excavations at Dura Europos, First Season* (New Haven, 1929); Chiera, *Joint Expedition with the Iraq Museum* (Paris, 1927 ss.); Fisher, *The Excavation at Armageddon* (Chicago, 1929); Fitzgerald, *The Four Canaanite Temples of Beth-Shan* (Philadelphia, 1930); Hall and Woolley, *Ur Excavations* (London, 1927); Macalister, *A Century of Excavations in Palestine* (London, 1925); Rostovtzeff, *Yale's Work at Dura* (New Haven, 1930).

HENRI SEYRIG.

PÉRIODIQUES

E. L. SUKENIK. — **Paralipomena Palaestinensia.** — I. The Oldest coins of Judaea. — II. Stamped Yar-Handles of the Post-Exilic Age (Extr. de *Journal of the Palestine Oriental Society*).

M. Sukenik vient de résoudre élégamment une série d'épigraphes sur des monnaies et des anses de jarres dont la lecture erronée avait entraîné des théories peu admissibles. Il s'agit du nom de Yahvéh qu'on pensait reconnaître sur une monnaie trouvée à Gaza (HILL, *Brit. Mus. Cat., Palestine*, pl. XIX, 29), souvent reproduite [1] : au lieu de *waw* il faut lire un *dalet* araméen, donc YHD, *Yehoud* qui est le nom de la Judée dans les livres de Daniel et d'Esdras, et probablement déjà chez les Assyriens : *Yaoûdou* [2].

Une monnaie au type de la chouette, imitée des monnaies d'Athènes, porte très nettement *YHD*. Il en est de même de la monnaie de Beth-Ṣour au nom de *Yeḥizqiyah :* l'agrandissement que fournit M. Sukenik (pl. I, 2) ne laisse guère de doute sur cette lecture.

Voilà donc le plus ancien monnayage

(1) Ainsi STANLEY A. COOK, *The Religion of Ancient Palestine*, p. 147 et suiv., pl. XXXII.

(2) Inscription de Sargon II, provenant de Nimroud; cf. GRESSMANN (EBELING), *Altorient. Texte zum Alten Testament*, p. 350.

pratiqué en Judée. La monnaie d'argent ne pouvant être frappée à l'époque perse que par les satrapes, généraux, communautés indépendantes et dynastes, il faut admettre que la Judée jouissait alors des privilèges d'une province autonome.

M. Sukenik étend sa lecture aux estampilles sur anses de jarre et il lit : *Ye(houd)*, *Yeh(oud)* ou *Yehoud* là où on comprenait *Yahvéh*. Cela nous libère donc d'une série de fausses lectures. Cependant, il n'est pas probable que l'épigraphe *ha-'ir* soit une simple déformation de *Yehoud* (voir *Syria*, XVI, p. 212).

R. D.

Eugène Albertini. — **A propos des *Numeri* Syriens de Numidie.** Extrait de *Revue Africaine*, 1er trimestre 1934.

Le savant professeur au Collège de France reprend ici la question si brillamment traitée dans *Syria* (1933, p. 20) par M. Carcopino. Les deux éminents épigraphistes tombent d'accord sur bien des points, mais ils divergent sur le lien chronologique que M. Carcopino établit entre la promotion au rang de colonie romaine et la création d'un *numerus*, en 194 pour Palmyre, en 198 pour Émèse, tandis que M. Albertini le repousse.

En présence des opinions contradictoires de deux savants aussi autorisés, il n'y a qu'à attendre la solution fournie par une nouvelle découverte épigraphique. En Orient, en terre de transhumance comme étaient les régions d'Émèse et de Palmyre, nous ne pouvons pas appliquer le point de vue occidental qui veut que le titre de colonie romaine assimile la cité à Rome et qu'une colonie ne puisse mettre sur pied des troupes nationales, distinctes de l'armée romaine. M. Albertini admet, d'ailleurs, que les principes se sont pliés à des accommodements. Il a certainement raison de reconnaître que « Palmyre n'a jamais été vraiment romanisée » ; mais on peut en dire autant de beaucoup de villes syriennes, sauf Béryte. Il n'en est pas moins certain que Rome n'a jamais dû ignorer le groupe ethnique des Palmyréniens, et que ceux-ci, vivant du commerce des caravanes, étaient obligés d'entrer en composition avec le pouvoir établi en Syrie.

R. D.

Orientalistische Literaturzeitung, déc. 1934. — J. Fück rend compte du début de la publication entreprise par l'Union académique internationale : A. J. Wensinck, *Concordance et Indices de la Tradition musulmane*, et félicite le savant éditeur de l'*Encyclopédie de l'Islam* de la tâche nouvelle qu'il assume avec de nombreux collaborateurs.

Carl Clemen, *Urgeschichtliche Religion* (H. Obermaier estime que les questions ne sont pas suffisamment approfondies ni examinées avec assez de critique). — Ad. E. Jensen, *Beschneidung und Reisezeremonien* (Otto Dempwolff). — Th. Wittemore, *The Mosaics of St. Sophia at Istanbul* (O. Wulff dit l'intérêt du travail de dégagement de ces mosaïques). — B. Hrozný, *Les inscriptions hittites hiéroglyphiques sur plomb, trouvées à Assur* (P. Meriggi signale l'importance de cette publication qui représente la première tentative de lecture complète. Le problème est aujourd'hui d'ordre lexicographique. Le recenseur se dit en état d'améliorer la traduction de ces textes ; son travail paraîtra prochainement dans *Archiv*

für Orientforschung). — E. Lévi-Provençal, *L'Espagne musulmane au xe siècle* (E. Pröbster). — A. J. Wensinck, *The Moslim Creed* (R. Paret). — A. V. Williams Jackson, *Researches in Manichaeism* (W. Henning en signale l'importance).

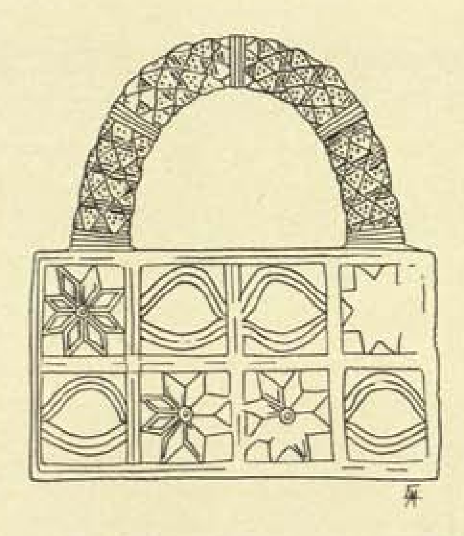
Idem, janvier 1935. — Comptes rendus : Walter Baumgartner, *Israelitische und altorientalische Weisheit* (J. Fichtner : sous une forme réduite (34 pages) cette étude offre une riche matière et constitue une bonne introduction au problème si discuté). — G. Bornkamm, *Mythos und Legende in den apokryphen Thomas-Akten* (O. G. von Wesendonk. Le recenseur, disparu depuis, souligne l'importance de ce document gnostique). — Tor Andrae, *Mohammed* (Johan Fück fait grand éloge de cette présentation du Prophète et félicite l'auteur de s'être dégagé de la conception matérialiste de notre époque, qui voit dans les événements religieux une simple conséquence des faits sociaux, politiques et économiques. Le grand service rendu par Tor Andrae est de prendre pour centre de son étude la personnalité de Mohammed et de montrer ce qu'il a apporté de nouveau dans les conceptions religieuses de son temps, en prenant comme modèle la piété des moines chrétiens de Syrie. La doctrine de la révélation chez Mohammed se rattache à la conception, chez les Gnostiques et les Manichéens, d'un livre céleste qui est communiqué aux différents peuples par le moyen d'un prophète).

Idem, février 1935. — Comptes rendus : G. Seure, *A la recherche d'Ithaque et de Troie* (Camillo Praschniker reproche à l'auteur son dénigrement de la science allemande et ses attaques contre la personne de W. Dörpfeld « qui dépassent de beaucoup les limites du bon goût »). — Alfred Bertholet, *Götterspaltung und Göttervereinigung* (Curt Kuhl). — J.-M. Carré, *Voyageurs et écrivains français en Égypte* (R. Hartmann). — A. Götze, *Die Annalen des Muršiliš* (Josef Sturm dit l'importance de cette édition. Le pharaon Niphururiaš ne doit pas s'identifier avec Echnaton (comme le pense Götze), mais avec Tutankhamon. Muršiliš aurait régné environ 30 ans et serait monté sur le trône presque en même temps qu'Haremheb. Le recenseur exprime le vœu que, malgré la dureté des temps, A. Götze puisse poursuivre son œuvre). — J. Fichtner, *Die altorientalische Weisheit in ihrer israelitisch-jüdischen Ausprägung* (W. Baumgartner). — L. A. Mayer, *Saracenic Heraldry* (W. Björkman). R. D.

The British Museum Quarterly, vol. IX, n° 2. Décembre 1934. Londres, Humphrey Milford, Oxford University Press, 1934. — M. C. J. Gadd appelle l'attention sur plusieurs pièces, généralement entrées depuis longtemps au British Museum, et dont la plupart peuvent maintenant être attribuées au temps des plus anciennes dynasties sumériennes. Un torse (pl. XI, 1), déjà publié par François Lenormant dans la *Revue archéologique* d'octobre 1868, avait alors surpris. Depuis, ce type chevelu (cheveux en torsades) et barbu (barbe à étages) s'est retrouvé sur le bas-relief circulaire du Louvre (Heuzey, *Catal. des Antiq. chaldéennes*, n° 5), puis à Ur (Woolley, *The Royal Cemetery*, pl. 181) et en de nombreux exemplaires à Khafadjé et à Tell Asmar. Toutes ces figures sont antérieures aux tombes royales d'Ur et

M. Gadd leur attribue en chiffre rond la date de 3000 avant J.-C.

Le même savant reproduit quelques pièces intéressantes des premières fouilles pratiquées à Ur par J. E. Taylor en 1853-54. Notamment un objet énigmatique (pl. XII, 1) qui paraît inédit et que nous reproduisons ici. Il est complet en hauteur et en largeur, mais non en profondeur. Les yeux et les étoiles en rosace



rappellent les *gaming-boards* trouvés à Ur; mais la forme est différente et l'anse fait difficulté. M. Gadd suggère le rapprochement avec les petits seaux ou situles portés par les génies assyriens; mais il ne semble pas que la pièce soit établie en forme de vase. Ne serait-ce pas tout simplement un instrument portatif à valeur apotropaïque, qu'on pouvait tenir, par exemple, en cheminant la nuit pour se garer des mauvais esprits?

Citons encore une grenouille en pierre (pl. XI, 5) qui devait porter sur le dos une tige ou une autre figure, un oiseau volant en pierre (pl. XI, 3 et 4) provenant de Warka d'avant les fouilles récentes, un bélier (pl. XII, 2) en pierre d'époque un peu moins ancienne.

M. R. D. Barnett publie quelques figurines syriennes en bronze. Une figure très rude (pl. XIII, 1) tient dans une main une courte épée, dans l'autre un serpent ou mieux une harpè. « The attitude is that of raised, left arm... and of advanced right foot » doit s'entendre que c'est le bras droit qui est levé et le pied gauche avancé (pl. XIII, 2-4). Le type de pl. XIV, 1-2, appartient à une série dont on a suspecté quelques exemplaires; mais M. Barnett tient le bronze qu'il publie pour authentique, et de fait, la photographie fait bonne impression. La coiffure est nouvelle, elle rappelle un manche de poignard incurvé ou encore une queue de poisson. C'est simplement, à notre avis, une coiffure de type solaire évasée.

M. E. J. Forsdyke publie (pl. XV, *a*) quelques intailles minoennes et mycéniennes et M. F. N. Pryce reproduit (pl. XV, *b*) un *diplôme* de plomb provenant de Phrygie et portant une imprécation grecque publiée en premier par Legrand et Chamonard (*Bull. corr. hell.*, 1893, p. 250). Parmi les monnaies (pl. XVI) sont de fines pièces de Chypre. Signalons enfin un *albarello* (pl. XVII) du XIVe siècle de notre ère que M. R. L. Hobson croit de fabrication égyptienne. R. D.

Istros. — Nous annonçons bien volontiers l'apparition de cette *Revue roumaine d'archéologie et d'histoire ancienne* dirigée par le professeur S. Lambrino et dont nous avons sous les yeux le premier fascicule (1934). Tout en concentrant son attention sur les problèmes que soulèvent l'archéologie et l'histoire ancienne du Danube inférieur, l'ancien Istros, elle

ne se privera pas d'aborder les questions générales. Elle y sera d'autant plus incitée que l'archéologie du Danube a des relations étendues.

L'article inaugural de M. Jérôme Carcopino le montre bien dans ses recherches sur *Lucius Quietus, l'homme de Qwrnyn*, puisqu'il établit que ce héros de la conquête dacique, élevé au consulat par Trajan, qui le chargea de réprimer la révolte juive, et mis à mort par Hadrien, doit être originaire de fort loin.

Les articles de M. Vl. Dumitrescu, *Notes sur Cucuteni* et *La stratigraphie des stations appartenant à la civilisation énéolithique balkano-danubienne*, recherchent les contacts avec les civilisations asiatiques.

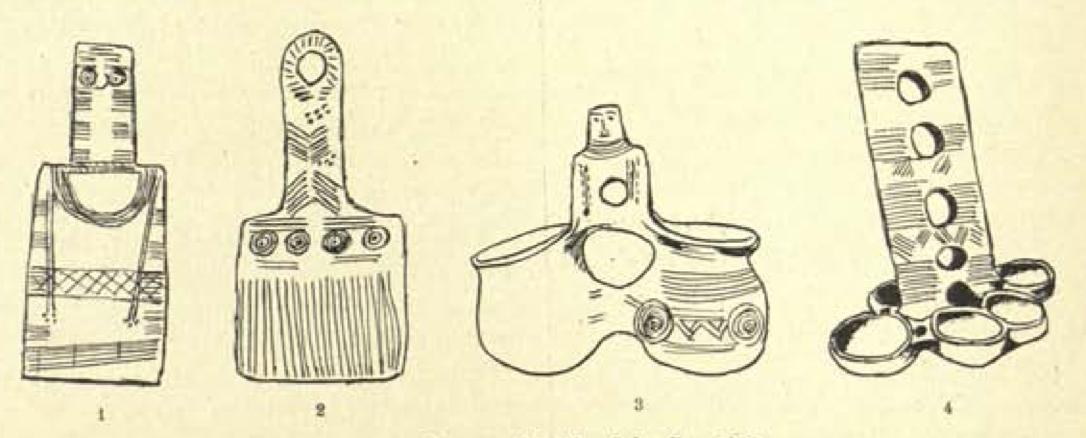
M. R. Vulpe, *Les haches de bronze de type albano-dalmate et le règne de Cadmos chez les Enchéléens*, démontre l'origine orientale de ce type de hache. Nous hésitons à le suivre pour le rôle qu'il attribue en cette affaire aux Phéniciens ; nous présenterons nos observations à ce sujet dans un prochain fascicule d'*Istros*.

D'autres articles ont trait à des questions d'archéologie locale ou d'épigraphie. De nombreux comptes rendus, qui offrent le grand intérêt de mettre le lecteur au courant des découvertes dans l'Europe sud-orientale, complètent cet important fascicule et lui donnent une allure très vivante.

R. D.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

Les fouilles de M. Cl. Schaeffer à Vounous et à Enkomi (Chypre). — L'*Illustrated London News*, qui porte un intérêt constant aux découvertes archéologiques, fournit une documentation précise sur les recherches que, pour compléter ses brillantes découvertes à Ras Shamra, M. Claude F.-A. Schaeffer a entreprises dans l'île de Chypre, aux frais de la fondation Marius Fontane (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).



Idoles de Vounous. Fouilles Schaeffer, 1933.

A Vounous, près Kyrenia, en collaboration avec M. Dikaios, conservateur du Musée de Nicosie, qui y avait fait déjà d'heureuses trouvailles (voir *Syria*, 1932,

p. 223 et 345), on a dégagé des tombes de l'Ancien Bronze (deuxième moitié du IIIe millénaire) qui ont fourni une abondante céramique lustrée, généralement d'un beau rouge, avec décor en relief ou incisé.

La variété des représentations divines en forme de plaquette est remarquable. On connaissait déjà la plaquette rectangulaire montrant la déesse richement habillée et parée (ci-dessus n° 1), mais c'est la première fois, à notre connaissance, qu'on signale la plaquette trouée dans le haut (n° 2) dont le décor incisé est tel qu'on pourrait prendre l'objet pour un peigne votif. Il se peut même que le coroplaste ait voulu représenter deux divinités féminines jumelées. Généralement, il figure pour cela deux cous ; ici, il se contente d'indiquer deux paires de seins. Une plaquette idole (n° 3) percée de deux trous dans le bas de la figure et unie à deux vases jumelés, sert de transition à une plaquette percée de quatre trous et se dressant au milieu d'un groupe de petites coupelles (n° 4). Ainsi sont combinés l'idole et les *kernoi* où l'on déposait les grains des prémices.

C'est probablement encore une idole qui se dresse sur l'épaule d'un vase à panse sphérique, tenant un enfant au berceau. On avait déjà des représentations de ce dernier motif.

A Enkomi, la découverte la plus importante de M. Schaeffer est celle de maisons représentant ce qu'il subsiste de la ville mycénienne d'Enkomi. Les menus objets mis au jour sont nombreux. Le plus curieux est un beau cylindre en hématite où le héros divin étend les bras sur deux lions qui l'accostent. Les lions retournent la tête et posent les pattes de devant sur des autels de type mycénien. Des génies mycéniens à tête animale tiennent les cruches à libation. Le champ est rempli par deux oiseaux et un griffon au galop volant. Sous un lion se voit un poisson, sous l'autre un astre et un objet indistinct (singe?). Dans le champ encore le bouclier à deux échancrures.

R. D.

The Ras Shamra Text « TG ». — I believe I can throw light on both the purport and onomatology of the Ras Shamra text TG published by Virolleaud in *Syria*, XV, 245 ff.

1. The superscription may be restored as follows :

s p r m š[?]r [l t š q]
l t hlk b. . . .[1]

« Legal register concerning the (pay)-ment of immigration-tax in... ».

The term *hlk* would answer to the Aramaic הֲלָךְ (Ezra, 4,13 ; 7,24) and Assyrian *ilku*, with which may be compared the Arabic خرج[2].

This in turn explains why the provenance of each person taxed is duly recorded.

2. The personal names are partly Semitic and partly Hurrian.

Those which have the ending — *yn* exhibit the Hurrian double diminutive (syllabic cuneiform : *ia* + *ni*, or *na*) as in many of the names contained in the Ras Shamra list published by Thureau-Dangin in *Syria*, XV, fasc. 2.

[1] e. g. b[bt mlk] : cf. RS., 1929, v. 2.

[2] Even on *re-entry*, the tax had to be paid, for some of those liable are here described as *u gr ty*.

The names which I have been able to identify are as follows :

3. *B'yn:* Hurrian. Cf. at Nuzi B u ḫ i i̯ a, Gadd, 3,36 ; 49,9 ; Cf. also B u ḫ i-š e n-n i, ib., 10,36 ; 36,28, etc.

4. *Aǵltn:* Hurrian. For the first element; cf. A ḫ l i i̯ a, A ḫ l i-i p-š a r r i, etc.; for the second ; cf. Ari-tenni at Nuzi, Gadd, 26,32.

5. *Lṣn :* This name recurs in RS., 1929, 41,3. It may be connected with the divine name *Lṣ* on the Sudjin inscription. Note characteristic nunation.

6. *Ars²w :* Hurrian =* A r i-S i'-w a. The n. dei Si' is of frequent occurrence at Nuzi and Qatna.

7. *Arpšr :* Hurrian, A r i-i p-š a r r i, Gadd, 24,2.

8. *Ḫdyn :* Hurrian, with double diminutive. Cf. Ḫ u d i̯ a, Gadd, 10,31; 32,11; 34,21; 36,2; 54,34. Cf. also Ḫudipšarri ib. 6,23 and Ḫud-Tesup 33,1.

9. *Tgš²n:* Hurrian = * T a g/k i-š e n n i. The second element (meaning « brother ») is common; for the first cf. T a g/k-i p-š a r r i at Boghazköi.

10. *Tgyn:* Hurrian, with double diminutive ; cf. No. 8.

11. *Nryn:* Hurrian, with double diminutive. For the element *u r* ; cf. RS, 1929, 15 : A l- n r and E w r- n r. It is probably the Hurrian *n e r i* « child ».

12. *Ršp:* Semitic, named from the W. Semitic plague-god. For this as a personal name ; cf. I Chron., 7,25.

13. *Ġlmn:* Semitic, with nunation. Cf. עלמת (LXX : Γαλεμεθ) I Chron., 8,36 ; 9,42 and יעלם (LXX : Ἰεγλομ) I Chron., 1,35.

15. *S²dy :* Virolleaud cps. the Zebulunite סוֹדִי (Numb., 13,10). Cf. also Palmyrene שדי.

16. *Ktkt :* Hurrian, reduplicated. Cf. at Nuzi K a t a a i, Gadd, 50,18.

22. *Kdǵn :* Hurrian =* K a d i-ǵ a n a. For the second element cf. Ḫ a n a a i, Gadd., 7,21 ; 15,37 ; 46,19, etc. The first element may be the Hurrian verb *kad* « design ».

24. *Abn:* Semitic. The meaning is « rock », as in Assyrian a b n u ; cf. יער||אבן I* AB., 1,2. Hence cp. Midianite צור (Numb., 25,15).

25. *Arz :* Semitic. The meaning is « cedar » ; cf. Hebrew תמר (« palm »).

26. *Ebrd :* Hurrian. Cf. B i r i d i i̯ a in EA.

27. *Ṣdqn:* Semitic, with nunation. The name recurs on axes found at Ras Shamra.

28. *Ypy;* Semitic, from the root *wpy* « be fair ». Cp. South-Arabian אבופי CIS. IV, 255, 2. But note that *Y-pu* occurs frequently in Egyptian as a personal name.

29. *Grgs:* Asianic (?). Cf. Phœnician גרגש and (mimmated) גרגשם, Lidzbarski, Handb. 252. The connection with gentilic גִּרְגָּשִׁי (= Gergithes of Asia Minor ??) is not clear.

31. *Abd'n:* Semitic, with nunation. Cf. Midianite אֲבִידָע Gen., 25,4 ; I Chr., 1,33 and Mineaen אבידע.

34. *Ġrn:* Not quite certain, but possibly Semitic, with nunation. Cf. עֵר (Judahite), Numb., 26,19, etc. עֵרָן. Numbers, 26,36 (but LXX and Sam. read עדן).

40. *Abmn:* Semitic =* A b i m a n. Cf. Anaqite אֲחִימַן, Numbers, 13,22 ; Jos., 15,14, etc. Cf. also Assyrian A h a-m â n u (Sayce, PSBA, 1897, p. 281).

Qdmn: Semitic, with nunation (from *qdm*).

41. *N' m n:* Semitic, with nunation (from *n'm*).

'E b d e l m: Semitic = « servant of God ».

A few names still remain to be elucidated. In line 14, *Ḥ ṣ b n* looks like a Semitic name with nunation, but derivation from the root *ḥ ṣ b* (hew) yields an awkward sense.

In l.23, *L g n* looks Semitic, with nunation. *L g* may be a divine name, comporting with the second element in *I a z i - l a k k u* in a text published by Langdon in JRAS April 1934.

A g y n t in l.35 looks Hurrian, with double diminutive; cf. *A k i i a*, etc., at Nuzi, but I am baffled by the final *-t*.

A b d ḥ r in line 37 is surely Semitic, but I can find no sense for *abd*, even if *Ḥ r* could be « Horus ». May it perhaps stand for *B d ḥ r* (cp. Phoen. *Bd'st r t*, etc.) with prosthetic alef?

3. I do not attempt for the present to define the geographical names, beyond pointing out that some of them are purely vague, such as *y ' r t y* « the woodlander » or *m' r b y* « the westerner » (= Amorite ???). *S n r y* in l.36 suggests Senir.

It would be interesting if all these places could be traced to a single trade-route.

THEODOR H. GASTER (London).

A propos de la Table dite généalogique de Ras-Shamra (TG). — Le document que M. Virolleaud a publié dans *Syria*, XV, p. 244 et suiv., nous paraît répondre à ce que nous appelons un « état nominatif ». Le terme *bn* ne sert pas à lier un nom au précédent. Ainsi, le nom propre n'est pas *ršp*, mais *bn-ršp* (ligne 12), comme ailleurs on dit Ben-Hadad. Cet « état (*spr*) nominatif » trouve dans le *Document annexe A* un pendant sous forme d' « état numérique ».

Nous ajouterons simplement ici quelques observations touchant les ethniques.

Ary (*TG*, 12, 13, 14 et 15) et *Ar* (*Doc. annexes A*, 5 : *ar šmn 'šrh* : 18 (hommes) de Ar). Peut-être la ville *Ara*, attestée à l'époque assyrienne dans la vallée du moyen Oronte; cf. notre *Topographie*, p. 238.

M'qby (*TG*, 16) correspond à *M'bq* (*Doc. ann. A*, 11), sans qu'on puisse dire quelle est la forme correcte.

Šlḥny (*TG*, 17) a été rapproché des mentions de Šlḫn dans Ras-Shamra 1929, n° 11 + 38, ce qui atteste que cette dernière tablette est également un « état nominatif ». Une tablette d'el-Amarna (Knudtzon, 126, 5) mentionne *matati za-al-ḫi* dans le voisinage d'Ugarit. Nous sommes tentés d'y voir une autre graphie de *šlḥny*; cf. *subari* et *zubari* d'el-Amarna, noté *šbr* à Ras-Shamra.

Uškny (*TG*, 21, 22, 23, 24), *Uškn* (*Doc. ann. A*, 3), peut se rapprocher de Ashkhani (actuellement Khan Sheikhoun) mentionnée dans les textes assyriens (*Topogr.*, p. 238). La transcription *k* pour *ḫ* pour un nom étranger n'est pas surprenante; voir d'ailleurs *ltḫ* pour *ltk*, d'après H. Bauer, *ZDMG*, 1930, p. 254.

Š'rty (*TG*, 25) rappelle Sha'ra de *Topogr.*, p. 106, 380 et 387.

M'rby (*TG*, 26 et *Doc. ann. A*, 10) pourrait représenter l'ethnique d'une ville *Ma'rab*. Voir *Topogr.*, p. 509, précisément non loin de Byblos, mentionnée ci-après.

Gb'ly (*TG*, 27 et 28), M. Virolleaud a bien reconnu l'ethnique de Byblos que

nous avons déjà signalé comme appliqué à 'Anat (*Syria*, XII, p. 71, et *RHR*, 1931, II, p. 366). Le *'ain* est simplement noté pour indiquer la prononciation [1]. Ici cette *mater lectionis* fixe le son de la syllabe précédente : *goubli*, ethnique attendu de *goubl* (voir *Syria*, V, p. 388 ; *Topogr.*, p. 63, n. 5).

Il n'est pas surprenant que les noms propres affectés de cet ethnique soient bien sémitiques : *ṣdqn* et *ypy*. On remarquera que ce dernier est l'hypochoristique d'un nom plus développé, tel que *Ypshemou'abi*, nom d'un roi de Byblos, au temps de la XII^e^ dynastie ; cf. Montet, *Byblos et l'Égypte*, p. 174 et suiv.

'Elštm'y (*TG*, 29-31) a été rapproché par Montgomery, *Journal of Biblical Liter.*, 1935, p. 61, de l'Eshtemo'a biblique. Cette ville paraît avoir eu de l'importance à haute époque et il ne serait pas impossible que les trois individus des n^os^ 29-31 en soient originaires. Dans ce cas, la graphie biblique serait une déformation d'Elshetemo'a.

Rqdy (*TG*, 32), à la rigueur *Raqiṭ*, près de Ḥama (*Topogr.*, p. 209).

Snry (*TG*, 36) fait songer au *Saniru* ou *Senir*, c'est-à-dire l'Hermon.

Ḥbty (*TG*, 39) est fort intéressant, car il se rapporte au pays de *Ḥobah* (*Gen.*, XIV, 15) que les tablettes d'el-Amarna notent *Ube* et les textes égyptiens *Opa*. Nous avons montré (*Syria*, VIII, p. 257) que ce pays de Ḥobah s'étendait de Damas à Khanaṣir, dans la région de Gabboul, au Sud-Est d'Alep. Il ne serait donc pas impossible qu'au lieu de l'ingénieuse explication de M. H. Bauer (*Das Alphabet von Ras-Shamra*, p. 38-39), les termes de Ras-Shamra 1929, 2 : *ḥbtkn* et *ḥbtkm* soient à comprendre « vos (gens) de Ḥbt » en s'adressant la première fois à des hommes et la seconde fois à des femmes.

'Ulm (*Doc. ann. A*, 9) se retrouve dans Ras-Shamra 1929, 30, où l'on relève le chiffre « quatre » à la fin de la ligne 2. Ce dernier texte semble donc être aussi un « état numérique ».

En somme, ce document met en relief la composition hétérogène de la population de Ras-Shamra.

— Notons que dans le protocole de Niqmad (VIROLLEAUD, *Syria*, XV, p. 241) : « roi d'Ugarit, seigneur de *Yrgb*, maître de *Srmn* », ce dernier terme doit s'identifier à Sermin, sur la route d'Alep. Quant à *Yrgb*, sa localisation nous échappe, car l'Argob est trop éloigné.

— Parmi les documents rares, citons la petite tablette publiée par VIROLLEAUD, *Syria*, XV, p. 243, note 1, où la construction : *khnm tšt bnšm wḥmr* nous paraît semblable à celle de Jérémie, III, 19 : *ashitek babanim*, « je te ferai place parmi (mes) enfants » (var. LXX : « parmi les nations »). Donc : « tu feras place aux prêtres parmi les hommes et aux âne(s). » On peut admettre soit qu'il n'y ait qu'un âne, soit que le vocable *ḥmr* représente un collectif. En d'autres termes, la petite tablette constitue un véritable billet de logement dont le sens est : « Tu hébergeras les prêtres (*khnm*), hommes et âne(s); tu hébergeras les hiérodules (*qdšm*), hommes et âne(s). »

C'est ce qu'on appelait jadis dans nos campagnes : « loger à pied et à cheval. »

R. D.

[1] Sur cette particularité, voir H. BAUER, *OLZ*, 1935, 129-131.

Le Gérant : PAUL GEUTHNER.

7722-35. — Tours, Imprimerie ARRAULT et C^ie^.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE
SUR LES FOUILLES DE TÉPÉ SIALK, PRÈS DE KASHAN (IRAN)

PAR

R. GHIRSHMAN

Au cours de notre campagne de 1933, M. A. Godard, directeur du Service des Antiquités de l'Iran, nous avait signalé l'apparition, sur le marché de Téhéran, de vases peints provenant de Kashan. Après la fin de nos travaux dans la vallée d'Assad-Abad (à 80 km. à l'Ouest de Hamadan) et au Nord du Luristan (entre Harsin et Alishtar) [1], où notre mission travaillait simultanément, nous nous sommes transportés sur ce nouveau site. Il ne restait que cinq semaines avant le début de la mauvaise saison, et nous les avons employées à nous installer et à procéder à une série de sondages.

Les résultats de nos premières investigations nous montrèrent l'importance et l'intérêt du Tépé Sialk, à la suite de quoi une campagne pour 1934 a été décidée.

Je remercie ici MM. R. Dussaud, H. Verne, J. Cavalier, J. Jaujard et le docteur G. Contenau, les promoteurs grâce auxquels le Conseil des Musées Nationaux assuma avec le ministère de l'Éducation nationale, les frais de la mission. J'exprime ma gratitude à S. E. Hekmet, ministre de l'Instruction publique en Iran, et à M. A. Godard qui, à diverses reprises, a grandement facilité notre tâche. Je garde un excellent souvenir de MM. Taghi Sépahbodi et Kazimi, inspecteurs du Gouvernement iranien, attachés à la mission. J'assure de ma profonde reconnaissance mes collaborateurs : M. Siroux, architecte, G. Tellier, membre de la mission de Mari en Syrie, et ma femme qui assurait la réparation, le classement et les dessins de nos trouvailles.

Le site. — La ville de Kashan est située à 250 km. au Sud de Téhéran, à mi-chemin entre la capitale et Ispahan. A 7 km. au Sud de la ville, sur les

[1] Les résultats de ces travaux font partie du volume sur les fouilles de Néhavend, qui paraitra prochainement.

premiers contreforts de la montagne, se trouve le village de Fine, largement pourvu d'eau par une source qui jaillit non loin. Au milieu de la piste qui relie la ville à ce village, s'élèvent une grande et une petite collines. Le champ de fouilles s'étend, en outre, sur un rayon de 1 km. 1/2 dans la plaine parsemée de tessons (voir le plan fig. 1).

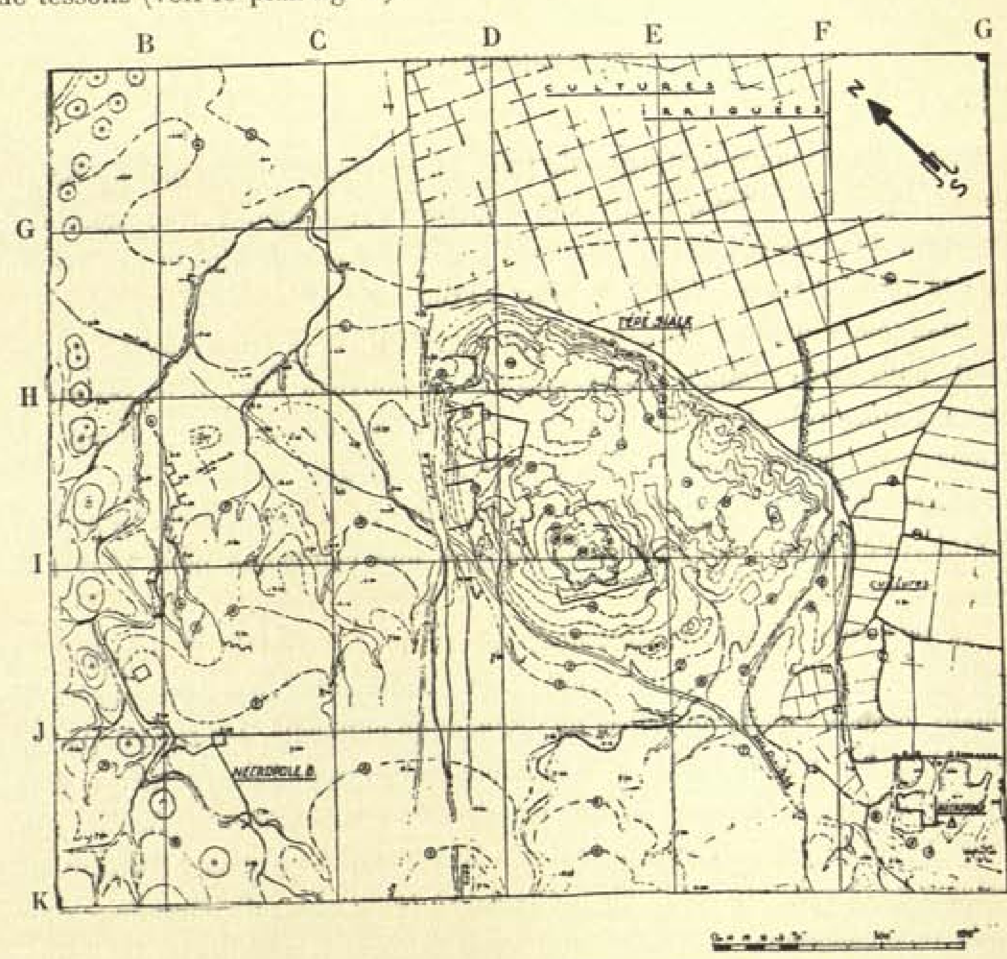


Fig. 1 — Plan du Tépé Sialk et de ses environs, relevé par M. Siroux, architecte.

La grande colline, qui mesure 15 m. au-dessus du niveau actuel de la plaine, est occupée dans sa partie Sud par les restes d'une très grande construction datant de la dernière période de l'occupation du site. Elle est entièrement en briques crues, et ses assises, quoique bien abimées par les eaux des pluies, sont encore très visibles. Les côtés Est et Ouest ont une pente assez raide ; le

versant Nord descend en mourant vers la plaine. Au S.-E. du tépé, à 200 m. environ, commencent les premières maisons du petit village de Diz-Tché, dont les cultures atteignent le versant Est. Ces champs en terrasses, sont surélevés par rapport au niveau de la plaine, du fait des apports continuels d'engrais sous forme de terre prélevée depuis des siècles par les paysans sur la colline même qui en a en partie souffert.

Pendant le transport de la terre, les villageois ont éliminé les nombreux tessons de céramique peinte, disséminant ainsi les restes de la poterie énéolithique sur toute la surface de la colline.

Nos travaux ont débuté sur la grande colline par l'ouverture de deux tranchées sur la face Ouest. La première, longue de 25 m., large de 15 m., a été arrêtée à la profondeur de 12 m. 10, à 0 m. 50 au-dessous du sol vierge. La deuxième, plus petite, a pleinement confirmé les résultats de la précédente et n'a été poussée qu'à 10 m. 50.

Couche I.

Le petit tertre naturel qui a servi de base à l'installation des premiers habitants de Sialk est composé d'une terre imperméable, d'aspect très particulier, aux grains durs, gris foncé avec des taches jaunes, tout à fait identique à celle rencontrée sous les nécropoles A et B de la plaine. Les constructions élevées sur cette butte étaient en briques crues ou en pisé, sans soubassement de pierres. Sous les murs, à plusieurs endroits, nous avons rencontré des tombes d'enfants. Leurs squelettes, en position contractée, portaient des traces de peinture rouge sur le crâne et les mâchoires. Le mobilier funéraire, très réduit, comprenait un vase posé près de la tête et une ou deux perles en pierre calcaire ou en cornaline.

Toute la couche I qui s'étend entre 4 m. et 11 m. 60 [1] de profondeur, englobe trois niveaux de constructions superposées, appartenant à la même civilisation et qui permettent de distinguer trois phases de son évolution. On les différencie par le perfectionnement de l'outillage des céramistes, par l'enrichissement des sujets du décor et le développement de l'industrie métallur-

[1] Toutes les profondeurs données prennent le sommet de la colline comme point de départ.

gique, qui ont entraîné dans l'évolution de la céramique des changements de formes et de décor et ont fait apparaître des objets en métal plus nombreux et plus variés.

Couche I (a), *8 m. 50 à 11 m. 60.* — Cette première période comprend la céramique à pâte très fine et bien cuite, recouverte d'un « slip » [1] jaune, chamois ou rouge, à peinture noire. Les vases sont faits à la main, sans tournette et sont en grande partie irréguliers. Les plus courants sont les gobelets à petit fond plat, très évasés (pl. XXXVII, 4), ou droits et élancés (pl. XXXVII, 3); les calices formés de deux troncs de cône de dimensions différentes, réunis par leur sommet (pl. XXXVII, 2). Le décor, purement géométrique au début avec des échiquiers, écailles imbriquées, passe vite aux sujets inspirés du monde animal ou végétal et compte quatre motifs principaux réunis le plus souvent ensemble : des serpents dressés, une suite d'oiseaux, des losanges superposés et une plante stylisée à volutes.

Le métal est connu. L'outil en cuivre (perçoir) à section carrée est le plus usité. L'épingle à bout renflé est rare; de même l'aiguille à section ronde et à tête aplatie percée d'un trou.

La glyptique comprend des petits cachets à bélière à face bombée gravée d'un décor géométrique. L'outillage en pierre taillée se compose de couteaux en silex, de marteaux en pierre dure bleuâtre et de rares perçoirs en obsidienne et en cristal de roche.

Couche I (b), *7 m. à 8 m. 50.* — Le fait important de cette période est l'invention de la tournette, ce qui provoque les premiers changements dans l'aspect du calice. Son pied, gardant toujours la forme conique, commence à s'évaser du bord et devient plus stable. La coupe qui le surmonte prend une forme ovale à parois moins évasées. Dans cette couche apparaissent les premiers becs cylindriques (pl. XXXVII, 1) ; ils y restent relativement rares comme dans la couche I (*c*). Les gobelets, plus trapus et plus larges qu'à l'époque précédente, ont un petit fond plat et sont mal équilibrés.

Le « slip » rouge, rose ou chamois, devient rare et finit par disparaître

[1] Engobe.



1. Petit pot à bec cylindrique, décor noir.



2. Calice à décor noir sur fond chamois.



3. Gobelet à décor noir sur fond rougeâtre.



4. Gobelet à décor noir sur fond jaune clair.

TÉPÉ SIALK.



pendant cette période. Le décor est constitué en partie par des sujets anciens qui dégénèrent et deviennent parfois méconnaissables. Il s'enrichit de nou-



FIG. 2. — Tesson de la couche I (*b*).

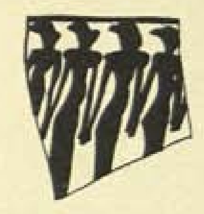


FIG. 3. — Tesson de la couche I (*b*).

veaux éléments : animaux disposés en file, quadrupèdes encadrant une silhouette humaine (fig. 2), ou ronde de danseuses (fig. 3).

Les objets en métal deviennent de plus en plus fréquents ; l'épingle reçoit une tête conique ; les outils à section carrée persistent ; la hache est connue sous deux aspects : l'herminette à trou d'emmanchement bordé, la hache plate à partie coupante convexe. Dans la glyptique, à côté du cachet en bouton, apparaît celui en forme de dôme. L'outillage en silex persiste.



FIG. 4. — Calice décoré d'une frise de bouquetins couche I (c).

Couche I (c), *4 m. à 7 m.* — La céramique est ici très perfectionnée. La pâte, toujours très épurée et fine, est généralement grise ou jaunâtre. Le calice arrive à sa forme définitive avec un pied bien modelé en pavillon. Sa grande stabilité lui permet de supporter un corps de vase très agrandi. Le profil du calice devient très varié, allant de la coupe à pied à bord droit au grand récipient caréné à bord renversé vers l'intérieur. Le gobelet à fond plat ou posé sur une rondelle, prend la forme du verre à boire à bord légèrement

ouvert. Monté sur un haut pied, il devient un gracieux « verre à pied » (pl. XXXVIII, 1). Le décor géométrique ou animalier est très riche : des suites de panthères (pl. XXXVIII, 3), de bouquetins (fig. 4) ou d'oiseaux, seuls





Fig. 5. — Tessons de la couche I (c).

(pl. XXXVIII, 2) ou superposés, garnissent les bords des calices. Sous cette frise, la panse porte des lignes verticales parallèles, brisées ou ondulées, qui alternent avec de courtes stries horizontales de longueurs différentes, ressemblant à des plumes d'autruches (pl. XXXVIII, 2 et 3).

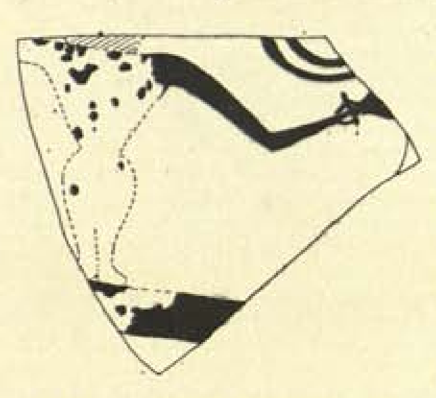


Fig. 6. — Tesson de la couche I (c).

Vers la fin de cette période, le décor est réparti en métopes, et les bouquetins qui les remplissent sont séparés par des rectangles hachurés (pl. XXXVIII, 4). A cette même période, qui précède de peu le changement des installations à Sialk, apparaissent les scènes de chasse où l'on voit, sur un fond de végétation, une panthère et une hyène (?) poursuivre des bouquetins (fig. 5).

Les règles de la composition des sujets subissent une modification profonde, passant d'une suite d'animaux alignés sur le même plan, à des scènes plus compliquées, où les sujets ne se placent pas suivant un ordre déterminé. La silhouette de l'homme change également d'aspect : il est représenté avec



1. Verre à pied, décor noir.



2. Calice à décor en suite d'oiseaux.

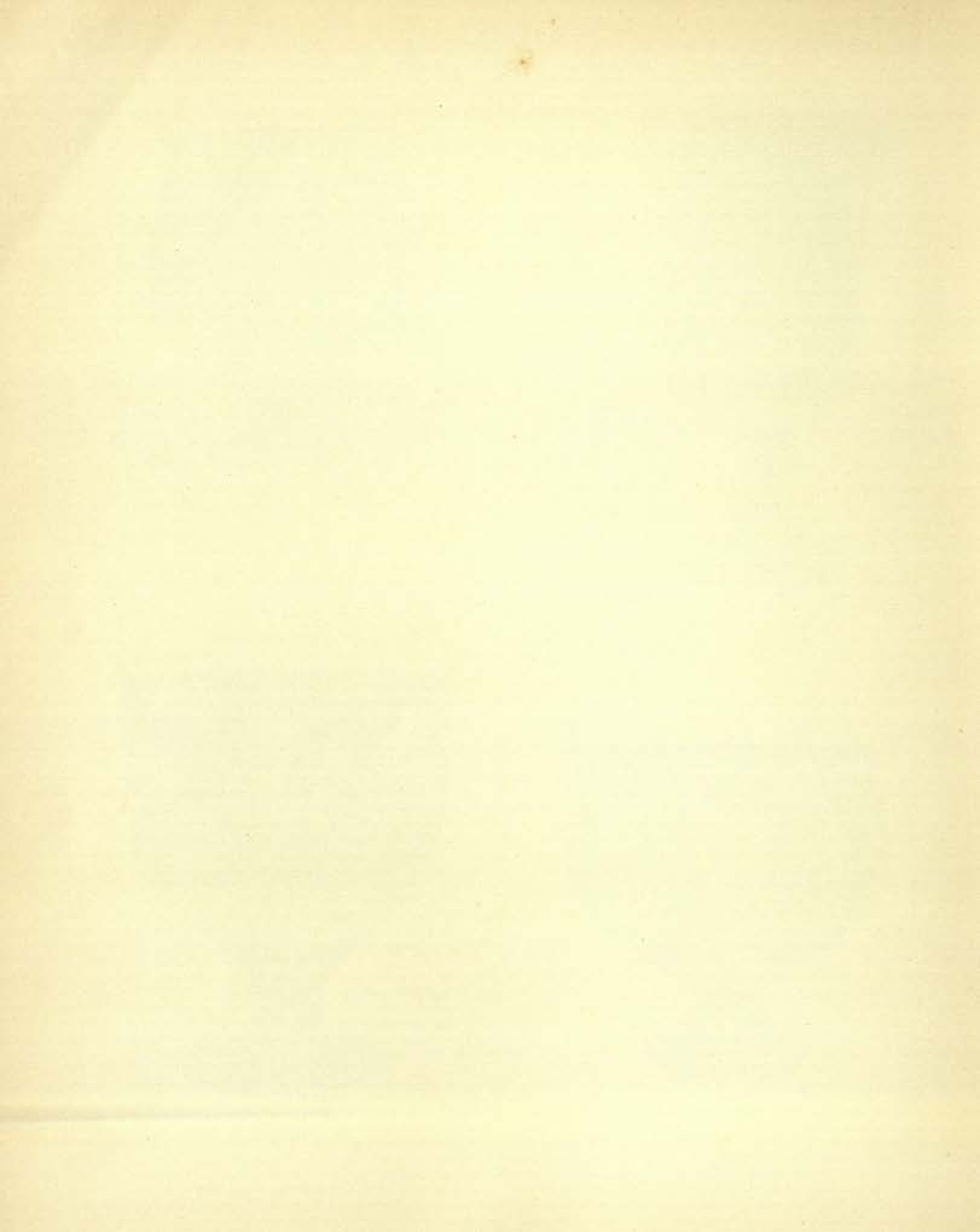


3. Calice à décor en suite de panthères.



4. Calice à décor à bouquetins.

TÉPÉ SIALK.



une taille plus fine et des épaules plus larges. Sur un tesson (fig. 6) il tient un animal par un anneau (?) passé dans le museau. Il s'agit, à en juger par les traces des cornes, d'un bœuf.

Cette poterie de la fin de la couche I est caractérisée par sa pâte poreuse et légèrement verdâtre. La peinture appliquée en relief laisse voir par endroits des coulées vitrifiées.

Les outils en cuivre à section carrée existent toujours. Cette époque connaît des ciseaux à froid à section également carrée, et des haches plates coulées dans un moule à une seule matrice, et qui de ce fait ont un profil en D.

L'armement s'enrichit de masses d'armes piriformes à trou central, en pierre blanche. L'outillage en silex est toujours employé. Les épingles sont de forme très simple à tête renflée. Les colliers de perles en bitume ou en cornaline comprennent des pendentifs en cristal de roche ou en coquille taillée. La glyptique reste sans changement.

Couche II.

A 4 m. de profondeur, sur un lit de pierres et de cendres commence une nouvelle installation accusant nettement la rupture avec la précédente et son remplacement par une civilisation profondément différente. Elle s'étend entre 4 m. et 1 m. environ.

Céramique. — La céramique n'a plus de liens avec celle qu'on a rencontrée plus bas. Les nouvelles formes comprennent :

Le gobelet à profil caréné et à fond plat. De l'orifice part un long bec-versoir posé obliquement (pl. XXXIX, 1).

La cruche sphérique, à fond plat et petit col droit, sans anse ni bec, ou munie d'un bec cylindrique posé obliquement.

Le vase en forme d'amphore, sans anse ni bec, à col évasé et à fond plat (pl. XXXIX, 3).

De petites marmites à quatre tenons.

Des gobelets très grossiers faits à la main sans tournette, et écuelles de même facture.

De grandes jarres à fond bombé et à large ouverture, ou jarres allongées à fond plat, sans col et à bord plat.

Des plats ou plateaux ronds ou ovales, bordés d'un bourrelet.

Toute cette céramique est d'une pâte grise peu soignée, poreuse et à sur-

face généralement mal lissée. La technique de la poterie noire et rouge se rencontre principalement parmi les vases du troisième groupe (pl. XXXIX, 3).

Le décor est rare. Il est réduit à un ou plusieurs cercles tracés en noir autour de la panse (pl. XXXIX, 1). Vers la fin de cette couche apparaît la polychromie : sur un vase du premier groupe, peint en rouge et jaune avec des bandes noires, et sur deux jarres sphériques à fond plat et à petit col légèrement évasé. Leur panse est peinte en rouge et cerclée d'un motif en hachures noires sur fond jaune. Sur l'épaule court un décor en échiquier dont les carreaux sont noirs et jaunes. Ces jarres contenaient des ossements d'enfants en bas âge et étaient fermées par des écuelles ordinaires.

Métal. — Le bronze est inconnu ; les objets en cuivre sont représentés par un grand poignard plat à soie, coulé dans un moule univalve ; un couteau plat sans soie, à extrémité pointue et à partie de préhension arrondie ; une hache plate s'élargissant vers la partie tranchante convexe ; des miroirs en forme de disques à bords légèrement relevés ; des épingles fines et longues, à section ronde et à tête enroulée, et des aiguilles.

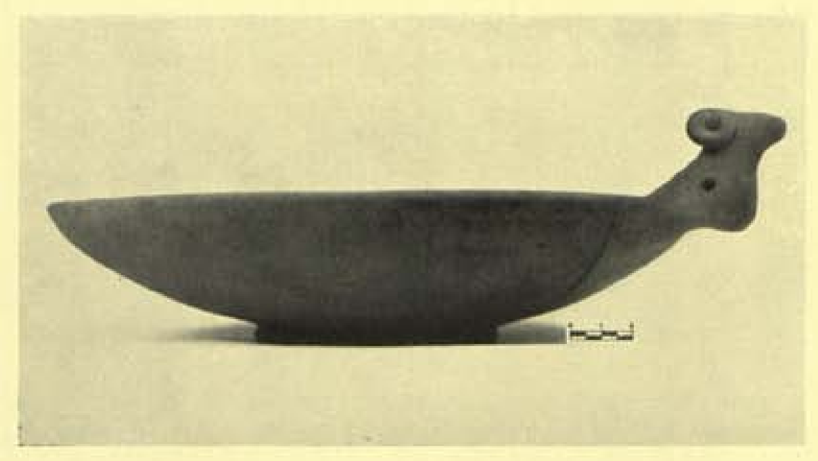
Pierre. — L'albâtre n'est en usage que dans cette couche. Il sert à la fabrication de petits flacons cylindriques à fond plat ; de petits vases à fard, de flacons carrés à pied court et à petit goulot, et de simples coupes. La même matière est employée pour les masses d'armes à quatre rainures et sans trou central. L'albâtre, dont des carrières existent dans les montagnes de la région de Kashan, était probablement d'origine locale ainsi que la pierre bleue et verte. La couche II nous a fourni des coupes, des cuvettes rectangulaires, des spatules, des billes et des pilons taillés dans cette sorte de pierre.



Fig. 7. — Tablette proto-élamite de la couche II.



1. Gobelet à bec versoir ouvert.



2. Assiette, terre gris-noir. Tenon en tête de bouquetin.



3. Vase, terre gris-noir.

4. Pot à décor noir sur fond rouge.



Théière en terre gris-noir.



Vase tripode en terre gris-noir.

Tépé Sialk.



L'outillage en silex devient plus rare, mais les quelques couteaux rencontrés surprennent par leur longueur et la finesse du travail.

Nous n'avons trouvé qu'un seul objet en corne destiné à servir de manche à un poignard ou à un couteau. Il porte un simple décor en lignes incisées.

Le grand progrès de la civilisation de Sialk II est l'apparition de l'écriture. Les tablettes trouvées dans cette couche [1] sont de cette écriture proto-élamite si largement représentée à Suse (fig. 7).

La glyptique subit un profond changement. Les cachets en « bouton » sont remplacés par des cylindres à sujets allant des simples motifs « ovoïdes » aux représentations de suites d'animaux ou d'oiseaux. Très particulière est la représentation des hommes assis à l'orientale devant de grandes jarres à deux anses très développées.

Couche III.

Le haut de la colline, sur une épaisseur de 0 m. 50 à 1 m., était occupé par les restes des constructions en briques séchées, dont les murs n'ont conservé souvent que deux ou trois assises. Ceux des murs qui n'avaient pas de soubassement en pierre contenaient de la céramique gris-noir dont les formes les plus caractéristiques sont des tripodes à pieds incisés verticalement. Plus au centre de la colline, d'autres murs élevés sur un lit de pierres livrèrent quelques rares tessons d'une poterie jaunâtre à décor peint en lie-de-vin, dont un long bec-versoir.

D'après les rares tessons trouvés à l'intérieur des chambres dégagées, et d'après les différents procédés de construction, deux périodes appartenant à deux époques différentes sont discernables.

Cependant la pauvreté en objets de cette couche et l'état de délabrement de ses constructions n'ont pas permis d'avoir des précisions sur ces deux phases. L'existence de tessons appartenant aux mêmes céramiques, éparpillés dans la plaine environnant la colline, nous a fait supposer que des habitations, ou du moins des nécropoles des mêmes périodes, devaient s'y trouver.

Une série de sondages à l'Ouest, au Sud-Est et au Sud de la colline, nous

[1] Voir notre article *Revue d'Assyr.*, 1934 (XXXI), p. 115.

a amenés à la découverte importante de deux nécropoles A et B, contemporaines des deux installations de la couche III, et leur mobilier funéraire a permis de déterminer leurs caractères particuliers et leurs dates approximatives.

Nécropole A.

A 150 m. au Sud de la colline, et à quelques dizaines de mètres des premières constructions du village de Diz-Tché, tout près des champs cultivés, notre attention a été attirée par des tessons de grosse céramique gris-noir.

L'endroit, raviné par les eaux pendant la période des pluies et de la fonte des neiges, se présentait sous la forme d'un petit monticule délimité par les lits des torrents. Les os des morts y ont été rencontrés sous une faible couche de terre de 10 à 15 cm. d'épaisseur, très détériorés par l'humidité. Dans cette nécropole nous avons observé trois couches de tombes superposées à environ 0 m. 35 l'une de l'autre. Les morts étaient inhumés à même la terre, en position contractée, en partie recouverts et entourés de céramique. Ni dans la position des corps sur le côté gauche ou droit, ni dans leur orientation, aucune règle stricte n'était observée. Quelques tombes contenaient simultanément un mort déposé régulièrement avec son mobilier et un tas d'ossements humains, ce qui nous a fait supposer qu'elles ont été remaniées.

Céramique. — On distingue dans cette nécropole quatre sortes de poterie : *a*) la céramique noire, *b*) la céramique rouge, *c*) la céramique peinte et *d*) la céramique commune.

a) *Céramique noire*. — La plus grande partie des vases sortis des tombes appartiennent à cette catégorie. Leur couleur varie entre le gris foncé et le noir, suivant l'intensité de la fumigation. Les défauts de cuisson dus à la position des vases dans le four se traduisent par des taches claires. Les parois des vases, dans toute l'épaisseur, ont la même couleur ; toutefois leur surface, polie après la cuisson, devenait plus foncée. Le décor comprend trois genres d'incisions. Sur les grosses jarres, l'incision est faite avant la cuisson avec un outil pointu et forme des lignes brisées ou ondulées (non peignées), ou des suites de triangles ou de losanges. Ou bien la céramique recevait après la cuisson, à l'aide du polissoir, des lignes ondulées ou des hachures tracées

superficiellement. Enfin, le troisième procédé de décor, qui se rencontre rarement et uniquement sur les petits flacons ou les tripodes, consiste à inciser des lignes et des points remplis ensuite d'une matière blanche. Le décor du premier groupe est parfois accompagné d'une suite de boutons en pastillage.

Les formes de vases de la série « a » comprennent :

— De grosses jarres à profil caréné, dont la partie supérieure est sphérique et l'inférieure oblique, à fond plat ; l'orifice assez étroit est légèrement évasé.

— De grosses écuelles à fond étroit, à panse élargie, à profil en S.

— De grosses écuelles à fond large et à parois évasées, munies de trois petits tenons non percés.

— Des bouteilles à fond plat et à goulot allongé.

— Des théières aux mêmes particularités de structure du corps que les grosses jarres. Elles sont munies d'un bec à moitié ouvert et d'une petite anse près de l'orifice (pl. XXXIX, 5).

— Des tripodes en forme d'écuelles ovales posées sur des pieds droits portant chacun une incision verticale et profonde (pl. XXXIX, 6).

— Des tripodes en forme de petites jarres montées sur trois pieds en S, et munies de deux oreillettes jumelées, percées verticalement.

— Des petits pots caliciformes et des tasses ventrues à anse et à pied en bouton.

— Des petites écuelles sur pied en bouton.

— Des assiettes à tenon en tête de bélier (pl. XXXIX, 2).

b) *Céramique rouge.* — Elle ne comprend que quelques tripodes et tasses à anse de dimensions très réduites. Comme dans la série « a », la surface de ces objets est polie.

c) *Céramique peinte.* — Encore moins fréquente que la série précédente, elle ne comprend que deux vases trouvés dans la nécropole et quelques fragments rencontrés dans les maisons du sommet de la colline. Un de ces vases, en forme de marmite, est fait à la main sans tournette, en terre jaune grossière, poreuse et mal épurée. La surface, non lissée, est couverte d'un enduit rouge foncé. Sur ce « wash » [1] le potier a posé un décor géométrique en lignes parallèles brisées, damiers et losanges hachurés, décor en peinture noire fragile, irrégulier et très mal soigné (pl. XXXIX, 4). L'autre vase a la forme d'une tasse à anse, à décor noir posé directement sur la pâte sans fond rouge.

d) *Céramique commune.* — A cette dernière série appartiennent uniquement

[1] Badigeon.

des couvercles de grosses écuelles ou jarres, plats ou bombés, munis d'une anse rubanée, et décorés d'incisions en triangles et en lignes ondulées.

Métal. — Le bronze était employé pour la fabrication des armes : petits poignards à soie, têtes de lances à douille aplatie, têtes de flèches en feuille de saule et une tête de javeline à barbelures. L'emploi de la faucille, dont la soie est horizontale à extrémité repliée en avant, est fréquent.

Le fer est rare. Nous n'avons trouvé qu'une dague étroite à soie et une tête de javeline à section carrée.

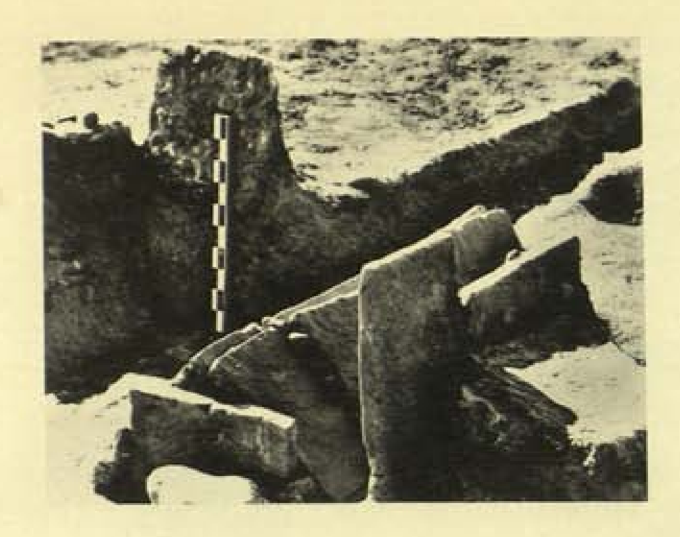
Les bijoux sont en grande partie en bronze et comprennent des bagues et des bracelets ouverts ou en spirale ; des boucles d'oreilles en minces feuilles repoussées. Les épingles en bronze à tête conique sont percées dans le tiers supérieur d'un trou où passe un anneau. L'or est également employé pour des boucles d'oreilles de forme semi-lunaire à décor en grènetis disposés en triangles ; un pendentif composé de deux bandes plates réunies par un fil, et de longues perles en feuille d'or repoussé. Les colliers étaient composés, outre les perles en or, de perles en agate, cornaline, lapis, pierre verte, calcaire tendre, os et coquille.

La glyptique n'est représentée que par deux cylindres en hématite et en pierre gris foncé.

Nécropole B.

La deuxième nécropole (B) située à 250 m. environ à l'Ouest de la grande colline est, comme la précédente, délimitée par le lit d'un ruisseau.

Les tombes. — Les tombes étaient creusées dans la terre et formaient une fosse de 2 m. 50 sur 1 m. 25 environ. Leurs parois n'étaient pas tapissées de pierres comme au Luristan. Il est probable qu'on considérait la terre, très dure et imperméable, comme de consistance suffisamment résistante contre les éboulements. La terre qui remplissait la tombe après que les morts y avaient été déposés, avec leur mobilier funéraire, formait un petit monticule qu'on revêtait de grosses dalles en pierre (pl. XL, 2) ou en terre cuite (pl. XL, 1). Quatre ou six grandes dalles posées en dos d'âne formaient les côtés longs ; deux plus petites fermaient les côtés courts. Le tout était renforcé par des



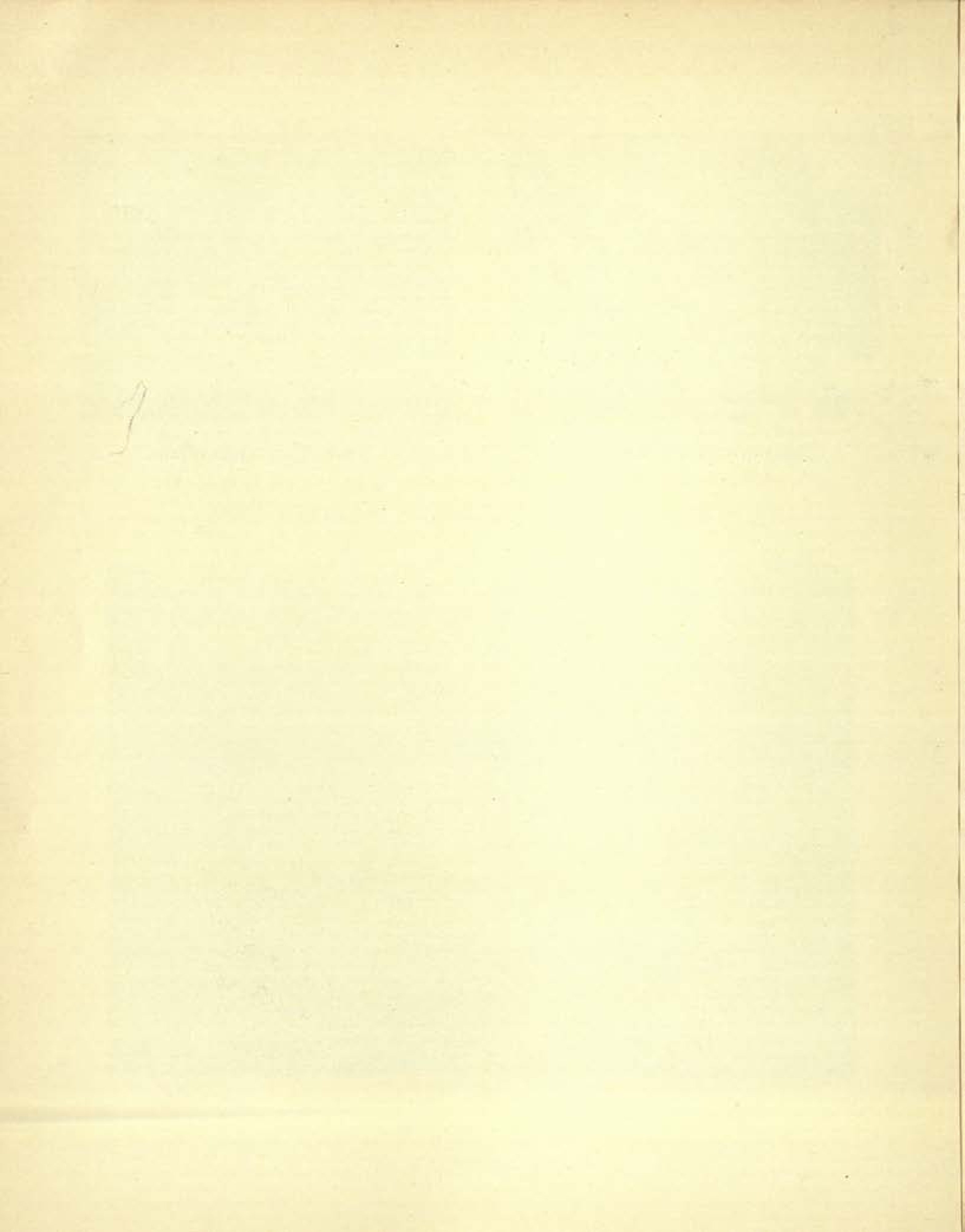
1. Tombe couverte de dalles en terre cuite.



2. Tombe couverte de dalles en pierre.

3. Contenu d'une tombe dégagée.

SIALK. NÉCROPOLE B.

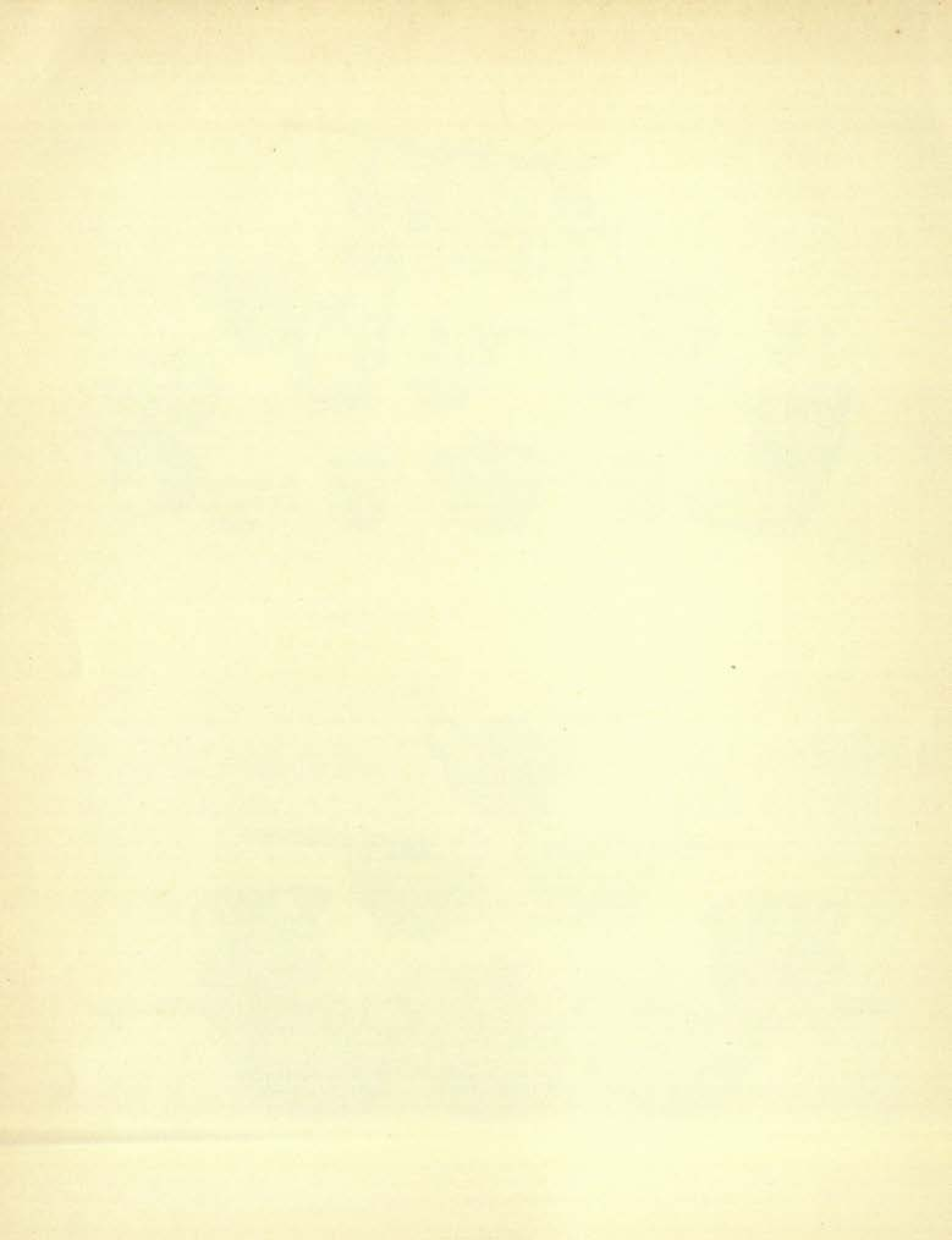




1. Céramique et un vase en métal provenant d'une tombe.

2. Vases peints à long bec et à bec aplati provenant d'une tombe.

SIALK. NÉCROPOLE B.



pierres ou des tessons de grosse céramique. Posées au bas des dalles, ces pierres les protégeaient contre le glissement, ou enfoncées dans les jointures, augmentaient la solidité de la construction. Les dalles en terre cuite, atteignant 0 m. 80 de long, se rencontrent moins souvent et exclusivement sur les tombes riches. Rares sont les cas où les briques cuites et les pierres ont été employées simultanément. Parfois les grosses dalles de pierre avaient des trous ronds bouchés par de la terre ou de la céramique (pl. XI, 2). Cette particularité rapproche davantage ces tombes mégalithiques des dolmens. Les tombes d'enfants étaient recouvertes d'une ou de deux dalles posées à plat.

La nécropole était certainement à ciel ouvert, et c'est au cours des siècles qu'elle fut recouverte par une couche de 1 m. 50 à 2 m. 50 d'alluvions.

Les morts. — Les tombes contenaient généralement un mort. Les cas où il y avait deux ou trois squelettes sont rares et s'expliquent soit par une inhumation simultanée, soit par le remploi de la tombe. Dans ce dernier cas, les os du premier occupant étaient ramassés dans un coin de la tombe ou remplissaient un des grands chaudrons en bronze. Parfois la tombe remployée n'était pas vidée et le squelette du premier mort restait intact avec son mobilier, recouvert d'une mince couche de terre sur laquelle était déposé le nouveau corps.

Les morts étaient en position recroquevillée, les bras ramenés sur le ventre, et couchés sur le côté (pl. XL, 3). L'orientation des tombes est S.-N. ou O.-E., mais les morts reposent indifféremment sur le flanc droit ou sur le flanc gauche.

Céramique. — La poterie de la nécropole B se présente sous quatre aspects : *a*) peinte, *b*) noire, *c*) rouge, *d*) commune.

a) *Céramique peinte.* — Le premier groupe est le plus développé. Le décor lie-de-vin est posé sur une surface lissée, sans engobe. La pâte employée est épurée, solide et bien cuite, de couleur jaunâtre. Les formes des vases sont riches et variées. On y reconnaît :

Les cruches à anse, à long bec droit et à col évasé (pl. XLII, 1 et 4). Les becs sont généralement soudés à la lèvre par un « pont plat ». Dans ce cas, l'anse est plate et également soudée à la lèvre. Dans d'autres becs, le « pont plat » est remplacé par une tête d'animal ou par un crochet, et l'anse

est alors fixée sur la panse et sur l'épaule, et porte un poucier (pl. XLIII). Le décor de ce groupe est formé par une large collerette entourant la naissance du bec, et composée de cercles réunis par des damiers d'où se détachent en bordure des triangles allongés. Le corps du vase reçoit des rectangles encadrés, remplis de petits carrés hachurés ou de damiers. Plus rarement, et généralement pour les tombes riches, le potier dessine des animaux réels ou fantastiques, ainsi que des scènes de combat (fig. 8).

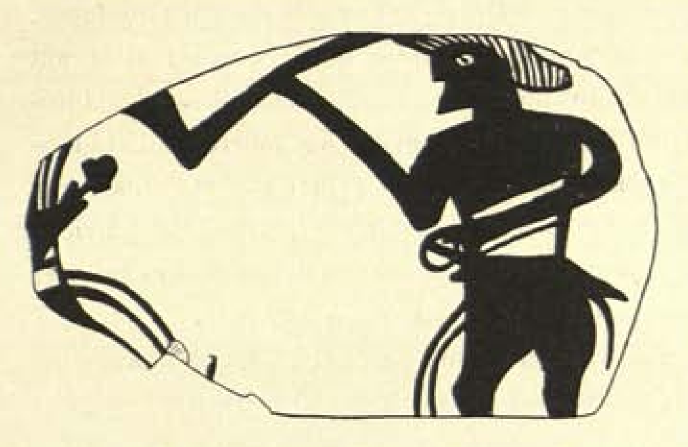


Fig. 8. — Tesson aux guerriers. Nécropole B.

A cette céramique appartiennent :

Les cruches sphériques à anse, à col évasé et à petit bec aplati, posé obliquement, et partant d'un renflement en forme de jabot d'oiseau. Leur décor, ou bien correspond à celui des vases du premier groupe, ou bien, avec une combinaison de triangles hachurés des deux côtés et sous le bec, donne au vase, vu de face, une certaine ressemblance avec l'oiseau (pl. XLII, 3).



Fig. 9. — Écuelle peinte. Nécropole B.

Les carafes à panse sphérique, à col étroit et long et à anse. Leur décor est plus simple que celui des groupes précédents et consiste en un collier de triangles, pointes en bas, encerclant la naissance du goulot. Du bas de l'anse, serpentent sur la panse une ou deux lignes ondulées.

Les petites aiguières à haut goulot et à bec cylindrique, posé verticalement ou rabattu en avant. Décor en collerette (pl. XLII, 2).

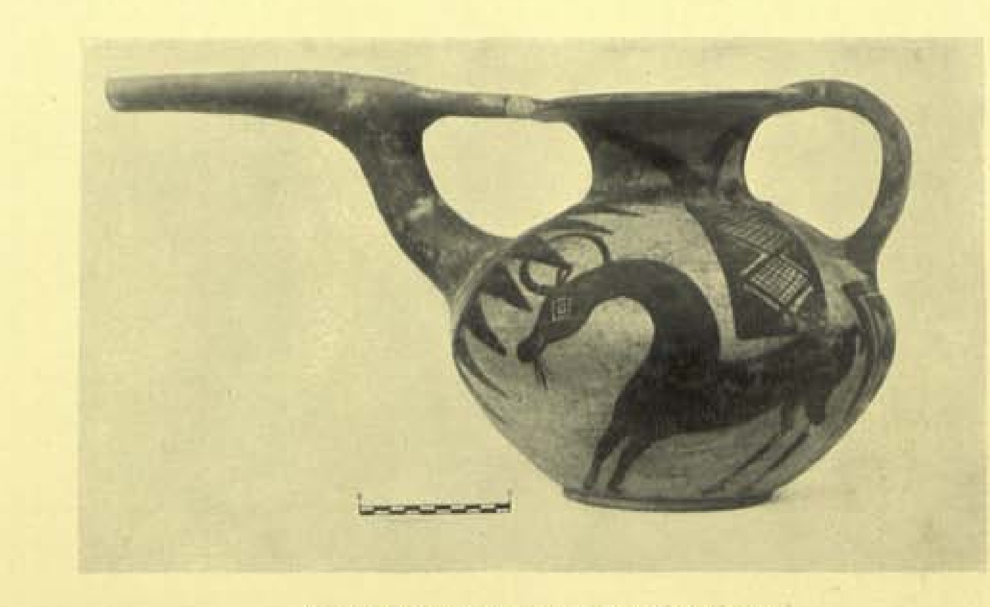


1. Vase à long bec versoir. Décor lie-de-vin.



2. Aiguière à bec cylindrique vertical.

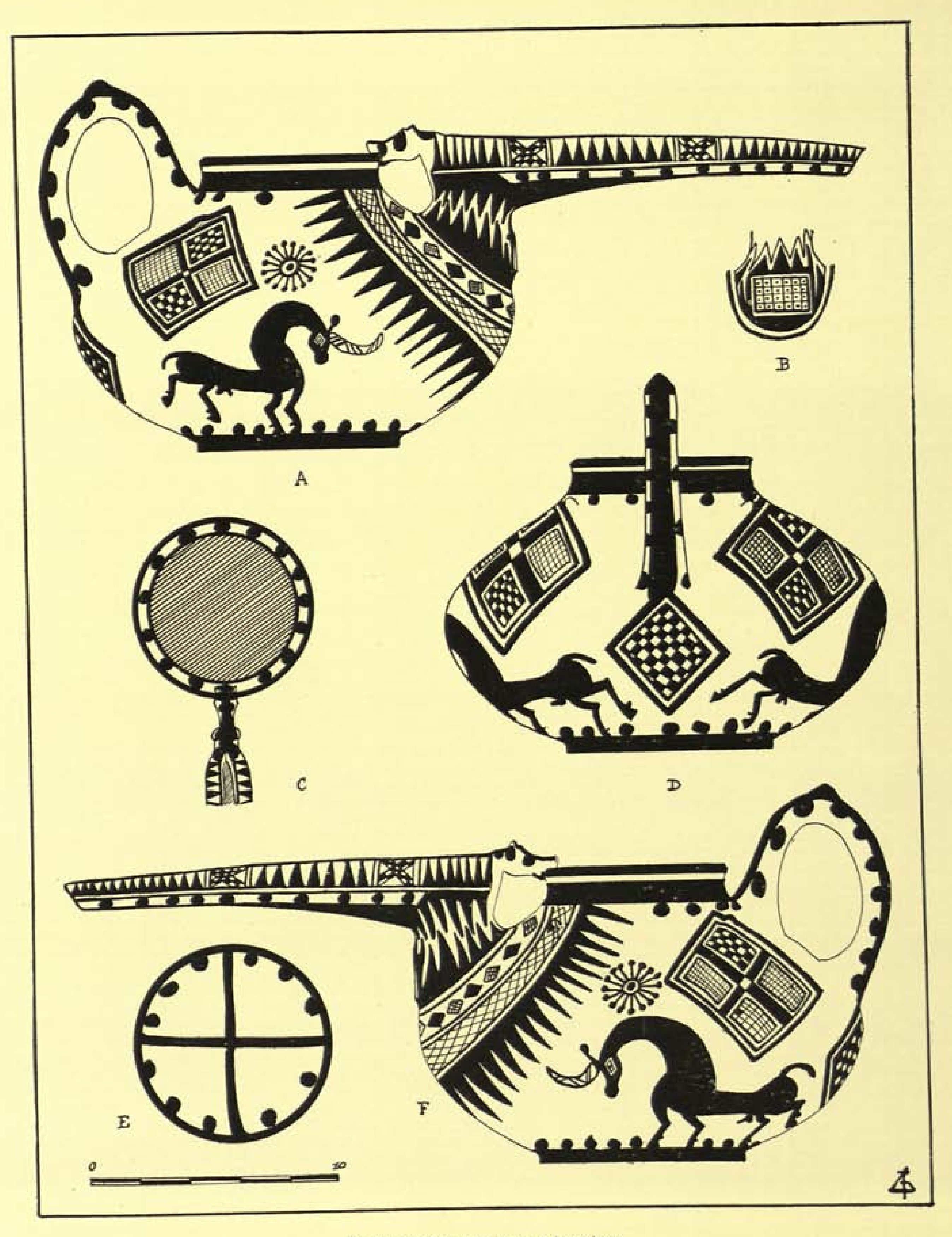
3. Gruche à bec aplati.



4. Vase à long bec versoir. Décor lie-de-vin.

SIALK. NÉCROPOLE B.





Détail du décor d'un vase à long bec.

Sialk. Nécropole B.



Les gobelets à petit pied en rondelle, à décor divisé en métopes. Les champs sont remplis de motifs géométriques ou d'animaux.

Les vases thériomorphes imitant les oiseaux.

Les petites écuelles à partie inférieure côtelée et peinte en lie-de-vin. Le tiers supérieur est décoré de triangles hachurés et de « soleils » sur un fond crème. Tenon en tête d'animal (figure 9).



Fig. 10. — Vase en terre noire. Nécropole B.

b) *Céramique noire.* — Sa fabrication est supérieure à celle de la nécropole A. Le noir est foncé, brillant, très lisse, et son aspect se rapproche du « Bucchero ». On retrouve en noir la cruche à long bec, les carafes à anse surmontée d'une tête d'animal, des aiguières, des saucières à pied (fig. 10), des tripodes, des tasses à anse munie d'un poucier percé, de petits vases jumelés (fig. 11).



Fig. 11. — Vases jumelés en terre noire. Nécropole B.

De toute la céramique de cette nécropole, dont les formes sont des imitations des prototypes en métal, celle de ce groupe par la couleur et le reflet de la pâte lissée et polie, démontre le mieux l'influence de l'art du métallurgiste sur celui du potier.

c) *Céramique rouge.* — Cette céramique est en pâte brune couverte d'un « wash » rouge foncé. Parfois la panse des cruches reçoit un décor en cannelures. Ce groupe comprend la plupart des formes énumérées plus haut, et particulièrement des grandes assiettes plates munies, sous le bord, d'un tenon

de suspension auquel correspondent sur la face intérieure trois boutons en relief imitant des rivets.

d) *Céramique commune.* — Les vases communs sont aussi nombreux que les vases peints. Ils étaient probablement d'un usage plus courant et ont des formes plus simples : écuelles, plats, petites cruches, gobelets et carafes. Des passoires en forme de tasses n'existent qu'en céramique ordinaire.

Métal. — La vaisselle en bronze et en plomb, largement imitée par les potiers, se retrouve surtout dans les tombes riches. Ce sont des vases sphériques à col bas et à long bec-versoir à jabot gonflé, entouré de gros boutons à rivets (pl. XLI, 1) ; des coupes côtelées ; des coupes à anse droite et à petit versoir posé à 90° de l'anse ; des petites lampes (?) tripodes à corps globuleux et des chaudrons à anses verticales (pl. XL, 3).

Les armes sont en bronze et en fer. La combinaison des deux métaux est fréquente. On y voit de grands poignards à manche évidé pour recevoir une incrustation en os ou en bois, solidaire de la lame (pl. XLIV, 4) ; des poignards en fer, à soie en bronze ; des poignards en fer surmontés d'un pommeau de même métal (fig. 8) ; des fourreaux en fer ; des masses d'armes en bronze ; des têtes de flèches en bronze ou en fer, d'une grande diversité de formes ; des têtes de lances à douille en bronze. Aux objets du culte appartiennent les fourches à deux branches (pl. XL, 3) et les tridents en bronze ou en fer, à douille ou à soie, ainsi que les chalumeaux en bronze.

Les motifs de harnachement sont représentés par des mors brisés (pl. XLIV, 5) en bronze ou en fer ; par une multitude de plaques en bronze qu'on fixait sur le poitrail du cheval ; par des clochettes et des chaînes.

Les bijoux, le plus souvent en argent, comprennent des boucles d'oreilles formées de plusieurs motifs en S (pl. XLIV, 1) auxquels on fixait souvent des disques travaillés au repoussé (pl. XLIV, 3) ; des bracelets ouverts à section ronde ou aplatis, décorés de ciselures (pl. XLIV, 1) ; des torques, des pendentifs et des colliers. Les épingles sont en fer, très grandes et surmontées d'une tête ronde ; d'autres, à tige en fer mince, recevaient une tête en pâte multicolore. Les bijoux des pauvres, boucles d'oreilles ou bracelets, étaient en fer. Les tombes des femmes contenaient des miroirs en bronze et des anneaux de cheville en fer et en bronze (pl. XLIV, 6).



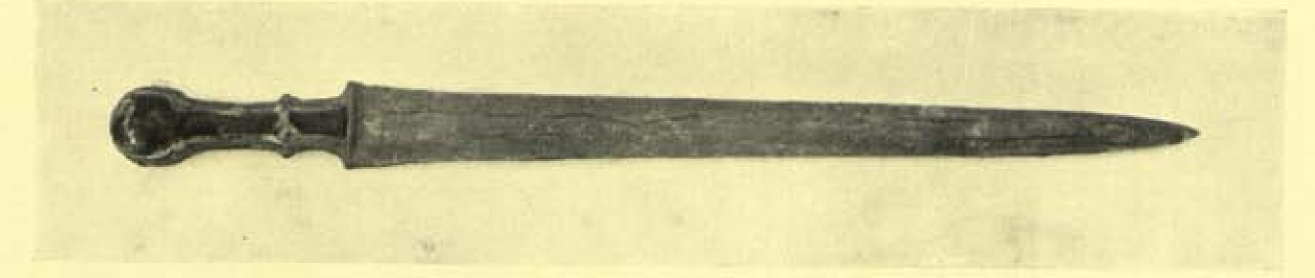
1. Bracelet et boucles d'oreilles. Argent.



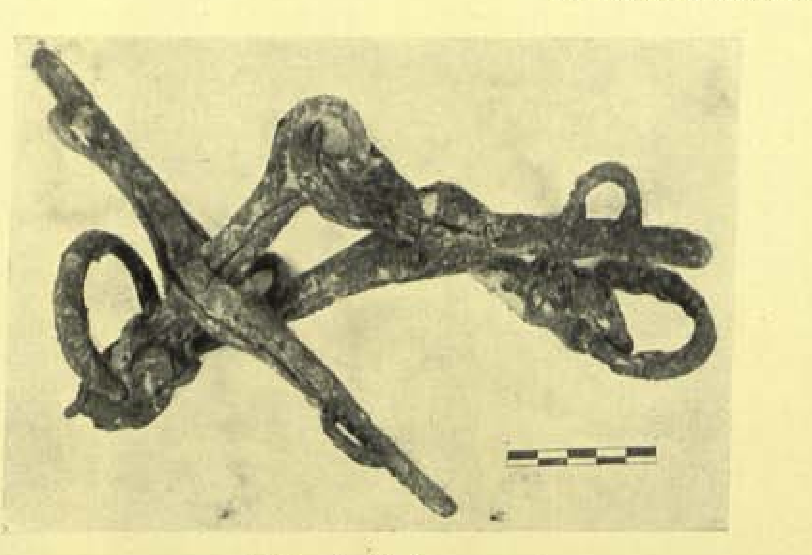
2. Cylindre en pierre verdâtre.



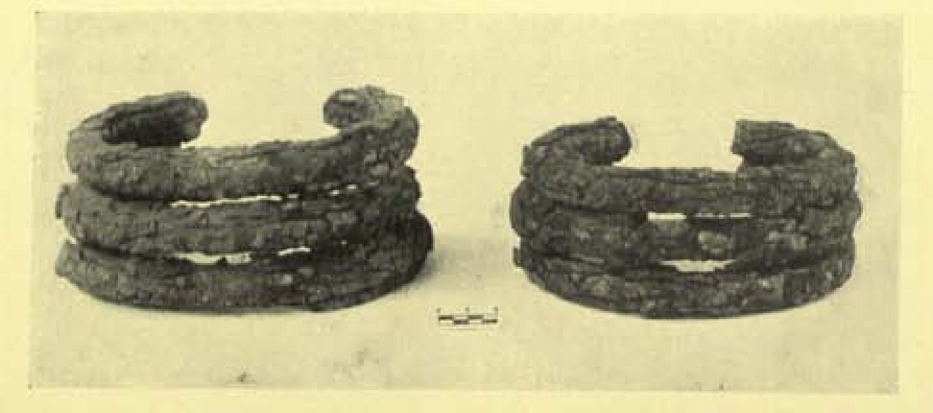
3 Boucle d'oreille. Argent.



4. Poignard en bronze à manche évidé et incrusté de bois.

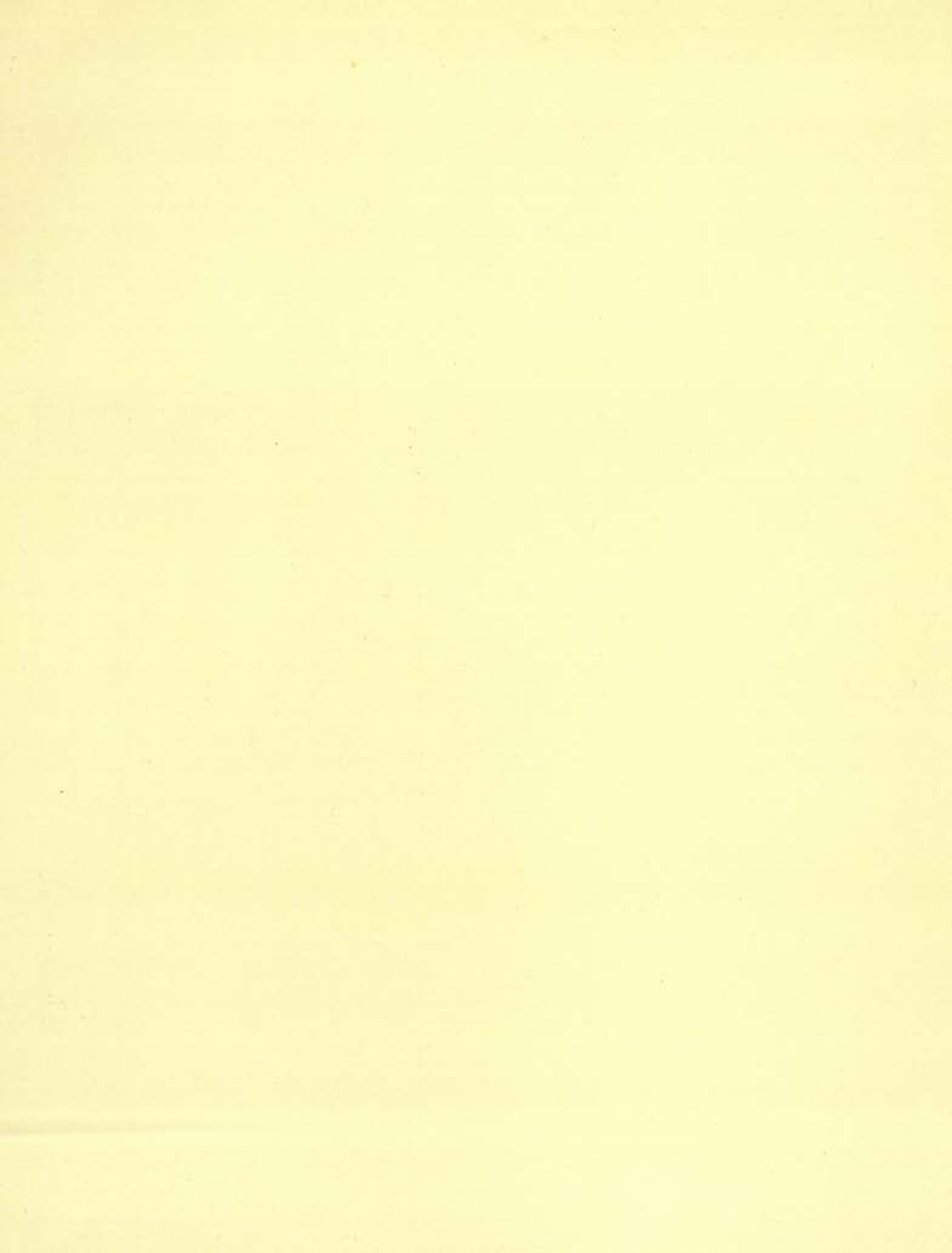


5. Mors brisé. Bronze.



6. Bracelets de chevilles. Bronze.

Sialk. Nécropole B.



Les figurines en bronze qui représentent l'homme ou la femme nus, ne se rencontrent que dans les tombes riches.

Les cylindres sont rares. Dans quelques dizaines de tombes intactes nous n'en avons trouvé que deux, en pierre tendre verdâtre (pl. XLIV, 2). On y reconnaît les animaux et les guerriers peints sur les vases.

Relations étrangères et dates.

Toute la couche Sialk I a des affinités avec les ateliers céramistes qui fleurissaient sur le Haut-Plateau au cours du IVe millénaire avant J.-C. Sialk I (*a*) par son décor très particulier appartient au groupe du Nord-Est, représenté par Rey et Damgan.

Sialk I (*b*) et (*c*), continuant les traditions de celui-ci, marquent des affinités avec la céramique du groupe Ouest du Plateau, avec Moussian, Giyan, Persépolis et Suse I.

Sialk II, par sa céramique, sa glyptique et son écriture, représente la civilisation connue par la « couche intermédiaire » entre Suse I et II, d'où elle a pénétré sur le Plateau. La région de Kashan est actuellement le point le plus à l'Est où cette civilisation se soit révélée. La date de cette couche est d'environ 2800-2700 avant J.-C.

La nécropole A est liée avec Giyan I. Sa céramique, reflétant les traditions troyennes, présente certaines affinités avec la poterie monochrome cappadocienne du IIe millénaire avant J.-C., ainsi qu'avec celle de la Transcaucasie de la fin du bronze et du début du fer. L'apparition des premières armes en fer nous la fait placer vers le XIVe-XIIIe siècle avant J.-C.

La nécropole B a beaucoup de rapports avec la civilisation du Luristan, mais son industrie métallurgique est moins développée et son armement n'est pas aussi perfectionné. L'influence assyrienne ne se fait pas encore sentir dans son art. Certains indices la rapprochent des cultures de l'âge du fer du Caucase (Talyche, Lelvar, Koban), et des régions du Danube, de la Thessalie et de l'Asie Mineure (Gordion). Sa date ne paraît pas plus haute que le XIIe-XIe siècle avant J.-C.

On a bien remarqué dans notre exposé qu'une lacune de plus d'un millé-

naire existe entre les couches II et III. Nous n'avons pas cherché à l'expliquer dès maintenant, les travaux de Sialk étant loin d'être terminés. Il ne serait pas impossible que d'autres points de la colline encore inexplorés fournissent, dans l'avenir, des éclaircissements sur ce point.

R. Ghirshman.

LES CHASSES DE BAAL

POÈME DE RAS-SHAMRA

PAR

CH. VIROLLEAUD

Le document que nous publions sous le titre énoncé ci-dessus provient des fouilles effectuées par MM. Schaeffer et Chenet, en 1930. Nous le désignerons par le sigle BH, d'après les noms des principaux acteurs : Baal et Houd.

Cette tablette, dont il manque toute la partie supérieure, est de forme très allongée. Dans la col. I et au début de la col. II, le texte est gravé en gros caractères ; mais, à partir de la l. 12 de la col. II, les signes sont très petits et serrés, comme si le scribe avait voulu faire tenir son récit sur une seule face ; en effet, le texte s'arrête exactement au bas de la col. II, et il n'est accompagné d'aucun colophon.

En outre, le texte de la col. I déborde largement, dans la 1re partie, sur l'espace prévu pour la col. II ; mais la séparation entre les deux colonnes a été rétablie, après coup, au moyen d'un trait sinueux. On trouvera, d'ailleurs, tous ces détails reproduits sur notre planche XLV.

Quoique écrite d'une main ferme, la présente tablette contient un assez grand nombre de menues erreurs [1]. On notera, d'autre part, que צ est représenté par s̱, et non par ṣ, comme d'ordinaire, dans les trois verbes יצא (I, 14, 19) מצא (I, 37 ; II, 51-52) et צחק (I, 12).

Le thème est, en gros, le suivant :

Col. I. — Pour un motif qui nous est inconnu, El, le dieu suprême, chasse dans le désert une femme (ou une déesse) appelée « la Servante d'Ašérat », ou « la Servante du (dieu) Lune ».

[1] Ainsi, *mdbr* n'est pas écrit, une seule fois, correctement : il y a *m* (ou *t*) *lbr*, I, 35, voir ci-après, p. 255, et *mlbr*, I, 21. — Le scribe a hésité, I, 11, entre *trm* et *mrm*, et à la col. I, 37 '*qqm* a été écrit, d'abord, '*qmm*.

Cette femme met au monde, dans le désert apparemment, des êtres fantastiques, qu'on nomme les Dévorants.

Sur ces entrefaites, Baal étant parti pour la chasse, en compagnie du Fils de Dagon (dont le nom propre est Houd), rencontre les Dévorants. Un combat violent s'engage ; Baal et Houd paraissent triompher d'abord.

Col. II. — Mais, par la suite, les Dévorants l'emportent ; Baal tombe [1], et le Fils de Dagon également.

Que ce soit ou non en raison des lacunes du texte, cette col. II est à peu près complètement inintelligible, et nous ne saurions en proposer aucune traduction suivie, même à titre provisoire.

Col. I.

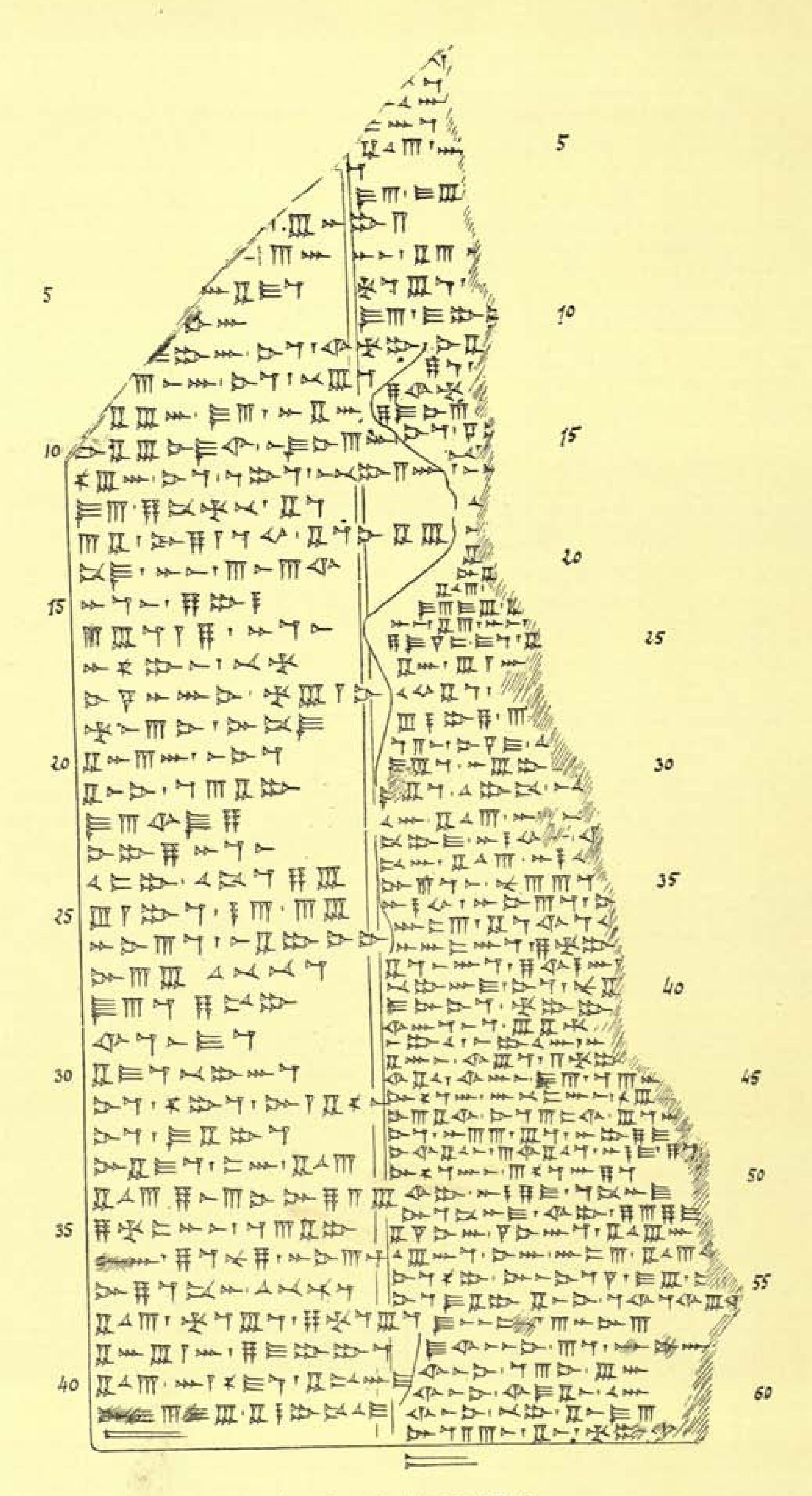
Lacune de 5 lignes environ.

(1) [ ] *m* (2) [ ]
(3) [ ]*d arṣ* (4) [ ]*ln*
(5) [ ]*nbhm* (6) [ ]*kn*
(7) [ ] *h(?) rn . km . šḥr*
(8) [ ] *ltn . km . qdm*
(9) [ ] *bdn . El . abn*
(10) *kbd keš . tekln*
(11) *šdn . km . t(?)rm . tqrṣn*

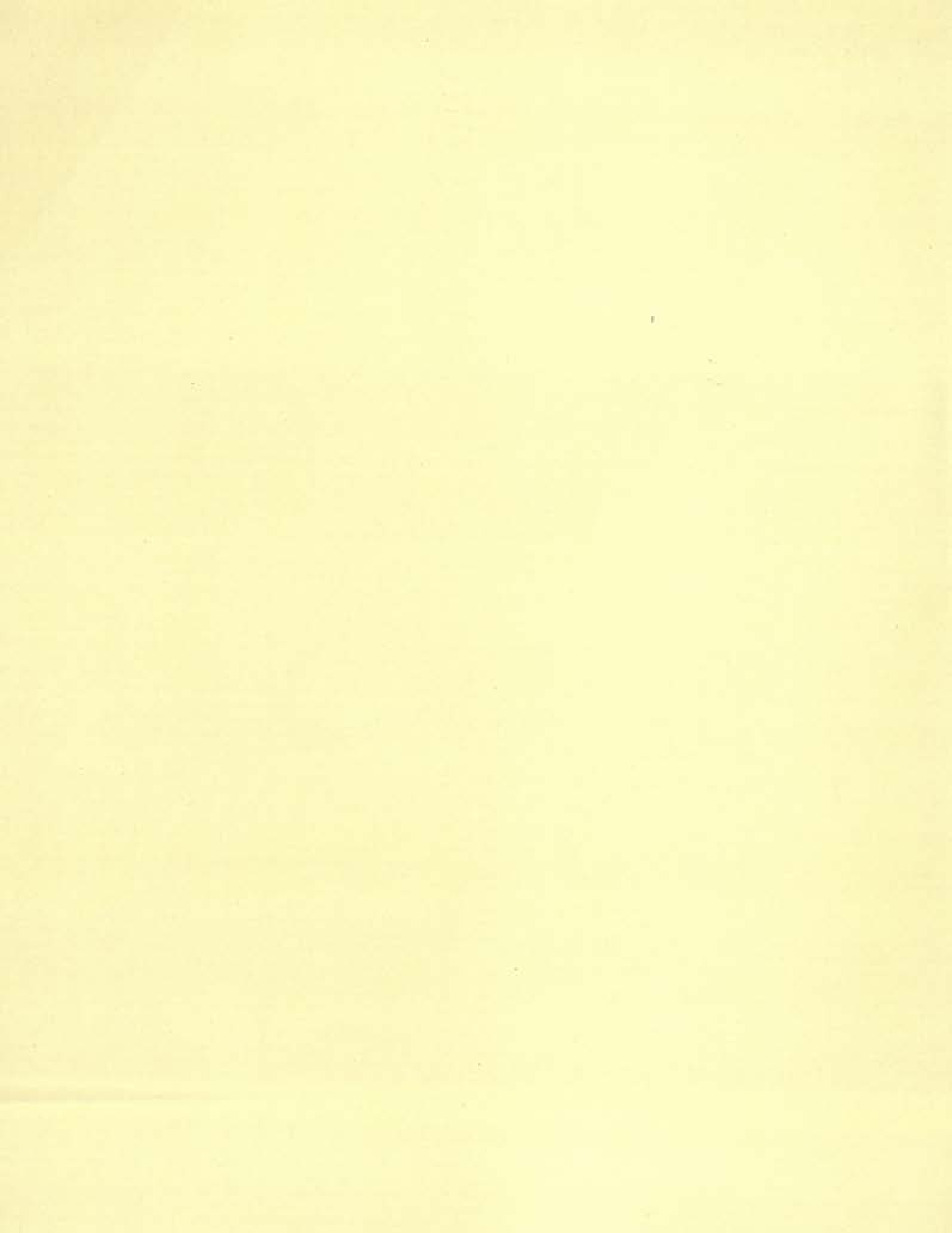
(12) *El . yṣḥq . bm* (13) *lb .*
w ygmš[2] *. bm kbd*

(14) *s̱e . at . ltlš* (15) *Amt . yrẖ*
(16) *l(?) dmgy Amt* (17) *Ašrt*
qḥ (18) *ksank . ḥdgk* (19) *ḥtlk .*
w s̱e (20) *b aln .*
tkm (21) *btk . mdbr* (22) *elš*
ey (23) *kry amt*

(1) Il a été fait précédemment allusion à cette scène : *Syria*, XV, 230 et 333.



Le poème des chasses de Baal.



(24) *'pr . 'sm yd* (25) *ugrm .*
ḫl . ld (26) *aklm . tbrkk*
(27) *w ld 'qqm*
(28) *Elm yp'r* (29) *śmthm*
(30) *bhm qrnm* (31) *km . šrm .*
w gbšt (32) *km . ebrm*
(33) *w bhm . pn . B'l*

(34) *B'l . ytlk . wyṣd*
(35) *yḥ pat . mdbr*
(36) *kn . ymġy . aklm*
(37) *wymṣa . 'qqm*
(38) *B'l . ḥmdm . yḥmdm*
(39) *Bn Dgn . yhrrm*
(40) *B'l . ngšhm . b p'nh*
(41) *w El Hd . b ḫrs'h*

1-11

Comme le dieu El prendra la parole, l. 14, pour donner ses ordres à Amat-Yaréaḫ, on peut penser que c'est Amat-Yaréaḫ qui prononçait ces différentes phrases.

7-8. — Double comparaison, de *h(!)rn* avec l'aurore : *šḥr*, (comp. SS 52, où le dieu de l'aurore est associé à *Slm*, le dieu « pacifique ») et de [ ]*ltn* avec l'orient : *qedem*. Si le mot *ltn* est complet, il s'agirait du serpent Ltn = Léviathan, qui s'est rencontré déjà : I* AB *1*, 1 et 28.

9. — Peut-être [*tk*]*bdn*, au nifal. Le sens serait : « Tu seras honoré, (ô) El, notre père ».

10-11. — Amat-Yaréaḫ invite El à manger du *kbd* et du *šdn*, comme font, respectivement, le *és* et le *t* (ou *m*) *rm*. Tous ces termes sont très obscurs, sauf toutefois *kbd* qui signifie « foie » (voir d'ailleurs, ci-après, 13 β), de la racine même à laquelle appartient peut-être le verbe de l. 9 : [*tk?*]*bdn*. Il y a là, sans doute, des jeux de mots ou des associations d'idées dont la signification et la portée nous échappent complètement.

Pour les verbes *tekln* et *tqrṣn* : « tu mangeras » et « tu mordras », ils sont associés ici, comme le sont fréquemment, en acd., *akâlu* et *qarâṣu*. La 1re radic. de אכל est tantôt *e*, comme ici et ci-après, col. *2*, 14 : *yekl* ; tantôt *a*, par ex. II, AB *4-5*, 103, *yakl*, et ci-dessous 26, 36 et *2*, 36 : *aklm*.

Ll. 12-41.

(12) El rit dans (13) (son) cœur
et il ... dans (son) foie, (en disant) :

(14) « Sors, toi, pour pétrir (15) (ô) Servante du (dieu) Lune
(16) pour ... , (ô) Servante (17) d'Ašérat !
« Prends (18) ton *ksan*, ton *ḥdg*, (19) ton *ḥtl*,
« Et sors (20) de *Aln* (?).
« Tu te tiendras (?) (21) au milieu du désert (22) de *Elš*.
« Où (est) (23) mon *kr*, (ô) Servante !
« (24) . . . . (25) . . . . ;
« Enfante et mets au monde (26) les Dévorants, (qui seront) ta bénédiction,
(27) « et mets au monde les *'qqm*.
(28) « Les dieux prononceront (29) leurs noms.
(30) « En eux, (il y aura) deux cornes (31) comme (celles des) taureaux.
« et une bosse (?) (32) comme (celle des) bœufs sauvages.
(33) « et en eux (il y aura) une face de Baal ».

(34) Baal s'en va et il chasse ;
(35) il ... les confins du désert.
(36) Ainsi, il rencontre les Dévorants,
(37) et il trouve les *'qqm*.
(38) Baal, ceux qui (le) convoitent, il (les) convoite ;
(39) Le Fils de Dagon les renverse (?),
(40) Baal les foulant sous son pied
(41) et El-Houd, sous son talon (?).

COMMENTAIRE.

12-13. — El manifeste sa joie de ce qu'il vient d'entendre — *yṣḥq*, et non *yṣḥq*, comme d'ordinaire : I AB *3-4*, 16 ; II, AB, *4-5*, 87, ainsi qu'on l'a indiqué déjà, p. 247. On notera, d'autre part, que le sujet précède ici le verbe, construction dont il n'y a que très peu d'exemples ; ainsi *Špš tṣḥ*, I AB *6*, 22-23 et ci-après, ll. 28, 34, 38 et ss. — *ygmš*², d'une rac. *גמש, qui a évidemment un sens analogue à צחק, mais dont l'étymologie reste à déterminer.

bm lb et *bm kbd* se retrouvent dans cet autre passage : *tbky bm lb, tdm' bm kbd* « elle pleure dans (son) cœur ; elle répand des larmes dans (son) foie ». Comp. *Genèse*, XVIII, 12 : « Sarah rit en soi-même, בְּקִרְבָּהּ ».

Pour d'autres manifestations de la joie de El, voir II, AB *4-5*, 27 ss.

14-25ᵅ. — El donne ses ordres à la « Servante du (dieu) Lune », appelée aussi « Servante d'Ašérat ».

A. **14-17ᵅ**. — « Sors, toi, pour que tu pétrisses, (ô) Amat-Yaréaḥ !
« pour mon *dmg*, (ô) Amat-Ašérat ».

ṣe, pour *ṣe*. — El ne dit pas d'où Amat-Yaréaḥ doit sortir, ni où elle doit aller ; mais on trouvera plus loin, 19β-22ᵅ, des indications à cet égard. Il s'agit sans doute de pétrir cet aliment même que Amat-Yaréaḥ a convié précédemment (10-11) El à manger, proposition que le dieu a accueillie avec une grande joie : 12-13. Comp. *Genèse*, XVIII, 6, où Abraham se dirige rapidement vers la tente pour dire à Sarah : « Pétris, לוּשִׁי », c'est-à-dire prépare un gâteau.

Cependant ce n'est pas pour El même, ou pour El seulement que Amat-Yaréaḥ, appelée aussi Amat-Ašérat doit « pétrir », mais (aussi ?) pour le *dmg* de El. *dmg* n'est sans doute qu'une autre forme de *dmq*, adj. qui s'est rencontré, au fém. *dmqt* (acd. *damiqtu*), *Syria*, XV, 239, n. 2. Il y a peu d'exemples d'alternance *g/q* ; on trouve cependant, dans un seul et même texte, *šeqt*, à côté de *šegt* = h. שְׁאָגָה « rugissement » ; voir aussi ci-après, col. 2, 61. On ne saurait dire quelle est la personne que El désigne ainsi. Comparer à *l dmgy : l n'my* « vers celui qui est ma grâce » : I* AB, *6*, 6. Voir aussi *rḥmy*, SS 16, à côté de *rḥm*.

Amt-Yrḫ et Amt-Ašrt ne font certainement qu'un seul et même être ; les

exemples de double appellation sont, on le sait, fort nombreux à RŠ. Voir encore ci-après le cas de *Bn-Dgn* = *(El)Hd*, ll. 39, 41. Il paraît résulter de ce rapprochement que la déesse Ašérat avait quelque affinité avec la lune ; mais, en tout cas, il ne saurait y avoir identité, puisque Yrḫ est une divinité mâle, comme on le voit notamment dans l'Incantation au dieu lune et aux déesses Košarôt, qui sera publiée prochainement. Sur le nom même d'Ašérat, voir ci-après, p. 256.

Amat-Ašérat s'est rencontrée déjà, II AB, *4-5*, 61-62, où on la voit occupée à confectionner des briques en vue de la construction du temple de Baal. Ici, dans BH, il s'agit, non plus de malaxer de la terre, mais de pétrir (de la farine) ; il y a d'ailleurs, entre les deux opérations, certaines analogies.

B. **17β-19α**. Amat-Yaréaḫ devra prendre et emporter trois objets qui lui appartiennent en propre : son *ksan*, son *ḥdg* et son *ḥtl*. — *ksan* a sans doute rapport à *ksu* « siège » ou « trône » ; *ḥdg* peut être comparé à ar. حدج « charge, fardeau », et *ḥtl* à héb. חֲתֻלָּה [1], langes (de חתל « envelopper »). Si ce dernier rapprochement est, comme on peut le croire, fondé, les trois objets que « la servante » doit emporter ne devaient pas lui servir à « pétrir » ; mais ils lui seront nécessaires quand elle se trouvera en plein désert (20β ss.) et qu'elle y accouchera (25β ss.).

C. **19β-20α**. — *w ṣe b aln*.

se, comme précédemment, pour *ṣe*. — *wṣe* rappelle-t-il seulement le *ṣe at* de l. 14 ; ou bien s'agit-il d'une nouvelle « sortie » ? D'autre part, Amat-Yaréaḫ est-elle chassée, en punition d'on ne sait quelle faute ? En tout cas, les paroles qu'elle avait prononcées (1-11) n'avaient point provoqué la colère du dieu, mais au contraire, on l'a vu (12-13), sa satisfaction, sinon son hilarité.

b tient ici, sans doute, la place d'héb. מִן, comme il arrive si souvent ; voir, p. ex., *b ph rgm lyṣa* « que le message sorte de sa bouche », III AB, A, 6. — Aln paraît désigner quelque ville ou contrée, celle où Amat-Yaréaḫ et El aussi, probablement, se trouvent en ce moment, mais d'où la servante doit « sortir ». Peut-être le nom d'Aln (Alôn ?) figurait-il déjà à la l. 4.

D. **20β.-22α**. — *tkm btk mdbr elš*.

[1] *ḥtl*, non **ḥtlt* ; cf. *gl* = h. גֻּלָּה, *Syria*, XV, 80, n. 3.

tkm, 2ᵉ p. impf. d'un verbe *km*, qui est peut-être la forme accadienne de קום ; cependant קום et ses dérivés (*mqm*) se rencontrent à RŠ, et sous la forme *qm*.

On comparera *btk mdbr elś* à SS 65β : *btk mdbr qdš*, scène où l'on voit une femme, chassée dans le désert, cette femme étant l'épouse d'Etrḫ, qui est le même que Trḫ, dieu de la néoménie : *Syria*, XIV, 149, n. 1. Or, dans BH, il s'agit d'une femme, qui est la servante du dieu-lune, et qui doit aller et demeurer, non dans le désert de Qadeš, mais dans celui d'Eleś.

Elś, en effet, paraît être un nom propre de région ; c'est le point d'arrivée de la servante, comme Alôn est le point de départ. Peut-être ce nom est-il le même que celui du pays de Alouš (*Nombres*, XXXIII, 13 ss.), qui se trouvait dans la Palestine du Sud, entre le désert de Sin et la montagne du Sinaï, deux noms qui peuvent avoir rapport, comme on l'a conjecturé depuis longtemps, avec le nom de Sin, le dieu-lune des Chaldéens.

Ce nom, si c'est bien là un nom, a sans doute rapport au verbe *lś* de l'optatif *l tlś* de l. 14. — *elś* peut signifier, en effet, « je pétris », et peut-être a-t-on cherché à expliquer ainsi, par étymologie populaire, ce nom de pays ; c'était le *midbar* où Amat-Yaréaḫ avait été envoyée pour pétrir, et où elle avait dit en arrivant : *elś* « (c'est ici que) je pétrirai ».

E. 22β-23α. — *ey kry Amt* : « où (est) mon *kr*, (ô) Servante ? »

Question posée par El, au moment où Amat-Yaréaḫ va partir. Tout dépend du sens de *kr*, mot qui peut s'expliquer de bien des façons diverses, entre lesquelles rien ne permet de choisir. *Amt* est abrégé de *Amt-yrḫ* ou de *Amt-Aśrt* ; c'est ainsi qu'on dit *nġr*, au lieu de *nġr mdr'*, SS 69 et 70.

F. 24-25α. — *'pr 'ṣm yd ugrm*. Phrase des plus obscures. Pour *'pr 'ṣm*, voir III AB, A, 5, où la locution est en parallélisme avec *arṣ* « la terre ». Cet *'pr 'ṣm* est, dit le dieu, le *yd* des *ugrm*. — *ugrm* est sans doute le plur. de ce mot *ugr*, qui se rencontre dans le nom double du serviteur de Baal : *Gpn w Ugr*, Iᵉ AB *1*, 12 et ailleurs. — Sur le sens probable de *yd*, voir ci-après, p. 266.

25β-27α. — El ordonne à la Servante du dieu-lune de mettre au monde les Dévorants.

25β-26. — *ḫl ld*, imp. des deux verbes חיל I et ילד qui sont souvent associés dans A. T.

Les êtres que Amat-Yaréaḥ doit mettre au monde sont appelés *aklm*, partic. qal plur. de אכל « manger », en héb. אכלים. C'est là un qualificatif plutôt qu'un nom, et il en est de même sans doute pour l'autre terme qui désigne ces mêmes êtres : *'qqm*, l. 27. En héb., « le dévorant », c'est le lion : *Juges*, XIV, 14, ou bien « les sauterelles », *Malach.*, III, 11 ; en acd., le mot équivalent, *akîlu*, désigne le loup (*zîbu*). Ici, il s'agit d'êtres hybrides ou fantastiques, qui sont d'ailleurs décrits un peu plus loin : 30-33.

tbrkk, en apposition à *aklm*, indique que ces créatures seront, pour Amat-Yaréaḥ, une bénédiction ou un heureux présage ; cf. ar. تبارك.

27. — *w ld 'qqm*. Même idée exprimée plus brièvement : *ld*, au lieu de *ḥl ld*, et pas d'apposition, symétrique à *tbrkk*.

Ces deux noms, *aklm* et *'qqm*, ne représentent pas deux espèces d'êtres différents ; ce sont les mêmes êtres, appelés de deux noms, comme il arrive très souvent. Pour *'qq*, on peut comparer acd. *uqququ* (bête) brute, dont l'expression idéographique EME-DIB signifie « celui dont on a ôté la langue ».

Les *aklm* ou *'qqm* naîtront de Amat-Yaréaḥ. Quel était leur père ? Peut-être El lui-même. El, en tout cas, veille sur leur naissance, et comme les êtres qui vont voir le jour doivent causer la chute de Baal, El apparaît bien, ici du moins, comme l'adversaire de ce dieu qui est peut-être son propre fils; voir ci-après, p. 256 ss.

28-29. — Les dieux donnent aux Dévorants leurs noms.

Les dieux — l'ensemble des dieux, ou seulement certains dieux, ceux de la terre, *Syria*, XV, 239 — prononcent les noms des *aklm-'qqm*, c'est-à-dire qu'ils donnent aux êtres qui viennent de naître ces noms mêmes de *aklm* ou *'qqm*, car rien n'indique que chacun d'eux ait reçu un nom particulier [1]. On ne saurait dire non plus combien ils étaient ; peut-être deux seulement. Ils n'auront d'ailleurs affaire qu'à deux personnes : Baal et Ben-Dagon, qui est le même que Houd.

On notera que le sujet est ici, comme à la l. 12, en tête de la phrase. — Sur *p'r*, voir déjà III AB, A, 11. Comparer *Genèse*, II, 20 : « et l'homme proclama (verbe קרא), les noms » des différents animaux créés par Yahvé.

[1] Comme, par exemple, les coursiers du char de Košer : *Syria*, XVI, p. 33.

30-33. — Description des Dévorants.

30-31$^{\alpha}$. — Ce premier trait : *b hm qrnm km šrm* ne présente aucune difficulté. Si les *aklm* ont des cornes comme les taureaux, c'est peut-être qu'ils ont pour père le dieu El, qui est aussi Šor-El, « le dieu-taureau ».

31$^{\beta}$-32. — *gbšt* signifie littéralement « épaisseur » (acd. *gibšûtu*) et désigne, peut-on penser, la bosse; d'où il s'ensuivrait que les *ebrm* (*abbîrîm* de l'A. T.) étaient des bœufs à bosse. Le mot *ebr* se rencontre souvent, comme ici même, en parallélisme avec *šr* ; voir aussi, ci-dessous, col. 2, 54β-56α.

33. — Les Dévorants avaient, en outre, une « face de Baal », c'est-à-dire un visage humain, et sans doute un beau visage ; cf. I* AB *6*, 7, *ysmt* « la Beauté », en parlant de Baal. Ainsi les *aklm* ressemblaient, par le visage du moins, à Baal, leur adversaire ; dans l'ensemble, et aux ailes près cependant, on peut se représenter ces êtres à l'image des taureaux à face humaine qui gardaient la porte des palais assyriens.

Que ce passage, 30-33, fasse encore partie des paroles prononcées par El, ou que les instructions de El s'arrêtent à la l. 29 (ou à la l. 27), et que la suite constitue un récit, et non pas un avertissement, on ne saurait, bien entendu, le dire au juste; mais cela revient à peu près, sinon exactement, au même, les diverses phases de l'événement devant se produire au fur et à mesure que le dieu les énonce.

34-37. — Baal part pour la chasse.

34. — Pour la locution *ytlk w yṣd*, voir déjà : I* AB, *6*, 25γ ss. ; I AB, *2*, 15 ; SS 16 et 67-68.

35. — *yḫ pat mdbr*. L'expression *pat mdbr* est connue également : SS 68, p. ex. Comme à la l. 21, la 1re lettre de *mdbr* est écrite avec hésitation, comme si le scribe avait voulu mettre *tdbr* (1).

yḫ. Dans RŠ, 1929, n° 26, 9 : *wyḫ mlk* signifie sans doute « et il vit (ou vivra), le roi », comp. héb. *yeḥy ham-melek*. Ici, le sens est autre, évidemment, mais

(1) Peut-être le mot « désert » avait-il, à RŠ, deux formes : *mdbr* et *tdbr*. On écrit de même et constamment *trbṣ*, qui est acd. *tarbaṣu* et correspond à héb. *marbeṣ*.

comme il s'agit d'un verbe doublement faible, il est malaisé d'en déceler l'étymologie.

36-37. — Le 1[er] mot peut être *kn*, héb. כֵּן : voir aussi, ci-après, col. II, 54 et 36. Il semble cependant qu'il y ait *w*, plutôt que *k* ; *wn*, pour *w*, s'est d'ailleurs rencontré déjà : II AB, *4-5*, 50 et 68.

Sur le verbe *mġy*, avec l'acc., voir *Syria*, XV, 332. Pour מצא (ici מצ‏ׂא), du chasseur qui « trouve » la proie qu'il cherche, cf. *Genèse*, xxvii, 20.

38-41. — Début du combat de Baal et Ben-Dagon avec les Dévorants.

Baal s'en était allé seul à la chasse : 34 ss. — Il était parti, sans doute, pour courir la gazelle et autres animaux des « confins du désert ». Mais voici qu'il se trouve, soudain, face à face avec les Dévorants. Cependant, il n'est plus seul maintenant ; son habituel compagnon, Ben-Dagon, le Fils de Dagon, l'assiste, une fois encore, et dans une épreuve particulièrement dure.

Il convient de noter ici que si Baal agit souvent isolément, en revanche, on ne rencontre jamais Ben-Dagon qu'en association étroite avec Baal, le nom de Ben-Dagon venant toujours après celui de Baal.

Deux termes qualifient, tour à tour, la situation de Ben-Dagon par rapport à Baal : *ašr* et ʿ*nn*.

Pour *ašr*, cf. I* AB, *6*, 23β-25α et I AB, 1, 6*-7*α [1]. *ašr* est, sans doute, le même mot que acd. *aširu*, synonyme de *paqìdu*, héb. *poqed*, « surveillant » ; c'est ainsi qu'on dit du dieu Mardouk qu'il est *aširu ša Igigi* « le *aširu* des (dieux) Igigi ». Le mot est connu surtout sous sa forme fém. *ašrt*, nom de la déesse Ašérat (voir p. ex. ci-dessus l. 17), en héb. אֲשֵׁרָה.

ʿ*nn*, qualifiant Ben-Dagon, se rencontrera plus tard : III AB, B. Le mot ʿ*nn* s'est trouvé d'abord dans II AB, *4-5*, 59.

En outre, et comme on le verra ci-après : col. *2*, 48 à 52, Ben-Dagon parait être le frère (*aḫ*, *ary*, *yly*) de Baal. S'il en est ainsi, Baal serait donc, lui aussi,

[1] Dans I AB, 2, 9, et 30 : ʿ*nt ašr b*ʿ*l*, il s'agit sans doute d'un binôme : ʿ*Anat* (et) *Ašr-B*ʿ*l*. Cependant l'expression ne se rencontre nulle part ailleurs.

le fils de Dagon, Dagon paraissant être le nom propre du dieu qu'on nomme El, communément [1].

Si le destin de Ben-Dagon est associé à celui de Baal, on n'en saurait conclure que les deux noms désignent un seul et même être ; aux arguments qui précèdent, on pourrait en ajouter bien d'autres, et celui-ci surtout : quand on annonce que Baal est mort (I* AB, *6*, 23 ss. et I AB, *1*, 6* ss.), on ne dit pas que Ben-Dagon, appelé aussi Aširu-Baal, est mort également ; on pose à son sujet une question, d'ailleurs obscure, mais dont aucun terme, du moins, n'indique que Ben-Dagon a péri, bien que les deux dieux tombent en même temps, et sous les coups des mêmes adversaires, comme on le verra ci-après, col. *2*, 54 β ss.

Sur le nom réel du personnage qui est, le plus souvent, désigné par le patronymique Ben-Dagon, voir ce qui est dit ci-dessous, p. 258.

Les *aklm-'qqm*, d'une part, et, de l'autre côté, Baal-Ben-Dagon se trouvent immédiatement aux prises :

a) **38-39.**

B'l ḥmdm yḥmdm
Bn-Dgn yhrrm

Le sens primitif de *ḥmd* étant « convoiter » [2], la phrase semble exprimer l'attraction ou la fascination qu'exercent, l'un sur l'autre, les deux groupes de combattants, en un mot : la réciprocité des sentiments qui les animent ; voir aussi II AB, *2*, 24 : *mḫṣy emtḫṣ* : « Celui qui me frappe (ou : m'a frappé), je le frappe (ou : le frapperai), (à mon tour) ».

Le *-m* de *yḥmdm* paraît représenter, comme dans *yhrrm*, l. 39, le *-ma* de l'accadien. Voir déjà III AB, A, 28β.

Sur Bn-Dgn, voir ci-dessus, p. 256 et ci-dessous, p. 258. — *yhrrm*, c'est-à-dire *yhrr* + *m*, peut s'expliquer par ar. هور « tuer, renverser », qui serait employé ici au thème *pilel*.

[1] S'il en est ainsi, comment comprendre la séquence, *El*, *B'l*, *Dgn*, de RŠ, 1929, n° 9, l. 3 ? Mais on notera que, dans certain passage de la Légende de Danel, *Bn-El* se trouve en parallélisme avec *B'l*, alors qu'on attendrait *Bn-Dgn*.

[2] En dehors du présent passage, la rac. *ḥmd* est représentée, à RŠ, par les locutions : *mḥmd ḫrṣ*, II AB, 4-5, 78 et 94-95, et *mḥmd arzh*, II AB, *6*, 19 et 21.

b) **40-41.**

B'l ngš hm b p'nh
w El Hd b ḫrṣ̱'h

ngš, partic. (après impft. : *yḫmd*/*yḫrr*, construction fréquente, cf. I* AB 2, 3β ss.) du verbe נגש, ar. نجش (*naǧîš* « chasseur », *nâǧiš* « traqueur »), ou, peut-être mieux, de נגש[1].

ḫrṣ̱' parallèle à *p'n* « pied » signifie sans doute « plante du pied » ou encore « talon ». Bien que le phonème *ṣ̱* corresponde, essentiellement, à ظ, comme, dans ce texte, *ṣ̱* est plusieurs fois employé pour *ṣ*, il peut s'agir ici d'un ص ou d'un ض, aussi bien que de ظ. L'étymologie de ce subst. quadrilitère nous échappe ; il y a bien, en arabe même, un mot قرصع, mais, en dehors des difficultés que présenterait l'alternance *q*/*ḫ*, le sens du mot en question ne conviendrait pas ici.

Au lieu de *Bn-Dgn*, comme précédemment, l. 39, il y a ici *El Hd;* d'où nous concluons que *El Hd* est le nom propre du « Fils de Dagon ». On trouvera d'ailleurs ci-après le même parallélisme, *B'l* ‖ *El Hd*, col. 2, 5-6 et 22-23, mais à la col. 2, 54β-55, il y a simplement *B'l* ‖ *Hd*.

Ainsi le compagnon de Baal s'appelle tantôt El Hd, et tantôt Hd, comme si le mot *el* jouait le rôle d'un « déterminatif » ; le cas est le même que celui du dieu *Ġzr*, qui est appelé, le plus souvent, *El-Ġzr*. On dit aussi soit *Kšrt* (*Syria*, XV, 239. n. 3) soit *Elht-Kšrt*.

Si nous transcrivons *Hd* par Houd, c'est que ce nom est, pensons-nous, identique au הוד de l'A. T., qui n'est d'ailleurs connu que par la série des noms théophores : Abi-houd, Aḫi-houd et 'Ammi-houd, — que Houd soit, ou non, en rapport étymologique avec le nom de Hadad הֲדַד, lequel se présente habituellement en accadien, on le sait, sous la forme Adad, mais aussi parfois sous les formes Addu (par ex. dans le nom de Rib-addi, roi de Byblos) et Ada (dans le n. pr. h. *Ia-ap-ti-ḫa-da*, pour *Ia-ap-ti-iḫ*-IM, IM étant l'idéogramme de Adad-Addu ; cf. Knudtzon, *El-Amarna*, p. 1582), voir aussi ci-après[2], p. 266.

On peut admettre, comme Ginsberg l'a fait de son côté (*Journ. of the Royal*

[1] Au lieu de *ngš*, on trouve dans une scène de chasse également, SS, 68 : *ngś*. — *ngš* s'est déjà rencontré : I AB, 2, 6 et 27.

[2] Comparer, en outre, les noms Aphlad, Aphalados et Apalados des inscriptions de Doura : *Syria*, XVI, 97b.

Asiatic Society, 1935, p. 49), que le nom de Hadad, ou tout au moins, ou plus exactement, celui de Houd, figure dans la locution *ytr hd b'l* de RŠ 1929, n° 18, 21-22, où le sujet du verbe *ytr* (cf. I AB, *6*, 52) serait le binôme *Hd-B'l*; mais dans ce cas, et contrairement à ce qui a été observé ci-dessus pour Ben-Dagon (qui est Houd), Hd occuperait la première place [1].

Col. II.

Lacune de 5 lignes environ.

(3) [ ] '(?)n [ ] (4) pnm [ ]
(5) B'l . n [ ] (6) El . Hd [ ] (7) [ ]

(8) at . bl a[t ...] (9) ḥmdm . [ ] (10) El . hr [ ]
(11) kb [ ] (12) ym . [ ] (13) yšḥ [ ]
(14) yekl [ ] (15) km . s [ ] (16) q [ ]
(17) t(?) t(?) [ ] (18) . . [ ] (19) [ ]
(20) b [ ] (21) wb [ ] (22) B'l . [ ]
(23) El Hd . b [ ]

(24) at . bl . at . [ ] (25) yesphm . b [ ] (26) Bn . Dgn [ ]
(27) 'š²bm . [ ] (28) uḫry . l [ ] (29) mṣt . ksh . ' (?) [ ]
(30) edm . adr [ ] (31) edm . 'rs̱ . q(?) [ ] (32) 'n . B'l . a ...[ ]
(33) s̱rh . aḫš²k (?) . š [ ] (34) p'n . B'l . aḫš² [ ] (35) wlmt . ġllm [ ]
(36) aḫš² . aklm .

k[n (?)] (37) npl . b mšmš [ ] (38) anpnm .
yḫr[r(?)] (39) bmtnm .
yšḫn . [ ]
(40) qrnh . km . ġb [ ]
(41) hw km . ḫrr [ ]
(42) šnmtm . dbṭ [ ]
(43) tr' . tr'n . a [ ]

[1] *Hd* se trouve d'ailleurs isolément, c'est-à-dire indépendamment de Baal : II, AB, *6*, 39.

(44) *bnt . śdm . ṣḥr[rt (?)]*
(45) *śb' . śnt . El . mla [ ]*
(46) *w šmn . nqpnt . 'd [ ] (47) klbś .*

km lpś . dm a[ḫḫ]
(48) *km . all . dm . aryh*
(49) *k śb't . l śb'm . aḫh . ym [ ]*
(50) *w šmnt . l šmnym*
(51) *śr . aḫyh . mṣah*
(52) *w mṣah . śr . ylyh*
(53) *b skn . sknm .*
b 'dn (54) 'dnm .

kn . npl . B'l ś[r(?)] (55) km śr .
w tkms . Hd . p [ ] (56) km ebr
btk . mśmś d ś(?) [ ]
(57) *ettpq . lawl*
(58) *eśttk . lm . t(?)tkn*
(59) *śtk . mlk . dn*
(60) *śtk . śebt . 'n*
(61) *śtk . qr . Bt El*
(62) *w mṣlt . Bt . Ḥrś*

COMMENTAIRE

1-7.

5-6. *B'l* et *El-Hd*, comp. col. *1*, 40-41 et ci-dessous : 22-23. — 5. *n[pl]*, comme ci-dessous 37 et 54β, ou *n[gš]*, comme col. *1*, 40.

8-23.

8. « Toi, emporte, to[i... », cf. l. 24. — 9. *ḥmdm*, cf. col. *1*, 38. — 10. *hr[r (?)]*, cf. col. *1*, 39. — 14. *yekl* « il mange »; cf. col. *1*, 10. — 22-23. Cf. ci-dessus, 5-6.

24-36α.

24. — Cf. l. 8.

25. — *yesphm* : « il les rassemble », ou « il les moissonne », rac. אסף. — *b*[ ] = *B*[*'l*], peut-être, en parallélisme avec *Bn-Dgn*, l. 26.

27. — *'š²bm*, désigne, sans doute, les « cultivateurs » ; comp. II AB, *4-5*, 75-76 et 91β-93α *'š²bt* « herbes, légumes ».

28. — *uḫry*, adjectif ethnique, qui se rencontre ailleurs sous cette même forme et aussi au plur. fém. *uḫryt*, à côté de *ašryt* « les femmes ashérites ».

29. — *mṣt*, cf. h. *maṣṣot* « pain sans levain ». — *ksh* « sa coupe » (כוס) ?

30-31. — Deux phrases parallèles, commençant par *edm*, qui peut être l'Impft., 1re p. de דמם « être stupéfait », dont l'imp. *dm* s'est rencontré déjà : I* AB, *3*, 9, 18, 35. — Les deux mots qui suivent, *adr* et *'rṣ*, correspondent respectivement à héb. אדיר et עָרִיץ, qui se disent, dans A. T., l'un et l'autre, de Yahvé. Ces deux mots sont probablement, ici, au vocatif. Pour *'rṣ*, voir aussi le n. pr. *'štr-'rṣ*, I AB, *1*, 24 ss.

32-36α. — *' n B'l*, « l'œil de Baal », sans doute ; à la ligne suiv. il y a *ṣrh* « son dos » (sur *ṣr*, cf. *Syria*, XIV, 145[1]) et ensuite, l. 34, *p'n B'l* « le pied de Baal ». — *aḫš²k* (33), *aḫš²*[ ] (34) et *aḫš² aklm* (36), 1re p. Impft. d'un verbe indéterminé, le même peut-être que *lm tḫš* de II AB, 7, 38-39.

wl mt ġllm « et pour la mort des *ġ*. ». Comp. *l mt b'lm* III AB, A, 32. *ġll* peut être ar. *ġalîl* « altéré ». Voir, en outre : *yn bld ġll*, dans *Syria*, XV, 150. — Sur les *aklm*, voir ci-dessus, col. *1*, 26, 36.

36β-54α. — La chute de Baal.

A. — **36β-47α.**

36β-37. — « Ain[si] tomba dans le *mšmš*... » Le sujet du verbe, *npl*, est, sans aucun doute, Baal ; voir d'ailleurs ci après ll. 54β ss., et comparer la locution *npl l arṣ*, « celui qui est tombé à terre », désignant Baal : I* AB, *6*, 8-9 et 30-31. Cependant, il ne s'agit pas ici, dans BH, d'une chute à fleur de sol, pour ainsi dire, mais d'une chute verticale ; la préposition employée est *b*, non *l*, et, plus loin, 56β, il y a *btk* « au milieu du (ou « en plein ») *mšmš* », comme on dit *btk mdbr* (col. *1*, 21). Étymologiquement, *mšmš* paraît être une

onomatopée ; en arabe مسماس a le sens figuré d' « affaire confuse ou embrouillée ».

38α. — Dans *anpnm*, écrit ainsi d'un seul trait, *an* peut être la fin du dernier mot de l. 37.

38β**-39**α. — *yḥr*[*r*] *b mtnm* signifie « il (= Baal) brûle (ou est consumé) dans ses reins (מָתְנַיִם) », si du moins la restitution est correcte, mais elle paraît suffisamment appuyée par le *ḥrr* de l. 41. Cette locution et celles qui suivent aussi, sans doute, décrivent les souffrances endurées par le dieu, une fois tombé dans le *mśmś*.

39β. — *yṣḥn* paraît exprimer la même idée que *yḥr*[*r*]. Cf. acd. *šaḫânu* « être chaud » (ar. *sḫn*), et héb. שְׁחִין « ulcère ». Dans la lacune, fin 39, il y avait sans doute *b* + le nom d'une partie du corps, correspondant à *mtnm*.

40 — *qrnh km ġb* [ ] : « sa corne (est) comme un *ġb*[ ] (ou : comme celle d'un *ġb* [ ] ». On sait que Baal était représenté portant une coiffure ornée de cornes : *Syria*, XIV, pl. XVI. C'est à quoi, sans doute, il est fait allusion ici.

41. — *hw km ḥrr* [ ], « lui (= Baal), comme il brûlait... » ; cf. I* AB *2*, 5 : *k ḥrr zt*... « quand brûle (est desséché) l'olivier... »

Le pron. personn. de la 3e p. *hw* (arabe هو) est d'un emploi très rare ; voir RŠ 1929, n° 2, 16 (2 fois), 24, 25, 33 et n° 13 face, 10.

42-43. — Inintelligible. *śnmtm* est apparemment un duel fém., comme *mṣltm*, cf. *Syria*, XIV, 144, n. 1.

44-47α. — Le sens paraît être le suivant :

les filles des champs (qui sont) les *ṣḥr*[*rt*],
(pendant) sept ans, El (en) a rempli [les ...]
et (pendant) huit (ans), les *nqpnt* du *'d*, il [(les) a...] comme un vêtement.

Traduction aussi provisoire que partielle, bien entendu.

Nous avons vu cependant (SS 45) que *ṣḥr*[*rt*] paraît représenter un animal, qui est nommé à côté du *'ṣr*, « l'oiseau » (acd. *iṣṣuru*). *bnt śdm* peut être une expression figurée, comme il y en a beaucoup en arabe[1] et désignant les *ṣḥrrt*.

[1] Ainsi : *banât al-'arḍ* « les filles de la terre », qui sont les rivières. — A RŠ, les qualificatifs de ce genre et d'une façon plus générale, les adjectifs composés se placent d'ordinaire — et ce serait ici le cas — avant le nom auquel ils se rapportent ; c'est ainsi qu'on écrit *Bn-elm Mt* et *Nrtelm Špš*.

Comparer, de toute façon, le passage, d'ailleurs obscur, de SS 66-67 : *šb' šnt tmt, šmn nqpt 'd elm n'mm.*

B. — **47β-54α**.

47β-48.

Comme le *lpš* (est) le sang de [son] frère;
Comme le *all* (est) le sang de son *ary*.

Les deux mots *lpš* et *all* se sont rencontrés déjà, en parallélisme comme ici : I AB *2*, 10-11. D'après I* AB *6*, 16 et 31, *lpš* paraît signifier « corps, cadavre »; *all*, qui est évidemment un synonyme de *lpš*, appartient peut-être à la rac. אלל « être faible » (d'où אֱלִיל « néant » ; cf. I* AB, *5*, 16).

On sait, d'autre part, que *ary* est un synonyme de *aḫ* ; I AB (*Syria*, XII, 199) ; II AB, *4-5*, 90-91 ; *6*, 44-45 et encore I* AB *1*, 23 ss.

Si, comme on peut le penser, Ben-Dagon ou (El-) Houd est le frère de Baal, le sens pourrait être le suivant :

« Le sang de son frère (c'est-à-dire du frère de Baal) (est ou devient glacé) comme (celui d') un cadavre, etc... »

Et cela, à la vue des souffrances subies par Baal même.

Mais on pourrait comprendre aussi :

« Le sang de son frère (du frère de Ben-Dagon, c'est-à-dire de Baal) est glacé, etc... »

De toute façon, le sort des deux dieux ne serait pas associé jusque dans la mort, ou du moins il n'en est pas encore ainsi, car on verra plus loin (54β-56α), Ben-Dagon (appelé : Houd) tomber (ou simplement s'agenouiller ?) dès que la chute — définitive — de Baal se sera produite.

49-50. — Deux autres phrases parallèles indiquant que « son frère (même indétermination que ci-dessus) fera telle ou telle chose (*y(?)m*[ ]), comme sept à soixante-dix » et (même) « comme huit à quatre-vingts », expressions fréquentes mais de sens mal assuré, sur lesquelles voir I* AB, *5*, 20-21.

51-52. — Littéralement :

Le prince, son frère l'a trouvé,
et il l'a trouvé, le prince, son *yly*.

« Le prince », c'est sans doute Baal lui-même; voir d'ailleurs ci-après, l. 54β.

Le frère du « prince » doit être, pour les raisons que nous avons dites déjà, Ben-Dagon ou Houd. On notera la graphie *aḫyh* [2] (au lieu de *aḫh* l. 49 et ailleurs); pour le vocable *yly*, qui remplace ici l'habituel *ary* (l. 48), l'étymologie en est obscure, comme d'ailleurs celle de *ary* même.

Le poète paraît signifier ainsi que les deux frères se retrouvent. Rien n'indiquait cependant qu'ils fussent séparés, mais le texte n'est pas intact et le style est plus tendu encore ici, à ce qu'il semble du moins, que d'ordinaire.

53-54^{α}. — La rencontre ou la « reconnaissance » a lieu, non pas dans le *midbar* dont il était question au début, mais dans le *skn* des *sknm* et dans le *ʿdn* des *ʿdnm*, c'est-à-dire sans doute dans le plus beau des *sknm*, qui était aussi le plus beau des *ʿdnm*.

ʿdn est probablement l'acd. *edinu* « plaine » ; pour *skn*, c'est ici un synonyme de *ʿdn*, mais le même mot, — ou plus exactement un mot de la même forme, — se rencontre à Ras-Shamra avec le sens probable de « stèle » : *Syria*, XVI, p. 183.

L'ÉPILOGUE

A. 54^{β}-56^{α}.

> Ainsi tomba Baal le pr[ince ?], comme le taureau,
> et s'agenouilla Houd, son..., comme l'*ebr* ».

On avait annoncé déjà (36^{β}) que Baal était tombé. Cette fois-ci, il s'agit d'un accident plus grave et qui atteint également Houd, qui est, nous le savons, Ben-Dagon. Le nom de Baal est suivi d'un mot dont la première lettre paraît être *ś*, et qui pourrait être *śr* « le prince » ; voir ci-dessus, ll. 51-52. Le mot qui suit Hd commence par *p* [ ]; on pourrait songer à restituer *p*[*nh*] ; Houd serait « la face » de Baal, comme, par exemple, Yadid était la face de Mot : I* AB, *1*, 13-14 ; cependant la trace laissée par le signe qui suivait *p* ne révèle pas un *n*.

(1) Voir SS, 8 : *Mt w śr*.

(2) Forme archaïque du nom, conservée en hébreu, à l'état construit. Voir aussi I AB 6, 10 et 14 *aḫym*, pour *aḫm*, qui se rencontre également.

S'il est dit que Baal tombe comme le taureau, cela signifie simplement, pensons-nous, que le dieu tombe lourdement à terre comme un taureau, et peut-être comme un taureau offert en sacrifice.

Pour décrire la chute de Houd, qui accompagne celle de Baal, ou qui se produit au même moment, le poète emploie le verbe *kms*, dont le sens est bien connu par l'acd. *kamâsu* qui, comme *kanâšu*, signifie « s'agenouiller, tomber aux pieds de... » Mais le verbe se présente sous la forme *tkms*, qui paraît correspondre à la Ve conjugaison arabe et dont les textes de RŠ ne fournissent que peu d'exemples.

56β. — *btk mšmš dš*(?) [ ]. Cette locution, sur laquelle voir-ci-dessus, p. 261, paraît devoir être rattachée à la phrase 54β-56α, dont elle précise le sens.

B. **57-62**. — Ces dernières lignes, extrêmement obscures, semblent contenir une sorte d'adjuration, proférée par Baal, au moment où il tombe, à l'adresse de deux personnes, un dieu et une déesse, qui ne sont désignées que par des qualificatifs de sens incertain.

1) **57-58**. — *ettpq* et *eštk* paraissent être l'imp. ifteal de *tpq* ou *dpq* (en héb. *dpq* = frapper à une porte ») et de *štk ;* ce dernier verbe se retrouvera d'ailleurs plus loin (59 ss.), trois fois de suite et au thème *qal*.

lawl, 1re p. opt. d'un verbe tel que *wly*.

lm ttkn. Verbe תכן ou ifteal de כון « mettre en place, arranger ». Pour *lm* (héb. לָמוֹ) devant une forme verbale, voir aussi II AB, 7. 38-39 : *lm tḥš*.

2) **59-60**. — *štk*, imp. qal ; voir ci-dessus l. 58. Des deux personnes interpellées, la première est dite *mlk dn* « roi de la Justice », et la seconde *šbet 'n* « Celle qui puise (à) la source ». Ces dénominations ne se rencontrent pas ailleurs à RŠ, mais l'on sait que, en Mésopotamie, le maître de la justice *bêl dîni*, c'était Šamaš, le dieu du soleil.

3) **61-62**. — Baal, si c'est bien lui qui parle, appelle ici deux autres personnes, ou les mêmes que précédemment mais sous d'autres noms : *qr Bt El* et *mṣlt Bt ḥrš*.

qr Bt El signifie peut-être « l'hôte de la maison de El ». En tout cas, la locution *gr bt El* se rencontre ailleurs, et pour l'alternance *g/q*, voir ci-dessus, p. 251.

mṣlt Bt ḥrš « celle qui abrite (littéralement ombrage) le *Bt-ḥrš* » ?. Cepen-

dant צֵל, ظلّ s'écrit *sl* à RŠ (voir II AB, *1*, 13), mais on sait que, dans le présent document, il y a plusieurs cas d'alternance *ṣ/s̱*, ci-dessus, p. 247. — *ḥrś* est peut-être חֶרֶס « le soleil »; cependant les exemples d'alternance *ś/s* sont bien rares à RŠ, si même il s'en rencontre. En tout cas, *ḥrś* paraît tenir ici la place qu'occupait El à la ligne précédente, et si *ḥrś* désigne le soleil, il y aurait là, en faveur de l'identification du dieu El avec le soleil, un argument nouveau, auquel on pourrait joindre la locution *mlk dn* de la l. 59. Le dieu El est d'ailleurs représenté, dans la Légende de Danel, comme un justicier; une scène de cette Légende commence, en effet, par les mots *ydn El* : « El rend la justice ».

Ch. Virolleaud.

Addenda. — A la l. 24 de la col. I, *yd* a sans doute le même sens que dans le passage II AB *4-5*, 38-39, où le mot alterne avec *ahbt* « amour ». On comparera *yd ugrm* à *yd elm* de RŠ 4475 (*Syria*, XIV, pl. XXV) ll. 11-12, expression que Ginsberg-Maisler ont traduite (*Journ. of the Pal. or. Society*, vol. XIV, p. 243) par « the love of the gods », et avec raison sans doute, bien que, à vrai dire, le contexte soit des plus obscurs. — Comparer, d'autre part, dans les tablettes de Qatna, le nom de roi : Id-a-da (*Syria*, XI, p. 327, l. 380), qui paraît signifier « Amour (c.-à-d. objet de l'amour) du (dieu) Ada », lequel est Adad, comme on l'a vu ci-dessus, p. 258.

Errata : *Syria*, XVI, p. 31, l. 22, lire *yprsḥ* ; l. 27, *Špṭ* ; p. 32, l. 40, il ne manque, au début, qu'une seule lettre, comme on le voit d'ailleurs, sur la pl. XI ; p. 35, l. 27, lire *s̱* non *'s* ; p. 186, n. 2, lire *Kšrt*.

LA NOTION D'AME CHEZ LES ISRAÉLITES ET LES PHÉNICIENS

PAR

RENÉ DUSSAUD

On se préoccupe depuis longtemps de définir l'âme telle que la concevaient les anciens Israélites, puisque la question fut portée, dès 1872, devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par Joseph Halévy. Le savant sémitisant croyait relever, dans l'inscription d'Eshmoun'azar, la mention d'un prolongement de la vie dans l'autre monde [1]. Dans l'enthousiasme de sa découverte, et en confondant l'idée de rétribution avec celle de survie, il concluait : « Les Phéniciens croyaient donc aux peines et aux récompenses après la mort, à une sorte d'immortalité de l'âme, et ainsi leurs conceptions religieuses étaient au fond spiritualistes [2]. » Par malheur, Joseph Halévy se trompait dans sa lecture ; Joseph Derenbourg [3] et Ernest Renan [4] n'eurent pas de peine à le montrer. Toutefois, dans ce qu'avançait Halévy un point était exact, la notion de survie chez les Phéniciens et les Israélites. Les dénégations de ses deux contradicteurs, qui ne pouvaient admettre que « la croyance à l'immortalité de l'âme fût répandue chez les Sémites » [5] à une époque reculée, entendez avant que l'influence grecque se fît sentir, reposaient sur une vue trop limitée de la question et la méconnaissance des résultats déjà obtenus par la méthode comparative.

En somme, d'une lecture erronée l'un tirait des conclusions justes, tout au moins en partie ; les autres, partant d'une lecture exacte, aboutissaient à une conclusion fausse. Tous avaient, d'ailleurs, mal posé le problème car, comme le remarquait Alfred Maury en 1882, lors d'une reprise de la discussion, il fallait distinguer nettement entre rétribution après la mort et survie [6].

[1] J. Halévy, *Comptes rendus Acad. des Inscript.*, 1872, p. 407-430 ; 1873, p. 124 et suiv.

[2] *Ibid.*, 1872, p. 430.

[3] J. Derenbourg, *Ibid.*, 1872, p. 430 ; 1873, p. 78 et suiv.

[4] E. Renan, *Ibid.*, 1873, p. 86, 110 et 147-149.

[5] J. Derenbourg, *Ibid.*, 1872, p. 430.

[6] *Comptes rendus Acad.*, 1882, p. 149.

Au cours de cette controverse, qu'il n'est pas inutile de rappeler, car elle montre les difficultés du sujet et aide à en préciser les termes, les hellénistes n'avaient pas manqué de signaler que les anciens Grecs admettaient parfaitement la survie. Et c'est probablement pour rétorquer l'argument que Renan fut amené à poser ce singulier critère : « L'Aryen primitif sépare dans l'homme l'âme et le corps ; il admet que l'âme pouvait exister sans le corps. Le Sémite eut de bonne heure une théorie plus saine. Pour lui ce qui ne respire pas n'est pas... Quand le souffle remonte à Dieu, il ne reste plus qu'un peu de terre. »

L'observation des croyances animistes chez les non-civilisés, mise en honneur par Tylor, avait ouvert des vues nouvelles. Bernhard Stade, le premier et avec un éclat particulier, en 1887, puis Schwally et Charles projetèrent quelque lumière sur la question, mais avec une tendance trop marquée, à la suite de Fustel de Coulanges, à mettre au premier plan le culte des morts en Israël.

En 1906, M. Adolphe Lods procéda à une remarquable mise au point intitulée : *La croyance à la vie future et le culte des morts dans l'antiquité israélite*, où l'on trouvera toute la bibliographie du sujet.

L'accord s'était fait sur ce point que les anciens Israélites concevaient deux éléments dans l'homme : la chair (*basar*) et le souffle ou âme (*néphesh*). Cependant les textes mentionnent aussi la *rouaḥ*, mais on n'y voyait qu'un synonyme de la *néphesh*, plus particulièrement employé dans le sens de souffle. La seule question qui paraissait encore en litige était de savoir si, dans les conceptions israélites, le terme de *néphesh* avait précédé ou suivi celui de *rouaḥ*. Cette définition répond encore à l'opinion dominante et notre étude a précisément pour objet d'en apporter une réfutation, ou plutôt de confirmer par des documents nouveaux une autre conception de l'âme chez les Israélites et les Phéniciens. Nous partirons de ce qui a été observé chez les non-civilisés.

Dans la définition de l'âme chez les non-civilisés qu'a donnée Tylor, il est une constatation particulièrement utile, c'est que l'âme passe pour être « la cause de la vie et de la pensée chez l'individu qu'elle anime »[1]. En réalité, il y a là deux fonctions distinctes et il n'est pas surprenant qu'elles aient été nette-

[1] Tylor, *La Civilisation primitive*, trad. fr., I, p. 497.

ment séparées. Pour les modernes, la spiritualité de l'âme a amené à ne plus concevoir cette dernière que comme le principe du sentiment et de la pensée dont l'étude constitue la psychologie. Mais, à un stade moins évolué, les fonctions organiques par lesquelles la vie se manifeste, et qui sont du domaine de la physiologie, dépendent d'une autre âme que l'on distingue de la première en la dénommant « âme végétative ». C'est elle qui a le don de sortir du corps ; c'est elle qui survit auprès du cadavre. C'est elle dont on cherche à s'emparer soit directement, soit par magie pour amener la mort de l'individu. A haute époque, il semble qu'elle ait joué un rôle beaucoup plus important que l'âme spirituelle et c'est pourquoi tant de contes et de légendes, qui plongent dans les profondeurs insondables du temps, ne sont que la mise en action de cette âme.

En application de ces principes, dès le début de 1914 et, d'une façon plus développée, en 1921, dans nos *Origines cananéennes du sacrifice israélite*, nous avons essayé de montrer que, loin de représenter une seule et même notion à des époques différentes, la *néphesh* et la *rouaḥ* constituaient deux éléments distincts et coexistants. En d'autres termes, ce que nous appelons l'âme, ce que Tylor, nous l'avons vu, définit comme « la cause de la vie et de la pensée » se décomposait pour les Israélites en deux éléments aussi dissemblables l'un de l'autre que deux parties du corps, mais étroitement unies à ce dernier pour maintenir l'homme en vie. Cette conception devait être ancienne et ne s'être vraiment obscurcie que tardivement, surtout au moment où l'influence grecque se fit sentir en Israël. Mais, comme nombre de nos textes datent de cette basse époque, on comprend que les exégètes aient pu être induits en erreur.

Des deux éléments considérés, la *néphesh* représente l'âme végétative qui, après la mort, habite la tombe et c'est pourquoi la stèle funéraire qui l'incorpore prend le nom de *néphesh*. Quant à la *rouaḥ* ou âme spirituelle, elle quitte le corps après la mort [1]. Il n'y a rien là de particulier, car cette double conception de l'âme est fort répandue dans l'humanité, ce qui tend à prouver qu'elle est très ancienne. L'âme végétative et l'âme spirituelle se retrouvent jusqu'en Extrême-Orient.

Cette définition précise de la *néphesh* et de la *rouaḥ* n'offre pas un simple

[1] Voir notre *Introduction à l'Histoire des Religions* (Paris, Leroux, 1914), p. 46-47 et p. 200 ; et nos *Origines cananéennes du sacrifice israélite* (Paris, Leroux, 1921), p. 83 et suiv.

intérêt anthropologique ; elle est indispensable à une compréhension exacte des textes qui, sauf, nous le répétons, aux basses époques, ne souffrent pas de confusion sur ce point. Mais surtout, et c'est là pour l'histoire des religions un gain notable, cette définition ouvre l'intelligence du sacrifice sanglant israélite.

La *néphesh* et la *rouaḥ* ne constituent pas seulement des éléments distincts l'un de l'autre ; chacune est liée à un organe différent, et cela explique que ces deux âmes aient pu coexister. La *néphesh* ou âme végétative a pour siège les entrailles. Ainsi le fils de la veuve de Sarepta est ressuscité lorsque sa *néphesh* rejoint ses entrailles : « Yahvé exauça la prière d'Elie ; la *néphesh* de l'enfant revint dans ses entrailles et il fut en vie [1]. »

Cette localisation de la *néphesh* amène à croire qu'il faut nourrir la *néphesh* : les aliments solides et liquides qu'on dépose dans la tombe où subsiste la *néphesh* sont précisément destinés à nourrir cette dernière. Nous en avons un témoignage très net dans l'inscription de Zendjirli (début du VIIIe siècle av. J.-C.) où Panammou recommande au fils, qui lui succédera sur le trône de Yadi, de sacrifier au dieu Hadad en prononçant ces paroles :

« Que la *néphesh* de Panammou mange avec toi et que boive avec toi la *néphesh* de Panammou [2]. »

L'autonomie, si l'on peut dire, de la *néphesh* par rapport à l'individu, apparait dans la bénédiction qu'Isaac accorde à Jacob à la suite de la fraude de ce dernier. Le prenant pour Esaü, son aîné, Isaac bénit son second fils [3], puis il ajoute : « Donne, que je mange de la chasse de mon fils, afin que ma *néphesh* te bénisse [4] ! » On traduit souvent : « afin que mon cœur te bénisse », véritable contresens car la *néphesh* est localisée dans les entrailles, ce qui explique que ce soit la *néphesh* qui exprime sa reconnaissance pour un don alimentaire.

La *rouaḥ* ou âme spirituelle réside dans le souffle ou le sang et, par suite, dans le cœur. De même qu'on met la *néphesh* en parallèle avec les entrailles, le foie ou les reins, de même la *rouaḥ* entre en parallèle avec le cœur.

Ainsi l'expression : « Dieu qui sonde le cœur et les reins [5] » signifie que, si l'homme ne perçoit que l'extérieur des êtres, Dieu a le pouvoir d'atteindre

[1] I *Rois*, XVII, 22.

[2] Inscription dite de Hadad, lig. 17. Comparer *Psaumes*, CVII, 9 et *Proverbes*, X, 3 ; XXVII, 7.

[3] *Genèse*, XXVII, 23.

[4] *Ibid.*, 25.

[5] Ainsi Jérémie, XVII, 10 ; XX, 12.

au siège des deux âmes, aussi bien de l'âme spirituelle, source de l'intelligence qui réside dans le cœur [1], que de l'âme végétative qu'on logeait dans les entrailles, notamment les reins et les enveloppes graisseuses avoisinantes [2]. On ne peut désirer démonstration plus nette de la coexistence des deux âmes.

Remarquons que les entrailles et particulièrement les reins sont le siège des grandes émotions. Jérémie décrit les hommes pris de terreur, portant les mains à leurs reins [3]. L'expression « se ceindre les reins » est caractéristique.

Il y a là un fait d'observation qu'il n'est pas surprenant de retrouver chez de nombreuses populations, qui localisent le principe vital dans les entrailles et plus spécialement les reins. Ainsi, en Australie, les tribus de Victoria pensent que la « vie de l'homme » est localisée dans la graisse des reins. Ces indigènes ne croient pas que l'homme soit naturellement mortel. Il meurt parce qu'un maléfice lui a enlevé la graisse des reins. Il n'y a pas d'ailleurs que le procédé chirurgical qui puisse aboutir à une telle opération ; il peut s'agir encore de procédés magiques. Voici ce que rapporte un observateur très expérimenté, M. Thomas :

> Une jeune femme dépérissait, et visiblement elle se laissait mourir. Elle finit par révéler le secret de son abattement. Elle raconta à M. Thomas que quelques heures auparavant, alors que les noirs de la tribu Goulburu campaient près de Melbourne, un jeune homme appelé Gib-ber-ook était venu derrière elle, et lui avait coupé une boucle de cheveux. Cette boucle, dit-elle, elle était sûre qu'il l'avait enterrée quelque part, et qu'elle y pourrissait. Par suite la graisse de ses reins se consumait, et quand ses cheveux seraient entièrement pourris, elle mourrait. Elle déclara, en outre, que son nom avait été récemment gravé sur un arbre par un sauvage noir, et que c'était là un autre signe de mort [4].

Nous empruntons ce récit à l'ouvrage de M. Lévy-Bruhl, *L'âme primitive*, plein de faits bien classés. Le savant philosophe et ethnographe définit cet acte comme un ensorcellement par le moyen d'une appartenance. Le sortilège exercé sur les cheveux retentit à distance sur une appartenance plus essen-

[1] Voir les expressions comme *natan el leb*, « venir à l'esprit » ; *ḥasar leb* « sans intelligence » ; la sagesse (*ḥokmah*) séjourne dans le cœur, etc.

[2] Dans *Psaumes*, LXXIII, 7, les deux âmes sont désignées par leur localisation : graisse et cœur (lire 'avonamo) ; cf. nos *Origines cananéennes du Sacrifice israélite*, p. 83-85.

[3] Jérémie, XXX, 6.

[4] Lévy-Bruhl, *L'âme primitive*, 1927, p. 155.

tielle, la graisse des reins. Il n'y a rien à reprendre à cette explication, sauf qu'elle pourrait peut-être prendre une forme plus concrète. Nous avons vu qu'une particularité de l'âme végétative est d'élire domicile en un point quelconque, fût-ce en dehors de l'individu, sans cesser ses fonctions essentielles. Ici elle se réfugie dans une mèche de cheveux ou encore dans le nom.

La mèche de cheveux qui lui a été dérobée, mise en terre et pourrissant, amène le dépérissement de l'âme végétative, c'est-à-dire le dépérissement de la graisse des reins et bientôt la mort. Cette malheureuse jeune femme avait, pourrait-on dire, l'âme innombrable, puisqu'un autre jeune homme lui avait également dérobé son âme avec son nom et s'apprêtait sans doute à l'envoûter.

Cet exemple nous permet de bien comprendre l'importance de la graisse des reins ou des entrailles en général, en tant que siège de l'âme végétative. Il en va de même du sang, siège de l'âme spirituelle.

Et voici ce qui en résulte au point de vue du sacrifice, c'est-à-dire de l'acte essentiel du culte. Puisque le sang, d'une part, et la graisse des entrailles de l'autre, sont respectivement le siège d'une âme, on conçoit que le Lévitique interdise de manger le sang et aussi la graisse des entrailles [1] et que, au même titre que le sang de l'animal sacrifié, la graisse des entrailles soit portée sur l'autel pour être consacrée à la divinité.

Comme, d'autre part, grâce au rite de la *semikha*, c'est-à-dire de l'imposition des mains, la victime a été identifiée, quant à l'âme, au sacrifiant ; qu'en un mot la victime est devenue, mystiquement, le substitut de celui qui offre le sacrifice, on conçoit qu'en réalité, offrir la graisse sur l'autel du sacrifice, c'est offrir la *néphesh* du fidèle et offrir le sang, c'est offrir sa *rouaḥ*. Au contact de l'autel sacro-saint, la *rouaḥ* et la *néphesh* du fidèle se purifient et se régénèrent, en même temps qu'elles lient la divinité.

Le profit du sacrifice est donc, d'une part, physique puisque, par la *néphesh*, son action atteint le corps et, d'autre part, le profit est d'ordre spirituel en tant qu'il intéresse la *rouaḥ*. L'efficacité de l'opération est accrue par certains rites associés, comme les gestes, les incantations et les prières dont l'effet est de lier la divinité et de l'incliner vers une attitude favorable pour

[1] *Lévit.*, VII, 22-27 ; cf. *Origines cananéennes*, p. 109 et suiv.

un but déterminé, délibérément exprimé. Voilà quelle est la signification essentielle du sacrifice sanglant ; on s'explique dès lors sa valeur et son efficacité.

Accessoirement, il s'y joint une offrande des chairs de la victime qui, tantôt sont brûlées comme dans l'holocauste, tantôt servent à donner au sacrifice un caractère communiel, de communion entre les fidèles, et entre les fidèles et le dieu. Mais cette offrande des chairs de la victime n'est nullement indispensable. Parfois, comme dans le sacrifice pour le péché, les chairs sont soigneusement éliminées et détruites. De toute façon, le don alimentaire n'intéresse que la *néphesh* du dieu. Quelle que soit son importance, ce n'est qu'un des aspects du sacrifice.

Les explications que nous venons de résumer n'ont pas été communément admises et, sauf Hugo Gressmann, on leur a objecté que, fondées sur les textes de l'Ancien Testament, notamment sur le Lévitique, elles n'avaient pour garant que des textes de basse époque.

A vrai dire, ce raisonnement repose sur la confusion qui s'est établie entre le problème littéraire que soulève la datation de la rédaction actuelle, d'une part, et, d'autre part, le problème du développement religieux. De ce qu'un texte a été rédigé postérieurement à l'exil, il ne s'ensuit pas nécessairement que les rites qu'il enregistre n'aient été en usage qu'après l'exil. Toutefois, cette réponse n'était pas une réfutation en règle de l'objection et celle-ci a subsisté.

Il n'en va plus de même aujourd'hui, car nous sommes en état d'apporter à la croyance aux deux âmes une démonstration plus décisive, grâce à la découverte des tablettes phéniciennes de Ras Shamra. Ici on ne peut plus invoquer la basse époque des textes, puisque ceux-ci remontent au XIVe siècle avant notre ère.

Or, nous y trouvons, en partie sous la même appellation, les différents sacrifices israélites, ce qui vérifie deux de nos affirmations : 1° que les sacrifices décrits par le Lévitique sont beaucoup plus anciens que l'époque de l'exil, date présumée de la rédaction de ce code rituel ; 2° que ces sacrifices israélites ont été empruntés au rituel cananéen. Les textes de Ras Shamra nous permettent même d'apporter un rectificatif à notre conjecture en ce que l'emprunt des divers modes de sacrifices fait par les Israélites aux Cananéens n'est

pas postérieur à l'entrée des Israélites en Canaan, mais bien antérieur. Il s'est effectué alors que Cananéens et Israélites demeuraient ensemble dans le Sud de la Palestine et en Transjordanie. A ce point de vue, les récits concernant la vie des patriarches dans cette région, si légendaires qu'on les suppose, reflètent bien l'état social réel des populations de cette région à haute époque.

D'autre part, on sait à quel point les rites funéraires sont liés à la notion d'âme. Or, nous trouvons à Ras Shamra, au XIVe siècle avant notre ère, les mêmes rites funéraires qu'en Israël, où les manifestations de deuil les plus marquantes consistent à déchirer son vêtement à l'annonce du deuil et à se couvrir la tête de cendres.

Voici la contre-partie à Ras Shamra. On nous dit qu'à la mort d'Aliyan, le dieu des sources vives et le fils de Ba'al, un héros du nom de Laṭpon, qui personnifie assez bien les sentiments de l'humanité, se lamente et prend le deuil. Il quitte son siège, se traînant de marche en marche et s'assied sur le sol. Puis il répand de la paille, probablement de la paille hachée, sur sa tête et aussi de la cendre. Il déchire ses vêtements et, par trois fois, il prononce sur le mort la lamentation qui porte, comme en hébreu, le nom de *qinah*. Cette *qinah* est constituée sur le même modèle rythmique que la *qinah* israélite [1].

On explique généralement ces pratiques funèbres par le désir de se mettre à l'abri des atteintes de l'esprit de mort ; mais ce n'est là qu'un des côtés de la question. Dans le cas présent, on ne voit pas que Laṭpon ait à se préserver des atteintes d'Aliyan. Il faut plutôt faire intervenir la préoccupation de se garer des forces redoutables et mystérieuses qui ont provoqué la mort de celui qu'on pleure.

Ainsi donc, nous relevons, à haute époque, chez les Phéniciens, identité de pratiques sacrificielles avec les Israélites et identité de pratiques funéraires.

Puisque nous savons à quel point ces pratiques et ces rites sont mus par la notion d'âme, nous pourrions déjà conclure à l'identité de cette notion chez les Phéniciens et chez les Israélites. Voici quelques passages qui démontrent

[1] Sur tous ces points, voir *Revue de l'Histoire des Religions* (*R H R*), 1935, I, p. 46 et suiv.

que les Phéniciens concevaient précisément deux âmes, comme nous l'avons reconnu chez les Israélites, à savoir l'âme végétative, qui porte le même nom de *néphesh* qu'en Israël, et l'âme spirituelle qui, ici, ne s'appelle pas *rouaḥ*, mais *barlat*, terme dont on ne saisit pas l'étymologie.

D'abord, ce premier passage fort curieux :

> La brebis (nourrit) la *néphesh* des lionnes du désert,
> La *barlat* des dauphins (est) dans la mer [1].

Nous constatons immédiatement, ce que la théorie animiste nous laissait présumer, que les animaux sont mis sur le même pied que l'homme en ce qui concerne l'âme. Seul, le développement philosophique ultérieur fera un sort spécial à l'âme humaine. Ici, les animaux sont doués d'une âme végétative, *néphesh*, et d'une âme spirituelle, *barlat*. On nourrit l'âme végétative, tandis que l'âme spirituelle paraît quelque chose de plus subtil.

L'opposition entre les deux âmes serait nettement marquée dans un autre passage si on pouvait comprendre :

> Son âme végétative (*néphesh*) s'ouvre à la nourriture,
> Son âme spirituelle (*barlat*) s'ouvre aux cantiques [2].

Toutefois, M. Virolleaud veut bien nous informer qu'il a de bonnes raisons de ne pas considérer *šrm* comme le pluriel de *shir*, « cantique, chant » et d'adopter le sens d'« aliment », ce qui l'amène à comprendre :

> Sa *néphesh* s'ouvre à la nourriture
> Sa *barlat* (s'ouvre) à l'aliment.

Nous n'insisterons donc pas sur ce passage contesté. Avec la lecture de M. Virolleaud, il reste la mention de deux âmes, mais on ne peut décider si, au XIVe siècle avant notre ère, la spiritualité de la *rouaḥ* ou *barlat* n'était pas encore nettement perçue ou si le poète, entraîné par le parallélisme, n'est pas responsable de la confusion.

Le savant éditeur a, de plus, l'obligeance de compléter le passage de

[1] I AB, I, 14-16 :

š npš lb'et thw
hm brlt 'anẖr bym

[2] Virolleaud, *Syria*, XII, p. 355 :

npšh llḥm tptḥ
brlth lšrm

II *Danel*, I, 36 et s., qu'il avait cité en partie. Nous comprenons maintenant :

> Elle [1] sort comme le vent,
> Sa *néphesh* (est soulevée) comme une fibre [2],
> Sa *barlat* comme (la fumée d') encens [3].

A propos de la bénédiction d'Isaac, nous avons vu que la *néphesh* était considérée comme une sorte de double pouvant agir indépendamment de l'individu. Isaac bénit Jacob, mais après que celui-ci eut apporté de la nourriture, c'est la *néphesh* d'Isaac qui bénit à son tour Jacob. Dans un passage de Ras Shamra, nous trouvons la même conception autonome de la *néphesh* : il s'agit du héros Laṭpon qui, parvenu à la fin de ses travaux, s'écrie :

> Je deviens vieux [4], moi, et je vais me reposer ;
> Ma *néphesh* se reposera dans ma poitrine [5].

Ces citations attestent qu'au XIVe siècle avant notre ère, les Phéniciens admettaient la coexistence de deux âmes dont les fonctions sont différentes : l'âme spirituelle et l'âme végétative. Ce que nous savons de l'identité de civilisation des Phéniciens et des Israélites à haute époque, ne laisse aucun doute que la même conception avait anciennement cours chez les Israélites. Il faut donc renoncer définitivement à identifier la *néphesh* et la *rouaḥ*. De plus, cette dernière a été conçue comme une force spirituelle bien avant l'exil et indépendamment de toute influence grecque.

Nous sommes ainsi amené à conclure qu'on n'a pas suffisamment estimé le développement intellectuel et moral qui, dans le milieu sémitique de Babylonie et de Syrie, a marqué la fin du IIIe millénaire et la plus grande partie du IIe millénaire. Il est établi aujourd'hui que durant cette période, définie comme Moyen Bronze et Récent Bronze, les Phéniciens disposaient d'une écriture propre, ce qui certifie déjà un haut degré de culture. Ils ne s'en servaient pas

(1) Il s'agit d'une déesse.

(2) Nous rattachons *e š l* à l'arabe *wathal*, *wathîl* « fibre de palmier » ; nous dirions un fétu de paille.

(3) VIROLLEAUD, *Ibid.*, à compléter : *yṣ'at km rḥ.*

npšh km 'e š l

b r l t km q ṭ r

(4) M. Virolleaud préfère comprendre : « je m'assieds ».

(5) I AB, III-IV, 18-19 :

'a š b n' a n k w'a n ḫ n

w t n ḫ b'erty n p š

seulement pour l'usage courant, mais encore pour noter leurs productions littéraires qui consistent en épopées ou en récits mythologiques.

On a volontiers considéré ce peuple de marchands et de caravaniers comme n'ayant témoigné d'aucune inclination pour les Belles-Lettres, et voici qu'on découvre à Ras Shamra toute une littérature qui révèle, chez ces Sémites de l'Ouest, un goût particulier pour la poésie épique, ce dont on les croyait bien incapables puisque ni les Israélites, ni les Arabes ne nous en ont conservé d'exemple.

De même, le point de vue sous lequel on concevait l'histoire israélite à ses débuts doit être profondément modifié. Le seul fait que l'écriture était répandue en ces régions du Proche-Orient, permet d'envisager que les récits de l'époque patriarcale reposent sur une tradition écrite dont on a maintenant le pendant dans les textes de Ras Shamra.

Il est pour le moins curieux — mais ce sont là les hasards des découvertes archéologiques — que ce soient des fouilles pratiquées dans la Syrie du nord et non en Palestine, qui viennent ainsi renouveler l'exégèse biblique. Cela tient principalement au matériel d'écriture qui était périssable en Palestine où l'on utilisait le papyrus, tandis que la Syrie du nord avait adopté la tablette d'argile.

René Dussaud.

TISSUS ET TAPISSERIES DU MUSÉE ARABE DU CAIRE

PAR

GASTON WIET

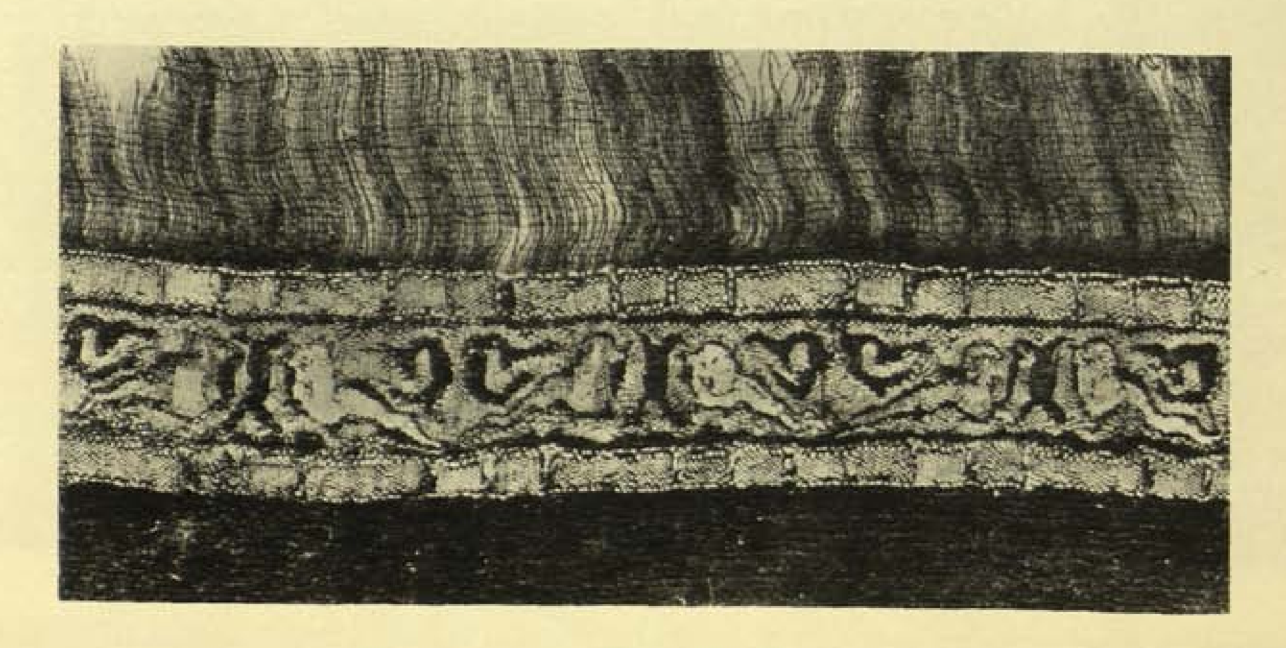
Dans l'art musulman, l'ornementation d'une façade, d'un mur, d'un chapiteau, aura pour moyen d'expression le décor méplat et la polychromie. C'est dire assez que les artistes orientaux devaient se sentir à leur aise pour composer la décoration d'un tissu.

En ce domaine, l'Égypte possédait des traditions qui se perdaient dans le plus lointain passé. On conçoit l'attrait qu'offre une exposition de tissus égyptiens d'époque musulmane. Le Musée d'art arabe du Caire, pressenti par le Gouvernement français, s'est efforcé de présenter, dans les locaux de la Manufacture des Gobelins, une sélection raisonnée. Il ne m'appartient pas de dire dans quelle mesure cette manifestation fut réussie, mais il m'est infiniment agréable de constater qu'elle dut son succès à un lot de pièces splendides obligeamment prêtées par Sa Majesté le Roi d'Égypte. De cette collection, nous ne résistons pas au plaisir de reproduire (pl. XLVI) une des plus belles pièces fatimides que nous connaissions. C'est un voile de lin noir, d'une extrême finesse, sur lequel se détache, avec l'apparence d'un puissant relief, une majestueuse inscription aux lettres d'argent, au nom du calife Hakim (996-1020). Au-dessous se déroule, sur une bande dorée, une frise d'oiseaux rouges, jaunes et bleus, groupés deux par deux (*Catalogue*, nos 145-146, et pl. IX; *Figaro illustré*, juin 1935, p. 52).

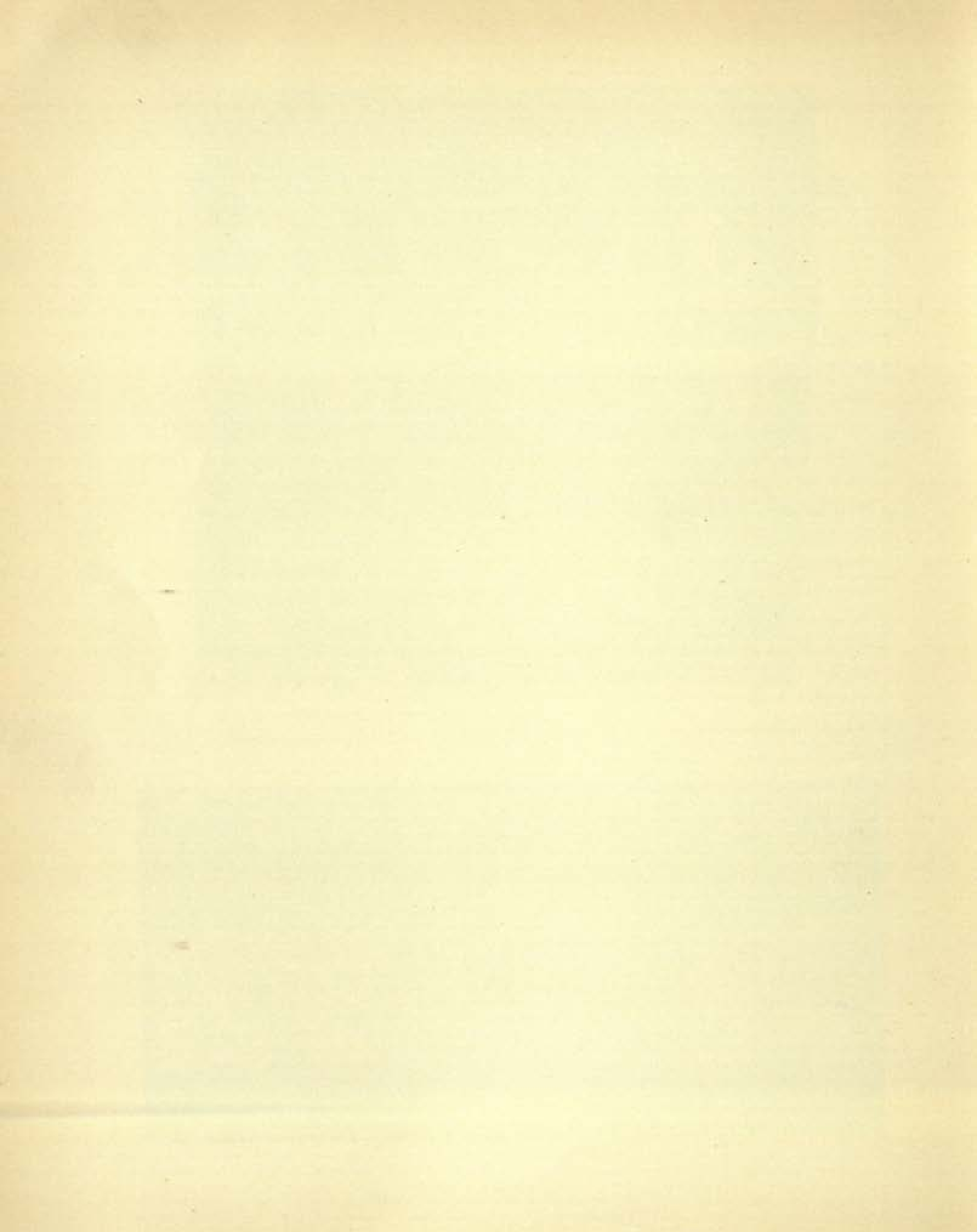
∴

C'est dans les fresques de Beni-Hassan que nous voyons pour la première fois la représentation des métiers à tisser la laine et le lin [1]. La gaze de lin la plus fine était d'un usage courant : il suffit de se reporter aux bas-reliefs de

[1] Cf. Maspero, *Au temps de Ramsès*, p. 30; Moret, *Hist. de la nation égyptienne*, II, p. 232; Migeon, *Les arts du tissu*, p. 1; Roux, *Les tissus d'art*, p. 31.



Voile de lin au nom du calife Hakim (996-1021).
(Collection de S. M. le Roi d'Égypte).



l'Égypte antique, dans lesquels les détails du corps humain se retrouvent sous les vêtements [1]. Sans doute, c'était privilège de riches et un document de la Xe dynastie, pour nous montrer l'anarchie sociale contemporaine, sait bien dire que « ceux qui portent du lin fin sont battus [2] ».

Ce détail même prouve qu'on admirait la finesse des tissus. Les lins d'Égypte continueront à être appréciés à ce point de vue, et certainement le marchand Sulaiman n'avait pas voyagé dans les parties occidentales de l'empire islamique, car le nom de l'Égypte serait venu sous sa plume comme point de comparaison, lorsqu'il s'extasie sur les étoffes du royaume de Pégou, si légères et si fines qu' « une robe peut passer à travers une bague [3] ».

Un texte de la XIIe dynastie plaignait déjà le tisserand, qui « dans l'atelier, est plus mal qu'une femme; accroupi, ses genoux touchent son estomac, et il ne goûte pas l'air; si un seul jour il manque à fabriquer la quantité d'étoffe réglementaire, il est lié comme le lotus des marais. C'est seulement en gagnant par des dons de pains les gardiens des portes qu'il parvient à revoir la lumière du jour [4] ». Mais nous savons aussi qu'on employait les femmes « tissant la toile sous la surveillance des eunuques, sans trêve ni relâche [5] ».

Il est assez pitoyable que les écrivains arabes aient fait preuve d'une incuriosité à peu près totale de la vie artistique et des faits économiques. Nous ne possédons aucun renseignement sur les manufactures de tissage, sur leur organisation administrative ni sur le fonctionnement des commandes. Nous pouvons d'autant plus nous montrer sévères que nous nous plaisons fort justement à vanter les tissus qui ont concouru à la gloire de l'Orient musulman et que surtout, nous savons qu'à côté de l'industrie privée, qui n'était peut-être pas entièrement libre, fonctionnaient des manufactures d'État. C'est une situation héritée de l'antiquité, qui avait connu un monopole partiel des filatures [6]. Ces ateliers procuraient des ressources au Trésor, et, en outre, comme on

[1] Cf. Maspero, *Contes*, p. xliii.

[2] Moret, *Hist.*, II, p. 198. — Nous ne pouvons nous empêcher de citer cette réflexion de Flaubert (*Correspondance*, éd. du Centenaire, I, p. 262) : « Le bâton joue un grand rôle ici (Alexandrie), tout ce qui porte un habit propre rosse ce qui porte un habit sale. »

[3] Reinaud, *Rel. des Voyages*, I, p. 28; *Voy. de Sulayman*, tr. Ferrand, p. 50 : Ferrand, *Relations*, I, p. 29, 43.

[4] Maspero, *Hist. ancienne*, p. 138 ; Moret, *Hist.*, II, p. 251.

[5] Maspero, *Hist. ancienne*, p. 65, 137.

[6] Jouguet, *L'impérialisme macédonien*, p. 368.

avait coutume d'inscrire le nom du calife sur certaines pièces, dans des conditions dont le détail nous échappe, l'industrie officielle du textile jouait un rôle politique analogue à celui de la frappe des monnaies.

Les étoffes musulmanes du moyen âge tiennent donc une place considérable par leur brillante floraison, aussi importante au point de vue de l'histoire de l'art que de l'histoire économique. On sait bien nous dire que certains tissus étaient des articles d'exportation recherchés [(1)], et jusqu'à une époque assez proche de nous ils venaient en tête des plus beaux cadeaux diplomatiques [(2)] : de même, c'était, en temps de guerre, un butin de choix [(3)].

Les tisserands habiles étaient très sollicités par les princes musulmans. Une tradition arabe veut même qu'avant l'islam un roi sassanide ait ainsi contribué à la prospérité de la Susiane. A la suite de la conquête passagère de la Haute-Mésopotamie, il aurait transporté en Perse une bonne partie des artisans, créant ainsi l'industrie textile dans la région de Sous et de Touster, célèbre en ce domaine longtemps après la domination arabe [(4)]. C'est de Touster que le califat fit venir ultérieurement des tisserands pour les installer à Bagdad [(5)], où travaillèrent aussi les fameux ouvriers de la Basse-Égypte, au début du IXe siècle [(6)].

Nous résumons plus loin les quelques renseignements que nous possédons. On sentait d'autant plus vivement leur pénurie qu'avant le XXe siècle, on comptait sur les doigts les tissus musulmans susceptibles d'être situés autrement que par leur décoration. C'était d'abord l'incomparable manteau de Roger II, tissé en 1133, en Sicile [(7)]. Deux pièces fatimides, aujourd'hui dis-

(1) Cf. QUATREMÈRE, *Hist. des sultans mamlouks*, II, b, p. 75 ; HEYD, *Hist. du Commerce du Levant*, I, p. 91, n. 1, p. 110-111 ; WIET, *L'exposition persane de 1931*, p. 94 et suiv. ; *Répertoire d'épigr. arabe*, II, n° 769.

(2) Cf. HEYD, *op. cit.*, I, p. 53 ; SCHLUMBERGER, *Nicéphore*, éd. de 1923, p. 101 ; SCHLUMBERGER, *Campagne d'Amaury*, p. 25 ; DERENBOURG, *Vie d'Ousama*, p. 224 ; GROUSSET, *Hist. des Croisades*, II, p. 110.

(3) Cf. D'HENNEZEL, *Tissus d'art*, p. 28, 125-126 ; GROUSSET, *Hist. des Croisades*, I, p. 175, 264 ; II, p. 17. Voir aussi les inventaires de succession : MOUSTATRAF, trad. Rat, II, p. 62 ; *Journal asiatique*, 1921, II, p. 107-108 ; HAUTECŒUR et WIET, *Mosquées du Caire*, p. 74.

(4) Cf. WIET, *L'exposition persane de 1931*, p. 108, 121 ; PFISTER, *Gobelins sassanides*, *Rev. des Arts asiatiques*, VI, p. 19.

(5) WIET, *op. cit.*, p. 24, 127 ; SCHMIDT, *Persian silks*, *Burl. Magazine*, déc. 1930, p. 293.

(6) MICHEL LE SYRIEN, III, p. 84.

(7) Voir une belle reproduction donnée par G. DUTHUIT, dans *Cahiers d'art*, 1928, p. 400-401.

parues, se trouvant au Vatican et à Notre-Dame de Paris, étaient également connues dès le début du XIX[e] siècle, et l'on put y ajouter, vers 1850, le voile de Sainte-Anne d'Apt [1]. Plus tard enfin furent publiés une pièce au nom du premier calife fatimide d'Égypte, Mou'izz [2], et un tissu au nom d'un calife omeyyade d'Espagne [3]. C'est en 1892 que Karabacek donnait le texte d'une inscription abbasside sur étoffe [4].

En l'année 1904, une notice d'Aly Bey Bahgat célébrait, avec une légitime fierté, l'entrée d'une pièce abbasside au Musée d'art arabe du Caire [5], bientôt suivie d'une seconde [6].

Or on va pouvoir aujourd'hui écrire l'histoire des tissus égyptiens d'époque musulmane, grâce à des collections inestimables qui s'accroissent tous les jours à une vitesse inattendue. Cette branche de l'art islamique était étudiée naguère à l'aide des historiens et géographes arabes, dont les données pouvaient être illustrées par les rares documents, d'ailleurs splendides, conservés dans les Trésors de certaines églises d'Europe. Tout cela était d'une navrante imprécision et voici que soudain l'art textile de l'Orient musulman nous est plus familier, à la suite de plusieurs centaines d'inscriptions, procurant des dates et des noms d'ateliers, permettant ainsi une double classification, chronologique et géographique.

La région orientale du Delta produisait déjà des textiles dans l'antiquité, et Étienne de Byzance parle des tissus de Kasios, sur la frontière syro-égyptienne [7]. Les manufactures les plus réputées jusqu'à l'époque ayyoubide (milieu du XII[e] siècle) se trouvaient également à la pointe nord-est du pays, à Shata, à Dabik, à Damira, à Touna, à Tinnis et à Damiette [8] : dans ces deux

[1] G. Marçais et Wiet in *Mon. Piot*, vol. XXXIV.

[2] Cf. Sarre et Martin, *Ausstellung von Meisterwerken muh. Kunst in München*, 1910, p. 2, n. 1.

[3] *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*, VI, n° 2124.

[4] *Répertoire*, III, n° 881.

[5] *Répertoire*, I, n° 95. Il porte, à l'exposition des Gobelins, le n° 13.

[6] *Répertoire*, III, n° 981. Il est intéressant de voir, à ce propos, les laborieuses énumérations des manuels les plus récents (Kendrick, *Cat. of muh. textiles*, p. 7).

[7] Clédat, *Notes sur l'isthme de Suez*, *Bull. Instit. français*, XXII, p. 162.

[8] Voir l'abondante bibliographie fournie dans mon édition de Makrizi, III, p. 199-200, 213-214, 216, IV, p. 82 ; J. Maspero et Wiet, *Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte*, p. 61-62, et dans les six premiers volumes du *Répertoire*. — Cf. en outre, Nasir-i-Khosrau, p. 110 ; Moukaddasi, p. 104 ; Ousama, *Autobiographie*, p. 159, 168 ; Huart,

dernières localités on tissait les étoffes de lin les plus belles et les plus riches [1]. D'autres ateliers sont mentionnés à Bahnasa [2], à Assiout, où l'on produisait des tissus teints au kermès [3].

En regard de ces renseignements puisés dans la littérature, nous croyons intéressant de donner deux tableaux des tissus musulmans, classés par dates et par dynasties d'une part, et de l'autre par ateliers.

I. — Tissus classés par séries chronologiques.

	Misr	Tinnis	Shata	Touna	Damiette	Dabik	Boura	Alexandrie	Bahnasa	Egypte sans indication	Total des pièces égyptiennes	Hors d'Egypte	Total général
Première moitié du IXe siècle et auparavant	1									2	3	2	5
Deuxième moitié du IXe siècle	12	9						6		19	46	3	49
Première moitié du Xe siècle	100	20	2		3	1		1	1	291	419	24	443
Deuxième moitié du Xe siècle	25	3	7	5	3					339	384	5	389
Première moitié du XIe siècle jusqu'à 1045		5	2	16	4	2	1			188	218	11	229
Total.	138	39	11	21	10	3	1	7	1	839	1070	45	1115

Hist. des Arabes, II, p. 100 ; Heyd, *op. cit.*, p. 40 ; Hautecœur et Wiet, *Mosquées*, p. 93-95 ; *Encycl. de l'Islam*, II, p. 19 et IV, p. 825-835. J'ai procuré des documents nouveaux à M. Grohmann, qui ont été publiés dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, sur la couverture de la livraison N.

[1] Cf. Idrisi, trad. Dozy et de Goeje, p. 186-187, 189 ; Sa'di, *Gulistan*, trad. Defrémery, p. 151, 182, 184.

[2] Makrizi, IV, p. 126-127 ; J. Maspero et Wiet, *Matériaux*, p. 52.

[3] Cf. Ya'koubi, p. 331 ; Ibn Haukal, p. 244-245 ; Makrizi, IV, p 134, 325 ; Caetani, *Annali dell 'Islam*, VII, p. 91.

II. — Tissus classés par dynasties.

	Misr	Tinnis	Shata	Touna	Damiette	Dabik	Boura	Alexandrie	Bahnasa	Égypte sans indication	Total des pièces égyptiennes	Hors d'Égypte	Total général
Omeyyades												1	1
Abbassides	135	29	3	1	3	1		7	1	497	677	44	721
Fatimides	3	10	8	20	7	2	1			342	393		393
Total [1]. .	138	39	11	21	10	3	1	7	1	839	1070	45	1115

Nous savons ainsi que l'Égyte fut le centre d'une civilisation dont l'éclat très vif porta loin. Ces riches tissus sont les indices d'une indéniable prospérité matérielle [2] et d'un goût artistique très sûr. Rien n'en rend mieux compte que le fait suivant : une localité du Fars, Kazaroun, où l'on fabriquait du lin fin, était surnommée au moyen âge la « Damiette » de la Perse [3].

Ces statistiques sont sans doute assez mensongères, comme tous les documents de cet ordre. On se tromperait fort en imaginant que la production des tissus fut presque insignifiante jusqu'au début du xe siècle. « Le calife omeyyade Soulaiman, écrit Mas'oudi [4], aimait les étoffes moelleuses et les tissus de soie dits *washi*. Les principales manufactures de *washi* étaient alors le Yémen, Koufa et Alexandrie. Chacun se mit à porter cette étoffe en robes, manteaux, pantalons, turbans et bonnets. Aucun employé du palais ne se serait présenté

[1] Deux essais de statistiques ont déjà été donnés (Wiet, *Exposition persane de 1935*, p. 8 seq. ; G. Marçais et Wiet, *Voile de Sainte Anne*, *Mon. Piot*, XXXIV, p. 8-9). La présente documentation est faite d'après des textes contrôlables publiés dans les six premiers volumes du *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*, d'où l'arrêt à 1045, au cours du tome VII.

Certaines inscriptions font allusion à l'atelier public (81) ou privé (63) de tissage : c'est encore une question obscure, et ces deux chiffres, très rapprochés l'un de l'autre, ne présentent donc aucune indication préliminaire.

[2] Ibn Mouyassar, p. 46 ; Hautecœur et Wiet, *Mosquées*, p. 94.

[3] Wiet, *L'exposition persane*, p. 106.

[4] *Prairies d'or*, V, p. 400.

devant lui dans un autre costume : il en était de même de ses fonctionnaires et de ses domestiques. Il était vêtu de cette étoffe lorsqu'il se rendait en cortège, qu'il montait en chaire. Aucun de ses serviteurs, même ses cuisiniers, n'osait paraître devant lui sans un vêtement de dessus ni une coiffure en *washi*. Il stipula que son linceul serait en *washi*. » Le calife omeyyade Hisham, lisons-nous ailleurs [1], laissa à sa mort douze mille tuniques en étoffes ornées de dessins et dix mille ceintures de soie.

En tout cas, ces tableaux montrent bien une activité intense aux xe et xie siècles. Nous constatons dans une autre étude [2] que l'industrie textile d'Égypte fut surtout prospère jusqu'au milieu du xie siècle. Si nous prenons cette date comme limite, nous apprenons par les écrivains arabes que d'autres régions de l'empire musulman étaient célèbres pour leurs beaux tissus. Nous avons commencé à grouper toute la littérature concernant la Perse [3]. En outre, nous devons signaler les centres suivants : en Transoxiane, Samarcande et ses environs [4] ; en Mésopotamie, Nisibin et Mayyafarikin [5] ; en Arménie, Dabil [6] ; en Syrie, Antioche et Baalbek [7] ; en Afrique du Nord, Sousse, Gabès, Mahdiya et Sidjilmasa [8] ; en Espagne, Alméria, Malaga, Murcie et Bocayrente [9] ; et enfin, la Sicile [10].

∴

L'exposition que le Musée arabe a faite aux Gobelins s'était proposé comme but de donner une physionomie aussi complète que possible du département des textiles. Qu'il y ait eu dans ce lot de trois cents numéros une série très importante d'étoffes de lin, manufacturées en Égypte, depuis la conquête arabe jusqu'au milieu du xiie siècle, ce fut extrêmement logique et naturel. Les deux

[1] *Moustatraf*, II, p. 62. Voir aussi l'anecdote citée par Hassan al-Hawary (*Un tissu de Perse, Bull. de l'Instit. d'Égypte*, XVI, p. 68).

[2] *Les tissus et tapisseries de l'Égypte musulmane, Rev. de l'art ancien et moderne*, 1935, II, p. 1 et suiv.

[3] *L'exposition persane*, p. 93-129.

[4] Idrisi, trad. Jaubert, II, p. 195, 201.

[5] Ibn Haukal, p. 246 ; Idrisi, II, p. 150, 152, 326.

[6] Ibn Haukal, p. 244-246 ; Idrisi, II, p. 325-326.

[7] Idrisi, II, p. 131 ; Dozy, *Dict. des noms de vêtements*, p. 83.

[8] Idrisi, p. 71, 124, 127 ; Dozy, p. 317 ; Nasir-i-Khosrau, p. 120, n. 1.

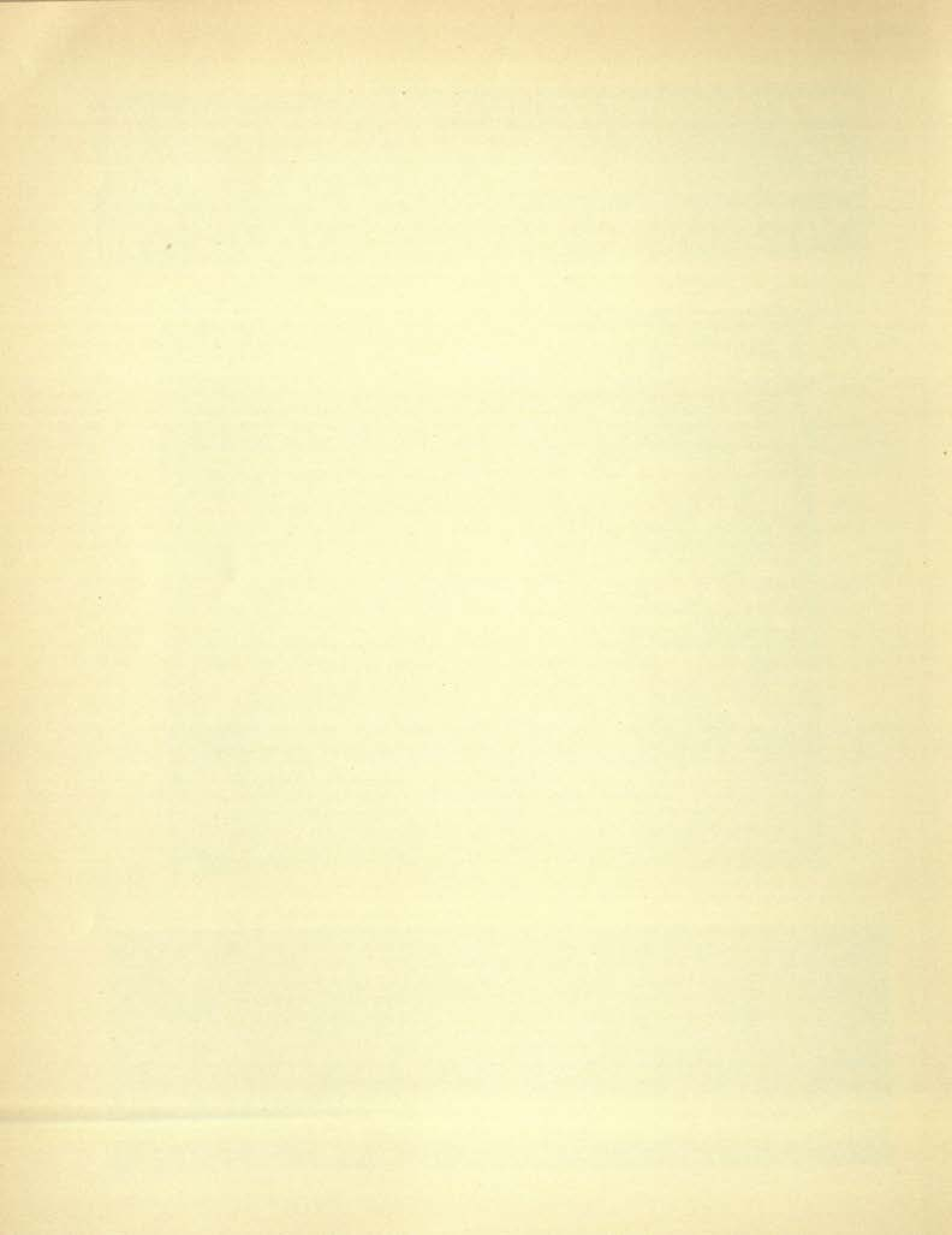
[9] Idrisi, trad. Dozy et de Goeje., p. 127, 240 ; Dozy, *op. cit.*, p. 134 ; Terrasse, *Art hispano-mauresque*, p. 72.

[10] Nasir-i-Khosrau, p. 122.





Tissus du Fayyoum.
Au centre, médaillon en laine.



tableaux que nous venons de dresser montrent ce qu'on peut tirer d'une semblable collection.

L'évolution du décor dans les tissus de lin, en Égypte, au moyen âge, est donc devenue assez claire, et l'on suit l'élargissement et la multiplication des bandes décorées qui nous mènent à l'aspect si compact des tissus du XIIe siècle. On sait maintenant que les étoffes fatimides représentent un splendide apogée, dû au génie collectif de plusieurs générations d'artistes.

Mais ce n'est pas le résultat le plus clair de cette exposition. Nous voudrions donc montrer qu'elle permit de connaître des séries nouvelles.

On n'a aucune raison d'envisager jusqu'à la période fatimide un changement quelconque dans la spécialisation des ateliers. Or, le voyageur persan Nasir-i-Khosrau précise, au milieu du XIe siècle, que « les pièces d'étoffes de laine proviennent toutes de la Haute-Égypte », et il signale notamment Assiout comme centre lainier [1]. Il tient ces textiles en particulière estime, déclarant qu'« à leur aspect, on les prendrait pour des tissus de soie ».

Observons, en passant, que les seules pièces que l'on peut, uniquement par leur décor, attribuer à l'époque toulounide, sont en laine. Il en est d'ailleurs de même de la plupart des documents des premiers temps de l'islam, de ceux qui ont conservé un style bien local, auquel la conquête arabe n'a procuré aucun rajeunissement. Prenons comme exemple cette scène de chasse à fond rouge (pl. XLVII, cf. *Catalogue*, n° 41). Elle nous montre à quel point les données générales et même certains détails nous feraient songer à une étoffe antéislamique, si l'on n'y rencontrait des caractères arabes, d'ailleurs indéchiffrables.

Depuis quelque temps, nous avions groupé au Musée arabe du Caire une série étrange en laine, ou en laine et lin, où le provincialisme semble s'être donné libre cours. Ces fragments sont d'assez bonnes dimensions, et l'on possède même une couverture presque intacte, avec ses franges, mesurant 130 sur 262 (n° 65 et pl. VI). Sur un fond toujours noir, se détache, en bandeau, un système de décoration d'une impayable cocasserie, avec un coloris d'une richesse invraisemblable, très heurté ; l'épigraphie s'y révèle toute particulière, avec des hampes traitées un peu comme des merlons [2].

[1] NASIR-I-KHOSRAU, p. 173 ; IDRISI, p. 53.

[2] Cf. DIMAND, *Handbook*, p. 204, fig. 125.

L'une de ces pièces offre une frise de chameaux blancs et verts processionnant avec une solennelle gravité (n° 62 ; ici, pl. XLVII). L'inscription se décompose en groupes alternativement blancs et bruns ; entre les hampes sont disposés les motifs décoratifs les plus divers, en jaune, en rouge ou en vert.

..... دة ونعمة كاملة لصاحبه مما عمل فى طراز الخاصة بمطمور من (?) من كورة الفيوم

... et faveur parfaite à son propriétaire. Voici qui a été fait dans l'atelier privé de tissage à ..., de la pagarchie du Fayyoum.

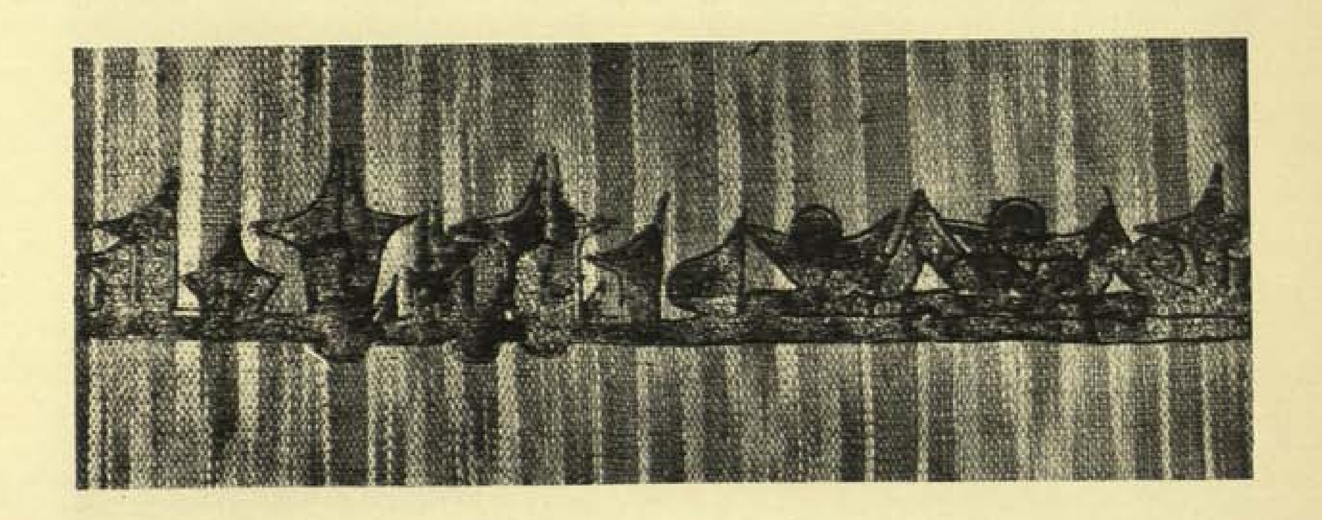
Nous ne pouvons rien proposer pour le nom de la localité. D'autre part, la pièce est complète sur la gauche, et il convient d'interpréter comme un *mim* l'étoile qui termine le bandeau : cette lettre est la plus bizarre de toute l'inscription (voir le groupe *mimma*).

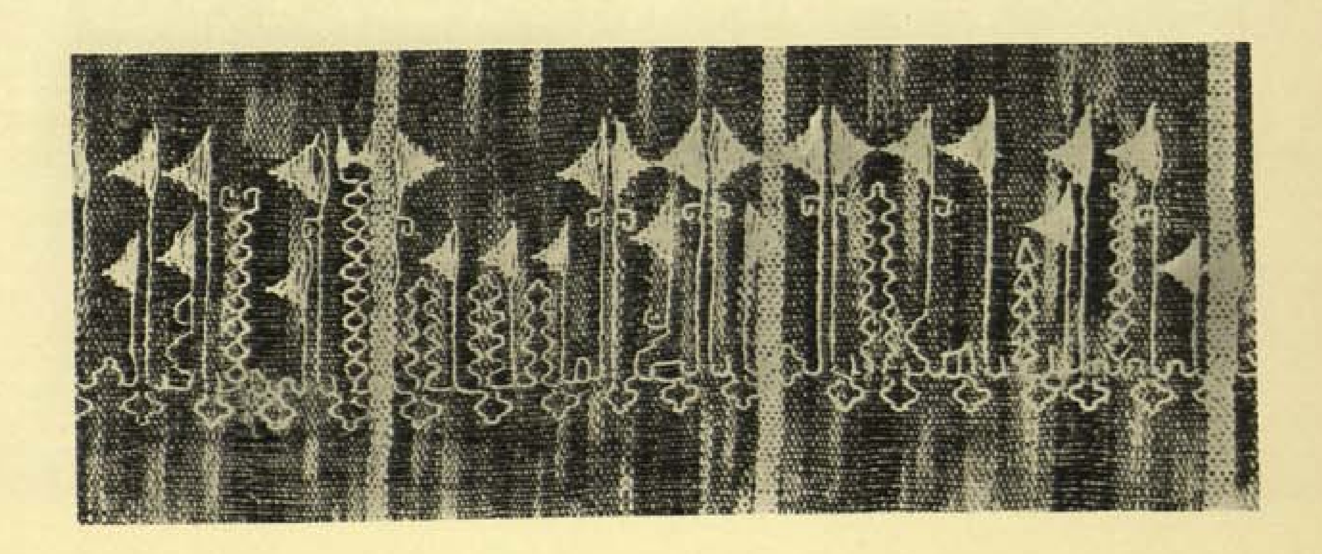
Un fait est acquis, c'est que nous pouvons considérer cette série comme originaire du Fayyoum. Nous en reproduisons un autre (pl. XLVII) morceau, d'un style assez barbare, qui présente des dessins d'une curieuse naïveté, avec des maladresses puériles, d'une allure nettement caricaturale (n° 64). Cet art du Fayyoum, qui marque une tendance régionaliste bien caractérisée, est l'héritier direct de celui des tissus coptes à décor humain, qui tenait déjà de la charge un peu burlesque. Les dessinateurs de cette province manifestent là un souverain mépris du corps humain, ou même animal, qui subit d'étranges déformations : l'homme est ici représenté sans aucun sentiment des proportions ni de la grâce.

L'exposition permet aussi le classement géographique d'une série dont on a signalé des exemplaires au Metropolitan Museum de New-York. Il s'agit d'un groupe de tissus de lin chiné, en bleu et blanc, ou bleu et brun [1]. Les inscriptions s'y présentent de deux façons. Les unes sont brodées en lin blanc ; les lettres possèdent des hampes grêles et allongées, qui se terminent par un petit étendard triangulaire. Or, un de ces tissus (n° 73 ; ici, pl. XLVIII), au nom du calife abbasside Mouktadir, daté de l'année 311/923, a été tissé à San'a,

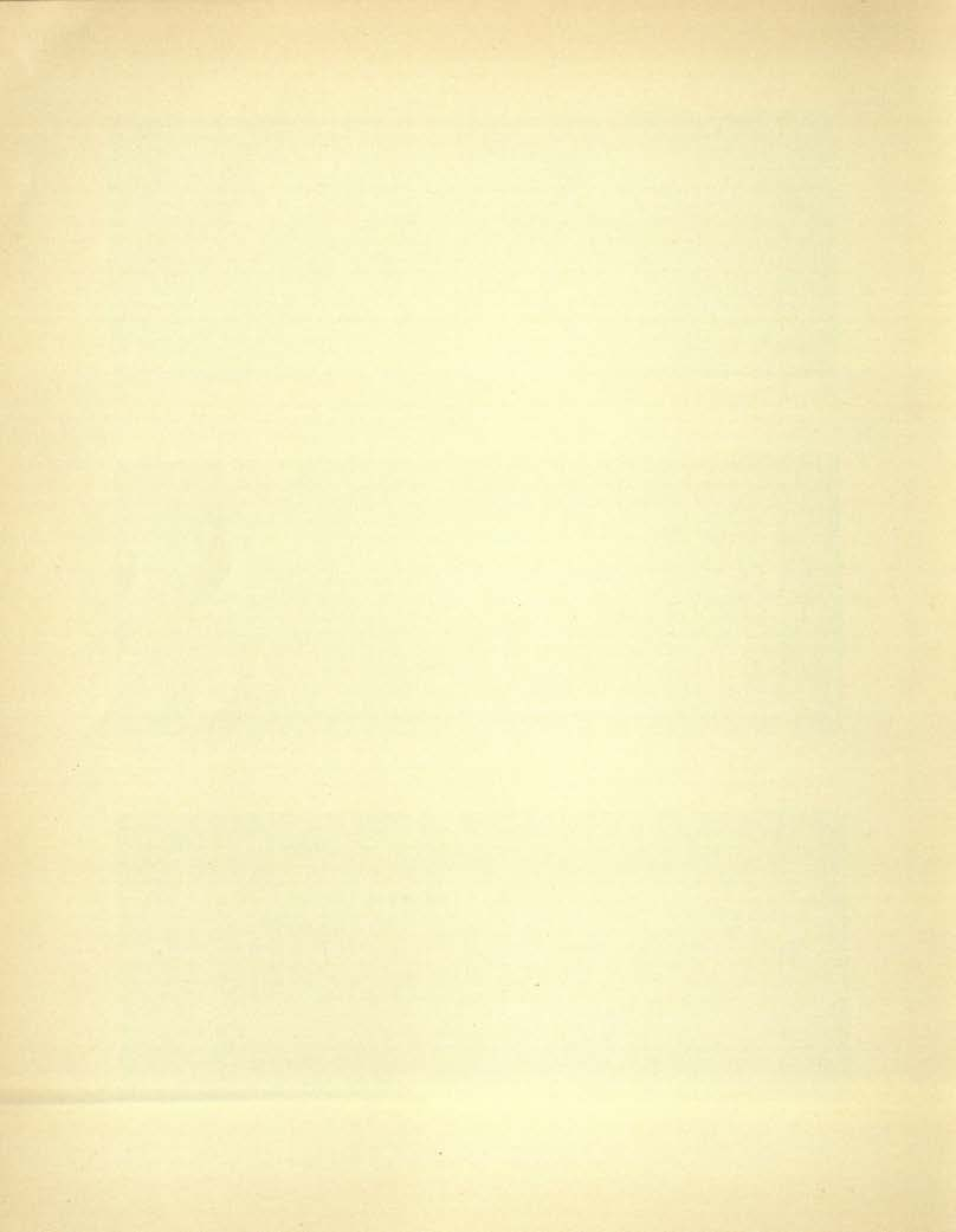
[1] Le tissage des fils devait être pratiqué par un procédé analogue à celui qui est décrit dans D'HENNEZEL, *Tissus d'art*, p. 142.







Tissus chinés du Yémen.



la célèbre métropole du Yémen [1]. D'autres étoffes sont décorées d'une inscription peinte en or, aux lettres coufiques assez tarabiscotées [2], et cette façon de procéder nous reporte également au Yémen, car nous connaissons une pièce inscrite en lettres dorées au nom d'un prince rasside du IVe/Xe siècle [3].

Ces documents peuvent être utilement commentés par des recoupements livresques : nous n'avons pas cherché à les multiplier, nous bornant à mentionner ce que nous avons pu recueillir.

On tissait dans le Yémen des étoffes assez luxueuses : « ses manteaux rayés, ses étoffes de soie et ses broderies jouissaient de la plus grande réputation [4] ». Les poètes qui nous parlent des foires de l'Arabie, signalent le « marchand du Yémen, qui ouvre ses ballots et déploie mille étoffes variées [5] ». Elles servirent, concurremment avec les tissus égyptiens, à recouvrir la Kaʿba [6], et étaient, comme eux, le symbole de la blancheur [7]. D'autre part, dans l'arsenal des comparaisons servant à rappeler les traces du campement abandonné, le poète pensera également « aux dessins d'un vêtement yéménite brodé [8] ».

∴

Telles sont les séries nouvelles qu'a fait ressortir l'exposition de Paris. Elle a montré évidemment d'autres groupes, et notamment des soies, des laines et des cotons imprimés de l'époque mamlouke. Il est prématuré de donner une étude sur les tissus à décor imprimé, mais il n'est pas sans intérêt de noter un fragment pourvu d'une inscription (n° 278), que la forme des caractères permet de classer à la fin du XIVe siècle.

D'autres pièces restent d'un classement malaisé. Parmi les plus importantes, en dehors des séries courantes, se détachent deux morceaux de premier ordre.

(1) *Répertoire*, III, n° 1072.

(2) *Bull. of the Metropolitan Museum*, 1930, p. 129, fig. 6 ; voir p. 130.

(3) *Répertoire*, IV, n° 1544.

(4) Nasir-i-Khosrau, p. 191, n. 3 ; Perron, *Femmes arabes*, p. 93, 96, 111, 137, 183 ; Dozy, *Vêtements*, p. 63, 134, 341 ; Saʿdi, *Gulistan*, p. 179.

(5) *Moʿallaka* d'Imroul-Kais (Machuel, *Auteurs arabes*, p. 44).

(6) Périer, *Hadjdjadj*, p. 63 ; Gaudefroy-Demombynes, *Notes sur la Mecque*, *Rev. de l'hist. des Religions*, 1918, I, p. 320-321.

(7) Koumait, p. 69, trad., p. 50.

(8) Tarafa, trad. Seligsohn, p. 46, 120.

C'est tout d'abord un tissu peint, décoré avec une énergie et un souci de vérité qui en font un chef-d'œuvre (n° 250 et pl. XV; ici, pl. XLIX). Cette scène de chasse est d'une pureté remarquable et d'une suprême distinction, le tout conçu dans un style net et précis, et avec une impeccable sûreté de pinceau. Le trait y est d'une belle franchise, et l'ensemble forme une composition grandiose, solidement construite, dans laquelle l'artiste a saisi le mouvement d'une façon frappante et avec un sentiment d'observation très entendu.

Il a mis toute sa coquetterie à varier les épisodes, qu'il a traités avec un talent exceptionnel, qui ne faiblit pas. On évoque les artistes qui ont peint les verres mésopotamiens, et cette pièce est également digne de figurer à côté des plus splendides miniatures.

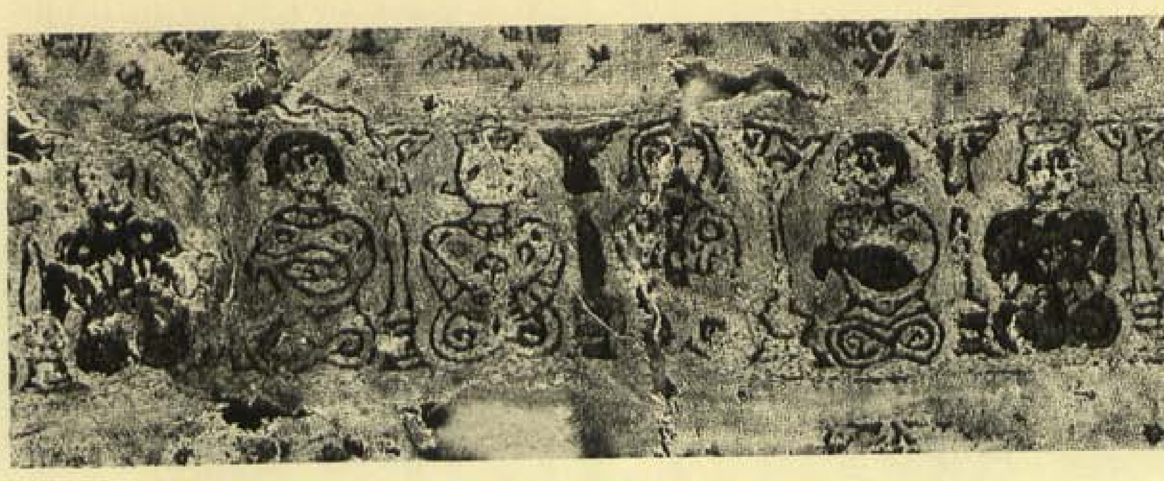
Les scènes sont réparties en deux registres, qu'encadrent trois frises épigraphiques, aux curieux caractères trapus et courts. Dans le registre supérieur, les scènes de chasse sont accompagnées d'enroulements de rinceaux, d'une facture très ferme. En bas, elles sont séparées par une décoration plus maigre, qui se développe en hauteur. Tout le dessin, aux contours noirs, est peint en or : le guépard du bas a reçu, sur l'or, une couche bleu clair.

Voici les scènes telles qu'elles se déroulent de haut en bas et de droite à gauche. Un faucon vient de se poser sur une oie, qui retourne la tête contre son agresseur. Les ailes éployées montrent que l'oiseau de proie vient à peine d'achever son mouvement, mais l'artiste semble aussi leur avoir donné un rôle décoratif ; de leurs pointes inférieures elles paraissent délimiter la scène. Sur ce rapace, comme sur les autres, les plumes sont finement dessinées et détaillées avec beaucoup de soin [1]. Évidemment, l'oiseau ne possède pas le long cou qu'on admirait chez les faucons de qualité, mais il en a la large poitrine, la puissante carrure, l'envergure solide et trapue [2]. On pense au faucon du poète, « aux plumes légères et bien fournies, qui s'abat du haut des airs [3] ».

Puis c'est un autre rapace qui fonce sur une gazelle, et là aussi, les attitudes sont très étudiées. L'oiseau de proie s'accroche à la bête par la croupe et, d'un coup de bec, s'efforce de lui trancher la carotide. La gazelle, apeurée,

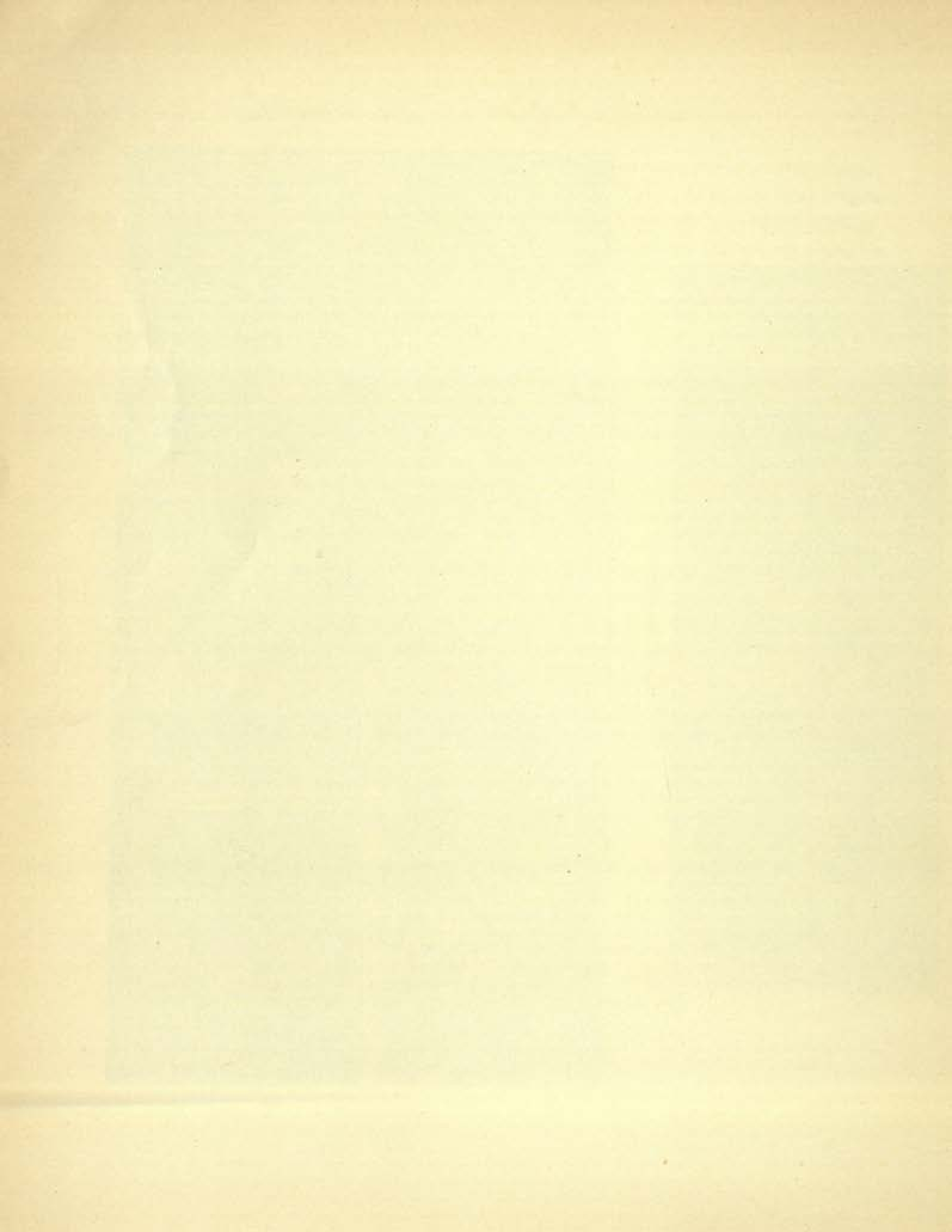
[1] Voir des représentations semblables dans Pauty, *Catalogue des bois sculptés*, pl. LIII.

[2] *Prairies d'or*, II, p. 32 ; *Moustatraf*, II, p. 232. — [3] *Moustatraf*, I, p. 205.



Tissu à décor brodé.

Étoffe peinte.



s'enfuit des quatre pieds, mais l'artiste a su lui conserver, par la position gracieuse des pattes, une suprême élégance de mouvements [1].

Nous ne nous arrèterons pas longtemps à un groupe du bas : par une patte levée, le peintre a voulu nous montrer la surprise du lièvre, attaqué par un rapace.

La dernière scène que nous avons à décrire est formée de l'attaque d'un onagre par un guépard. « La différence entre la panthère et le guépard, écrit Ousama ibn Mounkid [2], c'est que la face de la panthère est allongée comme celle du chien et que ses yeux sont bleuâtres, tandis que le guépard a la face arrondie avec des yeux noirs. » Le mufle de la bête est aplati à souhait. Quant au malheureux onagre, c'est presque une caricature. Son air niais et sa démarche placide contrastent avec la représentation si mouvementée, si énergique de ses ancètres, tels que les voyaient les animaliers assyriens. Si une telle peinture était moins académique, on penserait trouver une sorte d'ironie cachée à la façon dont l'onagre est campé. Il est le seul dont la pose soit familière, car les rapaces de chasse font montre d'une singulière fierté.

Nous classons cette pièce au XIIe ou au XIIIe siècle, et nous faisons de même pour ce curieux fragment où se trouve brodée une frise de musiciens assis à l'orientale et séparés par des colonnes (n° 249 ; ici, pl. XLIX). Les gestes, notamment la position des genoux sont figurés par des sortes de rinceaux réguliers. Nous n'avons jamais rencontré une décoration de ce genre : elle est sans doute d'une saveur assez particulière, mais il est bien délicat d'en situer l'origine.

Ces deux sujets sont trop extraordinaires pour que nous soyons catégoriques, aussi bien pour le classement chronologique que géographique. Il n'en paraissait pas moins nécessaire d'attirer l'attention sur leur exécution remarquable.

*
* *

Ces tissus, de même que ceux que nous attribuons par provision au XIIIe siècle et, d'une façon moins douteuse, au XIVe, indiquent une rupture

[1] Voir PAUTY, *op. cit.*, pl. L; PAUTY, *Bois sculptés d'églises coptes*, pl. X, XII.
[2] *Autobiographie*, p. 110.

complète avec le passé, dont les traditions et la technique étaient bien oubliées.

Les pièces les plus anciennes sont autrement attachantes : elles se recommandent par des qualités exceptionnelles. C'est toujours aux tissus fatimides, en attendant de mieux connaître les étoffes seldjoukides, que l'on se plaira à revenir, pour évoquer le faste des cours orientales.

Gaston Wiet.

TISSUS ROYAUX ARMÉNIENS DES Xe, XIe ET XIIIe SIÈCLES

PAR

ARMÉNAG SAKISIAN

En parlant dernièrement du schéma décoratif des tapis arméniens, je le rapprochais de celui des tissus sassanides [1].

On peut dire, en effet, que les tapis arméniens classiques sont à compartiments losangés, alternativement décorés d'un motif animal ou végétal, un dragon d'une stylisation extrême étant typique du décor animé et un lotus chinois anguleux, caractéristique du décor floral.

La disposition des étoffes sassanides est à roues rapprochées ou tangentes ornées d'un animal, et à losanges intermédiaires à motif végétal. Le *Victoria and Albert Museum* en conserve un échantillon représentatif, identique au vêtement de Khosrev II sur le bas-relief de Tak-i-Bostan, du VIIe siècle. Ce schéma a eu une grande vogue en dehors de la Perse, principalement dans l'empire byzantin, et se retrouve même au Japon au VIIIe siècle [2]. Von Falke reproduit une vingtaine de tissus de soie byzantins de ce type, qu'il place du VIIIe au XIIIe siècle [3].

La parenté des étoffes arméniennes avec les modèles sassanides est plus grande que celle des tapis. Si le monde musulman a aussi hérité de ce décor, nous le retrouvons du Xe au XIIIe siècle, avec une constance frappante, et exceptionnelle, semble-t-il, sur les vêtements royaux arméniens, dont des reproductions sculptées ou peintes nous sont parvenues.

Les deux empereurs byzantins du XIe siècle dont von Falke donne les portraits sont habillés d'étoffes d'un type différent et c'est seulement sur un cos-

[1] *Les Tapis Arméniens du XVe au XIXe siècle. Revue de l'Art*, juin 1933, p. 31-32.

[2] OTTO VON FALKE, *Kunstgeschichte der Seiderweberei*, 1913, I, fig. 96, 99, 77 et 110. F. SARRE, *L'art de la Perse ancienne*, trad. P. BUDRY, reproduit aussi le tissu de Londres et sa réplique sur le bas-relief de Tak-i Bostan, fig. 95 et 94.

[3] OTTO VON FALKE, *op. cit.*, fig. 213 et suivantes.

tume de cour du même siècle, que l'on retrouve le modèle sassanide, avec un lion dans des roues à arabesques [1] (*roumis*) [2].

Pour souligner la ténacité de la tradition textile sassanide en Arménie, je rappellerai que six siècles après le portrait équestre de Khosrev II, susmentionné, on retrouve à l'église Saint-Grégoire d'Ani, de 1215, une fresque —

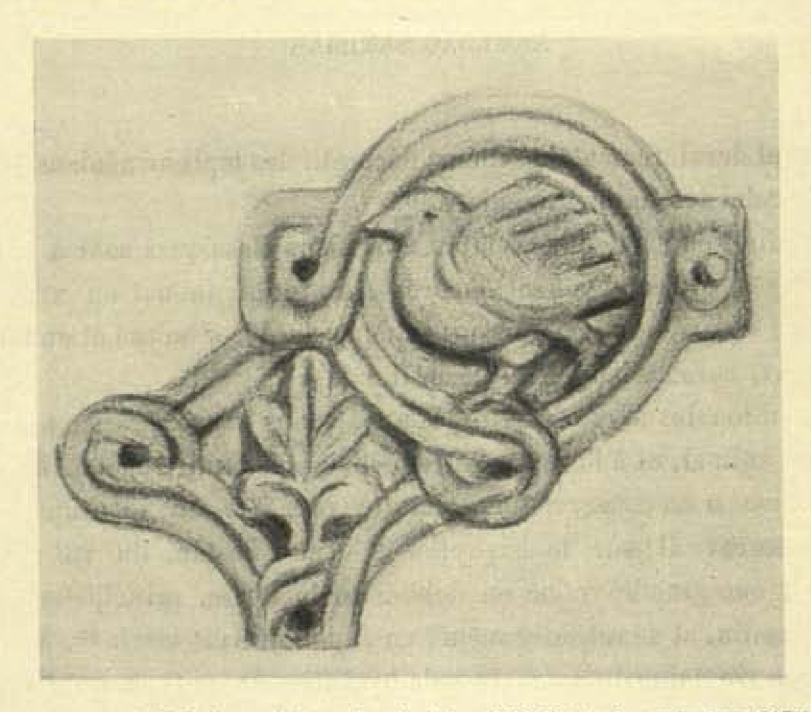


Fig. 1. — Détail du bas-relief représentant le roi Kakig Ardzrouni. Van, 915-921.

qui représente certainement une tenture — avec, dans des ovales, le dragon ailé à queue de paon de la robe de Khosrev, et à côté une autre fresque, à losanges, dont chacun encadre un fleuron.

La plus ancienne en date des reproductions de tissus royaux arméniens actuellement connues est celle des sculptures en bas-relief de l'église d'Akhtamar de 915-921, sur le lac de Van, qui figurent le roi Kakig Ardzrouni en grandeur presque naturelle, avec un manteau à décor de cercles juxtaposés, dont chacun est orné d'un oiseau, tandis que les losanges formés

[1] Otto von Falke, *op. cit.*, fig. 220, 222 et 223.

[2] Voir *la Reliure turque du* XV^e^ *au* XIX^e^ *siècle* de l'auteur, *Revue de l'Art*, mai 1927, p. 279-280 et fig. 4.

par les intervalles sont décorés de fleurons [1], figure 1. C'est identiquement le dispositif de la robe de Khosrev II.

Le second des tissus de ce type nous est fourni par le portrait du roi Bagratide Kakig, de Kars (1028-1064). Il est représenté assis à l'orientale sur un divan, avec son épouse et sa fille, dans un très bel évangile à son nom



Fig. 2. — Détail d'un portrait du roi Kakig, le Bagratide. Kars, 1028-1064
Bibliothèque du Patriarcat arménien de Jérusalem.

(47 cm. sur 36 [2]) qui appartient à la Bibliothèque du Patriarcat arménien de Jérusalem.

Bien que ces effigies nous soient parvenues mutilées et dégradées, le document n'en est pas moins du plus haut intérêt. On distingue nettement les grands cercles juxtaposés de la robe du souverain et les espaces intermédiaires en losanges, les premiers décorés d'un bouquetin et les seconds d'une

[1] J. Strzygowski, *Die Baukunst der Armenier und Europa*, Vienne, 1918, fig. 474. Y. Lalayan donne en une planche de son article sur *l'Église Sourp Khatch d'Akhtamar*, une reproduction très nette de ce bas-relief. *Revue ethnographique* (en arménien), t. XX, 1910, n° 2, Tiflis, p. 197.

[2] L'Évêque Mesrob, *l'Évangile du roi Kakig* (en arménien), Revue *Ararat*, Etchmiadzin, avril 1910, p. 333.

rosace [1]. Le bouquetin, qui a une tête expressive, est nettement caractérisé par sa grande corne recourbée ; le seul élément de fantaisie introduit dans sa silhouette est la longue queue dont il est gratifié et qui revient sur son dos (fig. 2).

La reine porte un manteau avec semis d'un motif en forme de cœur et il semble que la robe de la jeune princesse soit à rinceaux d'arabesques (*roumis*) ou de ses dérivés.

On a envisagé l'hypothèse que ce manuscrit pouvait être postérieur à 1064 et correspondre à l'établissement de Kakig en pays byzantin, dans la région d'Amassia, après qu'il eut cédé Kars, devant l'invasion seldjouk, à l'Empereur de Byzance [2], Constantin Ducas. Au point de vue qui nous occupe, la question n'a guère d'intérêt, car il est certain que Kakig est figuré dans son costume de roi arménien.

Deux cents ans plus tard, au XIIIe siècle, non plus dans la Grande Arménie, mais en Cilicie arménienne, nous nous trouvons en présence du même décor.

Le prince Léon, fils du roi Héthoum Ier, est vêtu d'un tissu analogue sur son portrait de l'évangile de Nor-Nakhtchévan. Ce manuscrit ayant été offert au prince, suivant un mémorial, par le catholicos Constantin, lequel est mort en 1267, ne peut être qu'antérieur à cette date.

Sa robe à cercles en pointillé, avec un lion [3] passant, se devine sur les reproductions [4]. Ce félin a peut-être ici un caractère héraldique et se rapporte aux armes des Roubinian. Les points représentent les perles, ou plutôt les petits disques, placés sur les roues sassanides, comme sur leurs dérivés byzantins.

Il existe aussi un portrait de Léon, postérieur à son accession au trône, comme troisième du nom (1271-1289), dans l'évangile de la reine Guéran, de 1272. Le mémorial du manuscrit porte que le monarque était « le compagnon de la vie de la bienheureuse Guéran, l'associé de ses pensées, et partageait la couronne avec elle ».

(1) A Tchobanian, *la Roseraie d'Arménie*, III, fig. de la page 269.

(2) L'Évêque Mesrob, *op., cit.*, p. 341.

(3) L'Évêque Mesrob Der-Movsessian, *Miniatures arméniennes, Revue ethnographique* (en arménien), t. XX, 1900, n° 2, Tiflis, p. 14.

(4) *Ibidem*, première pl. et A. Tchobanian, *op. cit.*, II, fig. de la p. 26.

Le manteau du roi, qui a la reine à ses côtés, est *particulièrement* décoré d'oiseaux à tête humaine [1], c'est-à-dire de sirènes [2], dans des cercles en pointillé [3]. On distingue même sur le voile avec lequel il élève un évangile, à côté du cercle, un losange décoré d'un oiseau aux ailes déployées en croix [4].

Ces sirènes tiennent une grande place dans la décoration arménienne, tant sculptée que peinte, au moins depuis le commencement du xe siècle [5], jusqu'à une basse époque [6], et décèlent une main-d'œuvre arménienne même sur les faïences d'Anatolie des xvie et xviie siècles. Il est, par conséquent, particulièrement intéressant de constater leur présence sur ce vêtement [7]. Cet évangile appartient à la Bibliothèque du Patriarcat arménien de Jérusalem.

On ne peut pas ne pas rapprocher de ces tissus arméniens un drap d'or du sultanat limitrophe d'Iconium, du xiiie siècle, conservé au Musée de la Chambre de Commerce de Lyon. Il présente la même ordonnance ; deux lions debout et adossés décorent chaque roue et les feuilles stylisées dites *roumis* ornent les espaces losangés [8].

[1] L'Évêque Mesrob Der-Movsessian, *op. cit.*, p. 17. Je suis obligé de me fonder sur cette description, la reproduction ne permettant pas de distinguer le détail du décor.

[2] On donnait dans l'antiquité aux sirènes un corps et des ailes d'oiseau avec le visage d'une femme. Des représentations d'Ulysse avec des sirènes de ce type nous sont parvenues.

[3] Il faut voir peut-être une réminiscence de ces étoffes de Cilicie, dans une broderie de Marach, à cercles en pointillé, décorés d'une fleur conventionnelle qui semble un avatar du lotus stylisé. P. Poidebard, *Anciennes broderies arméniennes*, *Revue des Études arméniennes*, t. IX, fasc. 1, 1929, p. 239, pl. 1.

[4] Article précité de l'Évêque Mesrob Der-Movsessian, première planche ; A. Tchobanian, *op. cit.*, II, fig. de la p. xi.

[5] J. Strzygowski, *op. cit.*, fig. 318. Akhtamar, 915-921.

[6] Sans parler de la porte en bois sculpté du couvent Arakelotz de Mouch, datée de 1134, dont l'encadrement comporte deux oiseaux à tête humaine, et des deux élégantes sirènes sur un chapiteau du xiiie siècle au Musée d'Érivan (J. Baltrusaitis, Études sur l'Art médiéval en Géorgie et en Arménie, 1929, pl. LX, fig. 95), cet être fabuleux est fréquent sur les enluminures des manuscrits jusqu'au xviiie siècle. On le rencontre même comme modèle pour les enlumineurs, dans un recueil iconographique de 1511 (P. L. Alishan, *op. cit.*, p. 532).

[7] Les *Broderies russes, tartares, arméniennes*, éditées par H. Ernst, après l'Exposition des Arts décoratifs de 1925, reproduisent quelques ouvrages à l'aiguille arméniens, dont l'un est décoré de 14 sirènes (pl. 33).

[8] G. Migeon, *Manuel d'Art musulman*, 1927, II, fig. 413.

Voir un tissu analogue, mais à croix dans les losanges, donné comme sicilien et du xiiie siècle : A. F. Kendrick, *Catalogue of Mahammedan textiles of the Medieval Period*, 1924, pl. XVIII, no 981.

Le nom Alaeddin-Key-Kobad bin Key Khosrev, tissé sur le brocart, le daterait du commencement du XIII[e] siècle (1219-1236), ou de sa fin extrême (1296-1300), suivant qu'il s'agirait du premier ou du second souverain seldjouk de ce nom [1]. La graphie cursive et élégante de l'inscription tranche, semble-t-il, la question en faveur de Key-Kobad II.

Cette même disposition des lions se retrouve sur une série de monnaies arméniennes de Cilicie, antérieures à ce tissu, même si on le date de la première moitié du XIII[e] siècle, avec cette différence que les fauves sont séparés par une croix au lieu de l'être par un motif végétal [2].

Les contacts entre les deux États ont été continus et même, vers le milieu du XIII[e] siècle, sous Key Khosrev II et Héthoum I[er], une monnaie commune a été frappée, dont une face en arabe, au nom du sultan seldjouk, et l'autre en arménien, à celui du roi d'Arménie [3].

Il faut se rappeler également, au sujet de ce tissu seldjouk, le témoignage de Marco Polo, suivant lequel c'étaient les Arméniens et les Grecs qui *labouraient* en Turcomanie, à Konia, Sivas et Césarée, des « draps de soie de diverses couleurs, moult beau et moult riches, en moult grant-quantité [4] ».

Les deux premiers tissus qui appartiennent à l'Arménie proprement dite (fig. 1 et 2), se localisent à Van et à Kars, villes que 250 kilomètres séparent à vol d'oiseau. Les deux suivants se placent à 400 kilomètres au Sud-Ouest du plateau arménien, en pleine région méditerranéenne, mais ils n'en conservent pas moins les traditions de la mère patrie, comme d'autres manifestations de l'art arménien de Cilicie [5].

La parenté intime de ces quatre modèles de draps de soie (car on est autorisé à les considérer comme tels), auxquels viendront vraisemblablement s'en ajouter d'autres, augmente singulièrement leur portée.

Arménag Sakisian.

[1] C'est par suite d'une confusion que von Falke place Alaeddin-Key-Kobad II au milieu du XIII[e] siècle. *Op. cit.*, I, p. 106.

[2] P. L. Alishan, *Sissouan ou l'Arméno-Cilicie*, Venise, 1899, pl. en regard de la p. 453, n[os] 1, 3, 4, 5 et 10.

[3] *Ibidem*, p. 455.

[4] *Le Livre de Marco Polo*, édition Pauthier, I, p. 37.

[5] Voir *L'Enluminure de l'Évangile arménien de 1274 au nom du maréchal Auchine*, de l'auteur, *Revue de l'Art*, 1935.

BIBLIOGRAPHIE

A. Moortgat. — **Bildwerk und Volkstum zur Hethiterzeit** (8. Sendschrift der Deutschen Orient-Gesellschaft). Une broch. in-8° de 44 pages et 37 figures. Leipzig, J. C. Hinrichs, 1934.

A l'occasion des fouilles de Boghazkeui, qu'elle a reprises depuis 1931, la Deutsche Orient-Gesellschaft a eu l'heureuse idée de demander à M. Moortgat un exposé de la situation respective des arts plastiques hittite, khurri-mitannien, élamite et cassite. Cela nous vaut une brochure d'un vif intérêt et parfaitement illustrée, qui précise sur certains points l'étude du même auteur, *die bildende Kunst des Alten Orients und die Bergvölker*, que nous avons examinée récemment (*Syria, XVI*, p. 94-96).

M. Moortgat a été bien inspiré de comprendre, cette fois, les Elamites dans les *Bergvölker*. Mais il en ressort immédiatement pour l'art de Suse une telle supériorité que l'art de Tell Halaf apparaît comme une profonde décadence. Ce sentiment se fût mieux dégagé encore si le savant archéologue avait étendu son horizon jusqu'au Louristan, domaine éminemment montagnard, qui n'est pas sans contact avec l'art de Suse, d'une part, et qui, de l'autre, témoigne de rapports étroits avec la plastique de Tell Halaf et de Zendjirli [1].

[1] Voir *Syria*, XV, p. 99 et p. 194.

Avec une force nouvelle, M. Moortgat reprend sa conclusion que l'art assyrien représente l'apogée de l'art mitannien. Peut-être des découvertes ultérieures vérifieront-elles cette thèse, mais quoi qu'il en soit de cette question, il y a lieu de distinguer l'art mitannien de l'art de la Syrie du nord dans la seconde moitié du II^e^ millénaire avant notre ère.

Nous avons tenté, il y a quelques années, de définir cet art syrien [1]. Les découvertes de Ras Shamra permettent d'y ajouter quelques pièces importantes, comme la grande stèle en calcaire où est figuré Ba'al avec la masse d'armes et la lance [2], mais surtout le plat en or dont M. Moortgat donne une bonne reproduction. Nous possédons là une pièce capitale pour la connaissance de l'art d'Ugarit. Nous devons y insister.

Le personnage représenté dans son char ne peut être qu'un grand personnage lo-

[1] *L'art syrien du II^e^ millénaire avant notre ère*, dans *Syria*, VII (1926), p. 336.

[2] Schaeffer, *Syria*, XIV (1933), pl. XVI. Il est à peine besoin de remarquer que tous ces arts se compénètrent au cours de la seconde moitié du II^e^ millénaire, notamment l'art syrien et l'art phénicien. L'un et l'autre sont le produit de mélanges où se retrouvent les mêmes éléments, mais avec un dosage différent. De plus l'art d'Ugarit, comme celui de la tête de Djabboul ou du bronze de Mishrifé-Qatna, est d'un style plus vigoureux que les produits phéniciens proprement dits.

cal et l'on sait que la classe dominante au XIV^{e} siècle était de race khurrite, c'est-à-dire originaire du Mitanni, le Naharaim. Mais si celui qui a commandé ce plat en or était vraisemblablement mitannien d'origine, la main de l'artisan qui l'a établi était syrienne. La preuve en est fournie par l'objet lui-même, car c'est en Syrie seulement qu'un artiste pouvait subir aussi fortement les influences étrangères qui s'y révèlent.

La forme du récipient est égyptienne, de même que l'organisation du décor en scènes concentriques ; mais les animaux sont traités dans le style propre à l'art mycénien, au galop volant. Si l'on veut sentir toute la différence qui existe entre cet art vigoureux et large de la Syrie du nord au regard de l'art phénicien proprement dit, il suffit de considérer la coupe ou bol d'or trouvé en même temps que le plat par MM. Schaeffer et Chenet : l'art phénicien y apparaît beaucoup plus influencé par l'Égypte et par Chypre.

Ajoutons que les nombreux cylindres découverts à Ras Shamra, bien que d'inspiration ou d'origine diverse, comprennent un groupe important, celui qu'on a coutume de désigner comme syro-hittite, qui achève de définir cet art syrien de la seconde moitié du II^{e} millénaire, dont les principaux centres étaient Ugarit et Alep, mais qui remontait dans la vallée de l'Oronte jusqu'à Mishrifé-Qatna. Cet art ne peut donc être classé parmi ceux qu'on attribue aux *Bergvölker*.

Pour en revenir à l'étude de M. Moortgat, on ne lui contestera pas le mérite d'avoir bien posé le problème. Nombre de ses considérations sont à retenir et les deux mémoires, dans lesquels il les a développées, seront souvent consultés. R. D.

P. Waltz. — **Le Monde égéen avant les Grecs** (Collection Armand Colin. Section d'histoire et sciences économiques, n° 172). Un vol. in-12 de 206 pages et 13 figures. Paris, Librairie Armand Colin, 1934. Prix : **10 fr. 50.**

Petit volume, fort bien écrit et documenté, par le savant éditeur d'Hésiode, où les questions complexes soulevées par l'ancienne civilisation égéenne sont clairement mises à la portée du grand public. La Crète minoenne constitue l'objet principal de cet exposé qui bénéficie des découvertes de Mallia ; ainsi le plan du palais de ce dernier site remplace celui du palais de Cnosse comme type de construction minoenne.

M. Waltz est au courant des derniers travaux parus sur le sujet et ses alentours ; sa classification relative (p. 44-45) du Minoen, de la Cycladique et de l'Helladique, que les spécialistes ont peut-être compliquée, sera fort utile. Cependant l'attrait de la nouveauté ne doit pas être le seul avantage des théories nouvelles. Nous n'en voulons que l'exemple de la page 37 où l'on accepte comme probable que la « capitale de la Troade doit être cherchée un peu en amont dans la vallée du Scamandre ». Quand nous parlons de théorie nouvelle, le terme est improprement appliqué ici, c'est plutôt du vieux-neuf. Sa faiblesse est que, dans ce cas, on ne sait que faire des ruines d'Hissarlik ni quel nom lui donner. Hissarlik ne pourra être dissocié du nom de Troie que le jour où on aura trouvé son véritable nom.

La position en ce qui concerne l'origine de l'alphabet nous intéresse particulièrement ; elle est formulée p. 153 en termes dont l'obscurité, inhabituelle à l'auteur,

souligne la difficulté : « ces caractères minoens ont pu fournir quelques éléments à l'alphabet phénicien... ; mais les Phéniciens ont également fait des emprunts aux écritures sémitiques et peut-être subi, indirectement tout au moins, l'influence de l'Égypte. » On reconnaît là la thèse de M. Chapouthier que nous avons examinée en son temps (*Syria*, XII, p. 175). Elle est fort ingénieuse, même un peu subtile ; mais elle donne trop le pas à la forme même du signe sur le travail essentiel qui consiste dans la décomposition du langage en sons simples. Les scribes phéniciens avaient-ils besoin, pour imaginer leurs combinaisons de simples barres et éventuellement du cercle, de s'inspirer de l'écriture minoenne linéaire, qui n'est d'ailleurs pas antérieure au xv^e siècle avant notre ère ? Ni les découvertes de Ras Shamra, qui attestent que les Phéniciens usaient couramment de l'alphabet dès le xiv^e siècle, ni celles de Byblos, qui viennent de fournir de nouveaux éléments que M. Dunand classe vers 2000 av. J.-C., ni même celles du Sinaï n'inclinent vers une telle hypothèse. Qu'entend-on aussi, p. 152, par ces termes sibyllins : « les écritures égyptienne et égéenne semblent plutôt issues d'une même source que dérivées l'une de l'autre » ?

Quoi qu'il en soit de ces questions controversées, le lecteur appréciera cet excellent petit volume qu'on peut recommander comme un guide très sûr.

R. D.

John Garstang. — **The heritage of Solomon.** Un vol. in-8° de 439 pages, avec cartes et illustrations. Londres, Williams and Norgate (S. d.).

Cette étude sur le développement sociologique et historique du pays de Canaan nous initie à ses mœurs, coutumes, lois, religion, et à son organisation politique entre les années 1600 et 950 av. J.-C. D'importants événements historiques définissent quatre époques distinctes : 1° la conquête de Canaan par les Pharaons, à la fin de la période Hyksos ; 2° l'entrée des Hébreux en Palestine sous la conduite de Josué ; 3° l'invasion des Philistins, qui fit disparaître la civilisation de l'âge du bronze. Et enfin, 4° le groupement des tribus israélites sous une même monarchie.

La décoration murale des temples de Thèbes représentant les campagnes des Pharaons en Syrie et les Annales de Thoutmès III gravées en hiéroglyphes sur les parois du temple d'Amon à Karnak jettent une lumière sur la civilisation des Cananéens et des Philistins ; les tablettes d'El-Amarna fixent l'organisation du pays de Canaan. La Bible donne des informations détaillées sur les coutumes et les cultes. Le professeur Garstang estime que, dès cette époque, les Israélites aboutirent à la conception d'un seul dieu tout-puissant : Jahvé-Élohim.

La position géographique de la Palestine est le principal facteur de ses industries et de ses groupements politiques. Située au confluent de trois nations, son développement en a subi les influences. L'empreinte successive des Hyksos, des Égyptiens, des Philistins, des Hébreux se retrouve sur la poterie des fouilles de Megiddo, de Gézer et de Jéricho.

L'héritage de Salomon fut trop lourd pour ce roi jeune, riche, entouré de flatteurs et d'intrigants. Il ne suivit pas les conseils de sagesse de David, et l'amour de la pompe l'éloigna de ses devoirs envers

son peuple. D'où la conclusion que le règne de Salomon prépare la décadence du peuple israélite, que consomme la séparation en deux royaumes.

M. D. B.

Adolphe Lods. — **Les Prophètes d'Israël et les débuts du Judaïsme** (Des prophètes à Jésus, t. I. L'évolution de l'Humanité, t. 28. Henri Berr, directeur). Un vol. in-8° de xx et 434 pages avec 5 figures et 8 planches. Paris, La Renaissance du Livre, 1935.

La suite d'*Israël*, où le savant professeur à la Sorbonne, partant des origines, descendait jusqu'au milieu du VIIIe siècle, ne décevra pas ceux qui attendaient la fin de l'œuvre pour y reconnaître la meilleure histoire du plus puissant mouvement religieux qui se soit constitué dans le monde ancien.

Jusqu'ici les critiques se sont partagés en deux camps. Les uns admettent la réalité des manifestations prophétiques reliant Isaïe, Ezéchiel et Jérémie aux anciens voyants, mais refusent à ces mêmes hommes l'honneur d'être les auteurs des pages admirables que la tradition leur attribue. Les autres, croyant à l'authenticité des écrits prophétiques, repoussent la réalité de procédés dignes des anciennes troupes de prophètes.

M. Lods suit une voie toute différente que lui ont ouverte les travaux des psychiâtres modernes. Ceux-ci ont, en effet, retrouvé sur le sujet vivant les différents états du voyant et du prophète : « extase agitée et extase apathique, insensibilité à la douleur, glossolalie, hallucination de la vue, de l'ouïe, du goût, du toucher, illusion des sens, parfois même hypnose et autosuggestion. » Les témoignages comparables chez les prophètes sont trop nombreux pour qu'on puisse les classer comme simples fictions littéraires. De là une conception plus précise de la personne des prophètes et de leurs écrits. Leurs livres « ne sont pas essentiellement des recueils de discours adressés *par les prophètes au peuple* [1], mais, avant tout, des collections de paroles adressées *par Yahvé au prophète*, donc — comme les collections similaires des oracles des prophètes montanistes, des mystiques du moyen âge ou des inspirés cévenols [2], — la notation par l'inspiré lui-même ou par des tiers, des paroles divines entendues par lui au cours de ses ravissements. »

M. Lods pare immédiatement à l'objection qu'il prévoit de la part de ceux pour qui une telle explication semble incompatible avec la haute personnalité d'un Isaïe ou d'un Jérémie : « Il faudrait méconnaître le témoignage de l'histoire, oublier le cas de Paul, de Mahomet, de Luther, de Pascal, pour soutenir que la disposition à l'extase est incompatible avec une pensée saine et vigoureuse. »

Dans la multiplication des phénomènes pneumatiques, qui marque la seconde moitié du VIIIe siècle et le début du VIe, ceux qu'on a appelés les grands prophètes, tout en étant soumis à l'extatisme, se distinguent par la hauteur de l'idéal moral et spirituel. Ils tendent à se dégager des moyens physiques destinés à provoquer l'inspiration ; ils s'adonnent plus particulièrement à la prière et attendent

[1] Cela écarte radicalement les points de vue d'Ernest Renan (comparaison avec les polémistes modernes), et d'Hugo Winckler (agitateurs politiques au service de l'étranger).

[2] Le meilleur exemple est le *Qoran*.

que Yahvé les inspire. Leur œuvre personnelle a déterminé en Israël une religiosité nouvelle qui a enrichi la pensée religieuse de l'humanité dans les domaines qu'énumère M. Lods : « notion de Dieu, idées morales, conception du culte, rapports de l'individu et de la société », et qu'il analyse en pur historien, sans ombre d'apologétique, au cours de son magistral exposé. Ainsi, les principaux représentants du mouvement prophétique méritaient bien qu'on en donnât un portrait individuel.

Ce point de vue ne peut que s'imposer, même si l'on diffère dans le détail. Ainsi, il nous paraît difficile de tenir pour réelle la parabole de la « femme de prostitution » d'Osée (chap. I et III). Le thème était trop courant de l'infidélité d'Israël comparée à une prostitution pour que les contemporains du prophète aient pu se méprendre sur cette allégorie ou qu'elle leur ait paru ridicule. Il ne faut pas en juger de notre point de vue moderne et humoriste ; c'est dire aussi que la psychanalyse n'a rien à voir ici.

De même, tout en reconnaissant le grand progrès du nouvel exposé en ce qui concerne la nature et la fonction du sacrifice (notamment p. 332-336), nous ne pouvons l'estimer entièrement satisfaisant, car on en méconnaît la base anthropologique, à savoir l'association du sang avec la *rouaḥ* et de la graisse avec la *néphesh*. On nous excusera donc si nous avons cru devoir reprendre la question en apportant des arguments nouveaux fournis par les textes de Ras Shamra [1].

Si l'auteur ne manque pas de nous faire profiter de sa connaissance intime du sujet, cependant il a surtout cherché à présenter la synthèse de l'histoire la plus passionnante qui soit et cela d'une manière purement objective et historique. Il y a pleinement réussi. R. D.

[1] Ci-dessus, p. 267-277.

ALBERT CONDAMIN. — **Poèmes de la Bible**, avec une introduction sur la strophique hébraïque. Un vol. in-8° de VIII et 289 pages. Paris, G. Beauchesne, 1933.

Le savant commentateur d'Isaïe et de Jérémie expose tout d'abord, dans le détail, sa théorie strophique développée de celle de Zenner, et quel que soit le jugement qu'on portera sur elle, on le remerciera de mettre ainsi le résultat de longs travaux à la portée du public instruit.

Il y aurait lieu maintenant de se reporter aux poèmes de Ras Shamra pour élargir la discussion sur certains points. Le P. Condamin donne au parallélisme des stiques hébreux, un caractère assez strict pour fonder sur lui la définition du vers. Les poèmes de Ras Shamra montrent qu'il n'en allait pas ainsi très anciennement, et dès lors l'argument qui considère le vers comme constitué de deux stiques perd un peu de sa valeur.

Après toutes les études qui ont eu la poésie pour objet, il est étrange que la boutade du professeur de philosophie du *Bourgeois gentilhomme* soit encore prise au sérieux. Renan, comme le rappelle le P. Condamin, avait déjà protesté contre cette définition : « Notre manière de ranger tout ce qui s'écrit en deux catégories, prose et vers, ne s'applique pas à l'Orient. Entre les vers bien caractérisés et la prose ordinaire, l'hébreu et l'arabe ont toutes sortes d'intermédiaires de prose cadencée, agrémentée, rimée. »

Qu'est-ce qu'un « vers bien caractérisé » en hébreu où la rime n'existe pas, ni la scansion par le nombre de pieds ? Ici aussi, du moins pour la haute époque, nous pensons que Ras Samhra donne la réponse.

Mais ce n'est point là l'essentiel de l'exposé de l'intéressant volume *Les poèmes de la Bible* ; il nous faut aborder le point central de la thèse : la division strophique. Nous l'abordons en profane timide qui ne demande qu'à l'admettre, car le système strophique, autrement dit le groupement rythmique, non plus des mots dans un vers, mais des vers dans une strophe, est un raffinement auquel doit conduire le développement normal de la poésie.

Prenons Amos puisque aussi bien on nous dit qu'il fournit « au début de son livre, l'exemple le plus clair de la composition poétique en strophes régulières », entendez avec strophe, antistrophe, ayant, l'une et l'autre, le même nombre de vers et strophe alternante d'un tour différent.

Au premier chapitre d'Amos, la strophe (v. 3-5) et l'antistrophe (v. 6-8) se dégagent bien avec 5 vers chacune ; mais il paraît arbitraire de constituer la strophe alternante avec les versets 9-12, soit 6 vers. L'incise : « Voici ce que dit Yahvé » oblige à constituer une strophe avec les versets 9-10, soit en réalité 4 vers, et une autre avec 11-12, soit 3 vers.

Dès lors, le premier poème d'Amos n'offre pas de strophe alternante, mais une série de strophes qui se correspondent par à-peu-près deux à deux : I, 3-5 (5 vers ; contre Damas) et I, 6-8 (5 vers ; contre les Philistins) ; I, 9-10 (4 vers et non 3 comme il est compté ; contre Tyr) et I, 11-12 (3 vers ; contre Edom) ; I, 13-15 (5 vers ; contre Ammon) et II, 1-3 (5 vers ; contre Moab). Comme il arrive constamment dans un poème un peu long, le début est ordonné en strophes qui se balancent ; puis les strophes ne suivent plus aucune règle. Ici on dégage encore II, 4-5 (4 vers ; contre Juda) ; mais la coupe de la suite est purement arbitraire.

Ainsi le début d'Amos ne répond pas à la définition strophique qu'on en donne, et cela est d'autant plus à noter qu'on a voulu retrouver cette prétendue strophique d'Amos dans la littérature grecque. C'est pure illusion, du moins en ce qui concerne Amos.

Les *Psaumes* offrent un champ d'expériences propice aux combinaisons les plus variées. Le groupe de psaumes XLII-XLIII se divise bien en trois strophes, mais comment discerner si la troisième est alternante ? Le psaume XCII se divise en cinq strophes égales de 3 vers chacune ; c'est un abus du langage que de considérer la troisième comme alternante.

La division du psaume L qu'a proposée Zenner est inacceptable, car nous avons ici l'indication des *séla* : il n'y a ni antistrophe, ni alternante, mais une strophe (v. 7-15) de 10 vers, entre deux strophes (v. 1-6 ; 16-21) de 6 vers chacune. Les coupes proposées pour les psaumes LXXII et XLIV sont ingénieuses, mais illusoires.

Le psaume LXXXIX bénéficie de plusieurs indications *séla* qui, jointes au bon état du texte et à son étendue, fournissent, d'après le P. Condamin, une démonstration décisive de sa théorie. La première strophe de 4 vers (v. 2-5) est indiquée par le *séla*. Le système que nous examinons exige une antistrophe de lon-

gueur égale (v. 6-9) ; mais il est manifeste que c'est là une coupe arbitraire, car la suite du discours ne s'y plie pas. En réalité, la seconde strophe est de 14 vers (v. 6-19), la troisième marquée par un *séla* est de 20 vers (v. 20-38), la quatrième de 8 vers (v. 39-46) est marquée par *séla*. Elle est suivie de deux strophes de 3 vers chacune (v. 47-49 avec *séla* ; 50-52). Ce psaume contredit donc nettement la théorie strophique proposée.

Le découpage, d'après le sens, du psaume CIV a été établi par Reuss. On a respectivement des strophes de 5, 5, 10 (ou 9 avec glose), 5, 4, 4, 5, ce qui n'est guère conforme à la théorie.

Pour obtenir, dans le psaume XIX, une strophe alternante entre deux groupes de strophes égales et conclure que « la symétrie de l'ensemble est frappante » (p. 128), on bloque le verset 11 en un vers, alors qu'il en compte deux et, de plus, on le détache de la strophe précédente (8-10) à laquelle il appartient manifestement. De même, dans le psaume LXXIII, pour dégager la strophe alternante, on sépare à tort le verset 17 du verset 16, dont il est la conclusion. Ce psaume ne répond pas à la prétendue loi strophique parce qu'il est composé de cinq strophes rigoureusement égales de 5 vers chacune (1-5 ; 6-10 ; 11-15 ; 16-20 ; 21-25) suivies d'une strophe terminale de 3 vers (26-28).

On pourrait multiplier ces observations. Il en résulte qu'un sens poétique très affiné a entraîné les poètes israélites vers la constitution de strophes. Les strophes égales apparaissent déjà dans le poème de Déborah [1]. Toutefois, à l'inverse des poètes arabes qui tendent vers une récitation chantante et monotone, ceux d'Israël, sauf naturellement dans les litanies, évitent la monotonie et s'adressent plus à l'esprit qu'à l'oreille. Souvent le poème débute par deux strophes égales, puis il prend son essor avec sa liberté. Ainsi, rien n'est plus éloigné de la manière des poètes israélites que les règles strophiques exposées dans les *Poèmes de la Bible*. Cela ne veut pas dire que le travail très méritoire du P. Condamin ait été inutile. Il a justement attiré l'attention sur la question de la strophe, mais il a dépassé le but à atteindre. En même temps, il a mis en évidence par une ferme traduction et en tenant un compte judicieux des versions [1], de belles pages poétiques auxquelles nous souhaitons des lecteurs en grand nombre. R. D.

[1] Un autre exemple remarquable est le psaume alphabétique CXIX, où les strophes sont de 8 vers.

[1] Pour n'en donner qu'un exemple, citons *Proverbes*, VII, dont il a donné la seule traduction française exacte. On pourrait encore en améliorer l'ordonnance en adoptant la suite des versets : 22[a], 23[c], 22[b], 23[b], 22[c] et 23[a] et en lisant *lôt* « voile » au lieu de *léb* à la fin du verset 10. Quant au découpage en strophes proposé, il est inadmissible, les versets 4 et 5 ne pouvant se séparer. En réalité, on a un préambule de 5 vers, suivi de strophes égales de 4 vers. Il n'y a exception que pour les versets 22-23 qui, nous l'avons vu, sont manifestement en mauvais état et auxquels il manque probablement deux stiques.

Supplementum Epigraphicum Græcum. Vol. septimum, par I. I. E. Hondius et plusieurs collaborateurs. Un vol. in-8° de 180 pages. Leyde, A. W. Sijthoff, 1934. Prix : 8 florins.

Voilà un excellent instrument de travail qui groupe les inscriptions grecques

de Susiane, Perse, Mésopotamie, Syrie (non compris la Palestine) et Arabie. La collection, qui compte 1.242 numéros, a été mise sur pied de la manière la plus diligente par M. Hondius. Des index facilitent l'usage de cette documentation.

Le relief du musée de Bruxelles (n° 149), aux dieux palmyréniens, n'a pas dit son dernier mot; voir ci-après p. 324. Le litige soulevé par le n° 192 (Louvre) paraît tranché : « Nesepteitis (a dédié l'autel) à la déesse. » Le n° 229 mentionne le dieu *Elasechna* que le P. Mouterde rapproche de la localité Saḥnaya. Sous le n° 241, on enregistre l'explication du P. Mouterde concernant la fameuse inscription de Neteiros (cf. *Syria*, XIII, p. 226). Les n°s 246-248 sont des bornes-limites entre villages des environs de Damas. La liste des documents similaires est donnée par Maurice Dunand, *Le Musée de Soueïda*, p. 76, n. 1. Inconnus sont les dieux Sasados (n° 342, dédicace dans le temple d'Atargatis à Doura) et Saddoudas (n° 343, *ibidem*); du moins, on peut rapprocher ce dernier du Sadid de Philon de Byblos. Dans le lot de textes sortis des fouilles de Doura-Europos, le n° 445 offre la particularité d'un texte araméen transcrit en lettres grecques : *tharten gobnin daaba(i) bid salma ba nisan aa Barzakikè*, « deux lingots d'or sur la main de la statue, le 2 Nisan, Barzakikè ». Aux dix textes semblables cités au n° 969, il faut en ajouter deux autres publiés dans Dunand, *Le Musée de Soueïda*, n°s 161 et 190. Le n° 973 est publié complètement dans Dunand, *ibid.*, n° 16. Dans la bibliographie il faut lire *Revue de l'Histoire des Religions*, non *d'Histoire des Religions*, car une autre revue a porté ce dernier titre.

R. D.

R. Pfister. — **Textiles de Palmyre**, découverts par le Service des antiquités du Haut-Commissariat de la R. F. dans la nécropole de Palmyre. Un vol. in-4° de 76 pages et 14 planches hors texte. Paris, Les Éditions d'art et d'histoire, 1934.

Les textiles qu'on peut rapporter aux trois premiers siècles de notre ère sont fort rares; on n'en cite que de Crimée et de Doura-Europos. L'Égypte ne commence à en fournir qu'à partir de 250 après J.-C. On conçoit l'intérêt qui s'attache au lot que le Service des antiquités de Syrie a sorti de deux tours sépulcrales de Palmyre, le tombeau dit de Jamblique, construit en 83 de notre ère, et le tombeau, dit d'Elahbel, élevé en 103 de notre ère. M. Pfister les a étudiés en technicien et ses constatations sont d'un grand intérêt.

Ces tissus n'ont pas été fabriqués spécialement pour l'usage funéraire ; ils ont servi dans la vie courante avant d'envelopper les cadavres momifiés. Ce sont des toiles de lin souvent décorées de bandes de laine teinte avec la pourpre véritable. Les tissus coptes utilisent la garance; on a à Palmyre les premiers exemples connus de pourpre de murex. M. Pfister, remarquant qu'à l'inverse des fils de lin, ceux en laine sont tordus à droite, admet qu'ils sont importés de la côte, ce qui est, en effet, assez naturel puisque la côte de Syrie conserve des amoncellements considérables de coquillages cassés, résidus de l'industrie de la pourpre.

Deux fois se sont rencontrés des fils d'or, constitués par un gros fil de soie fortement tordu autour duquel s'enroule

une lanière d'or. Ces fils d'or accompagnent la pourpre.

Les étoffes de laine ne se sont rencontrées qu'en fragments. Certains fragments sont mêlés de soie, celle-ci teinte à la garance et la laine à la cochenille.

Le principal intérêt de cette étude porte sur les étoffes de soie. Elles se laissent comparer aux étoffes tissées en Chine de l'époque des Han et offrent une facture à ce point identique qu'elles sont certainement importées d'Extrême-Orient. Seule, une soie damassée à chaîne bleue du tombeau de Jamblique (S 6), sorte de sergé assez lâche, doit avoir été tissée dans le Proche-Orient. Le décor est généralement géométrique et losangé. Parfois apparaissent par paires les corps de félin, la gueule ouverte, la tête cornue correspondant au dragon chinois de l'époque des Han. Quelques-unes de ces étoffes de soie portent des broderies, l'une (S 5), exécutée en soie floche et probablement de deux couleurs, dessine des plantes symétriques à trois étages de branches portant des épis. Le rapprochement avec la symbolique mithriaque (p. 51) ne s'impose pas, même si le décor brodé ainsi surajouté n'est pas proprement chinois. M. Pfister conclut que la « question de l'origine des broderies reste énigmatique ».

Ainsi deux tombeaux de Palmyre ont fourni une abondance de tissus de soie que ni les auteurs anciens, ni les trouvailles dans d'autres régions syriennes, ne laissaient prévoir. La soie de Chine parvenait au IIe siècle de notre ère en Syrie, en général tissée et même brodée. Parfois on introduisait de la soie avant tissage, comme c'est forcément le cas pour la soie pourpre. Le tissage syrien se reconnaît à ce que la chaîne est tordue à droite.

On voit que la contribution technique de M. Pfister est importante; elle met en pleine lumière divers problèmes soulevés par l'industrie textile aux premiers siècles de notre ère et, pour la première fois, elle nous révèle l'existence de témoins du commerce d'exportation pratiqué par la Chine des Han.

R. D.

Kurt Weitzmann. — **Die armenische Buchmalerei des 10. und beginnenden 11. Jahrhunderts** (Istanbuler Forschungen. Herausgegeben von der Abteilung Istanbul des archäologischen Institutes des deutschen Reiches. Band 4), in-4°, 25 pages + XIV pl. hors texte + 3 planches supplémentaires (Beilage). Bamberg, 1933. Prix : 70 francs français.

Il y a plaisir à constater que certaines idées font leur chemin dans le domaine de la critique et de l'histoire de l'art, comme dans d'autres domaines. On ne procède plus par *a priori*, en déclarant que l'art arménien est à peine une branche de l'art byzantin ; mais, par une série d'analyses fines et serrées, on en arrive à reconnaître et à proclamer qu'après avoir emprunté à l'art alexandrin, par l'intermédiaire du syrien, l'art arménien s'est affirmé dès le Xe siècle ; et l'on en donne des preuves convaincantes.

Ainsi, au début de sa publication M. K. W. rappelle que M. Strzygowski, il y a plus de 40 ans, en étudiant le fameux ms. dit l' « Évangile d'Etchmiadzin », ne reconnaissait pas l'existence indépendante d'un art arménien au Xe siècle. C'est qu'il ne connaissait pas encore l'existence du manuscrit arménien dit de

la reine Mlqê, daté de 902 et conservé chez les PP. Mkhitharistes de Saint-Lazare, lagune de Venise. Toutefois, en poursuivant son enquête, M. Strzygowski reconnut qu'au x[e] siècle, il y avait un art arménien indépendant et national, mais ce, dans le domaine de l'architecture.

Il faut donc revenir à l'examen des documents arméniens enluminés datés du x[e] siècle. et M. K. W. commence cet examen par l'étude très poussée du ms. dit de la reine Mlqê (902), qui porte le n° 1144 dans la collection de Saint-Lazare, à Venise. Il étudie et décrit ce précieux document avec le plus grand soin, d'après la publication des PP. Alichan et Bodourian, fait les rapprochements requis avec l'évangile syriaque dit de Raboula, conservé à la Laurentienne de Florence, et qui daterait de l'an 586 de notre ère. Poussant l'enquête et l'étude de l'ornementation, arcades, branchages, canards, il établit une plus grande ressemblance entre le ms. de Mlqê et le cod. Paris, syr. 33, qui est peut-être plus âgé que le ms. de Raboula. Partant de certains ornements du ms. de Mlqê, il reconnaît, dans la présence des crocodiles, des poissons, des canards, des pélicans, des éléments d'ornementation qui proviennent des paysages du Nil qui, connus par de nombreuses mosaïques de l'Afrique du Nord telles qu'on peut en voir au musée de Sousse, se sont répandus d'une part, jusqu'à Rome et, d'autre part, jusqu'en Arménie, en passant par la Syrie. De ce que ces « paysages du Nil » ne figurent pas dans le ms. de Raboula, cela ne prouve rien. Les miniaturistes n'avaient pas à reproduire servilement les modèles qu'ils imitaient. Ces antiques éléments profanes, qui constituent la décoration des tables des canons évangéliques, ont comme pendants une représentation de l'Ascension du Christ et les portraits des quatre évangélistes. Mais il y a des divergences, et, ne serait-ce notamment que la différence des couleurs des vêtements, on ne saurait dire et affirmer que les personnages de Mlqê sont copiés simplement sur ceux de Raboula. Reste à savoir si les miniatures en pleine page du ms. de Raboula sont bien contemporaines de la copie du manuscrit, ou s'il ne faut pas leur attribuer une date plus tardive, peut-être une époque avoisinant le x[e] siècle.

Suivant l'avis de M. K. W., la principale différence entre Raboula et Mlqê consiste dans la façon de brosser les fonds du tableau. Si les évangélistes du ms. syriaque sont debout ou assis sur une sorte de balustrade devant un fond blanc, dans le ms. arménien de Mlqê, ils surgissent d'une draperie richement ponctuée qui apparaît suspendue aux coins de l'image. Peut-être, ne faut-il voir là que des divergences se faisant jour d'un atelier à l'autre.

Le feuillet qui représente un Christ trônant entre deux personnages révèle encore la tradition syrienne par le fait que, dans l'arménien, le Christ est représenté imberbe, comme dans l'*Ascension* de Raboula où le Christ est également imberbe. Ce n'est que plus tard que les peintres ont peint la barbe.

Et M. K. W. termine ce premier développement de sa thèse en constatant que l'étude du style des figures conduit au même résultat que l'étude des formes des arcades : il s'agit dans les deux cas (Etchmiadzin et Mlqê) de documents qui datent du x[e] siècle (p. 11).

L'auteur appuiera sa thèse encore sur

un autre fait et sur un autre document : le manuscrit byzantin de la Vaticane, coté cod. Palat. grec. 220, qu'il décrit avec le plus grand soin et qu'il date de la 2e moitié du xe siècle, ce qui lui permet de faire les rapprochements souhaitables avec le manuscrit d'Etchmiadzin.

Si le manuscrit dit de la reine Mlqê et celui d'Etchmiadzin sont deux représentants précieux de l'enluminure arménienne au xe siècle, il convient de signaler à côté d'eux un tétraévangile du pratriarcat arménien de Jérusalem, le cod. 2555 qui fut publié en son temps par Strzygowski et qui, d'après ce savant, fut découvert dans un monastère du Taron, dans le Taurus.

Pour M. K. W., les premières traces de pénétration de l'ornementation byzantine dans l'arménienne, qui jusqu'alors reposait sur la syrienne, se trouvent dans quelques feuillets de la collection des Mkhitharistes de Vienne, sous le no Cod. 697, signalés et publiés par moi il y a déjà quelques années (p. 16). Pour le savant auteur, ces feuillets, d'une importance capitale pour la question qu'il traite, peuvent être du début du xie siècle.

Également de la même époque est le no Cod. 887, conservé à Saint-Lazare de Venise, et qui révèle une forte influence de l'art constantinopolitain. Ce manuscrit, exécuté en 1007 à *Andrinople* en Macédoine, c'est-à-dire sur sol grec, et non sur sol arménien, pose cette question : ne serait-ce pas un Byzantin, ou un Arménien élevé suivant la tradition byzantine, qui aurait orné ce manuscrit ? La description qui est donnée de ce document permet les rapprochements les plus intéressants et les plus importants avec les congénères arméniens.

Enfin, le manuscrit arménien dit de *Trébizonde* et conservé à Saint-Lazare sous le no 1400, dépourvu de tout mémorial et que j'ai signalé dans le *Journal asiatique*, en 1913, marque le triomphe de l'art byzantin sur l'arménien ; il peut être du xie siècle. L'étude qui en est proposée par M. K. W. fait ressortir les particularités et les finesses d'un modèle qui ne peut être que byzantin, mais où l'on relève des traits qui sont sûrement arméniens, et où les ornements marginaux, les portraits des évangélistes, le style des pupitres et les supports de ces derniers dénotent l'œuvre d'au moins quatre peintres, dont le 4e, avec les particularités du style arménien, avec le portrait de Marc, avec le Christ trônant, a certainement produit une œuvre purement arménienne. On a, dans ce manuscrit arménien dit de Trébizonde, un bel exemple de deux arts qui s'affrontent, le byzantin et l'arménien, ce qui ne contribue pas peu à faire ressortir la valeur intrinsèque du document.

Et l'auteur, de conclure : l'emploi du byzantin et sa fusion avec l'art arménien, pour arriver à une réelle unification, ne se produisent qu'au xiie siècle, pour former un nouvel art arménien national, d'une floraison magnifique et dont le plus bel exemplaire est le superbe Évangéliaire daté de 1193 et conservé à Saint-Lazare, sous le no Cod. 1635. Si l'influence syrienne sur l'art arménien s'est surtout fait sentir au xe siècle, dès les siècles suivants, ce rôle est joué par l'art byzantin, et malgré ces diverses influences, il y a dès ces hautes époques un art arménien national, qui se laisse aisé-

ment distinguer de ses modèles. Je voudrais ici citer un exemple, que n'a pas retenu M. K. W. et qui a son importance. Si l'art arménien, à ses débuts, paraît diverger de l'art byzantin et si son originalité n'a pas tardé à sombrer devant le flot venu de Byzance, au point que, dans certains cas, on ne peut plus déterminer si le miniaturiste de tel ms. arménien est arménien ou byzantin, on notera un cas au moins où la miniature arménienne est unique en son genre : ce sont certaines représentations de la scène de la Pentecôte où le registre inférieur laisse apparaître un personnage à tête humaine, flanquée vers son oreille droite d'une tête de bête, représentation qu'on n'a pas encore expliquée à coup sûr et dont je n'ai vu aucun parallèle dans les ms. byzantins que j'ai consultés.

Il ne sera pas sans intérêt d'ajouter à ce compte rendu la remarque suivante : l'année même où paraissait la publication de M. Kurt Weitzmann, une autre étude, consacrée à la date des miniatures du début de l'évangile d'Etchmiadzin et à sa comparaison avec le ms. syriaque dit de Raboula, voyait le jour par les soins de Mlle S. Der Nersessian, sous ce titre : *The date of the initial miniatures of the Etchmiadzin Gospel*, Chicago, 1933. In-4°, 34 pages et nombreuses illustrations. Ces deux publications constituent dès lors de précieux instruments de travail pour étudier l'art arménien à ses débuts.

Frédéric Macler.

Gaston Wiet. — **Exposition d'Art Persan.** Un vol. in-4° de 99 pages et album de 72 planches. Le Caire, Société des Amis de l'Art, 1935. — **L'Épigraphie arabe de l'exposition d'Art Persan du Caire.** Tir. à part des *Mémoires présentés à l'Institut d'Égypte* et publiés sous les auspices de S. M. Fouad Ier, roi d'Égypte, t. XXVI, 19 pages in-4° et 10 planches. Le Caire, 1935.

La Société des Amis de l'Art vient de témoigner de son activité et de son goût en facilitant à M. Gaston Wiet, directeur du Musée arabe du Caire, le groupement de 155 tapis et tissus, 244 pièces de céramique, 16 objets en bois, 137 en métal, 222 pièces de peinture, miniature ou laque, provenant de l'Iran. Elle a aussi édité un album qui conservera utilement le souvenir de cette exposition à laquelle, en dehors du Musée arabe du Caire, ont contribué cinquante exposants, en particulier M. Chester Beatty qui a envoyé de Londres cent vingt de ses plus belles miniatures.

Il faut entendre « art persan » ou « d'influence persane ». L'album commence par la reproduction de tissus du IXe siècle de notre ère sous l'influence sassanide la plus marquée. On saute de là brusquement au XVIe siècle avec les tissus de soie et les tapis.

Les faïences offrent, à partir du IXe siècle, des pièces remarquables. Les panneaux de bois sculptés témoignent de l'influence sassanide. La série des bronzes débute par des produits du Louristan sans, cependant, qu'on y ait montré des cruches à long bec, ancêtres des aiguières persanes.

En tête de la série des peintures il faut signaler sept pièces exceptionnelles, découvertes depuis peu à quelques centaines de mètres du sanctuaire d'Abul-Su'ud, au Sud du Caire, et remontant au

x^e^ siècle. Comme pour les sculptures sur bois de la même époque, l'influence de la Perse est dominante. Nous n'en voulons pour preuve que la scène reproduite ci-après et empruntée à la planche 52 de l'album. Un personnage assis, vêtu d'une



Fresque fatimide du Caire.

robe à fleurs rouges, avec les fanons sassanides sortant de dessous les bras (comparer le tissu du IX^e^ siècle, pl. 1, T. 4), la tête couverte d'un ample turban, et nimbée, tient un gobelet dans la main droite. Le nimbe indique que ce n'est pas un personnage quelconque, surtout si c'est un astre qui est représenté dans le champ. L'ensemble est encadré d'un rang de perles blanches sur fond noir, à la mode sassanide.

Le maître épigraphiste qu'est M. Wiet ne pouvait manquer de traiter des textes réunis à l'occasion de l'exposition ; on les trouvera dans les *Mémoires de l'Institut d'Égypte* avec d'excellentes reproductions qui en permettent l'étude. R. D.

Khaled Chatila. — **Le mariage chez les musulmans en Syrie.** Étude de sociologie. Un vol. in-8° de XI et 303 pages. Paris, Paul Geuthner, 1934.

Cette étude ne s'attache pas seulement à décrire le mariage musulman en Syrie ; elle en discute, du point de vue sociologique, les conditions et, à cet effet, elle remonte jusqu'à l'époque préislamique. Pour les temps modernes, l'auteur a

utilisé sa connaissance intime du pays et des gens; il y a joint le fruit de ses lectures. Donc, documentation abondante et connaissance approfondie du sujet, tels sont les mérites, qui ne sont pas communs, de l'ouvrage de M. Khaled Chatila.

La question traitée est si vaste que ce volume ne l'a pas épuisée. On se propose de revenir sur les cérémonies du mariage, la vie conjugale, le problème du voile, ses origines, aussi sur le mouvement féministe qui s'y rattache.

L'auteur insiste, à juste titre, sur la complexité des problèmes envisagés. Nous n'en signalerons qu'un exemple, celui du *mahr* ou cadeau de noces fait par le fiancé. L'idée la plus répandue est que ce cadeau représente le prix d'achat de la femme. Mais des difficultés sont apparues et on a supposé que le *mahr* était non le prix de la femme, mais celui des enfants à naître du mariage. De son côté, M. Davy considère que l'argent versé au beau-père par le fiancé est un cautionnement; mais alors, le mariage consommé, la valeur en devrait revenir au mari, alors que la compensation est versée à la nouvelle mariée.

La critique de ces opinions met en valeur leur insuffisance et l'auteur essaie d'expliquer cette pratique par le système du *potlatch*. Dès lors, le *mahr* répondrait à trois objets : donner prestige et honneur au mari, lui faire acquérir autorité sur sa femme, et enfin servir de lien contractuel lors du mariage.

Cependant, si tout le profit moral du *mahr* était au bénéfice du mari, pourquoi la femme arabe concevait-elle comme un déshonneur d'être épousée sans que le *mahr* ait été versé?

Pour éclairer complètement cette pratique encore en vigueur, mais quelque peu obscurcie puisqu'elle s'est confondue pratiquement avec le *ṣadaq*, don primitivement consenti par le fiancé directement à la fiancée, il eût fallu étudier le *mohar* israélite. On trouvera les indications nécessaires sur ce point dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, séance du 12 avril 1935.

R. D.

Henri Dehérain. — **L'Égypte turque.** Pachas et Mameluks du XVI^e au XVIII^e siècle. L'expédition du général Bonaparte (t. V de l'*Histoire de la Nation Égyptienne* de Gabriel Hanotaux). Un vol. illustré in-4° de 572 pages. Paris, Plon, s. d. (1934).

Le titre délimite bien l'objet de ce volume qui offre le récit de deux conquêtes : celle du Sultan Sélim I^er (1517) et celle de Bonaparte. Cette dernière parut tout à fait inattendue et, cependant, depuis Choiseul la question s'agitait dans le secret des chancelleries. La démonstration des « avantages à retirer de colonies nouvelles dans les circonstances présentes » fut l'objet d'une lecture par Talleyrand, le 3 juillet 1797, lors d'une séance publique de l'Institut, qui se tenait dans la salle des Cariatides, dite alors salle des Antiques, au Louvre. Tous les auditeurs applaudirent à ce moyen de terminer la Révolution en offrant un exercice utile à l'imagination des mécontents. Il faut noter que le riz, le café, le lin, le chanvre et les étoffes des Indes passaient par l'Égypte avant de se répandre dans la Méditerranée.

Le séjour de Bonaparte en Orient n'a duré qu'un an, cinq mois et six jours,

mais l'œuvre qu'il y accomplit fut des plus importantes et ce fut, pour l'Égypte, la porte ouverte sur la civilisation occidentale.

Maître de son sujet et le développant avec une remarquable hauteur de vues, M. Henri Dehérain retrace en érudit le grand bénéfice qu'offrit l'expédition de Bonaparte aux Occidentaux: l'exploration savante de l'Égypte. Ce fut une grande nouveauté, qui resta un modèle, qu'à l'armée française fût adjoint un corps nombreux de savants et d'artistes. Cent quarante-trois spécialistes, choisis par Berthollet, furent groupés par Bonaparte pour constituer l'Institut d'Égypte avec ses quatre sections : Mathématiques, Physique, Économie politique, Littérature et Arts. « Ce fut toute l'Égypte, l'Égypte moderne, son sol, son fleuve, ses habitants, ses cultures, l'Égypte ancienne et ses monuments prodigieux, qui formèrent surtout l'objet de l'étude passionnée des savants français. » Le 19 juillet 1799, l'Institut d'Égypte apprit la découverte de la pierre de Rosette qui devait fournir à Champollion la clé de l'écriture hiéroglyphique.

Les neuf volumes de texte et les douze albums de planches de la *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'Expédition de l'armée française* mirent vingt-trois ans à être achevés; mais ils demeurent un monument impérissable.

R. D.

PÉRIODIQUES

Franz Hančar. — **Kaukasus-Luristan**, extr. d'*Eurasia septentrionalis antiqua*, IX, p. 47-112.

L'auteur cherche à établir les rap, ports que la région du Caucase a entretenus à haute époque avec les régions orientales et plus spécialement iraniennes. Étude soigneuse et instructive qui utilise notamment le résultat des fouilles de M. E. Rösler.

On distingue un premier groupe de civilisation, dit de Gandša-Karabagh, qui groupe une série de sites de la Transcaucasie orientale. L'activité de cette civilisation s'étend du xiv^e siècle au viii^e avant notre ère. Les comparaisons avec les produits du Louristan sont donc acceptables du point de vue chronologique. Mais, à vrai dire, les rapprochements ne sont pas très directs et quelques réserves s'imposent. Ainsi nous ne croyons pas acceptable de dériver la hallebarde du Louristan du type de la hache syrienne à deux évidements, car le type hallebarde, comme le note M. Hančar lui-même (p. 58 et fig. 16, c) est déjà en usage à l'époque sumérienne à Our et à Kish. La hache syrienne n'apparaît guère avant 2000 avant J.-C., et à cette époque elle est constituée par deux éléments disparates : la douille asiatique mal assemblée avec la hache semi-circulaire égyptienne. Nous ne croyons pas non plus qu'il faille tenir l'objet cylindrique de la figure 13 (Louristan) pour un manche de hache comparable au manche du Caucase de la figure 12, a. L'objet cylindrique du Louristan nous paraît avoir servi à emmancher une hampe comme celle de l'en-

seigne du Louvre ou de la collection Sarre. Nous avons expliqué déjà que si la hache de Boghaz-Keui (fig. 18, a) dérive du même prototype, que la hache de Beisan (fig. 18, b), elles ont un facies essentiellement différent et ne procèdent pas l'une de l'autre [1]. Enfin, il nous semble que la date haute attribuée à l'ensemble des produits du groupe Gandša-Karabagh est un peu trop élevée.

La civilisation du Talysh a été révélée par les fouilles de Jacques et Henri de Morgan. M. Hančar considère deux couches, une du bronze correspondant à la civilisation de Gandša, l'autre du fer correspondant à la civilisation de Lelvar. Toutes deux fournissent des points de comparaison avec le Louristan que M. André Godard a déjà signalés, tout en faisant remonter trop haut le contact — ce que relève (p. 70-71) M. Hančar.

Le groupe de Lelvar, fouillé par J. de Morgan, comprend les nécropoles situées entre Tiflis et l'Alageuz. Toutes les tombes ouvertes sont de l'âge du fer. A cette première époque du fer, des échanges s'établissent entre le plateau iranien et le Caucase, qui paraissent se prolonger jusque dans la civilisation de Hallstatt. Les ceintures et les pendeloques en apportent des témoignages probants [2]. On peut y ajouter des haches découvertes dans l'Europe orientale et dont le prototype iranien ne paraît pas douteux [3]. Il n'en est que plus curieux que les haches du Koban n'aient aucun rapport avec celles du Louristan — et cela montre combien est complexe cette question des rapports entre les diverses civilisations. Il n'en faut savoir que plus de gré à M. Hančar, qui, réunissant une ample bibliographie, s'est attaché à cette étude comparative; elle pourrait être étendue, car les contacts de l'art du Louristan avec la plastique de Tell Halaf et de Zendjirli pose des problèmes du même ordre. Il pourrait apparaître alors que si le Louristan possède avec la Haute Mésopotamie des traditions fondées sur de longs rapports, les contacts avec le Caucase et l'Europe orientale sont d'un autre ordre, plus récents et moins intimes.

R. D.

(1) *Syria*, 1930, p. 245 et suiv.
(2) Voir *Syria*, 1934, p. 187-199 : *Ceinture en bronze du Louristan avec scène de chasse.*
(3) Voir *Istros*, 1935, 2e fasc.

W. Deonna. — **Ce que l'art grec doit à l'Orient** (extr. de *L'Acropole*, 1933). Broch. in-8° de 38 pages.

On ne croit plus aujourd'hui que toute la civilisation grecque est un produit oriental — Égypte comprise, — ni qu'elle constitue un miracle sans attache avec le reste du monde. Il s'agit d'aboutir à un juste départ entre les influences diverses et une originalité indéniable développée sur un fonds propre. M. Deonna l'expose en quelques pages empreintes de son érudition étendue.

Le problème s'est singulièrement compliqué par la découverte de la civilisation préhellénique qui, aux temps mycéniens notamment, s'est fortement imprégnée d'éléments orientaux au point que, si on n'avait pas trouvé, à Mycènes même, deux répliques identiques à l'ivoire de Ras Shamra figurant la déesse mère entre deux bouquetins, on aurait pu hésiter à y voir un produit mycénien importé en Syrie.

Mais la plus grave difficulté consiste à

se reconnaître dans l'art oriental lui-même. Ce qui est dit de l'art hittite, en particulier, est à réviser ; la question est plus complexe. L'art assyrien a débuté beaucoup plus tôt qu'on ne le pensait ; il y a aussi un art mitannien, qui n'est pas sans contact avec l'Iran, et il y a un art propre à la Syrie du Nord, qui se manifeste notamment dans la glyptique.

Voici les statues des Branchides. Certains archéologues sont frappés des ressemblances indéniables avec plusieurs monuments de Tell Halaf ; les autres, dont M. Deonna, ne voient là qu'une rencontre fortuite. Cependant, il existe dans le commerce une curieuse statuette chypriote (haut. : 0 m. 80) figurant l'Aphrodite chypriote assise entre deux sphinx, du milieu du VI^e siècle, où le même art que celui des Branchides apparaît nettement imprégné d'influence orientale.

A notre avis, le problème doit être envisagé dans son ensemble et non pas seulement dans l'histoire de l'art. L'histoire des sciences, en particulier des mathématiques, permettrait d'établir une base de comparaison plus sûre. Les travaux récents de MM. Neugebauer et Thureau-Dangin ont apporté sur ce point des renseignements dont l'importance paraît avoir échappé aux archéologues. Il semble qu'en arithmétique et en géométrie simple, les Grecs aient tout reçu de l'Orient. Les Orientaux appliquent même des théorèmes qu'Euclide n'a pas connus, tel celui-ci : lorsqu'on partage la surface d'un trapèze en deux parties égales par une parallèle aux deux bases, la somme des carrés de ces bases est égale au double du carré de la parallèle. Cela n'empêche pas les Grecs d'avoir, de beaucoup, dépassé leurs maîtres orientaux ; mais ils ont commencé, aux siècles assez récents de leur barbarie, par être des élèves et, si l'on prend la question d'ensemble, la conclusion de M. Deonna demande une légère retouche dans sa proposition finale (p. 23) : « L'art grec est composé de transmissions égéennes, d'emprunts orientaux, de traits autochtones ; de ces trois facteurs, le second a certainement le moins d'importance. » Il est peut-être difficile d'établir un classement d'importance relative ; mais en importance absolue [1], l'apport oriental n'est pas à rabaisser.

R. D.

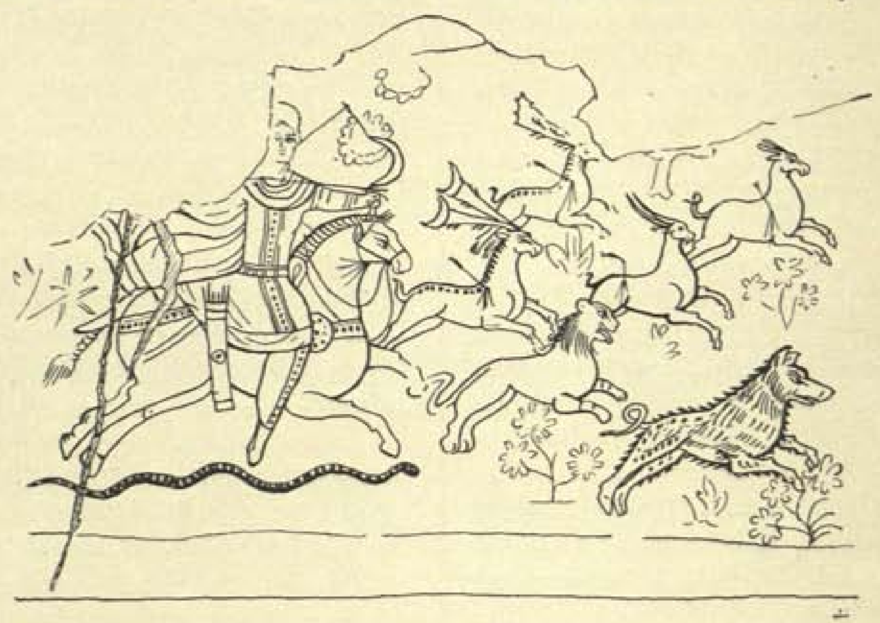
Michael Rostovtzeff. — **Das Mithraeum von Dura**, extr. de *Mitteil. des Deutsch. Archäol. Instituts*, Röm. Abteil., 49, 1934.

Après tant de sanctuaires découverts à Doura-Europos, après la chapelle chrétienne et la fameuse synagogue à peintures, il était échu à M. du Mesnil du Buisson qui collaborait en février 1934 à la mission de Doura, dirigée par M. Hopkins, de dégager les premiers indices d'un Mithraeum situé entre la synagogue et le temple des dieux palmyréniens. M. Cumont, après examen des lieux, fit son rapport à l'Académie des Inscriptions [2]. En attendant la publication dans les *Excavations at Dura*, M. Rostovtzeff nous donne ici une brève mais substantielle notice sur ce sanctuaire qui était décoré de peintures et dont les murs étaient couverts de graffiti grecs.

(1) La question a été traitée d'ensemble par Pierre-Maxime Schuhl, *Essai sur la formation de la pensée grecque*, Paris, Alcan, 1934.

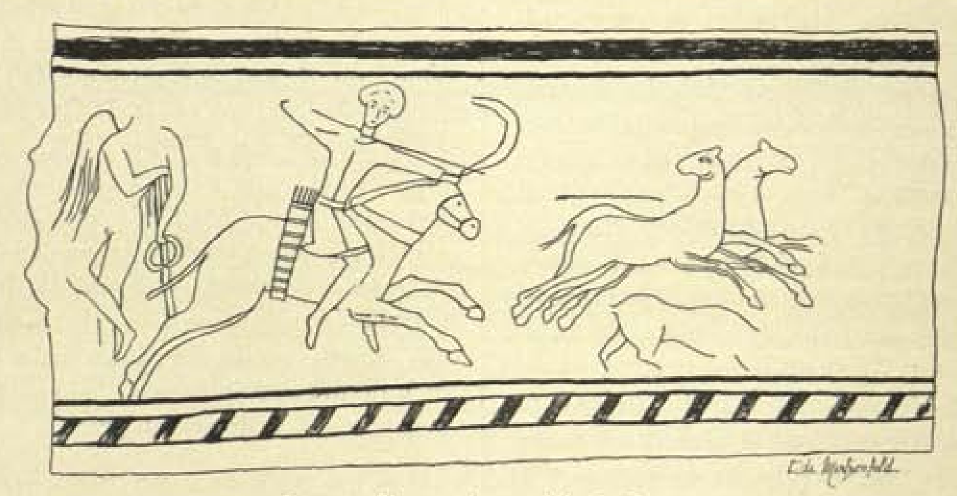
(2) *Comptes rendus Acad. des Inscr.*, 1934, p. 90-111 et p. 262.

Le naos rectangulaire était divisé en trois nefs. Au fond de la nef centrale était



Fresque du Mithraeum de Doura.

ménagée une niche sur un podium auquel on accédait par quelques marches. Autour



Fresque d'une maison privée de Doura.

de deux bas-reliefs représentant Mithra égorgeant le taureau, est peint tout un cycle de représentations mithriaques.

M. Rostovtzeff a reconnu que le Mithraeum a été construit trois fois. Ce fut d'abord la fondation d'un certain Athpanai, puis d'un Zenobios. Le temple fut enfin reconstruit à l'époque de Septime

Sévère, et il ne fut conservé des anciennes constructions que les dédicaces.

Sur le côté gauche de la niche du podium est peinte une chasse dont le chasseur est identifié à Mithra par M. Rostovtzeff. Nous la reproduisons ci-contre, et aussi une autre chasse à l'onagre, découverte dans une maison privée et que l'Université de Yale a eu la gracieuse pensée d'offrir au Musée du Louvre.

R. D.

Iraq. — Vol. I, part. 2, novembre 1934. Prix **18** s. — Dans le fascicule 2 de ce nouveau périodique, édité par *The British School of Archaeology in Iraq* (Gertrud Bell Memorial), nous trouvons un rapport de S. Langdon et D. B. Harden, *Sassanian and Parthian Remains in Central Mesopotamia*. Il s'agit de la deuxième campagne à Kish et à Barghuthiat que dirigea le regretté L.-Ch. Watelin. M. Harden décrit la céramique, les verres et une phiale en bronze à omphalos d'époque perse. — M. Frankfort, *A Tammuz Ritual in Kurdistan* (?), décrit un rite agraire où l'on simule l'union sexuelle. — E. S. Drower publie des *Mandae Writings* et C. J. Edmonds, *A Tomb in Kurdistan*. — Dans R. W. Hutchinson, *Two Mesopotamian Daggers and their Relatives*, contrairement à ce que l'on attend d'après le titre, il s'agit de deux poignards à manche évidé, achetés dans le commerce comme provenant du Louristan (Perse). L'auteur essaye de déterminer l'origine de ce type d'arme largement répandu, et d'en établir l'évolution à travers le deuxième millénaire. Sa conclusion nous paraît très problématique : origine hittite, puis introduction dans les pays voisins d'Asie Mineure (Égypte, Palestine, Syrie, Rhodes, Chypre, puis Assyrie, Médie, finalement Europe centrale et Italie), le long des grandes routes commerciales de Crète, Mycènes, Byblos et Ras Shamra (nous citons dans l'ordre donné par l'auteur).

Signalons enfin l'important article de M. C. Leonard Woolley sur *The Prehistoric Pottery of Carchemish*. M. Woolley y fait connaître un atelier de potier préhistorique qu'il a trouvé, en **1913**, aux environs immédiats de Karkémish, non loin du village de Younous (Yunus). Décrivant sa découverte après plus de vingt ans d'intervalle, il se borne à publier ses notes, accompagnées d'un croquis pris sur le terrain, en avertissant le lecteur que les conclusions auxquelles il aboutit peuvent comporter quelques erreurs, notamment en ce qui concerne la construction des fours.

Vu la rareté d'observations semblables, il est à regretter que l'explorateur n'ait pas disposé du temps nécessaire pour étudier d'un peu plus près l'aménagement de cet atelier céramique. Mais de ses premières recherches résultent quelques remarques importantes. La chambre de cuisson, de plan circulaire de 2 à 4 mètres de diamètre à la base, était édifiée en briques sur une aire de terre argileuse tassée. Une petite porte la mettait en communication avec le foyer situé à l'extérieur et dont la porte de chargement s'ouvrait sur une fosse où l'on accumulait le combustible. Plusieurs canaux perçant le mur à hauteur du sol ancien permettaient, par l'admission d'air frais, de régler la chaleur à l'intérieur de la chambre de cuisson. Il s'agit donc de fours déjà perfectionnés, dans lesquels on pouvait, par une conduite atten-

tive du feu, obtenir une cuisson régulière. Aussi la céramique fabriquée à Younous est-elle d'une perfection technique remarquable.

Les fragments gisaient en quantité tout autour des fours : vases peints à décor géométrique et figuré, aux parois minces, faits à la main, sans l'aide du tour. Les récipients, à col bien dégagé et largement ouvert (plats, écuelles, bols, vases à pied surélevé), se distinguent par l'élégance et la régularité du galbe. D'autre part, la surface soigneusement lissée de la pâte, couleur cuir, et la qualité de la peinture légèrement brillante faisaient croire au premier abord aux fouilleurs qu'ils avaient affaire à de la céramique mycénienne.

Trouvée à fleur de sol, la céramique de Younous était difficile à dater. La présence dans l'atelier d'outils en pierre (lissoirs, broyeurs, haches, lames, grattoirs en silex et obsidienne), à l'exclusion de toute trace de métal, parlait en faveur de l'époque néolithique. Mais l'on sait qu'en Orient, comme en Occident, des outils semblables sont restés en usage jusqu'à une phase assez avancée de l'âge des métaux.

Pour dater le gisement M. Woolley fut ainsi amené à se servir des observations faites dans les couches profondes de la citadelle voisine de Karkémish. Ici les fouilleurs (Hogarth, Thompson, Lawrence et lui-même) avaient trouvé, à partir de 12 mètres de profondeur, une céramique peinte qui, d'après leurs observations, appartenait à la civilisation la plus ancienne jusqu'ici reconnue sur le qala'at. Elle est en tout cas antérieure aux tombes à coffres de pierre (cist graves) mises au jour 6 mètres plus haut et attribuées à la période appelée « early hittite » ou âge du cuivre. A en juger par les cylindres et les objets en métal, cette période semble, d'après M. Woolley, être influencée par la civilisation sumérienne de la fin du quatrième millénaire. En conséquence, M. Woolley fait remonter la céramique peinte des couches inférieures de Karkémish au delà de 3500 avant notre ère.

C'est à la même date qu'il semble attribuer aussi la céramique de l'atelier de Younous, sans l'affirmer d'une façon précise dans son article. Il évite également d'expliquer la différence frappante des tessons à décor très simple de Karkémish de la figure b, pl. XXI avec ceux de Younous, pl. XVIII à XX. Mais il est probable que ce sont des analogies dans la technique des vases et la qualité de la peinture échappant à l'examen des reproductions, qui ont incité M. Woolley à tenir ces céramiques pour contemporaines.

Nous sommes d'autant plus disposé à faire confiance aux arguments de l'auteur, qu'il signale des rapprochements entre la céramique de Younous et celle de plusieurs autres sites anciens des régions avoisinantes, notamment Tell Halaf, Ninive et Sakjé-Geuzi.

M. Woolley n'a pas encore pu utiliser pour ses comparaisons la poterie peinte que nous avons retirée tout récemment des couches profondes de Ras Shamra-Ugarit [1]. Nous nous proposons de revenir dans un prochain article sur la question de la chronologie de la céramique

[1] Cf. notre rapport préliminaire de la 6e campagne (1934) dans *Syria*, 1935, p. 141 et suiv.

peinte des hautes époques dans la Syrie septentrionale et d'étudier ses rapports avec les céramiques de la Mésopotamie et du plateau iranien voisin.

CLAUDE F.-A. SCHAEFFER.

Orientalistische Literaturzeitung, mars 1935. — Notables remarques de H. Bauer, *Safonisches*, sur les textes de Ras Shamra. Comptes rendus : *Mélanges Bidez*, II (E. Honigmann). — A. Schott, *Das Gilgamesch-Epos* (W. von Soden). — R. M. Engberg et G.M. Shipton, *Notes on the Chalcolithic andearly Bronze Age Pottery of Megiddo* (Carl Watzinger accepte l'opinion des auteurs que les vestiges de Telelat Ghassul ne sont pas plus anciens que le début de l'âge du bronze). — J. A. Montgomery, *Arabia and the Bible* (R. Paret). — G. Dalman, *Arbeit und Sitte in Palaestina*, III (Kurt Galling). — Henri Terrasse, *L'art hispano-mauresque des origines au XIII^e siècle* (W. Caskel résume ainsi cet important et beau travail : la lutte entre éléments hellénistiques et éléments mésopotamiens-perses, qui aboutit à « l'art classique de l'Islam », ne se manifeste que tardivement en Espagne. Les monuments des VIII^e et IX^e siècles y transplantent la tradition syrienne, et l'art monumental des Khalifes de Cordoue se défend de l'influence de Baghdad ; ils perpétuent l'héritage hellénistique et le renforcent par des emprunts byzantins. Ce n'est qu'au XI^e siècle, à l'époque des *Reyes de Taifas*, que commence une synthèse des éléments occidentaux et orientaux qui, sous les Almoravides et les Almohades, déborde sur le sol africain. Caskel estime que Byzance et l'hellénisme sont trop mis au premier plan : par exemple pour les peintures de Qoseir Amra. Si nous nous permettions d'exprimer un avis nous dirions qu'il est bien difficile de dégager les influences accumulées qui s'interfèrent pendant des siècles et, quand on voit les historiens de l'art musulman être d'accord aujourd'hui pour attribuer à l'époque omeyyade et à l'Islam la façade de Meshatta, où s'inscrit la légende païenne de Dusarès-Dionysos, on ne peut qu'être un peu sceptique en ce qui concerne l'histoire de l'art fondée sur d'autres éléments que les textes). — Mattern, *A travers les villes mortes de la Haute-Syrie* (H. von Campenhausen). — S. Ronzevalle, *Notes et études d'archéologie orientale*, 2^e série, II (courte mais importante notice de E. Littmann). — A. Grohmann, *Südarabien als Wirtschaftsgebiet*, II. Teil (K. Mlaker). — A. Christensen, *Les Kayanides* (E. Benveniste : contribution importante à cette histoire légendaire des Iraniens que l'auteur s'attache à débrouiller depuis des années.)

R. D.

Idem, avril 1935. — W. Eilers, *Das Volk der karkā in den Achämenideninschriften* (il s'agit des Cariens). — Comptes rendus : M. Rostovtzev, *Storia economica e sociale dell'Impero Romano* (F. Münzer : traduction de l'édition anglaise, mais revue et augmentée, 1933). — M. Salloch, *Die lateinische Fortsetzung Wilhelms von Tyrus* hrsg. u. erlaeurtet (Percy Ernst Schramm). — H.-J. Polotsky, *Manichäische Homilien* (W. Henning). — A. Moortgat, *Bildwerk und Volkstum Vorderasiens zur Hethiterzeit* (H. H. Schaeder). — Joseph Ziegler, *Untersu*

changen zur Septuaginta des Buches Isaias (L. Dürr : résultats notables qui tendent à montrer que la traduction d'Isaïe dans les LXX ne peut être utilisée pour l'étude critique du texte qu'avec les plus grandes précautions). — Albert Condamin, *Poèmes de la Bible* (H. Wendel ne se prononce pas sur les théories de l'auteur).

Idem, mai 1935. — Notice nécrologique sur un des directeurs : Walter Wreszinski. Comptes rendus : A. Götze, *Kleinasien* (Ferd. Sommer : œuvre méritoire et importante ; critiques de détail, ainsi S. ne croit pas que Kizvatna soit à placer sur la Méditerranée). — A. Christensen, *Die Iranier* (V. Lesny accepte qu'il faille voir dans les Mitanniens des envahisseurs ariens dont la langue était restée à un stade archaïque). — Otto Eissfeldt, *Einleitung in das Alte Testament* (L. Dürr : l'auteur ne s'est pas limité à un simple exposé de l'histoire de l'Ancien Testament jusque dans les apocryphes et les pseudépigraphes, il cherche souvent à pousser plus avant la solution des divers problèmes. Parmi les observations de détail, le recenseur estime que le rôle de Richard Simon n'est pas suffisamment mis en valeur ; que le mot *pûr*, d'où le livre d'Esther tire le nom de la fête de Pourim, est un mot sémitique ayant le sens de « sort » ; que, du point de vue de l'Église catholique, le texte de la Vulgate est authentique, c'est-à-dire *textus auctoritate plenus* et *sufficiens per se*, mais nullement infaillible). — A. Alt, *Die Ursprünge des israelitischen Recht* (Joh. Hempel). — D. S. Margoliouth, *Catalogue of Arabic Papyri in the John Rylands Library Manchester* (C. Brockelmann : lot de fragments divers découverts en 1899). — E. Montet, *Choix de Proverbes, dictons, maximes et pensées de l'Islam* (E. Pröbster). — Michel Feghali, *Textes Libanais* (G. Kampffmeyer). — A.-M. Goichon, *Introduction à Avicenne, son épître des définitions* (S. van den Bergh pense que l'opuscule dans sa forme actuelle ne peut être attribué à Avicenne et estime la traduction insuffisante). — M. Sabry, *L'Empire égyptien sous Ismaïl et l'ingérence anglo-française* (le recenseur, A. Hasenclever, se félicite de trouver dans cet ouvrage la même polémique qu'il a développée dans sa *Geschichte Ægyptens im 19. Jahrhundert*). — Philby, *The Empty Quarter being a description of the Great South Desert of Arabia known as Rub' al Khabi* (E. Bräunlich : complément important aux voyages de Cheesman et de Thomas. Le caractère légendaire des récits sur une région du nom de Wabar (un homme pris pour le Pirée) n'est plus douteux et, par suite, il faut renoncer à en rapprocher les Iobarites de Ptolémée). — P. Wittek, *Das Fürstentum Mentesche* (R. Hartmann).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

The Ras Shamra Statue of Sesostris-Onekh. — The statuette of the vizier Sesostris-onekh discovered by Mons. Claude F. A. Schaeffer at Ras Shamra and published by him in *Syria* (tome XV, 1934, plate XIX) possesses great historical importance. Mons. Pierre Montet, who has discussed the inscriptions on the statuette (*Ibid.*, p. 131-133), has restored the top of the right hand column in the upper right hand corner of the inscription on the back of the monument, so that it reads : « [To whom was given] the gold of

honor in the presence of the courtiers. » Every probability is in favor of the correctness of Mons. Montet's restoration in so far as the general meaning is concerned [1]. The oldest occurrence of this decoration of honor in so far as known to me, is found in the Sixth Dynasty, when it was conferred on Sabni of Aswan, who boasts of it in his tomb inscriptions (*Urk.*, I, 139, 1, 16). To the best of my knowledge the Ras Shamra statuette contains the only occurrence of it in the Middle Kingdom. It was, as we all know, common in the Empire, where it continued in use at least as late as the reign of Harmhab (see the author's *Ancient Records* III, § 73). It is significant that the gold of honor, from its earliest appearance in the Old Kingdom, and throughout the Empire was a reward for distinguished service *abroad*. The only exceptions are the gold presentation scenes in the reign of Ikhnaton, under whose inefficient military administration such a decline in the significance of the decoration was to be expected. The enjoyment of this royal honor by Sesostris-onekh would indicate that he had served the Pharaoh *abroad*.

This conclusion is of course made quite certain by the presence of the statue itself in the city of Ugarit, and raises the question whether the inscriptions on it may not contain some reference to this foreign service of Sesostris-onekh. After his titles, name and parentage, he is designated as « one who satisfied the heart of the king as his deputy [2]... »

At this point in the text there is an unfortunate break in the stone causing a lacuna almost two vertical signs high. Following this lacuna are the words : « In the royal cabinet (*šhwy Ḥr*) », indicating an organ of the government *in Egypt*. This context raises the question whether Sesostris-onekh is not boasting here of his success, not only in Egypt (« in the royal cabinet ») but also *in Asia*, that is both at home and abroad. If so the phrase for « in Asia » must be sought in the lacuna, and under these circumstances it is significant that after the lacuna the surviving last sign, belonging to the phrase lost in the lacuna, is ..., *rw*. May we not therefore restore the lost word as ..., *Ḫ' - rw* = « Syria? [1] ». We would then gain the contrasting parallelism :

« who satisfies the king as his deputy { [in Kha]ru and in the royal cabinet. »

It is significant that Sesostris-onekh was grand vizier and chief judge, for the dispatch of the highest official of the

[1] The form ... in Mons. Montet's restoration is more likely to have been .... See Gardiner, *Grammar*, p. 279, § 362.

[2] Mons. Montet renders « hommages » and explains the word as designating gifts and tribute. The Old Kingdom word of this meaning is *feminine nḏt-ḥr*, but in our text there is no feminine *t*. It must be the Old Kingdom word *nḏ-ḥr* « to protect, to champion », used here in a political and administrative sense, as the following context shows.

[1] The omission of the determinative ... is of no significance ; the determinative ... after *šḥwy* is also omitted. Indeed *any* restoration must accept the omission of the determinative. Mons. Montet has restored : [...] and his restoration not only fits the lacuna rather better than the restoration « *m Ḫ'-rw* »,

government into Asia reveals the importance of the Egyptian administration in Syria in the estimation of the Pharaoh. This vizier was already known from a stela in the *Museo Archeologico* at Florence (No. 1548), where his mother's name, Teti, and that of his daughter, Sitamon, are also recorded as on the Ras Shamra statue [1].

The owner of the beautiful mastaba recently discovered by the expedition of the New-York Metropolitan Museum at Lisht, a wealthy noble who also bore the name Sesostris-onekh, does not bear the title of Vizier and was probably another man.

This new and important evidence discovered by Mons. Schaeffer at Ras-Shamra has contributed substantially to the growing body of contemporany sources disclosing the political and cultural supremacy of Egypt in Syria, from the protodynastic age down to the Empire, and especially in the Middle Kingdom.

JAMES H. BREASTED.

Égypte et Sémites aux hautes époques. — La linguistique signale, pour un temps très reculé, un apport sémitique fort important en Égypte ; mais jusqu'ici les monuments avaient mal confirmé cette donnée, cependant bien nette. Dans les rapprochements tentés entre art asiatique et art égyptien, on ne trouvait que des termes sumériens à comparer [1] ; d'où une singulière discordance entre la linguistique et l'archéologie. Les découvertes de la mission allemande qui fouille Uruk, semblent éclairer le problème.

La pièce égyptienne d'où il faut partir est *Le Couteau de Gebel el-Arak*, publié par Georges Bénédite [2]. Sur l'une des faces du beau manche en ivoire, le héros ou dieu, figuré entre deux lions dressés (fig. 1 et 2), n'avait aucun analogue dans l'art égyptien. L'attitude, la coiffure, la barbe, le costume, tout, d'après Bénédite, était étranger à l'Égypte et rappelait Gilgamesh maîtrisant les lions. Le costume est l'élément capital de la question. M. Contenau déclarait qu'il n'apparaissait guère sur les monuments avant le milieu du IIIe millénaire [3]. « Pour mettre d'accord, ajoutions-nous, l'archéologie et la linguistique, il faudrait arriver à démontrer que l'influence mésopotamienne s'est fait sentir en Égypte par un intermédiaire sémitique [4]. »

A notre avis, cet intermédiaire est fourni par le relief d'une stèle de basalte, haute de 0 m. 80, découverte à Uruk et que

which I am suggesting, but also gives us a phrase known in the Middle Kingdom. Nevertheless it should be noted that the lacuna is more than a square and a half high, and might take two squares of the same height as in the same column. Hence I would suggest restoring thus :



(1) See SCHIAPARELLI, *Museo Archeologico di Firenze*, Rome, 1887, p. 262, and BEREND, *Principaux Monuments du Musée égyptien de Florence*, Paris, 1882, p. 78 f., n° 259.

(1) Voir CONTENAU, *Manuel d'archéol. orient.*, III, p. 1582-1599.

(2) *Monuments et Mémoires Piot*, t. XXII (1916), p. 1-34.

(3) *Revue d'Assyr.*, XXIX, 1 (1929). Sur la tendance à abaisser la date du manche en ivoire de Gebel el-Arak manifestée par Frankfort et Christian, voir E. POTTIER, *Céramique de l'Asie occidentale* (*L'Art Hittite*, II), p. 44-45.

(4) *Syria*, XIII (1932), p. 401.

nous reproduisons ci-après (fig. 3) [1]. Les deux chasseurs représentés, par la coiffure, la barbe et le costume, se rapprochent nettement du héros figuré sur le manche du couteau. Autant par l'usage de l'arc que par le profil singulièrement accusé, on doit conclure que les chasseurs d'Uruk ne sont pas des Sumériens, mais des Sémites. Il s'ensuit la même conclusion pour le personnage du couteau de Gebel el-Arak.



Fig. 1. — Une des faces du manche en ivoire de Gebel el-Arak.

Dans la même couche IV d'Uruk, on signale le même costume sur des cylindres. Il faut donc admettre qu'il y avait à Uruk, au temps dit de la céramique de

(1) D'après E. Heinrich dans Arnold Nöldeke, E. Heinrich et E. Schott, *Fünfter Vorläufiger, Bericht... in Uruk untern. Ausgrabungen* (Abhandl. d. preuss Akad. der Wissensch., 1933. Phil. Hist. Klasse nr. 5), Berlin, 1934.

Djemdet-Nasr, une forte proportion de Sémites, ce qui n'est peut-être pas sans rapport avec le développement du culte d'Ishtar. Ces mêmes cylindres offrent plusieurs exemples d'animaux aux cols entrelacés [1] qu'on retrouve sur les palettes en schiste égyptiennes et même sur un autre manche de poignard en ivoire [2]. D'autre part, le relief d'Uruk figure la même tête de flèche évasée qu'on retrouve sur les palettes de schiste [3].



Fig. 2. — Le dieu aux lions sur le manche d'ivoire.

Ces rapprochements typiques nous paraissent s'expliquer le mieux en admettant que les Sémites, restés en grande partie nomades, transhumaient avec leurs troupeaux depuis les bords de l'Euphrate jusqu'à ceux du Nil, dans le Delta. A leur suite, les Égyptiens se risquaient parfois dans le désert asiatique pour s'y livrer à de grands exploits de chasse qu'on relatait ensuite par écrit ou dont on gravait l'image. Sur le manche de couteau de Gebel el-Arak, la scène de chasse est placée sous l'invocation d'un dieu sémite du désert (fig. 2), comme Hall l'a déjà reconnu [1]. Le chasseur dont on aperçoit une jambe dans le bas à gauche est bien un Égyptien.



Fig. 3. — Relief de Warka.

Notons, enfin, que la date de 3.500, à laquelle peuvent remonter le relief d'Uruk et les cylindres comparables, s'accorde avec la date que Bénédite attribuait au

[1] Voir E. Schott, *ibid.*, p. 53, qui, de même qu'Heinrich, en conclut à un contact avec l'Égypte.

[2] On sait que Léon Heuzey avait insisté sur ce rapprochement.

[3] Voir Bénédite, *l. c.*, p. 22, fig. 20. Comparer aussi les flèches dans le corps du lion, *ibid.*, p. 24, fig. 25.

[1] Hall, *Journal of Egypt. Arch.*, VIII, p. 252. Cité par V. Gordon Childe, *L'Orient préhistorique*, trad. fr., p. 117 : « le héros a plus l'apparence d'un dieu du désert situé entre le Nil et la mer Rouge, que d'un Gilgamesh ou d'un Elamite. »

couteau de Gebel el-Arak : « en plein âge nagadien [1]. »

Du coup, on s'explique la présence simultanée en Palestine et en Égypte, de vases à anses horizontales pleines et ondulées : l'intimité des rapports est alors telle qu'on ne peut dire d'où est partie l'idée première.

Le plus important en tout ceci est de constater, dès le milieu du IVe millénaire, l'activité du groupe sémite, précisément dans l'habitat que les textes de Ras Shamra nous avaient conduit à lui assigner à haute époque. R. D.

Un point de chronologie hittite et assyrienne. — Grâce à une tablette cappadocienne du Louvre, M. Julius Lewy a pu fixer la chronologie des rois Bithāna et Anitta de Kuššara (*Revue hittite et asianique*, 5e année, fasc. 17, oct. 1934, p. 1-8), Bithāna a été un vassal indigène des Assyriens qui, vers 1980, sous le règne de Šarrum-kēn (Sargon I d'Assyrie), dominaient en Cappadoce. Son fils, auteur d'une inscription de victoire fameuse, le prince Anitta, aurait vu la fin de la domination assyrienne et il aurait, vers 1950, fondé l'hégémonie de sa principauté sur l'Asie Mineure.

Le savant assyriologue tient les textes cappadociens d'Alishar pour de même époque que ceux de Kultépé, embrassant deux ou trois générations. Datés par deux sceaux de Šarrum-kēn, ces textes se placent peu avant Hammourabi pour lequel il adopte les années 1947-1905.

L'avènement d'Anitta de Kuššara à la domination de l'Asie Mineure fut favorisé par la ruine de l'Assyrie consommée par Rim-Sin de Larsa. R. D.

[1] Bénédite, p. 31.

Les déesses Allat-Athéna et Simia. — Un bas-relief de Homs (Syrie) conservé au Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles, figure des divinités palmyréniennes qu'on



a beaucoup de peine à identifier avec les mentions relevées dans la dédicace grecque [1]. M. Seyrig en a repris l'étude en reproduisant le monument dans *Syria* [2] et en reconnaissant Aglibol, puis la déesse Némésis, à la roue et à la coudée, avec, au-dessus d'elle, le nom d'Athéna,

[1] Publié en premier par Ronzevalle, *Comptes rendus Acad. des Inscript.*, 1902, p. 235 et suiv.

[2] *Syria*, 1932, p. 50-64 et pl. XVIII, 4.

enfin à droite Kéraunios. La dédicace porte les noms de [Be]l, Yarḥibol, Aglibol et, si l'on suit le P. Ronzevalle, Sem[éa].

M. Février, qui avait traité de ce relief dans sa *Religion des Palmyréniens* (p. 115 et suiv.), est revenu sur la question [1] pour tenir compte des observations de M. Seyrig. Il propose d'attribuer à une seule et même divinité les noms de Simia et d'Athéna pour les appliquer à l'image de Némésis. Le nom de Simia, tiré, d'après lui, de *šimtu*, « le destin », expliquerait le rapprochement : « la déesse sémitique Simia était une Némésis en tant que déesse du destin, et une Athéna en tant que fille de Hadad, c'est-à-dire d'un Zeus Kéraunios. Pour rendre compréhensible ce double caractère, on a représenté une Némésis, mais écrit à côté d'elle le nom d'Athéna [2]. »

Khalafou, fils de Qadam, de Palmyre.

L'identité d'Athéna et de Némésis dans la conception palmyrénienne n'est pas douteuse. Mais Athéna étant identifiée à Allat, est-elle aussi Simia?

[1] *Journal Asiatique*, 1934, t. 1, p. 308-314.

[2] Le P. Ronzevalle, *Orientalia*, 1934, p. 121-146, est arrivé de son côté aux mêmes conclusions et par la même voie.

Nous publions ici un bas-relief en basalte, provenant du Hauran, donné jadis au Louvre par M. de Lorey. L'image d'Allat sous les traits d'Athéna est consacrée par un Palmyrénien.

Pour en revenir au bas-relief de Bruxelles, dans l'hypothèse de M. Février, nous aurions, de gauche à droite du spectateur, Yarḥibol, Bel (ces deux dieux disparus avec la cassure du relief), Aglibol, Athéna, sous les traits de Némésis (qui serait aussi Simia) et Kéraunios. Le défaut de cet arrangement est de donner la place d'honneur à Aglibol et non à Bel. Nous préférons nous inspirer du bas-relief palmyrénien publié par M. Seyrig (*Syria*, 1932, pl. LV), où l'on distingue : une déesse (qui doit être Aphrodite, identifiée à Simia), Yarḥibol, Bel, Aglibol, un dieu au polos, enfin Athéna. De même dans le relief de Homs, on pourrait concevoir, toujours de gauche à droite : Simia (en Aphrodite), Yarḥibol, Bel (ces trois divinités disparues avec la cassure), Aglibol, Athéna-Némésis et Kéraunios. Cette extension du relief vers la gauche permet de restituer, devant le nom de Bel, la formule *théois patroois* et de trouver place en tête de la seconde ligne pour le nom du dédicant et son patronymique.

Nous en revenons donc, tout en tenant compte des précisions de M. Seyrig, à l'opinion que nous avons soutenue, à savoir qu'il faut insérer dans la dédicace les noms d'Athéna et de Kéraunios ; ils furent ajoutés au-dessus des personnages respectifs lorsqu'on s'aperçut que le texte gravé sur la plinthe les avait omis.

R. D.

Le Gérant : Paul Geuthner.

7771-35. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

LA DEUXIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES A AY (1934)

RAPPORT SOMMAIRE

PAR

JUDITH MARQUET-KRAUSE.

Les fouilles de Ay ont été entreprises sur l'initiative du regretté Baron Edmond de Rothschild, membre de l'Académie des Beaux-Arts. On n'ignore pas l'intérêt que l'illustre défunt témoignait aux choses du passé et à l'archéologie. Le site d'Ay, ancienne ville royale cananéenne, qui fut la première conquête des Israélites après la chute de Jéricho, avait été choisi en vue de contribuer à l'interprétation des données bibliques concernant la conquête de Josué.

Notre deuxième campagne de fouilles a duré du début de juin au début de décembre 1934, soit cinq mois consécutifs. Aucun incident n'est venu troubler la marche de nos travaux [1].

J'eus pour collaborateurs : l'ingénieur Rosenberg, le dessinateur B. Araj, le Dr. A. Schmidt. Miss M. Bentwich nous a aidés pendant six semaines; Mlle Bransteter, élève à l'Université de Jérusalem est restée plus d'un mois près de nous. Que tous trouvent ici l'expression de mes plus vifs remerciements. M. Yves Marquet est venu se joindre à nous en octobre. Nos fouilles ont été grandement facilitées par le précieux concours que notre maître M. Dussaud, Conservateur des Musées Nationaux, nous a prêté durant tous nos travaux. Nous n'oublions pas le Père Vincent, infatigable et toujours aussi bienveillant chaque fois que nous fîmes appel à sa longue expérience.

Je remercie également M. Henri Frank, M. Vormser, le professeur Albright, le Département des Antiquités, de l'intérêt qu'ils ont témoigné à nos travaux.

Nos relations avec les Arabes du village de Deir Diwan, que nous habitions, ont été excellentes. Nos ouvriers, en moyenne 60 ou 80 hommes et enfants,

[1] La première campagne de fouilles qui dura cinq semaines fut interrompue par l'insurrection indigène d'octobre 1933. (Cf. *Quarterly of the Departement of antiquities in Palestine*, t. IV, n. 4.)

sont tous originaires de ce village. Les hommes transportent la pierre, les enfants la terre dans des couffins. Nous changeons les ouvriers tous les quinze jours, sauf les spécialistes. Le village de Deir Diwan est situé à proximité du site d'Ay, appelé aujourd'hui par les indigènes Et-Tell.

L'emplacement de l'ancienne cité d'Ay est nettement déterminé par l'Ancien Testament. Elle se trouve sur une hauteur à l'Est de Beitin, ancienne Bethel, à 25 km. au Nord de Jérusalem.

Josué, VII, 2 : « Josué envoya des hommes vers Ay... à l'orient de Bethel... »

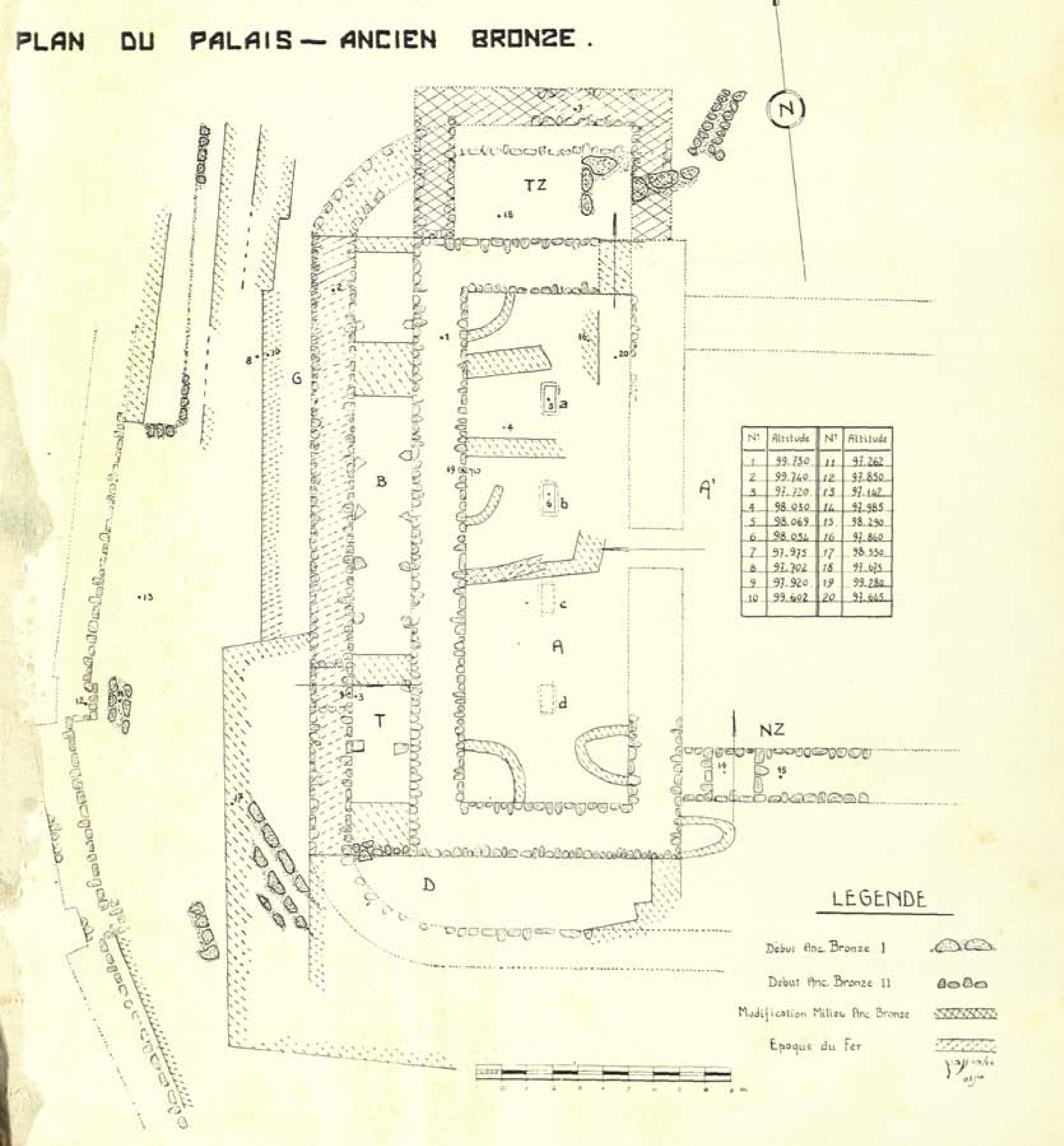
Genèse, VII, 8 : « Il (Abraham) se transporta de là vers la montagne à l'orient de Bethel et il dressa ses tentes, ayant Bethel à l'occident et Ay à l'orient. »

Le Tell, de forme semi-circulaire, couvre une superficie de 10 hectares.

La source se trouve à l'Ouest, hors de la ville. Vu du Nord, le système de défense naturel apparaît, constitué par une série de terrasses superposées. Du côté Sud, la pente est faible. Au Nord et à l'Ouest, le Tell est environné d'une chaîne de collines dont il est séparé par un ravin profond. Bethel, à l'Ouest, est invisible, malgré la petite distance. Du côté Est, la vue atteint la vallée du Jourdain et la partie Nord de la Mer Morte. On voit, au Nord, les villages arabes de Tayibé (ancienne Ophra) et de Ramoun (ancienne Rimmon). Tout cela concorde parfaitement avec les données bibliques.

Lors de ma prospection à Ay avant les fouilles, j'avais eu la surprise de trouver à fleur de sol des tessons appartenant à l'époque de l'Ancien Bronze. Ce fait contribua fortement au choix que nous fîmes de ce Tell pour y travailler. Mes prévisions furent confirmées dès le début des travaux. La ville remontait à l'aurore de l'Ancien Bronze et avait été détruite à la fin de cette même période, ou à l'extrême début du Moyen Bronze par un violent incendie. Les cendres ne furent remuées que 800 ans plus tard, entre 1200 et 1000, et seulement sur une petite partie de la Cité. Ailleurs, la ville est restée ensevelie 4.000 ans. Du fait de cette longue désertion, nous avons retrouvé des monuments, vieux de 5.000 ans, dans un rare état de conservation.

LES FOUILLES DE ET-TELL EN 1934.



N°	Altitude	N°	Altitude
1	99.750	11	97.262
2	99.740	12	97.850
3	97.720	13	97.142
4	98.050	14	97.985
5	98.069	15	98.290
6	98.054	16	97.860
7	97.975	17	98.550
8	97.702	18	97.675
9	97.920	19	99.282
10	99.602	20	97.665

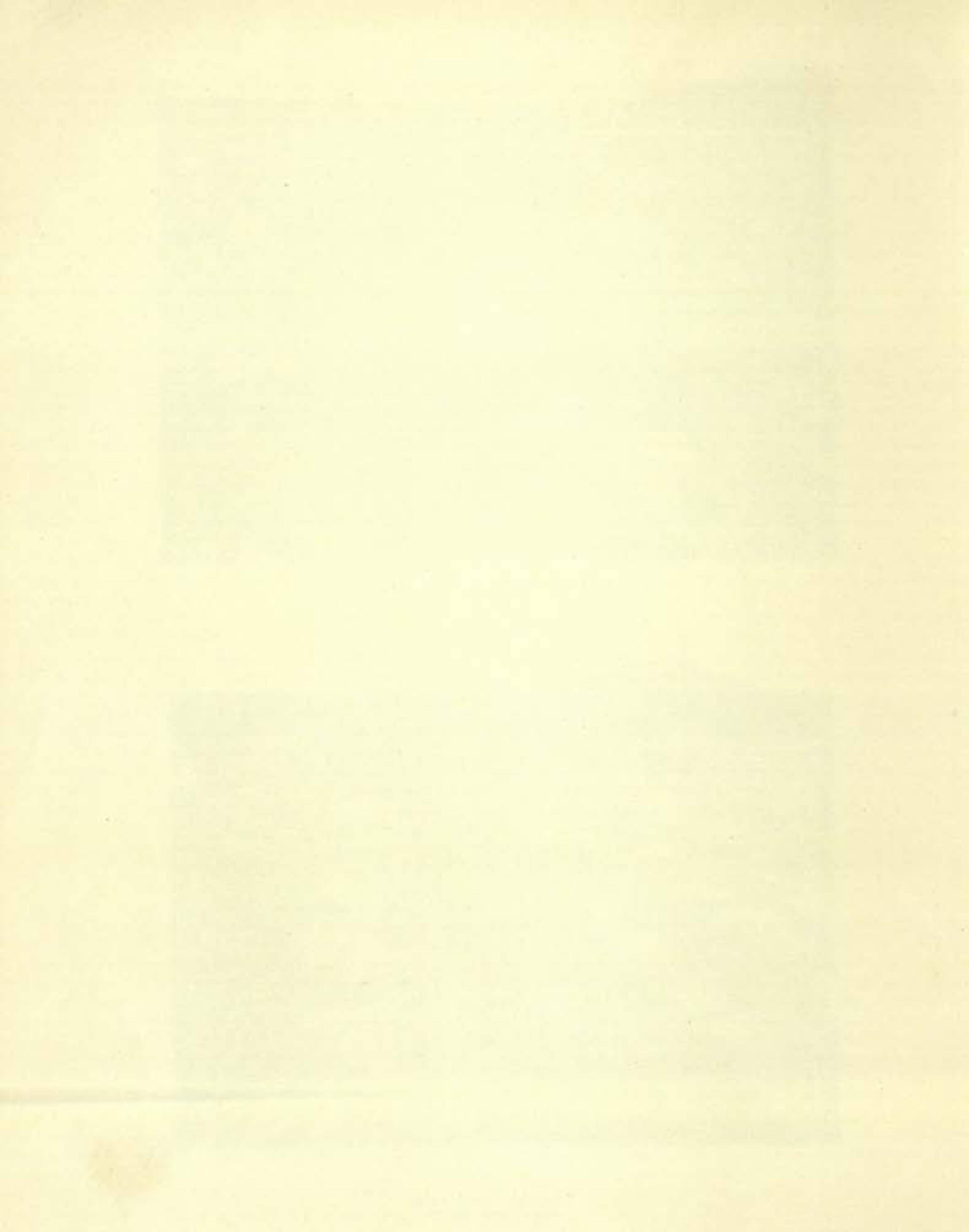




a. - La grande salle (A) vue du nord.



b. - Le couloir B vu du nord.
PALAIS DE AY.



Le palais.

Le point de départ de nos travaux, en 1934, fut le déblaiement de l'édifice de l'acropole, mis au jour en 1933.

Les fouilles ont été poussées en cet endroit jusqu'au rocher. Le bâtiment (pl. L), entièrement dégagé, nous est apparu particulièrement intéressant, et par la symétrie de son plan, dont toutes les dispositions avaient été rigoureusement prévues, et par la technique de sa construction (pl. LI).

La partie principale de l'édifice est représentée par une vaste pièce centrale rectangulaire, longue de 20 m. et large de 6 m. 50, orientée suivant son grand axe vers le Nord. Dans ce même axe, quatre bases rectangulaires, taillées soigneusement en saillie dans un bloc de pierre, sont fixées dans le sol à une distance de 4 m. l'une de l'autre (pl. L : *a*, *b*, *c*, *d*) et servaient de bases à des piliers. Les quatre piliers étaient formés de plusieurs poutres jumelées. Un débris de bois brûlé fut trouvé sur l'une des bases (base *a*). Les piliers devaient porter un ensemble de poutres longitudinales et transversales sur lesquelles reposait une charpente. La porte principale s'ouvre dans la façade Est. Le sol de cette salle est de terre battue assez dure ; quelques centimètres au-dessous existe une autre couche de terre battue, séparée de la première par une mince couche de cendres. Il est difficile de savoir si c'est là le sol d'un monument antérieur ou s'il s'agit d'un sol remanié et exhaussé. Peut-être la superposition de ces deux couches de terre battue, séparées par de la cendre, était-elle un simple artifice pour faire un tout solide et éviter l'humidité. Ce lit de cendre ne peut pas être le résultat d'une destruction, étant donné l'absence complète de tessons ou autres débris dans son épaisseur d'ailleurs minime.

Cette salle régulière, aux angles parfaitement droits, est bordée sur les côtés Nord, Ouest et Sud (pl. L : B) par un couloir de 2 m. 50 de large avec lequel elle communique directement au Nord par une porte étroite, ouverte à l'extrémité Est du mur. Ce couloir était fermé par un mur protecteur à angles incurvés, épais de 1 m. 50. A l'intérieur du couloir, une double rangée de pierres disposées le long des murs, à une distance de 2 m. 50 environ l'une de l'autre, devaient également avoir servi de base à des poteaux, peut-être pour soutenir un plancher. A l'Ouest, une porte donnait sur l'extérieur.

Desservant l'entrée principale, une cour (pl. L : A') s'étendait devant la façade Est du bâtiment. Cette cour communiquait, elle aussi, avec le couloir par une porte percée dans son mur Sud (pl. L : N Z), qui subsiste seul actuellement. Ce mur est en retrait par rapport à l'angle Sud-Est de la grande salle. Vu la symétrie de l'ensemble, il est légitime de placer le pendant de ce mur au Nord dans la même position par rapport à l'angle Nord-Est. L'axe Nord-Sud de la cour devait donc être de 18 m. La longueur Est-Ouest est impossible à déterminer.

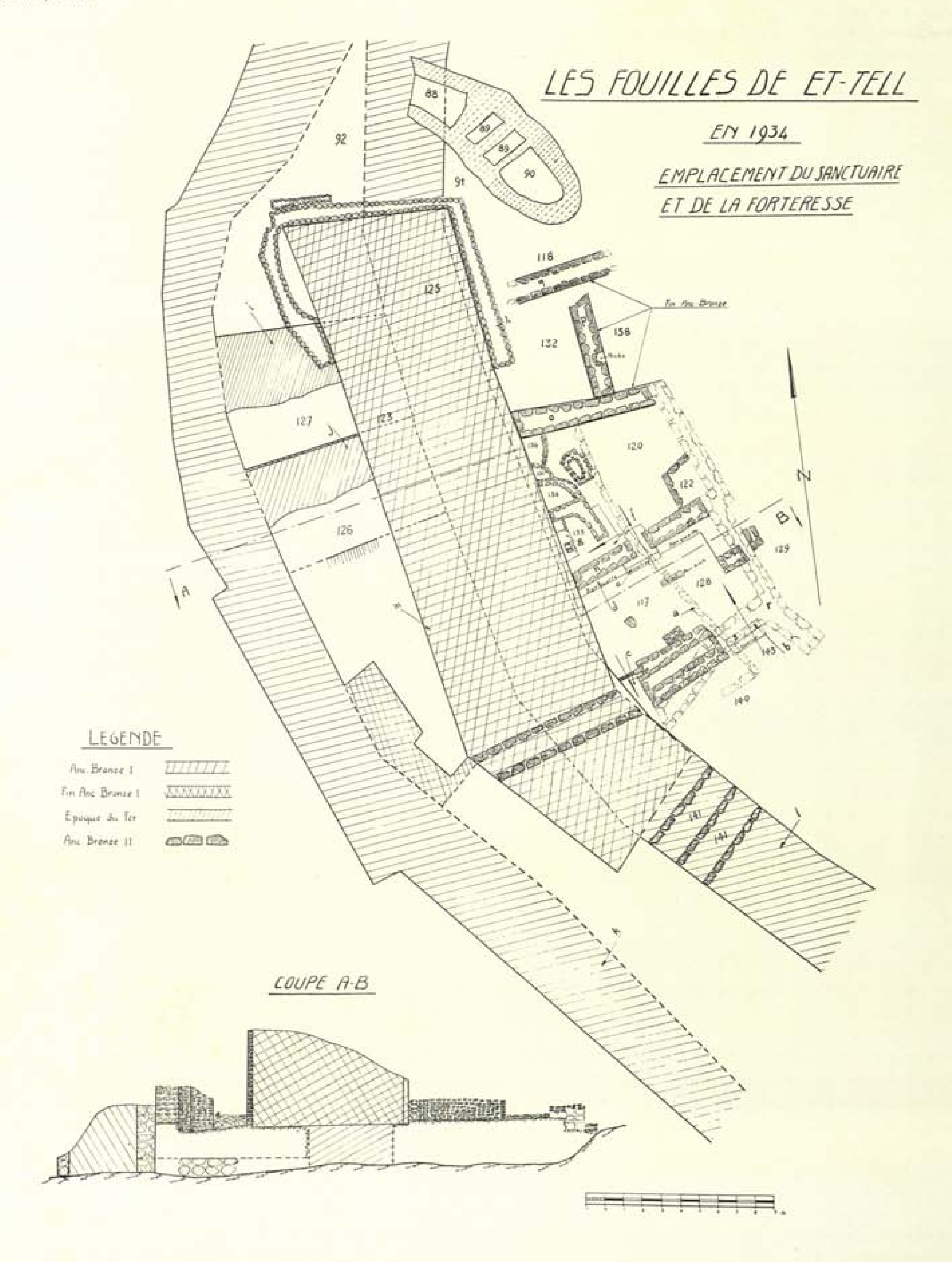
La roche, à fleur de sol en cet endroit et assez unie, a pu tenir lieu de dallage. Mais peut-être une couche de terre battue venait-elle, comme pour le couloir et la grande salle, niveler complètement le sol. La technique des murs est également saisissante. On ne connait pas encore en Palestine un bâtiment d'une époque aussi reculée, construit avec une telle maîtrise. Les murs sont élevés par assises régulières de pierres plates, taillées en vue de s'adapter l'une à l'autre, bien aplanies sur la face extérieure. Cette taille donne à la pierre l'aspect de la brique. Ces assises régulières au nombre de treize reposent sur un soubassement formé par des saillies du rocher reliées entre elles par une ou deux rangées de grosses pierres. Ce soubassement, entièrement différent des assises supérieures par la technique, pourrait avoir appartenu à un monument plus ancien, moins soigneusement construit. Mais cette différence n'implique pas son antériorité. Au lieu de travailler à aplanir entièrement la roche, on a utilisé l'inégalité du terrain. La pierre soudée aux saillies de la roche forme un soubassement des plus solides pour supporter le mur large de 2 m. 10.

Nous avons relevé dans les décombres de nombreuses briques sèches d'une forme rectangulaire comme celle des pierres et une épaisse couche de ces mêmes briques était comme pilée par la masse effondrée.

L'arasement parfait du mur nous indique que la partie construite en pierre ne devait pas dépasser de beaucoup sa hauteur actuelle (1 m. 70). Les assises supérieures étaient sans doute en brique sèche.

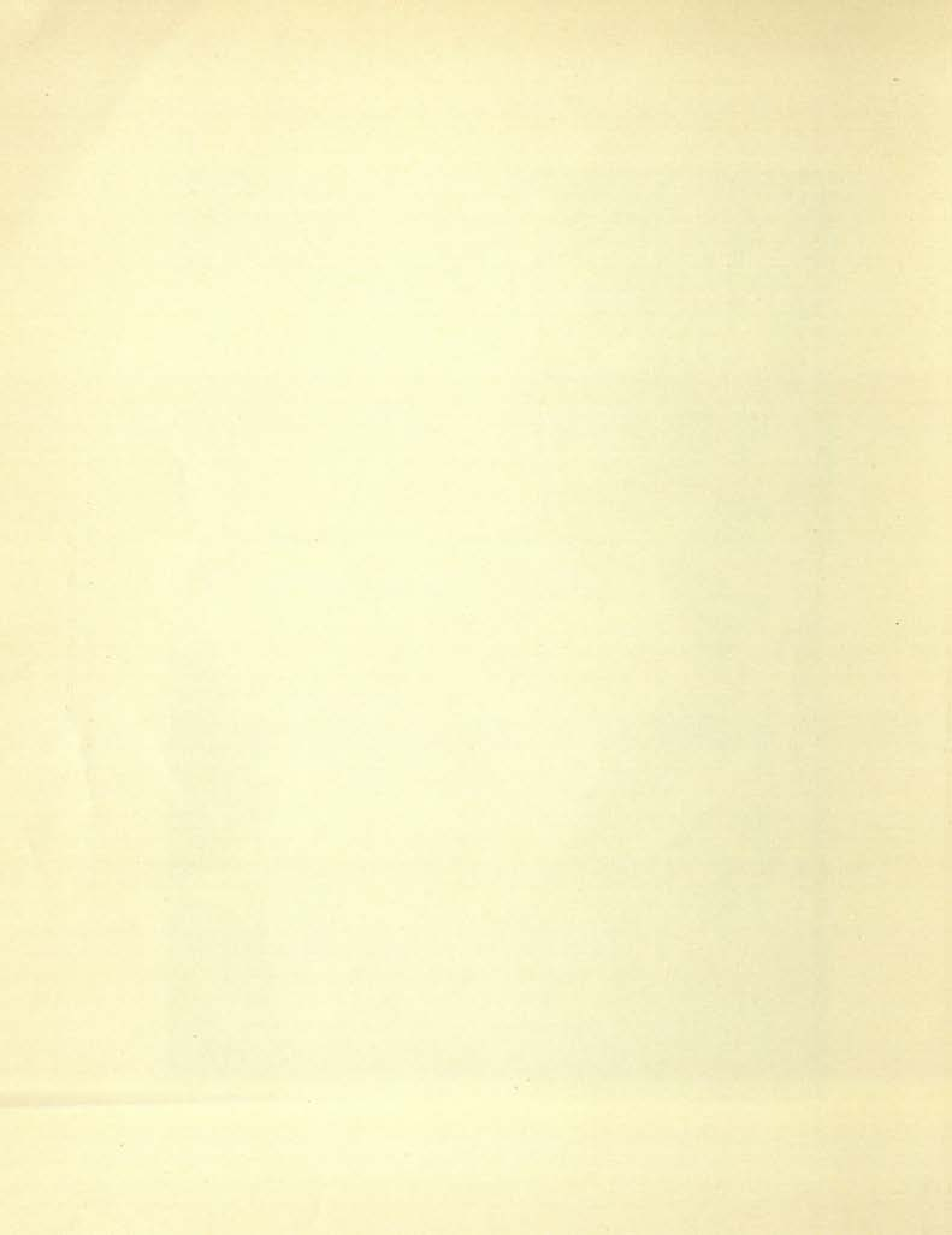
L'emploi simultané de la pierre et de la brique dans une même construction a déjà des exemples en Palestine. Les murs étaient entièrement recouverts d'une couche de ciment renouvelée à quatre ou cinq reprises.

Une niche a été découverte dans le mur Ouest de la grande salle à 1 m. 40


LES FOUILLES DE ET-TELL
EN 1934
EMPLACEMENT DU SANCTUAIRE
ET DE LA FORTERESSE
LEGENDE
Anc. Bronze I
Fin Anc. Bronze I
Epoque du Fer
Anc. Bronze II
COUPE A-B
Fin Anc. Bronze
N
A
B
88
89
90
91
92
118
120
122
123
125
126
127
128
129
132
136
140
141
143
117



Vue générale du sanctuaire de Ay, prise du nord-est.
IIIe millénaire avant notre ère.



du sol. Elle est formée par deux pierres en délit formant pied-droit, une pierre normale de l'assise jouant ici le rôle de linteau. Une épaisse couche de ciment lui donnait une forme ronde. Deux coupes de l'Ancien Bronze reposaient intactes à l'intérieur (pl. LVI : type 13). La chambre Nord (TZ) a modifié le plan original, sans doute à la suite d'une destruction partielle.

Une couche de cendres atteignant une hauteur de 1 m. 20 marque la destruction du monument. Les débris relevés dans cette couche épaisse sont tous de l'Ancien Bronze, entre autres, de très nombreux fragments de grandes jarres à base plate, ornées au col et sur la panse d'une bande décorative faite au doigt. Le palais fut incendié vers 2000 avant notre ère.

La citadelle et le sanctuaire.

La découverte du sanctuaire fut le résultat inespéré d'un travail long et difficile. Situé au Sud-Ouest du palais, sur un terrain moins élevé, l'emplacement disparaissait complètement sous un amas de pierres de 6 m. de haut, couvrant une surface circulaire de 20 ares environ. Cet amas faisait penser à une tour (*Migdal*) dominant la vue au Sud-Ouest.

Alors que la plupart des autres vestiges se trouvaient presque au ras du sol, il était difficile de prévoir si le transport de cette masse de pierres récompenserait notre effort. Mais, durant les travaux antérieurs, une particularité avait attiré notre attention : tout amas de pierres recouvrait des vestiges anciens intacts. Avec une moyenne de 80 à 100 hommes, durant un long mois, nous nous acharnâmes à transporter les pierres. Débarrassé des décombres, un sanctuaire vieux de 5.000 ans, associé à une citadelle, s'offrit à nos yeux avec son mobilier cultuel répandu sur le sol (pl. LIII et LIV).

La citadelle est une masse compacte de forme rectangulaire, faisant un coude dans sa partie Sud (pl. LII : m); elle mesure 40 m. de long et 10 m. environ de large. Sa hauteur maxima est actuellement de 5 m. 50. Elle a été construite sur l'enceinte intérieure de la ville, large de 6 m., à la suite d'une destruction partielle de celle-ci (pl. LII : l, m; coupe A-B), au moyen de gros blocs mal équarris, dont seule la face extérieure est aplanie.

Ces blocs forment des murs de 2 m. à 2 m. 50 d'épaisseur qui ménagent, entre leurs faces intérieures peu régulières, un espace comblé par de la pier-

raille, à l'exception de quelques petites chambres réservées dans la masse et qui ne sont pas indiquées sur le plan, car leur structure est difficile à déterminer exactement, vu l'écroulement du faîte de l'édifice vers l'intérieur. Elles sont de forme rectangulaire et se succèdent, séparées par un mur d'une seule de pierres. Elles devaient servir de dépôt et d'abri, tout en ayant pour fonction rangée architecturale de diminuer les poussées exercées vers l'extérieur par cette masse qui devait atteindre plus de 15 m. de haut. Celle-ci est consolidée à l'extérieur, du côté Ouest, par les murs de casemates (pl. LII : i, j, etc.) la reliant à l'enceinte extérieure (pl. LII : k) et du côté Est par les murs du sanctuaire (pl. LII : n, o). Ces murs font fonction de contreforts. En outre, l'aile nord du bâtiment a été revêtue d'un parement, à la suite d'une destruction partielle (pl. LII : h). Cette citadelle constitue une forte organisation défensive. Par sa hauteur et par sa position stratégique elle dominait les alentours et permettait de surveiller le fond du ravin abrupt qui s'étend à l'Ouest ; elle défendait en même temps l'enceinte extérieure à laquelle elle était reliée. Enfin, elle protégeait le sanctuaire à l'Est qui, de son côté, devait lui prêter le secours de la divinité.

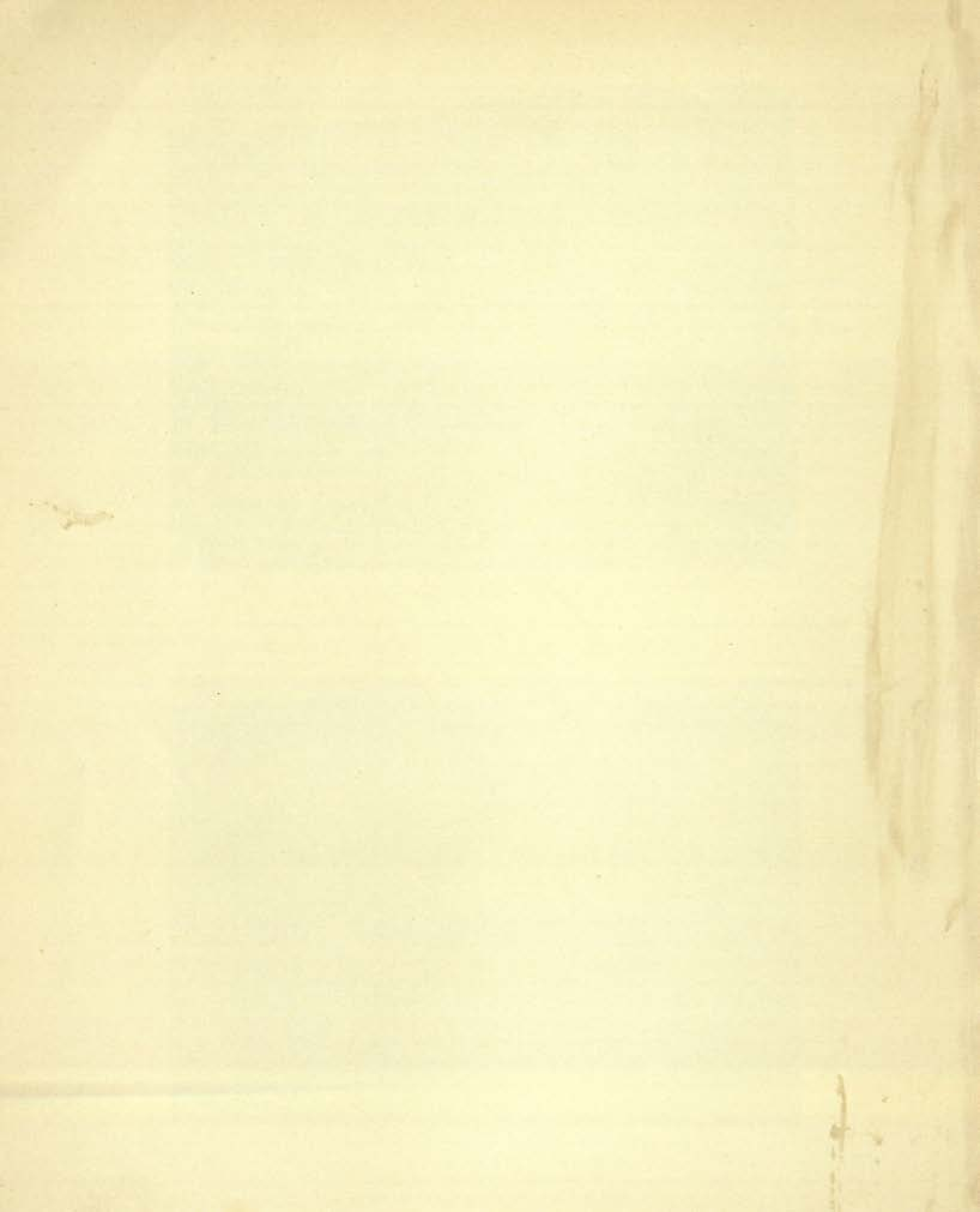
Adossé à la citadelle, ce sanctuaire était posé sur un remblai de terre et de débris, dont l'épaisseur varie entre 2 m. 30 au Sud et 1 m. 60 au Nord (pl. LII : coupe A-B), et grâce auquel le sol était à la fois nivelé et rehaussé. Ce remblai est soutenu à l'Ouest par la citadelle, dont un pan sert de mur au sanctuaire, à l'Est et au Sud, par des murs posés sur le roc, qui servent en même temps de fondement aux murs du sanctuaire (pl. LII : r, s). Il est possible que ces murs soient antérieurs au sanctuaire, car, au-dessous de la plate-forme, étaient enterrés les restes d'un mur construit à même le roc (pl. LII : a). On accédait au sanctuaire du côté Sud par une pente également artificielle. Ce plan incliné était consolidé par de petits murets, disposés en gradins irréguliers qui maintenaient la terre et l'empêchaient de s'affaisser. Dans le haut, quelques marches menaient à la porte d'entrée (pl. LII : b). Les murs du sanctuaire, d'une épaisseur de 1 m. à 1 m. 50, en assises régulières de pierres plates, sont d'une technique presque aussi soignée que ceux du palais. Nous n'avons pas trouvé de briques ; ils devaient être entièrement en pierre et soutenir une toiture de bois ; une couche de cendre, épaisse de 70 à 80 cm., recouvrait le sol. Le mur Ouest, formé par un pan de la citadelle, est évidemment d'une tech-



a. - Première salle du sanctuaire de Ay.



b. - Deuxième salle et saint des saints.
Voir pl. LIII la vue d'ensemble du sanctuaire.



nique plus grossière et contraste avec les autres murs du sanctuaire. Sans doute par un souci d'esthétique et d'uniformité, ils étaient recouverts d'une épaisse couche de ciment. Le sol est de terre battue.

Ce bâtiment qui se compose de 3 pièces, est du type du sanctuaire sémitique (pl. LII : salles 117, 128, 120, 133); la porte d'entrée donne dans la première



Fig. 1. — Manche de couteau.

salle (pl. LII : b). Celle-ci, la plus vaste des trois, mesure 8 m. 50 sur 6 m. (pl. LII : 117, 128). Deux saillies des murs Sud et Est formant pilastres étaient sans doute destinées à supporter les poutres maîtresses de la toiture. Un alignement de pierres plates, recouvertes aussi de ciment, forme banquette le long du mur. Au milieu de la salle (117-128) se trouvaient deux brûle-parfums (pl. LVI, fig. 1 et 1 *bis*) sans fond, à quatre côtés rectangulaires percés d'une fenêtre, à col rond et évasé, orné d'une bande striée. Entre eux, gisait un bois brûlé long de 1 m. 25 qui, de l'avis du R. P. Vincent, peut avoir été une *ashéra*, si ce n'est le reste d'un poteau qui soutenait en son milieu la poutre maîtresse

et diminuait ainsi sa portée. Les offrandes liquides étaient versées dans des gobelets de formes variées, à parois évasées ou resserrées, lustrées de rouge (pl. LV et LVI, nos 14, 18-21, 24, 25). Les viandes et les prémices étaient déposées dans de larges coupes à fond plat, avec ou sans anses (pl. LVI : no 2, 3, 4, 7). Nous avons retrouvé des ossements de volailles et de bétail. De grosses jarres sans anses et à décor appliqué par bandeaux étaient en grand nombre ; sans doute y avait-il là un dépôt d'eau, de vin et d'huile (pl. LVI, no 28). Une grosse cruche à quatre anses, dont deux annulaires et deux horizontales à bord relevé (pl. LVI, no 11), était à demi enfoncée dans un trou encerclé de pierres plates. A l'Ouest du mur Sud, une porte étroite donne accès à une niche (pl. LII : c) constituée dans l'épaisseur du même mur. La cendre et les os calcinés, trouvés dans cette niche, laissent supposer que, malgré ses petites dimensions, on y brûlait la chair des victimes. Un manche d'ivoire (fig. 1), appartenant sans doute à un couteau rituel, gisait non loin de là, ainsi que des fragments de fourreau. La lame n'a pu être retrouvée. Le manche est d'un travail extrêmement fin, décoré par une juxtaposition de petits triangles rectangles isocèles incisés et réservés. Le petit côté est orné de hachures formant une série d'angles ou de chevrons superposés. — On pénètre dans la deuxième salle au Nord par une porte bien dessinée, précédée d'une marche (pl. LII : e). Les murs sont également recouverts de ciment. Celle salle est garnie à l'Est d'une banquette où furent trouvées douze petites coupes (pl. LVI, no 13 et pl. LII : 122) prêtes à recevoir les offrandes. A l'Ouest, une série de trois *favissae* était destinée à contenir les déchets du sanctuaire (pl. LII : 134, 131, 136).

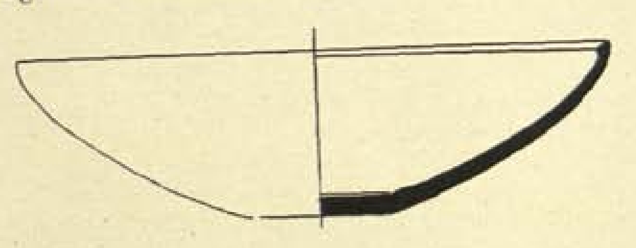
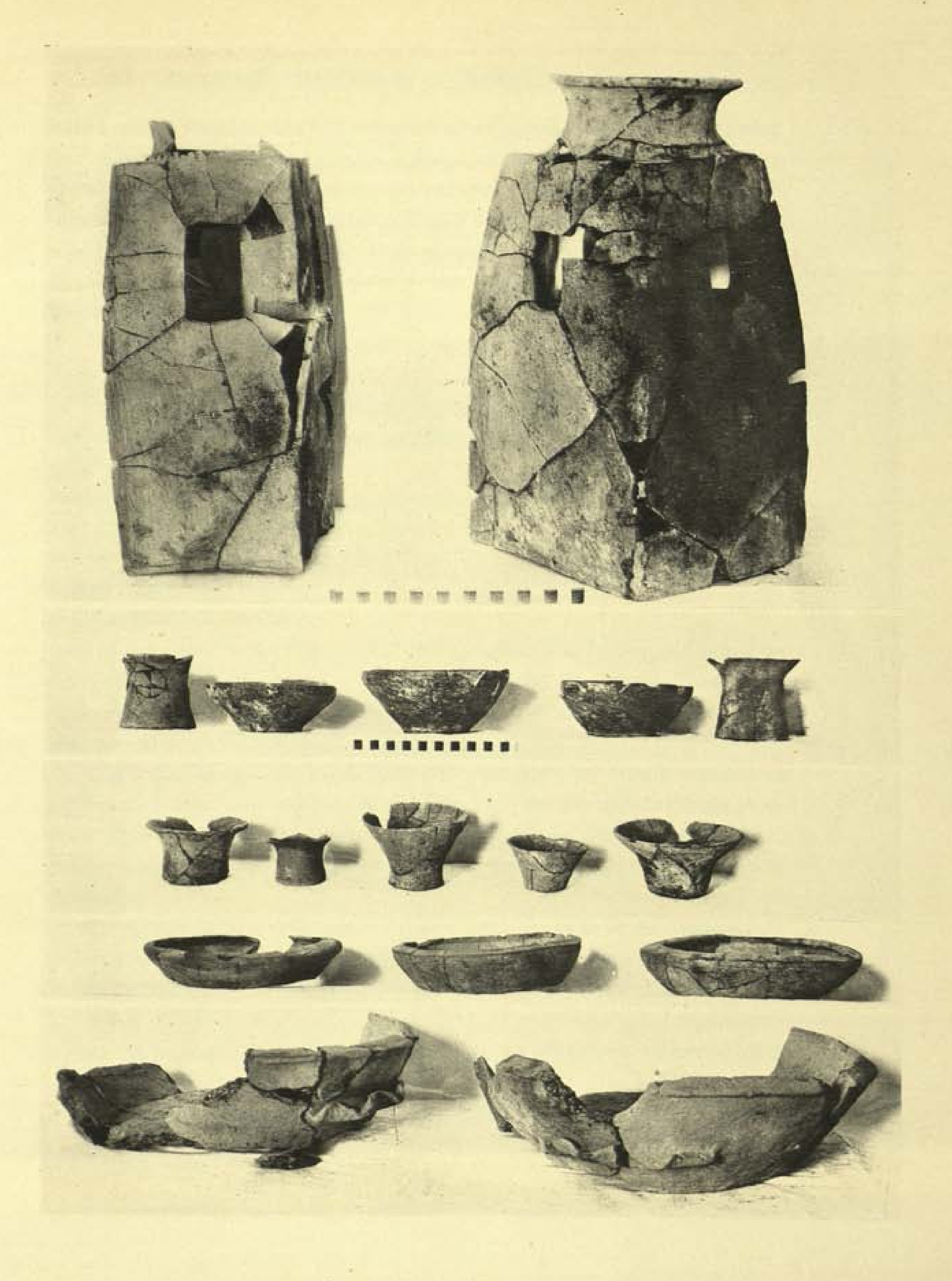


Fig. 2. — Coupe en albâtre.

Enfin, dans le coin Sud-Ouest, à l'intérieur même de cette deuxième salle, en est aménagée une troisième ; toute petite, elle forme un Saint des Saints bien à l'abri (pl. LII : 133). Le sol est légèrement surélevé par rapport à celui des autres pièces. Une porte étroite y donne accès (pl. LII : f). Demeure sacrée de la divinité, elle renferme un petit autel que la position de la porte ne permettait pas de voir de la salle voisine (pl. LII : g). L'autel mesure 1 m. 70 de long



Céramique et vases d'albâtre du sanctuaire.

AY.



sur 70 cm. de haut (pl. LIV). Il est construit en pierre et recouvert de ciment. Cinq pierres plates, peintes en rouge, forment sur l'autel une petite niche découverte. Un gobelet lustré de rouge, qui occupait l'intérieur de la niche, a été retrouvé intact. Aucun symbole divin n'a été découvert. Un petit lit votif, dont il ne reste qu'une moitié (pl. LVI, n° 6) reposait à côté de la niche. Il était muni de pieds. Les sangles sont dessinées par des stries croisées. Nous connaissons de nombreux exemples de ces lits hors de Palestine, et tout récemment, M. Rowe en a trouvé un semblable à Gézer dans une tombe de l'Ancien Bronze.

De nombreux objets de culte étaient répandus sur l'autel et à ses pieds : une corne de buffle, céramique fine lustrée de formes variées, enfin des albâtres égyptiens [1] qui, dans l'ensemble, relèvent en majorité des deuxième et troisième dynasties égyptiennes. Les coupes à base plate et parois évasées, dont le fond est délimité par un cercle incisé (fig. 2), sont une réplique exacte de coupes fréquentes à l'époque thinite [2] comme celles du roi Neteren (2e dynastie) trouvées à Sakkara. Il en est de même pour un plat de granit rose à peine incurvé, à base arrondie, dont Sakkara offre le même exemple (fig. 3).

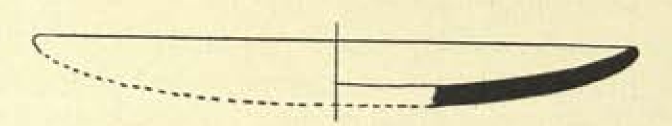


FIG. 3. — Coupe en pierre rose.

A la suite du sanctuaire, un bâtiment plus petit lui faisait pendant et s'appuyait contre l'aile Nord de la citadelle en couvrant une partie du parement. Malheureusement son état de destruction presque complète et l'absence d'objets permettant une interprétation, nous réduisent à des conjectures sur sa destination.

Il emprunte le mur Nord du sanctuaire (pl. LII : o) mais ne communique pas avec celui-ci. Malgré la disparition de ses murs au Nord et à l'Est, il est visible qu'il se composait également de trois chambres (pl. LII : 132, 138, 118). Les murs intérieurs sont en partie conservés. Le premier (p), longitudinal, partageait la partie Sud en deux petites pièces. Le deuxième est latéral (q) et

[1] L'étude de ces albâtres fera l'objet d'un article spécial.

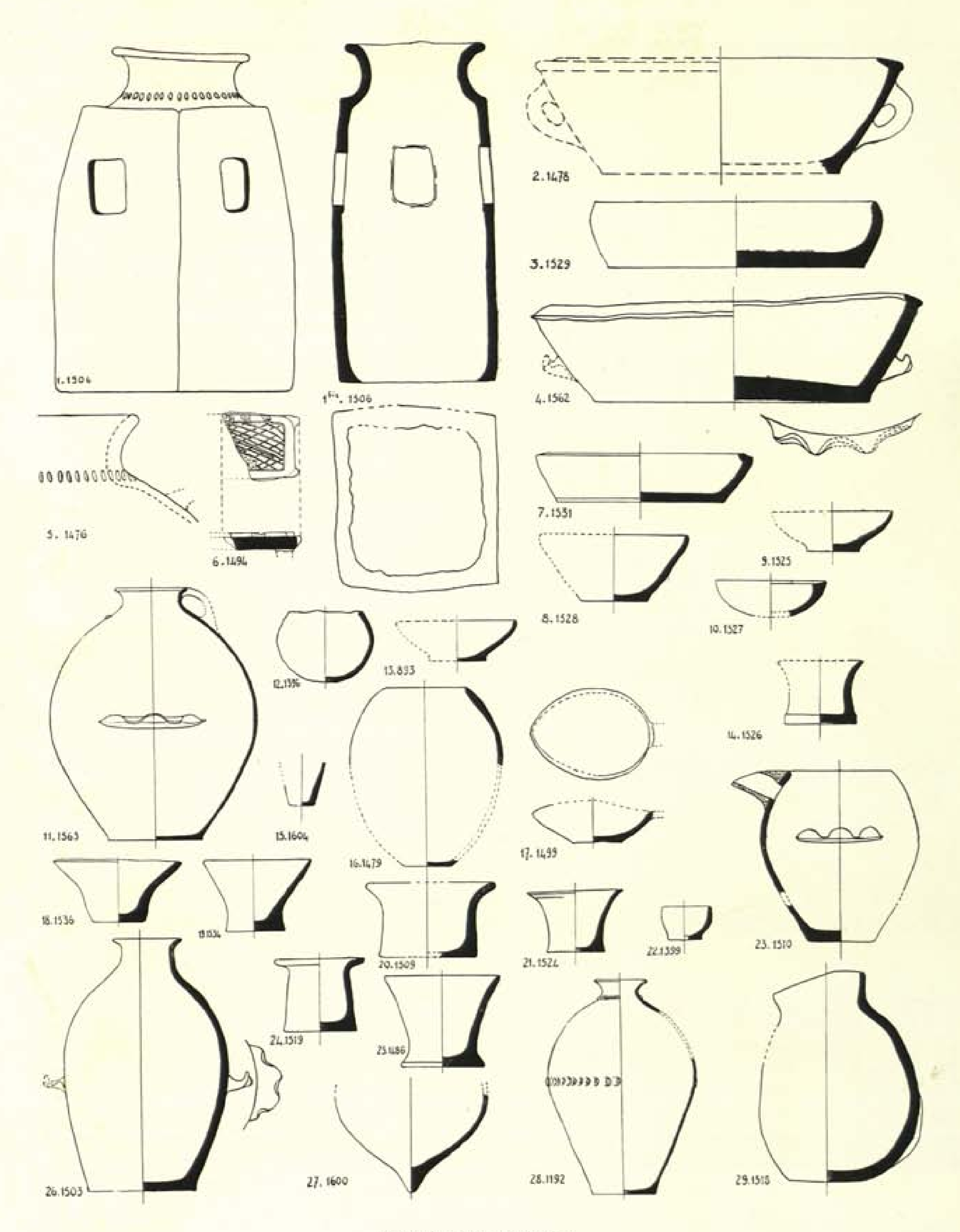
[2] Cf. REISSNER, *Early dynastic cemeteries-stonevessels*. Types XVIII, 2 et XXVI, 7.

semble avoir séparé ces deux pièces d'une troisième, très peu profonde, qui occupait la partie Nord.

Le premier mur montre encore une niche sur sa face Est; une base de pierre ronde très bien taillée, posée près de là, devait, à l'origine, avoir trouvé place dans cette niche. De plus, une porte, qui établissait un passage entre les deux petites salles, était ménagée à l'extrémité Nord de ce mur, contre le mur latéral. Celui-ci à son tour, laisse contre la citadelle une ouverture qui faisait communiquer la chambre Nord avec la chambre Sud-Ouest.

Sommes-nous là en face d'un deuxième sanctuaire, destiné à la parèdre de la divinité qui occupait le premier? La disposition de ces trois salles rend cette supposition possible. L'une des deux plus petites, celle du Sud-Est par exemple, aurait constitué un Saint des Saints différent du premier. Le mobilier cultuel aurait pu disparaître en même temps que certains murs. Était-ce plutôt là les communs ou la demeure des prêtres gardiens du sanctuaire? Cette hypothèse est peut-être plus plausible que la première, car le bâtiment ne comporte pas un Saint des Saints nettement caractérisé comme le précédent. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il est contemporain de notre sanctuaire. Celui-ci dans son état actuel témoigne d'une civilisation évoluée de l'Ancien Bronze aux environs de 2700 avant notre ère. Il s'adosse, comme nous l'avons dit, à une citadelle plus ancienne dont le soubassement, qui repose sur l'enceinte, est à un niveau inférieur (fig. 4). L'enceinte est construite sur le roc. Il en résulte que nos trois édifices successifs, construits à des niveaux différents, constituent trois couches épaisses de construction et de remaniements qui couvrent un long millénaire (3000 à 2000 environ), au cours duquel il est possible de discerner l'évolution de l'industrie céramique de l'Ancien Bronze. En cet endroit nous avons atteint une profondeur de 8 m. à travers ces trois niveaux. Le niveau I remonte à l'aurore de l'Ancien Bronze. Il se retrouve sur toute l'étendue du Tell. Les bâtiments sont alors construits à même le roc. Les enceintes remontent à cette époque. La destruction partielle de l'enceinte du côté de la citadelle forme une couche de débris épaisse de 3 m. Elle nous offre le type le plus ancien de l'anse horizontale.

Le niveau II se retrouve sur tout le Tell. Les bâtiments reposent sur une couche incendiée ou sur des fondements anciens. La citadelle, qui appartient à



Céramique du sanctuaire.

FOUILLES DE ET-TELL (AY).



cette phase, repose sur l'enceinte intérieure et sur les décombres de celle-ci, éboulés entre elle et l'enceinte extérieure.

Le niveau III est marqué par une destruction partielle de cette citadelle



Fig. 4. — Citadelle, mur Nord du sanctuaire et parement (h).

(fig. 4, m) et par la consolidation de son aile Nord (pl. LII : h). Ce parement repose au Nord et à l'Ouest sur une couche de cendres (fig. 4, o).

Notre sanctuaire appartient donc à la 3e phase de la ville. La vaisselle du culte indique une évolution de l'art céramique. Quant aux albâtres, ils ont pu être conservés d'un sanctuaire précédent, contemporain de la première phase de notre Cité à l'aurore de l'Ancien Bronze. L'érection du sanctuaire retrouvé est à placer aux environs de 2700.

A part certains vases, tels les gobelets qui, destinés exclusivement au service, du culte, ne peuvent fournir de points de comparaison avec la poterie courante du moins pour la forme, on peut rapprocher la céramique du sanctuaire de celle du niveau III de Megiddo [1]. L'anse horizontale à impressions

[1] M. Engberg and M. Shipton, *Notes of the chalcolithic and Early Bronze Age pottery.*

digitales et l'anse horizontale lisse, qui paraît à Ay avant l'anse ondulée, disparaît la première, tandis qu'elle persiste davantage à Megiddo. Les bases en moignon inaugurent également notre troisième niveau. La cuisson de la poterie est bonne, la matière compacte. Le décor appliqué est courant. La peinture montre une préférence pour le lustre rouge foncé [1]. Les grosses jarres à base plate et col évasé, les petites cruches à fonds pointus, quelques rares anses enveloppées, marquent la fin de cette période.

La destruction du sanctuaire est à placer, comme pour le palais et pour toute la ville, aux environs de 2000.

La ville basse.

La ville basse remonte, elle aussi, à l'aurore de l'Ancien Bronze et sa destruction totale est également à placer à la fin de l'Ancien Bronze. Nous avons complètement déblayé les restes de cette cité au Sud-Est du palais, à proximité des murailles sur une superficie de 45 ares environ.

Les vestiges étaient presque au ras du sol, couverts d'une couche de cendres marquant la destruction finale de la ville. Deux autres couches de cendres séparent trois couches successives de constructions et de remaniements (pl. LIX).

Au niveau I c'est à même le roc que reposent les fondations, qui seules subsistent. Elles sont établies en pierres de dimensions inégales non équarries, qui joignent mal et laissent de gros interstices qu'on a bouchés avec de la terre et des cailloux. Les faces extérieures sont à peine aplanies. Les chambres sont petites, souvent terminées par un réduit en forme d'abside. La pièce 97 (pl. LIX) laisse supposer l'existence de chambres tout à fait rondes. Il ne reste pas trace des portes. Nous n'avons trouvé les objets de métal qu'au niveau supérieur, bien que l'usage du métal soit alors incontestable. La céramique est du type le plus ancien. L'ensemble se rapproche parfaitement du niveau IV de Megiddo [2] que l'on a placé au début du 3e millénaire, ce qui est en accord avec notre datation constituée indépendamment.

[1] Une étude des pièces fera l'objet d'un article spécial.

[2] Engberg and Shipton, *op. cit.*

Notre niveau II est contemporain de la citadelle de Ay et repose comme elle sur une couche de destruction.

Le niveau III de la ville est contemporain du sanctuaire. Les chambres sont alors plus grandes. Les angles incurvés disparaissent. Des maisons reposent en partie sur l'enceinte intérieure dont l'importance défensive avait alors probablement diminué au moins sur certains points.

L'anse horizontale surélevée apparaît. La fin de cette période est marquée par l'existence de pots à fond pointu et quelques rares anses enveloppées.

Les enceintes.

Nous avons pu déterminer la superficie exacte de l'ancienne Cité grâce aux enceintes dont le tracé a été mis partout au jour, sauf du côté Est.



Fig. 5. — Ville de l'époque du Bronze. Les enceintes.

Le Tell de Ay est formé par des assises irrégulières se succédant le long de pentes abruptes. La fortification devant s'adapter à la forme du terrain présente un tracé assez inégal. Lorsque la pente est douce, et par conséquent

l'accès de la ville facile, l'organisation défensive est renforcée par une muraille supplémentaire. Là se succèdent trois enceintes (fig. 5) d'une largeur respective de 6 m. 50 pour l'enceinte intérieure, de 2 m. 50 pour l'intermédiaire, et de 2 m. pour l'extérieure. La première est à une distance de 2 m. 50 de la deuxième et celle-ci à 1 m. 50 de la troisième (pl. LIX).

A l'Ouest, l'enceinte intermédiaire disparaît ; l'extérieure atteint une largeur de 3 m. 50 et se rapproche de l'enceinte intérieure qui, elle, n'a plus que 5 m. Enfin, au Nord, toutes ces enceintes se rejoignent pour ne former qu'une seule masse.

Cet ensemble fortifié constitue un fait remarquable pour une époque aussi reculée. Les enceintes n'offrent pas seulement une masse difficile à ébranler ; elles présentent avec la citadelle une ingénieuse organisation défensive. L'enceinte intérieure devait, au moins à certaines époques et sur certains points, dominer l'enceinte extérieure. L'enceinte intermédiaire, là où elle existe, était unie à l'enceinte intérieure par de la terre et de la pierraille qui comblait l'espace vide. Y avait-il un vide entre les enceintes intermédiaire et extérieure, ou cet espace était-il également comblé ? L'état actuel des travaux ne nous permet pas de le dire avec certitude. Dans la deuxième alternative, le mur intermédiaire aurait eu pour rôle de diminuer la poussée exercée sur la muraille extérieure par la masse de terre tendant à glisser sur le roc en pente.

La disposition des murailles permettait d'établir deux chemins de ronde superposés ; le premier, sur les murs extérieur et intermédiaire, était défendu par la muraille intérieure qui le dominait plus ou moins et constituait le deuxième chemin de ronde.

Les murailles reposent à même le roc ou sur une mince couche de terre, si la pente du rocher est trop raide. Elles sont constituées par de gros blocs de pierre aplanis seulement sur les faces extérieures des murs. Les interstices laissés par ces blocs sont bouchés par un amalgame de terre et de cailloux. La muraille intérieure est formée de trois murs juxtaposés ; les méfaits du tassement sont ainsi évités.

A 5 mètres devant la muraille extérieure, un petit muret, trouvé du côté Sud, soutenait un glacis pour éviter le glissement de la terre et renforcer le pied des murailles.

La ville de l'époque du Fer.

La ville de l'époque du Fer ne s'étend pas sur toute la superficie de l'ancienne cité. Nous ne connaissons d'ailleurs pas ses limites exactes. Nous avons déblayé de nombreux vestiges de cette époque sur l'acropole et à l'Est de celle-ci, sur une surface de 25 ares. A cette époque, l'organisation du palais a été profondément modifiée par des remaniements (pl. L). Les murs tardifs reposent tantôt sur la couche de cendres et de débris, qui atteint 1 m. 20 par endroits, tantôt sur des murs anciens. C'est le cas du mur Ouest du couloir (pl. L : B) dont la partie ancienne subsiste jusqu'à la surface de la couche de cendres, montrant même le bas d'une porte. Par-dessus a été édifié le mur grossier de l'époque du Fer qui, lui, ne comportait pas de porte.

La grande salle (pl. L : A) a été partagée par les nouveaux occupants en plusieurs chambrettes de dimensions inégales. Des réduits ronds dans les coins de cette salle, devaient servir de magasin à grains. Les murs anciens de la grande salle non détruits, et atteignant encore maintenant une hauteur de 1 m. 70-1 m. 80, ont été remployés.

Le couloir B (pl. L) a été, lui aussi, partagé en plusieurs petites chambres. Une muraille supplémentaire, entièrement de l'époque du Fer, a été construite à l'Ouest du couloir G. Dans la partie Sud de la salle A, la couche de cendres a été nettoyée jusqu'au roc par les nouveaux venus. La base du pilier *d* (pl. L), déplacée, a resservi pour la construction de petits murs intérieurs. Dans la partie Nord, les murs reposent sur la couche de cendres restée intacte. Les bases de piliers *a* et *b* ont été retrouvées à leur emplacement primitif (pl. L). Tous ces murs tardifs sont caractérisés par leur petit appareil. Ils font triste figure à côté des murs du troisième millénaire.

A l'Est du palais, les vestiges de cette époque sont des fondations de nombreuses chambres pressées les unes sur les autres. On y distingue la trace des portes. Les chambres carrées ou rectangulaires comportent chacune une sorte de puits, creusé dans la roche calcaire et qui devait servir de silo. Quelquefois ces puits mènent à de grandes caves où étaient déposées de grosses jarres à fond pointu.

Une ruelle étroite, allant du Sud au Nord, mène à une salle plus spacieuse qui pourrait être un lieu saint. Nous y avons mis au jour quelques pièces en céramique d'une forme nouvelle et curieuse, dont un immense brûle-parfum entièrement à claire-voie, décoré de pattes de lion (fig. 6). Un collier de pierres dures finement taillées se trouvait à l'intérieur. Les objets reposaient sur une banquette de pierre le long des murs Ouest et Sud de la pièce.



Fig. 6. — Brûle-parfum. Époque du fer.

La céramique de cette époque appartient au Fer I. Elle est représentée, en particulier, par la grosse jarre à fond pointu, dont le col mouluré s'orne à la base d'une saillie circulaire, et par une quantité de marmites à deux anses annulaires, à base arrondie, à pense trapue, imitant la forme de vases de métal. Nous avons pu, grâce à l'amabilité du professeur Albright, comparer nos tessons à ceux de Bethel appartenant au Fer I ; ils sont identiques (ASOR, n° 56, 1934).

Les bijoux, bracelets et bagues, sont en fer.

Cette période n'eut à Ay qu'une courte durée de 100 ou 150 ans vers 1200-1050. Les époques du Moyen et du Récent Bronze sont inexistantes. Les tessons du Fer I sont mélangés à ceux de l'Ancien Bronze. Cela nous permet de con-

clure qu'entre la destruction violente de la Cité Royale vers 2000 par un ennemi inconnu et sa courte résurrection vers 1200, une durée de 800 ans s'est écoulée. Cette Cité était donc détruite depuis longtemps lors de la venue de Josué. Et c'est pourquoi, sans doute, les Israélites l'appelèrent « La Ruine » : « ha-Ay ». Nous ne connaissons pas le nom qu'elle pouvait avoir au 3e millénaire. Or, la description qu'on trouve de ce site dans la Bible, correspond parfaitement à la situation générale du Tell et à la position du ravin, qui permettait une embuscade telle que la raconte le livre de *Josué*. Cela nous amène à croire que les chapitres VII et VIII de *Josué*, qui pouvaient être estimés historiques, font partie d'une légende, comme le récit de la prise de Jéricho, mais une légende fondée sur un site réel.



Fig. 7. — Entrée d'une tombe.

La nécropole.

La nécropole est située sur la pente en gradins au Nord-Est du Tell à 200 m. hors des enceintes.

Les sépultures collectives sont aménagées dans des grottes naturelles ou taillées dans le roc calcaire (fig. 7). Les cadavres sont entassés par groupes, soit dans les recoins, soit dans de petites cellules taillées dans les parois de la caverne. Les tombes s'étendent sur une grande superficie et forment de vrais couloirs souterrains. Elles ne comportent qu'une ou deux couches superposées.

A l'inverse des tombes de Jéricho [1] (surtout tombes 4 et 5) aucune stratification précise n'a pu être établie. Les niveaux déterminés sur l'emplacement du sanctuaire nous servent de repères pour la classification de la céramique.

Celle-ci [2] couvre toute la durée de l'Ancien Bronze. La majorité des pièces se rattachent à la première moitié du 3e millénaire.

La planche LVII nous montre l'extrême diversité de la céramique et son état de parfaite conservation. Sans chercher à entrer dans le détail, il est facile de rapprocher cette céramique de celle des autres sites anciens de Palestine. A part quelques formes particulières à Ay, chaque type trouve ses équivalents à Ophel, Jéricho, Megiddo, Gézer, Beïsan, seules villes de Palestine qui aient été explorées en partie jusqu'au sol naturel.

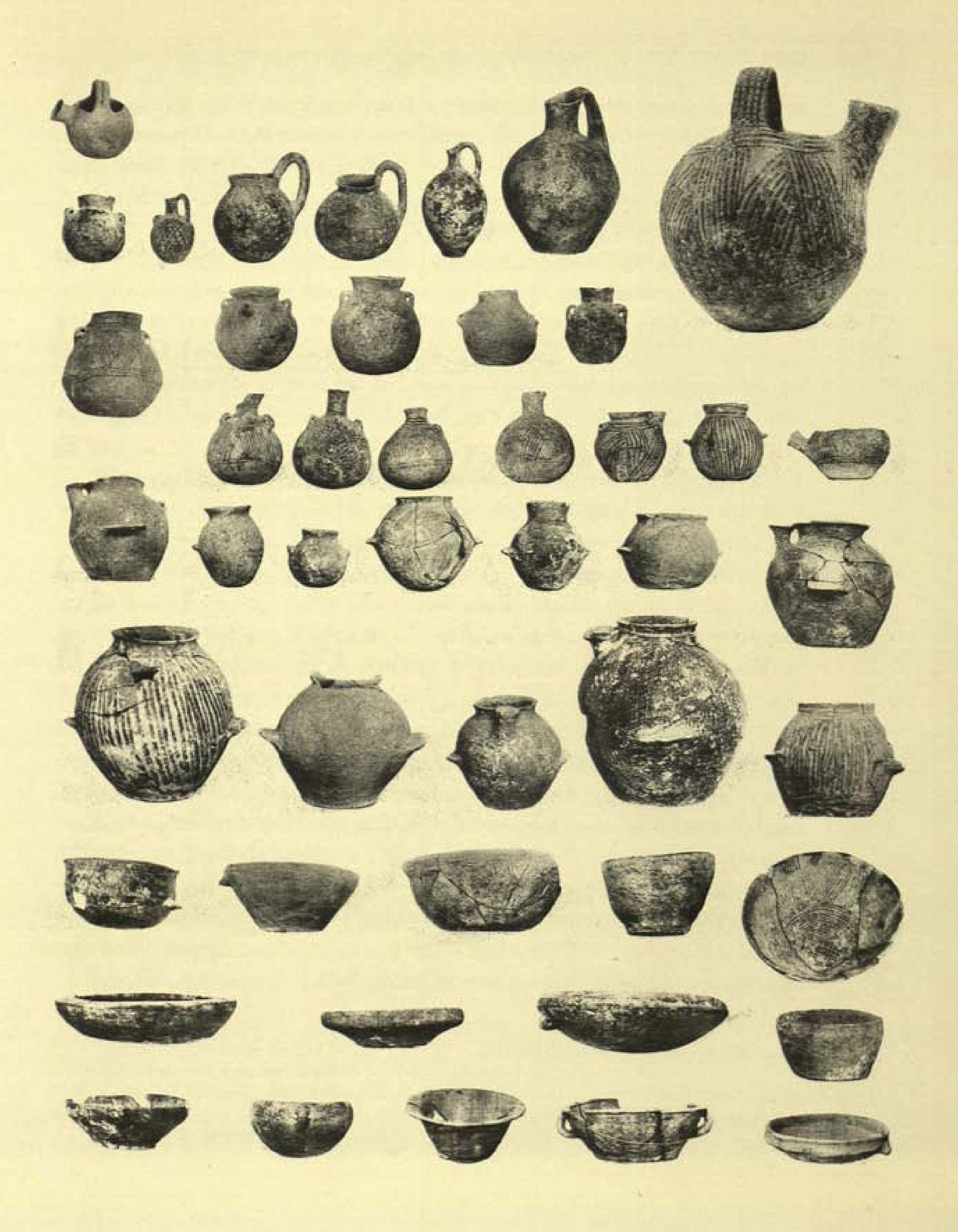
Les mauvaises conditions du gisement, nous laissent encore incertains sur la position exacte du cadavre. Quelques crânes seulement, d'ailleurs en mauvais état, ont pu être dégagés. Cependant les dimensions des cellules font supposer que les morts étaient repliés sur le côté sans aucune orientation. La vaisselle funéraire est déposée près du défunt, surtout autour de la tête. Les armes, telles que haches en bronze, devaient être placées à côté de l'homme. Les bijoux étaient la part de la femme : épingle soigneusement travaillée et décorée de stries, bagues, etc. Les nourrissons sont protégés par de grandes écuelles renversées, ou encore enfouis dans des jarres.

La poterie est faite à la main, à l'aide de la girelle. Le décor est peigné, strié, incisé ou appliqué. Les motifs sont variés et dénotent de naïves recherches. La peinture se présente sous diverses formes. La peinture monochrome, rouge mat, formant différentes combinaisons de lignes, est très fréquente. Souvent aussi les vases sont recouverts d'un engobe. Celui-ci est tantôt de même couleur que l'argile dont est fait le vase, tantôt d'une couleur différente, allant du rouge au marron. Souvent on lui fait subir un lissage qui donne alors au vase un aspect lustré. On trouve également l'engobe blanc à la chaux, qui, en général, sert de fond à des lignes décoratives de peinture rouge mat.

La poterie fine se distingue nettement de la poterie commune par ses dimensions restreintes, par sa matière épurée, par la diversité de son décor et

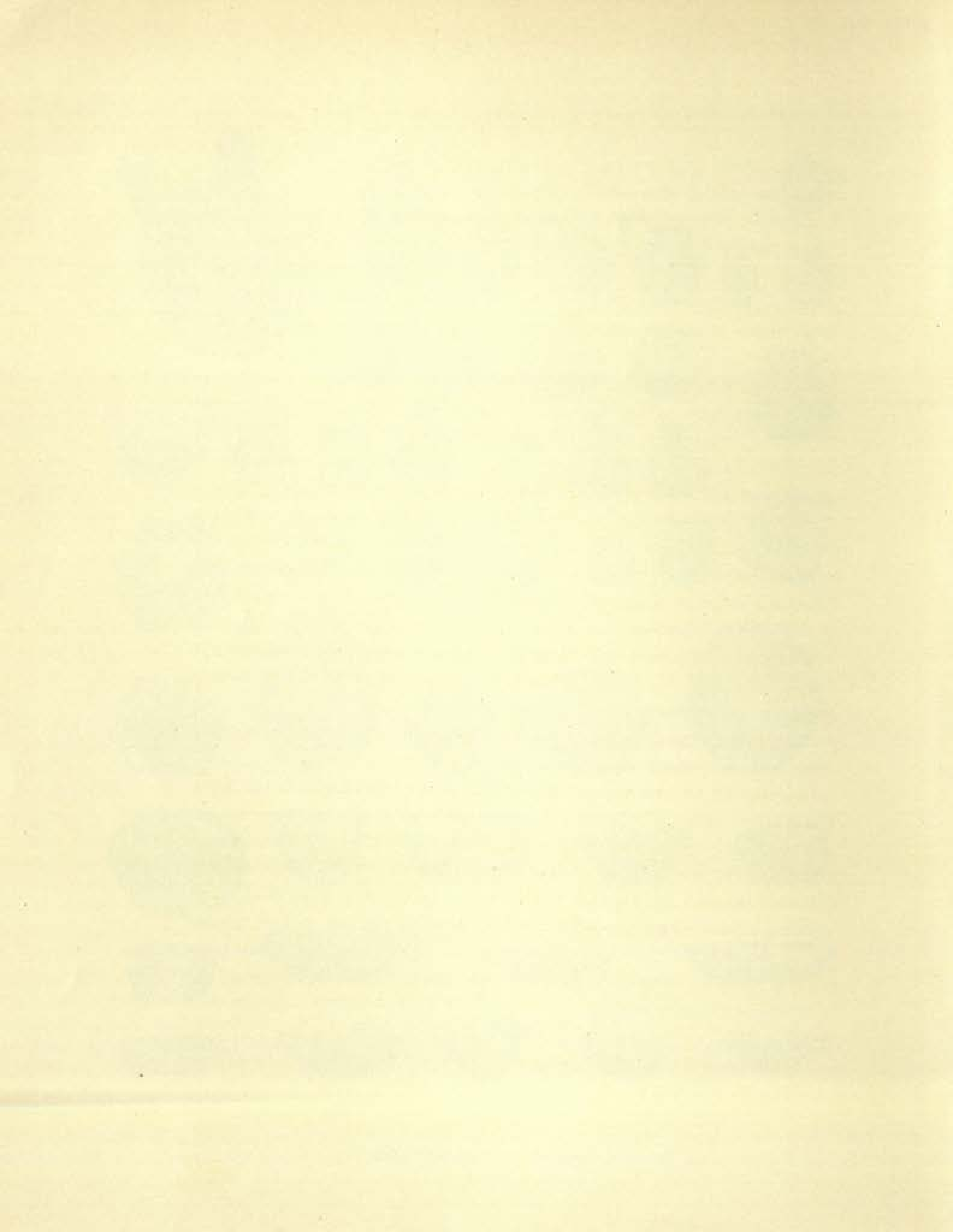
[1] Garstang, *Annals of Archeology and Anthropology of Liverpool*, vol. XIX.

[2] L'étude détaillée de la céramique par niveaux fera l'objet d'un article spécial.



Céramique de la nécropole du IIIe millénaire.

AY.



de ses formes, enfin par une cuisson uniforme et complète. La poterie commune, bien que contemporaine de celle-ci, est faite de terre grossière mal cuite, peu compacte, mélangée de particules de silice.

Certains modèles sont très répandus. Les lampes se trouvent en grande quantité. Elles ne sont encore que de petits bols à panse hémisphérique, sans décor [1]. L'emplacement de la mèche laisse une légère trace de fumée sur le bord du bol. Les petites lampes à bec pincé sont plus tardives [2]. Nous en avons trouvé une dont le bord, légèrement pincé en quatre endroits, ébauche quatre becs (fin de l'Ancien Bronze).

Les amphorettes ne sont pas moins nombreuses. Toutes petites, elles ont la panse globulaire, le col détaché, et sont munies de deux anses oreillettes.

Elles sont décorées sur la panse de peinture rouge en treillis (pl. LVIII, n° 49). L'une d'elles fut trouvée dans la paume du défunt, ce qui avait peut-être une signification qui nous échappe. Certaines tombes de Jéricho présentent plusieurs spécimens analogues [3]. Certaines amphorettes, plus grandes que les dernières, se distinguent par la variété du décor (pl. LVIII, n°s 30, 35, 41). L'une d'elles (n° 41) offre un mélange de lignes verticales et de lignes ondulées, qui se retrouve à Ophel sur une pièce semblable [4]. Leurs anses oreillettes sont ou arrondies ou triangulaires (pl. LVIII, n° 34). Une jolie amphorette (n° 50), très petite, prend un aspect hybride et se rapproche des cruches en combinant l'anse annulaire à l'anse oreillette. Également très fréquentes sont les petites œnochoés à base arrondie.

L'irrégularité du modelage à la main donne à ces vases des formes diverses. L'argile est généralement très claire, couleur sable, rarement couverte de peinture. L'anse annulaire et verticale, généralement bifide, joint l'orifice à la panse. Souvent une bague d'argile renforce la soudure de l'anse à l'orifice [5] (pl. LVIII, n° 40).

Les bols, les coupes et les écuelles sont de formes variées : carénées, hé-

[1] *Megiddo*, fig. 6, 20 A, niv. IV et VII.

[2] *Tel Bet-mirsim*, XIII, pl. 20, n° 27.

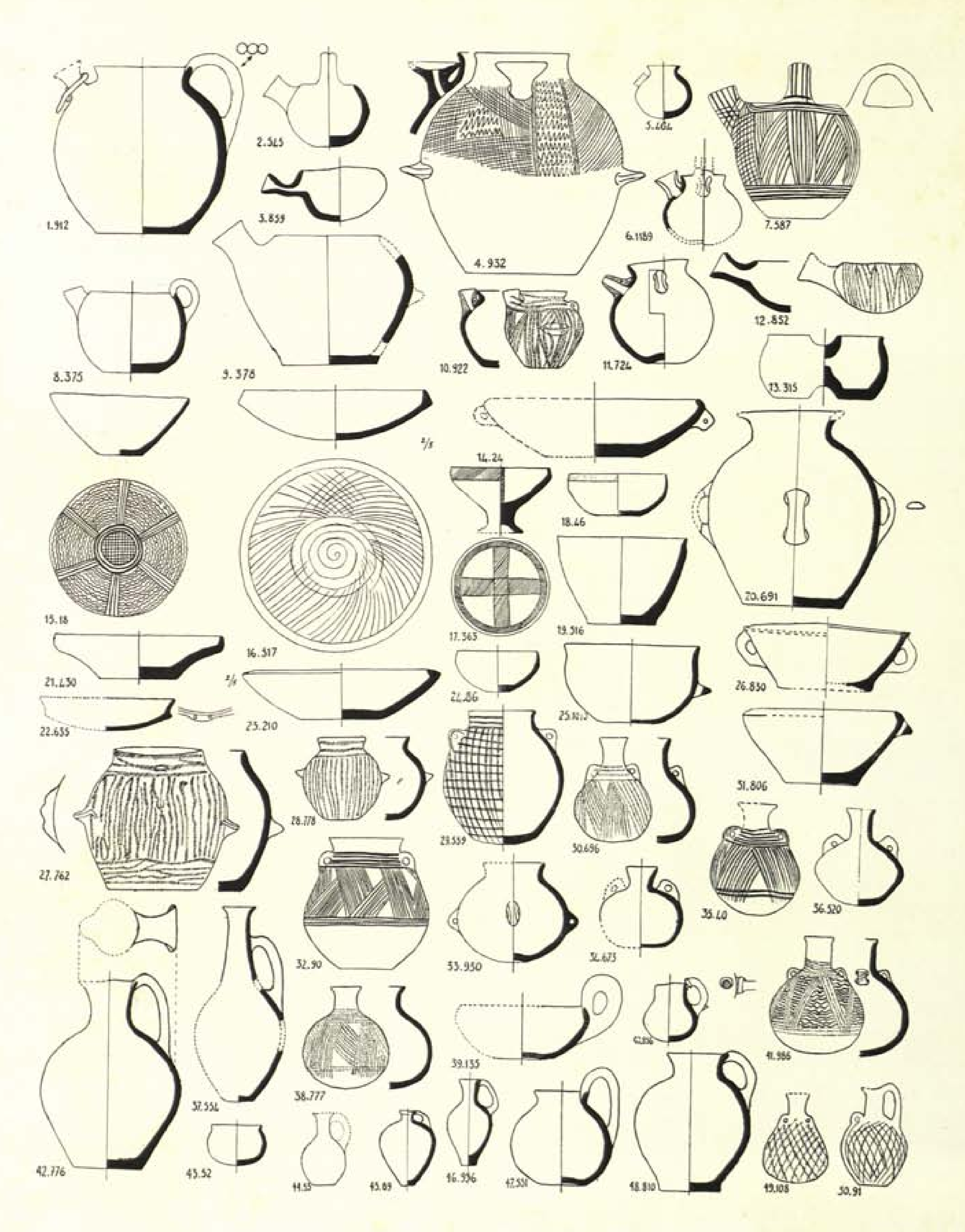
[3] *Annals of Archeology and Anthropology*, t. XIX.

[4] H. Vincent, *Jérusalem sous terre*, pl. X. Les analogies avec Ophel sont d'ailleurs nombreuses (cf. n° 30).

[5] Pièces analogues à Ophel (*Jérusalem sous terre*); à Beïsan, pl. VIII, *The Museum Journal*, nov. 1935, etc.

misphériques avec les parois droites ou évasées, la base plate ou arrondie. Ils ont parfois des anses d'une grande variété. L'anse horizontale, plate ou ondulée, est placée sur la panse ou près du bord (LVIII, nos 25, 31). L'anse oreillette (pl. LVII et LVIII) est généralement arrondie, perforée tantôt verticalement, tantôt horizontalement. L'anse annulaire (LVIII no 26) est plus rare surtout lorsqu'elle dépasse les bords du vase (no 39). Ces bols ont souvent été recouverts extérieurement, avant le polissage, d'une épaisse couche de peinture rouge foncé. Cette peinture se continue à l'intérieur du bol et forme le long du bord une large bande (pl. LVIII, nos 14, 39). Souvent au contraire, la peinture ne couvre que l'intérieur du vase, telle une coupe hémisphérique (no 15) décorée en rouge clair de lignes verticales, séparées à intervalles réguliers par des lignes horizontales ondulées et limitées dans le fond par des cercles concentriques entourant de petits carreaux. Une coupe à base arrondie porte, également à l'intérieur, un décor très différent. Il est fait d'une épaisse couche de peinture rouge sur laquelle se détachent des lignes très claires et très fines. L'une d'elles forme au fond de la coupe une spirale, les autres rayonnent sur les parois (cf. Ophel, Megiddo, Beïsan, etc., sur toute la durée de l'Ancien Bronze).

Les petits pots à goulot ne sont jamais identiques. Certains n'ont pas d'anses. Toutes les variétés d'anses figurent sur les autres : l'anse horizontale plate (pl. LVIII, nos 4, 9, 10), l'anse annulaire simple (no 8), bifide, trifide (nos 1, 8), l'anse en panier simple ou bifide (nos 2, 6, 7). Enfin, nous voyons diverses combinaisons d'anses : l'anse horizontale et l'anse oreillette (no 10), l'anse oreillette et l'anse en panier (no 6). Le goulot même est d'une grande variété : cylindrique ou évasé, court ou long. Il peut être placé sur la panse ou tout près du bord ; il peut s'avancer horizontalement (nos 3, 4, 10) ou, au contraire, s'élever obliquement, parfois plus haut que le bord du vase (nos 6, 7, 12). Souvent, presque vertical, il touche le haut du col. Parfois il devient un simple ornement et n'est plus percé. La pâte est fine et bien cuite. Ces pots sont généralement peints ; les uns ont une décoration de lignes rouge vif sans engobe ; d'autres sont couverts d'un engobe marron clair lissé (no 8), d'autres encore d'un engobe rouge foncé, décoré de lignes rouge clair, le tout également lissé. L'un de ces derniers pots (no 4) présente un dessin fort curieux. Ces pièces sont très connues en Palestine. Tous les sites en offrent différentes



Céramique de la nécropole.

FOUILLES DE ET-TELL (AY).



LES FOUILLES DE ET-TELL EN 1934

LA VILLE BASSE ET LES ENCEINTES

LEGENDE

NIVEAU III

NIVEAU II

NIVEAU I

COUPE A-B



variétés et les nôtres y trouvent parfois des répliques exactes, ainsi à Gézer (grotte 2[I], grotte 3[III]).

Les jarres de la nécropole sont de dimensions réduites. Sur la panse sont placées les anses horizontales, plates ou légèrement ondulées. Le col est court. Ces jarres sont souvent peintes de lignes rouge clair (n° 28), parfois sur un fond blanc (pl. LVII). Une petite jarre à deux anses plates (n° 28) est identique par la forme et le décor à des pièces trouvées à Ophel (Ophel, pl. IX) et à Tell Nasbeh. La jarre à quatre anses annulaires au milieu de la panse, à col évasé (n° 20), est plus rare.

Les cruches avec leur col étroit et élancé, leur pâte fine couverte de peinture polie rouge foncé (n° 37), sont particulièrement élégantes. L'orifice est généralement rond ; parfois aussi il s'élargit en trèfle (n° 42). Les petites sont les plus nombreuses (n°s 44, 45, 46).

La marmite à deux anses oreillettes, à panse globulaire, fond plat et col large (cf. Ophel, pl. IX), est souvent couverte de peintures. La marmite à anses oreillettes au milieu de la panse est moins fréquente (n° 33).

Les vases jumelés ou « salières » (pl. LVIII, n° 13) se composent de deux petits pots communiquant par un trou rond (cf. Ophel, pl. IX et Beïsan).

Toute la céramique de la nécropole nous est parvenue dans un rare état de conservation. Elle est abondante et variée. On y trouve, comme nous avons eu l'occasion de le voir rapidement, de nombreuses analogies avec celle d'autres sites palestiniens de l'Ancien Bronze comme Ophel, Beïsan, Gézer, Megiddo et Jéricho. Elle couvre toute la durée de l'Ancien Bronze.

JUDITH MARQUET-KRAUSE.

P. S. Mme Marquet-Krause qui vient d'achever sa troisième campagne de fouilles à 'Ay nous écrit qu'elle a mis au jour sous le sanctuaire de 1934, un autre sanctuaire plus ancien qui doit remonter à l'aurore de l'âge du bronze. Au-dessous du sol en terre battue, sont apparues des anses horizontales plates, massives et ornées sur le bord de petits demi-cercles plaqués. Ce type précède les anses horizontales lisses qui sont, elles-mêmes, suivies de différentes anses horizontales décorés ou ondulées. N. D. L. D.

NOTE ADDITIONNELLE

PAR

RENÉ DUSSAUD

Mme Marquet-Krause, ancienne élève de l'École du Louvre, qui vient de conduire deux fructueuses campagnes à 'Ay, veut bien me demander d'ajouter quelques lignes à son exposé. Ce sera, tout d'abord, pour rendre hommage au regretté baron Edmond de Rothschild, notre confrère de l'Académie des Beaux-Arts, dont l'intelligence ouverte sur tant de domaines de l'art et de la science, a rendu à l'archéologie française les plus éminents services [1]. C'est lui qui a choisi le site de 'Ay pour y poursuivre des recherches dont il a confié la direction à Mme Marquet, après qu'elle eut fait à Jéricho un stage auprès du professeur J. Garstang. On peut dire qu'il eut ainsi la main doublement heureuse. Il suivait le développement des travaux avec un intérêt si passionné que c'est un bien modeste témoignage de reconnaissance que de dédier ces lignes à sa mémoire. Ajoutons que la concession des fouilles arrivant à expiration, les Musées Nationaux en ont demandé le renouvellement pour rendre hommage à leur grand donateur.

L'exposé clair et précis qui précède notre *Note*, a permis au lecteur d'apprécier l'importance des découvertes des deux premières campagnes de fouilles sur le site de 'Ay. Il est superflu de souligner l'intérêt que présente la découverte d'un sanctuaire cananéen encore en activité à la fin du III^{e} millénaire et offrant déjà la division tripartite, qui sera celle du temple de Salomon à Jérusalem [2].

A 'Ay, d'après les vestiges qui ont été relevés, la pièce d'entrée réunissait les convives du sacrifice de communion, la seconde salle était l'*hékal*, enfin, dans le réduit le plus secret, nous reconnaissons le *debir* où le prêtre consultait la divinité — et c'est à quoi devaient servir les ustensiles découverts auprès de

[1] Voir la notice que M. André Blum lui a consacrée dans le *Bulletin de l'Académie des Beaux-Arts*, n° 20 (juillet-décembre 1934).

[2] Voir nos *Origines cananéennes du sacrifice israélite*, p. 50 et suiv. ; p. 130.

l'autel, qui faisait vraisemblablement fonction d'autel à encens [1]. En dehors de Jérusalem, le *debir* est attesté à Samarie dans le temple de Ba'al [2], ce qui témoigne du caractère cananéen de l'installation.

Nous insisterons davantage sur l'organisation du palais, car grâce à la précision des relevés et des observations de Mme Marquet, nous pensons pouvoir en fixer l'ordonnance, tout au moins dans ses grandes lignes.

D'après ce qu'on a lu plus haut et d'après le plan que nous reproduisons (fig. 8), la partie centrale de l'édifice consiste en une grande salle A, large de 20 m. et profonde de 6 m. 50, ouvrant sur une cour C qu'on n'a pu délimiter. Sur le grand axe de la salle, subsistent quatre bases rectangulaires en pierre de taille, disposées à la distance de 4 m. l'une de l'autre. Elles devaient servir à dresser quatre colonnes en bois, ou plutôt quatre piliers formés de deux poutres jumelées. Un débris de poutre brûlée a été retrouvé sur une des bases en pierre. Ces piliers devaient soutenir cinq poutres maîtresses mises bout à bout, de 4 m. de long (ou 8 coudées) pour les portées du milieu et de 4 m. 50 (ou 9 coudées) à chaque extrémité. Sur ces poutres maîtresses, disposées le long du grand axe, des solives de 4 m. de long, posées perpendiculairement, couvraient le vide de la grande salle.

Les murs de la salle, épais de 2 m. 10, sont constitués par un appareil en pierres plates posées en assises régulières. Dans la partie conservée, les murs sont parfaitement arasés, ce qui indique qu'ils ne s'élevaient pas plus haut. Nous verrons qu'un autre appareil les prolongeait. Le soin avec lequel l'édifice a été construit apparaît encore en ce que la face intérieure des murs était revêtue d'une couche de ciment. Le sol, en terre battue, était parfaitement égalisé.

La salle ouvrait à l'Est, ce qui est traditionnel. Sauf du côté de la cour, la salle A était entourée, à une distance moyenne de 3 m., d'un mur large de 1 m. 50, mur d'enceinte, qui mettait à l'abri d'un coup de main. Le couloir B se développait ainsi sur trois côtés, entre deux murs arasés à la même hauteur. La disposition symétrique des bases *a*, *a'*, *b*, *c*, etc., jette un trait de

[1] Le dispositif des cinq pierres plates signalées plus haut (p. 333) peut avoir servi pour y déposer quelques charbons ardents sur lesquels on jetait l'encens.

[2] *Origines cananéennes*, p. 223. Le terme *debir* ne se retrouve pas en accadien.

lumière sur l'ensemble architectural : elles n'ont pu servir qu'à assujettir des perches destinées à soutenir un auvent sur la façade Ouest.

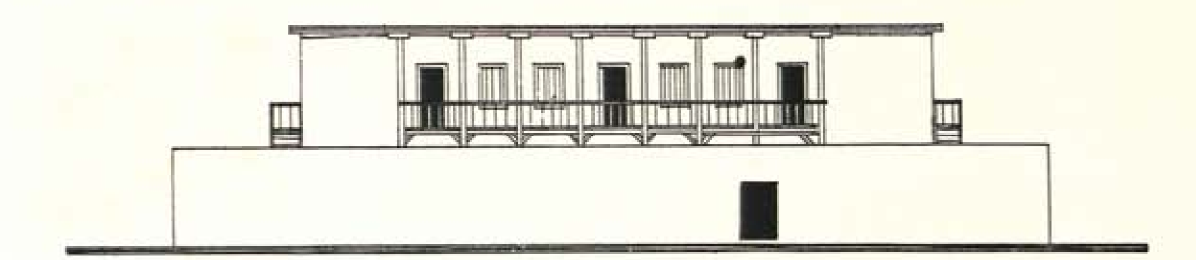
S'il ne s'était agi que de couvrir la salle A d'un toit en terrasse, on n'eût pas pris tant de précautions. C'est dire que l'édifice comportait un premier étage constituant le véritable appartement.

La porte P_2 ne donnait pas accès au dehors, mais dans le couloir B d'où, immédiatement, un escalier devait permettre de monter au premier étage. Cet escalier était établi en bois, car on n'en a trouvé aucun vestige.

Il n'eût pas été pratique, quand on était dans la salle A, d'être obligé de sortir dans la cour C pour, par la porte P_2, gagner l'escalier conduisant au premier étage. Aussi supposons-nous que la porte P_4 permettait d'accéder à un second escalier conduisant au premier étage. Pour des raisons techniques, M. l'architecte Hardy estime que ce second escalier était disposé en sens inverse du premier, c'est-à-dire qu'il était en relation directe avec la porte dérobée P_3. Cette dernière a été ménagée lors de la construction des gros murs, car il se trouve que la distribution des poutrelles ou perches est telle que l'une d'elles tombe juste au milieu de cette porte. Aussi n'a-t-on pas trouvé de base b' : la poutrelle correspondante partait du plancher du premier étage et posait sur une console de cet étage. La porte P_3 ne devait servir qu'aux habitants de la maison, notamment pour gagner l'extérieur et l'installation sanitaire qui était hors de l'édifice.

Mme Marquet ayant signalé des restes de briques, on en conclura que les murs du premier étage, qu'indique la vue cavalière (pl. LX, 2), étaient élevés en briques, peut-être en brique et bois. La masse considérable de ce dernier matériau (poutres, plancher, terrasse) explique que la couche de cendres recouvrant le sol de A ait atteint 1 m. 20 de haut. La céramique recueillie dans cette couche appartenant entièrement à l'Ancien Bronze, Mme Marquet en a justement conclu que le palais avait été incendié aux environs de 2000 avant notre ère.

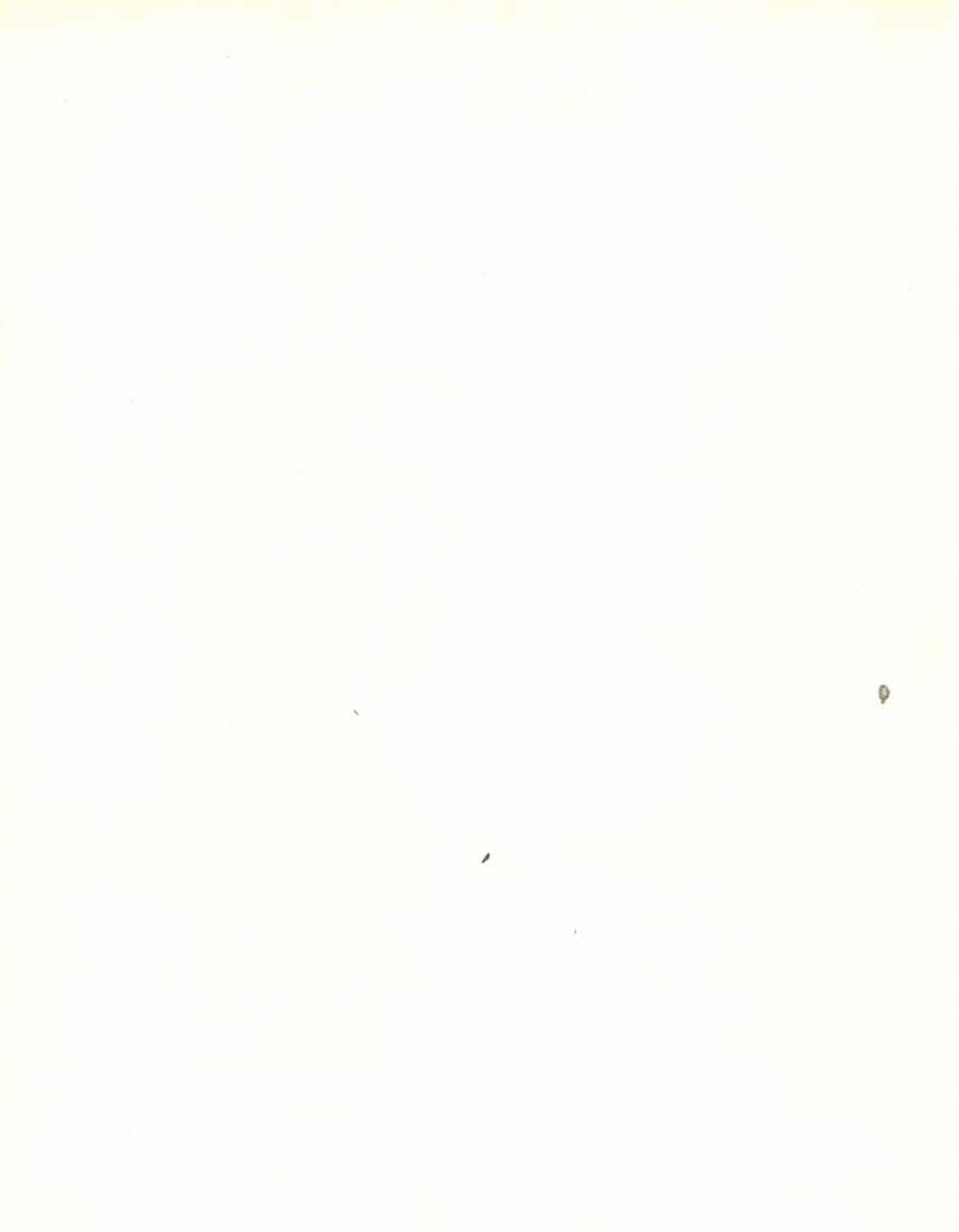
Sur ces données, M. l'architecte Hardy a établi deux vues cavalières de l'édifice restitué. Dans la première (pl. LX, 2), prise en avant de la cour C, on a supposé que la terrasse et l'auvent n'étaient pas encore en place. La seconde vue (pl. LXI, 2) montre l'autre façade, avec un décrochement pour indiquer le dispositif de l'auvent, protégeant la façade Ouest de la pluie ou du



1. Façade ouest restituée et apparaissant derrière le mur d'enceinte.

2. Vue cavalière prise de l'est, établie par M. Hardy, en supposant enlevée la terrasse couvrant le premier étage.

PALAIS DE AY.



soleil. Cette façade à l'auvent est représentée d'abord (pl. LX, 1) de l'extérieur du mur d'enceinte ; on y voit le premier étage dominant le mur

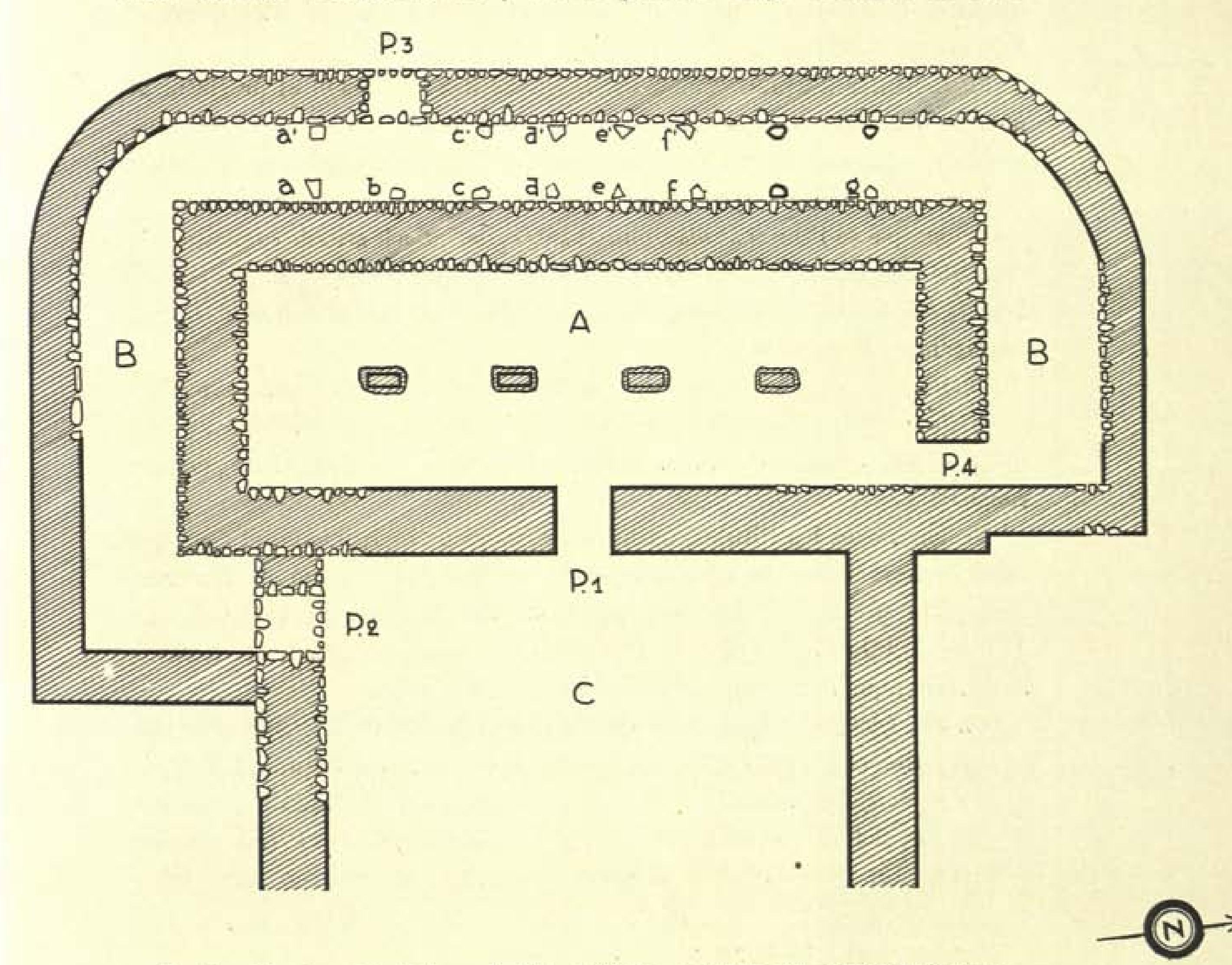


Fig. 8. — Plan du palais de 'Ay, au troisième millénaire avant notre ère, d'après la planche L. Les parties en gros trait noir sont restituées.

extérieur qui délimite le couloir B. Une seconde élévation (pl. LXI, 1) suppose qu'on a supprimé le mur avancé ; en d'autres termes, c'est le résultat d'une coupe établie sur l'axe du front Ouest du couloir B.

Ainsi, pour la première fois, nous pouvons nous rendre compte de l'ordon-

nance d'une vieille maison royale cananéenne, détruite à la fin du IIIe millénaire avant notre ère. L'appartement du premier étage témoigne que la tradition de la « chambre haute » (*'alliyah*) dont il est question dans l'Ancien Testament est fort ancienne.

Ces chambres hautes étaient éclairées par des fenêtres [1] et précisément nous proposerons de reconnaître dans ce palais un *bit-khillâni* ou « palais aux fenêtres », que les rois assyriens imitèrent lorsqu'ils les rencontrèrent au cours de leurs campagnes en Syrie. Il n'est pas douteux, en effet, que *khillâni* soit le mot sémitique de l'Ouest *khallôn*, pluriel *khallônim*, qui a le sens de « fenêtre » [2]. On a été égaré sur l'origine de ce vocable parce que les textes assyriens parlent de *bit khillâni* hittite ; mais à cette époque le terme de hittite désignait abusivement la Syrie.

D'ailleurs, Jérémie nous a laissé la description d'un de ces palais royaux : « Tu t'es construit une belle demeure, des chambres hautes bien aérées, qu'on appelle *khalloni* (i. e. ass. *khillâni*), décorées de lambris et de peinture rouge [3]. »

Si donc, chez les Hittites, usant de l'écriture hiéroglyphique, et spécialement à Karkémish, le *bit-khillani* désignait une tour munie de fenêtres, comme l'a proposé M. Bossert [4], le terme lui-même est un emprunt aux Sémites de l'Ouest, chez qui le *khalloni* ou *bit-khillani* était autrement développé, ainsi que l'attestent Jérémie et les textes assyriens.

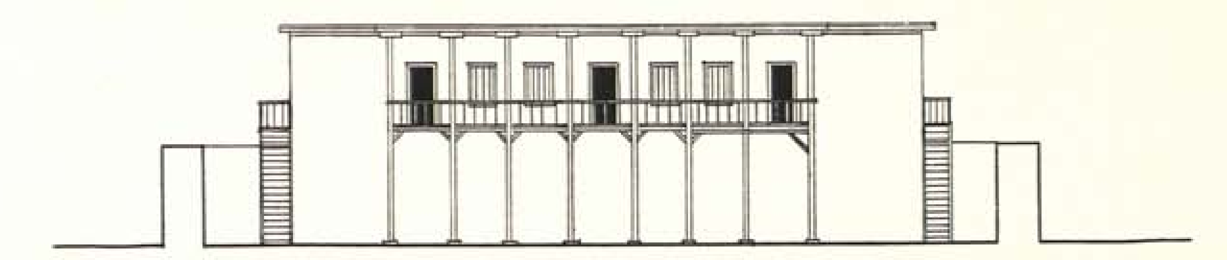
On voit l'intérêt unique de l'édifice que Mme Marquet a dégagé et dont elle a su déterminer la haute antiquité. Ce plan judicieux, dont l'équilibre indique qu'il a été conçu d'ensemble, résout avec une élégante simplicité le problème de l'isolement de l'habitation proprement dite (*haremlik*) d'avec la salle de réunion (*selamlik*). Si l'ón observe la bonne construction des murs et leur revête-

[1] Excellent exemple fourni par *Proverbes*, VII, 6, où « de la fenêtre de sa maison » (*mè-khallon beitah*), la coquette guette le jeune imprudent qui traverse la rue.

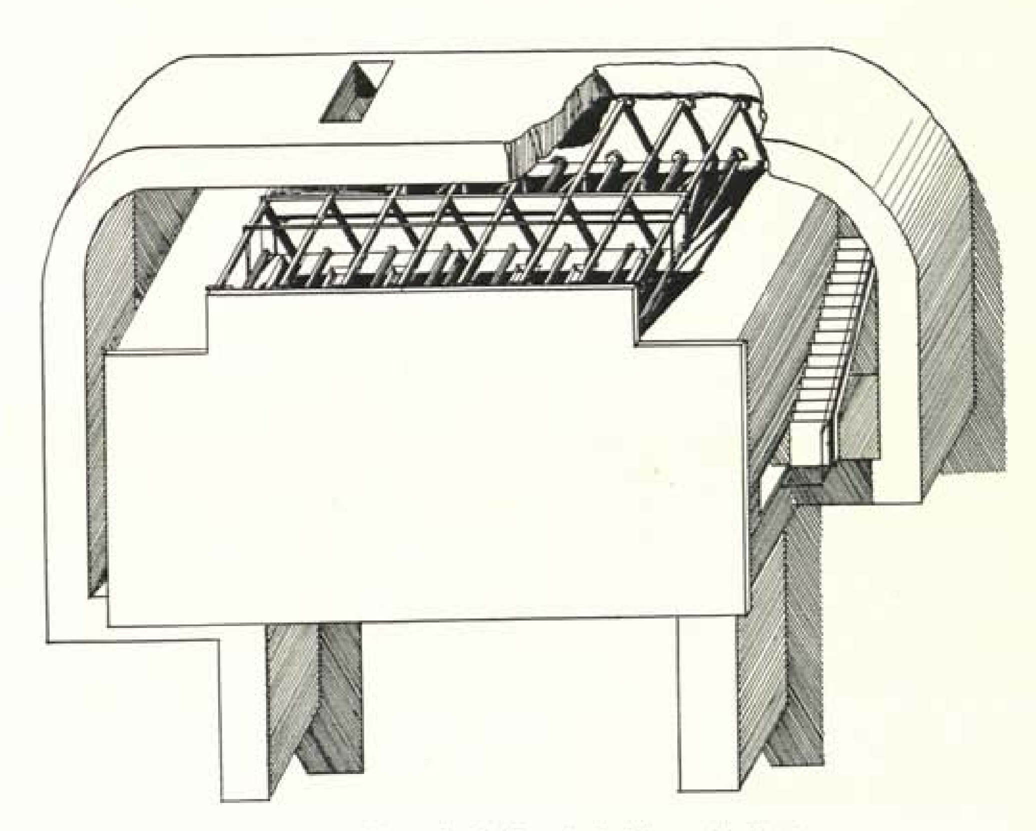
[2] H. ZIMMERN, *Akkad. Fremdwörter*, 2e éd., p. 32.

[3] JÉRÉMIE, XXII, 14. Nous corrigeons *we-qara'-lo* en *we-qorè'-lo* et maintenons, avec Barth, *khalloni*, qu'on rectifie à tort en khal-lonim.

[4] *Archiv für Orientforschung*, IX, p. 127, avec la bibliographie à laquelle manque la référence capitale au texte de Jérémie. M. Louis Delaporte veut bien me faire savoir que, d'après Gebb, le complément phonétique lu *la-na* par M. Bossert doit se lire *te-na*, ce qui compromet quelque peu la restitution [*khi*]*lani*.



1. Élévation restituée de la façade ouest au droit du mur d'enceinte, avec le balcon couvert et les deux escaliers latéraux.



2. Vue cavalière prise de l'ouest, établie par M. Hardy.

Palais de Ay.



ment en ciment, on accordera que tout concourt à signaler cette civilisation cananéenne comme singulièrement développée pour une époque aussi reculée.

⁂

Un des résultats les plus inattendus des deux campagnes de fouilles, pratiquées à 'Ay, est de démontrer que le site resta inoccupé durant tout le Moyen et le Récent Bronze, c'est-à-dire de 2000 à 1200 avant notre ère. Le nom de *ha-'Ay*, « la ruine », n'a pu être donné à cet emplacement qu'après la destruction de la ville, c'est-à-dire après 2000. Puisque la ville ne fut réoccupée qu'après 1200, Mme Marquet en conclut que le site était désert lorsque les Israélites entreprirent la conquête de Canaan.

Dès lors, les constatations faites à 'Ay jettent un jour inattendu sur le livre de Josué. Le caractère légendaire de la prise de Jéricho n'avait pas échappé à la critique biblique. Il est manifeste que les récits concernant la chute de la ville sont établis sur le thème de la légitimation rituelle de sa prise de possession [1]. D'autre part, les résultats des fouilles de Jéricho ont amené nombre de biblistes à admettre que cette ville était détruite lorsque les Israélites se présentèrent devant elle.

Tout au contraire, les chapitres VII et VIII relatant la prise de 'Ay paraissaient historiquement fort acceptables, aussi espérait-on que le problème soulevé par la date de l'entrée des Israélites en Canaan, trouverait sa solution dans des fouilles systématiques à 'Ay. Ces fouilles ont eu lieu, parfaitement conduites de l'avis des juges les plus compétents, et elles obligent à conclure qu'à l'exemple des récits décrivant le passage du Jourdain ou la chute de Jéricho, ceux qui concernent la prise de 'Ay ne sont pas davantage historiques. Cela n'étonnera pas les critiques bibliques qui accordent plus de créance au Livre des Juges qu'à celui de Josué ; mais cela ruinera définitivement les tentatives d'harmonisation qui étaient en faveur jusqu'ici [2].

[1] Voir nos *Origines cananéennes*, p. 249 et suiv.

[2] La plus récente, mais non la moins ingénieuse, est celle de M. Albright, *Bull. Amer. Schools of Or. Res.*, n° 56, p. 11 et n° 58, p. 15, qui suppose que le récit de la prise de 'Ay dans le livre de Josué s'applique en réalité à Béthel. Mais pourquoi pas aussi le récit de la chute de Jéricho ? Il n'y a aucune raison de sauver l'historicité des chap. VII et

C'est la première fois qu'une fouille archéologique apporte une contribution aussi notable et aussi précise à l'exégèse de l'Ancien Testament. Par là, comme par les renseignements qu'elles fournissent sur l'architecture palestinienne du troisième millénaire et, indirectement ainsi, sur le développement de la civilisation à cette époque, les deux campagnes de fouilles à 'Ay comptent parmi les plus importantes qui aient été menées en Palestine durant ces dernières années.

René Dussaud.

VIII de Josué, puisqu'ils appartiennent à un ensemble manifestement légendaire et que l'appui archéologique se dérobe. D'ailleurs, l'observation faite par Mme Marquet, à savoir que le récit du livre de Josué s'applique bien au style de 'Ay, certifie qu'il n'y a pas eu substitution de toponyme.

L'ART NÉOLITHIQUE A JÉRICHO [1]

PAR

JOHN GARSTANG

Au cours des quatre campagnes que j'ai dirigées sur le site de Jéricho, mes objectifs successifs ont été la chronologie des murs, la morphologie des céramiques dans la nécropole découverte en 1931 et l'organisation matérielle de la cité dans sa partie centrale, où furent trouvés les magasins et palais de l'époque hyksos. Mais l'abondante source, dite *'Ain es-Soultan* ou encore Fontaine d'Élisée, a dû de bonne heure fixer des sédentaires. Aussi la cinquième campagne (1934-1935), qui avait pour objet d'étudier les niveaux de l'Ancien Bronze, devait-elle être marquée par une série de découvertes qui nous ont révélé une civilisation encore plus ancienne.

Au-dessous des niveaux de l'Ancien Bronze, à cinq mètres de profondeur, on mit au jour une couche chalcolithique ; puis deux mètres plus bas, on découvrit deux groupes de statues plastiques dans la couche de la poterie néolithique, et une industrie caractéristique en silex. Ainsi ces découvertes, loin de représenter la fin du travail, nous attirèrent jusqu'à descendre sept mètres plus bas, dans des couches qu'on ne soupçonnait pas. Nous avons obtenu de cette façon une stratification précise sur une profondeur de quatorze mètres, représentant les changements culturaux, les suites de l'industrie et de l'occupation humaines, pendant une période de 2.000 ans avant l'époque traditionnelle d'Abraham. Donc pour le moment, Jéricho offre le site de la plus ancienne agglomération connue en Palestine.

Le terrain choisi pour cette recherche était de mille mètres carrés au Nord-Est de la cité fortifiée, contigu à l'endroit partiellement fouillé par Watzinger, il y a vingt-cinq ans. Les travaux commencèrent au niveau 13 mètres 50 et avancèrent d'un mètre en profondeur par semaine. La stratification fut méti-

[1] Lecture faite devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 28 juin 1935.

culeusement notée ; les tessons furent enregistrés de 10 en 10 centimètres de profondeur et les murs ou sols furent soigneusement photographiés et dessinés. Les trente mille tessons furent lavés et examinés un à un par Mme Garstang ; ils furent enregistrés chaque jour par M. G. M. Fitzgerald, dont l'expérience concernant les anciens niveaux à Beisan, rendit la collaboration et les observations particulièrement précieuses.

Les cinq premiers mètres en profondeur révélèrent deux phases principales dans la civilisation de l'Ancien ou premier Bronze, chacune représentant 2 m. 50 de fondations et de couches, couvrant plus ou moins le troisième millénaire avant J.-C.

Dans sa dernière phase cette civilisation fut largement répandue en Canaan ; elle est bien représentée sur plusieurs sites fouillés à fond, par exemple, à Beisan et Megiddo et, dans la plaine, à Gézer et à Ras el Ain. A Jéricho même, elle est amplement illustrée par le Tombeau A, fouillé par nous depuis trois ans, qui contenait 700 objets, dont un grand nombre en bon état. L'influence étrangère qui dominait alors était celle de la Babylonie, ce qu'on reconnaît à une petite tête en ivoire, de taureau d'une race babylonienne.

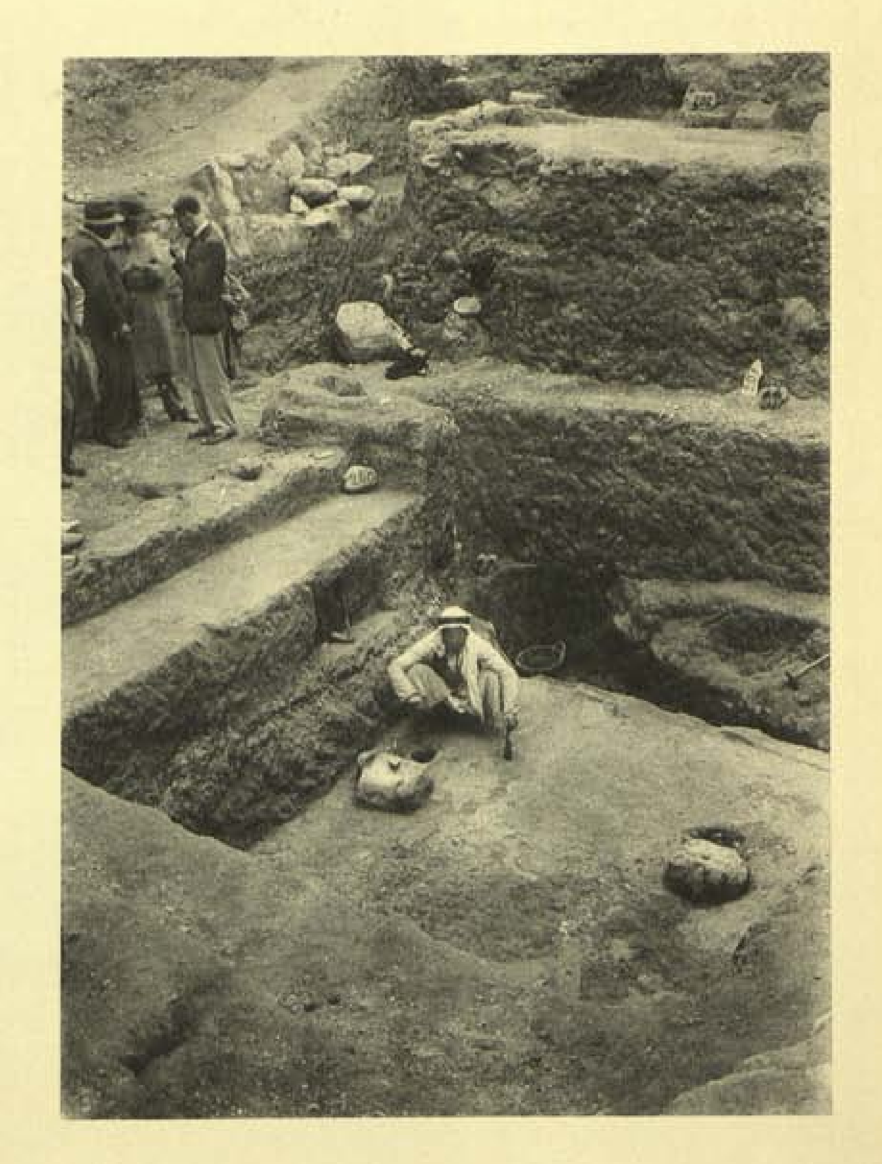
A cette époque, la cité fut entourée d'un gros mur défensif de briques, mais l'art domestique restait sans intérêt. Les maisons consistaient en chambres carrées, sans cour, et même la construction du mur de l'enceinte n'occasionna pas une reconstruction générale.

La première phase de cette civilisation, bien que constituant le prélude de la dernière phase, affirme des tendances locales et caractéristiques ; en vérité Beisan, Megiddo et Jéricho montrèrent peu de ressemblance à cette époque ; mais il est curieux de constater la continuité de technique en chacun de ces sites. Une influence unifiante au cours du troisième millénaire avant J.-C. a dû se faire sentir, qui réunit ces trois éléments dans la civilisation commune de la dernière phase. De nombreuses traces d'incendie à Jéricho et le remaniement de la fortification de la cité suggèrent une intervention étrangère.

On ne sait pas si la première époque comportait un mur défensif, mais il est possible que l'Ancien mur « mauve » du Dr. Watzinger ait constitué un secteur fortifié dans la région Ouest. L'architecture civile est représentée au début de l'Ancien Bronze par une série d'habitations rondes, situées à huit mètres de profondeur (pl. LXII, 1). Ces installations sont trop grandes

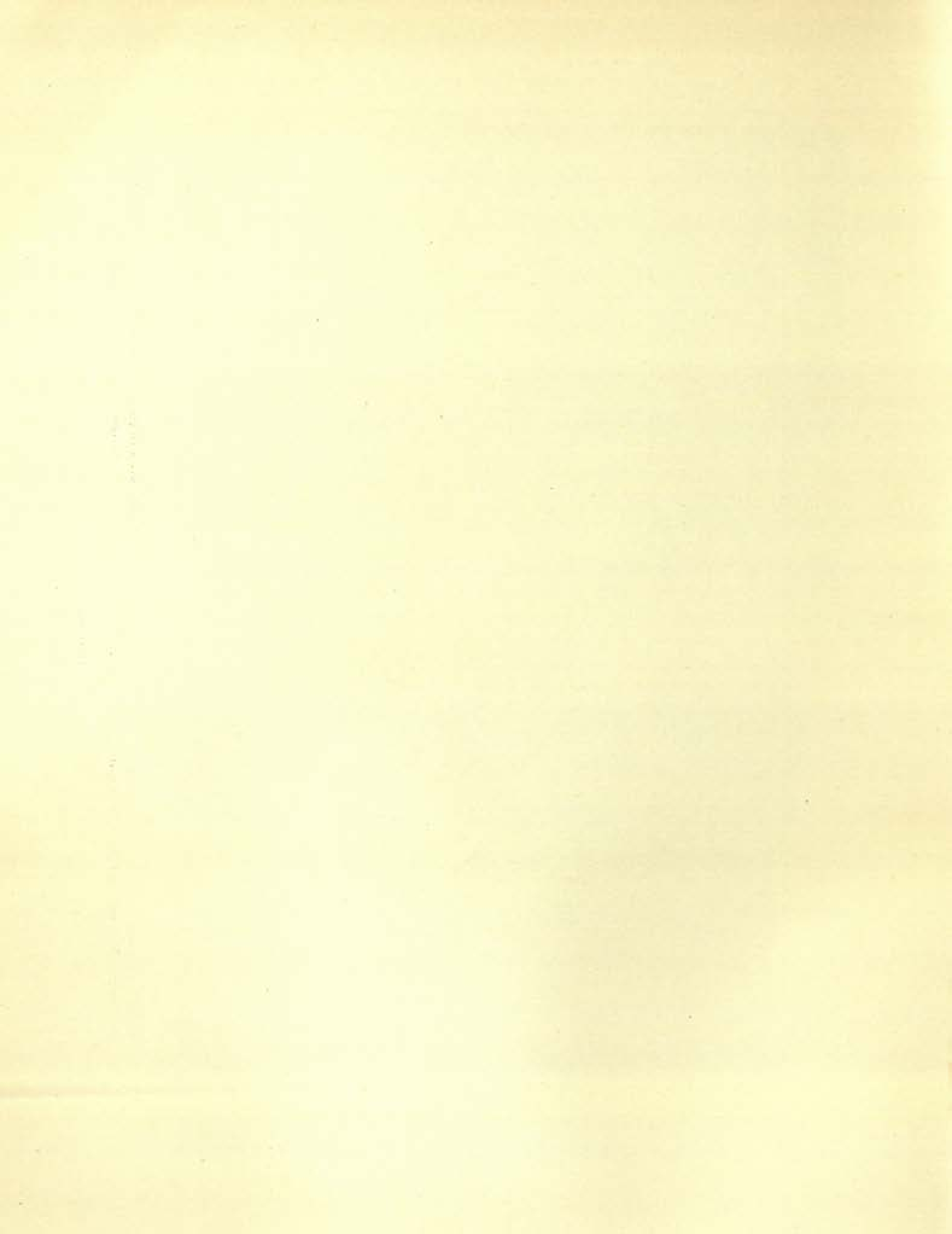


1. - Maisons circulaires. Début de l'âge du Bronze.
En haut, muraille de la ville de l'Ancien Bronze II.



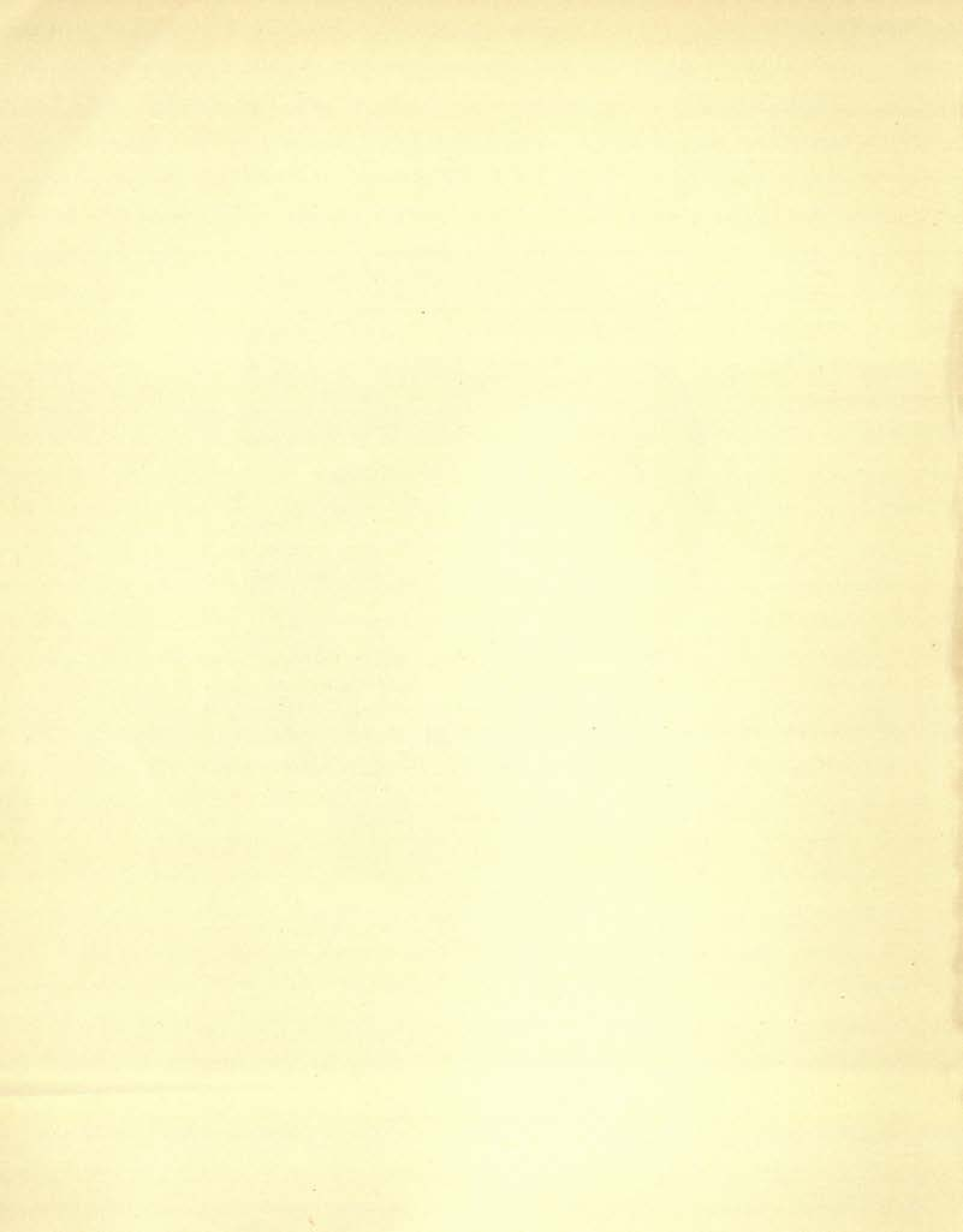
2. - Sols successifs d'une maison néolithique à deux poteaux.
Les deux sols supérieurs entaillés.

JÉRICHO.





Tête en argile crue, polie et peinte.
Couche néolithique supérieure.
JÉRICHO.



pour avoir servi à emmagasiner le grain, et comme il n'y a point d'autres bâtiments à ce niveau, on peut présumer qu'elles représentent les maisons des immigrants de l'Age du Bronze.

Au-dessous de l'Age du Bronze, les couches chalcolithiques se signalent par les nombreux puits à grain, qui témoignent du développement de l'agriculture, et aussi par l'usage de l'argile apporté du dehors. La poterie se distingue par l'imitation de la vannerie et aussi par de larges bandes, avec triangles de peinture brune et d'autres ornements qu'on trouve associés avec la poterie découverte à Tell Ghassoul, de l'autre côté du Jourdain. L'industrie du silex était également comparable, étant celle appelée cananéenne par M. Neuville, et bien connue pendant l'Ancien Bronze en Canaan. A Jéricho, la séparation d'avec la civilisation de l'Age de la Pierre est nettement marquée à notre niveau VII. Le matériel archéologique de cette période a été accru par la découverte de tombeaux contemporains et nous avons pu reconstituer un certain nombre de formes de vases. Cette stratification chalcolithique dans la cité est spécialement instructive, en ce qu'elle fixe la place réelle dans l'histoire locale de la civilisation que le Père Mallon a le premier reconnue à Tell Ghassoul.

La période néolithique représentée par les sept mètres en-dessous (autant que toutes les autres couches réunies), se divise en deux phases par la présence de la poterie jusqu'au niveau de 5 mètres; *i. e.* une stratification de 1 1/2-2 mètres d'épaisseur. Ses relations et ressemblances semblent devoir être cherchées en Thessalie (Néolithique II) plutôt qu'en Orient. Mais la ressemblance n'est pas proche — c'est une ressemblance générale plutôt qu'une identité réelle. Nous inclinons à supposer l'existence d'un centre commun en Asie Mineure, peut-être en Cilicie, qui avait répandu son influence au Sud et à l'Ouest dans ces parages.

Les statues néolithiques appartiennent à la couche de la poterie, bien qu'aucune céramique n'ait été trouvée avec elles. Deux groupes de statues furent découverts; dans chaque groupe, un homme, une femme et un enfant semblent former une triade. Dans l'un d'eux l'argile n'est pas cuite. Malgré cela la figure est très bien modelée (pl. LXIII), avec une surface très lisse, et le tout est traité en une couleur brunâtre, qui est presque un engobe. Sur la figure, les cheveux et la barbe sont représentés par des lignes de couleur

noirâtre. Les yeux sont façonnés avec des coquilles autour desquelles l'argile simule les sourcils.

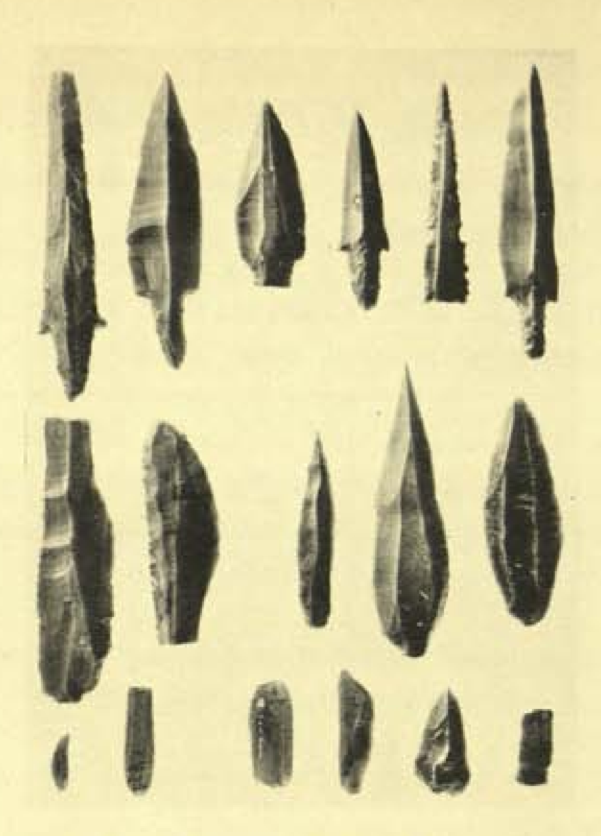
L'autre groupe similaire était plus fragmentaire ; il fut trouvé sur un tas de pierres qui avaient été chauffées, et par ce fait l'argile était à demi cuite sans qu'on puisse dire si ce fut intentionnellement. Parmi les fragments se trouve un petit pied dont les doigts sont parfaitement modelés avec réalisme. Par ailleurs, il n'y a aucune indication sexuelle dans l'exécution des corps humains. Ce groupe fut trouvé dans une petite chambre, annexe d'une maison qui semble avoir été réservée aux divinités domestiques ou pour l'âtre, ou les deux ensemble.

La construction et la conservation des maisons néolithiques est peut-être le trait le plus remarquable de cette couche. Les briques ne sont pas employées, mais seulement la boue avec revêtement de plâtre sur les faces des murs. Dans le plan de la maison en question on a reconnu une grande chambre (6 mètres sur 4) avec une plus petite à côté et une annexe séparée par un mur ; c'est dans l'annexe que les pierres calcinées et les statues furent trouvées (pl. LXIV, 2).

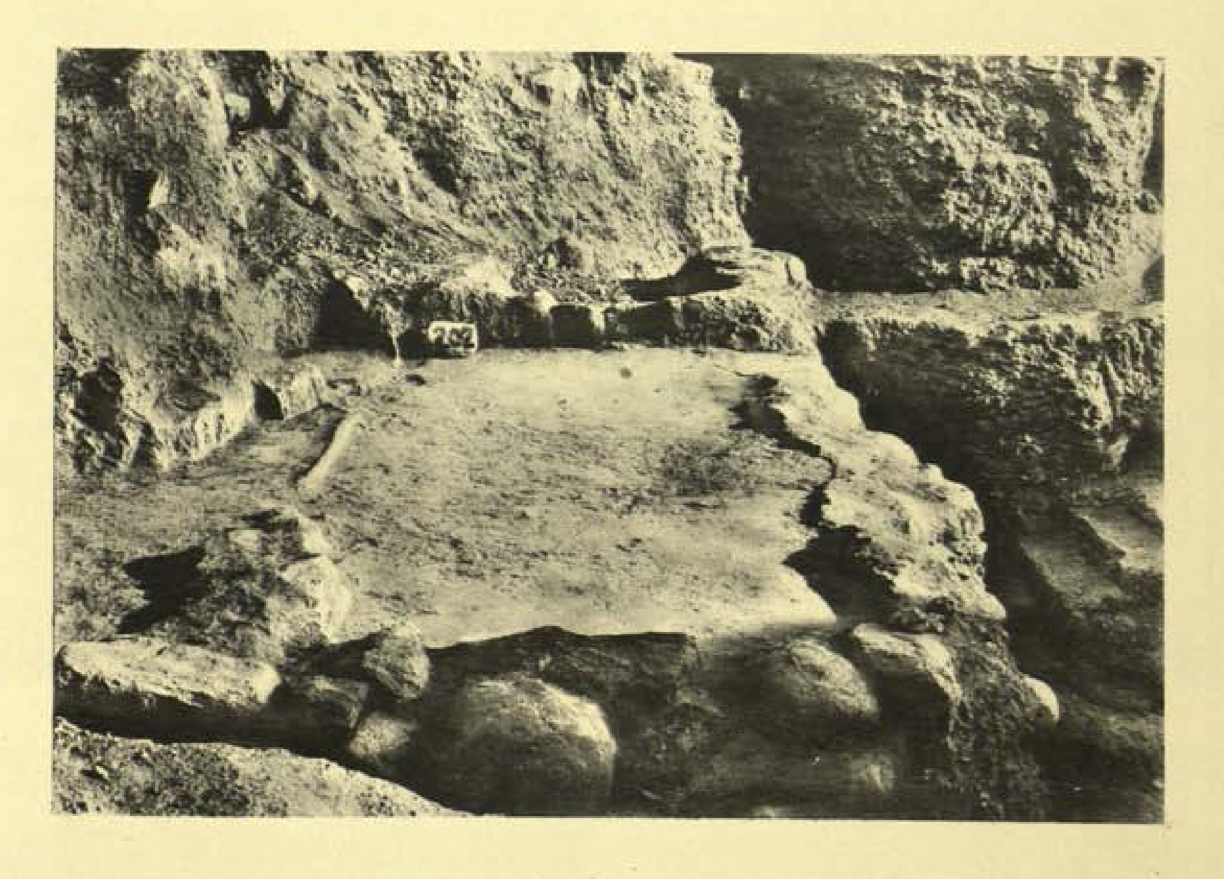
Les murs et les sols étaient recouverts de plâtre d'une couleur rougeâtre polie. Les fondations des sols étaient composées de petites et de grandes pierres avec de la chaux ; le revêtement de plâtre atteint 3-5 mm. d'épaisseur.

Deux mètres plus bas, une semblable maison de 5 mètres sur 6 m., a été reconstruite et le niveau du sol exhaussé, sept fois ; ces sols superposés étaient intacts ; dans le sol supérieur et au troisième furent trouvés les trous de poteaux bien conservés et plâtrés (pl. LXII, 2). Dans la suite, les maisons de l'Age du Bronze ne mesurent que 4 mètres sur 4. Entre ces sols, on trouve deux inhumations, l'une d'adulte, l'autre d'enfant ; comme dans le premier cas les sols étaient intacts, on peut y reconnaître des sacrifices humains.

Entre ces sols s'étendaient des couches de silex et d'autres objets de pierre, dont la stratification est ainsi assurée, ce qui se rencontre rarement dans les fouilles. M. Neuville et Miss Garrod ont examiné ces couches *in situ ;* et nous sommes heureux que Miss Crowfoot ait pu venir nous aider à classer ces silex. Cette industrie, écrit-elle, « ressemble à celle du Tahounien II, décrite par M. Neuville. Elle en diffère cependant par la rareté des pics, l'absence de ciseaux, aussi dans la denticulation fine et l'absence de retouches plates sur

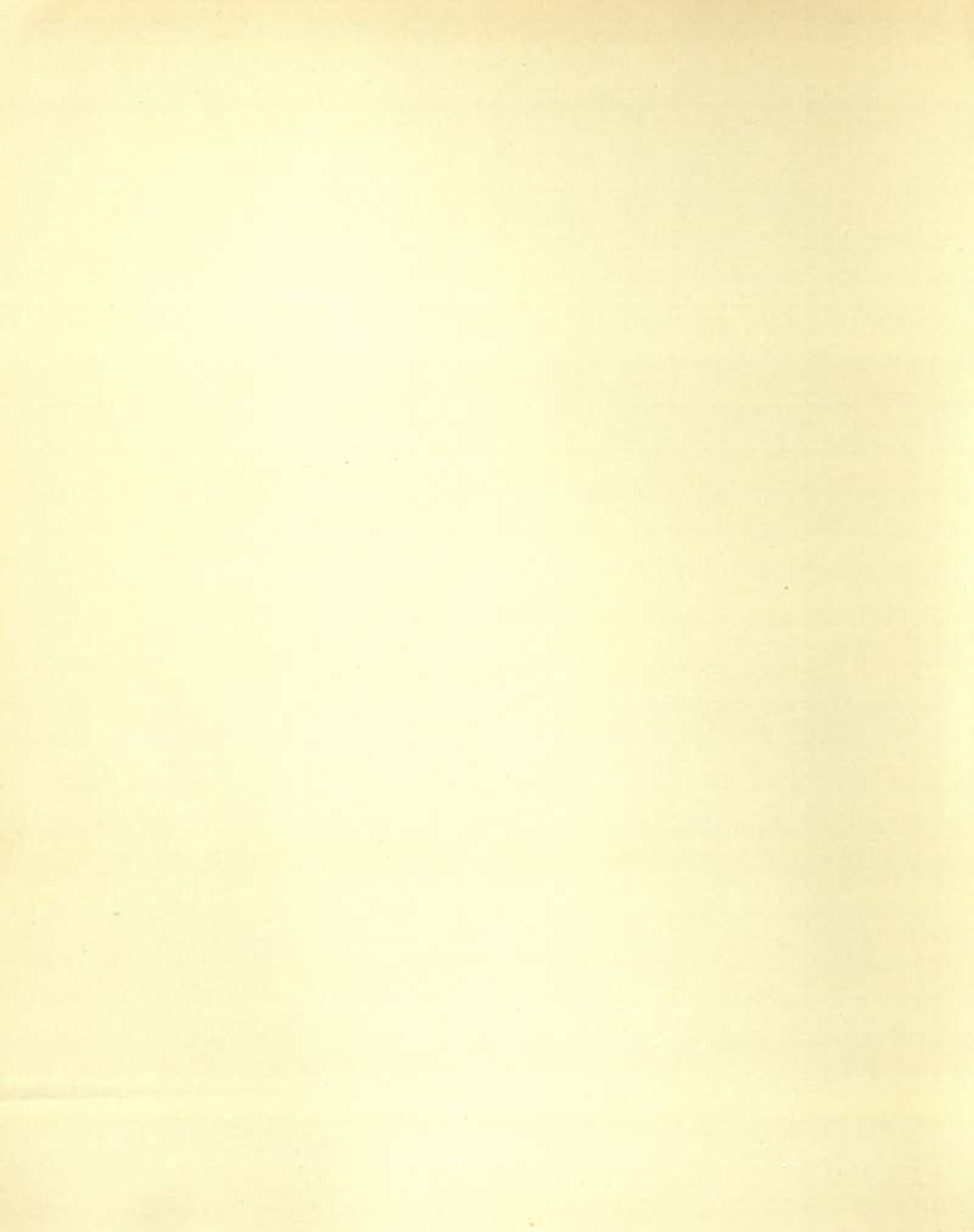


1. - Industrie lithique : 1-13, période néolithique ;
14-17 : période microlithique.



2. - Maison à trois pièces avec sol peint et poli.
A gauche : petite chambre et silo de grain. Au fond : chambrette avec foyer et statues.

JÉRICHO.



les lames de faucilles, et l'absence de lames avec l'arête centrale enlevée. »

Nous sommes donc en présence d'une civilisation particulière de la période néolithique. Les experts décideront si elle doit être classée avec le Tahounien II ; puisque les spécimens tahouniens ne se trouvent qu'à la surface, et qu'ils diffèrent sur plusieurs points, il sera prudent d'appeler provisoirement cette civilisation « Jéricho néolithique ».

En-dessous, l'industrie qui s'associe à trois niveaux d'occupation qui, toutefois, ne constituent pas des sols, est microlithique (pl. LXIV, 1). Miss Crowfoot nous apprend que cette industrie correspond soit au Tahounien I, soit au Natufien IV. En tout cas, elle assure la position dans la série d'industrie lithique de notre couche principale.

Ces découvertes reportent la fondation de Jéricho à un âge très lointain et le développement du site s'établit approximativement d'après le tableau de niveaux suivant :

Age du fer I.	(1100- 600 B. C.)	Superficielle.
Récent Bronze I.	(1550-1400)	1 mètre.
Moyen Bronze II.	(1900-1500)	4 —
— Bronze I.	(2100-1900)	1 —
Ancien Bronze II.	(2700-2100)	2 50 —
Ancien Bronze I.	(3300-2700)	2 50 —
Chalcolithique.	(? 3700-3300)	2 —
Néolithique II.	(? 4000-3700)	1 50 —
Néolithique I.	(? 4600-4000)	5 —
Microlithique.	(? -4600)	2 —

Des sondages ont révélé que les sols néolithiques s'étendent sur une surface de 4 ares. Il est donc désirable, dans l'intérêt de la science, de continuer ces recherches avec une expédition spécialement organisée pour ce travail.

JOHN GARSTANG.

GRILLES DE FENÊTRES EN ÉGYPTE ET TRIGLYPHES GRECS

PAR

R. DEMANGEL

> Celle-ci : « J'habite un triglyphe
> au fronton d'un temple à Balbeck.
> Je m'y suspens avec ma griffe
> sur mes petits au large bec ! »
>
> TH. GAUTIER.

Avec le poète des *Émaux et Camées*, l'hirondelle de fenêtre adopte d'instinct le triglyphe pour y nicher. Ainsi Oreste et Pylade méditaient, au dire d'Euripide, de pénétrer par les triglyphes dans le temple d'Artémis Taurique [1]. Les poètes ont de ces intuitions — ou de ces réminiscences. Le seul aspect du triglyphe prévenait l'oiseau ; la tradition et le sens commun suffisaient à fixer les spectateurs athéniens sur l'escalade normalement projetée par les détrousseurs de temples.

Convaincu que les obscurités de la modénature ou de la construction des Grecs s'éclaireraient plus d'une fois par les solutions données ailleurs à des problèmes tectoniques équivalents, je demanderai aujourd'hui à l'architecture comparée une preuve archéologique de l'exactitude du rapport *triglyphe = opè grillée* [2].

∴

Dans l'entablement dorique le triglyphe est un élément étrange. Étrange par son aspect stylisé : trois barres verticales sur un dé de pierre. Étrange par

[1] EUR., *Iphig. Taur.*, v. 113. Cf. R. DEMANGEL, *Rev. ét., gr.*, XLIV, 1931, p. 320 sq.

[2] La substance de cet article a passé, par doses inégales, dans deux communications faites l'une au Congrès G. Budé de Nice (avril 1935), l'autre à celui de la Fédération des Sociétés savantes du Languedoc-Roussillon (et Provence) à Nîmes (mai 1935). Ces exposés sont résumés dans les *Actes* du Congrès de Nice (*Prototype égyptien du triglyphe grec*) et dans les *Cahiers d'histoire et d'archéologie* (*A propos des chapiteaux doriques de Saint-Remy*).

son alternance immuable avec la métope, cette dalle, sculptée ou non, qui forme avec le triglyphe un groupe organique, répété sur les quatre côtés du temple. Étrange surtout par son inutilité jointe à sa permanence.

Car le triglyphe est *complètement inutile* à l'entablement classique. L'ordre dorique est seul, parmi les ordonnances originales de l'antiquité, à présenter un entablement composé en hauteur de trois parties. Deux sont essentielles et partout représentées : l'architrave qui reforme le mur au-dessus de la baie du portique, et la corniche dont la saillie protège ce mur. Entre architrave et corniche règne cet étage curieux, que nous appelons la frise dorique, où domine la triple verticale du triglyphe : étage inutile à la construction comme à la protection, à la durée comme à la stabilité de l'édifice [1].

Cet organe inutile s'est pourtant maintenu, c'est un fait, à travers les siècles ; il existe dans tous les temples doriques. En vain les architectes attiques du v^e siècle ont-ils essayé de secouer son joug tyrannique : aucun portique extérieur dorique n'a pu se passer du triglyphe, malgré les problèmes insolubles qu'il posait [2]. Car cet organe indispensable était plus qu'inutile : il était gênant ; plus que gênant : incompatible avec la régularité des éléments structuraux du portique angulaire.

Cette curieuse disposition alternée, si constante d'un bout à l'autre de l'histoire de l'ordre dorique qu'elle semble indispensable à son existence (et qu'en fait il lui doit sans doute et la vie et la mort) serait-elle donc aussi la plus dénuée de sens ? Comment concilier une telle observation avec le principe de l'utilité de chaque élément permanent de la construction, cette harmonieuse nécessité organique qui régit toute architecture, spécialement antique ?

La réponse est que le triglyphe, qui a pris au cours des temps une allure uniquement décorative, était, dans la construction première, un organe corres-

[1] Pour le plus achevé des temples classiques, le Parthénon, la coupe de l'entablement extérieur (cf. J. Durm, *Bauk. der Gr.*, 3e éd., p. 188, fig. 163) fait assez ressortir le caractère de cette assise factice, incomplète dans l'épaisseur, inutile à la construction, puisque les soffites de couverture du péristyle sont au niveau de la corniche et portent sur la contrefrise, ce qui est la règle pour le temple dorique. Il n'en est pas de même pour l'ionique, qui n'a pas connu la tripartition originelle de l'entablement.

[2] Le problème du triglyphe d'angle a motivé les recherches des grands constructeurs du siècle de Périclès, et, après leur échec, le recul et la décadence de l'ordre dorique au profit de l'ordonnance ionique, adaptée au portique angulaire par la variante corinthienne.

pondant à une *fonction essentielle*. C'est une autre règle souvent vérifiée que celle de la survivance décorative de formes à l'origine constructives [1]. L'étage des triglyphes doriques est le résidu décoratif de l'élément vital du mégaron protohellénique, ancêtre du temple dorique : l'assise à claire-voie du lanterneau était chargée de donner l'air et la lumière à une salle qui n'avait pas d'accès direct à l'extérieur et qui, de plus, enfermait en son centre la redoutable et asphyxiante menace d'un foyer permanent. C'est en raison de la nécessité de cette assise organique, liée à l'étai du toit surélevé — rôle primordial de la colonne — pendant non pas des siècles mais des millénaires [2], que la pétrification décorative, que nous pouvons étudier tardivement vers le VIe siècle avant notre ère, a conservé immuablement pour cette partie de l'ordre dorique l'ancienne image de fenêtre à barreaux alternant avec un entre-fenêtres. Ainsi, dans l'opaion, alternaient opes et métopes, disposées en série comme les fenêtres antiques — qu'elles soient placées au-dessus des portes ou entre les plafonds montés à des niveaux différents — en souvenir de leur rapport originel avec les éléments architectoniques.

⁂

De ce fait grec, une architecture voisine de la grecque, mais beaucoup plus anciennement pétrifiée, mieux connue, par conséquent, pour les origines de la couverture des édifices, va nous permettre de contrôler l'exactitude.

J'ai noté ailleurs [3] l'importance des données égyptiennes dans le problème des sources de la frise continue des Grecs. Il m'était loisible d'insister davantage sur la frise prophylactique de parapet (uræus, griffons, lions) surmontant la corniche à gorge et masquant la tranche des dalles de couverture (fig. 1). Si je n'ai pas donné à la solution de la vallée du Nil l'importance que j'attribuais à la formule mésopotamienne, c'est qu'à mon sens l'influence de l'Égypte sur les architectures grecques ne pouvait s'être exercée qu'à une époque où la muraille égyptienne était devenue sur toute sa hauteur un immense panneau décoré. Les origines de cet habillage ne se confondent pas (malgré certaines analogies) avec celles de la défense du parapet, et la conception pharaonique

[1] G. E. Rizzo, *Temp. fitt. Nemi*, p. 19 ; R. Demangel, *La frise ionique*, p. 184 sq.

[2] On connaît le mégaron en Thessalie 2.500 ans av. J.-C.

[3] *La frise ionique*, p. 38 sq.

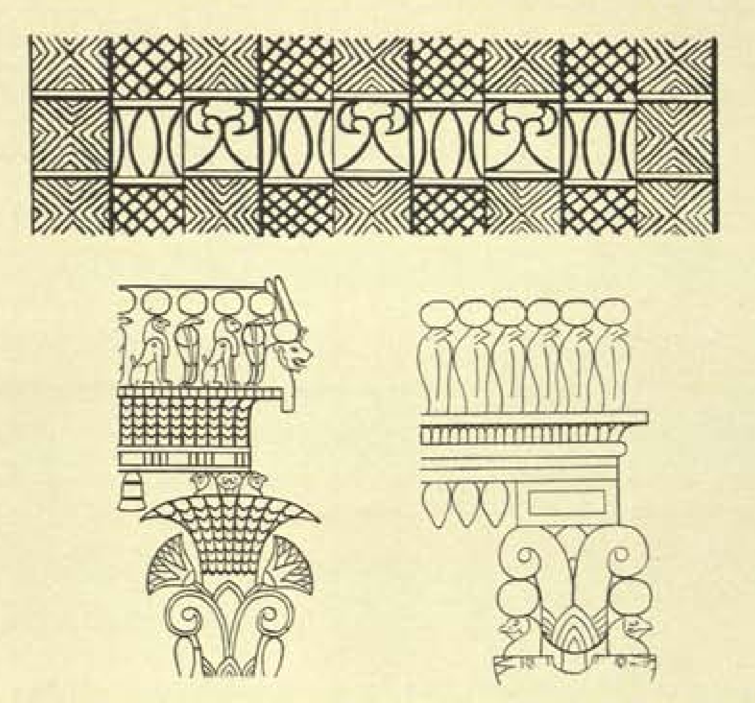


FIG. 1. — Formes architecturales, dessins égyptiens (d'après R. DEMANGEL, *La frise ionique*, fig. 2, 4 et 5).



FIG. 2. — Colonnade N. du Deir-el-Bahari (d'après G. JÉQUIER, *L'archit. et la décorat. dans l'anc. Égypte*, pl. 30).

du bas-relief décoratif est généralement si différente de l'ionique que les égyptologues semblent, pour ainsi parler, désorientés lorsqu'ils rencontrent un bandeau sculpté qui, sortant de « la règle », se borne à couronner une paroi lisse [1].

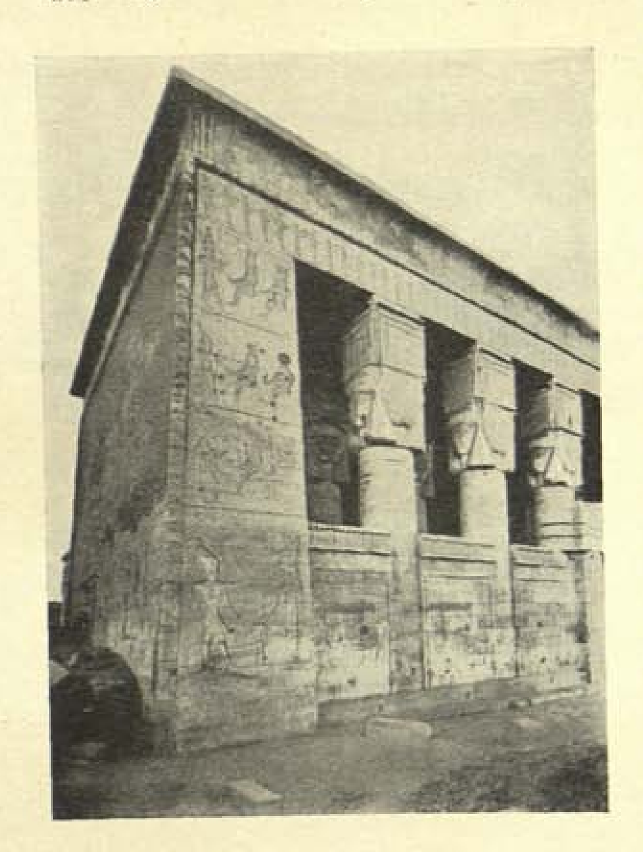


Fig. 3. — Angle N.-E. du temple de Denderah (d'après G. Jéquier, *Les temples ptolém. et rom.*, pl. 55)

Entre cette corniche (parfois sommée d'uræus) et l'architrave, dans le portique égyptien comme en Grèce, aucun élément n'est interposé (fig. 2), et le couronnement de la baie est le même que celui du mur (fig. 3). Pourtant, utilisée comme support médian des toitures, la colonne égyptienne peut être surmontée d'une autre combinaison tectonique, dont le caractère particulier méritait de frapper davantage les hellénistes.

Une salle à piliers ou colonnes, quelles que soient ses dimensions, est facile à couvrir : « toute la question est de l'éclairer » [2]. Le plus difficile problème de l'art de bâtir, on l'a dit avec raison [3], était d'éclairer et d'aérer les édifices par le haut, sans ouvrir en même temps un dangereux passage aux éléments (au soleil même) et aux esprits malfaisants.

La toiture des salles hypostyles de l'Égypte était surélevée au centre par une double file de colonnes plus hautes que les autres [4] (pl. LXV, 1 et 2); la

(1) Cf. Ch. Kuentz, *Bas-rel. saïtes*, *Mon. Piot*, XXXIII, 1933, p. 39 sq.

(2) A. Choisy, *Hist. archit.*, I, p. 60.

(3) Cf. R. Herbig, *Fenster an Tempeln und monum. Profanbauten*, *Arch. Jahrb.*, XLIV, 1929, p. 252.

(4) La différence de hauteur des colonnes est soulignée par la variété des chapiteaux : campaniformes à calice très ouvert pour la grande nef; bouton fermé, au contraire, pour les colonnes papyriformes plus petites des bas-côtés.



1. Salle hypostyle du grand temple de Karnak
(d'après G. Jéquier, *Les temples ramess. et saïtes*, pl. 4).



2. Salle hypostyle du temple de Khonsou, à Karnak
(d'après G. Jéquier, *ibid.*, pl. 70).



travée médiane, ainsi ménagée entre les deux bas-côtés, formait une sorte de lanterneau qui pouvait se prolonger autant qu'il était nécessaire. La diffé-

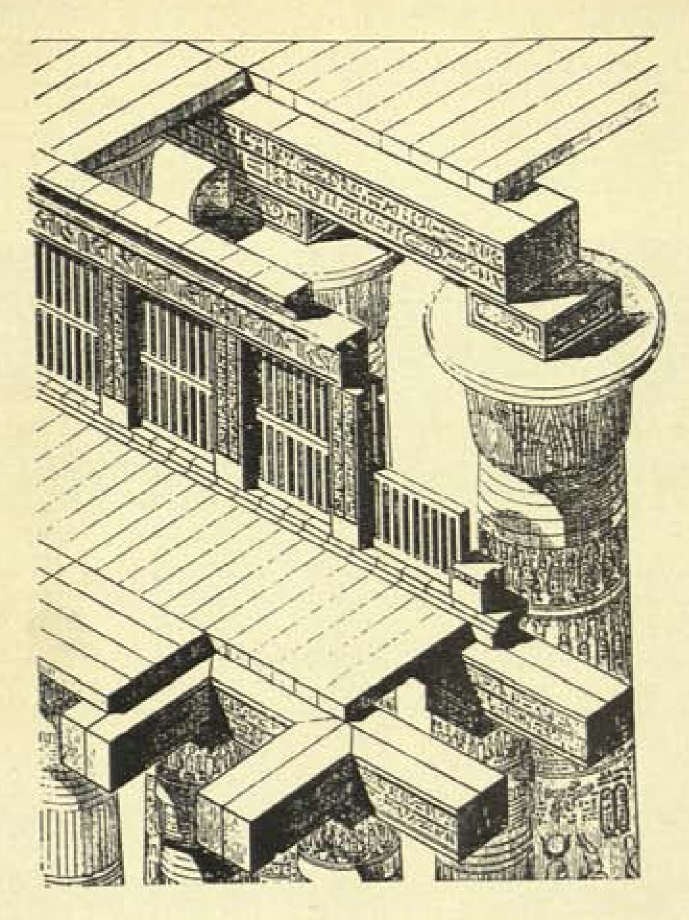


FIG. 4. — Attique de la salle hypostyle du grand temple de Karnak (d'après PERROT et CHIPIEZ, *Hist. art*, I, p. 615, fig. 410).

rence de hauteur entre les plafonds était rachetée par une assise de claires-voies alternant avec des piliers [1].

Ainsi fut réalisé à Karnak l'« attique » de la gigantesque salle hypostyle. Les claires-voies, encore en place, sont des grilles de pierre de cinq mètres de hauteur, à deux rangées de barreaux. L'étage de ces *claustra* pose sur les

[1] Cf. PERROT et CHIPIEZ, *Hist. art*, I, p. 614 sq.; G. JÉQUIER, *Man. arch. égypt.*, p. 132 sq., 290 sq.; CONTENAU et CHAPOT, *L'art antique*, p. 97; R. DEMANGEL, *Bull. corr. hell.*, LV, 1931, p. 122

architraves des nefs latérales et porte une autre assise qui soutient les dalles de couverture de la travée centrale, chaque architrave étant couronnée par une sorte de *tænia* à gorge égyptienne, élément terminal protecteur de tout ensemble tectonique en Égypte (fig. 4 et pl. LXV, 1).

Le même éclairage oblique, donné par des dalles perforées de moindres dimensions mais disposées de manière analogue, a été réalisé au temple de

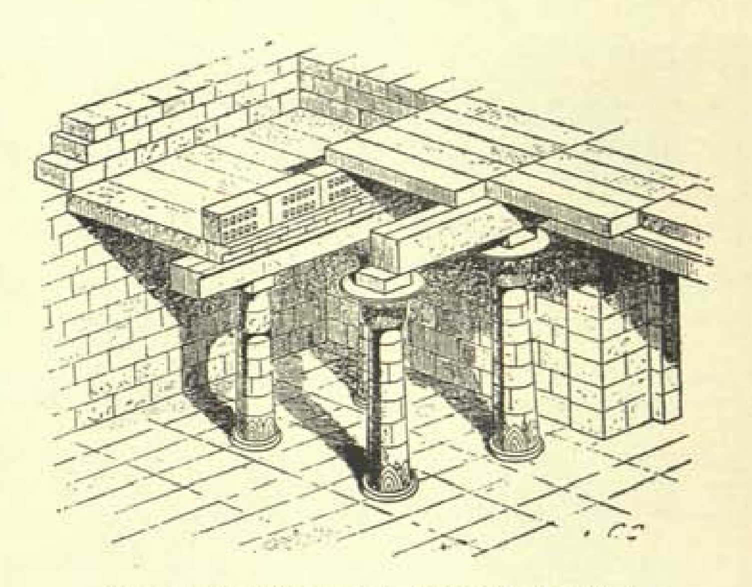


Fig. 5. — *Claustra* du temple de Khonsou, à Karnak (d'après Perrot et Chipiez, *Hist. art*, I, p. 618, fig. 412).

Khonsou à Karnak. L'édifice est plus petit, plus récent (début XII^e^ siècle av. J.-C.), et l'aménagement des *claustra* est plus simple. Je donne ici un peu à regret la vue perspective de Chipiez, d'après un géométral de la *Description de l'Égypte*[1] (fig. 5). L'excellente photographie de G. Jéquier (pl. LXV, 2), permettra un contrôle utile ; on verra notamment que les *claustra* ne s'y trouvent pas dans un rapport régulier avec les colonnes.

Les salles des temples ramessides pouvaient être éclairées aussi par des ouvertures non grillées, ménagées entre l'architrave et une corniche surélevée

[1] III, 28. Je n'ai pas de meilleur dessin sous la main.

par des cubes de pierre [1]. Inversement, surtout à une époque plus récente, des fenêtres percées en haut des murs extérieurs ont été disposées en série et



Fig. 6. — Chambre de Hakoris (xxixe dynastie) à Médinet-Habou (d'après G. Jéquier, *Les temples ramess. et saïtes*, pl. 80, 1).

closes par des grilles de pierre [2] (fig. 6). Ces claires-voies évoquent le souvenir des panneaux en bois mobiles fermant les fenêtres des maisons [3].

Grilles de fenêtres et grilles de lanterneau sont, il va de soi, très-analogues les unes aux autres à la fois par l'aspect extérieur et par la fonction. Les différences sont dans les dimensions surtout des grilles, dans leur mode de fixation,

[1] Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. art*, I, p. 619, fig. 413. D'autres exemples sont donnés par G. Jéquier, *op. cit.*, p. 134, n. 1.

[2] Les « triglyphes » égyptiens peuvent être en ce cas *sous* les architraves. Cf. G. Jéquier, *Les temples ramess. et saïtes*, pl. 80, 2.

[3] G. Leroux, *Orig. de l'édifice hypostyle*, p. 215.

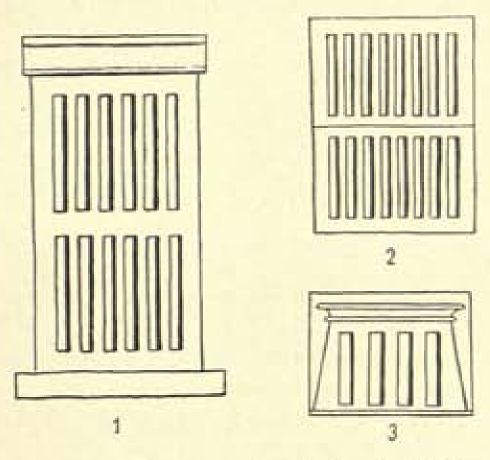


FIG. 7. — Divers types de *claustra* : 1 et 3, de fenêtre; 2, de temple (d'après G. JÉQUIER, *Man. d'arch. égypt.*, p. 131; PERROT et CHIPIEZ, *Hist. art*, I, p. 617 et 620).

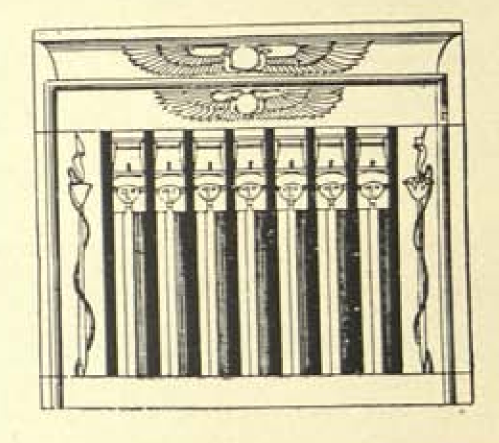


FIG 8. — Polyglyphe de Denderah (d'après G. JÉQUIER, *Man. d'arch. égypt.*, p. 134, fig. 74).

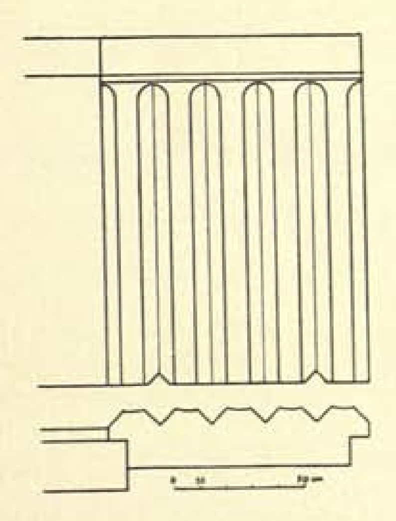


FIG. 9. — Pentaglyphe de Locres (d'après P. ORSI, *Not. degli scavi*, VIII, 1911, Suppl. (1912), p. 33, fig. 24.).

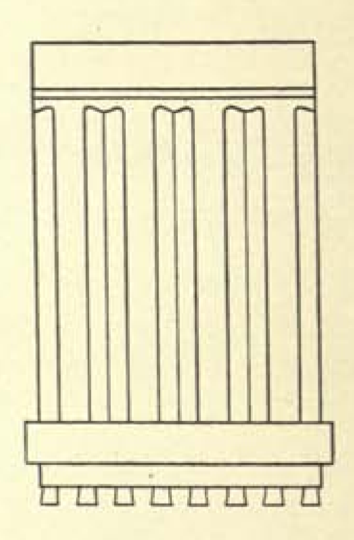


FIG. 10. — Tétraglyphe de Sélinonte (d'après KOLDEWEY et PUCHSTEIN, *Gr. Tempel Unterital. und Sicil.*, I, p. 129, fig. 111).

dans le nombre et la forme des barreaux [1], dans la saillie [2] ou le retrait des claires-voies dépendant de divers facteurs structuraux ou chronologiques



Fig. 11. — Mur d'entre-colonnement du grand temple de Kom Ombo (d'après G. Jéquier, *Les temples ptolém. et rom.*, pl. 45).

(fig. 7). Mais constructivement et décorativement les divers modèles de *claustra* sont équivalents. Bien plus, certains « polyglyphes » à *clathri* biseautés, comme l'heptaglyphe de Dendérah (fig. 8), évoquent directement leurs cousins germains les triglyphes grecs, surtout ceux d'entre eux qui se permettent une dérogation à la règle ternaire : je veux dire, pour ne pas descendre aux

[1] Les plus grandes grilles ont deux étages de barreaux.

[2] Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. art*, I, p. 614, fig. 408 et 409. L'architecture médiévale, militaire ou religieuse, de l'Occident a connu aussi fenêtres et meurtrières saillantes ou en retrait sur les façades.

temps romains [1], les exceptionnels pentaglyphes (fig. 9) [2], ou tétraglyphes [3] (fig. 10) de Grande Grèce.

∴

A côté des rapports fonctionnels, sur lesquels j'ai voulu insister, entre les *claustra* des temples ou des maisons de l'Égypte et la solution dorique, on

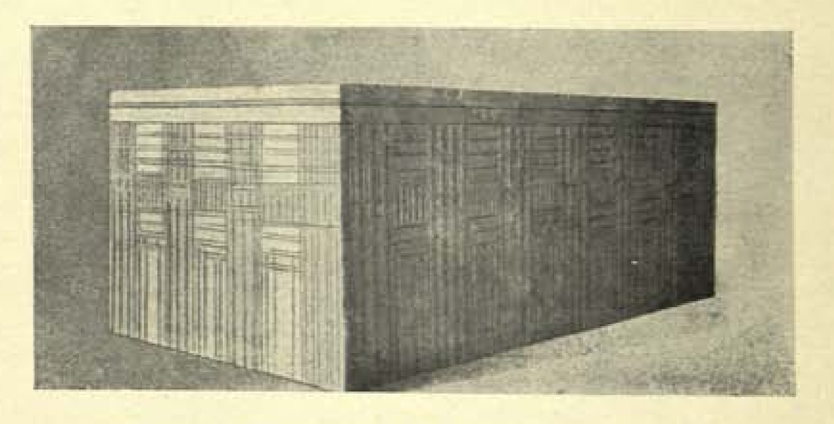


Fig. 12. — Sarcophage de la IVe dynastie. Musée du Louvre (d'après Contenau et Chapot, *L'art antique*, p. 23, fig. 9).

pourrait signaler d'autres analogies décoratives. Je ne m'y arrêterai pas, notant seulement de curieuses rencontres dans l'alternance du motif vertical trimère avec le cartouche sacré (fig. 11) ou une combinaison végétale stylisée (feuilles ou tiges de lotus adossées, fig. 1. en haut) [4].

Je rappellerai toutefois la décoration de ces beaux sarcophages en pierre que l'on considère justement comme des répliques de maisons égyptiennes du début de l'Ancien Empire [5] (fig. 12). Sur ces précieux monuments on pourra observer que, dès le premier quart du IIIe millénaire avant notre ère, au-dessus des linteaux imbriqués des portes (selon le principe des épistyles ioniques

(1) Cf. notamment le curieux pentaglyphe angulaire de l'arc augustéen d'Aoste.

(2) P. Orsi, *Not. degli scavi*, VIII, 1911, Suppl. (1912), p. 33, fig. 24 ; *Arch. Anz.*, XXVIII, 1913, col. 167-8 (Locres).

(3) Koldewey et Puchstein, *Gr. Tempel Unterital. und Sicil.*, I, p. 129, fig. 111 (Sélinonte, temple E).

(4) Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. art*, I, p. 513 sq.

(5) Le sarcophage anonyme d'Abou-Roash est au Louvre. Sur celui de Mycérinus, cf. J. Capart, *L'art égypt.*, I, *L'archit.*, pl. 23 et p. 6 (bibl.).

à fasces), des claires-voies sont chargées d'assurer l'aération et l'éclairage de l'intérieur. J'ai rapproché naguère [1] de ces maisons égyptiennes divers motifs de façade avec imposte grillée provenant d'autres provinces artistiques, lointaines ou proches : Byblos avec son vase en pierre rose (fig. 13, 1), Volo

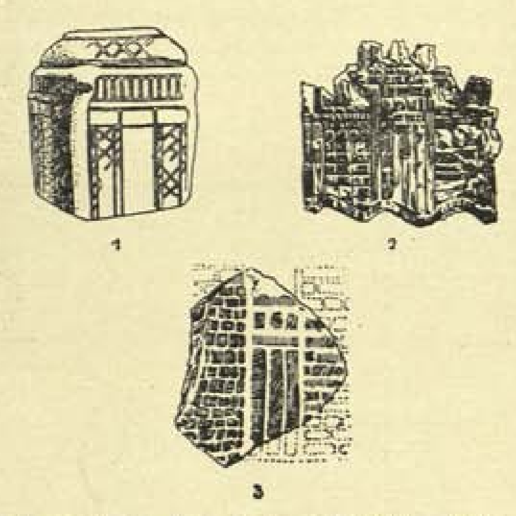


Fig. 13. — Motifs de façade : 1. Vase en pierre de Byblos; 2. Plaquette d'or de Volo; 3. Vase de Malte (d'après *Rev. ét. anc.*, XXXII, 1930, p. 212, fig. 2).

et sa plaquette d'or (fig. 13, 2), le tesson de Malte (fig. 13, 3), l'urne étrusque en forme de temple du Musée de Florence (fig. 14). Je ne reviendrai sur ces rapprochements, qui attestent si clairement une communauté d'inspiration méditerranéenne, que pour appeler davantage l'attention sur la longue claire-voie qui fait le tour du *tempietto* étrusque. L'interprétation de la « loggia » du grand côté passe justement pour malaisée [2] : je crois, pour ma part, reconnaître dans l'assise ajourée, gauchement insérée, sur ce modèle schématique [3] d'habitation (funéraire, divine ou humaine), entre deux colonnades de tailles inégales, sinon la tradition des claires-voies égyptiennes, du moins le même principe qu'appliquaient les architectes des salles hypostyles, en espaçant deux plafonds portés à des niveaux différents par des colonnes plus ou moins hautes.

[1] *Bull. corr. hell.*, LV, 1931, p. 125.

[2] D. S. Robertson, *Gr. and Rom. Archit.*, p. 305.

[3] Sur la perspective dans les dessins d'architecture de l'Égypte, cf. J. Capart, *Ann. Soc. Archéol. Brux.*, XXXIV, 1930, p. 84 sq.

Une observation analogue pourrait être faite à propos de la fameuse fresque de Cnossos où l'on voit un portique surélevé, flanqué, un peu en contre-bas,

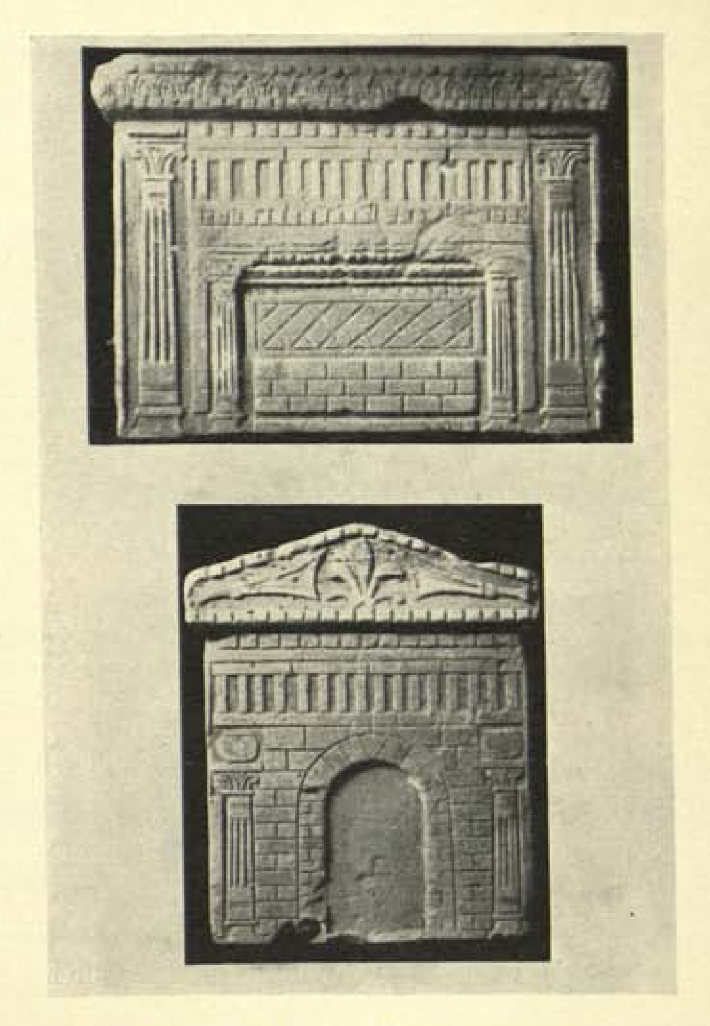


Fig. 14. — Urne étrusque du IVe siècle avant J.-C. (d'après D. S. Robertson, *Gr. and rom. Archit.*, pl. XXIII).

de deux salles à piliers [1] : construction simplifiée à l'excès, que rappelle encore la plaquette d'or de Mycènes (fig. 15, 4), avec cette différence que, dans le premier cas, la formule adoptée pour l'éclairage et l'aération paraît être celle

[1] Cf. R. Dussaud, *Civilisat. préhell.*, 2e éd., p. 336 sq. et fig. 242-243.

du damier de briques, tandis que le second exemple utilise, semble-t-il, un

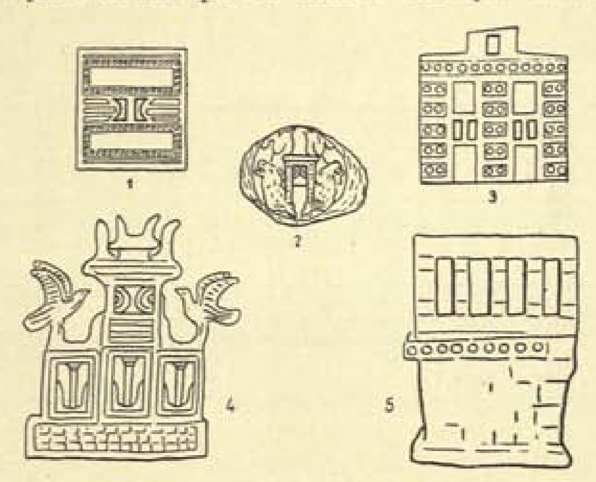


Fig. 15. — Opès créto-mycéniennes, semi-lunaires et rectangulaires : 1 et 3, modèles de maisons en faïence, de Cnossos; 2, imposte de portail sur un cachet de Zakro; 4, lanterneau du petit « sanctuaire aux colombes »; 5, claire-voie sur plaquette en terre cuite de Cnossos.

lanterneau à opè semi-lunaire. Le cachet de Zakro (fig. 15, 2), comme les petits modèles en faïence de maisons crétoises (fig. 15, 1 et 3) et la claire-voie

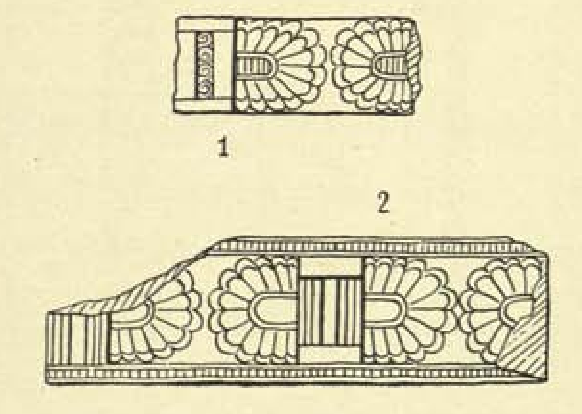


Fig. 16. — Décor en porphyre rouge du Trésor d'Atrée (d'après Perrot et Chipiez, *Hist. art*, VI, p. 627-8, fig. 276-7).

de Cnossos (fig. 15, 5) prouvent que le jeu divers des combinaisons tectoniques avait donné naissance à plusieurs sortes de fenêtres [1]. On sait que c'est l'opè

[1] Cf. R. Demangel, *Bull. corr. hell.*, LV, 1931, p. 126 sq.

rectangulaire qui devait l'emporter : on la retrouve sans peine sous la variété des arrangements décoratifs (fig. 16, 1 et 2) qui ont finalement conduit à l'assise stéréotypée, décomposée déjà à la dorienne avec son « triglyphe » à fente

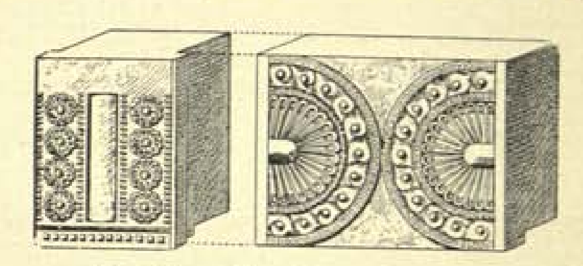


Fig. 17. — Frise d'albâtre de Tirynthe (d'après Perrot et Chipiez, *Hist. art*, VI, p. 549, fig. 230).

de lumière unique et sa métope pleine, aux deux demi-rondins adossés si reconnaissables dans leur décor stylisé (fig. 17).

⁂

La frise créto-mycénienne nous ramène à notre point de départ. L'assise prédorique a été décorativement fixée du temps même où son modèle était encore plein de vitalité et utilisé dans la construction courante. Cette coïncidence ne prouve-t-elle pas l'importance du prototype ? Ainsi, dès l'Ancien Empire, les stèles fausses-portes, stylisant à peine les modèles contemporains, ont vécu en même temps que les portes réelles dont elles étaient l'image [1].

La pétrification de la claire-voie, sa fixation sur le dé de pierre condamnant la fausse-fenêtre ne sont pas pour surprendre qui observe, au même niveau, la pétrification lente et la fixation définitive d'éléments utiles de protection de la couverture et de la charpente (dépouilles animales, têtes de lion, palissades et nervures végétales) et même d'éléments essentiellement mobiles et sans lien perceptible — sinon religieux — avec le temple, comme les bucranes, les patères ou les guirlandes suspendus autour de l'édifice sacré.

[1] Cf. G. Jéquier, *Man. arch. égypt.*, p. 126. En haut des stèles fausses-portes, un tambour cylindrique horizontal représente le « store enroulé », la portière, seule fermeture, à l'origine, puis masque de la baie quand la porte était ouverte. Cf., pour une pétrification analogue d'un volet de fermeture du triglyphe, R. Demangel, *Rev. arch.*, XXXIV, 1931, II, p. 1 sq.

Pour la métope, indissolublement liée au triglyphe, le problème est plus simple. Comme, dans les comptes de construction, le *métopon*, terme technique, désigne — sens propre ou sens figuré — un jambage saillant entre deux passages complètement ouverts (portes ou peut-être fenêtres) [1], la *métopè* est l'arête osseuse qui avance entre les fenêtres oculaires : très exactement l'élément constructif séparant deux ouvertures à air libre, deux opès. Son placage décoratif, analogue aux autres revêtements de la charpente, est un *antepagmentum* [2], un masque décoratif, et toute la décoration figurée du temple, frises, métopes, fronton, acrotères est née plus ou moins directement des placages protecteurs de la couverture. Mais l'entre-fenêtres (comme l'entre-portes) n'a pas besoin d'être sculpté pour s'appeler métope. Le jambage qui sépare la porte double du temple de Prinias est assimilable à un *métopon*, et la décoration figurée des petits édicules en terre cuite de Lemnos [3] est une décoration métopique d'entre-portes, comme les *antepagmenta* normaux de la frise dorique sont des décors métopiques d'entre-fenêtres. Dans les deux cas, qui n'en font, au vrai, qu'un seul, la métonymie est trop logique pour surprendre [4].

Concluons brièvement. Pour comprendre l'assise des triglyphes doriques et son importance dans l'ordonnance primordiale des Grecs, il faut nettement distinguer les deux notions suivantes :

1° Lorsque nous saisissons la frise dorique classique, nous sommes en présence d'une forme décorative, stylisée, intellectuellement, géométriquement figurée et disposée. Le triglyphe, avec sa raideur apparente de pièce portante, est devenu le temps fort de la mesure ; la métope, plastiquement dissociée, dans les principaux temples, de la chair du bâtiment, est justement comprise comme un élément plus délicat, un tableau décoré à protéger dans un cadre [5],

[1] R. Demangel, Μέτωπον, *Mél. Navarre*, p. 123 sq.

[2] Pour le petit fronton en terre cuite de Nemi et maint autre document pris dans l'art traditionnel à retardement de l'Étrurie, cf. R. Demangel, *La frise ionique*, p. 185 sq.

[3] Cf., en dernier lieu, L. Pernier, *Amer. Journ. Arch.*, XXXVIII, 1934, p. 171 sq.

[4] Pour la variation sémantique du terme, nous avons en français l'équivalent avec le mot *trumeau*, désignant d'abord l'entre-fenêtres, comme on disait au grand siècle, puis la décoration de cette surface saillante du mur, le revêtement de menuiserie, de tapisserie, la toile peinte et même la glace (sommée souvent, au xviii^e siècle, d'un petit sujet peint).

[5] Un semblable motif d'ordre artistique n'a pas été étranger, parmi tant d'autres raisons constructives ou analogiques, au déplacement de la frise ionique de parapet. Cf. R. Demangel, *La frise ionique*, p. 273 sq.

hors du jeu des organes utiles, hors de la combinaison des forces équilibrant la façade : elle est un temps faible. La stylisation légitime la disposition des triglyphes. L'aspect quasi immuable des trois glyphes et leur rattachement à un bouchon cubique dans l'assise suffisent à expliquer leur relation nouvelle avec les organes portants de l'ordonnance, dans l'axe des colonnes et surtout aux angles de la frise [1] : à cela raisons décoratives, tardives, qui rendent possible et plausible l'erreur de Vitruve et de ses successeurs.

2° Mais sous cette forme décorative d'un élément aussi constant dans l'entablement que le triglyphe, il faut chercher de toute nécessité le résidu d'un organe utile, la tradition d'une fonction essentielle de la construction primitive. La fonction est celle d'aération et d'éclairage de l'édifice ; l'organe est la claire-voie par laquelle l'ancêtre du temple dorique et les ancêtres des Doriens voyaient et respiraient. L'exemple égyptien montre qu'il ne s'agit pas d'un fait isolé. Donnant à la fois une aération parfaite, une lumière indirecte et tamisée, une protection contre les éléments et contre les esprits malfaisants, surhumains ou humains, l'assise des claires-voies grillées était la solution parfaite donnée par les architectures antiques aux problèmes vitaux de l'habitation méditerranéenne.

R. Demangel.

[1] Avec toutes les petites tricheries sur les intervalles nécessitées par le rachat de la demi-colonne d'angle, puisque le triglyphe angulaire n'est pas dans l'axe de cette colonne, mais plus à l'extérieur, à l'extrémité du bandeau.

MOTIFS ET SYMBOLES DU IVe MILLÉNAIRE
DANS LA CÉRAMIQUE ORIENTALE

PAR

RENÉ DUSSAUD

A la mémoire d'Edmond Pottier.

Les progrès accomplis dans la connaissance de la céramique orientale de haute époque constituent une des conquêtes archéologiques les plus marquantes de ces dernières années. Depuis longtemps Suse avait donné le branle. Les découvertes de Woolley à el-Obeid (Our), d'Herzfeld à Samarra et sur le plateau iranien, surtout à Persépolis, de Max von Oppenheim à Tell Khalaf (Guzana) sur le Khabour, de Contenau et Ghirshman à Giyan (Néhavend) et à Sialk (Kashan), de Thompson et Mallowan à Ninive, de Mallowan à Arpatchiyah près de Ninive, d'Erik Schmidt à Tépé Hissar (Damghan), de J. Garstang à Saktché Geuzu, de Woolley à Karkémish, de Claude Schaeffer à Ras Shamra, d'autres encore, rejoignant les anciennes trouvailles de Pumpelly à Anau, ont révélé un développement inattendu de la céramique peinte en plein quatrième millénaire avant notre ère et sur une vaste étendue [1].

Dès maintenant on peut juger que Karkémish, Saktché Geuzu et Ras Shamra sont les sites extrêmes vers l'Ouest où, visiblement expire la richesse du décor peint du quatrième millénaire. On peut en dire autant, vers l'Est, d'Anau, dont la céramique, du moins celle que Pumpelly a rapportée — conservée depuis peu par l'Université d'Harvard, — néglige le décor animal. Également, des villes sumériennes Our (el-Obeid), Ourouk et Lagash (Tello). Comme la prédominance du bouquetin suffirait à l'indiquer, l'inspiration de ce bel art céramique est à placer sur le plateau iranien. Toutefois, cette industrie a atteint un éclat particulier dans les villes en bordure du plateau, comme Suse ou Samarra, ou au pied des montagnes qui le prolongent vers l'Ouest, comme

[1] Bibliographie dans Contenau, *Manuel d'Archéol. orientale*, p. 519-520 et p. 1611-1612.

Ninive (Arpatchiyah) ou Tell Khalaf, parce que ces villes ont atteint une richesse bien supérieure à celle qui régnait sur le plateau lui-même.

Par l'abondance et la qualité de ses produits, comme par l'importance des études que lui a consacrées Edmond Pottier [1], Suse reste le centre de toute recherche comparative. En particulier, le savant et regretté maître a montré comment, aux mains des céramistes, certains motifs se déformaient sous l'influence d'une forte stylisation. Il ne s'agit pas de vouloir expliquer par là toute droite ou tout zigzag, il ne faut pas non plus s'étonner si tel décorateur ou tel atelier use d'une grande liberté, mais grâce à une riche documentation, on peut suivre la déformation des figures complexes dont l'usage se maintient longtemps, apparemment pour leur valeur décorative, en réalité à cause de leur valeur magique ou religieuse, en tant que signe prophylactique ou propitiatoire. Ce sont ces complexes, et non les éléments simples [2], qui attestent le contact entre les ateliers céramiques. Nous nous attacherons à remonter du symbole complexe au motif premier, qui lui a donné naissance, pour essayer d'en déterminer le sens. Non sans ingéniosité, Maurice Pézard a expliqué la croix comme figurant l'instrument d'où jaillit le feu ; cela n'est pas impossible, mais c'est invérifiable. La bande de chevrons dessinerait une colline, le losange dériverait du poisson, le disque quadrillé serait une représentation astrale [3], alors que l'abbé Breuil le dérive du corps humain [4]. Les réserves qu'Edmond Pottier a formulées touchant ces interprétations [5] nous incitent à en proposer d'autres en partant d'un point de vue différent et en cherchant, tout d'abord, à fixer l'intention première du décorateur.

A cet effet, il n'est pas interdit de chercher un terme de comparaison à

(1) *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. XIII (1912) ; *Une théorie nouvelle sur les vases de Suse*, dans *Revue archéol.*, 1926, II, p. 27 et s. ; *La Céramique de l'Asie occidentale*, (extr. de *Journal des Savants*, 1931) dans *L'Art Hittite*, II (1932). Sur le même sujet, les judicieuses observations de l'abbé Breuil, *Le passage de la figure à l'ornement dans la céramique peinte de Moussian et de Suse*, dans *XIIIe Congrès internat. d'Anthropologie*, Monaco, II (1908), p. 332 et suiv.

(2) Sur le danger de se limiter à la comparaison des éléments simples, voir Pottier, *L'Art hittite*, II, p. 33-34 (tableau d'éléments simples empruntés aux poteries du Mexique).

(3) Pézard, *Mém. Dél. Perse*, XII, p. 88 et suiv.

(4) Breuil, *op. cit.*, p. 335 (n° 18).

(5) *Mém. Dél. Perse*, XIII, p. 58 et suiv.

une époque plus rapprochée de nous, mais dans la même région. Notre regretté ami, Samuel Flury, a démontré de la manière la plus probante qu'une certaine arabesque, qui décore communément la céramique archaïque de l'Islam et qu'on avait mal interprétée jusqu'à lui, n'était autre que l'invocation de la *barakah* ou bénédiction de Dieu, appelée sur le possesseur de la coupe [1]. Nous verrons, d'une manière générale, que les anciens céramistes

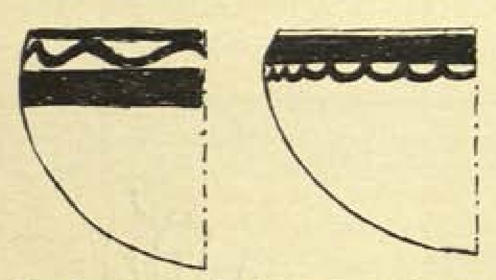


Fig. 1. — Deux modes de notation de la ligne d'eau. Bols d'Arpatchiyah.

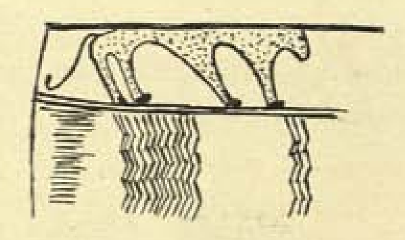


Fig. 2. — Panthère au bord du vase et lignes d'eau verticales. Vase de Sialk, près Kashan.

du plateau iranien cherchent, eux aussi, à attirer sur le possesseur, vivant ou mort [2], de la coupe ou du calice, une bénédiction précise, celle que manifeste la chute de la pluie et l'abondance de l'eau. Pour cela, et en application des principes de magie sympathique, il leur suffit d'en retracer les éléments ou les bienfaits. C'est là, croyons-nous le thème initial et constant que les céramistes en question essaieront de fixer par l'image.

Sans contester la valeur décorative de la ligne ondulée, on nous accordera — surtout après la démonstration d'ensemble qui va suivre, — qu'elle a servi au céramiste à rappeler la destination du vase préparé pour contenir un liquide, d'où le nom qu'on lui applique souvent de « ligne d'eau ». Les lignes d'eau abondent dans la céramique archaïque du IVe millénaire [3]. Nombre de coupes ou bols n'ont pas d'autre décor. Les exemples de notre figure 1 empruntés à la céramique d'Arpatchiyah offrent deux types différents, l'un en

[1] S. Flury, *Une formule épigraphique de la céramique archaïque de l'Islam*, dans *Syria*, V (1924), p. 53 et suiv.

[2] Les beaux vases du style I ont été trouvés à Suse dans une nécropole. Ils y ont été placés dans l'intention de rafraîchir le mort.

[3] Très caractéristique est le motif de l'animal s'abreuvant à des lignes d'eau, Ghirshman *Syria*, XVI, p. 233, fig. 2.

ligne ondulée, l'autre en guirlande [1]. La valeur « ligne d'eau » n'est pas douteuse ici parce que ces lignes sont placées près du bord du vase. Comme tous les éléments dont nous traiterons, on a tendance à les doubler ou à les multiplier. Il en est ainsi des lignes d'eau verticales, simulant un ruissellement.

Une preuve de la valeur « ligne d'eau » attribuée au zigzag vertical est fournie par la forme primitive du *mem* phénicien [2]. Et cela prouve que les scribes qui ont créé cette lettre l'ont déduite du répertoire asiatique et nullement de l'écriture égyptienne, où le zigzag est couché sur la ligne et a la valeur *n* et où l'eau *mw* est figurée par trois zigzags couchés sur la ligne.

Sur les anciens cratères, gobelets ou calices, les animaux qu'on y dessine

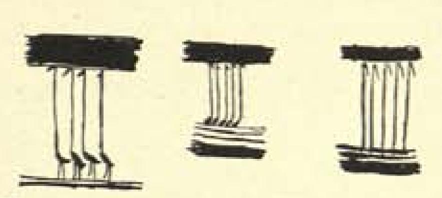


Fig. 3. — Allongement du cou des oiseaux. Suse.

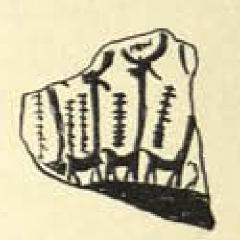


Fig. 4. — Allongement du cou des quadrupèdes. Ninive.

sont supposés venir s'y abreuver, tout au moins quand on les place près du bord du vase, comme on le voit sur le beau cratère aux panthères (fig. 2) de Sialk [3]. Un vase caréné de Khafadjé nous montre deux béliers en relief s'abreuvant au goulot [4]. Parfois le céramiste, dans la même intention, use d'un curieux artifice consistant à allonger démesurément le cou des animaux. Cela est fréquent pour les oiseaux [5] (fig. 3) et on aboutit à ce qu'il ne subsiste plus que cet organe du volatile, c'est-à-dire une ligne droite [6].

De même, et pour la même raison, on allongera parfois le cou des qua-

[1] Mallowan, *Prehistoric Assyria*, fig. 26, 1 et 27, 4.

[2] Forme dans l'inscription d'Ahiram et sur un vase de Tell Douweir, voir *Syria*, XVI, p. 419. Seule la forme archaïque du *mem* a pu faire attribuer à la lettre le nom de *mayim* = les eaux, vocalisé déjà *mîm* ou *mêm* dans les gloses des tablettes d'el-Amarna.

[3] R. Ghirshman, *Syria*, XVI, pl. XXXVIII, 3. Même décor à la panthère à Damghan ; cf. E. Schmidt, *Tepe Hissar Exc. 1931*, pl. LXXXII, A.

[4] H. Frankfort, *Iraq Ex. 1932-1933, third prelim. Report*, fig. 58.

[5] Nos exemples de figure 3 sont empruntés à Suse, *Mém. Dél. Perse*, XIII, pl. 1, 4; V, 4; V, 6.

[6] Le passage de l'oiseau à une simple droite a bien été expliqué par Breuil, *loc. cit.*, p. 341.

drupèdes [1] (fig. 4); mais ici la déformation ultime aboutit à une solution différente. En effet, la tête de l'animal ayant une importance particulière, elle finira par subsister seule, comme dans le cas de la coupe d'Arpatchiyah que nous reproduisons (fig. 5). Les nombreuses représentations du bucrane et de ses variantes à Arpatchiyah et à Tell Khalaf ont permis à M. Mallowan d'en retracer les déformations, qui constituent tout un répertoire décoratif [2]. Mais le bucrane est commun également à Moussian, où il a été méconnu et confondu avec des danseuses [3], malgré les justes observations de Breuil [4]. Nous appuyons l'opinion de ce dernier en confrontant (fig. 6) un tesson d'Arpatchiyah et un autre de Moussian. A Suse, on se contentera parfois de représenter le bouquetin par des cornes aux élégantes volutes.

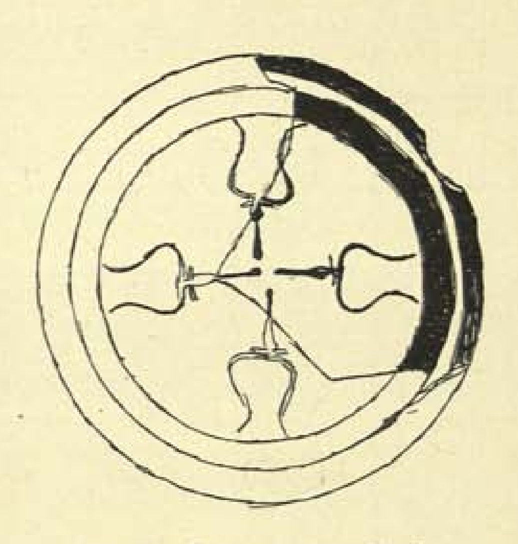


Fig. 5. — Bucranes. Arpatchiyah.



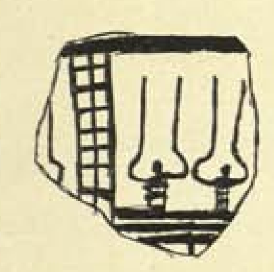


Fig. 6. — Bucrane d'Arpatchiyah (à gauche) et bucranes de Moussian.

Le serpent est toujours représenté rampant le long du vase pour en atteindre le bord supérieur. M. Ghirshman en a trouvé d'excellents exemples dans la couche de Sialk I, qui doit être antérieure à la couche de Suse I [5]. Nous reproduisons un tesson du Séistan (fig. 7), qui se rattache au même cycle

[1] En faveur à Ninive, Thompson et Mallowan, *Nineveh 1931-1932*, pl. LVI, et à Damghan, E. Schmidt, *Tepe Hissar Exc 1931*, pl. LXXXIX.

[2] Mallowan, *Prehistoric Assyria*, p. 154 et suiv.

[3] Par Gautier et Lampre, *Mém. Dél. Perse*, VIII, fig. 255-260 qui ont cru trouver ici l'analogue des danseuses égyptiennes levant les bras ; en Mésopotamie et en Iran les danseuses ou danseurs se tiennent par la main, voir un nouvel exemple dans Ghirshman, *Syria*, XVI, p. 233, fig. 3.

[4] Breuil, *loc. cit.*, p. 336.

[5] Voir *Syria*, XVI, pl. XXXVII, 4. Probablement aussi le gobelet *ibid.*, pl. XXXVIII, 3.

figuré [1]. A Suse, ce motif est supérieurement traité comme on le constate sur notre figure 9 où les deux serpents sont séparés par un emblème dont l'explication reste à trouver [2]. Un grand vase de Suse, décoré en relief, nous fait assister à une véritable course entre une tortue et deux serpents (fig. 8), c'est à qui atteindra le premier le bord du vase. La tortue est plus lente, mais elle est probablement partie la première et elle saisit au passage avec ses

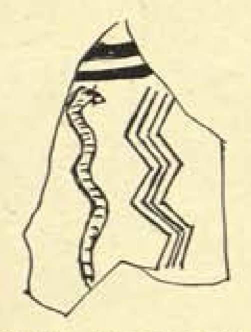


Fig. 7. — Serpent et lignes d'eau. Séistan.

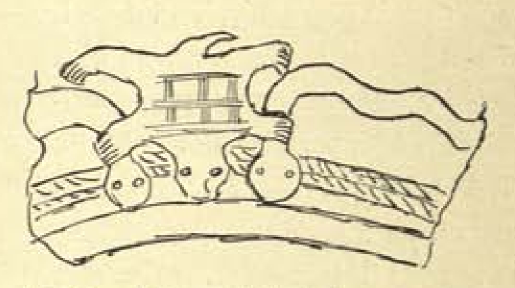


Fig. 8. — Tortue maîtrisant deux serpents. Suse.

pattes le cou des serpents, d'où nous pouvons conjecturer que, finalement, elle reste la première : c'est une variante à la fable connue.

Bien que négligemment tracés, nous verrions volontiers des serpents dressés entre des traits verticaux sur le vase à la cachette [3]. En tout cas, cet exemple montre que le génie familier ainsi représenté tend à se confondre avec le zigzag figurant la ligne d'eau verticale.

Lorsque le quadrupède n'occupe pas le sommet du vase ou lorsqu'on le représente dans le creux d'un bol largement évasé, on se sert d'un autre artifice pour noter qu'il va se désaltérer. On indique l'étang, ou le bassin rempli d'eau, par un carré ou par un cercle au milieu desquels des lignes ondulées figurent l'eau (fig. 14); parfois, on y place une tortue [4] ou encore un

(1) Sir Aurel Stein, *Innermost Asia*, III, pl. CXIV, ss. 05.

(2) En publiant, avec un similaire, ce gobelet, R. de Mecquenem, *Mém. Mission Perse*, XXV, p. 183, fig. 9 a complété cet attribut en le terminant par une tête de lance ; mais cela reste douteux. On peut se demander si le fragment, *ibid.*, fig. 43, ne montre pas des serpents dressés.

(3) *Mém. Dél. Perse*, XIII, p. 24, fig. 117 ; Contenau, *Manuel*, fig. 233.

(4) *Mém. Dél. Perse*, XIII, pl. XVII, 2 et 3.

élément végétal (fig. 12). On s'explique aussi les lignes d'eau (fig. 10) qui aboutissent au bassin comme pour le remplir [1]. Nous verrons dans un instant pourquoi la croix à branches égales s'adjoint à ce décor.

Le gobelet de notre figure 12 groupe les deux thèmes : en haut, les oiseaux



Fig. 9. — Deux vues du vase aux serpents de Suse.

au col démesurément allongé pour leur permettre de boire au bord du vase ; en bas, le bouquetin et le bassin. Comme il arrive constamment, le bassin est figuré dans la volute des cornes parce que c'est la seule place disponible. Le même arrangement se voit à Persépolis sur un tesson du village préhistorique (fig. 11) [2] d'un style assez particulier.

[1] *Ibid.*, pl. II, 4.
[2] E. Herzfeld, *Iranische Denkmäler*, I, pl. XVI, 4.

Peu à peu le schématisme géométrique élimine toute forme naturelle : le bouquetin est représenté par cinq lignes brisées. Dans l'exemple que nous reproduisons (fig. 13) [1], on appuie ce schéma par la représentation de la tête munie des cornes caractéristiques ; cependant, on les place non à une extré-

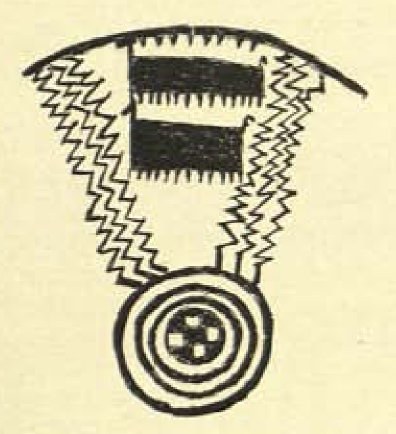


Fig. 10. — Les eaux ruissellent vers le bassin. Suse.



Fig. 11. — Bouquetin et bassin. Village préhistorique de Persépolis.

mité des lignes brisées, mais là où se présente un vide. Le bassin n'est plus figuré que par la croix qui en orne souvent le fond.

Sur nombre de vases, la présence de lévriers, lancés en pleine course, indique que la représentation des animaux, venant s'abreuver à l'étang, évoquait chez les céramistes l'idée de la chasse. M. de Mecquenem a publié récemment une scène de chasse au lévrier tenu en laisse [2]. Ailleurs, le chasseur s'est mis à l'affût auprès d'un point d'eau (fig. 14) [3] où il sait que les animaux viennent s'abreuver, et il les tire avec son arc. On notera l'indication des lignes d'eau dans l'étang circulaire. Cette scène de chasse rend vraisemblable l'opinion de Pottier qui définit comme un carquois [4] des objets de

[1] Pottier, *Mém. Dél. Perse*, XIII, p. 40 et fig. 135 ; Contenau, *Manuel*, fig. 176.

[2] *Mém. Mission arch. Perse*, t. XXV, p. 184, fig. 11.

[3] Pottier, *Ibid.*, XIII, p. 37, fig. 129 ; Contenau, *Manuel*, fig. 211. Archer de Tépé Djovi, près Suse, dans Mecquenem, *L'Anthropologie*, 1935, p. 103, fig. 4.

[4] Pottier, *Ibid.*, p. 38 et fig. 130 ; aussi pl. I, 1 ; 3 ; IV, 3.

forme conique d'où sortent des flèches. M. G. Contenau y verrait plutôt des nids de cigogne [1].

Les animaux venant s'abreuver au bassin circulaire ou carré ne sont pas uniquement des bouquetins. On reconnait un autre quadrupède traité en forme de peigne (fig. 10) qui, à notre avis, avec sa petite tête sans cornes doit être



Fig. 12. — Gobelet de Suse portant les deux thèmes.

un animal domestique, mouton ou chèvre à la longue toison [2]. Enfin, les oiseaux ne sont pas moins nombreux que les quadrupèdes autour des bassins et souvent on les représente en plein vol et par file [3].

Nous rattachons au même motif une figure complexe qui, au premier examen, paraît être d'origine uniquement géométrique ; nous voulons parler du carré dit de Malte, par analogie avec la croix de ce nom. Ce complexe (fig. 15, 4) [4] dérive du bassin carré auquel viennent s'abreuver quatre bou-

[1] Contenau, *Manuel*, p. 295, fig. 201. C'était déjà l'opinion de Toscanne.

[2] Pottier, *Ibid.*, p. 40, songeait à un bouquetin dont on aurait multiplié les pattes, mais les cornes manquent.

[3] Voir la stylisation des files d'oiseaux à Kashan, dans Ghirshman, *Syria*, XVI, pl. XXXVII, 4.

[4] Plat polychrome d'Arpatchiyah (Mallowan, *Prehist. Assyria*, p. 113 et suiv. et pl. XVIII) dont nous ne reproduisons que la partie centrale.

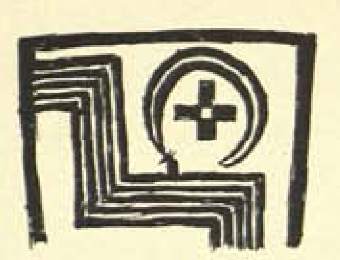


Fig. 13. — Stylisation du bouquetin. Suse.

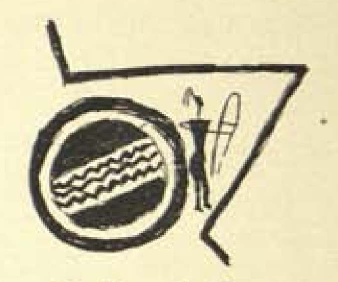


Fig. 14. — La chasse près de l'étang. Suse.

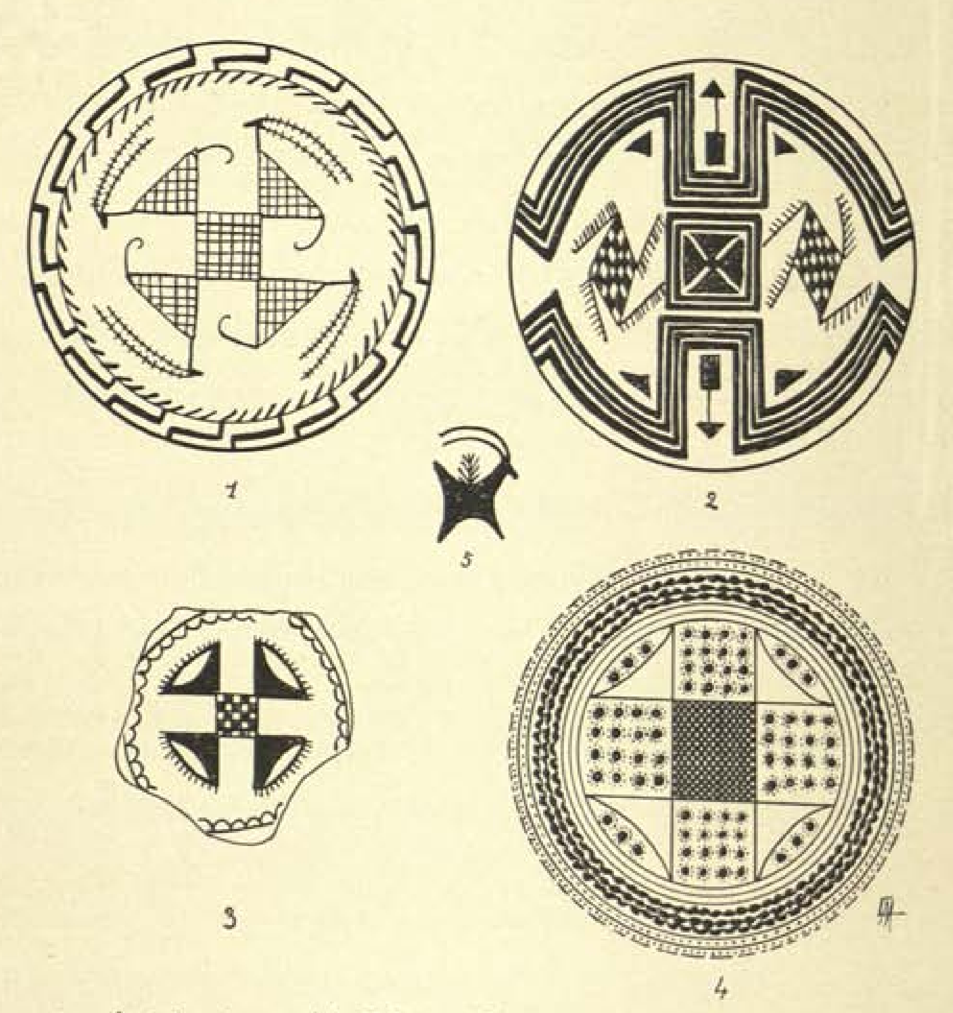


Fig. 15. — Évolution du « carré de Malte » : 1, Samarra; 3, Moussian; 4, Arpatchiyah. — La croix de Malte : 2, Suse. — Stylisation du bouquetin : 5, Suse.

quetins. Le premier état du motif géométrisé est fourni par une coupe de Samarra (fig. 15, 1) [1]. L'état intermédiaire apparaît sur un fond de coupe de Moussian où les cornes subsistent, mais sont rendues symétriques (fig. 15, 3) [2]. Le carré de Malte offre des variantes nombreuses; il est généralement constitué par un damier ou un simple carré, dont les angles sont prolongés pour former des triangles dont l'hypoténuse est remplacée par un arc concave, dernier rappel du corps du bouquetin (voir fig. 15, 5). Cet emblème est en honneur depuis Arpatchiyah et Suse (fig. 16) [3] jusqu'au Séistan [4]. Il apparaît assez dégradé à Persépolis [5].

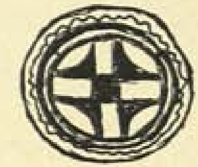


Fig. 16. — Fond de coupe à Suse.

Dans notre figure 15, la croix de Malte du n° 2 s'oppose nettement au carré de Malte du n° 4; mais quand le carré central diminue d'importance, les deux motifs tendent à se confondre.

Si l'on tient compte de ses diverses déformations, on voit que le motif du bassin, entouré d'animaux qui viennent s'y désaltérer, est répété à satiété dans la céramique du IVe millénaire qui a fleuri depuis Tell Khalaf, aux sources du Khabour, jusqu'au Béloutchistan [6].

* * *

De même que les animaux évoquent la chasse, de même l'eau devait évoquer soit le dieu qui en gratifie l'humanité, soit les attributs divins qui lui servent à provoquer les chutes d'eau. C'est ainsi que nous interprétons le personnage debout entre deux lances dressées sur des socles; cette forme de lance sera plus tard l'attribut de Mardouk [7]. On peut y voir l'arme qui équi-

[1] Herzfeld, *Die vorgeschichtl. Topfereien von Samarra*, pl. IX, 23; Frankfort, *Archaeology and the Sumerian probleme*, fig. 2, 11; Gordon Childe, *L'Orient préhistorique*, pl. XXVIII, 1.

[2] Gautier et Lampre, *Mém. Dél. Perse*, VIII, p. 110-111, fig. 127, expliquent cette figure comme dérivée de la croix inscrite dans un cercle.

[3] *Mém. Dél. Perse*, XIII, pl. XVII, 6; voir pl. XVIII, 3, 4 et 6.

[4] Aurel Stein, *op. cit.*, III, pl. CXIII.

[5] Herzfeld, *Iran Denkm.*, I, pl. VII, 3 et 5.

[6] H. Frankfort, *The Indus Civilization and the Near East*, dans *Annual Bibliogr. of India archaeol.*, 1932, pl. II

[7] Le rapprochement a été fait par J. de Morgan, *Mém. Dél. Perse*, XIII, p. 6, et par Pézard, *Revue d'assyr.*, 1909, p. 5. Sur la question du *marr*, *marru*, cf. Contenau, *Manuel*, p. 339.

vaut au foudre. Notre figure 17 offre les deux principales représentations du dieu de l'orage, dispensateur de la pluie [1]. Ce personnage ou ses attributs

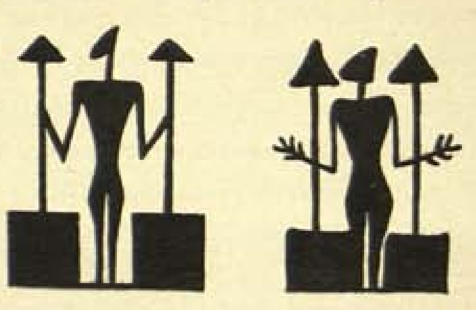


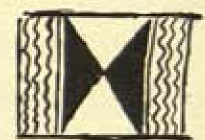
Fig. 17. — Dieu debout entre deux lances dressées sur un socle. Suse.

sont généralement séparés par des zigzags des éléments terrestres, comme si on voulait les situer dans les sphères célestes.

Pottier a reconnu un autre symbole (fig. 18) dans une sorte de tresse



Fig. 18. — Tresse sur socle. Suse.



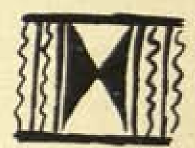


Fig. 19. — La double hache peinte sur un vase d'Arpatchiyah (à gauche) et un vase de Moussian (à droite).

dressée sur un socle ou autel [2] et il en a rapproché un modèle en bitume provenant de Suse [3]. D'après le sens qu'on trouve parfois appliqué à la tresse, on peut conjecturer que ce symbole est en relation avec l'eau [4].

[1] Pottier, *Mém. Dél. Perse*, XIII, p. 38, définissait le personnage de figure 17, à gauche : chef ou dieu « posant l'arme de guerre sur un autel ». Herzfeld, *Iranische Denkmäler*, II, p. 13, y reconnait des démons en les comparant aux figures de Persépolis (voir ci-après, fig. 26) ; toutefois celles-ci ne sont pas accompagnées d'attributs divins. Quant à dériver les figures de Suse de celles de Persépolis, il n'y a à cela aucune raison. Elles sont contemporaines et représentent probablement des entités différentes.

[2] *Ibid.*, fig. 125 ; Contenau, *Manuel*, p. 414, fig. 313. Peut-être faut-il comparer les tresses groupées deux par deux à Arpatchiyah (Mallowan, *op. cit.*, fig. 59, 3 ; pl. XXII, 6), utilisées aussi comme décor horizontal, *ibid.*, fig. 59, 2 et 4. Le rapprochement qui a été fait avec le caducée ne repose sur aucune base sérieuse.

[3] *Mém. Dél. Perse*, XIII, pl. XXXVI, 3.

[4] J. Six, dans *Syria*, VI (1925), p. 205 et suiv.

Parmi les symboles célestes ou les attributs divins, M. Mallowan a reconnu la double hache [1] (fig. 19), ce qu'avait pressenti M. Contenau [2]. La trouvaille, à Tell Khalaf et à Arpatchiyah, d'amulettes en forme de double hache, donne un appui nouveau à la suggestion de sir Arthur Evans, à savoir que la double hache minoenne, en Crète, est originaire de l'Asie antérieure. La valeur de la double hache est soulignée par les lignes d'eau verticales qui l'accompagnent et qui laissent à penser que, dès cette époque, elle était le symbole de la

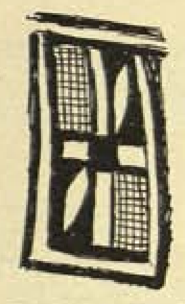


Fig. 20. — Persépolis.

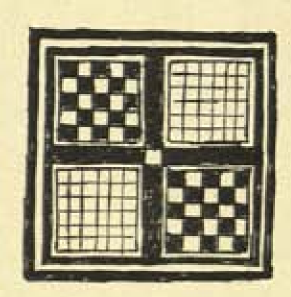


Fig. 21. — Sialk (âge du fer).

foudre, c'est-à-dire, tout comme la lance, une représentation du dieu de l'orage.

Nous avons vu que la croix à branches égales, dite kassite parce que les Kassites en firent un grand usage, se trouve à la place habituelle du bassin (fig. 13) dont, d'ailleurs, elle décore souvent le fond (fig. 10). On peut donc conjecturer qu'elle est elle-même en relation avec l'eau ou le dieu qui amène la pluie. A Persépolis, elle est généralement traitée en réserve [3] (fig. 20.) La valeur mystique de cette image explique qu'elle se perpétue sur les vases en terre cuite depuis l'époque de Suse I, au milieu du IV^e millénaire, jusque sur les vases du Louristan, dont l'industrie paraît se prolonger jusqu'aux abords de l'époque achéménide. On la voit se maintenir aussi à Sialk, aux premiers siècles du premier millénaire avant notre ère, sur les vases à long bec (fig. 21) [4]. On ne peut dire si les céramistes de Sialk se rendaient encore compte que la croix accostée du damier représentait un bassin. En tout cas, ils l'associent aux

[1] Mallowan, *op. cit.*, p. 95 et suiv.

[2] Contenau, *Manuel*, fig. 212.

[3] Herzfeld, *Iran. Denkm.*, I, pl. XI, 3.

[4] Ghirshman, *Syria*, XVI, pl. XLII et XLIII.

antilopes et, de la sorte, le décor des vases de la nécropole B de Sialk continue une très ancienne tradition dans un style plus naturaliste. Cela doit nous mettre en garde contre l'hypothèse de grands changements de population, que les céramistes sont enclins à imaginer dans l'intention très louable d'apporter leur pierre à l'édifice historique.

Cette permanence des motifs à valeur magique ou religieuse nous explique un fait vraiment inattendu, à savoir que, dès le IV[e] millénaire avant notre ère,

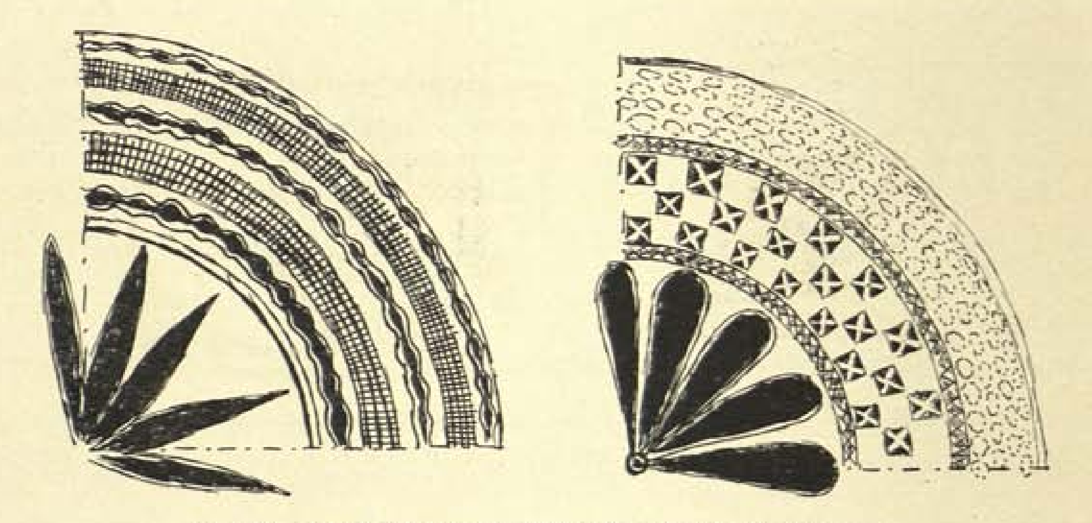


Fig. 22. — Deux décors polychromes d'Arpatchiyah à base de rosace.

sont complètement élaborés certains motifs qu'on pensait avoir été fixés par l'art assyrien. Telle est la rosace. Elle orne, entre autres, le fond des coupes en terre cuite, à décor polychrome, que M. Mallowan a sorties du site d'Arpatchiyah, près Ninive (fig. 22). Autour de la rosace le décor s'ordonne en cercles concentriques que délimitent des lignes d'eau [1]. Nous avons là le prototype indéniable du décor de certaines coupes de bronze assyriennes, de celles qui ont été fabriquées en Assyrie même.

L'éclat polychrome et l'habileté des combinaisons des rosaces d'Arpatchiyah en font un décor si exceptionnel, qu'on peut se demander si ce ne sont pas des

[1] Mallowan, *Prehistoric Assyria*, frontispice (en couleur) et pl. XIX, 1 ; pl. XIII-XIV ; fig. 53, 1 et 2 ; pl. XVI ; pl. XVII, *a* ; pl. XIX, 4 (fig. 55). Remarquer le passage du motif-rosace de fig. 57, 1 à celui de pl. XIX, 7 (fig. 60, 5) qui mène à la croix de Saint-André, dont notre figure 22 (à droite) est parsemée.

artistes de cette région qui seraient venus tracer à Teleilat Ghassoul, près de l'embouchure du Jourdain, les fameuses et énigmatiques rosaces découvertes par le P. Mallon [1]. La concordance des époques y autorise.

Sur lés coupes d'Arpatchiyah la rosace se simplifie parfois jusqu'à ne plus compter que quatre branches [2]. On l'accompagne alors des contre-courbes (fig. 23) du carré de Malte et, surtout quand la rosace est traitée en réserve, elle fait apparaître une croix de Malte. Quoiqu'il en soit de cette confusion de motifs analogues, le dessin ainsi obtenu se retrouve identique à l'époque

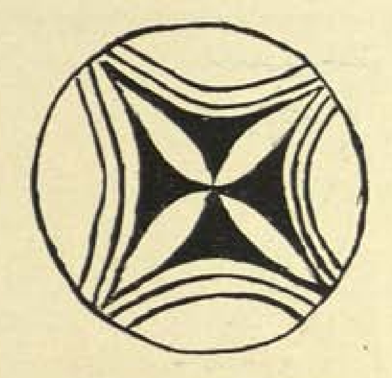


Fig. 23. — Fond de coupe d'Arpatchiyah.

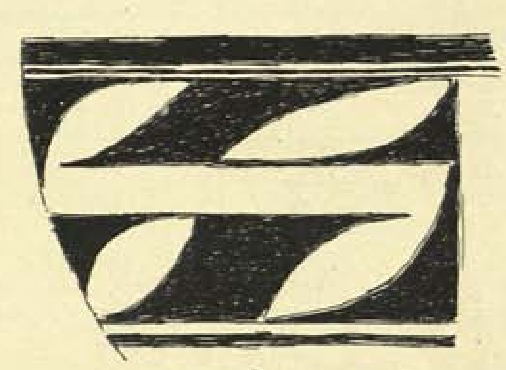


Fig. 24. — Persépolis.

assyrienne. Toutefois, il se chargera alors du bouton et de la fleur de lotus [3] comme pour ajouter au motif un surcroît de *barakah*.

Cette permanence des motifs décoratifs complexes, due à leur valeur symbolique, ne milite-t-elle pas en faveur d'une certaine permanence de la population locale ? Les anthropologues déclarent que le type prédominant aux hautes époques, dans les régions que nous envisageons, est *arménoïde*. Qu'est-ce à dire, sinon que la population actuelle conserve le type ancien ?

Ainsi, au cours des millénaires, les Assyriens ou leurs ancêtres ont pu changer de langue, puisque nous les trouvons à l'époque historique en possession d'une langue sémitique, mais ils ont conservé leurs symboles religieux, magiques ou propitiatoires.

[1] *Teleilat Ghassoul*, I, frontispice.

[2] Mallowan, *op. cit.*, pl. XVII, 2 ; fig. 55 (pl. XIX, 4) ; pl. XIX, 3.

[3] Ainsi Contenau, *Manuel*, fig. 835.

*
* *

A première vue, les ateliers dont nous avons examiné un certain nombre de motifs paraissent user d'un répertoire différent les uns des autres. Ils ont simplement incliné vers des développements divers en se différenciant non seulement par un schématisme divergent, mais aussi, ce qui atteste leur esprit d'invention, par une technique différente (emploi de la polychromie chez les uns, de la peinture en réserve chez les autres, etc.). Toutefois, si on



Fig. 25. — Dédoublement humain. Moussian.



Fig. 26. — Persépolis.

s'attache, comme nous l'avons tenté, à remonter aux formes premières, on s'aperçoit qu'il n'y a là que des variantes secondaires d'un petit nombre de motifs identiques qui célèbrent les bienfaits de l'eau.

Même l'atelier céramique découvert par M. Herzfeld dans le village préhistorique de Persépolis rentre dans cette formule, bien que ses artistes se soient appliqués à dérouter l'œil. D'abord, en adoptant la peinture en réserve [1], c'est-à-dire en rendant le noir en clair et inversement, ils donnent à leur décor un aspect différent. Surtout, ils poussent à la limite du possible la désarticulation du motif dont ils ont ensuite multiplié les éléments par répétition géométrique.

[1] Ce procédé n'est pas inconnu sur les autres sites ; mais à Suse, à Néhavend, à Arpatchiyah, il n'est pratiqué qu'exceptionnellement. Comparer à Arpatchiyah le même décor peint une fois directement, l'autre en réserve dans Mallowan, *op. cit.*, fig. 60, 6 et pl. XX, *b* ; voir fig. 66, 6 et 7.

Mais, précisément, l'effort qu'ils s'imposent pour se différencier des ateliers contemporains de Suse I et de Ninive, souligne les liens étroits qui les rattachent à ces sites.

C'est ainsi que le décor à quatre feuilles auquel le céramiste d'Arpatchiyah conserve sa connexion naturelle (fig. 23) est disloqué par le peintre préhistorique de Persépolis (fig. 20), non d'ailleurs sans un goût très affiné du décor (fig. 24).

Une transformation peut-être moins heureuse, est celle qui part du corps humain. Déjà, à Moussian, on avait imaginé les dédoublements du corps humain (fig. 25) que Breuil a étudiés[1]. A Persépolis, c'est bien autre chose. De l'homme, peut-être masqué (fig. 26)[2], on aboutit à une sorte de labyrinthe, où seule la présence des mains certifie l'origine (fig. 27 et 28)[3].



Fig. 27. — Stylisation du corps humain. Persépolis.

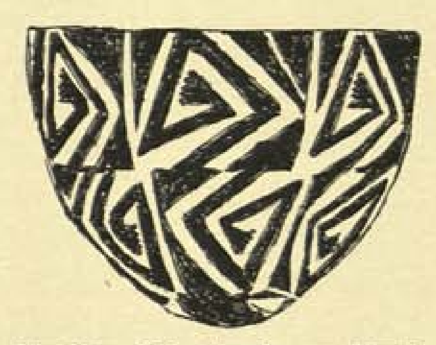


Fig. 28. — Dislocation du corps humain. Persépolis.

Une dernière remarque. Quand on ne possédait que le répertoire de Suse et de Moussian, on pouvait, à la rigueur et bien que le rapport n'apparût pas nettement, se demander si le schématisme des figures ne révélait pas l'existence d'une écriture contemporaine. Aujourd'hui où l'on peut se convaincre de la facilité avec laquelle les céramistes ont multiplié les variantes des mêmes motifs, où, en un mot, apparait l'extrême fantaisie de leurs combinaisons

[1] Breuil, *loc. cit.*, p. 334. Les déformations humaines finissent par se confondre avec les déformations de l'oiseau ; aussi est-il prudent de ne pas pousser trop loin la détermination des dégénérescences.

[2] *Iran. Denkm.*, pl. XVI, 2.

[3] *Ibid.*, pl. XIV, 2 et pl. VI, 6.

sur un thème donné, on ne peut s'arrêter à l'hypothèse que, dernièrement, soutenait encore Mlle Am. Hertz, pour qui la forte stylisation indiquait que « l'écriture définitivement formée existait déjà à Suse I » [1]. Un répertoire aussi limité de symboles en pleine évolution ne suffit pas à constituer une écriture.

René Dussaud.

[1] *Revue archéol.*, 1934, II, p. 127-128 avec la bibliographie du sujet.

VARIÉTÉS

LA RELIGION PALMYRÉNIENNE D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT[1]

PAR

HENRI SEYRIG

Le livre dont il va être question a été publié à la fin de décembre 1931, deux ans après le début des fouilles de Palmyre, et quelques mois avant la parution, annoncée depuis longtemps, du seul ouvrage systématique que l'on ait sur les ruines de cette ville, celui de la mission allemande[2]. La publication de M. Février était-elle opportune au moment où son sujet allait être renouvelé en grande partie? Sans vouloir discuter ce point, nous reconnaîtrons qu'un classement méthodique des monuments déjà publiés pouvait révéler certains faits que nulle découverte ne risquait de démentir. De plus, la seule collection des textes et des monuments épars dans les recueils les plus divers devait être bienvenue de tous ceux qui, sans faire leur étude spéciale de la religion palmyrénienne, s'intéressaient à l'archéologie de l'Orient en général : je n'en veux pour preuve que les éloges qui ont salué dans diverses revues, malgré quelques voix discordantes, l'apparition du livre de M. Février. Pour ma part, amené à confronter presque quotidiennement ce livre avec les monuments qui en font le sujet, on me pardonnera de faire quelques réserves, non seulement sur les conclusions de l'auteur, mais encore sur sa méthode même, et sur sa connaissance des faits.

Le livre s'ouvre par quelques pages de bibliographie, où l'on trouvera une liste assez abondante de travaux relatifs à des monuments religieux de Palmyre. Mais on est surpris dès l'abord de n'y trouver ni l'article du R. P. Lagrange sur la religion des Palmyréniens (dans l'encyclopédie de Hastings), bien que cet article soit la seule étude d'ensemble qui ait été consacrée jus-

[1] J.-G. Février, *La religion des Palmyréniens*. In-8°, 250 p. Paris, Vrin, 1931, 30 fr.

[2] *Palmyra, Ergebnisse der Exped. von 1902 und 1917, her. v.* Theod. Wiegand, Berlin, 1932.

qu'ici au sujet ; ni l'article de M. Preisendanz sur Malakbêl (dans l'encyclopédie de Pauly et Wissowa), paru cependant en 1929 ; ni l'article de Drexler sur le même dieu (dans le lexique de Roscher). M. Février ne connaît pas non plus le recueil de monnaies palmyréniennes qui se trouve dans la *Numismatique de Terre Sainte*, de Saulcy, ni, semble-t-il, le catalogue des monnaies du Musée britannique, mais seulement (p. 58) la publication surannée de Mordtmann. Ailleurs, il consacre quatre pages (153-157) aux sanctuaires portatifs des Palmyréniens sans même paraître connaître l'étude classique du R. P. Lammens sur les processions des Arabes. — On multiplierait ces exemples, qui n'indiquent pas, chez l'auteur, un grand souci de s'informer.

Les plus graves lacunes du livre, cependant, tiennent à une expérience insuffisante des monuments figurés et des méthodes de leur interprétation. Sur la religion des Palmyréniens, les textes littéraires sont quasi muets, et les inscriptions sont laconiques. Aussi les reliefs et les tessères restent-ils la source principale de nos connaissances. N'ayant jamais été l'objet d'une étude d'ensemble, c'est d'eux, en outre, qu'un historien des cultes de Palmyre pouvait espérer de tirer le plus de données nouvelles. Il est regrettable que le livre de M. Février n'en ait fait aucun profit.

Pour ce qui est des tessères palmyréniennes, M. Février n'a même pas jugé utile de les connaître de première main. — Ces petites pastilles de terre cuite sont généralement considérées à tort comme des monuments funéraires parce qu'elles représentent souvent un prêtre étendu au banquet, dans l'attitude que donnent aux défunts tant de reliefs funèbres. Mais de ce que les défunts soient souvent représentés au banquet, il ne résulte pas que tous les banqueteurs soient des défunts. En fait, et quoi que l'on ait dit, les tessères ne portent jamais un attribut ou une formule funéraire, elles ne se rencontrent jamais dans les tombeaux, et il n'existe aucune raison de les mettre en rapport avec aucun rite de funérailles. Il est évident au contraire pour quiconque les étudie d'ensemble — et cette évidence, que nous ne pouvons établir ici, se serait imposée aussi à M. Février — que les tessères servaient uniquement à percevoir certaines rations alimentaires à l'occasion de fêtes religieuses. De là le choix de leurs types, où dominent l'image du banquet, l'image des rations elles-mêmes et des instruments qui servaient à les mesurer, l'image des victimes offertes en sacrifice, la mention

des quantités allouées, enfin les noms et les images des dieux en l'honneur desquels on célébrait la fête. Cette énumération fait assez sentir — surtout si l'on note que le nombre des variétés de tessères actuellement connues est voisin d'un millier, et ne nomme ou représente pas moins d'une quarantaine de divinités — quelle mine de renseignements la série de ces petits jetons constitue pour celui qui a la curiosité de les interroger. Il est vrai que les tessères n'ont pas encore été réunies en un recueil spécial, et il s'écoulera bien un an ou deux avant que celui auquel nous travaillons, M. Ingholt et moi, voie le jour. Mais elles ont déjà été publiées en grand nombre dans divers articles, et la plupart — si l'on excepte celles du musée de Damas — sont facilement accessibles dans les musées de Berlin, de Londres, d'Oxford et de Paris, où l'on peut s'en procurer aussi les photographies. Or, M. Février n'a même pas eu la curiosité de regarder les tessères du Louvre et du Cabinet des Médailles. Pour ne citer qu'un exemple, le Louvre possède une tessère où figure le buste de Nébo, distinctement accompagné du nom de ce dieu. M. Février l'aurait lue du premier coup s'il l'avait vue ; il l'aurait même lue sur la planche du Catalogue s'il avait consulté cette planche ; mais nous verrons plus loin que M. Février ne consulte guère plus les planches que les originaux, et dans le cas particulier, comme il n'a pas trouvé la teneur de l'inscription dans le texte du Catalogue, dont l'auteur ne l'avait pas lue, il la passe sous silence.

Le chapitre de M. Février sur Malakbêl se ressent d'une négligence analogue. M. Février y affirme que Gad Taimi n'est qu'une épithète de Malakbêl, et ne l'affirme d'ailleurs qu'en ignorant délibérément le témoignage d'une dédicace grecque très connue, où on lit le plus clairement du monde Μαλαχ-βήλῳ καὶ Τύχῃ Θαιμεῖος. Or, le témoignage de ce texte aurait été confirmé à M. Février si sa curiosité l'avait poussé jusqu'à la rue de Richelieu ; il y aurait vu une tessère où l'on déchiffre sans hésitation les mots MLKBL WGD TYMY. Contrairement à ce qu'on lit dans la *Religion des Palmyréniens*, Malakbêl et Gad Taimi semblent donc deux divinités parfaitement distinctes.

Si M. Février a négligé de consulter les collections de tessères, il n'a pas été plus heureux dans l'usage qu'il a fait des tessères déjà publiées. Parfois il les passe sous silence, comme il a fait pour cette importante tessère d'une *association de Nébo* (Cantineau, *Inscriptions palmyréniennes*, n° 90), qui n'est mentionnée ni à propos de Nébo, ni à propos des associations. Tantôt c'est son exé-

gèse qui se trouve en défaut. Dans son chapitre relatif à Bèl, il nous cite par exemple (p. 55, d'après le n° 1675 du *Répertoire d'épigraphie sémitique*) une tessère qui porterait, à côté d'une invocation à Bèl, le buste d'un dieu radié. Si l'on se reporte à cette tessère, on n'y trouve aucun buste, mais simplement un cercle radié, comme on en rencontre sur les tessères des divinités les plus diverses : aussi m'étais-je abstenu de citer la pièce dans un récent développement sur Bèl et le Soleil. Mais aujourd'hui M. Février me reproche d'ignorer un document qu'il avait si bien mis en lumière (*Revue des études sémitiques*, 1934, 3/4, p. XIII). Or la nature du malentendu est tout autre. Sauf quand il les trouve reproduits dans les planches du *Choix d'inscriptions* de M. Chabot, M. Février ne se soucie pas de l'aspect des monuments figurés. Il n'en prend connaissance que par les notices du... *Répertoire d'épigraphie sémitique*. Cet estimable recueil, qui n'en revient pas de fournir les bases d'une étude d'iconographie, nous a valu ici, entre vingt autres, une méprise des plus cocasses. On y lit, en effet, que la tessère en question porte *une figure du soleil entourée de huit rayons*, ce qui est très exact. Mais M. Février ne consultant ni l'image de la tessère, ni même (faut-il le dire ?) le texte allemand de Lidzbarski, est devenu le jouet d'une expression ambiguë, et nous a paraphrasé *figure* par *buste*. La valeur de son argument s'en trouve, on l'avouera, fâcheusement affectée.

Une expérience même très courte des tessères enseigne que leurs types sont de deux sortes. Les uns étaient gravés dans la matrice où l'on moulait la pastille, et se rapportent en général aux circonstances de la distribution : on y voit des prêtres, des dieux, des victimes, des instruments rituels ; on y lit les noms des personnages aux frais de qui se faisaient les largesses, les noms des divinités, la nature et l'importance des portions ; tous renseignements de première importance pour l'histoire locale. Mais très souvent aussi le graveur ménageait dans la matrice, à côté du type dont il vient d'être question, une cavité qui produisait sur la tessère une protubérance lisse, sur laquelle on imprimait ensuite, mais avant la cuisson, un cachet : ce cachet devait être celui du donateur du banquet, ou celui du prêtre dans le temple duquel avait lieu le sacrifice ; de toute manière il authentifiait la tessère comme le ferait de nos jours une signature sur un bon de perception. Mais on voit tout de suite que ces empreintes n'ont pas de rapport aux circonstances de l'émission. En général, on constate même qu'elles n'en ont pas avec les cultes locaux, qu'elles

ne constituent, au contraire, qu'un très banal répertoire de glyptique gréco-romaine, sans doute parce qu'il n'y avait guère de graveurs en pierres fines à Palmyre, et que les intailles y étaient presque toutes importées du monde méditerranéen. Une des premières tâches de l'historien consiste donc à distinguer, sous peine de graves erreurs, le type de la tessère elle-même et celui de la bague du signataire. Cette tâche très facile, M. Février ne semble pas même l'avoir aperçue, car il mêle sans cesse les deux catégories de types, au grand péril de son exégèse. C'est ainsi qu'une tessère marquée d'un banal cachet à tête de Minerve est attribuée par lui (p. 12) au culte d'Athéna-Allâth, avec lequel elle n'a rien à voir, et lui sert ensuite à fonder une hypothèse plus que douteuse sur un prétendu attribut de cette déesse. De même lorsque M. Février assure (p. 196) que Niké est fréquemment représentée sur les tessères, prétendues funéraires, et qu'il en tire conclusion sur la symbolique des Palmyréniens, il cite sept tessères : or, sur trois de celles-ci, il ne s'agit que d'empreintes de cachets très banales; et si l'on ajoute que trois des quatre autres types représentent en réalité : 1° un serviteur de banquet pris à tort pour une Niké; 2° une Némésis prise à tort pour une Niké, et 3° une Tyché étendue, dont la corne d'abondance a été prise à tort pour une aile, on mesurera la confiance que l'on peut accorder aux enquêtes de l'auteur.

Si les tessères ont été pour ainsi dire laissées de côté, on hésite à dire que les bas-reliefs aient été l'objet d'une étude plus féconde. On cherche en vain, dans tout le livre, un monument dont l'exégèse doive à l'auteur quelque progrès. La seule innovation consiste à remettre en discussion (p. 88) un bas-relief dont le sujet est très clair, et à proposer d'y reconnaître Shamash dans un dieu que M. Cumont avait parfaitement identifié à Aglibôl : M. Février, apparemment, n'a pas remarqué le croissant de belle taille qui émerge des épaules du dieu. Et ailleurs (p. 23-29), en six pages fastidieuses, on pèse les hypothèses auxquelles le relief d'Arsou et d'Azizou avait donné lieu avant que M. Ingholt démontrât péremptoirement leur inanité, inanité dont M. Février ne paraît même pas persuadé.

Un autre exemple des méthodes iconographiques de l'auteur est fourni par son chapitre sur la symbolique funéraire. Il est certain, depuis les études de M. Cumont, que le Soleil jouait un grand rôle dans les croyances des Syriens sur la vie d'outre-tombe. Aussi pouvait-on présumer, même avant que cer-

taines inscriptions récemment découvertes (Cantineau, *Inventaire des inscriptions de Palmyre*, 8, n^{os} 6, 8, 37) vinssent en donner la quasi-certitude, que les Palmyréniens aussi professaient quelques croyances de cette sorte. Mais cette circonstance n'autorise pas à reconnaître des symboles solaires dans tous les ornements des tombeaux. M. Février a fait preuve, dans cette voie, de peu de retenue. Le buste d'un mort repose-t-il sur une console en tête de taureau ? c'est que le taureau est un symbole solaire (p. 86, note 1 ; p. 199 ; les rapprochements indiqués sont loin de justifier cette théorie). Des Victoires ornent-elles la façade du tombeau de Jamblique (Wiegand, *Palmyra*, pl. 33) ? on les prend pour des aigles, que l'on considère comme des symboles solaires (p. 198), hérités par surcroît (et malgré les développements si clairs de M. Cumont) du monde hellénique (p. 95). Enfin, les lions ont meilleure fortune encore. Tout le monde, en effet, connaît ces poignées de sarcophage faites d'une applique en mufle de lion et d'un anneau serré dans les dents de l'animal. Lorsque le sarcophage est en pierre, il est très souvent orné de fausses poignées du même type, sculptées à même la cuve. Il y en a des exemples, non seulement à Palmyre, mais dans tous les musées de l'Europe. M. Février ignore l'usage de ces ornements, dont il connaît un exemplaire par le *Répertoire d'épigraphie sémitique* (!) et un autre par une planche du *Choix* de M. Chabot, livres dont les auteurs ont naturellement jugé superflu d'expliquer un objet aussi vulgaire : aussi se demande-t-il (p. 199) *si l'anneau... ne serait pas une couronne stylisée, et si le lion ne serait pas ici un succédané de la Niké ou de l'aigle ?* On reste confondu. Et pourtant ce type d'exégèse n'est pas isolé. On lit, p. 161, pour expliquer que dans la fresque de Doura les dieux se tiennent sur des sphères, cette remarque stupéfiante : *nous retrouvons sur un fragment de chapiteau de Doura une sphère semblable servant de support à un linteau : elle pouvait donc soutenir également une statue.*

Les inscriptions ont-elles été l'objet d'une investigation plus sérieuse que les monuments figurés ? Nous avons déjà parlé du texte grec relatif à Malakbêl et à Gad Taimi, simplement oublié là où il devait mettre l'auteur sur la piste correcte. Quant à la formule 'GN BL, on la trouve traduite à la page 53 par *fais s'asseoir à ton autel ;* à la page 55 par *protège ;* à la page 110 par *sois propice ;* aux pages 211 et suivantes par *accueille à ton autel*, et ces variations, pour mystérieuse que soit la formule, ne sont pas faites pour inspirer confiance au

lecteur. De même, page 94, note 2, le mot LŠMŠ, gravé sur une tessère, est traduit par *au Soleil*, alors que l'expérience la plus superficielle de ces petits monuments aurait enseigné à l'auteur que le *lamed* d'appartenance n'y accompagne jamais le nom d'un dieu, pour cette simple raison qu'une tessère n'était pas dédiée à un dieu : il ne s'agit en l'occurrence que du très vulgaire nom propre de Lishamsh. Ailleurs (p. 178), M. Février propose d'attribuer au mois de juillet, en vertu de considérations potagères, un rituel pourtant exactement daté du 6 avril (pour qui en lit jusqu'au bout les trois lignes). Et quand M. Février assure qu'il y avait à Palmyre une colonie babylonienne, qui expliquerait la présence du culte de Bêl (et dont je ne connais, pour ma part, aucune trace), il ne trouve à citer (p. 218) que la stèle funéraire d'un certain Tukultibêl, et néglige d'ajouter d'après le *Répertoire d'épigraphie sémitique* que *toutes les lettres de ce nom sont douteuses :* et en fait, comme me l'assure M. Ingholt, qui a revu la pierre, le nom n'existe pas.

Voici encore quelques exemples, glanés au hasard. Page 159, l'auteur nous entretient, d'après le vieux Wood, de quatre temples imaginaires, dont pourtant le plan de M. Gabriel avait déjà fait justice. Page 158, on apprend avec stupeur que la disposition du temple de Bêl *rappelle singulièrement celle du temple d'Edfou*. Page 169, l'auteur décrit les prêtres de Palmyre coiffés d'un haut bonnet conique, et la malechance veut justement qu'ils le soient en réalité d'un bonnet cylindrique et déprimé. Page 228, l'auteur ne sait pas reconnaître le griffon némésiaque. Page 163, pas un mot sur ce à quoi pouvaient servir les lits que l'on offrait aux dieux. Page 61, Atargatis est considérée comme personnifiant la Terre, mais, page 137, la même opinion, exprimée par Macrobe, est regardée comme une *conjecture aventurée*. Et nous ne mentionnons pas toutes les assertions gratuites, comme celle-ci (p. 36) : *le vin à Palmyre était employé avec prédilection dans le culte des dieux solaires*. En revanche, on cherche en vain une notice sur Manavat, Benefal et Bebellahamon, qu'une inscription de Sarmizegetusa réunit à Malakbêl comme « dieux nationaux », des Palmyréniens selon toute vraisemblance [1].

[1] M. Isidore Lévy a mis en doute, en un temps où ce doute paraissait justifié, en effet, l'origine palmyrénienne de ces divinités (*Revue des études juives*, 43, 1901, p. 188), mais cette origine semble aujourd'hui confirmée par la trouvaille de tessères aux noms de *MNWT* et *BLHMN*. Cette dernière forme indique peut-être que la forme *Bebellahamon* repose sur

On trouvera quelques pages utiles sur les sujets où M. Février met à profit ses connaissances philologiques, par exemple à propos du nom de Réphabôl (p. 50), ou de celui du dieu Bôl (p. 48 s.). De même les listes de noms théophores sont précieuses, encore que parfois incomplètes (p. 41, Gadimai; p. 49, Gaddibôl). Mais il faut déplorer que l'auteur ne les ait établies que pour quelques dieux, sans que l'on voie les motifs d'une discrimination : on regrette que le même travail n'ait pas été fait pour Bèltis, ou Nanaï, ou surtout pour le grand Shamash.

Ces exemples suffisent à montrer comment a été préparé ce livre *qui visait surtout à mettre un peu d'ordre et de clarté dans la connaissance du panthéon palmyrénien ;* ils dispensent aussi de discuter les opinions qui peuvent être fondées sur une documentation de cette espèce. On s'explique mieux, quand on les a parcourus, le caractère élémentaire (pour ne rien dire de plus) de certaines conclusions. C'est ainsi que l'anonymat divin, dans un culte où l'on aperçoit par une rare exception quelques nuances du sentiment religieux des fidèles, et d'un sentiment qui n'a vraiment pas tant de parallèles dans d'autres cultes, est expliqué (p. 127) comme *une flatterie à l'égard des nouveaux maîtres du monde* (les Romains), et comme *un acte d'habile politique commerciale*. C'est ainsi que l'offrande de l'encens dans les divers cultes palmyréniens provoque (p. 174) la réflexion suivante : *Serait-ce faire preuve d'un matérialisme trop brutal de voir dans cette prépondérance des offrandes d'encens une marque de l'esprit pratique des Palmyréniens, même dans la religion ? N'y avait-il pas intérêt pour eux à favoriser l'usage de ce produit ?* Et (p. 185) cette conclusion sur les ventes de sépulture : *l'esprit mercantile des Palmyréniens ne perdait jamais ses droits, même en matière religieuse. Beaucoup trouvaient dans la construction d'un tombeau un prétexte à spéculation : ils tablaient sur la piété de leurs compatriotes pour en tirer profit.*

Nous bornerons là nos extraits, qui montrent assez ce que l'archéologue, l'épigraphiste et l'historien des religions sont exposés à trouver dans la thèse de M. Février. Que ce livre puisse offrir certaines commodités à qui cher-

une dittographie de la première syllabe. Malakbêl paraît bien être lui aussi un dieu spécifiquement palmyrénien, dont la mention en Cœlé-Syrie est peu probable (INGHOLT, *Berytus*, 1, 1934, p. 38). — Aussi est-il vraisemblable de reconnaître un Palmyrénien dans la la personne du donateur. Quoi qu'il en soit, l'omission des divinités en question, si elle est volontaire, devait être justifiée par une note.

cherait une première orientation dans le maquis des cultes palmyréniens, c'est ce que nous ne contesterons pas absolument, à condition toutefois que ce lecteur soit disposé à vérifier minutieusement les données qu'il y puisera, et à s'assurer que la bibliographie des points en question est complète.

Je voudrais encore profiter de ces pages pour préciser ma position à l'égard d'un problème sur lequel M. Février est revenu dans un article récent (*Revue des études sémitiques*, 1934, 3/4 p. XII-XVI), le problème des rapports de Bêl et du Soleil. M. Février estime (*Religion*, p. 55) que Bêl est *essentiellement un dieu solaire*. Je ne répéterai pas au long les arguments qui m'ont fait douter de cette vérité (*Syria*, 17, 1933, p. 244 s.; *Antiquités syriennes*, p. 93 s.), je me bornerai à un bref examen de ceux avec lesquels M. Février revient à la charge.

1° Une tessère porte à l'avers deux bustes radiés, et au revers une invocation à Bêl et à Shamash. Je reconnais volontiers que Bêl y est probablement présenté comme un dieu solaire, et pourrais citer une tessère inédite où un autre texte relatif à Bêl accompagne aussi un buste radié. En revanche, une troisième tessère citée par M. Février ne saurait guère entrer en ligne de compte. Elle figure un buste radié accompagné d'un texte où Lidzbarski a proposé de reconnaître une invocation à Bêl. Je craindrais de mettre en doute une lecture de cet illustre épigraphiste s'il n'avait publié ce monument très fruste d'après une photographie, mais j'ai vu l'original au musée d'Oxford, et crois pouvoir certifier qu'on y lit simplement le nom du dieu *BLḤMN*, connu par d'autres tessères.

2° Une tessère figure un buste radié au-dessus de trois prêtres, et M. Février nous assure que c'est une tessère du thiase des prêtres de Bêl. Nous n'en savons rien du tout. Je connais seize types différents de tessères émises par ce thiase, et Bêl n'y est jamais radié. Est-ce un hasard ?

3° Le *pulvinar* de Bêl est chargé d'un disque flanqué d'uréus et regardé par l'auteur comme solaire. Mais ce symbole n'est qu'un attribut de divinité très banal. Le disque accompagne Téchoub sur la stèle de Tell Ahmar [1] et le dieu anonyme sur le pyrée de Gdêm [2], et ces dieux n'ont rien de solaire.

[1] THUREAU-DANGIN, *Syria*, 10, 1929, pl. 32.
[2] *Syria*, 14, 1933, p. 267.

4° La *Vie d'Aurélien* appelle le temple de Bèl *templum Solis,* ce que ne fait aucun texte de Palmyre. Aussi cela ne suffit-il pas à me décider. La tradition conservée par Zosime, qui distingue nettement Bèl et Hélios, me paraît plus conforme à ce que nous savons de la tradition locale.

5° Une bilingue de Rome est dédiée en latin à Bèl, en grec à Malakbèl, qui est (dans certains cas au moins) un dieu solaire. Faut-il en conclure à l'identité de ces deux dieux ? La chose est si extraordinaire, les deux dieux sont nommés si distinctement dans des textes si nombreux, que l'on a toujours hésité, et sans doute avec raison, à tirer parti de cette bilingue. Mettons-la cependant en ligne.

Tels sont les arguments de M. Février, dont la théorie, on le voit, n'a rien de plus pour elle que naguère : elle repose sur un texte qui est très douteux, et sur deux tessères qui — nous l'avons toujours reconnu — ne le sont pas. La question n'est que de savoir si ces deux tessères permettent à elles seules d'affirmer que Bèl est *essentiellement un dieu solaire*. Et M. Février lui-même n'eût-il pas modéré ses affirmations si ces deux petits monuments lui avaient paru être, ce qu'ils sont en effet, les seules bases de sa théorie ?

Dans la page que j'ai consacrée à cette question, j'ai indiqué :

1° Que la décoration symbolique du temple de Bèl ne contenait pas la plus petite allusion à la nature solaire de ce dieu ;

2° Que les sculpteurs n'ont jamais donné d'attribut solaire à Bèl, alors qu'ils en parent toujours son voisin Iarhibôl, et donnent même au dieu lunaire Aglibôl le nimbe radié.

3° Que le silence de cette nombreuse et cohérente série de monuments officiels, inspirés par le clergé, me paraissait plus significatif que le témoignage de rares tessères, qui peuvent fort bien ne représenter qu'un syncrétisme d'origine populaire, syncrétisme dont l'existence est justement bien attestée.

Je continue de penser ainsi. Peut-être un jour un monument indiscutable donnera-t-il raison à M. Février : il ne donnera pas raison à ses arguments.

Henri Seyrig.

Paris, octobre 1935.

BIBLIOGRAPHIE

M. E. L. Mallowan et J. Cruikshank Rose. — **Prehistoric Assyria.** *The Excavations at Tall Arpachiyah 1933.* (Tirage à part d'*Iraq*, II, I). Un vol. in-4° de xv et 178 pages, 23 planches et 79 fig. Londres, Humphrey Milford, 1935.

On doit à M. R. Campbell Thompson d'avoir, au cours de l'expédition du British Museum à Ninive, profondément sondé le point le plus haut de Qouyoundjiq et d'y avoir trouvé une céramique aussi ancienne que celle d'el-'Obeid. M. Mallowan, assisté d'un architecte, M. J. C. Rose, a poursuivi une semblable recherche, mais dans de meilleures conditions, puisque Arpatchiyah, à moins de 4 milles de Ninive, est une éminence de l'âge chalcolithique. Le résultat a été décisif et a abouti à une classification qui éclaire l'évolution de la céramique préhistorique dans le nord de la Mésopotamie et la rattache à la Syrie du nord d'une part (Ras Shamra), à Anau, au Béloutchistan et à la vallée de l'Indus, d'autre part.

Les fouilleurs ont reconnu dix strates qu'ils numérotent à partir de la surface. Immédiatement on entre dans une série de couches TT 1-4 contemporaines d'el-'Obeid 3 avec la céramique caractéristique peinte ou non peinte. Avec TT 5, qui constitue une période intermédiaire, ces couches correspondent à Ninive 3.

TT 6 est remarquable par sa poterie polychrome, qui débute dans TT 7-10. L'ensemble TT 6-10 correspond à Ninive 2, aussi à la céramique dite de Tell Khalaf ou de Samarra. Le développement de la civilisation est marqué par des constructions en pierre, notamment sur plan circulaire (*tholos*). Au-dessous de TT 10, on trouve la plus ancienne céramique peinte et des amulettes en stéatite incisée.

En gros, cette civilisation recouvre le IV^e millénaire avant notre ère et la perfection atteinte dès lors surprendrait vraiment, si nous n'avions pas eu déjà l'exemple de Suse I. En somme, le plein développement céramique sur ces divers sites est synchrone. Ainsi, nous ne pensons pas que les beaux produits du village préhistorique de Persépolis, publiés par M. Herzfeld dans ses *Iranische Denkmaeler*, soient antérieurs à Suze I, car les motifs marquent généralement une déformation assez forte de ceux de Suse I.

M. Mallowan a définitivement classé la céramique polychrome dite de Tell Khalaf, dont la date n'a aucun rapport avec celle des sculptures du même site. L'abon-

dance des vestiges peints lui a notamment permis de retracer la curieuse évolution du bucrane dont les déformations ont pris une ampleur inattendue à Tell Khalaf et à Arpatchiyah. Pour ce qui concerne les motifs décoratifs, nous renvoyons à l'article que nous publions ci-dessus et où nous avons largement utilisé la documentation apportée par M. Mallowan qu'il faut féliciter doublement pour sa découverte et pour sa publication.

R. D.

J. W. Jack. — **The Ras Shamra Tablets, their bearing on the Old Testament** (*Old Testament Studies*, 1). Un vol in-8° de x et 54 pages. Edimbourg, T. a. T. Clark, 1935.

La *Society for Old Testament Study* a été bien inspirée en demandant au Dr. Jack d'exposer en une brochure substantielle les connaissances nouvelles qu'apportent — dans l'état actuel des publications, — les tablettes de Ras Shamra, notamment en ce qui touche l'A. T. C'est qu'en effet l'auteur est parfaitement au courant de la question et, sans dissimuler les difficultés, il a su en donner un tableau clair et précis.

Après des notions sur l'écriture, le déchiffrement, la nature et la date des tablettes, on trouvera l'essentiel sur la langue, la mythologie et le rituel révélés par ces textes, enfin un résumé des données historiques et le profit que le texte biblique peut tirer de ces nouveaux documents. Une liste des textes et une table avec référence des noms divins complètent très utilement cette vue d'ensemble.

A l'occasion, le Dr. Jack propose la solution de problèmes restés en suspens et son hypothèse mérite qu'on s'y arrête. C'est le cas quand il suggère de traduire *srrt ṣpn* par « les profondeurs du nord, l'extrême nord », en rapprochant cette conception de celle qu'exposent Isaïe, XIV, 13-14 et Ézéchiel, XXXVIII, 6; 14-16; XXXIX, 2. L'expression *yarketè ṣaphon* « l'extrême nord » serait équivalente à *ṣrrt ṣpn* en expliquant *ṣrrt* par le babylonien *ṣurru* « cœur » d'où « profondeur, parties extrêmes » [1].

Toutefois, il faut prendre garde que la « montagne des dieux », comme toutes les conceptions mythiques, est une notion assez imprécise. Tout au moins, il y a lieu de distinguer entre le nord (*ṣaphon*) et l'extrême nord (*yarketè ṣaphon*). C'est de l'extrême nord qu'il est question dans les chapitres ci-dessus cités d'Isaïe et d'Ézéchiel, parce qu'il s'agit de populations qui étendent leur domination sur des régions fort reculées. Il n'en va pas de même dans nos textes et il ne paraît pas rationnel de reléguer les dieux phéniciens dans « l'extrême nord », c'est-à-dire hors de leur propre territoire. Quand Ézéchiel veut nous montrer le roi de Tyr devenu un dieu, il le décrit comme occupant à la fois une demeure divine dans son île (XXVIII, 2) et parcourant la montagne de Dieu (*ibid.*, 14 et 16) parmi les Benè-El [2]. Ici nous sommes certain

[1] Th. H. Gaster, *OLZ*, 1935, col. 473 veut expliquer *ṣrrt* par « omphalos ». Les rapprochements qu'il avance ne sont pas convaincants car *ṣurru* ne signifie pas « nombril » en accadien, mais « cœur », et en arabe le nombril se dit *Sourrat* avec *sin*, non avec *ṣad*.

[2] *Benè-El* au lieu de l'absurde *abenè-esh*, ainsi que l'a proposé si heureusement Kraetzschmar; cf *RHR*, 1931, II, p. 360.

que le prophète utilise des notions de mythologie phénicienne, étroitement apparentées à celles des tablettes de Ras Shamra, puisqu'on y retrouve (Éz., XXVIII, 3) le héros phénicien *Dn'el* auquel est consacré tout un poème que publiera bientôt M. Virolleaud [1]. Il paraît certain que la montagne de Dieu, où est admis le roi de Tyr, est le Liban. Or, ce dernier apparaissait aux gens de la Palestine et du Negeb (l'habitat primitif des Phéniciens) comme étant au nord. On trouve encore cette conception dans Ézéchiel, XXXII, 30 : « Là sont les princes du nord et tous les Sidoniens qui sont descendus vers les morts. » Il faut comprendre les Sidoniens et leurs princes, car il est question du nord, non de l'extrême nord. Quand, dans une tablette de Ras Shamra, il est question des *hklm btk ṣrrt Ṣpn* « les temples au milieu de *ṣrrt ṣpn* », il ne peut être question d'en rapprocher l'extrême nord mentionné dans Isaïe, XIV, 13-14, car le prophète envisage un tout autre horizon, celui de Babylone et de son empire. La description d'Isaïe s'élevant au-dessus des nuées et même des étoiles de El — ainsi que traduit M. Jack au lieu de Dieu, — perd complètement pied sur cette terre, et la montagne de l'assemblée (des dieux) qu'il envisage n'est plus susceptible d'aucune identification. On voit les difficultés que soulève l'explication proposée. D'autant plus que nous ne sommes pas certain que dans l'expression *ṣrrt ṣpn*, le terme *ṣpn* désigne proprement le nord. Le dieu *Ba'al ṣaphon* a aussi été appelé simplement Ṣaphon, de même qu'une montagne, un district ou une ville, primitivement Bet-Ba'al-Ṣaphon, a pu être dénommée simplement Ba'al-Ṣaphon ou même Ṣaphon tout court, comme c'est le cas dans *Josué*, XIII, 27 et *Juges*, XII, 1.

Voici quelques observations plus brèves, destinées à signaler quelques points importants. P. 14 : Elat paraît n'être autre qu'Ashérat. Quant aux fonctions de El, elles paraissent assez différentes de celles de Khoḍr ; voir *RHR*, 1932, I, p. 263. P. 17 : sur le sens de *Mt* qui serait distinct de *mout* « mort », voir *RHR*, 1935, I, p. 62-63. P. 17 : bonne distinction entre Aliyan et 'Elyon. P. 18, note 2 : *Zbl B'l ṡnt* provient d'une mauvaise coupe des stiques, voir *Syria*, 1935, p. 198. P. 19 : nous sommes d'accord pour l'interprétation de Zacharie, XII, 11 en fonction des textes de Ras Shamra (voir *RHR*, 1931, II, p. 386-387); cependant, il faudrait expliquer d'où dérive la leçon actuelle. Le vocable Hadad-Rimmon, même corrigé en Hadad-Ramman s'explique mal. On peut imaginer que le texte primitif portait : *Hadad* [*'al Aliya*]*n*, c'est-à-dire que Hadad pratiquerait le deuil en l'honneur de son fils Aliyan. Cependant, les textes que nous possédons ne mentionnent jamais un tel deuil, mais un deuil en l'honneur de Hadad (Ba'al) et d'Aliyan ; on peut donc préférer *Hadad* [*we-Aliya*]*n*.

P. 20 : M. Jack ne paraît pas admettre l'identification proposée par M. Eissfeldt entre Ba'al-Ṣaphon et Zeus Casios. Noter que les Grecs n'identifiaient pas Typhon avec le Casius, mais avec l'Oronte. Il n'y a peut-être pas plus de rapport entre Ṣaphon et le Typhon grec qu'entre ce dernier et le typhon des mers de Chine.

R. D.

(1) Voir *Syria*, 1931, p. 77 ; *RHR*, 1933, II, p. 40.

WALTER ANDRAE. — **Die jüngeren Ischtar-Tempel in Assur.** Un vol. in-4° de 132 pages avec 59 planches et 89 figures (58. Wiss. Veröff. d. d. Orient-Gesellschaft). Leipzig, Hinrichs, 1935.

Après sa belle publication sur le temple archaïque d'Ishtar à Assour, M. W. Andrae nous donne une description très poussée du temple récent élevé à la même déesse par Tukulti-Ninurta I, au XIII^e siècle avant notre ère. Le plan consiste en sept pièces dont six appartiennent au temple principal de l'Ishtar assyrienne (Ashuritu) ; la septième est une sorte d'annexe n'ayant aucune liaison avec les autres et possédant son entrée particulière. C'est la chambre consacrée au culte de Danitu, déesse obscure.

L'entrée du temple d'Ishtar ouvrait entre deux massifs en forme de tour carrée. On pénètre dans une sorte d'antichambre ou pronaos, plus large que profond, se terminant par deux petites pièces; celle de gauche est seule en relation avec le pronaos et devait servir aux gardiens du temple. Celle de droite était réservée aux besoins du culte.

Le naos occupe toute la largeur de l'édifice, soit 32 m. 50 sur 8 m. 70. Puis trois salles forment l'arrière du bâtiment, dont celle de droite sert de sanctuaire à Danitu.

Légèrement décalé par rapport à l'axe de la porte d'entrée, qui elle-même ne s'ouvre pas au milieu du naos, se dressait une sorte de baldaquin, abritant peut-être une table d'offrande de 0 m. 60 sur 0 m. 88.

Dans la partie droite du naos était disposé un escalier de 16 marches qui menait à un podium élevé de deux mètres au-dessus du sol de la salle. Deux petits murs latéraux déterminent une sorte de niche de 5 m. 10 sur 6 m. 40 de profondeur, où M. Andrae suppose qu'était placée la statue assise de la déesse.

Quand on pénétrait dans le naos, on avait devant soi le baldaquin et la table des offrandes et l'on faisait face, si l'objet est bien resté *in situ*, à un énorme phallus en argile de 1 m. 12 de longueur. Le savant archéologue paraît un peu embarrassé d'expliquer cette représentation. C'est le cas de rappeler l'inscription que Lucien (*d. d. s.*, 16) prétend avoir relevée dans le sanctuaire syrien de Hiérapolis : τούσδε φαλλοὺς Διόνυσος Ἥρῃ μητρυιῇ ἀνέθηκα. On peut encore en rapprocher la particularité qu'à Mari, les dédicaces sont faites à Ishtar dont le nom est suivi du signe UŠ = *zikartum* représentant un phallus [1]. Ce n'est pas que la déesse fut considérée comme mâle, mais c'est que l'organe mâle lui était offert, de même qu'à Ras Shamra, comme nous avons essayé de le montrer [2], on offrait un mâle (*zkr*) aux déesses pour pratiquer le *hiéros gamos*.

Parmi les objets cultuels découverts dans la construction de Tukulti-Ninurta, M. Andrae étudie spécialement des pierres taillées et souvent ornées de reliefs qu'on tenait jusqu'ici pour des autels. Il estime que ce sont simplement des socles destinés à porter des symboles divins. De fait, l'objet figuré pl. 30 avec une dédicace à Nusku, reproduit en bas relief l'image

[1] THUREAU-DANGIN, *Revue d'Assyriologie*, XXXI, p. 136-143.

[2] *Revue de l'Hist. des Religions*, 1935, I, p. 27-29.

de ce même socle avec, au-dessus, le symbole de Nusku. Devant le socle à symboles divins, Tukulti-Ninurta, comme l'a reconnu M. Andrae, est représenté deux fois avec le sceptre : une fois debout et une fois agenouillé, donc dans deux des poses qu'il prenait pour la prière.

Tout un lot d'objets en fritte, notamment de figurines, probablement du temps de Tukulti-Ninurta (XIIIe s.) a été découvert. C'est notamment un masque féminin d'origine chypriote tel qu'on en a trouvé, décorant des vases en forme de gobelet, à Chypre et à Minet el-Beida. Cette importation probable de Chypre doit incliner à faire venir de la même île d'autres fragments en même matière, entre autres nombre de figurines des planches 34 et 35, tout particulièrement les représentations féminines, surtout la figure pl. 35 d, qui ne paraissent pas avoir leur répondant en Assyrie. Ce n'est pas que la fritte ait été ignorée des régions de Mésopotamie dès une haute époque ; mais il est tout naturel que le commerce chypriote, empruntant la voie d'Ugarit (Minet el-Beida et Ras Shamra); se soit déversé jusqu'en Assyrie.

On a trouvé de nombreux objets en plomb, particulièrement des reliefs érotiques, probablement aussi du XIIIe siècle. Ces derniers n'ont pas été trouvés dans le sanctuaire d'Ishtar ni de Dinitu, mais il n'est guère douteux qu'ils se réfèrent au *hiéros gamos*.

Ainsi M. Andrae achève la description des sanctuaires consacrés à Ishtar, à Assour, depuis le début du IIIe millénaire jusqu'à la destruction de la ville en 612 avant J.-C. Il faut le féliciter de ses découvertes et du magistral exposé qu'il en présente. R. D.

OTTO EISSFELDT. — **Molk als Opferbegriff im punischen und hebraeischen und das Ende des Gottes Moloch** (Beitraege zur Religionsgeschichte des Altertums, 3). Un vol. in-8° de 71 pages avec 4 pl. Halle (Saale), Max Niemeyer, 1935.

En dehors d'une étude sur les sacrifices d'enfants dans la religion de Yahvé, cette brochure, nourrie de faits intéressants et d'aperçus ingénieux, fixe l'emploi de *molk* dans la terminologie sacrificielle de l'A. T., au détriment du légendaire dieu Moloch.

Le point de départ est fourni par les curieux textes publiés et commentés par St. Gsell [1], où certain sacrifice est désigné en punique par le terme que le latin transcrit *malchomor* = *mlk'mr* [2]. M. Eissfeldt adopte le sens *Versprechen, Opfer eines Schafes*, et il propose de comprendre de même le prétendu Molek, Moloch de l'A. T.

La difficulté tient à l'état de nos textes. Si on accepte la vocalisation massorétique *lam-molek*, on ne peut guère l'expliquer que comme un pendant à *lab-ba'al* et nous avons jadis essayé de montrer que si *lab-ba'al* = Ba'al Ṣor, on pourrait admettre que *ham-molek* = *ham-melek* = Melqart [3]. On a, en effet, dans JÉRÉMIE, XIX, 5 et XXXII, 35 deux textes comparables où *lab-ba'al* alterne avec *lam-melek*.

[1] *Comptes rendus Acad. des Inscript.*, 1931, p. 21-27 ; voir le résumé dans *Revue de l'Hist. des Relig.*, 1931, II, p. 475.

[2] CHABOT, *ibid.*, p. 27, comprend d'après l'araméen : promesse ou accomplissement de la promesse d'un agneau.

[3] *RHR*, 1904, I, p. 163-168 et *Notes de mythologie syrienne*, p. 156-161.

Nous reconnaissons, cependant, que si c'est là probablement le point de vue des massorètes, c'est, en fait, une erreur. Si, en suivant M. Eissfeldt, on ne tient pas compte de la vocalisation traditionnelle, on peut restituer dans Jérémie, XXXII, 35 : *le-molk* et, dès lors, ce terme est l'équivalent de *'olot lab-ba'al* de XIX, 5. On regarde généralement cette dernière expression comme une glose, car elle manque dans le texte parallèle de Jérémie VII, 31 ; mais c'est une glose utile. Par contre, l'expression *le-molk* est ancienne, car on la retrouve, compte tenu du changement de vocalisation, dans le texte semblable II *Rois*, XXIII, 10, ce qui atteste qu'elle était consacrée. Du coup, le dieu Moloch disparaît, mieux encore que nous ne l'avions supposé.

Ainsi *molk* a très vraisemblablement le sens d'holocauste lorsque la victime est un enfant. Le *molk'omor* désigne l'holocauste où l'on a substitué un agneau à l'enfant. Cette substitution revêtait un caractère particulièrement grave parce que le sacrifice de l'enfant devait s'effectuer en accomplissement d'un vœu [1] *ex voto, voto pro voto*, parfois sur la demande impérieuse du dieu : *pro imperato eius*[2]; même au cours d'une apparition: *ex viso et voto, ex viso capite.* Aussi la cérémonie de substitution revêt-elle un caractère magique; on la pratique de nuit : *sacrum magnum nocturnum.* On insiste sur le fait qu'il s'agit d'un substitut, *pro vikario*, d'un substitut absolu : *anima pro anima, sanguine pro sanguine, vita pro vita.* Ce dernier trait est particulier, car s'il est de règle que la victime soit substituée à l'offrant, ici, la substitution s'effectue au bénéfice d'un tiers. Ces pratiques s'atténuèrent avec le temps. Un suggestif mémoire de M. Carcopino sur les *Survivances par substitution des sacrifices d'enfants dans l'Afrique romaine* [1], en a clairement établi la perpétuité.

Ces explications, qui concordent avec le point de vue de M. Eissfeldt, écartent, cependant, son interprétation « pour le sacrifice » de *lmlk* des jarres palestiniennes, d'autant que cette épigraphe s'accompagne d'un nom de ville, impossible à expliquer si on lit *le-molk*.

L'expression *nṣb mlk b'l* ne se plie pas non plus à la mention du sacrifice, car il faudrait *mlk lb'l*. On a probablement *moulk*, mais dans le sens abstrait de « pouvoir, puissance », probablement « ordre » : « stèle (érigée) d'ordre de Ba'al... » ; ailleurs « d'ordre d'Osiris ».

Mais ce sont là questions de détail, qui n'enlèvent rien au brillant mérite de la démonstration de M. Eissfeldt. Moloch est un mythe moderne ; toutefois, les sacrifices d'enfants n'en sont pas moins réels et, si le renseignement fourni par Jérémie, XIX, 5, est exact, ces sacrifices se pratiquaient en l'honneur du grand

(1) Cas de Jephté.

(2) Cas d'Abraham.

(1) *RHR*, 1932, II, p. 592-599. Ce mémoire a supprimé les doutes que certains savants exprimaient touchant la découverte d'ossements d'enfants sacrifiés ; cf. *C. R. Acad. des Inscr.*, 1924, p. 192. Un nouveau texte sorti du sanctuaire de Salambo à Carthage doit faire abandonner la lecture que signale M. Eissfeldt (p. 17-18), d'après le *Bulletin du Comité*, 1922, p. 243-260. Il faut lire, comme le supposait M. Chabot : *ms 'bn* « stèle de pierre ». D'autant que, depuis, le vocable *ms* est apparu sur le buste d'Osorkhon I, au Louvre, dans le sens de « statue ».

dieu tyrien ; il n'y a qu'un nom propre à changer.

R. D.

William Frederic Badè. — **A Manual of Excavation in the Near East.** Methods of Digging and Recording of the Tell en-Naṣbeh Expedition in Palestine. Un vol. in-8° de vii et 81 pages avec 14 illustr. Berkeley (Californie), University of California Press, 1934.

Recevant la visite de M. Erich Schmidt, aujourd'hui directeur de la mission de Persépolis, et dissertant sur les méthodes de fouille, mon savant visiteur me dit : « Nous appliquons la méthode des préhistoriens français. » En Palestine, cette méthode par décapage en couches horizontales fut appliquée par MM. Reisner et Fisher. Le professeur Badè en a fait usage à Tell en-Naṣbeh, qu'il identifie à l'ancienne Miṣpah.

Les spécialistes liront avec intérêt ce qui concerne l'organisation du chantier, le lavage, l'enregistrement et l'examen de la céramique, voire sa restauration sur place, les relevés. Les tombes sont traitées à part; M. Badè ne nous livre pas tous ses secrets. Il estime qu'une nouvelle méthode, qui lui a donné de bons résultats dans la découverte des tombes ne doit pas être divulguée dans l'intérêt même de l'archéologie. S'agirait-il du repérage par le son ou de la radiesthésie ?

Le point de vue du savant explorateur, qui n'admet qu'une application stricte, nous dirions aveugle, de la méthode Reisner-Fisher, ne comporte pas que des avantages. M. James Breasted est heureusement intervenu à Megiddo pour que la mission américaine y procède à un sondage profond, et le résultat a dépassé en intérêt scientifique tout ce qu'avait donné la fameuse méthode. A tel point que les autres missions se sont piquées au jeu et que Beisan et Jéricho ont suivi le mouvement. Nous ne désespérons pas de voir M. Badè pratiquer un sondage en profondeur, tout en continuant son décapage méthodique.

L'objet le plus intéressant, sorti des fouilles de Tell en-Naṣbeh, est le cachet



Cachet de « Ya'azanyahou, serviteur du roi ».

au nom de « Ya'azanyahou, serviteur du roi », que M. Badè rapproche du personnage cité II *Rois*, XXV, 23, qu'on dit précisément être venu à Miṣpah en 586 av. J.-C. La forme des caractères répond bien à cette date [1], et il y a là une intéressante confirmation de l'identification du site. La présence du coq est remarquable. Nous donnons ci-dessus une reproduction de ce cachet.

R. D.

H. Ritter, J. Ruska, F. Sarre, R. Winderlich. — **Orientalische Steinbücher und Persische Fayencetechnik** (Istanbuler Mitteilungen her. von der Abteilung Istanbul des Arch. Institutes des

[1] Voir les nos 17-19 de notre tableau, *Syria*, 1926, p. 335.

deutschen Reiches, 3). Un vol. in-8° de 70 pages avec 4 planches. Istanbul, 1935.

On trouvera ici le texte persan et la traduction commentée d'un court, mais important traité sur la technique de la faïence, rédigé par Aboulqasim 'Abdallah ibn 'Ali ibn Mohammad ibn Abi Tahir, en 1300 de notre ère [1]. L'auteur était de Kashan, grand centre de la faïence persane.

Dans un appendice, M. Sarre montre l'intérêt de cette publication. L'art de Kashan n'a pas été limité aux plaques de revêtement; la technique dite de Minai, au décor polychrome tel que le montre la coupe reproduite dans G. Migeon, *Manuel d'Art musulman*, 2e éd., II, fig. 341, y était pratiquée; or, jusqu'ici, on l'attribuait exclusivement à Rhagès. M. Sarre observe que le lieu de trouvaille des pièces céramiques n'autorise pas à conclure à leur fabrication en ce lieu — sauf bien entendu quand ce sont des ratés de cuisson.

Les quatre planches reproduisent quatre *miḥrab* typiques. Le plus ancien, daté de 1226, est l'œuvre de Hasan ibn Arabshah. Il fut vu en place à Kashan par Mme Jane Dieulafoy : après avoir appartenu au consul anglais d'Ispahan, il a pris place aux Musées de Berlin. De même pour un *miḥrab* de Koum (pl. II), daté de 1264, dont l'inscription est l'œuvre de 'Ali ibn Mohammad ibn Abi Tahir. La planche III reproduit le *miḥrab* de Veramin, actuellement au Musée de l'Université de Philadelphie, daté de 1264-1265 et signé de 'Ali ibn Mohammad ibn Abi Tahir, donc sorti du même atelier que le précédent. La planche IV est consacrée au *miḥrab* de l'Ermitage, daté de 1305, établi par Yousouf ibn Abi Mohammed, autrement dit le fils du 'Ali des *miḥrab* de Koum et de Veramin.

Cela permet à M. Sarre de reconnaître l'auteur du traité qu'il commente, Aboulqasim 'Abdallah, comme le frère de Yousouf, le fabricant du *miḥrab* de l'Ermitage. Il appartenait à une famille de céramistes réputés, établis à Kashan, et sa compétence ne peut être mise en doute.

Ainsi Kashan apparaît aux XIIIe et XIVe siècles comme le centre le plus important de la céramique persane, en particulier pour la fabrication des grandes plaques de revêtement à décor lustré, où l'élément épigraphique se détache en relief bleu. On s'explique que, dans tout l'Orient, ces revêtements en faïence portent le nom générique de *Kashi* ou *Kashani*.

R. D.

PÉRIODIQUES

Claude F.-A. Schaeffer. — **La stèle du « Ba'al au foudre » de Ras Shamra**, dans *Monuments et Mémoires Piot*, XXXIV (1934), p. 1-18.

M. Schaeffer reprend ici avec d'importants développements l'étude de la stèle qu'il a publiée dans *Syria*, XIV (1933), pl. XVI. Il y a quelques années on eût simplement défini comme hittite ce relief montrant le dieu casqué, levant dans sa main droite la masse d'arme, moins pour abattre un ennemi non représenté que pour déchaîner le tonnerre et l'orage,

[1] Date d'après R. Ettinghausen, *Bulletin of the American Institute for Persian Art and Archaeology*, IV, 1 (1935), p. 46 et suiv.

en quoi il faut reconnaître le Ba'al des textes phéniciens de Ras Shamra. Le commentaire de M. Schaeffer montre que le problème des influences est fort complexe. Chaque détail de la pose ou du geste, de la coiffure, du vêtement ou de l'armure, peut être rapproché de tel ou tel monument étranger, mais on ne peut disconvenir que l'ensemble présente un aspect original; c'est un de ces monuments qui permettent d'instituer, au IIe millénaire avant notre ère, un art syrien.

L'identification du dieu de cette stèle avec le Ba'al de Ras Shamra, proposée par M. Schaeffer, nous paraît très heureuse. Elle serait confirmée si on acceptait de reconnaître que *pdr* désigne la masse d'arme et *ttl* la lance [1], car ces attributs sont désignés comme appartenant en propre à Ba'al. De même l'hypothèse que la double file montagneuse, au bas de la stèle, figure le Liban et l'Anti-Liban, est en quelque sorte appuyée par la mention de ces deux montagnes dans II AB, VI, 18-19 [2]. Dans ce domaine du dieu on va chercher les bois nécessaires pour lui construire un temple.

Le petit personnage représenté dans le champ de la stèle, devant le dieu, nous paraît bien expliqué par M. S. comme un roi ou un prêtre, dédicant du monument. La main droite levée, il figure ici comme intercesseur entre la divinité et les fidèles. Son costume le désigne comme un phénicien.

A cette occasion, M. S. publie les fragments d'une autre stèle plus petite, qui figure un autre dieu, dans une position

(1) *Revue de l'Hist. des Rel.*, 1935, I, p. 9-10 et 43.

(2) *RHR*, 1935, I, p. 25.

semblable, muni d'une corne au front, ce qui explique les images de l'A. T. « élever ou faire grandir la corne de quelqu'un » et aussi la scène de I *Rois*, XXII, 11. Ses attributs sont différents de ceux du dieu précédent; il tient le sceptre de béatitude dans la gauche. On ne serait pas surpris qu'il s'agisse ici du dieu El qui, lui aussi, à cette époque, est mis en relation avec le taureau. Il tient peut-être le *hiq* dans la droite, à l'image des statues contemporaines des pharaons comme celle d'Aménophis IV [1]. Ba'al se retrouve dans une stèle déjà connue [2], tenant la lance dans la gauche et le *hiq* dans la droite.

R. D.

B. L. Ullman. — **How old is the Greek Alphabet**? Extr. d'*American Journal of Archaeology*, 1934, 3, p. 359-381.

L'auteur s'élève avec raison contre l'opinion émise par M. Carpenter que les Grecs n'ont emprunté l'alphabet phénicien que vers 700 avant notre ère. Cela nous vaut une révision attentive de la documentation la plus ancienne concernant les alphabets phénicien et grec, avec deux tableaux qui rendront service. En ce qui regarde le tableau I, groupant les alphabets sémitiques archaïques, nous sommes maintenant d'avis que les plus anciens ostraca de Samarie sont postérieurs et non antérieurs à la stèle de Mésa, autrement dit qu'ils sont postérieurs à Achab.

M. Ullman est partisan d'un emprunt

(1) Maspero, *Hist. anc.*, II, p. 326; cf. Boreux, *Ant. Égypt.*, II, pl. LXV. L'*ankh* figuré devant le dieu est un attribut à la fois divin et pharaonique; cf. Maspero, *op. cit.*, p. 297.

(2) *Syria*, 1931, p. 13.

de l'alphabet par les Grecs à une époque plus ancienne qu'on ne l'admet généralement.

Jusqu'ici tout au moins, on ne possède pas, du côté grec, de documents qui appuient cette conclusion et les libertés que prend l'auteur avec la paléographie phénicienne ne militent pas en faveur de sa thèse. Pour les alphabets sémitiques la période archaïque, qui s'achève peu avant 900, est caractérisée par la forme de certaines lettres, notamment le *kaph* à trois traits symétriques et sans queue. Toutes les lettres n'évoluent pas en même temps. Ainsi le *mem* archaïque, caractérisé par la position verticale, se prolonge un peu plus longtemps que le *kaph* archaïque puisqu'on le trouve encore vers 900 dans le calendrier de Gézer. De même pour le *sadé*. Par contre l'*aleph* archaïque commence à perdre ses caractères dès le milieu du x^e^ siècle.

Dans l'état actuel de nos connaissances, le *kappa* grec le plus ancien dérive d'un *kaph* à queue. Pour se soustraire à cette conclusion, M. Ullman prétend que le *kaph* sans queue est une particularité de l'écriture de Byblos.

C'est une erreur manifeste, puisque la flèche de Roueisset, près Sidon, porte un *kaph* de même forme. Le *mem* grec le plus ancien n'est pas vertical, et dire qu'il en était de même dans la plus ancienne écriture phénicienne est une affirmation insoutenable, parce que contredite par tous les documents archaïques, même le calendrier de Gézer. De même l'*alpha* grec le plus ancien ne paraît pas antérieur à la fin du x^e^ siècle. Et nous ne voyons pas qu'on puisse remonter plus haut pour dater l'emprunt par les Grecs de l'écriture alphabétique. R. D.

G. Dossin. — **Le site de Rehobot-'Ir et de Resen** (extr. du *Muséon*, XLVII, 1934, p. 107-121.

Le savant professeur de Liége cherche la solution de l'énigmatique Reḥobot-'Ir dans le jeu des signes d'écriture assyrienne. Il est attendu que dans *Gen.*, X, 11-12, Assour doit apparaître entre Ninive et Calaḥ. Le nom de Reḥobot-'Ir est tiré de l'étymologie des signes *Aš* + *ur*. « Le rédacteur de la Genèse a simplement et mécaniquement remplacé par des équivalents hébreux les deux signes cunéiformes qu'il avait cru trouver dans le nom d'*Aššur.* » Mais une telle appellation était obscure et le verset 12, où il est question de Resen, ne serait qu'une glose pour définir Reḥobot-'Ir, Resen étant un nom artificiel d'Assour. M. Dossin traduit le v. 12 : « *Il s'agit précisément de Resen entre Ninive et Calaḥ ; c'est elle la grande ville.* »

Appliquant la même ingénieuse méthode, M. Dossin dérive Ellasar, dans *Gen.*, XIV, de A-LA-SAR autre forme du nom d'Assour. De même Ophir serait une formation artificielle : « le mot *Aribu* « Arabe » a été assimilé au mot *aribu* « sauterelle », et l'idéogramme UPIR de celui-ci valait pour celui-là. » On aurait ainsi la preuve qu'Ophir est bien à chercher en Arabie.

L'explication d'Arpakšad est moins aisée et l'auteur s'en est bien rendu compte, puisqu'il s'attend à ce qu'on trouve « compliquée et arbitraire » sa solution. R. D.

William Seston. — **Le Monastère d'Aïn-Tamda et les origines de l'architecture monastique en Afrique du nord** (Extr.

des *Mélanges* de l'École fr. de Rome, t. LI, 1934). Une broch. de 37 p. Paris, E. de Boccard, 1934.

Les monastères qui ont été étudiés en Algérie, sont fort rares; celui d'Aïn Tamda fouillé et relevé par M. W. Seston, consiste en une construction sur plan rectangulaire, à une seule entrée, avec des pièces disposées tout autour de la cour centrale. Le tout est adossé à un des longs côtés d'une église à trois nefs. Ce plan n'ayant aucun rapport avec celui des *villæ rusticæ*, d'où provient-il?

La patrie du monachisme qu'est l'Égypte a développé avec le Couvent Blanc et le Couvent Rouge, fondés par Shenoudi, un plan sans ordre où le moine conserve sa solitude, avec l'église au milieu de la cité. C'est ce type égyptien qui se retrouve dans les véritables villes saintes de Saint-Ménas en Égypte et de Saint-Syméon dans la Syrie du nord, d'où il passa chez les Byzantins.

Une tout autre installation vit le jour dans le sud de la Syrie, notamment dans le Hauran : « Autour d'une cour, les moines habitent dans de vastes salles, qui sur un plan se ressemblent toutes; parfois une se distingue, qui a pu servir de salle commune, ou, comme on dit en Orient, de *diwan*. C'est cette cour, parfois ornée de portiques, qui est le centre du monastère, l'église étant rejetée sur un des côtés de ce quadrilatère. » Seule varie l'orientation de l'église par rapport au monastère. Parfois, appuyé contre la nef avec laquelle il communique par une porte basse, le couvent est comme une annexe de l'église, car le porche de cette dernière s'ouvre sur une rue. C'est le cas à Oumm es-Sourab, daté de 489.

M. Seston remarque l'analogie de ce plan avec celui des maisons privées de la même région syrienne. « Quand, en 354, nous voyons le cénobitisme apparaître dans le Hauran, le clergé a déjà adopté le plan qui sera celui des monastères authentiques : à Oumm el-Djimel le fait est attesté pour une église et ses dépendances en 350. » Ainsi, il semble qu'on ait passé de l'habitation privée à la résidence ecclésiastique, puis au monastère. A la campagne, pour des raisons de sécurité, on éleva un mur qui enferme dans une seule enceinte basilique et couvent. Voilà, à peu de chose près, le plan du monastère africain de Aïn-Tamda.

Donc, le cloître serait originaire de la Syrie. Dès lors, on s'explique qu'au début du IXᵉ siècle, ayant été appelés à reconstruire le monastère du Wadi-Natrun, qui portera leur nom, les moines syriens aient à cette occasion appliqué leur formule.

Ainsi le modeste monastère d'Aïn-Tamda a fourni à l'esprit d'observation de M. Seston, appuyé d'une érudition étendue, l'occasion d'appeler à nouveau l'attention sur ce foyer d'art chrétien qu'a été la Syrie.

R. D.

ALBERT GABRIEL. — **Le Masdjid-i Djum'a d'Isfahān**, dans *Ars Islamica*, t. II, (1935), p. 7-44.

Le directeur de l'Institut francais de Stamboul a profité d'un voyage en Perse pour étudier la mosquée cathédrale d'Isfahan et, sans prétendre donner une monographie de l'édifice, il présente dans cet article une analyse précise de la construction ; utilisant les inscriptions lues par

M. J. Sauvaget, qui fournissent plusieurs dates, il en fixe l'histoire et les vicissitudes.

En s'aidant d'un texte d'al-Mafarrukhi et du plan actuel, M. Gabriel retrouve le schéma de la mosquée abbasside. L'époque seldjoukide a dû procéder à l'installation des *iwans* et de la coupole du *miḥrab*. D'importants travaux furent accomplis aux XIVe et XVe siècles. Quant aux Safavides, leurs architectes ont surajouté des détails : voûtes alvéolaires, sveltes minarets, placages de mosaïques et de carreaux de faïence. La mosquée cathédrale d'Isfahan permet de suivre les étapes du développement de l'architecture religieuse en Perse.

R. D.

Bulletin d'Études Orientales, année 1934, t. IV. Un vol. in-4° de 135 pages. Paris, Leroux, 1935.

Ce tome du *Bulletin* publié par l'Institut français de Damas renferme trois importantes contributions de géographie humaine concernant, respectivement, Damas, Antioche et Lattaquié.

M. Thoumin décrit dans le détail l'aménagement et la distribution des eaux à Damas et dans sa Ghouta. L'oasis de Damas est un don du Barada ; la distribution équitable de l'eau est à la base des « coutumes de l'eau ».

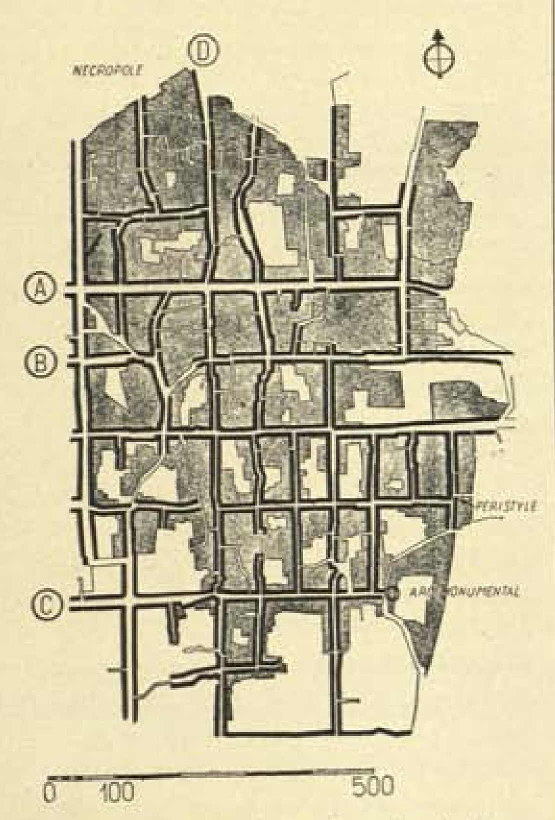
M. J. Weulersse a mené une enquête approfondie sur la moderne Antioche, bien déchue de son ancien éclat puisqu'elle n'est plus qu'un gros chef-lieu de canton, laissant à Alexandrette la fonction de chef-lieu du sandjak. Mais, précisément, le moment est venu, avant qu'elle ne s'éveille à l'esprit moderne, d'étudier son organisation physique et sa personnalit morale. C'est ce que M. Weulersse a fait d'une manière parfaite. Il montre comment Antioche vit dans un cloisonnement extrême et constitue une juxtaposition de petites unités urbaines hostiles. Cette ville de 30.000 habitants se divise en 45 quartiers qui sont autant de cellules avec chef civil, chef religieux, conseil des anciens, son veilleur de nuit. Évidemment cette vieille organisation est en voie de disparition avec la cause qui l'a déterminée : la peur du massacre. Et, en effet, si le cloisonnement urbain est poussé à l'extrême dans les quartiers minoritaires chrétiens ou alaouites, il est moins sensible chez la population turque. Signalons le quartier alaouite Orkhâniyé qui conserve exactement le lotissement ancien, celui d'une « insula » hellénistique.

M. J. Sauvaget s'est proposé de restituer le plan de l'ancienne Laodicée-sur-Mer, par l'étude méthodique des vestiges antiques qui subsistent encore, plus ou moins encastrés dans les constructions modernes, mais surtout par l'examen de l'organisation topographique actuelle, ce qui lui a été permis grâce à un plan exact de la ville.

La figure que nous empruntons à son excellent mémoire illustre son raisonnement : « Les ruelles correspondant actuellement aux anciennes avenues A (actuellement rue de France), B et C se poursuivent toutes, d'est en ouest, suivant des lignes rigoureusement droites et suivant les alignements antiques à travers toute l'agglomération de Lattaquié. De même, celle qui correspond à l'avenue nord-sud (ce paraît être D), longue de plus d'un kilomètre, traverse toute la ville du nord au sud, elle aussi suivant une ligne

rigoureusement droite et parallèlement à l'alignement des fûts. »

Notamment entre les avenues B et C, une série de ruelles rigoureusement rectilignes et distribuées suivant un rythme d'une parfaite régularité sont « un reste



Survivance des artères antiques dans le plan de la Lattaquié moderne.

de l'ordonnance antique, altérée peu à peu par une série d'empiétements sur la voie publique ». C'est ce que le tracé en noir fait nettement apparaître dans la figure que nous reproduisons. Pour M. Sauvaget, une rue seulement, l'avenue C, aurait abouti à l'Arc monumental, dans une sorte de cul-de-sac ; mais alors on s'explique mal le plan du monument en forme de tétrapyle. La démonstration aurait gagné en clarté si elle avait fait usage des noms modernes des rues ; cela aurait facilité le contrôle : ainsi on ne voit pas comment se relient les figures 5 et 6.

M. Sauvaget envisage deux étapes principales dans le développement de la ville antique suivant le plan conservé : d'abord la fondation par Séleucus sur le type consacré par le Pirée. Puis des extensions et embellissements successifs à l'époque romaine, notamment sous Septime-Sévère. On trouvera encore dans cette intéressante étude un essai de restitution du rempart et la localisation des portes de la ville. Ce mémoire a encore un autre mérite, celui de montrer qu'en Syrie tout travail de géographie humaine ne peut se détacher de l'histoire du pays.

R. D.

Orientalistische Literaturzeitung, juin 1935. — Joh. Friedrich, *Eine phönizische Inschrift späterer Zeit aus Byblos* (nous reviendrons sur ce texte). — Comptes rendus : Du Mesnil du Buisson, *La technique des fouilles archéologiques* (Uvo Hölscher fait quelques réserves). — A. Poidebard, *La trace de Rome dans le désert de Syrie* (R. Hartmann). — Fehmi Edhem et Ivan Stchoukine, *Les manuscrits orientaux illustrés de la bibliothèque de l'Université de Stamboul* (Fr. Taeschner : proviennent en grande partie de l'ancienne bibliothèque de Yildiz). — Adolf Deissmann, *Forschungen und Funde im Serai* (Fr. Taeschner signale notamment une carte dessinée par Piri Reis, en mars 1513, d'après la carte d'Amérique de Christophe Colomb; voir P. Kahle, *Die verschollene Columbus-Karte von 1498 in einer türkischen Weltkarte von 1513*). — A. Mo-

ortgat, *Die bildende Kunst des Alten Orients und die Bergvölker* (K. Bittel faisant l'éloge de cet ouvrage, remarque qu'il serait fort désirable qu'on en vînt vraiment à connaître la civilisation khourri-mitannienne, car les sculptures de cette contrée appartiennent à une époque où depuis longtemps il n'existait plus d'État mitannien. Quelques observations de détail à noter: l'aigle de Yamula (pl. LXIX) n'est pas à placer au IIe millénaire, mais à très basse époque. De même le bronze (pl. LXVIII) figurant un aigle sur un cerf. Le relief, page 79, figure 11 est reproduit par Chantre, *Mission en Cappadoce*). — W. Zimmerli, *Geschichte und Tradition von Beerseba im alten Testament* (Curt Kuhl).

Idem, juillet 1935. — Comptes rendus: A. Saarisalo, *New Kirkuk Documents relating to Sklaves* (W. von Soden appelle l'attention sur le chapitre concernant les *Ḫabiru*. Les documents de Nuzi prouvent que ce vocable ne désigne pas un homme en tant qu'appartenant à un peuple déterminé, mais fixe simplement sa condition sans bien ni demeure ferme. Alt et Noth ont récemment conclu que c'était le sens du biblique *'Ibri* et de l'égyptien *'pr*). — C. Toussaint, *Les Origines de la religion d'Israël* (Curt Kuhl). — Ch. Torrey, *The Jewish Foundation of Islam* (J. Fück : l'auteur cherche à montrer la grande emprise judéo-arabe sur Mahomet, qui d'abord pouvait passer pour « a promising convert ». Torrey écarte toute influence chrétienne. Ainsi tout ce que le Coran rapporte de Jésus serait dû à des intermédiaires juifs. Le Prophète aurait rédigé le Coran de sa propre main, à peu près tel que nous le possédons, ce qui obligerait à concevoir la chronologie des sourates d'un point de vue nouveau. Le recenseur formule des objections).

Les Fouilles en Asie Occidentale (**1933-1934**). — Sous ce titre, M. G. Contenau a publié dans la *Revue archéologique*, 1935, I, p. 161-199, une substantielle revue des principales découvertes dans ce domaine et nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer le lecteur. L'article se termine par une importante conclusion où, fort prudemment d'ailleurs, est discutée la question de savoir quels sont les créateurs de la civilisation primitive que les recherches en profondeur ont révélée ces dernières années : « Il est actuellement difficile de donner une réponse à cette question », répond judicieusement le savant orientaliste. D'autant plus que le concept « civilisation » ne recouvre pas forcément le concept « race », tout au plus celui de « groupe ethnique » déjà mélangé. On saisit, au IVe millénaire: 1°) une civilisation de la haute Mésopotamie et de l'Iran; 2°) une autre civilisation dans le pays de Sumer et 3°) un groupement nomade ou semi-nomade qu'on peut désigner comme sémitique ; mais déjà ces trois civilisations ont des contacts, elles se pénètrent l'une l'autre. Ainsi le groupe sémitique, particulièrement mobile, tend à s'avancer vers l'Est et, vers l'Ouest, à gagner les régions de la Phénicie proprement dite qui, plus anciennement et depuis le néolithique, étaient tournées vers la Méditerranée. C'est la révélation qu'apporte l'article, publié ci-dessus, de M. Garstang.

Mais, pour nous limiter au problème abordé par M. Contenau : « Sumériens et Sémites », observons que la proposition de M. Frankfort, d'attribuer aux Sémites

la céramique polychrome, ne peut plus être maintenue depuis les découvertes de M. Mallowan à Arpatchiyah. On ne peut non plus dire que, si le système sexagésimal de numération est sumérien, le système décimal est un apport des Sémites. Tous les peuples et les Sumériens en particulier (leurs noms de nombres l'attestent), ont compté par cinq et, par suite, par dix. A cette numération décimale, les Sumériens ont ajouté une invention qui leur est propre et qui témoigne de facultés remarquables, celle du système sexagésimal, curieux instrument de calcul. Comme le système duodécimal, il a l'avantage de faciliter la division par trois ; il est de plus complété par une échelle correspondante des fractions [1].

Un autre point qui nous paraît devoir être rectifié est l'opinion courante qu'au IV[e] millénaire, la basse Chaldée était couverte de marécages. Nous ne croyons pas qu'il en fut ainsi, parce que le cours du Tigre et de l'Euphrate étant beaucoup plus court qu'aujourd'hui vers leur embouchure, c'est-à-dire plus rapide, il devait en résulter un meilleur écoulement des eaux. De plus, la proximité du golfe Persique devait rendre le climat plus clément et plus humide ; le désert devait être plus éloigné qu'aujourd'hui des vieilles cités sumériennes. En un mot, les conditions de la vie en cette région devaient, si l'on ne tient pas compte des progrès de l'industrie moderne, être beaucoup plus favorables que de nos jours, et cela nous aide à comprendre l'avantage que, dès une haute époque, les hommes trouvèrent à s'y installer.

Dans la discussion qui paraît renaître sur l'antériorité des civilisations sumérienne ou sémite, on néglige de tenir compte d'un élément capital, le costume. Ce dernier est parmi les signes les plus certains de la suprématie d'une civilisation. Ne voit-on pas encore de nos jours imposer le costume européen par les chefs d'État qui veulent entraîner leur peuple vers le progrès ? L'adoption du costume sumérien à Mari comme à Assour, aux premiers temps de l'époque historique, est un des plus sûrs arguments de l'introduction de la civilisation sumérienne en ces capitales. Ce que nous avons dit plus haut du climat pluvieux et venteux en Sumer, à haute époque, explique le port de la peau de mouton, troquée dans la suite pour le kaunakès.

R. D.

A propos du dieu cananéen Houroun. — Dans un article de la *Revue biblique* (44, 1935, p. 153-165), MM. Montet et Bucher viennent de préciser les traits du dieu cananéen Houroun, dont ils ont découvert un monument important dans les ruines de Tanis, et dont ils reconnaissent le nom dans celui du pharaon Horemheb, qu'il faut appeler plus correctement Horonemheb, et dans celui de diverses localités nommées Béthoron. Ne pouvant résumer ici tout le développement très intéressant que les deux auteurs consacrent à cette figure peu connue du panthéon syrien, nous citerons seulement leur conclusion : « *Les Horites avaient un dieu-faucon dont le nom est apparenté au nom sémitique du faucon aussi bien qu'à leur propre nom. Ce dieu a laissé des traces au pays de*

[1] Voir F. Thureau-Dangin, *Esquisse d'une histoire du système sexagésimal*, Paris, Geuthner, 1932, et son importante conclusion.

Canaan, mais nous ne soupçonnerions même pas son existence si les Égyptiens vers la fin de la XVIII[e] dynastie ne l'avaient adopté et si Ramsès II ne lui avait élevé dans sa résidence favorite la magnifique statue qu'on peut voir maintenant au Musée du Caire.

Il n'est pas tout à fait exact, cependant, de dire que l'on ne soupçonnerait même pas l'existence de ce dieu sans les monuments égyptiens, car c'est très probablement lui qu'une inscription de Délos nomme Haurônas. Cette dédicace, faite dans un sanctuaire du Cynthe par un habitant de la petite ville palestinienne de Iamneia (PLASSART, *Les sanctuaires et les cultes du mont Cynthe*, p. 279), doit remonter au IIe siècle avant J.-C., et présente l'intérêt de montrer que Houroun passait, avec Héraclès, pour le dieu national de Iamneia : Ἡρακλῆι καὶ Αὐρώνᾳ θεοῖς Ἰάμνειαν κατέχουσιν.

M. Isidore Lévy avait déjà indiqué à M. Plassart, à qui l'on doit l'édition de ce texte, le rapprochement qui s'impose entre le nom de Houroun et celui de Béthoron.

HENRI SEYRIG.

A propos du Tell Douweir. — Subventionnée par Sir Henry Wellcome, Sir Charles Marston et Sir Robert Mond, une expédition dirigée par M. J. L. Starkey a entrepris l'exploration méthodique du site palestinien de *Tell Douweir*, qui se dresse, abrupt, au bord de la route qui va de Beit-Djebrin à Bersabée et domine toute la région environnante, commandant non seulement la plaine côtière mais les voies de pénétration vers la zone montagneuse du pays judéen. Dès 1924, Albright avait attiré l'attention sur le tell (*BASOR*, 15, p. 4), pensant pouvoir l'identifier avec Gederoth, puis avec Lakish (*ZAW*, 47, 1929, p. 3). On se souvient que jusqu'alors on pensait plutôt, pour Lakish, à *Tell el-Hesy*.

Tell Douweir constitue un emplacement stratégique de tout premier ordre et sa superficie dépasse, sauf erreur, six hectares. Il recouvre donc une cité importante et les résultats de trois campagnes l'ont confirmé pleinement. Starkey pense désormais, surtout après l'expédition du printemps 1935, pouvoir identifier Douweir avec Lakish, des ostraca lui fournissant le matériel épigraphique indiscutable. Il vient de l'exposer dans deux articles parus dans *The Illustrated London News* des 6 juillet et 10 août 1935.

Tell Douweir révéla tout d'abord un habitat existant dès l'époque chalcolithique et la nécropole contemporaine abandonna un énorme butin, en grande partie céramique. Le tell servait d'acropole à une population de troglodytes. De la période qui suit celle qui précéda l'arrivée des Hyksos, assez peu a été jusqu'ici retrouvé, mais du temps d'el-Amarna, un sanctuaire a été déblayé au bas de la pente N.-O. du tell, constitué essentiellement par une antichambre, une cella avec autel et banquettes et, par derrière, deux petites pièces, tenant lieu de sacristie. Le dégagement de ce temple, enfoui sous les décombres tombés du haut, fut fructueux : céramique, vases de pierre, objets d'ivoire, faïences, dont un bol avec les yeux d'Horus que l'on peut rapprocher de celui de Minet-el-Beida (*Syria*, 1933, pl. XII, 2), scarabées d'Aménophis III, cylindres. Non moins importante fut la découverte d'une grande jarre, en morceaux, avec une ligne d'inscription « proto-phéni-

cienne », dont les épigraphistes donnent des traductions divergentes, mais qui semble intermédiaire entre les textes sinaïtiques et les premiers documents phéniciens alphabétiques. Un bol recueilli ce printemps, dans une tombe contemporaine de la XIX[e] dynastie, fournit un nouveau texte (fig. 1), écrit dans des caractères semblables (¹).

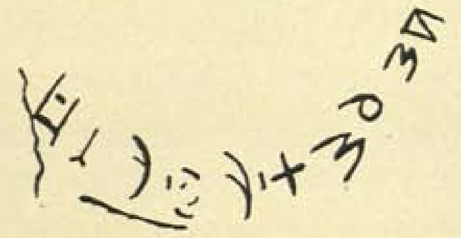


FIG. 1. — Inscription peinte en blanc sur un bol de la XIX[e] dynastie.

(¹) [A titre de simple hypothèse, nous utiliserons une suggestion que M. Hans Bauer nous communique par lettre du 27-8-35 : il lit le premier mot « au troisième », les *bet* et *shin* étant couchés sur la ligne. Partant de là, nous proposons de lire les trois mots séparés par un petit trait de séparation : בשלשת ׀ ים ׀ י[ר]ח « au troisième jour du mois de... » Le texte est interrompu par une cassure. Il s'agirait d'une offrande dont on spécifierait la date ; voir un exemple de ce genre dans *Suppl. Epigr. Græcum*, VII, n° 445 et *Syria*, XVI, p. 304. En tenant compte qu'ici l'inscription est peinte et non gravée, la forme des lettres correspond à la date de la XIX[e] dynastie donnée par le contexte archéologique ; c'est dire qu'elle est comparable à l'inscription d'Ahiram, peut-être un peu antérieure à cette dernière. Dans la copie fournie, le *yod* est à compléter dans le bas par un trait horizontal dont on aperçoit des traces sur la photo de l'*Ill. London News*. On complète aisément aussi le zigzag du *mem*. Le *resh* est seul douteux sur la copie ; il y aurait lieu de le vérifier sur l'original. R. D.]

Après la destruction du sanctuaire sous Ramsès II, on passe à l'occupation israélite : la ville est cette fois fortifiée par une double muraille, avec de solides contreforts, les deux enceintes étant en un point (sur la face occidentale), réunies par un bloc de bastions, tours, portails, assurant la liaison entre extérieur et intérieur de la cité, à laquelle on accède par une rampe en rocaille. Enfin, couronnant l'agglomération, un palais plusieurs fois remanié et agrandi, jusqu'à la ruine de la ville par les Babyloniens qui l'enlèvent et l'incendient (VI[e] siècle av. J.-C.). Au retour de l'exil, un gouverneur reconstruit sa résidence à l'emplacement du palais israélite et non loin, vers l'Est, élève un petit temple, encore en faveur aux temps hellénistiques.

C'est en déblayant le corps de garde du portail extérieur, que Starkey recueillit une quinzaine d'ostraca, recouverts d'une écriture hébraïque, tracée à l'encre, constituant une correspondance que l'on peut dater très exactement et qui est contemporaine du règne des derniers rois de Juda et de l'activité du prophète Jérémie. L'importance exceptionnelle de cette documentation ne saurait trop être soulignée. Elle enrichira singulièrement le matériel épigraphique palestinien. A-t-elle rendu définitive l'identification Douweir-Lakish ? Starkey le croit et son argument essentiel lui est fourni par la lettre IV, pièce capitale de cette correspondance, reçue par un officier israélite du nom de Ya'ush et qui semble émaner d'un poste extérieur. La sentinelle dit qu'elle voit les signaux (*mase'ot*) qui lui sont faits de Lakish, mais qu'elle n'aperçoit plus ceux d'Azékah, ce qui prouve donc que cette dernière forteresse est

prise. Et ceci est très justement rapproché de Jérémie, 34,7 : « L'armée du roi de Babylone combattait contre Jérusalem et contre toutes les autres villes de Juda, contre Lakish et Azékah, car c'étaient des villes fortes qui restaient parmi les villes de Juda ». Il y a pourtant une difficulté. Admettant comme démontré que les lettres aient été apportées à Douweir d'un poste de guet extérieur, est-il absolument sûr que les sentinelles ainsi détachées, aient pensé à Douweir quand elles notaient qu'elles apercevaient toujours les signaux de Lakish ? Si Douweir est Lakish, cela est-il concevable ? A notre sens, pas nécessairement, et il nous faut attendre la publication du texte intégral pour savoir si l'identification est absolument décisive.

Il n'en reste pas moins que ces nouveaux textes s'intègrent parfaitement dans le cadre des événements bibliques et qu'il y a non seulement des concordances étroites entre les noms de certains personnages connus par le livre de Jérémie et ceux qui apparaissent dans les ostraca, mais encore ici et là, un tableau identique de l'atmosphère du temps qui précéda la ruine de Jérusalem : désertions (Jérémie, 26, 20-23 et lettre III), défaitisme (Jérémie, 38,4 et lettre VI). Sur les vingt et un noms de personnes, seize sont composés avec celui de Yahveh, ce qui confirme les répercussions de la réforme de Josias, après un quart de siècle.

Le chantier de Douweir, remarquablement mené et que nous eûmes grand plaisir à visiter récemment, nous apporte donc un matériel de tout premier ordre. Grâce à lui, l'œuvre des rois de Juda apparaît sous un jour tout nouveau. Quand on nous dit que Roboam « bâtit des villes fortes en Juda » (II *Chroniques*, 12, 5-9), la double enceinte de Douweir vient l'illustrer singulièrement. Et si Douweir est bien Lakish, on comprendra encore mieux pourquoi cette forteresse eut les honneurs des reliefs assyriens de Ninive (cf. II *Rois*, 18, 13 ss.), pourquoi aussi après Sennachérib, Nabuchodonosor ne la pouvait négliger, dès l'instant où il voulait s'emparer de Jérusalem. Car Lakish et Azekah (Tell Zakaria) commandaient la route de l'Égypte et les soldats babyloniens eurent à compter avec l'armée des pharaons (Jérémie, 37,5).

P. S. Albright, à nouveau (*BASOR*, 59, p. 7), est convaincu que les ostraca fournissent la preuve que Lakish est bien à Tell Douweir. L'article de Torczyner auquel il fait allusion, ne nous étant pas accessible, nous ne pouvons conclure, car les extraits que l'on a donnés jusqu'ici des documents, ne nous apparaissent pas absolument convaincants.

André Parrot.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME SEIZIÈME

Pages.

I. — ARTICLES.

Pages.

II. — Comptes rendus.



Le Gérant : Paul Geuthner.

7722-35. — Tours, Imprimerie Arrault et Cie.

